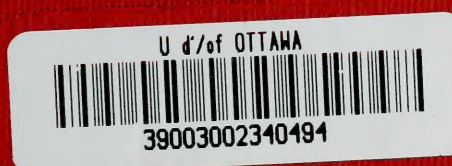
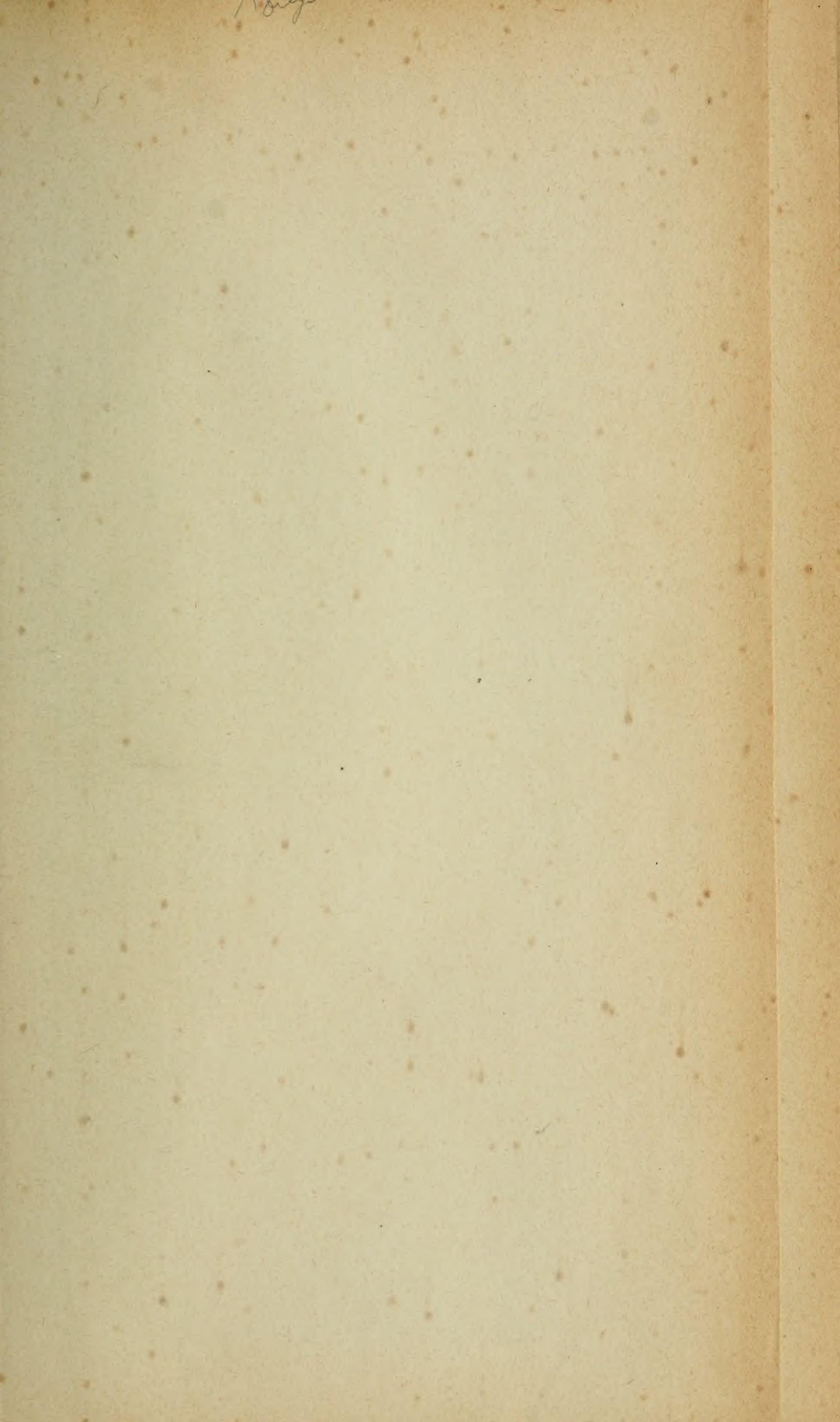
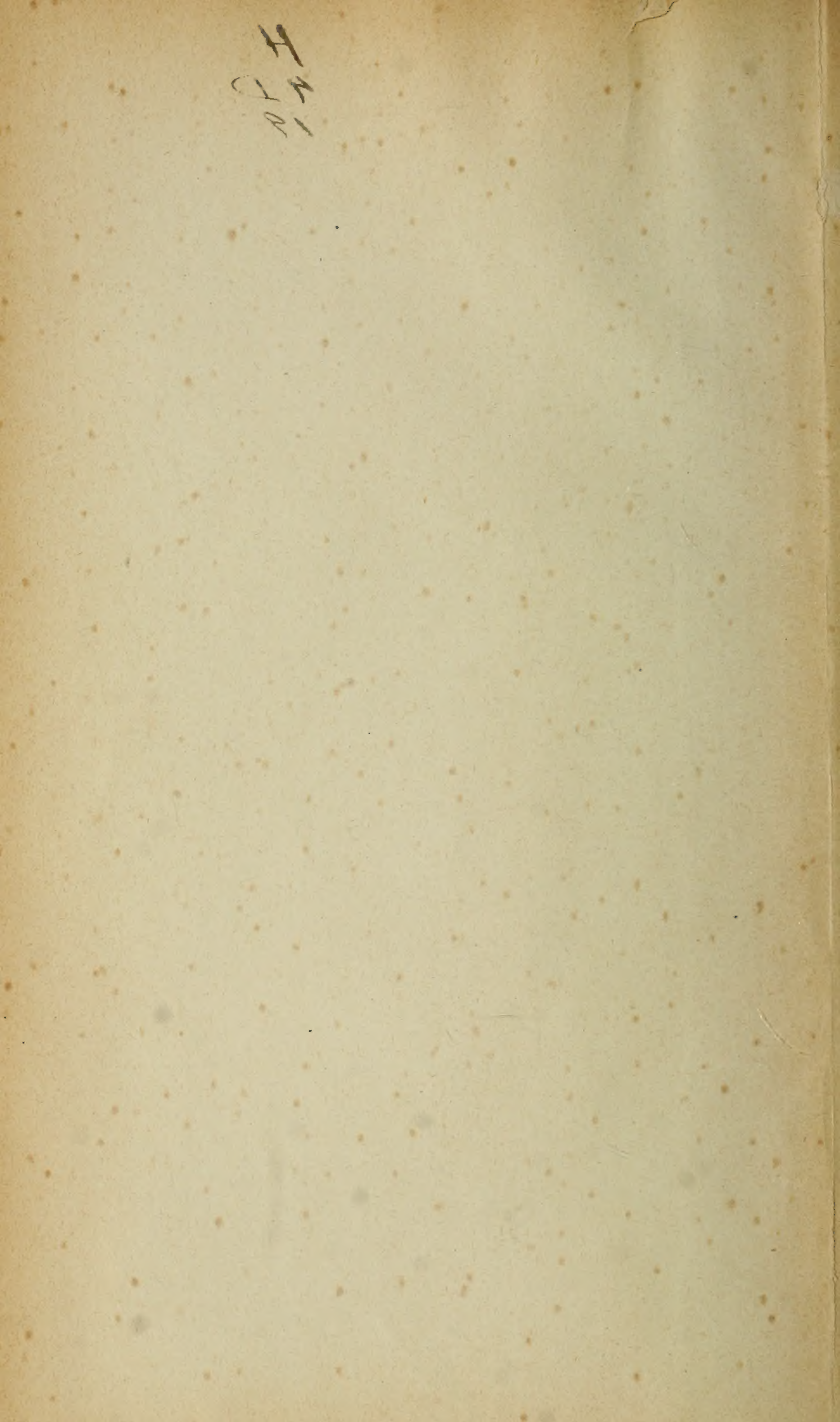


U d'/of OTTAWA
39003002340494



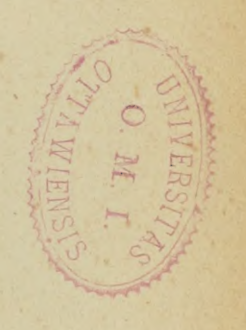






JOSEPH DE MAISTRE

PENDANT LA RÉVOLUTION



DU MÊME AUTEUR ET A LA MÊME LIBRAIRIE :

JOSEPH DE MAISTRE AVANT LA RÉVOLUTION

SOUVENIRS DE LA SOCIÉTÉ D'AUTREFOIS (1753-1793)

Deux volumes in-8° avec deux portraits (héliogravures Dujardin), une reproduction d'une gravure ancienne et un fac-similé d'autographe .... 15 fr.

Ouvrage couronné par l'Académie française

MOUTIERS-TARENTAISE. — FRANÇOIS DUCLOZ, IMPRIMEUR



BENOIST MAURICE MARQUIS DE SALES

1760 - 1797

D'après une miniature conservée au Château de Sales

FRANÇOIS DESCOSTES

JOSEPH DE MAISTRE

PENDANT LA RÉVOLUTION

SES DÉBUTS DIPLOMATIQUES

LE MARQUIS DE SALES ET LES ÉMIGRÉS

1789-1797

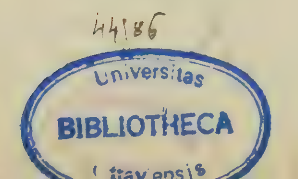




TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

1895



A MONSIEUR

LE COMTE EUGÈNE DE ROUSSY DE SALES

... En écrivant, au sein du tourbillon qui nous emporte, ce livre dont le château de Sales (1) fut le berceau, je me sentais environné d'une atmosphère de calme et de sérénité; je « ressongeais », *comme l'écrivait le vieux comte de Duingt à son fils le marquis de Sales, aux grands ancêtres dont la figure est la plus haute personnification du devoir ; il me semblait voir apparaître leurs ombres vénérables sur ce fond de paysage austère et reposant, qui encadre de ses nuances douces et de ses contours harmonieux votre seigneuriale demeure.*

Dans la réalité des choses, me rappelant les douces heures passées sous votre toit hospitalier, nos longues causeries du soir, quand la journée était finie, au grand salon orné de tant de glorieux souvenirs, j'avais devant moi, pour inspirer ma plume, le visage des hôtes qui furent mes guides à travers ces feuillets jaunis tout vibrants encore des joies et des douleurs d'autrefois.

Votre nom, Monsieur le comte, se trouve donc bien à sa place ici : n'est-il pas synonyme de foi, d'honneur,

---

(1) Le château de Sales, ancienne résidence des seigneurs de Compey, est situé dans la Haute-Savoie, à neuf kilomètres d'Annecy, sur le territoire de la commune de Thorens.

de bravoure, de charité, de protection des humbles? Ces sentiments sacrés, vous les avez reçus en héritage, vous en avez vous-même enrichi le patrimoine (1) et ils ne sont pas près de s'éteindre à votre foyer ; car chez vous, ainsi que disait Xavier de Maistre, ils « rebiollent » (2) *toujours, comme les arbres séculaires qui, après avoir vu naître Saint François de Sales, abritent votre verte vieillesse et verront jouer à leur ombre les enfants de vos petits enfants...*

FRANÇOIS DESCOSTES.

Chambéry, novembre 1894.

---

(1) M. le Comte de Roussy de Sales, ancien capitaine d'artillerie dans l'armée sarde, ancien conseiller général du département de la Haute-Savoie, est officier des SS. Maurice et Lazare, chevalier de la Légion d'honneur et décoré de la médaille à la valeur militaire du royaume de Sardaigne.

(2) Poussent de nouveaux rejetons.

JOSEPH DE MAISTRE

PENDANT LA RÉVOLUTION

EN GUISE DE PRÉFACE

DE LA NAISSANCE D'UN GRAND HOMME A L'AGONIE D'UNE SOCIÉTÉ

I

Dans un premier ouvrage (1), j'ai essayé de faire connaître la jeunesse de Joseph de Maistre et le milieu qui a influé si vivement sur la formation de son génie.

En comblant une autre lacune signalée par ses biographes les plus consciencieux (2), je voudrais aujourd'hui satisfaire la curiosité pieuse de ses plus fervents admirateurs. Un voile épais recouvre encore les origines de ses amours et de ses haines politiques, ses premières rencontres avec la Révolution triomphante, ses débuts diplomatiques, l'intervalle entre la vie obscure de Savoie et l'expansion rayonnante de Saint-Pétersbourg. Ce voile, j'essaierai de le soulever.

Je voudrais en même temps étudier une société dans un homme, — une société agonisante dans un

---

(1) Joseph de Maistre avant la Révolution. *Souvenirs de la société d'autrefois*. Ouvrage couronné par l'Académie française (prix Monthyon).

(2) MM. de Margerie, de Lescure, Cogordan.

grand homme en pleine aurore d'immortalité. Le comte de Maistre, c'est le vieux monde monarchique aux prises avec les temps nouveaux. Ecouter l'un est saisir sur le vif « l'état d'âme » de l'autre à travers le drame de la Terreur, les épreuves de l'émigration, les péripéties de la guerre de géants engagée entre la France républicaine et les monarchies coalisées.

Comme reconstitution psychologique d'une époque, l'entreprise présente un inexprimable attrait : dussions-nous rester inférieur à la tâche, nous la tentons résolument. Le sujet même de ce tableau historique fera excuser les défaillances du pinceau.

Il n'est pas interdit aux profanes de s'approprier les procédés des maîtres... Prenez un David, un Gros, un Horace Vernet, un Meissonier ; le vainqueur d'Austerlitz et d'Iéna est bien le centre vers lequel convergent tous les effets de lumière. Le peintre n'en apporte pas moins un soin particulier, une sollicitude parfois méticuleuse, aux satellites qui entourent l'astre ; rien n'est négligé, pas plus le simple grenadier, bien en vedette, qui crie « Vive l'Empereur ! » au premier rang, que la trombe estompée des escadrons apparaissant au galop de charge, à l'arrière-plan, à travers un nuage de fumée.

Tout concourt ainsi au but esthétique poursuivi par l'artiste, but qui ne serait pas atteint sans cette conformité de l'idéal rêvé avec l'exactitude de la réalité vécue.

Le génie, où qu'il se trouve, aspire, en effet, à monter : il domine, il rayonne, il gouverne sans s'en donner la peine et comme en se jouant ; d'instinct, quand il apparaît, la moisson humaine s'incline, s'efface et, subissant son ascendant fascinateur, le laisse dresser sa tige géante au-dessus du commun des épis.

Tel Joseph de Maistre, aux parois des âpres montagnes de la vallée d'Aoste, puis sur les rives riantes du

lac de Genève, se détache de cette société cosmopolite, poussière brillante encore de ses dernières splendeurs, amoncelée là, sans lendemain, par le vent de l'exil. Il en prend bientôt la tête, il en devient l'âme, il en fait mouvoir tous les ressorts. On le sent présent et agissant même quand il disparaît. Il est comme le motif fondamental qui, dans une œuvre musicale, résonne et revient par intervalles jusqu'au sein des orchestrations les plus bruyantes et les plus savamment combinées. L'état-major du grand capitaine de la plume obéit à son impulsion, sans s'en rendre compte. Encore inconnu, sans mandat, sans titre, sans argent, il est le pivot de la contre-révolution...

De même, par leurs gestes, leurs écrits, leurs machinations savantes, les personnages secondaires, qui se pressent autour de lui sur la scène, participent à l'harmonie de l'ensemble et aident à fixer le caractère de cette époque de transition au plus haut degré captivante qui a inspiré la maîtresse plume des Goncourt, des Ernest Daudet et des Imbert de Saint-Amand, période décisive où, de deux mondes fondus, à l'aube du dix-neuvième siècle, dans le creuset de la Révolution, allait surgir la société moderne constituée par un soldat de génie...

Au cours de ses années d'enfance et de jeunesse, Joseph de Maistre nous est apparu, sur le fond sévère de ses Alpes natales, poussant à l'étroit et manquant d'air entre les murs d'une petite ville de province. Il hume pourtant avec délices l'atmosphère saine et bienfaisante d'une famille patriarcale. Élevé dans la crainte de Dieu, dans l'amour du roi et dans le culte du devoir, il a été façonné de bonne heure à cette idée que l'homme est un instrument entre les mains de la Providence et doit concourir, par la mise en culture de toutes ses forces vives, au plan général que la Providence

a conçu. Pour lui, le travail, en haut comme en bas, ennoblit l'homme : plus que tout autre, celui à qui Dieu a réservé la supériorité de la naissance, de la fortune ou du talent, a le devoir de rétablir l'égalité, rompue en sa personne, par sa soumission à la loi commune, de se mêler à la vie sociale et de s'imposer au respect du peuple par l'ascendant du patriotisme, du bon exemple et de la vertu.

Ceux de nos lecteurs, qui ont fait avec nous cette première étape, se souviennent des surprises de la route. Ils revoient, précurseurs de Joseph, éclairant ses pas, les figures austères du juge-mage Demotz et du président Maistre.

Nous avons franchi le seuil de l'hôtel de Salins, vécu dans son intimité, déclamé des vers de Racine avec Joseph enfant, pleuré avec le jeune docteur de l'Université de Turin sur la tombe de sa « sublime mère ». Nous avons fait la connaissance des habitants de cet intérieur béni : de Nicolas, d'André, de Xavier, d'Anne, de Jenny de Maistre, de sœur Eulalie, de Mme de la Chavanne, de la comtesse Perrin d'Avressieux, de Mme de Constantin. Nous avons esquissé le portrait de Françoise de Morand, la femme du comte, de ses amis : Henry Costa, le meilleur, le véritable « animateur de ses pensées », — Salteur, le type accompli de toutes les élégances, — Roze, l'écho frondeur de tous les mécontentements.

Nous nous sommes familiarisés avec les travaux du sénat de Savoie, avec les conflits entre magistrats et avocats, entre nobles et bourgeois, entre civils et militaires, avec la vie intime de cette petite société « si puissamment originale et personnelle » ainsi que me l'écrivait mon illustre et vénéré maître, M. Edmond Rousse... Voyages princiers ; délassements mondains ; longues audiences et vacances d'automne toujours trop

courtes; villégiatures à Beauregard (1) et promenades à Bissy (2); causeries avec Salteur; correction des discours de Roze; entrevues avec l'abbé Raynal; ascension de Buissonrond (3), bientôt suivie de celle du Mont-Blanc par Saussure; journées anglaises du marquis d'Yenne et bals piémontais du château : toutes ces scènes de la vie provinciale d'autrefois ont défilé sous nos yeux jusqu'au jour ou le comte affaissé se relève, exalté, « monté », comme il l'écrit à Henry Costa, par la Révolution qui s'avance... Tel le cheval arabe, dans le désert, aux rugissements lointains du lion... Nous avons entendu de Maistre s'épanchant dans le cœur du châtelain de Beauregard, le seul qui le comprenne « tout à fait »; nous l'avons vu enfin s'éloigner fièrement vers le Petit-Saint-Bernard, le jour même où Montesquiou entre en conquérant dans la vieille capitale du duché de Savoie.

C'est l'heure à laquelle nous nous proposons de rejoindre l'exilé volontaire, non sans avoir précisé plus nettement, et à l'aide de documents nouveaux, ses premiers contacts avec sa mortelle ennemie.

Il ne tardera pas à nous apparaître ici, sur le fond plus vaste et plus animé de la société du dix-huitième siècle, respirant à pleins poumons dans un milieu vraiment digne de sa vigueur et de sa soif de combativité, se trouvant à l'aise, presque heureux, du bonheur amer des forts, au sein des luttes, des privations et des épreuves de l'exil, restant en pleine tourmente ce qu'il n'avait cessé d'être au cours de ses quarante années paisibles : le chrétien qui ne fléchit le genou que devant

(1) Le château des Costa aux bords du lac de Genève.

(2) Petit village aux environs de Chambéry, où les Maistre possédaient des propriétés.

(3) L'expérience aérostatique de Xavier de Maistre en 1785.

Dieu, le serviteur qui ne courbe la tête que devant le roi. La Révolution jacobine a déclaré la guerre à Dieu et au roi : l'athlète accepte le défi, il sera le champion de Dieu et du roi.

Pour la combattre, de Maistre se fait conspirateur, si c'est conspirer que de travailler à rendre à son prince une portion du royaume qui lui a été enlevée par la force. Du jour où il a rallié le drapeau auquel il a juré fidélité, il n'a plus qu'une pensée, qu'un but, qu'une œuvre : arracher la Savoie aux griffes du lion révolutionnaire... Les destinées de la Savoie, de nos jours, sont fixées. Le sang savoyard, mêlé au sang de la vieille France en 1870, a cimenté l'union définitive librement contractée en 1860. Nous pouvons donc, à cent ans de distance, écrire cette histoire sans crainte de raviver de vieilles blessures ni de criminelles espérances. En dépit des querelles politiques, il n'y a plus aujourd'hui en France que des Français. C'est dans un cri d'amour de la France que s'exhalait hier le dernier souffle d'un prince, héritier d'une illustre maison royale, devant la tombe duquel se sont inclinés tous ceux qui, royalistes ou non, croyant à la restauration de la monarchie ou à la stabilité des institutions républicaines, savent honorer les grands caractères et les nobles vies couronnées par une admirable mort... Les fils d'émigrés ont fait et seraient prêts encore à faire leur devoir en face de l'ennemi, au même titre que les descendants des « patriotes ». Ne nous est-il pas permis dès lors à nous, fils des anciens serviteurs de la maison de Savoie, d'apporter, le front haut, à la patrie française le récit de ce qu'ont fait ceux qui nous ont précédés, qui n'avaient pas été, eux, déliés de leurs serments et ne se jugeaient pas libres d'aller où vont nos rivières, où allaient peut-être déjà leurs cœurs et leurs « inclinations secrètes » ?...

Dans cette conspiration de la fidélité contre la force, dont la trame se déroule à travers les coups de tonnerre et les flots de sang de 1793, une figure apparaît qui, sans éclipser celle de Joseph de Maistre, nous révélera, elle aussi, un caractère superbe et une admirable vie.

Maurice de Sales est bien l'un des types les plus accomplis de la vieille noblesse subalpine et il a en même temps son originalité propre; sorte de trait d'union entre les deux rives du Rhône, il a du gentilhomme français l'esprit, l'élégance, le courage, la galanterie de bon aloi, mais avec moins de légèreté d'allures, moins de scepticisme frondeur. C'est un croyant qui va au feu en faisant le signe de la croix, un raffiné de bravoure qui se présente à l'ennemi en habits de fête, un poète qui, entre deux batailles, envoie des vers à une femme adorée, un père qui, sur l'affût d'un canon encore chaud, griffonne « un million de baisers » à une enfant chérie, un gentilhomme qui, sur son uniforme, ne souffre d'autre tache que des taches de sang et qui, à l'assaut d'une redoute, glissant sur un parapet éboulé, dira, comme Bezenval, à ses soldats : « On serait mal ici si l'on n'y recevait pas des coups de fusil. »

De Maistre avait pour lui une de ces tendresses d'amitié dont il n'était guère prodigue; les malheurs de la patrie la resserrèrent encore. Maurice de Sales fut son bras droit, son aide-de-camp dans la campagne que le grand serviteur avait méditée ; ils succombèrent ensemble, mais, pour eux déjà, il n'y avait de vaincus que les morts... Et pour les vivants, qui contemplent ces nobles figures dans le recul d'un siècle, rien de vraiment *vivant*, rien de plus noblement vécu, rien de réconfortant comme la révélation, dans leurs replis les plus intimes, de ces deux âmes communiant aux mêmes espérances, au même héroïsme, aux mêmes

sacrifices et frôlant les grandeurs et les misères humaines avec le même oubli de soi, la même philosophie chrétienne et la même sérénité...

II

Qu'on ne croie pas, en effet, que la restitution, à la fois psychologique et historique, dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, soit une œuvre de fantaisie. Nous avons bien essayé, — ce qui est le droit de tout peintre, — de lui donner de la vie, de la couleur, du mouvement; loin de nous cette allure solennelle, didactique, empesée, sous laquelle l'historien ressemble à un acteur chaussé du cothurne et drapé du manteau tragique; mais loin de nous aussi cette désinvolture et cette conscience facile du romancier qui supplée par l'imagination à l'indigence des documents. Taine a inauguré, en philosophie historique, la méthode de la dissection. La synthèse, chez lui, a procédé de l'analyse : nous avons essayé de faire en petit, dans ce coin d'histoire, ce que son puissant esprit a fait en grand par l'œuvre qui restera l'honneur de la critique sociologique de ce siècle.

Nous nous sommes, pour tout dire, réincarné dans les hommes et le monde que nous avions à dépeindre, ressentant ce qu'ils ont ressenti, pleurant de leurs larmes, vivant de leurs espérances, aimant ce qu'ils ont aimé, exaltant ce qu'ils ont exalté, maudissant ce qu'ils ont maudit, combattant ce qu'ils ont combattu, voulant nous donner l'illusion de retourner de cent ans en arrière, en pleine tourmente révolutionnaire. Les générations étaient vigoureuses alors; le mal

comme le bien aimait à faire grand. Rien de mesquin, d'hypocrite, d'étroit dans le crime social. Rien non plus d'intéressé dans le dévouement, de calculé dans le sacrifice, de petit dans la fidélité. Les deux mondes, dont la fusion allait engendrer la société moderne, se rencontraient dans un duel où l'héroïsme de l'un rivalisa avec l'héroïsme de l'autre, où, suivant le mot bien français de l'infortuné duc d'Enghien, « la valeur des Français royalistes n'eut d'égale que la valeur des Français républicains » (1).

Ici encore, les circonstances, propices d'ordinaire aux chercheurs obstinés, ont secondé notre entreprise. Les documents dont se compose ce livre sont presque tous inédits (2); ils nous permettront, — ce dont nos

---

(1) Bernard de la Fregeolliere. — *Emigration et chouannerie*

(2) Indépendamment de ceux provenant du château de Sales, qui en constituent la base fondamentale et comme la pièce de résistance, de nombreuses archives publiques et particulières nous ont été ouvertes, à l'étranger aussi libéralement qu'en France : nous accomplissons, à cette page, un devoir bien doux, en exprimant notre profonde reconnaissance au marquis Costa de Beauregard, dont la vieille amitié nous a une fois de plus aidé de ses précieux conseils, et en inscrivant au bas du sien les noms des personnes amies qui ont bien voulu nous aider dans nos recherches et s'intéresser d'une façon particulière à notre œuvre.

Nos collaborateurs (ils méritent bien ce nom) ont été, en Italie : notre compatriote d'origine, le baron Blanc, ministre des affaires étrangères, le baron Manno, le baron de St-Pierre, surintendant des archives du Piémont; l'abbé Frutaz, professeur au collège d'Aoste; — en Suisse : MM. Eugène Ritter, William Huber, Victor Van Berchem, du Bois-Melly, Edouard Dufresne, Théodore de la Rive, de Genève ; MM. Van Muyden, président de la société d'histoire de la Suisse romande, l'abbé Dupraz, curé d'Echallens, MM. Maurice Reymond et Albert de Montet, l'abbé Martin, curé d'Assens, M. Hämmerli, archiviste de la ville de Lausanne ; — en France : M[me] de Juge de Pieuliet, M. Cl. de Pailhette, M. Boyer d'Agen, M. Emile Raymond, M. Henry Bordeaux, M. François Fraissard, M. Vernier, archiviste du département de la Savoie, M. Albert Metzger, l'historien du *Siège de Lyon*.

Nous leur devons la communication de lettres intimes, d'ouvrages introuvables, de journaux du temps, de pièces historiques du plus haut intérêt, qui nous ont permis de compléter les documents des archives de Sales et d'assigner à la vie de Joseph de Maistre émigré la physionomie si attachante

lecteurs ne sauraient se plaindre, — de nous effacer devant celui que nous serions tenté d'appeler le grand premier rôle et les personnages qui se meuvent alentour; nous les laisserons le plus souvent parler eux-mêmes dans tout l'abandon d'impressions vécues et fixées au jour le jour à travers les événements dont ils ont été les acteurs, les témoins ou les victimes.

Ce livre pourrait donc être intitulé « une page de l'histoire de l'émigration écrite par des émigrés », concert harmonieux entrecoupé souvent, hélas ! de passages funèbres, parfois de chants joyeux, de romances sentimentales et d'appels de clairon, où, si l'on nous permet cette licence, la voix tour à tour éclatante et douce de Joseph de Maistre dominera toutes les autres en ses envolées superbes comme en ces inflexions tendres et caressantes qu'il savait, quand il le voulait, lui donner avec tant de charme.

La vieille société chantait alors son chant du cygne; elle le chanta, — ne lui marchandons pas cet hommage, — avec une admirable virtuosité, que ce fût au champ de bataille ou sur l'échafaud; au sein de l'incrédulité philosophique qui avait préparé sa déchéance, elle sut retrouver Dieu à l'heure suprême et sourire à la mort en regardant le ciel...

Plus d'une fois, peut-être, dans ce voyage au pays du passé, songerons-nous aux tristesses de l'heure présente et aux menaces de l'avenir. Pourquoi, — serons-nous tentés de dire, — dans notre société moderne, qui a vu, en un siècle à peine, de si grandes choses, n'y a-t-il plus que de petits hommes? Pourquoi tant de forces

qui, nous ne croyons pas nous illusionner en le disant, se dégagera non pas de notre plume, mais des matériaux qu'elle a pu mettre en œuvre. Le mérite de cette restitution doit ainsi revenir à ceux qui, en nous permettant de puiser à leurs propres richesses, nous ont permis de l'entreprendre.

nouvelles et si peu d'ouvriers sachant les utiliser, les contenir et les comprendre ; pourquoi tant d'expansion cérébrale et tant d'atrophie du cœur ; pourquoi tant de développement du moi et tant d'affaiblissement du caractère; pourquoi tant d'égoïsme et si peu de *tuisme?*... (1) Hélas ! combien loin de nous sont les grands serviteurs que nous allons évoquer dans ce cadre majestueux de nos Alpes françaises, qui seul demeure, alors que les sociétés, les institutions et les hommes passent, balayés par le vent !...

(1) Expression de Joseph de Maistre

CHAPITRE PREMIER

PREMIERS COUPS DE TONNERRE

La journée du 22 septembre 1792 et ses origines. — Les prodromes des idées nouvelles en Savoie. — Emeute de Francin. — Sac du château de Saint-Marcel raconté par le chevalier de Juge à son père. — Une information judiciaire. — Joseph de Maistre à Carouge. — Les « émigrans » à Chambéry. — Le siège d'un cocher d'archevêque.— Emigration joyeuse. — Les Français chez eux et chez les autres. — Mort d'un vieil ami de Jean-Jacques. — Necker chansonné par la noblesse. — La princesse de Conti se croit encore à Versailles. — Hyménée tardif. — Le charivari de la place Saint-Léger. — Graves événements. — Tout finit par des chansons.

I

La Révolution française apparaissait, à son aurore, comme le point de départ d'une ère nouvelle où les institutions monarchiques, retrempées dans les aspirations populaires et dégagées des abus de l'ancien régime, continueraient leur cours séculaire en s'orientant vers un idéal de justice et de liberté...

Ces généreuses illusions, sous le vent des passions démagogiques attisé par la faiblesse, les incohérences et les maladresses du pouvoir royal, s'étaient dissipées une à une. La royauté ressemblait à un vieux tronc desséché que la hache brutale du bûcheron s'apprête à abattre; mais, sous prétexte de secouer le joug d'un maître, le peuple allait se donner des tyrans. Les classes dirigeantes, couvertes de fleurs, dansaient aux bords de l'abîme : aveuglées, assoiffées de plaisir, tout au charme de la vie de salon et des relations faciles, riant

des dogmes, souriant aux encyclopédistes, laissant la religion aux laquais et n'en conservant qu'un décorum insuffisant à les tromper, complices inconscientes de la gangrène des esprits et de la corruption des cœurs, elles affilaient de leurs propres mains, entre deux madrigaux, le couperet de la guillotine. Après la douceur de vivre allait sonner l'heure de bien mourir...

Sur la pente où la nation affolée glissait, les événements se sont succédés avec une rapidité foudroyante. Le grand orateur que Rivarol appelait « l'Attila de l'éloquence », a emporté avec lui « le deuil de la monarchie ». Louis XVI est arrêté à Varennes ; la noblesse passe la frontière et va, auprès du prince de Condé, constituer le noyau de la future armée des émigrés.

La plupart se sont réfugiés dans les pays de la rive gauche du Rhin, à Coblentz, à Mayence, à Worms ; un certain nombre, en Savoie, à Genève et en Suisse. D'autres, les royalistes du Lyonnais, du Forez, du Vivarais, de l'Auvergne, restent en France et, groupés dans le Midi, vont former le camp de Jalès.

Deux France se dressent l'une contre l'autre : la France démagogique dénaturant les réformes de 1789, le pacte consenti, au sein de l'enthousiasme universel, entre la nation et le roi ; — la France royaliste, poussée par « un vertige d'honneur, » transportant la patrie à l'étranger, s'attelant au char du « cocher de l'Europe (1) » et s'armant pour enrayer la Révolution.

L'Europe monarchique, ébranlée sur ses bases par le contre-coup des événements de France, commence à s'émouvoir. Le comte d'Artois à Coblentz, le prince de Condé à Worms, intriguent auprès des puissances pour renverser l'Assemblée nationale et rendre au roi son autorité. En mai 1791, les souverains de Prusse,

(1) Le prince de Kaunitz.

d'Autriche, d'Espagne et de Piémont signent la convention secrète de Mantoue et s'engagent à faire avancer cent mille hommes sur la frontière. Trois mois après, voici la fameuse déclaration de Pilnitz, où le comte d'Artois, l'empereur Léopold II et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, figurent comme parties contractantes.

L'Assemblée législative a succédé à l'Assemblée nationale. Feuillants, girondins et montagnards se disputent le pouvoir. Le roi, balloté entre deux courants contraires et leur cédant tour à tour, refuse de sanctionner les décrets contre les émigrés et les prêtres réfractaires. Le ministère girondin, dont M[me] Roland est l'âme, déclare la guerre à l'Autriche. La France se lève et court à la frontière en fredonnant le chant de l'armée du Rhin (1). Les premiers revers éprouvés ne font que surexciter l'effervescence populaire ; le manifeste du duc de Brunswick éclate comme un défi insultant à l'honneur de la nation. Les massacres de l'Abbaye écrivent en lettres de sang une des plus tristes pages de l'histoire, tandis que la victoire de Valmy, due aux vieux éléments de l'armée royale, ceint de nouveaux lauriers le jeune drapeau tricolore et que la République est proclamée le jour même où la Savoie est conquise, à la veille du jour où le comté de Nice va l'être sans plus de difficultés.

Il serait curieux d'étudier ici la physionomie que présenta la première annexion de la patrie de Joseph de Maistre à la France : où est la vérité, de la conquête ou de la réunion volontaire ?... Mais ce livre n'est point une œuvre de polémiste : nous recueillons des souvenirs, nous voulons essayer de faire revivre les ancêtres disparus et peut-être, dans les lointains où se perd notre regard, verrons-nous se dérouler, à travers les

(1) *La Marseillaise.*

heurts, les contradictions et le choc des passions contraires, la genèse de l'événement, inévitable à son heure, que de Maistre prévoyait et redoutait, malgré son amour pour la France, parce que la maison de Savoie personnifiait pour lui le droit et la France d'alors, la force brutale et la « Révolution satanique ».

Cette révolution, dont il craignait de voir déborder les flots boueux et sanglants sur son tranquille pays de Savoie, elle en avait effectivement forcé les frontières. Bien que les abus de l'ancien régime y eussent moins sévi, les menées du jacobinisme apprenaient à un peuple essentiellement docile et gouvernable « à se tromper lui-même » ; un vent d'émancipation et de liberté soufflait et, en maintes rencontres, avait déjà déchaîné des orages et provoqué de véritables insurrections. De Maistre n'était pas la dupe de ces présages : plus d'une fois, lui et ses amis avaient assisté à ces premières éruptions du volcan populaire, et, si d'autres conservaient des illusions, lui n'en avait aucune et il attendait l'heure du cataclysme.

Dès 1790, les symptômes s'accusaient inquiétants et répétés. Le peuple émancipé commençait à prendre conscience de sa force, et jusqu'au pied des Alpes les doctrines révolutionnaires se répercutaient au sein des populations tranquilles qui, durant des siècles, s'étaient succédé à l'ombre d'un gouvernement paternel, plus préoccupées de leurs devoirs que de leurs droits.

En mai, c'est Francin (1) qui s'insurge et la sédition présente assez de gravité pour qu'une feuille royaliste de Paris, le *Journal général de France*, en donne un récit détaillé.

« Elle a été occasionnée, dit-il, par le renchérisse-

(1) Commune (on disait alors paroisse) située à l'entrée de la vallée de l'Isère, près de Montmélian.

ment des denrées, attribué au séjour de quelques émigrans Français dans cette paroisse, et par des propos de la part de leurs domestiques. Les habitans ayant fait des menaces et s'étant rendus au château du lieu pour prescrire aux émigrans de partir sous huitaine, les émigrans s'adressèrent au commandant de Montmeillan (1) pour avoir main-forte. Il demanda à Chambéry 125 dragons, qui furent envoyés. Ils arrivèrent à neuf heures du matin ; et la fermentation s'étant accrue, ils arrêtèrent, auprès de l'église, deux paysans qui avaient été désignés pour les plus animés. Tous les habitans du lieu et des environs vinrent les réclamer avec violence. Le commandant de Montmeillan eut l'imprudence de faire tirer... Personne ne fut tué. Cependant les habitans se jettèrent sur les dragons, les désarmèrent et les repoussèrent à coup de pierres jusqu'à Chambéry (2). »

Toute la région est bientôt en feu. L'alarme se répand de paroisse en paroisse. Les paysans s'arment et s'apprètent à repousser les troupes. A Montmélian, on prépare des barricades et on illumine. Une collision est imminente. Le gouvernement parlemente et capitule : il promet le changement du commandant de la place et la grâce royale aux insurgés, moyennant la restitution des armes enlevées aux dragons. Le peuple triomphe et dès ce moment, dit le chroniqueur, « tout fut apaisé. »

Il oubliait de dire que la capitulation du pouvoir allait être un encouragement à la révolte ; moins de trois mois après, en août, à Marigny, petite paroisse des environs de Rumilly (3), les paysans se soulèvent et

(1) C'est l'ancienne orthographe ; on écrit aujourd'hui *Montmélian*.

(2) Archives de M. Albert Metzger. — *Journal général de France*, n° du 27 mai 1790.

(3) Cette commune fait aujourd'hui partie du canton de Rumilly, de l'arrondissement d'Annecy et du département de la Haute-Savoie.

mettent à sac le château de Saint-Marcel, qui appartenait alors au marquis de Bizemont, maréchal des camps et armées du roi de France et chevalier de ses ordres (1). Maîtres de la place, ils plantent dans la grande cour des mais auxquels ils suspendent les emblèmes de la féodalité, girouettes de tourelles, fleurons de colombiers, cors de chasse de valets de meutes (2).

La nouvelle en arrive au chevalier de Perron, gouverneur du duché; deux compagnies d'infanterie, détachées de la garnison de Chambéry, partent en toute hâte. L'ordre est bientôt rétabli. Le sénat, saisi de l'incident, ordonne une enquête. Le chevalier de Juge (3) l'apprend à son père dans sa lettre hebdomadaire du 13 août 1790 et il ajoute sous forme de conclusion : « Il est bon que l'on ait déployé un peu de force afin d'intimider les paysans à l'insolence et au pillage desquels tout honnête citoyen serait exposé, si on leur laissait attaquer impunément les propriétés. Il serait bien à désirer que l'on pût découvrir les principaux moteurs de ces troubles, afin d'en faire un exemple qui put éviter à l'avenir de semblables scènes qui contribuent à indisposer notre souverain contre la nation savoyarde en général, tandis que ce n'est que quelques *canailles* qui suscitent les troubles (4)... »

(1) André Victor, seigneur des terres de Grionville et de Moigneauville, province de l'Ile de France, seigneur des baronnies de Saint-Marcel et de Challansonnet en Savoie.

(2) M. Victor de Saint-Genis. — *Histoire de Savoie*, tome III.

(3) Le chevalier, parent et ami de Joseph de Maistre, était comme lui sénateur au sénat de Savoie. En bon fils, il écrivait régulièrement toutes les semaines à son père, Jean-Denis de Juge, seigneur de Pieuliet, lequel habitait Rumilly ; ses lettres, fort détaillées, constituent un véritable journal des événements contemporains.

(4) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite.*

Le chevalier, avec la sage prudence du montagnard, a décliné l'honneur de diriger l'enquête :

« Monsieur l'avocat général aurait souhaité que je suivisse la procédure que M. Dichat (1) est allé instruire ; mais, malgré l'agrément que j'y aurais trouvé en me rapprochant de vous, j'ai pensé qu'il n'était pas à propos, pouvant faire autrement, de m'exposer à se donner pour ennemis des *vaux riens* qui peuvent profiter du voisinage de nos domaines pour jouer quelque mauvais tour, et en conséquence, M. de St Bon (2) est allé à ma place. Ils seront vraisemblablement embarrassés de trouver des témoins, puisque l'on nous annonce que tous les habitants de Marigny se sont sauvés et il n'y est resté que les femmes et les enfants. Ces malheureux éprouveront déjà bien par là seul combien il est dangereux de violer les lois et de troubler la tranquillité publique.

« Je n'ai pas ouï dire au reste que le gouvernement eût aucun soupçon sur les gens de Rumilly. La chose d'ailleurs serait si absurde et si dénuée de vraisemblance qu'on ne pourrait du moins reconnaître que c'est une véritable imposture inventée par des ennemis de notre patrie. »

A lire les lettres du temps, il est ainsi facile de se convaincre que l'on vivait alors dans une anxiété incessante. Le feu couvait sous la cendre. Parfois, il paraissait éteint; le 21 août, le chevalier écrit à son père :

« Les nouvelles que l'on a reçues aujourd'hui des provinces sont bonnes, et il paraît que notre Savoie est

(1) M. Dichat de Toisinges, collègue de Joseph de Maistre et du chevalier de Juge au sénat de Savoie.

(2) Sénateur au sénat de Savoie, ancêtre de feu l'amiral de Saint-Bon, ministre de la marine du royaume d'Italie.

assez généralement tranquille. Il faut espérer que cet état se soutiendra : c'est là ce que nous devons principalement ambitionner (1). »

Mais bientôt de nouveaux points noirs apparaissaient à l'horizon. Dans le même mois, des troubles éclatent à Carouge (2). La disette sévit, le pain manque. La populace se rue certain jour sur un convoi de blé venant du territoire genevois et traversant en transit la ville savoyarde, sous la sauvegarde des passeports de l'Intendance, en conformité d'une convention du mois de juin précédent, aux termes de laquelle le Conseil de Genève mettait, à titre de prêt, à la disposition de la province de Carouge, une avance de 800 coupes de blé (3).

Joseph de Maistre est personnellement chargé d'aller, avec le chevalier de Juge, ouvrir une enquête. Le chevalier, cette fois, n'a pas de raison de se dérober...

« Une insurrection qui est arrivée à Carouge, écrit-il à la date du 31 août, exigeant le transport d'un magistrat sur les lieux pour faire la procédure, M. le comte Maistre (4) a été commis et il se trouve, par nos arran-

(1) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite à Jean-Denis de Juge.*

(2) Carouge était alors le chef-lieu d'une province du duché de Savoie.

(3) M. du Bois-Melly. — *Relations de la Cour de Sardaigne et de la République de Genève.*

(4) Joseph de Maistre, ainsi que nous l'avons déjà fait observer dans notre précédent ouvrage, n'a pris la particule qu'à son arrivée en Russie, comme ambassadeur du roi de Sardaigne et pour se conformer aux usages de la Cour. Dans toute la période antérieure, il s'appelait et signait *Maistre* ou le *comte Maistre*. Nous devrions donc, pour rester fidèle à l'exactitude orthographique et historique, l'appeler de ce nom ; mais il est passé à la postérité sous le nom de *de Maistre* et le lecteur nous excusera sans peine de nous oublier parfois à le désigner ainsi. *Maistre* tout court, préconisé par certains de ses biographes, n'est pas consacré par l'usage et *de Maistre* est, en somme, plus harmonieux. Le sens musical sera donc pour nous *et jus et norma loquendi*...

gements de bureau, que je ne puis me dispenser de l'accompagner dans cette corvée (1). »

Les deux amis, à leur passage à Rumilly, font un plantureux « petit dîner » chez le seigneur de Pieuliet et, avant de se remettre en chemin, prennent des forces pour aller démêler l'écheveau de toutes ces intrigues. On n'était plus au temps où de Maistre venait placidement tirer les cailles dans la plaine et pêcher les écrevisses le long des ruisseaux ombreux. L'agitation populaire, arrivée à la période aigüe, donnait de la besogne aux magistrats et les incitait à se départir de leur sage lenteur. On connaît la légende : un brave curé de Savoie avait un procès, mauvais sans doute, dont il ne voyait pas la fin ; comme il prêchait un jour sur la Passion, il s'écria soudain, dans un transport pathétique : « O mon doux Sauveur ! que n'avez-vous été jugé par notre respectable Sénat de Savoie ! de renvoi en renvoi, vous ne seriez pas mort sur la croix (2). »

Bon gré, mal gré, les graves sénateurs étaient obligés d'imprimer à la justice une allure conforme à celle des coups de tonnerre qui ébranlaient les échos. L'époque des remises et des longs sommeils était passée...

II

A Chambéry, la capitale du duché, régnait une effervescence qu'attisaient les excitations des démocrates, d'une part, et, de l'autre, une politique de bascule,

---

(1) Archives de Pieuliet. — *Lettre inédite à Jean-Denis de Juge.*

(2) M. Henry Bordeaux. — *Etude sur Joseph de Maistre.*

faite d'incohérences et de soubresauts, qui avait le don d'exaspérer de Maistre.

Les émigrés, qu'on appelait alors les « émigrans », ajoutaient encore aux difficultés de la situation ; le mouvement qui les avait amenés en Savoie, dès 1790, s'accentuait de plus en plus. La constitution civile du clergé, puis les mesures de rigueur prises contre les ecclésiastiques qui refusèrent de prêter serment à la nation, y poussaient des légions de lévites. Chaque jour, on voyait arriver des prêtres voyageant à pied, avec un petit sac noir sous le bras, des soutanes usées et des souliers éculés (1). Il y avait dans leurs rangs de hauts dignitaires, chanoines et vicaires généraux. En 1791, à la procession de la Fête-Dieu, une dizaine d'évêques suivaient le dais.

Mgr de Juigné, archevêque de Paris, était arrivé l'un des premiers et recevait l'hospitalité chez son allié, le marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean. Le cardinal Billiet raconte dans ses mémoires que, le jour de son départ, sa voiture fut reconnue dans la rue et poursuivie à coups de pierre par un groupe de patriotes. Le cocher, tout en fouettant ses chevaux à tour de bras, se retourna vers Sa Grandeur et lui dit : « Monseigneur, si cela dure, il y aura bientôt deux sièges vacants.... »

L'esprit ne perdait jamais ses droits à cette époque pourtant bien sombre. Si l'automédon de l'archevêque en faisait avec tant d'à-propos, on peut juger de la provision de jolis mots et de piquantes épigrammes qui se dépensait chaque jour dans les murs de la petite capitale où de Maistre se plaignait jadis de languir sous l'énorme poids du rien. Cette société élégante, frivole, souriait à la tempête et considérait son internement en

(1) Cardinal Billiet. — *Mémoires*.

Savoie comme une plaisante aventure du genre de celle de la marquise de Sabran, qui venait, la première, d'explorer les montagnes de la Suisse et de découvrir un nouveau monde, pour se reposer de ses cours de physique et de ses dissertations inspirées sur l'angle de réflexion (1).

Des princes du sang et les plus grandes familles de France habitaient alors Chambéry ou y passaient pour se rendre en Piémont, à Genève et dans les Treize-Cantons. Il y avait un jour dîner au château en l'honneur du fils du comte d'Artois ; une autre fois, soirée anglaise chez le marquis d'Yenne. La fine fleur des émigrés emplissait les salons savoyards de causeries étincelantes d'esprit, et le menuet en cadence faisait évoluer robes à paniers et habits à la française, comme aux beaux temps de Versailles et de Trianon. « Les princesses de Piémont, écrit le chevalier de Juge à la date du 10 mars 1791, partirent hier matin d'ici ; on dit qu'elles ont répandu pour environ 13000 livres, tant en aumônes qu'en générosités à la troupe qui a paradé et aux personnes qui les ont suivies. Leur table a été au compte de notre roi et elles doivent ainsi être à sa charge jusqu'à la sortie des états. Voilà encore un surcroît de dépenses pour nos états. »

Le comte de Narbonne (2) faisait partie de la suite des princesses, mais il ne séjourna à Chambéry qu'une nuit et reprit la route de Paris... « Les uns disent, ajoute le chevalier en se faisant l'écho des bruits de la

(1) M. H. Forneron. — *Histoire générale des émigrés*, t. I, page 34.

(2) Le comte de Narbonne-Lara, né à Calorno, dans le duché de Parme, en août 1755, mort à Cargan le 17 novembre 1813. Il avait pris goût aux maximes nouvelles dans la société de Mme Necker, où il connut Mme de Staël. Sans cesser d'être attaché à la monarchie, il voulait une constitution ; aussi, parmi les royalistes purs, était-il considéré comme patriote et passait-il auprès des jacobins pour aristocrate.

ville, qu'il a quitté les princesses pour aller rejoindre Mme de Staël, fille de Mme Necker, dont il est éperdument amoureux ; les autres, que notre cour, ayant su qu'il est ardent démocrate, a fait dire aux princesses qu'on ne serait pas bien aise de le voir arriver à Turin (1)... »

Maréchaux des camps et armées du roi, chevaliers de Saint-Louis, conseillers aux parlements, se mêlaient à une jeunesse brillante, spirituelle, avide de plaisirs, dévorant avec une généreuse insouciance les restes de son patrimoine, en attendant l'heure de déployer sur les champs de bataille un courage tout français, et, dans les plus terribles épreuves, une résignation toute chrétienne. Avec la désinvolture et la merveilleuse élasticité propres à leur caractère, les émigrés menaient joyeuse vie, donnaient des fêtes, arboraient triomphalement la cocarde blanche et, riant de tout de peur d'être obligés d'en pleurer, s'amusaient à composer de petits vers tels que cet impromptu inédit, dont Necker fut le héros :

Quand devant Dieu parut, saisi d'effroi,
Necker, toujours parlant de conscience,
Le Seigneur lui dit : « Réponds-moi,
« Necker, qu'as-tu fait de la France ?
— « J'ai laissé le peuple... sans roi,
« Et le royaume... sans finances. »

M. de Conzié, le vieil ami de Jean-Jacques, venait de mourir (2) ; mais il restait dans l'ancienne capitale une aristocratie distinguée, aimable, plus sérieuse, plus simple en ses goûts, plus solide en ses croyances que celle d'au-delà du Rhône, bien qu'en somme de la même famille et heureuse de l'accueillir à bras ouverts.

(1) Archives de Pieuliet. *Du 19 mars 1791. Le chevalier de Juge à son père.*

(2) Joseph-François de Conzié, comte des Charmettes, décédé le 9 mai 1780, à l'âge de 83 ans, fut inhumé dans l'église des Carmes.

Quand on parcourt les mémoires et les documents de l'époque, on se fait de Chambéry l'idée de ce qu'est de nos jours une de ces villes d'eaux où le *high life* se donne rendez-vous. Véritable kaléidoscope que la « liste des étrangers » d'alors ! Pèle-mèle y figurent, dans un désordre chatoyant, princes du sang et princes de l'Église, ducs et duchesses, marquis et marquises, hauts dignitaires ecclésiastiques et simples petits collets, présidents à mortier et fermiers généraux auxquels la politique a fait des loisirs, et toute une théorie de colonels, d'anciens députés, de chevaliers de Malte, de Saint-Jean-de-Jérusalem...

Les salons du gouverneur, ceux du marquis d'Allinges, du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, ceux des grandes dames de la colonie s'ouvraient, en ces années d'émigration, à cette société brillante. Les façades étonnées de la place Saint-Léger et de la Grande rue pouvaient voir défiler à cheval, en carrosse ou en chaises à porteurs, des personnages tels que le comte de la Tour d'Auvergne (1), lieutenant-général des armées, allié de celui qui allait devenir le *premier grenadier de France* ; le marquis de Gramont, duc de Caderousse, arrière-neveu de l'auteur des Mémoires (2) ; le bailli de Tulles de Villefranche, grand-prieur de Saint-Gilles ; le duc de la Trémoille (3), descendant du « Chevalier sans reproche » (4) ; le marquis de

(1) Messire Nicolas-François-Julie, comte de la Tour d'Auvergne « lieutenant des provinces d'Anjou, Saumur et Saumurois, seigneur de Vimars, Créqui et autres lieux ».

(2) Antoine de Gramont, le favori de Richelieu, né en 1604, mort en 1678.

(3) Charles-Jean-Bretagne-Godefroy de la Trémoille, duc et pair de France.

(4) Louis de la Trémoille, tué à la bataille de Pavie le 24 février 1525.

Montazet (1) et le comte de Charnailles (2), maréchaux des camps et armées du roi ; le marquis de Loyans (3), député de la noblesse aux Etats du Dauphiné; M. de Chateauvillars, conseiller au Parlement de Paris; le comte Descars (4), gentilhomme d'honneur de Monseigneur le comte d'Artois et colonel de son régiment de dragons ; le chevalier de Saint-Pons; le marquis et la marquise de Veyrac ; le comte de Tressan; l'abbé de Boideffre; le comte de la Pérouse (5), gentilhomme de la chambre du roi ; M. d'Arnault de Vitrolles (6), conseiller au Parlement d'Aix ; le comte de Bellegarde-Rustauky (7), inspecteur général de la cavalerie de l'électeur de Saxe ; Etienne de Bessuejouli de Roquelaure, « chevalier de Malte non profès », descendant du fameux duc dont les bouffonneries servirent de thème au *Momus français ;* le chevalier Apchon de Corjenon « chef d'escadre des armées navales de la marine française », neveu du vertueux archevêque d'Auch (8); le jeune marquis de Montaison, qui devait mourir à

(1) Charles de Malvin, marquis de Montazet.

(2) Antoine Courtois, comte de Charnailles.

(3) Armand-François de la Tour du Pin Montauban, marquis de Loyans, gouverneur de Montélimar.

(4) François-Nicolas-René de Pérusse, comte Descars.

(5) Jean-François-Régis de Bertrand, comte de la Pérouse.

(6) François-Alphonse d'Arnaud de Vitrolles.

(7) Maurice-Noël d'Entremont, comte de Bellegarde.

(8) Mgr Apchon, né en 1722, mort en 1783. A Auch, dans un incendie, il proposa cent, puis deux cents louis à celui qui délivrerait deux enfants qui allaient être la proie des flammes ; voyant que personne n'osait affronter le danger, il appliqua lui-même une échelle, entra par la fenêtre, alla chercher les deux pauvres petits dans les flammes et les rapporta sur ses épaules un instant avant que la maison ne s'écroulât.

Chambéry à la fleur de l'âge et tant d'autres disparus(1).

Jeunes ou vieux, en quelques années la mort, avec sa faux égalitaire, a supprimé les distances. « L'homme, a dit de Maistre, peut voir naître et mourir une rose : qui peut se flatter d'assister jamais au développement d'un chêne ? » Des hôtes du Chambéry d'alors, il ne reste que les froides mentions inscrites aux registres des presbytères (2) et les pierres tombales, aux inscriptions rongées par le temps, que le pied indifférent foule dans quelque cloître.

La dépouille mortelle de plusieurs d'entre eux a été ensevelie à l'église des Incurables (3), dans les caveaux

(1) Pour en citer encore quelques-uns : le comte de Mercy, « mestre de camp de cavalerie au service de France » ; la marquise de l'Etanduère ; la comtesse de Bellegarde, née de Beauvoir du Roure de Beaumont ; le marquis de Savigni et Etienne Gassot, anciens officiers aux gardes françaises ; la comtesse de Ligny, née de la Roche de Rambures ; l'abbé de la Myre Mory, vicaire général de Bourges ; le comte de Nonant de Roray Myre de Migieu, capitaine de cavalerie ; Agricole de Merle, marquis d'Ambert, colonel du régiment de la Royale marine ; le comte de Fontelle Sonnery, capitaine de dragons, chevalier d'honneur au parlement de Dijon ; le marquis de Lagarde ; le comte de Panisse ; le comte de Cressans ; la marquise de Montazet, née de la Roy ; le comte Charles de la Roy, major en second au régiment d'Aquitaine ; l'abbé Charles-Maurice de Barre, vicaire général du diocèse d'Alby ; Denis-Auguste de Beauvoir du Roure de Beaumont, comte de Brisan, baron des Etats généraux de la province du Languedoc et des Etats particuliers du Vivarais, ancien capitaine au régiment de Saint Simon ; M. et Mme Passerat de la Chapelle...

(2) Archives de la paroisse Saint-Léger. Registres des mariages, des baptêmes et des décès, 1790 à 1793. — Nous en devons la communication gracieuse à M. le chanoine Maréchal, curé, et à MM. les abbés Carle et Chabert, vicaires de la paroisse de Saint-François de Sales, à Chambéry.

(3) Ont été inhumés à l'église de l'hôpital des Incurables le comte de la Tour d'Auvergne, décédé le 12 décembre 1790 à l'âge d'environ 70 ans ; le conseiller d'Arnault de Vitrolles, décédé le 25 octobre 1791, à l'âge d'environ 54 ans ; Mme Passerat de la Chapelle, née de Fardet, décédée le 10 novembre 1791, à l'âge d'environ 33 ans ; le comte de Bellegarde Rustauky, décédé le 28 janvier 1792, à l'âge d'environ 48 ans ; au tombeau du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, le marquis de Montaison, décédé

du marquis d'Allinges et du marquis de Clermont-Mont-Saint-Jean, qui ont eu le privilège de leur donner sur la terre d'exil l'hospitalité de la dernière demeure, en attendant le réveil...

Tout ce monde était alors vivant, bien vivant, emplissant de ses éclats la paisible cité, narguant les indigènes, regrettant Paris et la grande vie de château, médisant de ce petit coin de province, étalant ses cocardes, brûlant de ferrailler avec les jacobins et donnant en somme beaucoup de tracas au roi de Sardaigne qui leur était évidemment sympathique, mais, de peur de se compromettre, ne voulait pas avoir l'air de s'en apparenter. « Nos gens vont en être détraqués », s'écriait le bon roi, qui, à Turin, se trouvait fort embarrassé de ses deux gendres, le comte d'Artois et le comte de Provence, et quelque peu dérangé dans ses habitudes patriarcales par la pétulance des jeunes Français qui les accompagnaient (1).

N'est-ce pas Voltaire qui a dit qu'un Français croit toujours qu'il doit donner le ton aux autres nations ? De là, cette propension à se mettre à l'aise chez les autres et à se croire supérieur à tous.

Les émigrés avaient transporté à l'étranger, avec l'entrain, l'esprit, le diable au corps, leurs qualités natives, ce travers particulier à notre race, d'ignorer l'étranger. « Aimable à son foyer, a dit quelqu'un qui les connaissait bien (2), le Français est odieux loin de chez lui. » Il en était ainsi des nouveaux hôtes qui venaient demander asile à la Savoie. Tout ce qui ne

---

le 12 février 1792, à l'âge d'environ 22 ans ; au tombeau du marquis d'Arvillard, le duc de la Trémoille, décédé le 10 mai 1792, à l'âge d'environ 50 ans.

(1) M. H. Forneron. — *Histoire générale des émigrés*, tome I, page 22.

(2) M. H. Forneron. — *Histoire générale des émigrés*, tome I, p. 373.

cadrait pas avec leurs us était décrété ridicule et servait de prétexte à des railleries spirituelles peut-être, mais blessantes pour le pays et ses habitants. Chambéry, à leurs yeux, ne valait pas le dernier des villages de France. Pas de ressources, pas de commerce ; des ruelles étroites, des allées borgnes, des escaliers malpropres, des appartements démodés. Les indigènes sont lourds : trop de Callot, pas assez de Greuze et de Lancret. Si les femmes y sont belles au dire de Jean-Jacques, elles s'habillent mal et en retard sur la mode de Paris. La cuisine eût encouru les anathèmes de Vatel. Les salons sont ennuyeux comme des cloîtres : on n'y prise point les petits vers, on n'y sacrifie pas la vérité ou les réputations à un joli mot. La famille y prime le monde : les époux y sont généralement fidèles ; les mères y nourrissent leurs enfants. Nobles, bourgeois et peuple se rencontrent fraternellement et dans la même communion sincère au pied des mêmes autels. Le plaisir n'y est point érigé en souveraine raison de l'existence...

Le philosophe des Charmettes y a fait peu d'adeptes bien que les Chambériens fussent aux premières loges pour recevoir les effusions du patriarche de la nature et de la sensibilité.

Que ce pauvre pays de Savoie est donc en retard !

Aussi bien les Savoyards étaient-ils traités comme un peuple dont l'éducation reste à faire. Les émigrés, venus en hôtes, se conduisaient en civilisateurs et en maîtres. Pas plus qu'à Hambourg, ils ne trouvent rien à approuver chez le brave habitant de la place Saint-Léger ; ils prennent le haut du pavé et encombrent les places, les rues et les lieux publics de l'étalage de leurs dernières splendeurs, en éclaboussant les « natifs ».

Dans les rues, on se montre la princesse de Conti, en superbes atours, suivie de laquais poudrés, portant

son chien sous le bras, « comme si elle eût été sous les ormes de Versailles et que les temps eussent été moins mauvais (1)... » Le peuple, au point de vue de ses intérêts matériels, n'avait, certes, pas à se plaindre de cette élégante invasion, qui donnait à l'industrie locale une activité et des bénéfices inattendus. Cependant, cette morgue de la part des nouveaux venus, leur facilité à se mettre à l'aise, une tendance à plaisanter sur les Savoyards, qui ont eu de tout temps l'épiderme un peu sensible, avaient rendu les cocardes blanches impopulaires ; la faveur avec laquelle les officiers piémontais, les « bleus », comme on les appelait alors, étaient reçus dans leurs salons, mécontentait aussi une portion de la noblesse et la haute bourgeoisie. De haut en bas, régnaient, chez les habitants, une gêne, une contrainte, un froissement péniblement comprimé, qui contrastaient avec l'aisance, la désinvolture et l'inconscience de la colonie.

« Bref, a dit un historien italien (2), l'ordre public était troublé de tous côtés. Les soldats des troupes royales étaient mal mis, parce qu'ils étaient très rustres; les officiers n'étaient pas plus considérés, tant à cause de leurs façons hautaines que parce qu'ils entretenaient des relations trop intimes avec la noblesse émigrée de France. Ceux-ci, d'autre part, se montraient très fiers et comme s'ils étaient chez eux, parlant à chacun avec impertinence. »

A Carouge, à Montmélian, à Turin, le gouvernement manquait d'énergie pour réprimer les troubles, alors qu'à Chambéry, fermant les yeux aux bravades et aux

(1) Marquis Trédicini de Saint-Séverin. — *Un Régiment provincial de Savoie en 1792.*

(2) Nicommède Bianchi. — *Histoire de la Monarchie piémontaise.* Vol. I, chap. IX.

maladresses des émigrés, n'osant même leur donner un judicieux conseil, il laissait mettre aux ceps devant un corps de garde et renvoyer, les cheveux coupés, à ses parents, une enfant de dix ans coupable d'avoir chanté le *Ça ira* (1).

III

Cet état de tension devait inévitablement provoquer une crise à la première occasion. Une goutte d'eau fit déborder la coupe. Un émigré deux fois veuf, âgé de soixante ans, épousait, le 17 mars 1791, une « jeune veuve française, riche, aimable et jolie (2) ». L'heureux époux était le marquis de Morfontaine (3); l'épouse vouée au sacrifice, la toute charmante marquise de Savigni (4).

La société des émigrés fut mise en branle par cette brillante union, où il y avait convenances, sinon d'âge, tout au moins de rang, de nom et de fortune. Le mariage fut pompeusement célébré à la cathédrale. Les époux eurent pour témoins le vicomte de la Vienne et le comte de Charnailles, maréchal de camp des armées

(1) Bibliothèque de l'Académie de Savoie. — *Adresse de la Société Allobroge des Amis de la Liberté et de l'Egalité, séants à Chambéry, aux Savoisiens.*

(2) Archives de M. Albert Metzger. — *Journal de la Cour et de la ville nº 29, du mardi 29 mars 1791.*

(3) « Haut et puissant seigneur Louis Le Pelletier, marquis de Montmeillar, Pluilly, Morfontaine et autres lieux, veuf en premières noces de Catherine Charlotte de Claul de la Chabraire et en secondes noces de Françoise Elisabette Suzanne de la Cropte de Bourjac. »

Registres de la paroisse Saint-Léger, 17 mars 1791. — *Document inédit.*

(4) « Catherine Adélaïde, des comtes de Nonant, veuve de haut et puissant seigneur Anthelme Michel Laurent de Méjine, marquis de Savigni. »

du roi de France. Il y eut réception dans l'appartement de la nouvelle marquise de Morfontaine.

Illusion des derniers beaux jours ! Les garde-robes installées dans ce camp volant de l'exil, étalaient ce soir-là toutes leurs richesses : le point de Venise, les diamants des entours de la couronne, les coiffures poudrées à dômes étincelants de pierreries, les culottes de soie, les épées à poignées ciselées s'y mariaient dans un élégant tumulte, au sein d'une atmosphère parfumée.

Les fins propos allaient leur train ; le champagne pétillait dans les verres ; les physionomies étaient rayonnantes et, dans un coin du salon, marquis et vieux parlementaires échangeaient mystérieusement, entre deux prises puisées dans la tabatière à miniature, les dernières nouvelles de M. le prince de Condé. Bonnes nouvelles ! d'honneur, dans quinze jours, l'hydre de la Révolution sera terrassée et l'exil dans ces misérables montagnes aura pris fin...

Mais, pendant que les gens de qualité dansaient le menuet, le peuple, qui ne perd jamais ses droits et qui tient, lui aussi, à ses usages, voulut donner un charivari aux veufs remariés. En temps ordinaire, l'incident eût passé inaperçu ; la noblesse, familière avec le peuple dont elle était aimée, eût fermé les yeux ou se fût bouché les oreilles ; au besoin même, elle eût abreuvé les tapageurs. Les crécelles ayant fait leur office, chacun fût rentré chez soi comme dans la chanson de Marlborough... Mais, à une pareille heure, la sérénade tombait mal. Les émigrés le prirent de haut avec les habitants ; ils affectèrent à cette occasion d'arborer d'énormes cocardes blanches et arpentèrent la rue des Cabornes avec des airs provocateurs, « armés de grands sabres et laissant voir des pistolets dans leurs poches. »

« Cette bravade, écrit le chevalier de Juge, irrita le peuple à un point inconcevable; la foule se mit à crier:

« *A bas la cocarde blanche ! les aristocrates à la lanterne !* » Les Français tirèrent leurs sabres et voulurent tomber sur les crieurs ; mais aussitôt ils furent assaillis à coups de pierre et de bâton, et ils n'eurent que le temps, après avoir été bien maltraités, de se précipiter dans le corps de garde le plus voisin. Le peuple voulait forcer ce corps de garde pour les saisir ; mais la garde qui avait été doublée par précaution fit bonne contenance et pendant ce temps, l'on eut le loisir de faire avancer tout le régiment de Saluces et celui de Savoye cavalerie, qui se rangèrent en ordre de bataille au devant du corps de garde et tout le long de la place St Léger. »

Cette place n'est, en somme, qu'une rue, plus large que les autres, à laquelle aboutissent une série d'allées étroites et tortueuses dont l'accès est interdit à la cavalerie et qui se prêtent merveilleusement à la « guerre des rues ». La foule s'y réfugie et continue à tirer des pierres sur la troupe. Le gouverneur, mandé en toute hâte, veut haranguer les manifestants ; on lui répond par des huées et de nouveaux cris de *A la lanterne!* Sur son ordre, des piquets de fantassins cernent et font évacuer « le Grand Caffé d'où partaient les principaux cris ». La cavalerie exécute des charges dans les rues « en distribuant des coups de sabre à tort et à travers. » Des allées, elle est prise en écharpe par une grêle de pierres. Des fenêtres, on lui jette de l'eau chaude, et « même autre chose », ajoute avec un soupir le chevalier scandalisé... Le major de la Guidarra reçoit un coup de pierre à la tête ; un officier de Saluces est grièvement blessé à la jambe ; d'autres, militaires et bourgeois, récoltent dans la bagarre « de violentes contusions. » A deux heures du matin seulement, l'ordre est rétabli. Les honnêtes gens passent le reste de la nuit « dans la crainte et les angoisses ».

Le lendemain, le gouverneur affolé ordonnait aux émigrés « de quitter leurs grandes cocardes » et le « corps de la ville » faisait afficher une proclamation invitant la population au calme et au respect des lois de l'hospitalité, en engageant les bons Chambériens ayant charge d'âmes « à surveiller leurs enfants et leurs domestiques ».

« Dieu veuille, dit mélancoliquement le chevalier, que tout le mal s'en tienne à ce qui s'est fait et que tout cela ne soit pas soufflé par des Français qui agissent par dessous-main. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la populace est montée à un point excessif, sans que, cependant, elle ait lieu de se plaindre du gouvernement qui use assez de douceur envers elle. On a dépêché des estafettes à Turin et l'on s'attend que la réponse sera un envoi de troupes considérables. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cela va affliger notre brave roy qui est déjà, dit-on, dans un état de dépérissement très-alarmant. Il est bien malheureux pour les gens qui aiment la tranquillité de la voir ainsi troublée par des esprits turbulents (1)... »

Le chevalier avait vu juste. Le peuple de Chambéry, — bien qu'agacé par l'outrecuidance de ses hôtes et troublé dans ses ébats, — ne se fût pas, sans doute,

(1) Le récit inédit du chevalier de Juge concorde, dans ses points essentiels, avec les documents officiels de l'époque, en rectifiant la date jusqu'ici acceptée. « Le 19 mars 1791, — dit M. du Bois-Melly, — l'antipathie du populaire contre les émigrés en séjour à Chambéry, se manifesta à l'occasion d'une fête célébrée par la noblesse (avec trop d'apparat peut-être), pour le mariage d'une fille de qualité. On siffla les invités sortant de leur brillante réunion, on accueillit par des huées ceux d'entre eux qui avaient pris les insignes des royalistes ; puis, au cri de « *à bas la cocarde blanche !* » on leur donna la chasse de tous les côtés. Cependant, le commandant de Chambéry envoyait l'ordre à la troupe d'intervenir, un escadron de cavalerie et une compagnie de grenadiers chargeaient la foule amassée sur la place ou réfugiée dans le « Grand café. » Les factieux se dispersaient alors au cri de *sauve qui peut !* devant la force armée et avant la fin de la nuit l'ordre

porté lui-même à de pareilles extrémités si des agents excitateurs n'eussent attisé le feu... Quoiqu'il en soit, l'émeute fit grand bruit dans toute la France. La presse de Paris s'en empara. *Le Journal de la Cour et de la ville* en contenait, dans son numéro du 29 mars, une relation détaillée.

Il en résulte que les Jacobins avaient des affiliés jusque parmi les gens au service des émigrés; ceux-là même étaient les complices de l'émeute qui, sous la livrée et en culottes courtes, complétaient le décor aristocratique du salon de la jeune marquise et annonçaient, d'une voix retentissante, à l'entrée, les grands noms de l'armorial... « Les domestiques de plusieurs Français réfugiés à Chambéry, dévoués au club de la propagande, s'assemblèrent dans un café pour délibérer sur les moyens d'occasionner une insurrection contre leurs maîtres; soutenus par quelques ambassadeurs du club des Jacobins, ils imaginèrent de persuader au peuple de faire quitter la petite cocarde blanche que portaient les Français, avec la permission du gouvernement. Plusieurs jeunes chevaliers, instruits du projet par quelques fidèles serviteurs, au lieu de petites cocardes de basin, mirent à leurs chapeaux de très grandes cocardes en ruban et affectèrent de se montrer partout. Les passions profitèrent de cette nouvelle circonstance pour effrayer le peuple et n'attendirent que le moment

---

public était rétabli dans la ville. Mais, depuis ce jour, on entendait fréquemment murmurer dans les groupes des mécontents : « *Les Bleus* (soit les soldats piémontais) *sont trop enclins à appuyer ceux qui portent la cocarde blanche, nous finirons par chasser les uns et les autres.* »

Rapport du commandant de la Tour. — 19 mars 1791.

Mémoire au sujet de la procédure du comte de Langosco. — 7 mai 1791.

Nicommède Bianchi. — *Histoire de la monarchie piémontaise*, vol. I, chapitre IX.

Du Bois-Melly. — *Des relations de la Cour de Sardaigne*, p. 288.

favorable pour remplir leur mission ; il se présenta le 17 au soir (1)...

La feuille parisienne conte la bagarre, non sans omettre ce piquant détail que, parmi les personnes arrêtées, se trouvaient « une charmante soubrette française » et « un avocat de Chambéry » violemment soupçonné d'être à la tête de cette insurrection.

Et comme l'usage veut qu'en France tout finisse par des chansons, la feuille parisienne, après avoir publié deux décrets comminatoires, rendus contre le roi, et des « nouvelles positives de M. le prince de Condé », termine par la facétie suivante :

« L'on disait à Mir... (2). De quel droit avez-vous eu le front de vous ériger en convention nationale, de brûler vos cahiers, d'être réfractaire à vos mandats d'attenter à la fois au trône et à l'autel, etc., etc. ? L'immortel répondit, d'un ton tragique, comme Mahomet :

« Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins
« A sur l'esprit grossier des vulgaires humains. »

Ainsi la vieille société saluait par des traits d'esprit les coups de tonnerre précurseurs de la tempête ; elle croyait à une simple bourrasque et se réfugiait gaiement sous les avant-toits des pays voisins pour laisser passer la pluie et revenir le beau temps. Au-delà du Rhône, un inconnu veillait... On eût dit le gardien du phare dont parle le poète : la mer est cachée à sa vue, au sein des ténèbres de la nuit ; mais, en l'entendant mugir, il devine, au large, les barques que les flots courroucés vont jeter contre les récifs comme des fétus de paille.

---

(1) Archives de M. Albert Metzger. — *Journal de la Cour et de la Ville*. N° 29, du mardi 29 mars 1791. — *Précis de l'insurrection qui s'est manifestée à Chambéry*.

(2) Mirabeau.

Tel le magistrat savoyard dans la solitude de ses méditations. Sa vue perçante devinait les flots qui déferlaient, avec une violence croissante, sur les rivages du vieux monde ; il apercevait ballotées, prêtes à être englouties, les institutions séculaires de la patrie de ses rêves et il allait jeter, mais en vain, le cri d'alarme pour protéger tout au moins le petit pays où jadis l'avait laissé tomber « Dame Nature, le portant dans son tablier de Nice en France et faisant un faux pas sur les Alpes, bien excusable de la part d'une femme âgée... »

CHAPITRE II

LES DEUX RIVES DU RHONE

Pourquoi de Maistre prend-il tant d'intérêt aux événements de France ? — Coup d'œil rétrospectif. — Ses origines paternelles et maternelles. — Le Bugey. — Son annexion à la France. — Régime financier des deux pays. — Le curé de Champ d'Or. — Gentilhomme de Savoie propriétaire en Bugey. — Premier mémoire diplomatique de Joseph de Maistre. — Les troubles du collège. — Service d'informations. — La propagande jacobine dévisagée par le sénateur savoyard. — L'invasion. — Le devoir avant tout.

I

Les événements de France dont la Savoie subissait la répercussion avaient ainsi, au pied des Alpes, un observateur particulièrement attentif; tout ce qui venait d'au delà du Rhône avait le don de l'électriser, de le passionner, comme s'il eut été lui-même un citoyen du grand pays où la Révolution venait d'éclater.

Phénomène étrange ! les pages peut-être les plus belles, les plus judicieuses et les plus vraies sur la France d'alors ont été écrites par un étranger. L'écrivain la maudit et on sent qu'il l'aime. Il la combat et il fait des vœux pour elle. Il la répudie et il ne peut s'empêcher de l'admirer. Cet étranger, à vrai dire, n'en est pas un : c'est un Français inconscient, un émigré de l'extérieur dans les veines duquel coule du vrai sang de France et ce sang lui vient à la fois de son père, un enfant de Provence, et de sa mère, une fille du Bugey.

En 1789, Joseph de Maistre occupait à Chambéry le siège de sénateur au sénat de Savoie et avait atteint sa trente-cinquième année. Sa jeunesse s'était écoulée laborieuse et paisible, dans l'enceinte de sa ville natale; mais ses relations avec le royaume de France, sa patrie d'origine, n'avaient jamais été interrompues. Plus d'une fois, il en empruntait le territoire pour aller à Nice, où son père, le président Maistre, était né, ou pour en revenir.

« Je supplie Votre Excellence, écrivait-il en 1778 au grand chancelier de Sardaigne (1) de vouloir bien m'obtenir de S. M. l'agrément de me rendre en Savoie par la France. Ce chemin, quoiqu'un peu plus long, est néanmoins beaucoup plus commode que celui du Piémont; il est, d'ailleurs, le seul praticable pour mon compagnon de voyage, M. le chevalier d'Acchiardi à qui une santé délicate et mal affermie ne permet point de s'exposer dans cette saison au froid des Alpes... » Pour retrouver la chaleur, de Maistre avait besoin de fouler le sol de France : du côté des grandes barrières qui fermaient l'horizon au levant, le « soufre de Provence » ne rencontrait que des glaciers (2).

La mère de Joseph de Maistre, Christine Demotz, appartenait à une vieille famille originaire du Bugey, « alternativement domiciliée en France et en Savoie et jouissant de la noblesse depuis près de trois siècles : elle était alliée à diverses maisons de Bresse et de Bourgogne, notamment aux Montluel (3). » Une Bernardine de Montluel était la bisaïeule maternelle du comte.

Le Bugey avait été donné en 1076 au comte Amédée II par son beau-frère, l'empereur Henri IV, si célèbre

(1) Le garde des sceaux, ministre de la justice.

(2) Archives d'Etat de Turin. — *Lettre inédite du 19 septembre 1778.*

(3) Archives d'État de Turin. — *Mémoire inédit du comte Maistre.*

dans l'histoire par ses démêlés avec le pape Grégoire VII, dont il avait encouru les anathèmes au sujet de la grave question des investitures. Il allait à Rome implorer son pardon; et comme prix de son passage à travers le petit comté de Savoie, Amédée II, habile à tirer parti du moindre avantage, sut obtenir du puissant monarque cette jolie province, détachée du royaume de Bourgogne, et qui, durant plus de cinq siècles, fit partie des possessions de la maison de Savoie.

Un autre Henri IV, — le Béarnais, — devait la conquérir à la France. Ce fut au terme de la mémorable campagne où Lesdiguières rencontrait, en Charles-Emmanuel Ier, un adversaire digne de lui : grâce à eux, ces vallées et ces cols, où nos chasseurs alpins évoluent de nos jours professent, un cours de tactique défensive dont le temps n'a point affaibli la portée... Ici déjà, la papauté, arbitre séculaire des différends internationaux et intersociaux, vint jeter le rameau d'olivier entre les deux armées. Sur la médiation du pape Clément VII, Henri IV et Charles-Emmanuel signèrent, le 17 janvier 1601, le traité de Lyon, aux termes duquel le marquisat de Saluces resta tout entier à la maison de Savoie; mais au prix de la Bresse, du Bugey, du Valromey et du pays de Gex. La maison de Savoie faisait, une fois de plus, une bonne affaire. On railla bien le duc d'avoir échangé ses gentilshommes bressans contre moitié moins de paysans piémontais. Lesdiguières était peut-être mieux dans le vrai lorsqu'il prononça à cette occasion le mot historique : « Le roi de France a fait une paix de marchand ; le duc de Savoie, une paix de prince. »

Le traité de Lyon fut, en effet, le point de départ des destinées nouvelles de la maison de Savoie. De ce jour, la Savoie n'était plus qu'une colonie ; la métropole se trouvait définitivement transportée de l'autre côté

des Alpes. L'équilibre était rompu entre les possessions d'en deçà et d'au delà des monts ; l'ambition des ducs allait se porter du côté des plaines lombardes pour s'étendre, de proche en proche, jusqu'à l'extrémité de la péninsule italique. Le traité de Lyon contenait en germe le royaume d'Italie. Lesdiguières avait raison : c'était bien une paix de prince que le duc avait signée... Était-ce bien pour la France une paix de marchand, puisque l'annexion du Bugey devait fatalement amener, tôt ou tard, celle de la Savoie et lui assurer ainsi sa frontière naturelle du côté des Alpes ?...

Bien que le Bugey fût entré, pour n'en plus sortir, dans le giron de la nationalité française, les événements ne purent rompre les liens qui l'unissaient à la Savoie. Mêmes origines, mêmes souvenirs, même histoire, mêmes mœurs, même langue. Ici, la largeur d'un fleuve les séparait à peine ; là, la frontière était idéale, comme de nos jours entre la France et l'Alsace-Lorraine. Plus idéale encore et surtout plus douce à franchir ; car une barrière de fer ne s'élevait d'aucun côté pour comprimer les élans des deux peuples-frères et le Pont de Beauvoisin, qui les séparait, était comme la chaîne qui les tenait unis. Bugey et Savoie avaient longtemps formé une même famille ; des alliances étaient contractées; des Savoyards demeuraient propriétaires en Bugey, des habitants du Bugey, en Savoie.

De là, des relations constantes, comme aussi des conflits d'intérêts et de législations, des problèmes de droit international qui, plus d'une fois, nécessitèrent des négociations diplomatiques entre les deux pays et donnèrent lieu à des conventions interprétatives. (1)

(1) La principale fut le traité de Turin du 24 mars 1700, qui précéda d'un siècle, jour pour jour, l'acte mémorable par lequel Victor-Emmanuel II céda la Savoie et le comté de Nice à la France. Cet instrument modifia le

Joseph de Maistre éut, pour son propre compte, à défendre les droits acquis des gentilshommes de Savoie, assimilés en Bugey aux gentilshommes de France, et il le fit en jurisconsulte consommé, possédant à fond les traités intervenus entre les deux puissances et les lois qui les régissaient.

Depuis l'annexion de 1601, la Savoie, demeurée sous le sceptre de ses anciens princes, tout en souffrant du défaut d'équilibre que l'agrandissement des possessions d'outre-mont avait créé, vivait heureuse dans sa pauvreté et ne demandait pas à changer de régime. La meilleure des républiques, pour de Maistre, est la monarchie absolue aux mains d'un bon père de famille : la maison de Savoie avait su réaliser cet idéal.

« Les Français, dit-il (1), ont trouvé dans cette Savoie qu'ils ont envahie, ce qu'ils n'ont jamais possédé chez eux, une imposition territoriale assise sur ses véritables bases et calculée avec toute la sagesse dont une telle opération était susceptible.

« Tout le sol de la Savoie fut estimé, lorsqu'on exécuta ce grand travail, il y a soixante ans environ, comme on estime dans les tribunaux un jardin, dont la valeur serait l'objet d'un procès. L'attention fut portée

---

traité de 1601 et régla ainsi les limites des deux pays sur toute l'étendue de la ligne frontière :

« Les enclaves de part et d'autre sont supprimées. Le Rhône redevient comme autrefois la limite naturelle, par le milieu de son plus grand cours, du confluent de l'Arve à celui du Guiers ; de ce point, la ligne frontière remonte le Guiers par le milieu de son lit jusqu'à la source du Guiers vif, passe par le sommet du Mont Granier, la croix du Col de Frain et le ruisseau qui en descend à l'Isère, pour suivre le torrent de Bréda jusqu'à l'extrémite du Val de Saint Hugon. A travers les Alpes, la ligne de partage des eaux devient la ligne frontière (*). »

(*) Recueil de Bailly, page 509. Recueil de Jolly, page 861. V. de Saint Genix. *Histoire de Savoie*, tome II, page 83.

(1) Œuvres complètes de J. de Maistre, t. VII. — *Lettres d'un royaliste savoisien*.

au point qu'une étendue de terrain de vingt toises carrées, que vous appelez *journal* (1), fut souvent divisée en deux ou trois portions qui reçurent des estimations inégales, parce qu'on les trouva d'inégale bonté.

« L'autorité, sentant fort bien que les avances de l'agriculture ne sont pas disponibles, ne fit asseoir l'impôt que sur le *produit net* (2), dont elle se réserva le cinquième ; mais cette portion ne fut pas calculée sévèrement à beaucoup près, et, comme elle fut fixée en valeur numéraire, elle n'arrivait guère dans ces derniers temps qu'au douzième du revenu net.

« Tout le sol de la Savoie fut encore mesuré et représenté par des cartes topographiques (3) de la plus grande exactitude ; chaque commune possède la sienne. Là, toutes les propriétés particulières sont tracées fidèlement suivant leur véritable étendue et figure, sur l'échelle commune, pour tout le duché, d'une demi-ligne par toise. Chaque *portrait* de ces différentes propriétés porte sur la carte un numéro invariable, qui devient, pour ainsi dire, le nom de cette portion de terre. Le cadastre réunit tous ces numéros à côté des noms des propriétaires rangés en colonnes alphabétiques ; deux colonnes parallèles expriment l'étendue de chaque

(1) La superficie exacte de cette mesure ancienne correspond à 29 ares, 48 centiares

(2) De Maistre fait observer que cette expression de *produit* ou de *revenu net*, qui a si fort retenti depuis lui dans les écrits des économistes, apparaissait déjà, comme base d'un système d'imposition, dans l'édit de la *Péréquation* du Roi Charles-Emmanuel, « qui ne se doutait guère de l'existence de frère *Quesnay* et compagnie. Cet édit est du mois de novembre 1738. »

(3) Ces cartes étaient et sont encore connues sous le nom de *mappes*. Elles avaient été faites avec un si grand soin que, d'après la jurisprudence du Sénat de Savoie continuée, depuis l'annexion de 1860, par la Cour d'appel de Chambéry, l'inscription au cadastre de 1738 forme, en faveur des ayants droit et successeurs du titulaire primitif, présomption légale de propriété.

pièce en *journaux*, *toises* et *pieds*, et l'impôt qu'elle supporte, en *livres*, *sous* et *deniers*. Un second livre reprend tous ces nombres et les classe par ordre numérique ; un troisième enfin, malheureusement fort négligé, marque tous les changements des propriétés.

« Cherchez quelque chose de mieux, ou peut-être même d'aussi bon, en Europe. On parlait sur l'impôt territorial en France pendant que nous agissions ; et c'est bien nos souverains qui pouvaient dire de ces dissertateurs élégants comme le sculpteur de Plutarque: *Ce qu'ils ont dit, nous le ferons*, ou, pour mieux dire, *nous l'avons fait depuis longtemps.* »

Le fait est que, suivant l'observation de Joseph de Maistre, les sujets du roi de Sardaigne étaient bien « le peuple le moins imposé de l'univers », celui chez lequel un profond esprit de modération et de justice distributive présidait à la répartition des charges. Les privilèges pécuniaires du clergé et de la noblesse se réduisaient à peu de chose. Ce que l'on appelait l'*ancien patrimoine de l'Eglise* (1) jouissait bien de l'exemption des impôts ; mais cette exemption ne se montait qu'à la somme de trente mille livres (2) sur toute la Savoie et, dans les dernières années qui précédèrent la Révolution, le roi l'avait réduite au tiers : c'était un acheminement vers la suppression complète.

Quant aux biens féodaux, l'exemption n'était que de vingt-deux mille livres ; les *cavalcades* et autres devoirs

(1) On appelait ainsi les biens que l'Eglise possédait en 1564, date de l'édit d'Emmanuel-Philibert qui commença à gêner les acquisitions des gens de main-morte, mais seulement sous le rapport féodal.

(2) La valeur intrinsèque de la *livre de Savoie* et celle de la *livre tournois* étaient entre elles, à très peu de chose près, dans la proportion de six à cinq ; en sorte que le louis de France ne valait que vingt livres de Savoie ou plus exactement vingt livres, six deniers.

du fief la compensaient largement et, pas plus, d'ailleurs, que l'ancien patrimoine de l'Église, ces biens n'étaient exempts des impositions, fixées pour les dépenses publiques, dont ils étaient appelés à profiter.

L'imposition répartie ne donnait que sept sous par *journal ;* le terrain le plus précieux n'en donnait que cinquante. Et c'est encore à cette somme que s'élevait la quote-part de chaque habitant, si l'on divisait le capital de la taille par le nombre de têtes. Tous les autres impôts réunis à la taille ne formaient en Savoie qu'un dividende de six livres par tête, qui descendit à cinq livres depuis la réduction du prix du sel.

Ces impôts accessoires consistaient tout d'abord en un *impôt indirect* sur certaines consommations, impôt qui ne frappait, d'ailleurs, aucun objet de première nécessité, sauf le sel dont le prix était fort léger et qui, avec le tabac, le plomb, la poudre et le papier timbré, faisait partie du monopole de l'État. Il y avait ensuite l'impôt sur l'enregistrement des actes publics et sur les jugements. Et c'était tout.

Le recouvrement de ces divers *tributs* se faisait sans la moindre difficulté, grâce à un petit nombre de fonctionnaires aussi zélés que modestes étaient leurs ambitions et leurs appointements. La plaie moderne du *fonctionnarisme* et des gros traitements n'avait pas encore fait son apparition dans l'État, pas plus que le phylloxéra, dans les vignes, et de Maistre pouvait s'extasier sur la perfection de ce qu'il appelait « la grande machine des finances », l'aisance et la prestesse des recouvrements, l'économie merveilleuse des régies et l'exactitude rigoureuse de sa comptabilité. C'était bien vraiment, — suivant sa saisissante image, — « une force mécanique qui pompait l'impôt et le versait dans les coffres du roi. »

Dès 1762, Charles-Emmanuel III, ce grand petit roi

auquel Gibbon a rendu hommage (1), avait pourvu à l'affranchissement des personnes. En 1771, il entreprenait courageusement la libération des terres par le célèbre édit du 1er décembre. Son successeur (2), Victor-Amédée III, avait mis à l'étude un projet de rachat des dîmes. En attendant, aucun emploi civil, militaire ou administratif, n'était entaché de vénalité. Pas de survivance, pas de fidéicommis. Suivant le mot de Joseph de Maistre, la Révolution en Savoie n'avait pas sa raison d'être, puisque le souverain avait eu la sagesse de tâter le pouls à l'opinion et de satisfaire sans secousse « et à petit bruit » les revendications légitimes de son peuple. « Les premiers cris de la France qui obtinrent quelque faveur en Europe, — dit le fidèle serviteur (3), — portaient sur les privilèges pécuniaires des deux premiers ordres de l'Etat; sur le despotisme des ministres dont elle demandait la responsabilité; sur la vénalité des charges civiles et militaires devenues le patrimoine de quelques familles. Aucun de ces abus n'existait parmi nous. »

Les deux pays, à vrai dire, ne pouvaient être comparés sous le rapport de l'importance, des ressources et des besoins; mais les principes d'une bonne administration des finances ne s'appliquent-ils pas à tous les peuples, petits ou grands ?

En France, les impôts, inégalement répartis et pesant en majeure partie sur le peuple, étaient beaucoup plus

(1) « Je fus présenté, — dit-il dans ses *Mémoires*, — à Sa Majesté sarde Charles-Emmanuel qui, après l'incomparable Frédéric, tient le premier rang *(proximus lungo tamen intervallo)* parmi les souverains de l'Europe. »

(2) Charles-Emmanuel était mort le 19 février 1773, après un règne de quarante-deux ans et demi.

(3) Œuvres complètes de J. de Maistre, tome VII. — *Lettres d'un royaliste savoisien.*

lourds, plus vexatoires et plus compliqués. Necker venait d'en faire le dénombrement et la critique dans un ouvrage qui eut son heure de célébrité (1).

De Maistre pouvait faire la comparaison puisque, tout en étant sujet sarde, il avait une portion de son cœur en France et les yeux constamment tournés vers la rive droite du Rhône.

Il y comptait de nombreux amis, spécialement dans la noblesse du Bugey, et il ne rencontrait pas en eux l'esprit de dénigrement ni la jalousie mesquine dont plus d'une fois il se plaint, dans ses lettres intimes, de la part de ses compatriotes de Savoie. Le sentiment d'égalité, a dit un moraliste, n'est qu'une déjection de l'envie. En deçà du Rhône, Maistre était jalousé parce qu'il sortait de l'ornière; au-delà, il était apprécié à sa véritable valeur parce qu'il ne portait ombrage à personne. Quoi d'étonnant à ce que, tout en se défendant d'être Français, de Maistre se sentit incessamment attiré vers la France ?

Il y avait, d'ailleurs, des intérêts. Là était né et avait vécu un de ses oncles, Messire Guillaume-François Demotz, prêtre du diocèse de Belley, ancien curé de Champ-d'Or ; durant les dernières années de sa vie, il s'était retiré dans un petit domaine qu'il possédait à Talissieu. L'oncle avait pour le neveu une prédilection marquée. Chaque année, aux vacances, de Maistre allait faire une tournée familiale dans le Petit et le Grand Bugey : à la Bauche, chez les Perrin (2), à Saint-Genis chez les Roze (3). De là, il n'avait plus que le Rhône

(1) *De l'Administration des finances de la France.*

(2) Le comte Perrin d'Avressieux avait épousé une sœur de la présidente Maistre.

(3) Vieille famille de robe, à laquelle appartenait le chevalier Roze, collègue de Joseph de Maistre au Sénat, grand admirateur du futur grand homme... et de l'antiquité romaine. Ce personnage, fort attachant par son originalité, a occupé une large place dans la jeunesse du comte.

à traverser pour rendre visite au vieil ecclésiastique, très ferré en théologie, possédant une superbe bibliothèque et qui n'avait pas de plus grand bonheur que de discuter à perte de vue avec son neveu préféré. Il en fit son héritier : le testament est du 27 octobre 1778. L'abbé mourut le 27 juillet 1781 (1).

Devenu propriétaire d'une terre française, le nouveau châtelain de Talissieu fut imposé des vingtièmes, malgré sa qualité de gentilhomme et les stipulations du traité du 27 mars 1760. Vainement il réclama auprès de l'intendant de Bourgogne : celui-ci persista à exiger l'impôt. De Maistre dut le payer cinq années durant ; mais il n'était pas homme à se courber sous une injustice, à abandonner un droit. La question devenait pour lui une sorte de point d'honneur. Il n'eût pas voulu, par son exemple et sa soumission, compromettre les privilèges de la caste à laquelle il appartenait et, d'autre part, avec son activité dévorante et sa soif de généralisation, il n'était pas fâché de faire un traité *ex professo* sur la matière. C'est, en effet, le propre de son génie qu'il élargit et agrandit tout ce à quoi il touche. Il enseigne, il catéchise, il dogmatise, même à propos de *taille* et de *capitation*. S'il aborde un sujet, il le creuse, le fouille, l'épuise de telle façon qu'après lui il n'y a plus rien à en tirer.

Tel est son mémoire au roi, sur la situation au point de vue de l'impôt, des gentilshommes savoyards propriétaires en Bresse et en Bugey (2). C'est une savante

(1) Archives d'Etat de Turin. *Mémoires du comte Maistre.* — *Document inédit.*

(2) « *Mémoire pour le comte Joseph Maistre, avocat général, substitut au Sénat de Savoie, possesseur de quelques biens fonds dans la province du Bugey, pour raison desquels il demande d'être exempté de toute imposition en conformité des traités.* »

Ce mémoire inédit est déposé aux Archives d'État de Turin.

consultation de droit international ; l'auteur y fait admirer, sous une face nouvelle, la netteté de son esprit, la profondeur et la variété de ses connaissances.

De Maistre avait vu juste : la question soulevée par lui était placée sur son véritable terrain. Il s'agissait d'un de ces privilèges dont un gouvernement ne peut, sans abdiquer, abandonner la défense. Le cabinet de Turin entra en négociations avec celui de Sa Majesté Très Chrétienne ; et il faut croire que l'argumentation du magistrat savoyard parut sans réplique, car le châtelain de Talissieu fut remboursé de toutes les annuités par lui payées et déchargé de tout impôt à l'avenir.

De Maistre nous l'apprend lui-même, quatre ans plus tard. Le même litige se présentait de nouveau, mais sous un caractère plus général et à une époque autrement tourmentée. C'était à l'aurore de la Révolution, au lendemain de la nuit du 4 août 1789 : dans un généreux élan, les membres du clergé avaient déclaré renoncer à la dîme, ceux de la noblesse à tout ce qui leur restait des droits féodaux, ceux du tiers-état aux privilèges des villes et des corporations. L'assemblée constituante venait de décerner à Louis XVI le titre de *Restaurateur de la liberté française*.

Qu'allaient devenir, en face de cet ordre de choses, les traités de 1601 et de 1760 ? Le principe de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt était-il opposable aux contribuables non citoyens ? Quelle serait, spécialement, la situation des gentilshommes de Savoie, propriétaires dans les anciennes possessions de leurs princes, en Bresse, en Bugey, dans le pays de Gex ? De Maistre, pour répondre à ces questions brûlantes, tailla une fois de plus sa plume des grands jours (1) ;

(1) Archives d'état de Turin. — *Mémoire présenté au Roi par les gentilshommes de Savoie qui possèdent des terres dans les provinces de Bugey,*

mais il fut cette fois moins heureux dans ses négociations. Le gouvernement français n'eut cure des protestations de la noblesse de Savoie. L'impôt fut maintenu ; bientôt d'ailleurs la confiscation devait suivre, moyen commode d'en supprimer l'assiette. Le comte n'en avait pas moins montré, une fois de plus, qu'il était l'ennemi juré de toutes les compromissions et de toutes les violations du droit. C'était sa première rencontre avec la Révolution triomphante : il allait bientôt, sur un théâtre plus vaste, prendre sa revanche de ce petit échec et se dresser en face du jacobinisme comme le plus redoutable, le plus éloquent, le plus clairvoyant de ses adversaires...

II

En attendant l'heure marquée par la Providence pour l'accomplissement du rôle politique qui lui était réservé, Maistre ne restait indifférent à rien de ce qui se passait en France, finances, politique, sciences, économie sociale. Nul, avec plus d'ardeur que lui, n'était mêlé au mouvement littéraire. Ce savoyard est au courant de ce qui se passe à Paris, mieux qu'un habitant de la place Vendôme. Faute de pouvoir assister aux comédies en vogue, il s'en fait expédier les livrets et il transmet à ses amis de France ses impressions sur les succès du jour : c'est lui-même qui se charge de les leur apprendre, voire même de leur communiquer, à travers le Rhône, les pièces à la mode..... En 1783, *Jeannot* marche à grands pas vers la centième. Le

---

Bresse, Gex et Valromey. — Lettre d'envoi au ministre par le comte Maistre, 10 avril 1790. — Documents inédits.

28 mars, Maistre écrit à M. de Rubat, le lieutenant civil et criminel du baillage de Belley :

« Enfin ce Jeannot, qui devait vous rendre visite en carnaval, se présente bêtement en carême : que voulez-vous que j'y fasse ! Ce n'est pas ma faute, je vous assure. Dieu veuille que l'attente ne l'avilisse pas beaucoup dans votre esprit. On dit qu'on perd quelquefois l'appétit pour trop attendre le dîner. J'espère cependant que les beautés transcendantes de Jeannot vous frapperont. Voudriez-vous démentir Paris, la capitale de la France et du goût ? La recette a valu au-delà de 200.000 livres. Volanges, qui jouait supérieurement le rôle principal, en a eu 40.000 pour sa part. Jeannot a été mis sur tous les éventails, sur toutes les boîtes, sur tous les écrans. Nulle cheminée n'osait se montrer à Paris sans quatre ou cinq Jeannots de porcelaine. Quant aux estampes, il y en aurait de quoi tapisser la plus grande ville catholique le jour de la Fête-Dieu. Voyez, Monsieur, s'il vous serait permis, en conscience, de n'être pas ravi. Il est bien vrai que les Parisiens, que je vous donne là pour modèle, ont sifflé Athalie, Phèdre et le Misanthrope. Mais c'est ceux d'autrefois qui n'avaient, comme tout le monde sait, ni le goût, ni la sagesse de ceux d'à présent. Ainsi, Monsieur, je le répète : soyez ravi ! (1) »

Mais, en pensant aux harmonies de son cher Racine, au son desquelles la voix de sa « sublime mère » l'avait endormi dans son enfance, il n'a garde de fermer l'oreille aux chefs-d'œuvre de la littérature italienne : « J'accepte avec beaucoup de plaisir, — écrit-il le 28 juin 1786 au marquis de Barol, — l'offre que vous me faites de me procurer les tragédies de votre ami

(1) R. de Salberg. — *Aperçus graphologiques.*

M. le chevalier Dante-Alfieri (1)... Conseillez-lui de toutes vos forces d'aller son train et de se moquer des écrits ridicules d'une foule de gens gâtés par les roulades des « Casnats ». Sa muse, — digne de parler dans Hyde-Park, — ne doit pas seulement faire attention à eux ; dans ce moment un homme de génie doit brusquer les Italiens au lieu de les consulter (2)... »

De Maistre avait un instant partagé les illusions des Henry Costa et des Louis de Virieu et rêvé pour son pays, comme pour celui auquel tant de liens le rattachaient, l'idéal de la constitution anglaise ; mais, fidèle par devoir, il jura une haine implacable et déclara une guerre sans merci aux idées nouvelles, du jour où celles-ci, déviées de leur point de départ, lui apparurent comme un danger, non seulement pour le trône de son roi, mais pour la monarchie française, pour la France et pour l'ordre social tout entier. Il n'avait pas attendu que l'Assemblée eut brûlé ses cahiers pour deviner le gouffre au bord de ces sentiers couverts de fleurs... Le gouffre, c'était pour lui l'oubli des droits de Dieu dans la déclaration des droits de l'homme, la destruction des principes d'autorité, le peuple abandonné sans frein à ses appétits, la société vacillant sur ses bases, l'anarchie terme fatal du jacobinisme.

De sa solitude de Chambéry, réduit à ses modestes fonctions de sénateur et de membre du conseil de réforme des études (3), il observe, il prévoit, il entre tout seul en campagne, il organise à ses frais un service d'informations, qui fonctionne au-delà des frontières. Il jette le cri d'alarme, il donne des conseils, il signale

(1) Alfieri, le premier poète tragique de l'Italie (1748-1803).

(2) R. de Salberg. — *Aperçus graphologiques*.

(3) Sorte de conseil académique chargé de la surveillance et du contrôle des établissements d'instruction.

les périls. C'est le soldat d'avant-garde, l'éclaireur, la sentinelle perdue de la diplomatie piémontaise ; mais sa voix, comme celle du prophète, se perd dans le désert.

A Chambéry, il n'y a pas que les désordres de la rue. Le collège royal lui-même est contaminé. Professeurs et élèves font écho à la populace. A la suite de l'émeute du 16 mars, de nouvelles scènes de désordre se produisent; la jeunesse tapageuse y prend une part active. Maistre n'hésite pas, il convoque le Conseil de réforme et fait afficher le 21 mars, sur les murs du collège, un manifeste imprimé chez Gorrin (1), où se retrouve la touche de son style autoritaire (2).

De Maistre, après avoir pris cette mesure, en avise le ministre : « Le bruit s'était répandu dans notre ville

(1) L'imprimeur du gouvernement.

(2) « Le conseil de réforme vient d'apprendre que, dans la matinée du 19 de ce mois, les élèves du collège royal de cette ville se sont oubliés au point de poursuivre trois étrangers qui passaient devant la porte du collège et de leur adresser des expressions outrageantes sans aucune provocation de leur part, d'aller même jusqu'aux menaces, et de les obliger à chercher un asile dans une boutique voisine. Les réformateurs ont vu avec une surprise mêlée d'indignation, que des jeunes gens membres d'une nation renommée par des mœurs douces et bienfaisantes se soient permis de violer ainsi les lois de l'hospitalité envers des étrangers respectables, vivant paisiblement sous la protection de S. M. De tels excès, qui tendent à flétrir le caractère national et qui blessent le respect dû au souverain, ne peuvent être passés sous silence. En conséquence, le conseil, sans entendre faire grâce pour le passé, fait savoir pour l'avenir à tous les étudiants du collège de Chambery, que les mesures les plus exactes ont été prises, de concert avec le gouvernement, pour que leur conduite soit éclairée de près, surtout dans les promenoirs publics et dans les environs du collège, et que, si quelques-uns d'eux avaient le malheur de retomber dans la même faute, non seulement ils seraient chassés ignominieusement du collège sans espoir de retour, mais encore que, suivant l'âge des coupables, ils seraient emprisonnés et poursuivis criminellement comme perturbateurs du repos public. Fait à Chambery en conseil, le 21 mars 1791. Pour MM. les réformateurs. Gabet, secrétaire. »

Archives d'Etat de Turin. — *Document inédit.*

depuis quelque temps que les maximes françaises s'étaient insinuées dans le collège, que les professeurs même n'en avaient pas absolument horreur, et qu'ils avaient surtout donné quelques marques d'approbation à la constitution civile du clergé de France. Ce bruit était parvenu jusqu'au gouvernement et commençait à faire une certaine sensation. Les écoliers, d'ailleurs, montraient beaucoup d'effervescence ; il leur était arrivé plus d'une fois d'insulter des français réfugiés, et, notamment, samedi passé, 19, plusieurs d'entre eux, dont j'ai lieu de croire que la plus grande partie appartient aux classes supérieures, couvrirent d'injures trois français qui passaient devant le collège. C'étaient le comte de Tressan, M. de Chateauvillard, ci-devant conseiller au Parlement de Paris, et le chevalier de St. Pons. Ces messieurs entendirent des mots qui ne doivent point salir cette lettre : il suffit de dire à V. E. qu'on alla jusqu'à parler de bâton. Il a paru au conseil de réforme qu'il n'était pas possible de garder le silence dans cette occasion.

« J'ai donc fait appeler un des principaux professeurs auquel j'ai fait, pour lui et pour ses collègues, les représentations les plus fortes sur l'importance de maintenir les bonnes maximes et sur le chagrin que nous avait causé les bruits qui s'étaient répandus sur leur compte. Il m'a fait à cet égard les plus fortes protestations d'orthodoxie politique ; il m'a cité des témoins de la manière de penser de MM. les professeurs, et je ne doute pas, en effet, qu'on les ait, sinon totalement, au moins beaucoups calomniés ; car, lorsque les esprits sont échauffés, tout s'exagère. Nous inclinons à croire qu'il suffira d'avoir effrayé la masse de ces étourdis et donné aux étrangers une marque publique de notre intérêt, sans pousser l'inquisition plus loin. Nous

désirons que ce soit de même l'avis de Votre Excellence (1). »

Le manifeste, à peine apposé, a disparu. Une enquête est ouverte. Le chanoine Chevalier, préfet des études et, « visiteur honoraire des collèges de S. M. deçà les monts » remet à de Maistre une attestation, sous forme de procès-verbal, qui établit que les écoliers, malgré leur turbulence, n'ont point trempé dans cette voie de fait. De Maistre la transmet au ministre en l'accompagnant d'une lettre curieuse où il laisse entrevoir ses idées sur l'art de gouverner dans les temps difficiles. Elle ne paraît guère d'accord avec celles du cabinet de Turin, que la mesure si naturelle prise par le conseil de réforme avait effarouché. Le comte, qui ne sait pas déguiser sa manière de penser, justifie son attitude en donnant au ministre une leçon d'énergie :

« Le manifeste que le conseil de la réforme a fait publier au collège le 22e de ce mois, n'a été publié qu'après de mures réflexions et de l'avis exprès de S. E. Monsieur le premier président et Votre Excellence se convaincra par la nature des circonstances qu'il aurait été honteux de faire moins et dangereux de faire plus. Le conseil, au reste, n'est heureusement point dans le cas de prendre des mesures prudentes pour la punition des écoliers qui ont déchiré le manifeste ; car ce fait est absolument faux. Au reste, aucun conte de ce genre faux ou exagéré, ne doit surprendre Votre Excellence ; indépendamment des vues personnelles (il y en a partout) il s'agit toujours d'effrayer... » Ici apparaît une de ces réflexions profondes que de Maistre a l'art de traduire en de si saisissantes formules (2) : « La grande thèse

---

(1) Archives d'Etat de Turin. — *Lettre inédite du 24 mars 1791.*

(2) Elle est citée par M. Cogordan dans son remarquable ouvrage sur Joseph de Maistre, de la *Collection des grands écrivains français.*

populaire est que tout acte de l'autorité réprimante est une tyrannie ou une imprudence et que le pouvoir se conserve en n'agissant point ou en ne se montrant qu'avec tous les symptômes de la peur. Ce système, prêché depuis deux ans par des ignorants qui le croient et par quelques gens d'esprit qui le font croire, a produit des effets dont V. Excellence qui est à la tête des affaires peut juger mieux que personne (1). »

Mais ce n'est pas sur Chambéry seulement que de Maistre a l'œil ouvert. Il a des intelligences dans le camp ennemi, et il utilise les nombreuses relations qu'il possède en France pour se tenir au courant de la trame ourdie par les Jacobins contre la monarchie piémontaise. L'émeute du 16 mars a fait grand bruit de l'autre côté de la frontière. Le 27, le comte est informé par un de ses amis de Grenoble des menées « ténébreuses » auxquelles il faut attribuer ce soulèvement populaire :

« J'ai tâché, lui écrit son correspondant (2), de saisir le fil qui unit nos amis de la Constitution à vos prétendus patriotes, et quelque zèle que j'y aie mis, mon *aristocratie* notoire me rend trop suspect pour avoir pu lever entièrement le voile qui couvre les démarches ténébreuses du club des Jacobins de cette ville : ce qui me parait constant, d'après les divers récits, c'est que notre propagande a de vigoureux champions à Chambéry..... Vendredi dernier 25, les crieurs publics faisaient pour la première fois retentir nos rues du « *Grand assassinat de Chambéry occasionné par les aristocrates* à deux sous. » En même temps, les patriotes répandaient que le lendemain 26, M. Blanc, avocat (3),

(1) Archives d'état de Turin. *Lettre inédite du 29 mars 1791.*

(2) Archives d'état de Turin. — *Document inédit.*

(3) L'avocat arrêté en même temps que « la gracieuse soubrette française. »

devait y être pendu, et qu'il était décidé qu'on braverait les sabres et les baïonnettes pour l'enlever. Je vous envoie le *Grand détail*, dont on a déjà vendu trois mille exemplaires, et les feuilles patriotiques qui insultent comme de raison votre respectable gouverneur. Sa prudente sévérité dérange infiniment nos enragés. L'ordre de partir donné à beaucoup de goujats français les déjoue ; un certain Astier notamment, qui était leur enfant gâté, s'est vu forcé de quitter Chambéry, et c'est un agent de moins. Ce qui fait croire à tous les gens sages et désintéressés que l'insurrection du 16 était imaginée pour occuper le roi de Sardaigne chez lui, et qu'elle a coûté cher à notre club des Jacobins, c'est N. B. qu'un des électriseurs de ce foyer, recevant le 17 à 3 heures après-midi un exprès de Chambéry qui lui annonçait cet événement, dit avec colère : « Ces b...es là ne savent pas profiter des occasions : on leur donnerait tout l'or de la France, qu'ils ne sauraient pas s'en servir ; au reste, pourvu que le *bon papa* (le roi) ait bien peur, cela suffit... »

« Le plus sûr moyen pour être au courant des choses faites et des choses à faire serait d'avoir ici un homme sûr (sujet du roi), se disant persécuté par le gouvernement, qui s'affilierait au club, ne verrait que les enragés et nous mettrait à portée de les déjouer... »

Le comte écrit immédiatement au ministre pour lui communiquer ces graves nouvelles :

« On a débité avec profusion à Grenoble, dit-il, un pamphlet contenant une relation à la française de l'émeute du 16. La lettre qui accompagnait la brochure en question à moi adressée prouve, ce qui n'a peut-être pas besoin de l'être, que l'affaire du 16, étrangère au caractère du peuple, a été le résultat des manœuvres et même de l'or des *jacobins*. J'en prends occasion de réitérer à Votre Excellence ce que j'ai déjà dit ici plus

d'une fois à nos chefs, c'est que si le roi veut connaître la manière dont on nous travaille et les instruments dont on se sert, ce n'est point ici qu'il faut chercher des espions et des lumières, mais en France et d'abord à Grenoble... »

Le sénateur savoyard ne paraît pas professer une bien haute idée du niveau des caractères et de la sincérité des convictions chez ses voisins, à en juger par cette observation sarcastique : « Tout se vend en France et l'honneur d'une foule d'individus ne serait pas la marchandise la plus chère ; d'ailleurs, sans aucune manœuvre périlleuse, il suffirait d'avoir des yeux fidèles ouverts à côté de deux ou trois clubs pour découvrir bien des choses. Par simple intérêt pour un gouvernement que j'aime et auquel je dois tout, j'ai fait quelques questions à un ami français, bon royaliste, et elles m'ont produit la lettre dont l'extrait, dans les parties intéressantes, est ci-joint. S'il m'arrivait de réunir assez de connaissances pour mettre sur les voies d'une entreprise en forme, j'en ferais un mémoire circonstancié, en attendant des éclaircissements dont je ne puis répondre parce qu'ils ne sont pas en mon pouvoir... »

Le comte de Maistre était partisan de la vigueur dans la répression ; mais le gouvernement piémontais affolé, avait, en présence du péril qui s'accentuait de jour en jour, une attitude hésitante, où des excès de la sévérité il passait à ceux de la faiblesse. Au lieu de couvrir ceux qui lui avaient demandé asile et de s'apprêter à défendre résolument l'inviolabilité de son territoire, il transige, il pactise, il expulse les émigrés. La plupart des membres de cette société élégante et frivole, dans les rangs de laquelle nous avons pénétré, sont obligés de plier leur tente. Ils déguerpissent, insouciants et le sourire aux lèvres, un mot railleur au « bon papa » en guise de flèche du Parthe, presque enchantés de partir

et d'aller au-devant de sensations nouvelles, ainsi que de nos jours les oisifs s'envolent d'une station à la mode quand la pluie se met à tomber. Certains se réfugient à Aoste ; le plus grand nombre à Lausanne.

De Maistre s'indigne de voir le cabinet piémontais traiter maintenant comme des malfaiteurs ceux qu'il accueillait hier en alliés et en amis, ceux dont il favorisait par son silence les incartades et les dangereuses prouesses. Ils sont partis et voici que le peuple se prend à les regretter.

Dans un courageux mémoire diplomatique, le comte n'hésite pas à signaler l'étrangeté, grosse de conséquences, d'une pareille abdication. C'est une page d'histoire : elle révèle la perspicacité de son esprit, l'ardeur de son dévouement, la droiture de son caractère, la finesse de son sens diplomatique et elle donne pour la première fois la clef des origines et du véritable caractère des soulèvements soi-disant spontanés qui se produisaient alors dans les pays voisins de la France. « Personne n'a douté, dit le comte, que le parti français si bien surnommé *les Enragés* n'ait eu des émissaires dans ce pays et n'ait fait jouer plusieurs machines pour soulever un peuple fait pour obéir comme le poisson pour nager. Les efforts de la *propagande* avaient deux motifs : premièrement, il s'agissait de forcer le gouvernement d'une manière indirecte à chasser les français royalistes retirés dans ce pays, et c'est à quoi elle est parvenue, aussi l'événement a été célébré à Grenoble dans le club jacobin.

« A présent, le peuple qui n'obéit plus à une impulsion étrangère pleure le départ de ces mêmes français qu'il demandait il y a deux mois : de tout côté, on l'entend se plaindre sur la diminution de dépense dont il souffrira beaucoup. Voilà bien le peuple ! toujours se passionnant pour les choses qu'il ne comprend pas, et toujours puni des fautes de ceux qui l'agitent.

« Le second motif de la propagande était plus général : il tenait au grand dessein de ces messieurs de semer partout la corruption et l'inquiétude pour n'être pas détournés de leur grande œuvre ; car l'Assemblée nationale se connaît bien mieux qu'on ne la connaît : elle sait fort bien que sa force n'est qu'une force relative fondée sur des circonstances qui sont, sans doute, le résultat d'un décret particulier de la Providence, puisque la raison humaine les comprend si peu.

« Le sieur Dentard, un des plus ardents jacobins de Grenoble, disait, il y a peu de jours, en plein district : « Je suis comme les maîtres d'armes ; quand je « ne puis faire assaut en règle, *je m'amuse à tirer à la « muraille*. Il m'est fort égal de soulever Chambéry ou « toute autre ville, il faut toujours soulever : c'est « autant d'ennemis de moins. Cent millions dépensés « dans les pays étrangers sont un argent on ne peut « mieux placé : une guerre nous coûterait bien davan- « tage, et nous la ferions très mal, etc. » Et sur l'emploi de ces cent millions, il disait des choses curieuses... »

Joseph de Maistre, qui paraît admirablement informé, donne ici, à un centime près, la genèse financière de l'émeute de la place Saint-Léger, dont le résultat le plus net a été de faire partir les émigrés, ce dont maintenant le peuple gémit :

« Suivant des notions que je tiens de Grenoble, l'affaire de Chambéry du 16 mars a coûté 16,000 livres à la Propagande. Perisse, député de Lyon à l'Assemblée nationale, a fait passer cette somme à Perisse Duluc, son frère, libraire de la même ville, lequel ensuite l'a envoyée à Chambéry partie en argent, et partie en assignats ; mais les entrepreneurs ont été fort mécontents du succès et leur mécontentement fait honneur à ce pays. Il suffisait, en effet, d'avoir des yeux (mais tout le monde n'en a pas) pour se convaincre que dans le

moment même le plus animé du 16, le peuple obéissait à une force étrangère et qu'il n'a heureusement aucun talent pour le mal. Les gens sages croient pouvoir se flatter qu'il n'y a pas de danger dans ce pays ; mais, s'il y en avait, certainement il ne serait pas dans ce qu'on appelle le *peuple* : car c'est la vanité et la soif du pouvoir qui font toutes les révolutions ou qui les commencent, et le peuple qui a du pain ne désire rien... »

Joseph de Maistre soulève le voile derrière lequel opèrent les jacobins du Dauphiné : « Le foyer du club dauphinois, où se fabriquent toutes les brochures dont on nous fatigue de temps en temps, est chez un libraire de Grenoble nommé *Falcon* qui tient un cabinet littéraire où l'on se rassemble pour lire les nouvelles et disserter. Cet homme loge dans la rue du Palais, entre la place Saint-André et la place aux Herbes. C'est lui qui imprime le journal patriotique. Le plus célèbre coopérateur de ce journal est un nommé Duport, homme d'esprit, à ce qu'on dit, ci-devant procureur au Parlement et maintenant procureur-général syndic de la commune ; il loge chez Falcon et ne se charge que des articles de la feuille les plus insolents. C'est un homme de plaisir, aimant les femmes et la bonne chère, et qu'il serait aisé de faire parler. Il n'est pas douteux que le libraire ou les journalistes n'aient ou n'aient eu des correspondants dans cette ville, mais pas un homme de talent. Duport se plaignait même, il y a peu de temps, *d'un sot de Chambéry* dont il fallait, disait-il, refaire toutes les relations... »

Le comte tient à défendre ses compatriotes du soupçon d'infidélité et, chemin faisant, il révèle le véritable auteur d'une brochure fameuse répandue à profusion en Savoie :

« Il ne faudrait pas croire, cependant, que toutes les brochures qui ont paru contre le gouvernement de

ce pays soient parties de mains savoisiennes. Par exemple, *Le premier cri de la liberté en Savoie* est de cet avocat Castellaz, suisse condamné à mort dans son pays et auquel S. M. a eu la bonté d'accorder l'hospitalité il y a quelques années; il ne s'est pas même beaucoup déguisé, comme on le voit par les lettres initiales qu'on lit dans l'intitulé A. C. G., etc., c'est-à-dire *Antoine Castellaz Grenadier*, etc. ; je ne me rappelle plus le reste, n'ayant pas la brochure sous les yeux. C'est ce même Castellaz qui vient de mettre d'honnêtes gens dans l'embarras en leur adressant de Paris des brochures incendiaires contre le gouvernement suisse. On m'écrit encore de Grenoble : « Il faut que vous ayez « dans le sein même de notre club jacobin un homme « qui vous soit dévoué et qui rende compte des manœu- « vres qu'on y trame : rien ne serait plus aisé que d'y « infiltrer un prétendu patriote se disant persécuté par « votre gouvernement, etc... »

Ici va se révéler le sentiment de dignité impeccable qui, jusqu'au sein des ardeurs de la lutte, a toujours retenu le comte de Maistre sur le terrain d'où un gentilhomme n'eût pu sortir sans compromission; il veut bien être le serviteur vigilant et dévoué jusqu'à la mort, agent de police secrète ?... jamais!

« Sur cela, je ne sais que dire; un homme comme il faut peut bien considérer de loin cette fange, il peut bien encore perfectionner sa vue par tous les instruments honnêtes qui sont à sa disposition pour voir ce qui s'y passe ; mais il ne peut s'y plonger ni même s'en approcher, son rôle finit où celui des espions commence... »

De Maistre fait allusion à ce gentilhomme des environs de Mâcon dont l'histoire a été racontée par Taine. Il donne la genèse de sa mise en liberté qui paraît

surprenante quand on lit les *Origines de la France contemporaine:*

« Ce qu'il y a de sûr, c'est que M. de Bussi a été sauvé de la corde en France par les soins d'un avocat de ses amis qui s'est affilié pour la forme au club jacobin de Paris par le conseil de l'abbé Mauri (1). Cet avocat qui se nomme François a demeuré longtemps ici, et il a même montré son affiliation à quelques personnes ; il l'avait obtenue fort aisément. »

Le comte, enfin, avertit son gouvernement de la formation à Grenoble d'un cercle antijacobin :

« Je ne sais si Sa Majesté est instruite qu'il s'est formé à Grenoble un club monarchique, correspondant avec celui de Paris, si persécuté par les Jacobins qui ont été sur le point, dernièrement, de le faire exterminer. Les membres de celui de Grenoble ne s'assemblent que dans le plus grand secret, parce qu'ils savent bien qu'ils ne sont pas les plus forts; mais enfin, ils s'assemblent et même ils sont connus. Or, il paraîtrait aisé de lier avec eux une correspondance quelconque, et sûrement on en tirerait des renseignements sur les actes et projets du parti contraire. Car heureusement, — continue-t-il, non sans une pointe de malice, — les méchants en France ne sont pas plus discrets que leurs antagonistes, et il leur échappe une foule d'imprudences précieuses à recueillir; mais il faut employer des hommes actifs et qui n'aient qu'une chose à faire. Par le peu de connaissances qui ont pu parvenir jusqu'à un homme solitaire par état, il paraît qu'il y a trois points

(1) Le célèbre abbé Maury (1746-1817), successeur de Le Franc de Pompignan à l'Académie française, celui qui, sortant un jour de l'Assemblée et accueilli par les cris : « A la lanterne, l'abbé Maury ! » s'approcha des manifestants et leur dit : « Eh bien ! le voilà, l'abbé Maury ! quand vous le mettriez à la lanterne, y verriez-vous plus clair ? » Et l'abbé fut frénétiquement applaudi.

correspondants, particulièrement dangereux pour ce pays : Lyon, Grenoble et Genève. On sait que les jacobins de Paris ont dit : « Nous avons besoin de « Genève comme d'une plate-forme pour tirer sur la « Savoie. » En effet, ils ont été sur le point d'établir cette batterie, et, sans doute, ils n'y ont pas renoncé ; qui peut prévoir tout l'effet d'une mine qui a la France entière pour foyer et qu'on a laissé charger si tranquillement ? Il faut avoir beaucoup de crainte et n'en point montrer. »

L'observation est profonde : c'est un de ces traits rapides familiers à la plume du comte de Maistre... Hélas ! ses conseils n'ont pas été suivis. Le ministre reste en correspondance avec lui ; mais il est facile d'entrevoir que, tout en ne voulant pas se priver des services d'un sujet aussi dévoué, le gouvernement entend persister dans son attitude flottante. Peut-être aussi demande-t-on à de Maistre de jouer un personnage auquel sa dignité se refuse à se prêter. « Son rôle finit, a-t-il dit, où celui des espions commence... » Bref, un découragement mal dissimulé perce dans la lettre qu'il écrit le 15 mai :

« J'ai beaucoup réfléchi à la dernière lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire, et je me suis convaincu que je n'étais pas propre à remplir les vues de Sa Majesté touchant les personnages qu'il faudrait sonder à Grenoble. D'abord, il faut beaucoup de loisirs pour les entreprises de ce genre ; il faut parler, écrire, se donner du mouvement et lorsque Vôtre Excellence ajoutera aux travaux extraordinaires du sénat, comme sénat, ceux des répartitions, des dîmes et autres, elle ne me taxera pas d'exagération si je l'assure que je n'ai pas le temps de veiller à mes propres affaires domestiques. En second lieu, je ne voudrais compromettre ni moi, ni à plus forte raison le gouvernement, et c'est à quoi je m'exposerais en me mêlant de choses auxquelles

je ne comprends rien, l'intrigue étant pour moi un pays inconnu.

« Cependant, je ne voudrais pas que Vôtre Excellence me soupçonnât de négligence : c'est ce qui m'engage à la prier de me faire savoir si elle juge à propos que je m'ouvre ici au gouvernement ou à tel individu que Son Excellence jugera à propos de me nommer dans cette ville, le tout sous le secret : dans le cas contraire, je continuerai à garder le silence. Vôtre Excellence pourrait aussi charger directement cette personne de la négociation.

« Dernièrement encore, on a fait sortir des prisons de Lyon, à la vérité avec beaucoup d'argent, un sujet du roi qui courait risque, dit-on, d'y subir le dernier supplice ; les parents du prisonnier ont tout corrompu. Il me semble qu'il serait bien plus aisé d'avoir un garçon imprimeur à nous chez Falcon à Grenoble : il n'y a pas d'ouvriers plus recherchés dans ce moment à cause de la liberté de la presse. Un jeune homme leste de ce pays, et mieux encore peut-être un piémontais, pourvu qu'il fût en état d'imprimer le français, serait probablement reçu chez Falcon ; et comme tout ce qui se trame contre les états de Sa Majesté sort de cette boutique, il pourrait fournir de bonnes notions.

« Lorsque mon correspondant, qui voyage dans ce moment en Bourgogne, sera de retour, je lui recommanderai de me tenir toujours au fait de ce qui pourrait parvenir à sa connaissance, touchant les choses qui peuvent concerner ce pays. Je souhaite ardemment que notre excellent souverain n'éprouve que des consolations de la part de tous ses sujets... »

III

La correspondance diplomatique de Joseph de Maistre avec le gouvernement de Turin, jusqu'ici inconnue, démontre donc qu'une propagande ardente était faite par les Jacobins dans tous les pays limitrophes et spécialement en Savoie. Les Jacobins y avaient d'ailleurs des affiliés et les feuilles révolutionnaires de Paris recevaient de Chambéry des lettres périodiques dont le but évident était de grossir l'importance d'un mouvement qui, en somme, n'avait pas pénétré les couches profondes du peuple, et d'indisposer le gouvernement de la République contre le roi de Sardaigne... Pauvre roi ! il avait autre chose à faire que de s'en prendre à un tel adversaire ; il n'y songeait nullement... N'importe, on le représente comme ayant des visées belliqueuses...

« Les finances de notre gouvernement, disent les *Annales* du 29 mai, sont en bien plus mauvais état que ne l'étaient celles de France sous l'ancien régime. Il est à présumer que cette pénurie hâtera une révolution après laquelle soupirent les Savoisiens ; cependant nos despotes subalternes espèrent parer à cet inconvénient, en engageant le roi à céder au plus tôt à la Turquie son royaume *de Chypre et de Jérusalem*. On continue à travailler au fort de Montmélian ; quelles que soient les vues de notre gouvernement, vous pouvez être assurés que s'il prétendait attaquer la France, cette tentation, loin de lui être favorable, favoriserait au contraire nos désirs ; nous ne tarderions pas alors à nous délivrer du joug de nos tyrans (1). »

(1) Archives de M. Albert Metzger. — « Annales politiques et littéraires de la France et affaires politiques de l'Europe, journal libre, par une société d'écrivains patriotes dirigés par M. Mercier et par M. Carré, un des auteurs. N° DCIV, du dimanche 29 mai 1791. »

Le gouverneur de Chambéry est dénoncé à la France républicaine comme un agent du prince de Condé. A celui-ci et aux émigrés qui l'accompagnent, à « ces enfants prodigues et mutins », la feuille révolutionnaire donne le conseil de rentrer au sein d'une nation indulgente. « S'ils sont assez bons ou assez adroits pour savoir se repentir et quitter à propos ces ribauds en calottes et en plumets qui les ont débauchés et pervertis, ils seront encore reçus au banquet de la bonne mère patrie et admis à dévorer leur bonne part de veau gras... »

Mais, en même temps, les *Annales* signalent la Savoie comme un foyer de conspiration royaliste :

« Le roi sarde se déclare plus que jamais l'ennemi de la nation française. On recrute publiquement en Savoie pour Condé et c'est un certain ci-devant Bussi qui exerce, nourrit et habille tous ces illustres champions. Ce Bussi est ce même homme que les patriotes voulaient pendre il y a un an, mais que le comité autrichien fit reconnaître innocent..... Dénoncez ce traître à toute la France et que sa tête soit proscrite.

« Notre gouverneur Perron est bien avec tous ces bandits ; il ne lui manque que la cocarde blanche : il fait plus que jamais pourchasser ce qui n'est pas dans le sens des *Condé, Rohan, Tonneau (1) et compagnie.*

« Son sous-major M. *de Coleigne* eut dernièrement la bêtise d'aller chez une Madame *Suray*, marchande, d'y briser un paquet d'éventails aux trois couleurs. Après cet exploit guerrier, l'intrépide *Coleigne* visita tous les magasins de la ville et se saisit de tout ce qui se trouvait *à la nation*. Ne croyez pas que ces marchands furent dédommagés : non, nos *braves chefs* ne savent que détruire. On vient de donner un pendant

(1) Mirabeau-Tonneau, frère de l'orateur.

au malheureux *comte de l'Hopital*, en confisquant les biens d'un nommé *Caffe*, soi-disant auteur du *Cri de la Savoie* et *autres ouvrages patriotiques*. Quoique *Caffe* ne soit pas gentilhomme, le roi veut bien déroger à ses lois pour s'emparer de sa fortune. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il est encore douteux, parmi nous, si M. *Caffe* sait lire et écrire.

« La Savoie est regardée par la cour de Turin comme un pays peuplé de canaille *patriote*. Il n'y a pas de vexation que notre Sultan n'emploie pour nous dégoûter de notre patrie, et nous forcer à céder nos foyers à vos bandits ci-devant nobles. Nos troupes ont ordre de tirer sur nous, de renverser nos maisons et d'égorger nos femmes et nos enfants, au moment où les émigrans français tenteront la contre-révolution, parce qu'on craint que nous ne nous aidions à rosser ces brigands à cocarde blanche. Mais à bon chat, bon rat. S'ils ont leurs projets, nous avons les nôtres; et, en cas d'événement, nous sommes sûrs que tous nos piémontais ne repasseraient pas le mont Cenis..... et puis *Perron* et autres sont déjà.....

« Croiriez vous que ce stupide *Perron* a eu la bêtise de refuser à notre municipalité de Chambéry l'ouverture du spectacle ; la réponse de ce vil bacha a été qu'*il voulait punir une ville criminelle...* »

L'effervescence populaire, sans se généraliser, n'en avait pas moins gagné d'autres points du territoire.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, il y eut une émeute à Thonon : un parent de Joseph de Maistre, le baron de la Salle, juge-mage de la province, ayant fait arrêter un individu, celui-ci fut délivré de force par un parti de factieux. Les plus compromis cherchèrent une retraite en Suisse, à Genève et dans le pays de Gex. Plusieurs d'entre eux subirent la peine de mort... en effigie ; et le sénat de Savoie usa d'une grande sévérité

envers tous les contumaces, ce qui faisait dire malicieusement à Tronchin, le résident genevois à Paris : « L'éclat que la cour de Savoie met à la poursuite des séditieux ferait croire qu'elle aime bien autant les savoir en fuite que d'avoir à les punir (1). »

L'audace des Jacobins ne faisait que grandir en face des hésitations du pouvoir.

« Nos tyrans ont beau faire, écrivait-on de Chambéry aux *Annales*, ils n'arrêteront pas le torrent. Turin n'est pas exempt de troubles, car les élèves de l'université prirent dernièrement les armes au nombre de sept cents... Nous vous répondons de toute la Savoie, et nous espérons pouvoir bientôt réveiller les habitants du Piémont (2) .»

C'est en raison de ces troubles, et non point en prévision d'une agression contre la France, que les garnisons du duché avaient été renforcées. Les régiments provinciaux (3) de Genevois et de Maurienne furent appelés à l'activité ; le régiment d'Aoste et quatre escadrons de cavalerie passèrent les Alpes. Le vieux général de Lazary fut placé à la tête de ce corps d'observation : il devait bientôt fournir un argument en faveur de la limite d'âge... Le baron d'Espine, résident de Sardaigne à Genève, reçut les instructions les plus sévères et toutes les frontières furent étroitement gardées « pour repousser les bandits qui s'échapperaient de France et qui tenteraient de remuer la Savoie (4) ».

Pauvre France ! l'anarchie gouvernementale y sévis-

---

(1) M. du Bois-Melly, *Relations de la cour de Sardaigne*... p. 290.

(2) Archives de M. Albert Metzger. — *Annales* du 19 juin 1791.

(3) Régiments d'anciens soldats analogues à nos régiments territoriaux actuels.

(4) Archives d'Etat de Geneve. — *Registre des Conseils,* Communications officieuses du baron d'Espine (citées par du Bois-Melly).

sait chaque jour plus débordante et plus menaçante : la royauté n'y existait déjà plus que de nom. De secrètes alarmes étreignaient le pays tout entier. La fête du 14 juillet n'en fut pas moins célébrée avec un délirant enthousiasme : le retour annuel de cette fête était désormais, pour les gouvernements voisins de la France, le sujet de graves inquiétudes et le signal d'une agitation qui risquait de gagner leurs nationaux.

Le baron d'Espine donna communication au conseil de Genève, quelques jours avant la fête nationale, d'une dépêche du chevalier de Perron l'instruisant d'un projet de manifestation où sujets du roi, citoyens genevois et « patriotes » du pays de Gex, devaient venir fraterniser, le verre en main, à Ferney. Le conseil prit les mesures nécessaires à la sécurité de la ville.

Dans le pays de Vaud, à Lausanne, à Nyon, à Rolle, à Promenthoux et jusque dans le Bas-Valais, des agapes de ce genre étaient célébrées et inquiétaient fort messieurs de Berne qui, menacés, comme le roi de Sardaigne, par cette marée montante, se trouvaient faire cause commune avec l'Autriche, la Prusse, la Russie, l'Espagne et la Suède. — John Bull, seul, renfermé dans son île, restait alors indifférent à ce spectacle : il ne jugeait pas que le moment fût encore venu de tirer son épingle du jeu...

Victor-Amédée III, le roi de Sardaigne, beau-père du comte de Provence et du comte d'Artois, avait été des premiers à entrer sans réserve dans la coalition projetée par l'empereur Léopold II. On ne saurait en blâmer le généreux monarque. Il obéissait, en ces difficiles conjectures, aux inspirations de son cœur, à ses affections de famille et à sa haine contre une révolution qui ébranlait les fondements du trône et de l'autel ; mais son gouvernement, rompant avec ses traditions de finesse et d'habileté diplomatique, n'en fit pas moins

un marché de dupes, s'obligeant d'une façon formelle en faveur des alliés et ne recevant, en échange, aucun engagement précis pour la sauvegarde de l'intégrité du royaume de Sardaigne, et spécialement pour la protection éventuelle de la Savoie. Le bon roi allait donner la main aux émigrés et favoriser les intrigues de la contre-révolution, sans s'assurer que les puissances, au profit desquelles il se compromettait, lui prêteraient main-forte et le défendraient lui-même contre l'hydre révolutionnaire, s'il prenait fantaisie à celle-ci de bondir d'un saut à travers le Rhône sur une proie bien faite pour tenter son appétit.

« Ainsi, dit M. du Bois-Melly (1), répression devenue partout inefficace de l'esprit révolutionnaire dans l'intérieur du royaume, alliance douteuse au dehors, et malveillance déguisée à l'égard de la France constitutionnelle et révolutionnaire : telle était, à la fin de l'année 1791, la politique de la monarchie piémontaise, politique pleine de périls et dont un prochain avenir devait démontrer les illusions décevantes, la faiblesse et les hésitations. »

Au mois de septembre 1792, une notable portion des populations de la Savoie, excitée par les menées des patriotes, les maladresses des Piémontais et l'outrecuidance des émigrés, avait donc tourné ses regards vers la France. Chambéry subissait, en raison de sa proximité de la frontière française, l'influence des idées nouvelles, et souriait à cette « ère de bonheur » que la Révolution lui faisait entrevoir; mais Chambéry ne constituait pas à lui seul la Savoie. Les habitants du Genevois, les montagnards du Faucigny, du Chablais, de la Tarentaise et de la Maurienne se trouvaient, en quelque sorte, isolés du mouvement et à l'abri de ses atteintes. Les

(1) *Relations de la Cour de Sardaigne*, p. 296.

communications étaient difficiles ; il n'y avait pas de journaux; les brochures patriotiques de Castellaz et de Doppet ne dépassaient pas un certain rayon et si les dix mille hommes qui formaient le corps d'occupation de la Savoie eussent été sérieusement mis en ligne, les populations, se sentant contenues, auraient hésité peut-être à se jeter dans les bras de l'envahisseur.

Mais elles étaient abandonnées par ceux-là même qui avaient mission de les défendre. Lazary, avec un entêtement égal à son incapacité, n'avait tenu aucun compte des observations du marquis de Cordon, son chef d'état-major; pas de plan, pas de concentration, pas de préparatifs. L'incurie était telle qu'à Maltaverne la compagnie du capitaine Charbonneau devait être enlevée faisant l'exercice avec « des pierres de bois », en usage dans les manœuvres des fusils à silex (1). Montesquiou n'eut qu'à se présenter pour refouler une armée qui n'avait reçu ni ordres, ni direction, ni organisation de combat. Ce fut, en réalité, ce qu'un historien genevois a appelé « une promenade militaire », en ajoutant avec raison : « Le général n'était pas le moins surpris des officiers de son état-major, de la retraite inexplicable des ennemis que les envahisseurs venaient combattre. En effet, la réputation de bravoure et de solidité de l'armée piémontaise n'était depuis longtemps plus à faire (2). »

A Chambéry, le gouverneur, au lieu de tenir tête à l'orage, abandonnait le château et prenait en chaise de poste la route d'Annecy. Le major-général marquis de Sostegno (3), qui commandait la garnison, recevait

(1) Marquis Tredicini de Saint-Séverin. — *Un régiment provincial de Savoie en 1792.*

(2) Du Bois-Melly. — *Relations de la Cour de Sardaigne et de la République de Genève.*

(3) Coleigno de Sosteigno, le personnage que les *Annales* appellent *M. de Coleigne.*

l'ordre d'évacuer la place et se retirait vers le « camp des Bauges » en emmenant son artillerie.

« Une terreur panique, écrivait quelques jours après le général victorieux, a été le fruit d'un premier mouvement hardi et nous n'avons eu que des fuyards à poursuivre ; huit pièces de canon, beaucoup d'armes, de munitions de guerre, d'effets de campement, et tous les magasins des Piémontais sont déjà en notre pouvoir et le peuple reçoit à bras ouverts ses libérateurs. On ne pouvait espérer un succès plus complet, plus général, et ce qui ne peut trop s'apprécier, ce succès ne nous a pas coûté un seul homme (1). »

Singulier rapprochement : le jour même où le marquis de Montesquiou-Fezensac, l'ancien menin des enfants de France (2), prenait possession de Chambéry au nom de la France révolutionnaire, le comte de Maistre en sortait pour rester fidèle à la royauté. Pour lui, il n'y avait pas eu d'hésitation : la Savoie dût-elle un jour changer de patrie, elle n'avait pas le droit de déchirer, de sa propre main, le pacte qui la liait à la maison royale dont elle avait abrité la naissance et préparé la grandeur. L'implacable logicien de la fidélité eût considéré comme une forfaiture d'abandonner son maître, comme une lâcheté, l'acceptation du fait accompli. Sans raisonner, sans tergiverser, une poignée d'écus dans la poche, il avait marché au devoir, comme d'autres, au canon, poursuivant jusqu'à ce qu'il ait pu l'atteindre, le drapeau royal qui désertait, dans une fuite honteuse, le berceau de la monarchie, — la tombe des vieux ducs ensevelis à Hautecombe, sur les bords mélancoliques du Bourget...

(1) Archives de Genève — Registres du Conseil. — Lettre à M. de Chateauneuf... 26 septembre 1792.

(2) J.-F.-A. Galiffe. — *D'un siècle à l'autre.*

La conduite du loyal serviteur en cela fut superbe. Pour les militaires, la voie était toute tracée ; encadrés dans le rang, ils eussent failli à l'honneur et encouru le mépris de l'ennemi même, si, jetant bas les armes, ils se fussent ralliés. Mais lui magistrat, citoyen, pourquoi n'avait-il pas fait comme tant d'autres et enchaîné son sort à celui de la terre natale. Il n'était pas de la trempe des pusillanimes, son âme vaillante s'élevait à la hauteur des sacrifices qui effrayaient le vulgaire, et son attitude, reflet de son mâle caractère, fut exempte de toute défaillance.

Il y avait en lui du soldat. De pareils hommes sont rares ; ils fournissent les héros et si, de leur temps, ils ont passé incompris ou méconnus, l'histoire leur accorde l'immortalité. Peut-on attendre d'un peuple entier, d'une masse humaine, cette abnégation et ce sacrifice de soi ? Peut-on les demander même à une classe, à un corps d'état, à une collectivité ? L'impartiale histoire répond que d'ordinaire il y a plus d'adorateurs du soleil levant que de serviteurs fidèles à l'infortune, plus de disciples de Talleyrand que d'imitateurs du « Caleb de la diplomatie… »

Des imitateurs, de Maistre en eut pourtant au sein de la noblesse et du peuple de Savoie. Au premier rang, il allait rencontrer sur la route de l'exil ses deux amis : Henry Costa (1), dont l'histoire n'est plus à faire, et Maurice de Sales qui, dans cette période encore inconnue, joua, comme diplomate et soldat, un rôle intimement lié à celui de Joseph de Maistre même.

(1) *Un homme d'autrefois.*



DUINGT EN 1792

PHOTOCHROMOTYPIE F. DUCLOZ

AQUARELLE DE M. LOUIS BÉRARD, D'APRÈS CELLE DU TEMPS, CONSERVÉE AU CHATEAU DE SALES

CHAPITRE III

MÉDAILLONS ET MADRIGAUX

Aux bords du lac d'Annecy. — Un intérieur aristocratique en 1792. — — Un arrière-petit-neveu de saint François de Sales. — Paysages, idylles et camées. — Le château de Duingt. — Pathmos et la comtesse douairière. — Familiers et serviteurs. — Un officier poète. — Bourbons et Savoie. — Lettre au duc d'Angoulême. — Un portrait par Mme Vigée-Lebrun. — La harpe dorée de Mme Alexandrine. — La grand-mère du comte de Cavour. — Bossuet mis en vers par Maurice de Sales.

I

Le long de la route que Joseph de Maistre avait à parcourir, s'épanouit un coin de terre où tout respire la paix, la sérénité douce et reposante d'un séjour à l'abri des révolutions : c'est le domaine de Duingt. Le château se dresse sur un cap qui, d'un mouvement ondulé et moelleux, vient mourir dans le lac d'Annecy. En face, le roc de Chères plonge verticalement au sein des eaux ses masses chaotiques et ravagées ; une grotte, creusée dans ses flancs, sert de tombeau à Taine, l'historien des *Origines de la France contemporaine*... A droite, la rive s'arrondit par une courbe gracieuse ; garnie de pampres, de feuillages, d'herbe drue, elle offre au regard charmé, le site de Talloires où André Theuriet a écrit *Amour d'automne*. A gauche, voici les perspectives fuyantes de Menthon, de Veyrier... Dans la partie supérieure, à l'horizon, la chaîne du Parmelan, le massif du

Semnoz et le fauteuil (1) de la Tournette s'étagent en remparts rectilignes, en gigantesques pans coupés ou en dômes majestueux. Le bleu des eaux reflète le bleu du ciel, et le ciel est déjà le ciel d'Italie...

Si la nature a réuni là les aspects de tous les climats et la variété de toutes les cultures, depuis l'oranger de Provence jusqu'au rhododendron voisin des glaciers, les hôtes successifs du château (2) ont laissé à l'intérieur du château leur puissante et originale empreinte.

Vu du lac, le Duingt de 1792 n'avait point l'aspect du Duingt d'aujourd'hui. Vaste construction rectangulaire à deux étages, flanquée sur l'un des côtés d'une tourelle à toiture pointue, le château n'avait rien de hautain ni de menaçant; il s'élevait, comme une seigneurie avenante et paterne, sur une légère éminence bordée d'une terrasse. Des treilles y étaient plantées qui ajoutaient leurs pampres verts à ce décor rival de celui de Sorrente; et la demeure, avec l'uniformité de sa structure et la variété de ses souvenirs, s'encadrait à merveille dans ce site enchanté, dont les aquarelles du temps, au château de Sales, conservent la riante et idyllique image.

Il y a cent ans, des bateaux à vapeur n'y promenaient pas les oisifs de tous les pays, vêtus uniformément et feuilletant les mêmes guides; des villas, au type monotone, n'en décoraient pas les rives; des bicyclistes époumonnés n'en sillonnaient pas le chemin de ceinture : mais Duingt, fraîchement restauré, commandait

(1) Nom sous lequel on désigne dans le pays les roches cyclopéennes qui couronnent la Tournette et qui affectent la forme d'un gigantesque fauteuil.

(2) Les maisons de Luxembourg et de Savoie, les ducs de Nemours, les familles de Monthoux et de Sales. Le château de Duingt fut acquis d'Anne-Thérèse de Monthoux, par le marquis Joseph de Sales, le 21 novembre 1698, au prix de 82,500 florins.

déjà à ces deux anses qui apparaissent comme un coin d'Orient égaré au pied des Alpes neigeuses. Des barques sont amarrées à la rive. Des bateliers, à l'air heureux, préparent leurs filets ; d'autres pèchent en plein lac. Les fenêtres du château laissent parfois entrevoir de gracieuses silhouettes. Sur la terrasse, des gens circulent. C'est la vie dans la solitude, mieux que la vie, le bonheur tranquille loin du tumulte de la ville et des convulsions qui annoncent la chute prochaine de la vieille société agonisante...

Là vivaient, en septembre 1792, deux vieillards, une jeune femme, une enfant. Le père, âgé de 72 ans, est le marquis de Sales, plus communément appelé le comte de Duingt.

La mère, marquise douairière de Sales, comtesse de Duingt, est née de Regard de Dizonche de Ballon.

La jeune femme est sa belle-fille, la marquise Alexandrine, venue depuis quelques mois auprès de ses beaux-parents.

L'enfant est la petite Pauline, âgée de cinq ans, fille unique du marquis Maurice et de Mme Alexandrine.

Groupe charmant et non vulgaire, à coup sûr, que celui où ces deux vieillards, cette jeune femme et cette enfant représentaient tous les âges de la vie et ce que la naissance, la nature et la vertu pouvaient réunir de dons, de rayonnements et d'attraits.

Paul-François, marquis de Sales, comte de Duingt, appartient à l'illustre famille de Sales, dont les origines, au dire de Charles-Auguste (1), se perdent dans la nuit des temps. Sans remonter avec lui jusqu'à Numa Pompilius, elle réclame, comme son plus ancien ancêtre connu, ce qui est déjà suffisamment respectable, un Gérard de

(1) Charles-Auguste de Sales, l'historien de la maison, né en 1606, élevé à l'épiscopat en 1645, mort le 8 février 1660 au château de Trésun.

Sales, officier d'armes du roi de Bourgogne au commencement du onzième siècle. De cette maison est issu saint François de Sales. La mitre s'unit, chez elle, à l'épée ; on ne compte pas les de Sales morts au service de leurs ducs ou de leurs rois.

Le comte de Duingt, né en 1721, est l'un des fils du marquis François III, colonel du régiment de Chablais, capitaine à la première compagnie des gentilshommes archers de la garde du corps, chevalier de l'Annonciade. Il avait un frère aîné, Victor-Amédée-François, marquis de Trèsun.

Celui-ci mourut jeune encore et sans postérité. Le comte est donc devenu le chef de la famille. Il a suivi, comme son père, la carrière des armes. Cornette aux dragons du roi, à l'âge de 19 ans, en 1740, il a fait toutes les campagnes du milieu du siècle et gagné ses grades à la pointe de l'épée. Comblé d'honneurs, grand-maître de la garde-robe, chevalier grand-croix des Saints Maurice et Lazare, il s'est retiré dans ses terres de Savoie avec le grade de major-général de cavalerie (1).

Le comte de Duingt est un homme brave et un brave homme, le type de la droiture et de l'honnêteté. Essentiellement bon, sans hauteur, tout en sachant conserver sa dignité, le devoir, dans sa longue carrière, a été son seul guide; il l'a suivi partout, à la cour, à l'armée, dédaignant l'intrigue, laissant les roquets japer, les serpents ramper à loisir. Les bassesses, les vilenies, les manœuvres de l'envie ne l'ont jamais ému : comme son ami le président Maistre, le père de Joseph, s'il les percevait, il les méprisait. Le général a conservé dans sa retraite la nature positive et sensée du savoyard, ne se perdant jamais en divagations, voyant toujours juste, parlant toujours net, marchant toujours droit, et

(1) Archives de Sales. — *Généalogie.* — *Inventaire des titres.*

fort pénétré du vieil adage : fier avec les supérieurs, poli avec les égaux, prévenant envers les inférieurs...

Chrétien des premiers âges, grand seigneur animé de la foi simple du charbonnier, le souffle des doctrines philosophiques ne l'a pas même effleuré. Sa religion, à lui, n'est pas un manteau de parade : elle tient aux racines les plus profondes de tout son être et illumine tous ses actes. Le général est d'une piété exemplaire ; il observe comme un religieux les lois de l'abstinence et du jeûne, et va, chaque jour, à la messe de l'église voisine, son livre d'heures sous le bras, appuyé sur sa canne à pommeau d'or. Aux soirs d'été, quand l'*Angelus* le surprend en chemin, il se découvre et récite sa prière en compagnie des moissonneurs qui, un instant, suspendent leurs refrains champêtres pour répondre à l'appel de la cloche... Le châtelain distribue sur ses pas des aumônes, parle familièrement aux paysans dans leur patois, en souriant de ce bon sourire qui éclaire d'un rayon pur sa belle tête de vieillard, martiale et distinguée...

La comtesse, qui fut la compagne de sa brillante carrière, est la femme d'intérieur : simple, modeste dans ses goûts, timide, réservée. Les grandeurs de la cour lui ont toujours déplu et elle les a sacrifiées sans regret à ce château riant à qui les de Sales réservent la villégiature des mois d'été. Thorens (1), plus austère, a les faveurs de l'arrière-automne et l'hôtel de Sales, à Annecy,

(1) Indépendamment du château de Duingt, la famille de Sales possédait ceux de Trèsun et de Thorens.

Trèsun avait été acheté par Mgr Charles-Auguste de Sales, évêque et prince de Genève, de noble Théodore Mermillod, le 20 mai 1649.

Thorens, le château de Sales, fut acquis par noble François de Sales, de Sébastien de Luxembourg, le 29 novembre 1559, avec faculté de rachat et moyennant 7,000 livres tournois. L'acte définitif de vente fut passé à Paris entre Marie de Luxembourg et saint François de Sales, le 8 juillet 1602, en l'étude de M^e Le Py, notaire.

abrite les châtelains durant l'hiver; mais Duingt est bien la résidence préférée. A Thorens, les parois rapprochées des montagnes, les gorges étroites au fond desquelles mugissent « les torrents », les forêts de sapins s'échelonnant le long des pentes comme des géants à l'assaut, impriment au paysage un cachet de grandeur et de sévère majesté. A Duingt, l'on respire mieux, la vue s'étend au loin et la demeure a l'air d'un navire à l'ancre doucement bercé par les flots, bâtie qu'elle est sur une langue de terre qui s'avance dans le lac et qui le divise en deux nappes d'une égale limpidité, mais dans lesquelles se mirent deux paysages et comme deux natures différentes.

La comtesse vit tranquillement entourée de ces horizons amis, avec ses souvenirs, les uns bien douloureux : — qui n'en a pas au soir de la vie ? — Mais elle est si bonne chrétienne ! et elle attend patiemment l'heure où elle rejoindra les êtres aimés arrachés à sa tendresse. D'autres épreuves lui sont réservées : elle les supportera sans défaillir... Prier, donner des médicaments aux malades, visiter les pauvres, voilà son existence. Et pendant les rares loisirs que lui laisse la charité, saisissant la palette, — car elle est peintre, — elle s'essaie dans le genre Boucher, ou bien elle brode au petit point des Estelles et des Némorins, des dames en paniers et des gentilshommes en perruque pour recouvrir les canapés et les fauteuils de Pathmos (1).

Pathmos (2) ?... c'est ainsi que, dans une heure d'enthousiasme, un notaire du voisinage, messire Velluz, qui se pique d'hellénisme, a baptisé le château. Esprit disert, écrivain copieux, ce beau parleur est un des

(1) La plupart de ces meubles ont été sauvés de la tourmente révolutionnaire et se trouvent actuellement au château de Sales.

(2) L'une des îles Sporades où saint Jean écrivit l'*Apocalypse*.

familiers de la maison; son couvert y est toujours mis. Il a un culte pour Maurice qu'il a vu naître; il ne jure que par Plutarque, connaît à fond toutes les campagnes du général, parle avec lui d'art militaire et, bien qu'ayant doublé le cap de la cinquantaine, se montre parfois animé d'ardeurs guerrières qui détonnent avec l'air débonnaire de sa calotte en velours noir et de ses souliers à boucles d'argent.

Il y a aussi dans la demeure l'abbé Bard (1), l'ancien précepteur de Maurice, vivant là l'arrière-saison d'une vie douce entre la chapelle, son bréviaire, une sieste après le dîner de midi, une promenade dans la grande allée de peupliers, aux bords du lac, et la partie d'échecs ou le solo de flûte qui termine la soirée; Spectacle Clavel (2), l'intendant, le régisseur fort en paléographie, en grec et en procédure, rompant quotidiennement des lances avec messire Velluz, si bien au courant des affaires qu'il rendrait des points à tous les *robins* de la province : personnage correct, non sans un certain grain de préciosité, toujours rasé de frais et portant avec une élégance empruntée le jabot et l'habit bleu barbeau à boutons d'or que lui confectionne, une fois par an, le portier du séminaire d'Annecy.

La cuisine immense regorge d'une théorie de serviteurs gras, joufflus, bien portants : Gravier, le maître d'hôtel; Mathieu, l'homme de confiance, dont l'un des descendants est devenu un brillant général de l'armée italienne; Fanchette Besson, la femme de chambre de la marquise douairière, plus maîtresse qu'elle et surtout plus redoutée; Nanette (3) la cuisinière et les valets de cham-

(1) L'abbé Noël Bard, originaire de Morillon, en Faucigny, ordonné prêtre en 1768, décédé à Bonneville en 1824

(2) Maurice Clavel, d'Annecy.

(3) Les noms de baptême subissaient fréquemment alors, même dans le langage de la haute société, des altérations de cette nature qui choquent

bre, cochers et palefreniers, Vincent, Juspin (1), Jean-Claude... Juspin seul est piémontais : le comte de Duingt l'a recueilli, il y a quelque trente ans, au cours d'une de ses campagnes d'au-delà des monts. Tout le reste de la maisonnée est de race savoyarde (2), domestiques n'ayant jamais connu d'autre foyer que celui du château, assurés d'y vieillir et d'y mourir en paix, modestement gagés, mais bien nourris, bien soignés, « tant en santé qu'en maladie ». Ces enfants du peuple allaient bientôt, par des traits admirables de désintéressement, se faire de ceux qu'ils servaient des obligés. En attendant, ils se considèrent comme des membres de la famille et pas de joie au monde n'est égale à la leur quand, d'aventure, M. Maurice ou Mme Philippine reviennent au château...

II

Le comte et la comtesse de Duingt ont, en effet, deux enfants. Madame Philippine, ainsi qu'on l'appelle, habite les environs de Turin ; elle a épousé, en 1781,

---

nos oreilles délicates, mais qui ne froissaient point celles de nos ancêtres. On en trouve des exemples dans les *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand et à chaque page dans la correspondance de Joseph de Maistre. De Joseph, on faisait *Joson ;* d'Anne, *Nane ;* de Claude ou de Claudine indistinctement *Dodon ;* d'Antoinette, *Toinon ;* de Louise, *Louison ;* d'Elisabeth, *Babet ;* de Jacqueline, *Clinon* ; de Jeanne, *Jeannette* ou *Jenny ;* de Françoise, *Fanchette* ou *Fanchon*, etc. ; de même, l'on disait *le papa, la maman*, le *quinquin*, pour le père, la mère, l'oncle. Par une tournure empruntée à l'italien, on mettait aussi volontiers le pronom personnel devant les noms de baptême de femmes : *la Nane, la Dodon, la Clinon*, etc.

(1) Juspin, de l'italien *Giuspino*, synonyme, en style familier, de Joseph.

(2) Joseph de Maistre eût dit *de race savoisienne ;* mais, nous sommes de ceux qui pensent que l'on doit dire simplement *Savoyards* comme on dit *Auvergnats*. Nos lecteurs nous pardonneront de rester fidèle à une règle que nous nous sommes depuis longtemps imposée.

un grand seigneur d'outre-monts, le marquis Bens de Cavour, comte d'Isola-Bella, chevalier de l'Annonciade. Femme d'une remarquable intelligence et d'une distinction souveraine, elle est l'ornement de la terre de Santena où vivent les Cavour avec le fils que Dieu leur a donné, « le *marquisin* (1) ». Michel-Antoine Bens, marquis de Cavour, deviendra en son temps un des hauts dignitaires de la monarchie piémontaise ; Charles-Félix l'appellera au poste de vicaire royal (2) de la ville de Turin. Il épousera Adelaïde-Suzanne de Sellon, d'une famille patricienne de Genève, sœur de Jean-Jacques de Sellon, comte du Saint-Esprit, le président de la Société de la paix et l'infatigable adversaire de la peine de mort (3). Du mariage du marquis avec Mlle de Sellon naîtra le comte Camille de Cavour, le fondateur de l'unité italienne, lequel est ainsi, par sa grand'mère, l'un des arrière-neveux de l'aimable et doux apôtre, auquel les âmes pieuses et les lettres françaises doivent l'*Introduction à la vie dévote*...

Maurice, le marquis de Sales, a reçu de la nature tous les charmes de la beauté physique, tous les dons du cœur et de l'esprit. Dans le fin ovale du visage, des yeux bleus tout grands ouverts, au regard franc, droit et fascinateur, éclairent une physionomie intelligente et douce, mobile à l'excès. Le front est large, le nez bourbonnien, la lèvre mince et légèrement railleuse, le teint d'une délicatesse féminine : il y a en lui du duc de Nemours, de la *Princesse de Clèves*. C'est le type de l'élégance : quand le marquis paraît dans un salon, en grande tenue de cour, sous sa tunique bleu de roi aux brandebourgs d'or, la tête poudrée, l'épée au côté,

(1) *Marquisino*, petit marquis.

(2) Fonctions analogues à celles de préfet de police.

(3) M. Galiffe. — *D'un siècle à l'autre*, t. I, p. 58.

un mouvement d'attention sympathique se produit : les dames chuchotent derrière leur éventail et les gentilshommes comprennent qu'ils ont devant eux le rival avec lequel il serait difficile de lutter, et qui, sur tous les terrains, ne redoute personne : aussi fait-il beaucoup de jaloux. Maurice est pourtant la bonté, la générosité même et si, dans le clan piémontais, il suscite quelque envie, il a en France, en Suisse et en Savoie, des amitiés aussi ardentes que dévouées. Son esprit primesautier, spontané, humouristique, dirions-nous de nos jours, a conservé une certaine verdeur savoyarde adoucie par le commerce des cours : il est orné, abondant, fécond en saillies imprévues et piquantes, jamais malveillantes ni empoisonnées. Toujours alerte, assoupli à tous les exercices du corps, cavalier émérite, escrimeur impeccable, danseur intrépide, organisateur envié des chasses royales, boute-en-train choyé des réunions mondaines, d'une égalité d'humeur charmante, enthousiaste, ignorant de la valeur de l'argent, serviable jusqu'à la prodigalité, Maurice est avec ses amis d'une gaieté communicative qui dissipe comme par enchantement les humeurs noires... « Tu es pour moi, — lui écrivait un jour Henry Boissier, de Genève, — le bouffon de Louis XIII ou le sapajou du Mogol : tu me dérides (1)... »

Le marquis de Sales est un des officiers les plus distingués de l'armée sarde : né en 1760, il est entré tout jeune, comme cornette, aux dragons du roi, à l'exemple de son père. Dès 1789, il a grade de capitaine.

Il parle couramment cinq langues et possède à la perfection sa langue maternelle, le français ; aussi a-t-il été attaché, en 1787, comme second écuyer et gentilhomme de bouche, à Clotilde de France, — Madame

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

Tout-rond, — ainsi qu'on l'appelle en Savoie (1). A Turin, il est un des familiers du salon de la princesse de Carignan, où l'on fait assaut de bel esprit, où l'on marivaude comme à la cour de Sa Majesté Très Chrétienne. Les princes de la maison de France, que leurs liens de parenté amènent souvent à la cour de Savoie, ont l'illusion de retrouver en lui, au sein de la raideur piémontaise, un échappé de Versailles ; aussi correspond-il familièrement avec eux. « Je sais, — écrit-il un jour au duc d'Angoulême (2) parti pour un lointain voyage, — que votre amitié pour moi permet toujours à mon cœur de s'épancher avec vous ; vous vous souvenez d'ailleurs, Mgr, que cette permission a précédé celle de vous écrire ; vous connaissant assez pour penser que vous ne voulez que l'hommage d'un cœur libre et que vous ne daignez jamais appeler votre ami que celui qui non seulement ne saura jamais vous flatter, mais qui même aura la force, en vous parlant, de cacher l'impression des qualités rares qui l'ont attaché pour jamais.

« Mgr de Serent (3) m'a fait part de votre prochain et long voyage : au nom de Dieu, Monseigneur, soignez

---

(1) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, t. I, chap. IX, *Déplacements princiers*.

(2) Louis-Antoine de Bourbon, duc d'Angoulême, dernier dauphin de France, fils du comte d'Artois, depuis Charles X, né à Versailles en 1775, mort à Goritz en 1844. Il émigra avec son père en 1789, acheva son éducation militaire à Turin et reçut, en 1792, le commandement d'un corps d'émigrés...

Le prince avait de la bravoure, du cœur et de l'esprit. Quand le bailli de Suffren, au retour de sa campagne de l'Inde, vint le visiter, il lui dit : « Je lisais en ce moment même les vies des hommes illustres de Plutarque ; je quitte mes héros anciens avec plaisir, puisque j'ai le bonheur d'en avoir un devant les yeux. »

(3) Armand-Louis, duc de Sérent, né en 1736, mort en 1822. Entré dans l'armée française en 1752, il était arrivé en 1780 au grade de maréchal de camp, lorsqu'il fut choisi pour gouverneur des enfants du comte d'Artois, les ducs d'Angoulême et de Berry. En 1792, il les conduisit à

votre santé; elle est bonne, quoique délicate. Si la Providence vous appelle dans des climats d'une température opposée aux lieux de votre naissance, soignez avec prudence votre personne jusqu'à ce que vous y soyiez parfaitement accoutumé : avec quelle confiance je compte sur les soins de vos bons amis et combien je voudrais pouvoir vous y offrir les miens!

« Toute ma famille est aux pieds de V. A. R.; je suis au milieu d'elle dans ce moment : nous y parlons de vous, Monseigneur, de Mgr le Duc de Berry, de Mr le comte d'Artois avec tendresse, enthousiasme et respect : une petite colonie française, composée de huit personnes, établie à Santena, fait chorus avec nous et quand nous avons parlé de vous, nos malheurs sont presque oubliés (1)... »

Si le marquis est un homme de cour accompli, il se pique aussi de courtiser les muses et non sans succès. Il aime rimer; il rime envers et contre tous. Sa fécondité eût porté ombrage à l'abbé Delille en personne... Dans les salons de la cour, plus tard dans ceux des émigrés, on se passe de main en main deux petits volumes manuscrits, à l'allure elzévirienne, richement reliés et dorés sur tranche. L'un d'entr'eux renferme une série de fables à la façon de Florian; l'auteur l'a dédié à sa sœur, la marquise de Cavour :

Ma sœur, de ton ami reçois ici l'hommage ;
Comme un léger présent je t'offre cet ouvrage,
Heureux si je pouvais bâtir en ton honneur
Un temple dans ces vers tel qu'il est dans mon cœur...

---

l'armée de Condé. Attaché ensuite à la personne du comte d'Artois, il le suivit en Russie, puis en Angleterre. Revenu en France en 1814, Sérent fut nommé pair avec le titre de duc, lieutenant-général, gouverneur du château de Rambouillet et chevalier des ordres du roi.

(1) Archives de Sales. — *La famille de Sales et la Révolution.* — Lettre inédite.

Tu voulus de ma main recevoir quelque fable,
J'entreprends un fardeau dont le grand poids m'accable :
N'importe, tu le veux, il faut te contenter ;
Mes soins te prouveront à quel point tu m'es chère,
Mon vif empressement pour ton moindre désir,
Et si ce faible essai peut un instant te plaire
Le travail pour l'auteur deviendra tout plaisir...

Dans cette série de fabliaux, il y a des poésies qui ne sont point banales : telle *Le Lapin et le Mouton*. La morale y fait apparaître, sous l'habit brodé de l'homme de cour, le rude soldat qui saura bientôt braver toutes les fatigues et mépriser tous les dangers :

Un lapin fort poltron, — ses pareils le sont tous, —
Chez le mouton, un soir, s'en vint chercher un gîte :
« Sauvez-moi, lui dit-il, la crainte qui m'agite
Me rend plus mort que vif : cachez-moi dans un trou.
J'ai vu certains courants me chercher dans les bois;
J'ai su, par mes détours, éviter leur poursuite,
Mais je quitte à jamais cette forêt maudite
Où des chasseurs cruels j'entends toujours la voix...
Tranquille, près de vous je veux passer ma vie. »
Le mouton de bon cœur contenta son envie,
Dans l'étable en secret il le laissa blottir
Et l'entretint si bien dans ses craintes mortelles,
Lui parlant des veneurs, de leurs ruses cruelles,
Que le pauvre lapin, n'osant jamais sortir
Pour brouter au matin sa naissante pâture,
Se laissa consumer de misère et de peur,
Préférant de périr, faute de nourriture,
Au hasard d'éviter le fusil du chasseur.

Prévenir le danger est le talent du sage,
Mais quand il est présent, on le doit affronter
Et, quelque grand qu'il soit, savoir le mépriser :
C'est l'unique moyen d'en tirer avantage.

Il y a de bien jolis vers aussi dans le *Dialogue entre Cécile, la bergère des Alpes et Colin, le jeune pastoureau qui chante sur sa musette les charmes de l'Amour*. Et, combien pittoresque et amusant ce

Voyage en Savoie, qu'un brillant officier de dragons a fait en nombreuse et aimable compagnie :

Un postillon ouvre la marche
Monté sur un puissant *mallier* (1)
Dont la lourde et lente démarche
Servait à nous faire un sentier :
Plié dans un capot très ample
Et recouvert d'un grand manteau,
Votre ami suivait son exemple.
Venait après sur un brancard
Assez gentille chambrière
Couverte devant et derrière
D'une fourrure de renard ;
On voyait, en chaise couverte,
Escorté de douze porteurs
Certain objet dont l'œil alerte
A souvent blessé quelques cœurs
Qui passent pour pleurer sa perte.
Au bagage, on voyait après
Un courrier et des laquais.

La caravane a traversé le Mont-Cenis. Elle s'arrête à Saint-Jean-de-Maurienne, où elle reçoit la gracieuse hospitalité du prince-évêque. Un petit concert de salon est improvisé, après le dîner, en l'honneur des voyageurs :

Je vous dirai tout simplement
Et pour contenter votre envie
Que mets exquis, vin excellent
Et tous les plaisirs de la vie
Ne nous manquaient aucunement ;
Puis, concert rempli d'harmonie,
Chefs-d'œuvre des meilleurs auteurs
Dont mon oreille était ravie
Et dont voici tous les acteurs :
Primo de la maison le maître
Touche fort bien du clavecin ;
De sa viole un certain prêtre

(1) Le cheval placé dans les brancards de la chaise de poste.

Et du violon un musicien
Jouaient tous deux plus mal que bien ;
Un aumônier, un grand vicaire,
Plus un officier dragon
Dont ne vous dirai pas le nom
Dans la crainte de vous déplaire,
Louaient ce qu'ils n'écoutaient pas.
Les deux abbés parlaient de l'âme,
Le dragon courtisait la femme
Et le mari lisait tout bas...

Et le poète ajoute non sans finesse :

Malgré la beauté du palais
Et sa grande magnificence
Je doute qu'un prélat français
Y fît bien longue résidence...

Maurice était le prince du madrigal.

Pas de dame de la cour, qui en tout bien tout honneur, n'ait reçu du poète quelque hommage délicat, dans le style précieux alors à la mode. Elles se plaisaient, d'ailleurs, à provoquer l'envoi de ces flèches qui donnaient des brevets de succès mondains à leurs heureuses victimes. Un jour, la marquise d'Entraigues. Glycère, dont la beauté était célèbre, demande au marquis de lui faire son portrait en vers. Le marquis lui répond sur l'heure par cet impromptu :

On dit que Vénus en colère
Voulut enfin punir l'Amour.
Celui-ci, redoutant sa mère,
S'enfuit du céleste séjour ;
Mais par un retour de tendresse
Il voulut avoir son portrait,
Je le dérobai par adresse :
C'était Glycère trait pour trait...

A la baronne de Perron, « à l'occasion d'un tableau où il avait cru reconnaître son portrait », le poète offre ce quatrain :

Ce n'est point ton portrait : pardonne à mon audace,
Te voyant hier au soir, je connus mon erreur ;
Le tableau que tu vois représente une grâce
Et toi, tu réunis les portraits des Trois Sœurs !... (1)

III

Comme si une loi mystérieuse attirait l'une vers l'autre les natures affinées, les circonstances ont créé de bonne heure entre Maurice de Sales et Joseph de Maistre une étroite amitié, en dépit de la diversité bien tranchée de leurs caractères. Ils ne sont point tout à fait contemporains, Joseph a sept ans de plus que Maurice; mais leurs familles se connaissaient. Alors que le président Maistre siégeait au sénat, le comte de Duingt était en garnison à Chambéry et Maurice traduisait encore Horace quand Joseph, revenu de Turin, étonnait et parfois effrayait robes de velours (2) et douairières par la hardiesse de ses doctrines.

Comme Joseph de Maistre, le marquis est un brillant causeur, moins fécond, à coup sûr, en fières envolées et en paradoxes sublimes, moins doctrinaire, moins pédantesque, mais plus précieux, plus séduisant, plus féminin. Pas de femme aussi qui ne louât son esprit, sa distinction suprême. Il vit avec elles sur le pied de cette familiarité de bon aloi n'excluant ni le respect, ni la déférence, mais d'autant plus libre d'allures qu'elle est pure d'intention.

Il n'était pas rare, alors, de voir s'établir de ces amitiés non exemptes de mièvrerie, mais ennemies de toute intrigue dangereuse et à l'abri de toute défail-

---

(1) Archives de Sales. — *Essais de poésie*, par le marquis Benoist-Maurice de Sales.

(2) On appelait ainsi les sénateurs.

lance, agrémentées seulement par l'attrait réciproque et le piquant des relations mondaines. Hommes et femmes, voire même hommes et jeunes filles s'écrivaient, se rencontraient, échangeaient des bouts-rimés, chantaient des duos, s'accompagnaient de la harpe ou sur le clavecin, dans une intimité dont personne ne songeait à suspecter la parfaite convenance. Les maris n'en prenaient pas ombrage; les femmes, pas davantage que les maris; et l'on descendait ainsi gaiement le fleuve de la vie, faisant des mots et des révérences, improvisant des madrigaux et des odelettes aux dieux et aux déesses de l'Olympe...

Mais, pendant que résonnait ce bruit de fêtes et que la lyre mythologique vibrait à ces joyeux ébats, les nuages s'amoncelaient à l'horizon, précurseurs de la tempête...

Maurice de Sales, tout galant qu'il fût, était le plus aimant et le plus fidèle des époux; il n'avait pas grand mérite à l'être. La marquise, née de Grollier, n'était-elle pas la fille et l'image vivante de cette femme exquise que, plus tard, le pinceau d'une grande artiste, devenue son amie, devait immortaliser?

Le portrait de Mme de Grollier, par Mme Vigée-Lebrun, fait, sur un panneau du salon de Sales, le pendant de celui du comte de Cavour aux côtés du prince Thomas de Carignan (1), à cheval, — un Van Dyck superbe, — en face d'un saint François de Sales authentique de 1603. Mme de Grollier est représentée assise devant un chevalet, une palette à la main gauche, le pinceau à la main droite, ébauchant un tableau de fruits déjà si appétissants qu'ils donnent l'illusion de la

(1) Le chef de la branche des Savoie-Carignan, marié à Marie de Bourbon, comtesse de Soissons, décédé en 1656. Il est l'ancêtre direct de Charles-Albert, de Victor-Emmanuel II et de Humbert Ier, roi d'Italie.

réalité (1). Rien de plus délicieusement mutin que ce visage frais et rose, surmonté d'une broussailleuse chevelure blonde et animé d'une expression vive, spirituelle, fascinante. Contempler la mère, c'est connaître la fille...

La marquise de Grollier, née de Damas, habitait avec son mari la ville de Lyon; elle avait un talent de peintre qui fut, pendant bien des années, pour elle, le gagne-pain des jours d'exil (2). Sous ses doigts de fée, les natures mortes s'animaient, de même que sous ceux d'Alexandrine la harpe, dont elle jouait en véritable émule de Mme de Genlis (3), résonnait ainsi qu'un chœur angélique en accompagnant sa voix étendue et moëlleuse, au timbre d'or ; la harpe plus que séculaire, mais toute resplendissante de ses ors mats, occupe, aujourd'hui, l'un des angles du grand salon... De même, dans l'armoire vénérable en vieux chêne, où sont rangées pieusement les reliques du passé, l'on peut contempler encore les toilettes de Mme Alexandrine, celles dont elle se parait aux beaux jours : l'amazone de chasse, les robes superbes de brocart et de soie à gigots énormes, ayant conservé l'éclat de leurs vives nuances vert pomme, vieux rose, violet tendre, et leurs broderies de fleurs... La marquise saura porter avec la même aisance, aux mauvais jours, la robe d'indienne au grossier tissu. Cette grande dame, élevée dans le luxe et l'opulence, montra, en effet, l'énergie de la femme forte, aux prises avec la glorieuse misère qui l'atten-

(1) La célèbre artiste a peint son propre portrait dans la même attitude.

(2) Mlle de Fuligny-Damas (1742-1828) avait été mariée fort jeune au marquis de Grollier. Élève de Van Spaendonck, elle acquit dans son art une telle habileté qu'elle mérita le nom de *Raphaël des fleurs* qui lui fut donné par Canova.

(3) Le *gouverneur* des enfants du duc d'Orléans. (1746-1830.)

dait : la maison de Sales lui dut de se relever de ses ruines avec un surcroît d'honneur ajouté à son blason.

Mlle de Grollier avait été élevée à Lyon, au couvent de la Déserte, dont sa tante, Mme de Montjouvent, était abbesse. Elle en sortit pour faire le bonheur du brillant officier dont la réputation et les succès n'étaient pas sans avoir franchi, en contrebande, le seuil du parloir et hanté l'imagination des pensionnaires... Le mariage fut célébré en grande pompe, le 29 octobre 1781, à Pont-d'Ain... Une fois de plus, les gentilshommes des deux rives du Rhône y fraternisèrent dans la même langue.

Maurice avait trouvé dans « son Alexandrine », l'âme sœur, la compagne partageant sa passion pour le beau, sa culture intellectuelle, ses goûts littéraires et artistiques. Vieux époux, ils en étaient toujours, en 1792, à la lune de miel. Le ciel leur avait donné une adorable enfant, blonde comme sa mère ; aussi, tout en faisant la cour « aux dames et aux demoiselles », le marquis réservait-il à sa femme son cœur tout entier et la fine fleur de ses poésies ; telle la gracieuse épître qui accompagna, certain jour, un exemplaire richement relié de l'*Histoire universelle de Bossuet* dont il lui avait fait cadeau :

Eglé, charmant objet de ma vive tendresse,
Toi qui sais réunir tant de talents divers,
Daigne accepter ce don, mon aimable maitresse :
Tu verras le tableau de ce vaste univers,
Son Etre, ses progrès, ses malheurs, ses travers
Et de son Créateur la sublime sagesse...

. . . .

Tu verras des tyrans plus craints que le tonnerre,
Malgré tout leur pouvoir, moins puissants que tes yeux :
Ils mettaient leur bonheur à dépeupler la terre,
Tandis que tes regards ne font que des heureux...

. . . .

Tu verras quelquefois le plus fier conquérant
Chargé de fers honteux par un peuple rebelle;
Mais pour toi, belle Eglé, quand on est ton amant,
Ton triomphe est parfait et ta gloire immortelle...

. . . .

Tu verras bien souvent l'amour dans son délire
Dominer l'univers et régner dans les Cieux.
Les sages et les rois, les tyrans et les dieux
Rangés sous ses drapeaux, céder à son empire,
Mais de tous les mortels qu'il soumit à sa loi
Tu n'en verras jamais de plus tendre que moi (1).

L'histoire, elle allait avoir de nouveaux chapitres écrits en lettres de sang... Comme si elle les prévoyait pour un prochain avenir, le 1er juillet 1789, de son hôtel de la rue des Francs-Bourgeois (2), Mme de Nadaillac écrivait au marquis :

« La crise où nous sommes m'intéresse peut-être trop. La faiblesse de la Cour a multiplié les séditions et à présent sa chancelante autorité n'effraye plus. Une partie du régiment des gardes françaises a déserté et tous ont dit qu'ils ne marcheraient pas. Il y a deux jours que leur colonel, M. du Chatelet, en fit mettre douze en prison, pour avoir fait du tapage la nuit : le peuple a été enfoncer les portes et les a ramenés en triomphe. Le roy a nommé M. le Mal de Broglie (3), généralissime des troupes; on a espéré que ce nom, connu et respecté de toute l'armée française, en imposerait dans un moment de trouble. Généralement on parle avec trop de liberté dans les assemblées; les

---

(1) Archives de Sales. — *Essais de poésies*, t. Ier, page 68. — Cette pièce est intitulée : *A ma femme, en lui remettant un exemplaire de l'Histoire universelle de Bossuet.*

(2) Une rue du vieux Paris.

(3) Victor-François, duc de Broglie (1718-1804), le vainqueur des Prussiens à Sondershausen et à Berghen, qui fut ministre de la guerre en 1789 et commanda en 1792 l'armée des princes.

femmes, qui sentent mieux qu'elles ne jugent, substituent l'enthousiasme à la raison et l'influence qu'elles ont est très-considérable (1)... »

Mme de Nadaillac, avec un sens politique d'une rare finesse, ne s'illusionnait pas au sujet des ravages qu'allait produire l'orage déchaîné sur « le plus beau royaume après celui du ciel. »

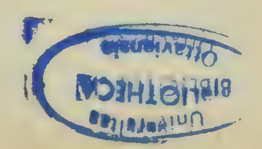
Le 2 juin 1790, à la veille de la constitution des États généraux en Assemblée nationale et du serment du Jeu de Paume, elle écrit au marquis, de son château de Serrières (2) :

« Les scènes d'horreur qui se sont passées à Paris suffisent bien pour rendre *afreux* le foyer d'où elles partent... Dans la ruine de cette ville il est difficile de ne pas voir la réaction de l'éternelle justice qui a permis que du point d'où partait la corruption partit aussi la sédition qui devait bouleverser un grand empire. La révolution est entièrement faite et la permanence des États généraux ne laisse entrevoir aucun retour. La suppression de l'ordre de Malte et des chapitres nobles ne me paraît pas douteuse. Reste à savoir si un gouvernement démocratique convient à la France, à un pays qui contient 24 millions d'âmes. Montesquieu me semble avoir démontré le contraire ; mais il était noble et magistrat : deux torts que la nation ne pardonne pas. Nous sentons bien dans cette province les maux attachés à l'anarchie et au sommeil des lois. Les vols s'y multiplient de la manière la plus effrayante, on ne fait aucune dénonciation, l'impunité et l'indigence accroissent encore la licence (3). »

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Serrières, par Maillé en Aunois.

(3) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*





CHAPITRE IV

L'ÉMIGRATION

A Annecy. — L'hospitalité des de Sales. — Le gâteau des rois et l'impromptu du duc de Doudeauville — L'ascension de la Tournette. — La colonie se disperse. — Etapes sur le chemin de l'exil. — Lettres de M. de la Rochefoucault, de Mme de Nadaillac et d'Henry Boissier. — La nuit du 10 août. — Échos de Coblentz. — L'alerte. — Deux messagers. — Brusque départ. — Péripéties de voyage. — Au petit Saint-Bernard. — Rendez-vous des serviteurs fidèles.

I

Lorsque l'horizon, de plus en plus sombre, ne permit pas d'illusion sur l'imminence de l'orage, la marquise de Nadaillac, « cette âme sensible, aimable, bonne à connaître », au dire du duc de Doudeauville, vint, accompagnée de son mari et de ses enfants, demander l'hospitalité à la cité de saint François de Sales.

Un certain nombre d'émigrés de la haute noblesse avait suivi son exemple, entr'autres Mme de Grammont, le marquis et la marquise de Vence; mais le personnage le plus en vue de la petite colonie était assurément le duc Ambroise de La Rochefoucault : il devait le nom de Doudeauville à sa femme, descendante de Louvois et héritière de la terre de Doudeauville, en Boulonnais. Major au 2e régiment de chasseurs, âgé de 24 ans en 1789, le duc avait émigré comme tant d'autres. Plus que tout autre, il savait unir à ses sentiments de royaliste fidèle un profond amour de la France (1).

(1) Ambroise de La Rochefoucault (1765-1841) rentra en France sous le Consulat, mais sans accepter de fonctions publiques, se fixa dans

La duchesse, un ange de vertu et de charité, respirait avec délices l'atmosphère de la douce *Nessy* de saint François de Sales. L'éducation de Sosthène, son tout jeune fils, et les exercices de piété partageaient l'uniformité de ses jours. Pour son âme assoiffée de dévouement et d'idéal, cette vie calme, au pied des Alpes, dans ce milieu parfumé d'édifiants souvenirs, s'était substituée, sans provoquer de regrets, aux splendeurs décevantes et aux agitations de la cour...

Mme de Doudeauville avait choisi comme directeur l'abbé de Thiollaz, l'un des vicaires généraux de Mgr Paget, le prince-évêque de Genève (1). La plupart de ses compagnons d'exil ne songeaient qu'à tromper leur ennui en courant au devant de nouveaux plaisirs : elle allait chaque jour, à la chapelle de la Visitation, invoquer saint François de Sales et sainte Jeanne de Chantal (2), leur demandant de sauver la terre du bon

---

sa terre de Montmirail où il répandit d'innombrables bienfaits, fut élu membre, puis président du Conseil général de la Marne, devint en 1814 pair de France, en 1815 président du conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique, en 1821 directeur des postes, en 1824 ministre de la maison du roi, se démit en 1827 pour ne pas concourir à la dissolution de la garde nationale. Son fils, le duc Sosthène de la Rochefoucault, né en 1785, intendant des Menus-Plaisirs sous Charles X, signala son administration par quelques réformes et prescrivit aux danseuses un costume plus modeste.

(1) Le siège épiscopal de Genève avait été transféré à Annecy dès le milieu du seizième siècle. Mgr Ange Justinien (1520-1596) vint, le premier, y résider lors de sa nomination, en 1568.

(2) Jeanne-Françoise Frémiot (1572-1641), fille d'un président à mortier du parlement de Dijon, avait épousé Christophe de Rabutin, baron de Chantal, le grand-père de Mme de Sévigné. Devenue veuve à la suite de la mort tragique de son mari, elle se consacra à Dieu et travailla avec saint François de Sales à l'établissement, de l'ordre de la Visitation, dont elle fonda le premier couvent à Annecy en 1610. Clément XI l'a canonisée en 1767.

roi Henri IV auquel, jadis, l'éducateur de Philothée (1) avait fait goûter sa suave parole (2)... Et ces pieuses invocations à ces élus du ciel lui rappelaient encore la patrie de ses pères : François de Sales n'avait-il pas écrit des chefs-d'œuvre dans sa langue maternelle et Jeanne de Chantal, même endormie dans sa châsse d'argent, au pied des autels, ne faisait-elle pas surgir alentour, par une distraction bien innocente, la mondaine et gracieuse image de Mme de Sévigné (3), sa petite fille ?...

Le comte de Duingt était entouré à Annecy du respect et de l'affection de tous. Il prit sous sa haute protection les nouveaux venus ; aussi leur séjour dans cette ville ne fut-il marqué par aucun des incidents fâcheux que nous avons vu se produire à Chambéry et ailleurs.

Malgré ses fonctions à la cour, Maurice de Sales faisait de fréquents séjours en Savoie et passait plusieurs mois soit à Annecy, soit à Duingt et à Thorens, les deux principaux châteaux de la famille. Par son mariage avec Mlle de Grollier, le marquis avait des alliés et de nombreux amis au sein de la société choisie qui venait d'échouer sur les rives du lac. Ce gentilhomme aimable fut donc des premiers à aller au devant des exilés qui,

(1) Le texte primitif de l'*Introduction à la Vie dévote* vient d'être réédité, avec une fidélité et un luxe vraiment remarquables, par M. François Ducloz, l'éditeur bien connu de la *Bibliothèque Savoyarde*, à qui nous devons nous-même de vifs remercîments pour le soin et le goût qu'il a apportés à l'impression de ce volume de souvenirs...

(2) Saint François de Sales (1567-1622) prononça, en 1602, l'oraison funèbre de Philippe de Lorraine, duc de Mercœur, en présence de la cour de France.

(3) Marie de Rabutin-Chantal (1626-1696), marquise de Sévigné, était, comme on le sait, la fille du baron de Rabutin-Chantal et de Marie de Coulanges.

Grâce à lui, ceux-ci retrouvèrent en Savoie une terre vraiment française : l'hospitalité opéra avec tant de charme que l'illusion fut complète.

L'émigration avait son quartier général dans la ville et dans ses délicieux environs. Maurice, avec sa bonté d'âme, s'ingéniait à en faire les honneurs. Le comte et la comtesse de Duingt subissaient sans trop se plaindre et même avec grâce la dérogation que ces réceptions brillantes et multipliées apportaient à leurs habitudes patriarcales. En été, Pathmos ouvrait ses portes toutes grandes ; on allait pêcher sur le lac, on improvisait des « macédoines (1) » à Talloires, voire même des escalades au fauteuil de la Tournette pour faire *endêver* la marquise de Sabran.

A l'arrière-automne, Thorens groupait les exilés autour de la vaste cheminée où brûlait, énorme, la souche de Noël. On revenait tirer les rois et boire à leur triomphe à l'hôtel de la rue royale. Maurice était l'âme de ces réunions qui lui plaisaient, où il pouvait dépenser en grand seigneur tous les trésors de galanterie dont il était doué. Il y invitait parfois des amis de Genève, Charles Tronchin (2), « un excellent garçon, cachant sous un air froid, léger et quelquefois moqueur un cœur chaud et plein de sensibilité » (3), Henry Boissier (4), « l'aimable professeur » ainsi que l'appelle de

(1) Sorte de pique-niques ou de raouts où se réunissaient la colonie des émigrés et la noblesse du pays.

(2) De la célèbre famille des Tronchin, d'origine champenoise, qui fournit à Genève de nombreuses illustrations : Théodore (1582-1657) et Louis (1629-1705), les théologiens ; François (1704-1788) le littérateur ; Théodore (1709-1781) le médecin et Jean-Robert (1710-1793) le jurisconsulte.

(3) Archives de Sales. — *Lettres inédites d'Henry Boissier.*

(4) Henry Boissier (1762-1835), professeur de littérature à Genève, a publié divers ouvrages dont les principaux sont : *Précis d'antiquités grec-*

Maistre(1), allié aux Candolle (2), avec lequel Maurice, à peu près du même âge que lui, était lié de vieille date; et l'on chevauchait ainsi, en dépit du gros temps, à travers une série de déplacements, d'invitations, de parties fines et de « rassemblements intimes ».

Les petits vers demeurant à la mode, malgré les grondements lointains du tonnerre, chacun se risquait à taquiner la muse. Henry Boissier, qui enseignait les humanités dans la cité de Calvin, était le juge des tournois : d'ordinaire, il décernait la palme au marquis dont la verve poétique continuait à se répandre en madrigaux. « J'irai avec une vraie joie vous retrouver, lui écrivait un jour Doudeauville, je veux vous remercier de vos jolis vers qui ont fait les plaisirs de nos soirées et le sujet de nos conversations et de nos éloges (3)...» Bientôt le duc, gagné par la contagion, se mettait à rimer à son tour, non, peut-être, avec autant de bonheur, lorsque, à certain dîner des Rois chez les de Sales, il chantait les vertus de ses hôtes grands et petits, sur l'air de : *Nous n'avons qu'un temps à vivre* :

Au comte de Duingt (le roi)

Sa valeur loyale et brillante
Et ses nobles qualités
Présentent l'image frappante
Des anciens preux si vantés.

Le poète improvisé célèbre aussi la « bonté naturelle » de la comtesse de Duingt, la distinction et l'es-

---

ques ; Précis d'antiquités romaines ; Principes de la Prosodie et de la prononciation régulière de la langue française.

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Les Candolle sont originaires de Provence; le plus connu d'entr'eux est le botaniste Auguste-Pyrame de Candolle, né à Genève en 1778, mort en 1841.

(3) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

prit de la marquise, et n'oublie point la charmante enfant que la fève a honorée d'une royauté éphémère :

> Jusqu'à notre aimable Pauline
> Qui se montre à tous les moments
> Par son air, sa grâce enfantine,
> Faite pour de tels parents

Et l'auteur de s'excuser :

> Sur la faiblesse des couplets :
> Si notre voix est un peu fausse
> Nos sentiments sont des plus vrais (1).

Heureux temps, malgré tout, plein d'illusions encore, où le duc, un ancêtre des alpinistes de notre fin de siècle, écrivait au marquis, devenu son ami intime, un jour de printemps :

« Si, la semaine prochaine, je ne suis pas obligé de retourner à Chambéry, je tâcherai de m'en dédommager : je suis curieux de voir par un blanc éblouissant ce pays qui m'a tant plu par un beau vert ; si je le trouve changé par cet habit d'hiver, je suis sûr qu'il n'en sera pas de même des personnes qui l'habitent, un peu de neige n'altère pas leur humeur et ne noircit pas leurs idées... »

Un jour en été :

« La volée de Français qui vous arrive demain, mon cher marquis, m'empêche de vous aller porter mon petit individu pour ne pas vous dégoûter tout à fait de la nation... Pardonnez mon griffonnage. Je suis bien pressé, me préparant à grimper la bienheureuse Tournette, dont je ne reviendrai que demain au soir, si j'en reviens !... J'aime beaucoup ce genre de curiosités... »

---

(1) Archives de Sales. — Impromptu du duc de Doudeauville. — *Poésie inédite.*

Un jour en automne :

« Vos cailles ont été trouvées excellentes, mais j'ai eu bien du regret de trouver dans le panier tous les monarques du canton (1). Si cette attention obligeante de votre part fait honneur à mon royalisme, elle fait tort à ma sobriété et vraiment j'ai été fâché que cette royale faveur n'ait pas été partagée... »

Un jour enfin en hiver, le duc s'excuse de n'avoir pu aller à Thorens :

« Ni la pluie ni la neige n'auraient été capables de retenir mes pas, mais bien le cher mercredi de ma mère auquel je n'avais pas pensé. Vous avez voulu me jeter dans le monde : si je m'y perds, à qui la faute?... Nous avons embelli notre soirée par la lecture du petit cahier (2) : les uns étaient pour la fable, les autres pour les impromptus, et moi pour les vers du petit savoyard. »

Mais ayant pris sa revanche quelques jours après, le duc est revenu de Sales à Annecy, par un temps sibérien, conduisant lui-même un carrosse où avaient pris place les grandes dames de la colonie :

« Moitié en roulant, moitié en patinant, je les ai ramenées le plus heureusement du monde et même le plus chaudement, ce qui est encore plus singulier (3). »

Le duc, on le voit, à l'instar de Maurice de Sales, avait des choses aimables à dire en toute saison.

II

Au milieu de ces frivolités et de ces divertissements mondains, Maurice de Sales préludait déjà au rôle qu'il

(1) Les rois de caille.

(2) Les *Essais poétiques* du marquis.

(3) Archives de Sales. — *Lettres inédites du duc de Doudeauville.*

allait bientôt remplir à des heures plus difficiles. Nul, après Joseph de Maistre, ne suit avec plus d'attention les événements de France.

Si quelque émigré part, il reste en correspondance avec lui. Ses amis et ses amies de Paris, de Londres, de Coblentz et de Genève le tiennent au courant de la marche du torrent qui se précipite, renversant tout sur son passage. Rien n'est intéressant comme de suivre dans la correspondance les réflexions que ces progrès vertigineux inspirent au vieux monde étonné qui en est le témoin. C'est presque un chapitre de l'histoire de France au jour le jour que ces pages émouvantes, tour à tour doucement effrayées et noblement indignées, où l'âme se livre dans tout l'abandon de l'intimité...

1792 est venu... Les émigrés vont rejoindre l'armée des princes. Le duc de Doudeauville s'apprête à partir; d'Annecy, le 25 mars, il écrit à Maurice :

« Fidèle à une résolution, je pars; fidèle à ma promesse et à mon plaisir, je vous écris... Il m'est pénible de penser qu'avant-hier ensemble, nous serons dans quatre jours à 300 lieues de distance. Ainsi va le monde... Au milieu des amusements des villes, du tumulte des cours, vous regretterez, j'en suis sûr, quelquefois notre tranquille société, nos douces et paisibles soirées. L'esprit et l'éclat du grand monde ne vous consoleront pas toujours de notre amicale médiocrité, de nos rassemblements intimes, de nos conversations simples et franches. J'aime à vous supposer des regrets; votre justice y est intéressée, car les nôtres sont trop vrais pour n'être pas partagés. J'ai parlé de vous à tout le monde avec plaisir, avec intérêt à Mme de... Nous aimions à voir dans notre tête à tête votre éloge sur les lèvres l'un de l'autre; j'irai passer une partie de la soirée pour me préparer aussi à mon départ... »

Le lendemain, Doudeauville, en chaise de poste,

roulait sur la route de Paris ; il y arrive au commencement d'avril. Son premier soin est de donner à Maurice des nouvelles de la capitale :

« Entreprendre de vous faire le tableau de cette nouvelle Babylone, c'est un ouvrage qui surpasse mes forces. J'y ai retrouvé dans ce qu'on appelle la bonne compagnie la même fureur de luxe, de jeu, de plaisirs, de dissipation. Le délire de l'autre classe est toujours bien fort. Cependant ils sentent et conviennent qu'elle souffre, mais ils se trompent encore sur la cause. La faction jacobite est toute puissante et chaque jour est marqué par un nouvel acte de tyrannie et en même temps d'absurdité...

« Aujourd'hui a eu lieu le prétendu triomphe des soldats de Châteauvieux (1). Cette orgie s'est passée sans accidents, mais au scandale de tous les honnêtes gens. Pas un citoyen honnête n'a été de cet horrible spectacle et un reste de pudeur a empêché les Suisses de Châteauvieux de se montrer sur le char triomphal : ils étaient perdus dans la foule. Il y a eu toute la journée bonne garde au château des Thuileries et heureusement voilà qui est fini ; jugez de l'inconséquence de ces gens-là : le mausolée de Desilles (2) était de la fête !... »

Puis arrivent, presque à chaque courrier, de longues lettres du duc de Doudeauville qui confie au cœur de son ami ses chagrins, ses espérances et jusqu'à ses

(1) Les quarante soldats du régiment suisse de Châteauvieux qui avaient été condamnés à 30 ans de galères pour avoir joué le rôle le plus actif dans la sédition militaire de Nancy, en août 1790. A l'occasion de leur sortie du bagne, Paris donna, le 15 avril 1792, une fête qui prit le nom de *Fête de la Liberté*... Le duc, qui en a été le témoin oculaire, la raconte au marquis de Sales.

(2) Antoine-Joseph-Marc Desilles (1767-1790), officier de la garnison de Nancy, tué par ses hommes alors qu'il s'était jeté au-devant d'eux pour les empêcher de tirer sur les troupes du marquis de Bouillé.

désespoirs. On peut le suivre presque pas à pas, étape par étape, sur le rude chemin où le pousse, meurtri et atteint en plein cœur, le vent de la Révolution...

De Paris encore, et dans ce même mois d'avril, le duc écrit à son ami :

« Les intentions du roi de Hongrie paraissent plus hostiles que jamais. On doit lire demain à l'Assemblée une lettre de lui qui nous en apprendra peut-être davantage. On a beaucoup moins envie de la guerre ici parce qu'on se sent fort peu en état de la faire. Les troupes sont sans discipline et les généraux, sans confiance. M. de La Fayette (1) a donné un ordre pour un appel aux canonniers. Ils s'en sont moqués, ils ont répondu que l'insurrection est le plus saint des devoirs : il a fini par retirer son ordre et ils se sont mis à crier par les rues que si c'était Bouillé (2), il serait venu lui-même au quartier les mettre à la raison, mais que pour lui il n'avait pas osé.

« Vous avez entendu parler de la fameuse fête des héros assassins de Châteauvieux... On craignait beaucoup de train, elle a été au contraire fort tranquille, mais ridicule et sans succès même de la part du peuple qu'on fesait l'impossible pour monter depuis quinze jours. Paris a fait preuve de raison et les jacobins, de faiblesse. Vous savez la mort de ce pauvre roi de Suède. Le ciel et la terre paraissent conjurés contre les souverains et contre nous. »

Doudeauville a passé la frontière, laissant sa femme et son fils à Paris. Il arrive au quartier général du prince de Condé (3) :

(1) Le célèbre général et homme politique (1757-1834).

(2) François-Claude-Amour, marquis de Bouillé (1739-1800) qui commandait, en 1790, l'armée de la Meuse, Sarre et Moselle.

(3) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé (1736-1818), le vain-

« Maintenant, — écrit-il le 9 juin, — que me voici purifié de l'air empesté de Paris par les exhalaisons bienfaisantes de Coblentz (2), je me remets à vous écrire... Il y a ici une foule dont on ne se fait pas d'idée. On assure que la raison y fait beaucoup de progrès. Tant mieux! J'en aurai peut-être ma part. On se loue infiniment de l'Électeur; je ferai volontiers chorus; car il m'a envoyé prier à dîner pour demain. Il n'y a pas beaucoup de nouvelles, nous sommes dans un moment de stagnation nécessaire jusqu'à l'arrivée complète des troupes. Il en passe souvent sur le Rhin; il est arrivé ces jours-ci un officier général et un aide-de camp du roi de Prusse pour reconnaître les lieux. Et tout cela va bien : mais cela ne va pas vite surtout pour un impatient Français qui voudrait être au milieu des siens... »

De Coblentz encore, le 15 juin :

« Avant-hier j'ai soupé avec les princes, quoiqu'il n'y ait que trois ou quatre personnes au-delà de leur maison qui y soit admis et le nombre des prétendants est grand. Aujourd'hui je vais à une petite fête que donne à l'Électeur et aux princes l'un des personnages les plus considérables d'ici. »

Là commence une série de déplacements mi-guerriers, mi-mondains, au cours desquels l'excellent duc traîne péniblement le fardeau d'un exil qui pèse à son cœur de Français :

« Je suis parti, il y a trois jours de Coblentz, —

queur de Johansberg. sous les ordres duquel s'était formée, à Worms, la petite armée des émigrés, qui fut incorporée à l'armée autrichienne, commandée par Wurmser.

(1) Coblentz est située à l'embouchure de la Moselle dans le Rhin. Cette ville, résidence des électeurs de Trèves, fut, comme on le sait, l'asile principal de l'émigration; elle devint plus tard le chef-lieu du département de Rhin-et-Moselle.

écrit-il de Mayence le 27 juin. — J'ai été à Binjen faire ma cour à Mr le Prince de Condé et à M. le Duc de Bourbon (3), qui m'ont très bien reçu comme les autres et je me rends à Trèves par Mayence, Francfort, etc., pour rendre mon voyage plus intéressant... Pour faire davantage preuve de bonne volonté et faire pardonner, quant à moi du moins, à cette noblesse de cour ses succès et ses torts, je vais m'unir à celle d'une province : à celle de Champagne comme simple volontaire... »

Puis, c'est le tour de Mme de Nadaillac. Le lendemain, elle écrit au marquis :

« M. de Nadaillac a quitté avec moi et mes enfants la France; nous avons passé quelque temps dans les Pays-Bas, et puis nous sommes revenus sur le bord du Rhin. Les armées s'avancent lentement et vous voyez la marche rapide du crime !... Vous pouvez calculer aussi l'amertume de notre position, le séquestre de nos biens auquel se joignent les pillages législatifs et populaires, l'impossibilité d'avoir de l'argent et la douleur de voir son pays déchiré par des factieux; quel chapitre à ajouter à l'histoire de la *philosofie !* Cette révolution-ci est complètement son ouvrage. Daignez me donner de vos nouvelles : mon cœur que tant de chagrin a brisé a besoin d'un sentiment étranger à la méchanceté humaine... »

De Trèves, le duc reprend la plume le 12 juillet :

« J'ai été reçu, ici comme ailleurs, parfaitement bien. Le parti que j'ai pris a très bien réussi auprès des deux ou trois cents gentilshommes de ma province. Ils

(3) Louis-Henri-Joseph de Bourbon (1756-1830), fils du prince de Condé et père du duc d'Enghien, avec lequel il fit campagne dans l'armée des émigrés, sous les ordres du chef de cette glorieuse famille. Nous le verrons se distinguer au combat de Berstheim, le 2 décembre 1793. Il fut le dernier des Condé.

m'en savent gré, ils me témoignent reconnaissance et même égards. Ils me répètent qu'ils sont flattés, honorés de ma démarche. Vous voyez que je suis parvenu assez heureusement à bannir quant à moi cette malheureuse jalousie de la noblesse de province et de la noblesse de cour : ce que dit l'Évangile « qui s'élève « sera abaissé, qui s'abaisse sera élevé » n'est jamais plus vrai que dans ce cas. C'est au point que j'en suis quelquefois embarrassé...

« Il a passé ces jours-ci 4 ou 5,000 hommes de l'armée de Bohême, — les autres colonnes sont de différents côtés, — ils étaient accompagnés d'une vingtaine de canons. Le fils du roi de Prusse à la tête de son régiment de houssards, le duc de Brunswick et son fils sont à Coblentz ainsi que 15,000 Prussiens. Le reste de l'armée va arriver. Les émigrés ont reçu et traité les officiers et généraux prussiens : tout cela s'est passé avec beaucoup de cordialité et de fraternité. Les princes viennent à Bingen, le prince de Condé va à Rieusnatt qui est à cinq lieues. On ne sait encore rien de positif sur l'usage qu'on fera de nous. M. de La Fayette regagne Givet et Lukner (1), Valenciennes. Voilà leur campagne terminée; elle a été glorieuse; j'espère que la nôtre le sera davantage... »

La compagnie de Champagne a reçu l'ordre de rejoindre l'armée du duc de Bourbon. Doudeauville a profité d'un stationnement pour aller à Aix-la-Chapelle, à Maëstricht, à Liège, à Spa; enfin, le voici à Bruxelles... Situation bien pénible que celle de ces émigrés qui au chagrin de porter les armes contre leur propre patrie joignent l'humiliation d'être relégués à l'arrière-plan !

« Les Français ne seront, j'en ai peur, guère employés.

(1) Le maréchal de Lukner (1722-1794), chargé, en 1792, du commandement de l'armée du Nord.

Du moins ne seront-ils pas prêts à suivre les troupes étrangères faute de tentes, d'armes, d'argent et ce dénuement est, selon quelques-uns, un trait de politique pour les tenir davantage dans la dépendance. Ils ont été honorablement reçus, ils ont une place honorable dans les armées ; il faut encore qu'ils se consolent et même se réjouissent de la tournure heureuse que prennent les choses. Le général Clairfayt (1) commande les Autrichiens auxquels nous sommes joints, il se rapproche du Luxembourg et de l'armée prussienne. On parle de la prise de Landau. Je ne sais si c'est fondé. Un maréchal de camp, Mr de M..., avec qui j'ai dîné il y a trois jours à Liège, ayant entendu tenir des propos très-durs sur ceux qui ont acheté les biens du clergé et se trouvant dans ce cas, s'est tiré deux coups de pistolet dans la tête. On le disait mort hier... »

III

Pendant ce temps, Mme de Bardonnenche et d'autres grandes dames, demeurées à Paris au sein de la tourmente, racontent au marquis les scènes terribles qui se déroulent sous leurs yeux.

Voici la nuit du 10 août 1792 dépeinte par Mme de Bardonnenche :

« Toute la garde du roy a été massacrée en voulant le défendre. Il a été obligé de se réfugier à l'Assemblée nationale : il y est resté depuis 9 heures du matin jusqu'à 7 heures du soir à la barre, où il a entendu prononcer

(1) François-Sébastien-Charles-Joseph de Croix, comte de Clairfayt (1733-1798), feld-maréchal autrichien, l'un des généraux les plus habiles qui aient combattu contre la France, pendant les guerres de la Révolution, et celui dont la tactique se rapprocha le plus de celle de Bonaparte.

sa suspension à la majorité de l'Assemblée. Il a été décrété que les ministres avaient perdu la confiance de la nation et que le peuple, sans distinction de citoyens actifs ou non actifs, nommait une convention nationale pour gouverner le royaume par intérim, que le roy et sa famille seraient mis sous la sauvegarde et la loyauté du peuple de Paris pour en disposer en cas de trahison. De là on a mené le roy et sa famille coucher au Luxembourg. Les Thuileries ont été entièrement pillées, mais sans rien emporter. Un homme qui avait mis quelques pièces d'argenterie dans sa poche a été pendu sur le champ par le peuple... »

Le récit d'une autre grande dame, daté de Paris et du même jour, est plus palpitant encore :

« Où sont nos soirées d'Anneci, Monsieur ? Ah ! qu'il s'est passé de choses depuis et dernièrement encore que d'horreurs ! quel moment ! Le passé est affreux, le présent est triste et si l'avenir offre de l'espoir, les moyens qu'on employe peuvent causer en même temps des crimes.

« ... Le tocsin a commencé à se manifester hier vers les minuit, même un peu avant ; une partie de la nuit, on a sonné le tocsin et battu la caisse. Une patrouille d'anciens gardes du roy ont eu la tête coupée. Ce matin on s'est porté en foule aux Thuilleries : les canons qui auraient dû les défendre ont été braqués contre ; les gardes suisses sont massacrés et le nombre en est considérable. Ceux qui ont été désarmés et qui demandaient grâce n'ont pas été épargnés. Le château est pillé et brûle peut-être à présent, car on a mis le feu à un corps de garde suisse et on a dit qu'il avait gagné le château. Le roy et sa famille se sont réfugiés ce matin à l'Assemblée. A 4 heures du soir, ils y étaient encore ; on a dû les conduire au Luxembourg. Le roy est suspendu de ses fonctions. On a discuté avec lui sa

déchéance. Toute la matinée, on entendait tirer le canon : il y a pas mal de blessés et un grand nombre de tués. M. de Clermont-Tonnerre a été assassiné ce matin dans une section où on l'avait mené. On dit le major des suisses tué. Un de mes gens a contribué à sauver la vie au mari d'une femme de mes amies. On voulait lui couper la tête, parce qu'on disait que c'était le major des suisses. Enfin, au moment où je vous écris, notre quartier paraît tranquille et on a peine à se figurer qu'on soit dans une ville où se commettent tant d'horreurs... »

Et l'épistolière ajoute :

« Il faut avant tout et encore après se soumettre et s'abandonner entièrement à la Providence. Vous pensez si bien qu'on est sûr qu'un tel langage sera bien senti par vous. Votre saint oncle savait bien pratiquer cette soumission et c'est bien une des vertus qu'il est le plus difficile d'acquérir... »

De Genève, Henry Boissier, un Français sans le savoir, observe les choses de France avec une curiosité passionnée. Il adresse, lui aussi, à Maurice de Sales ses impressions sur les massacres :

« Dans la nuit du 9 au 10 août, la Convention a sonné le tocsin pour ameuter les faubourgs ; elle a rencontré sur la place Vendôme une patrouille de dix-sept hommes dont elle s'est emparée. Quelque temps après, elle a coupé la tête à sept d'entre eux. De là elle s'est jetée sur les Thuileries. Les suisses qui y étaient de garde, deux cents grenadiers nationaux et quelques jeunes gens ont juré de défendre le roi. Ils l'ont fait avec la dernière bravoure. Bientôt ils ont fait de la canaille assaillie des monceaux de cadavres ; mais enfin, accablés par le nombre ils ont été détruits ou dissipés. Le roy s'est transporté à l'Assemblée où il a donné sa démission. Quelques députés feuillants ont été pendus. La garde

nationale a eu peur et s'est jointe à la canaille. Au départ du courrier, on n'entendait plus le canon, mais les meurtres continuaient. Le roi était toujours avec sa famille dans l'Assemblée nationale et les sections assemblées délibéraient sur la forme de gouvernement à donner à la capitale... »

Le duc a appris au-delà du Rhin ces lamentables événements. De Malmedi, le 16 août, il écrit au marquis de Sales :

« Je suis dans un état que vous concevez d'autant plus aisément que vous le partagez, j'en suis sûr, depuis les nouvelles des scènes affreuses de Paris. Quelle a dû être la position de ces pauvres dames ! Quelle est-elle encore ! Je ne vis pas depuis ce moment. Que deviendra le roi ? Paris, tout ce qu'il renferme, les factions du dedans et les menaces du dehors n'annoncent rien que de funeste. Qu'il est cruel de ne pouvoir les préserver des dangers ou du moins les courir le premier ! Quels moments elles ont passé au milieu des sons lugubres du tocsin, du canon, de ce massacre épouvantable ! Combien leurs âmes sensibles ont eu à souffrir ! Leur courage n'en a pas été ébranlé... Mais, hélas ! tout n'est pas fini ; les nouvelles et mes réflexions me tournent la tête. Que je maudis la tranquillité du corps où je vis ! si l'on aime à partager les plaisirs de ce qu'on aime, combien n'aime-t-on pas mieux encore à partager ses périls !

« Les Prussiens sont en France ; ils ont forcé deux ou trois postes, pris un canon, fait pendre une femme qui avait tiré sur eux et ils marchent, dit-on, sur Thionville. Les trois armées du prince Holenhohe, du duc de Brunswick et du général Clairfayt sont destinées à n'en former qu'une qui marchera sur Paris ; mais il n'y a pas de bonheur pour moi d'ici à longtemps et chaque succès ne fait qu'accroître mes mortelles inquiétudes...

« Je ne peux avoir un moment de repos jusqu'au moment où tout sera fini. Et quand arrivera cette fin? et quelle sera-t-elle? Je n'ai personne ici qui puisse partager mes inquiétudes et mes chagrins. C'est un malheur de plus. Combien mon aimable voisin d'Anneci me serait utile et prétieux! Il est si bon, si sensible!... Il pleurerait avec moi... Je vais, au lieu de cela, tout seul; car dans ma position et avec mon caractère il faut des amis ou la solitude. Je vais dans un lieu écarté sur les bords d'un ruisseau me livrer à mes réflexions et à mes peines et pour me distraire je lis des passages d'Yung, le seul livre que j'aye pu me procurer et qui convient assez, au reste, à l'état de mon âme... »

De Paris encore, « le 3 septembre, à minuit », voici les impressions d'un ancien émigré qui signe « votre patriote, celui pour lequel vous avez eu tant de bontés à Anneci » :

« La prise de Longvi par les Prussiens a produit un effet contraire à celui que les puissances coalisées pouvaient attendre. La facilité avec laquelle on s'est emparé de ces places a aigri les esprits au lieu d'*abatre* le courage et quand on a su que les ennemis s'avançaient à grands pas dans l'intérieur de la France et que Verdun, Thionville étaient assiégées et peut-être prises, le peuple est devenu en fureur, il a attribué cet échec aux cabales des prêtres réfractaires. Depuis six semaines, on les pourchasse: il y en avait eu 160 d'arrêtés et enfermés dans l'église des Carmes, près le Luxembourg. Le peuple s'y est porté le 2 au soir et, en moins d'une demi-heure, il y en a eu cent cinquante d'égorgés. On prétend que dix se sont sauvés. Dans le nombre des morts, il y a l'archevêque d'Arles et les évêques de Saintes et de Beauvais. Ils ont été de là à la communauté de Saint-François, à Ivri, village près de Paris; on en a massacré cinquante, tous vieillards. De là on

a été dans les prisons. On a mis dehors tous ceux qui y étaient détenus pour dettes. On a fait justice des autres et principalement de ceux qui avaient été arrêtés pour l'affaire du 10 août.

« Dans le nombre de ceux qui ont été reconnus innocents, on compte Mr de Sombreuil, gouverneur des Invalides, Mme de Tourzel, gouvernante du prince royal, Mme la princesse de Tarente (1), Mr Molé de Champlosheux et plusieurs autres que le peuple a reconduits chez eux en triomphe ; mais Mme la princesse de Lamballe a été jugée coupable, elle a été massacrée en sortant de l'hôtel de la Force où elle était détenue : on a mutilé son corps en le coupant par morceaux et sa tête a été promenée au bout d'une pique. On ignore encore le nombre juste des gens qui ont péri dans ces deux jours. On évalue à onze cents ceux qui étaient à la Conciergerie. Tous les prisonniers ont subi ce sort : toutes les prisons sont vides. 247 suisses enfermés au Palais de Bourbon ont obtenu leur grâce.

« L'Assemblée a décrété cette nuit qu'il fallait que la *capitalle* fournisse 6.000 hommes dans deux jours et dans le cas où les enrôlements volontaires ne suffiraient pas, qu'on tirerait une milice demain pour partir après demain et aller au devant de l'ennemi. On a pris tous les chevaux de carrosse et de selle des maisons pour monter un nouveau corps de cavalerie et pour

(1) « C'est du Vancel, fermier général, — dit Mallet du Pan, — qui sauva Mme de Tarente, après avoir sauvé deux autres femmes moyennant 300 louis donnés à l'un des Jacobins en chef. Celui-ci se défendit beaucoup lorsque du Vancel lui proposa de sauver Mme de Tarente. Il lui dit : « Cela n'est pas possible, parce qu'elle a le secret de Lacroix, de Danton et des indépendants qui avaient traité avec la cour, et ils ont recommandé qu'elle périt. » Enfin, moyennant 500 louis, l'affaire réussit et la princesse fut épargnée. »

Mémoires et correspondance de Mallet du Pan, t. II, *Miscellanées*.

l'artillerie... Le peuple s'est aussi porté à Bicêtre, maison de force à une demi-lieue de Paris, avec sept pièces de canon. J'ignore encore quelle vengeance il y a exercée. Le roy et sa famille sont toujours au Temple en attendant la Convention nationale. Le peuple a voulu s'y porter : on a doublé la garde et, sur la réquisition du commandant général, il s'est retiré... »

Le 20 septembre, Mme de Nadaillac reprend encore la plume et trace de l'état de la France ce vigoureux tableau, qui porte l'empreinte d'un esprit vraiment supérieur :

« Que d'événements, monsieur le marquis ! On croirait avoir vieilli d'un siècle et pendant que nous avons tout au plus l'espérance du bien, atteints dans nos propriétés, voyant l'ordre renversé, nous sommes en proye à tous les maux résultant et de l'anarchie et du silence des lois. Au lieu de remédier à tant de maux, les Etats généraux s'occupent de logique et, le *veto suspensif* une fois adopté, le gouvernement tombe dans une démocratie absolue. Depuis longtemps on désirait l'égalité des contribuables et l'abolition de quelques abus ; mais désirer la réforme de la monarchie n'est pas demander son anéantissement. Dans cinquante ans d'ici, la France ne sera pas encore assurée de sa tranquillité. D'ici là combien de guerres de politique, combien de partis formés pour le rétablissement de l'autorité ! Puissiez-vous, monsieur, jouïr d'un calme qui dont vous seriez toujours assuré s'il était le prix de la vertu des rois !...

« Paris devient de jour en jour plus inhabitable et la France n'offre dans toutes ses parts qu'un commerce ruiné, des propriétés désolées et des ouvriers sans activité. Tels sont les résultats d'une assemblée qu'il valait mieux composer de propriétaires que de philosophes et de gens vertueux que de beaux esprits. On ne peut cependant pas dissimuler qu'il y a eu des idées

sages, mais la marche du bien est si lente : il n'y a que le mal qui aille rapidement (1)... »

Oui, le mal allait, marchait, se propageait avec une effrayante rapidité... Maurice avait dû, lui aussi, se préparer aux grands sacrifices. Adieu, les chevauchées joyeuses et les galants impromptus, les chasses et les macédoines, les succès de salon et la vie de cour ! Adieu, Pathmos et les êtres aimés qui le peuplent ! Il faut rejoindre son régiment. Certes, la séparation dut être cruelle pour ces époux qui s'adoraient : dire adieu, peut-être pour toujours, à l'intérieur charmant qu'ornait la grâce d'une femme telle que la marquise de Sales, qu'égayaient les ébats de la petite Pauline, pour aller au-devant des plus redoutables éventualités, quel brusque revirement dans l'existence ! Mais Maurice était de la trempe de ces hommes qui ne parlementent pas avec le devoir. Quant à Alexandrine, elle était française (2) : c'est dire que, digne de son mari, elle avait accepté courageusement une séparation grosse de périls.

Dès le printemps de 1792, Maurice de Sales avait rejoint, dans la vallée de l'Isère, l'armée d'observation commandée par le général de Lazari, le frère d'un vieil ami des de Sales, l'abbé de Lazari, doyen de la collégiale d'Annecy. La marquise était restée à Duingt auprès de ses beaux-parents. On y vivait loin des événements, sans être bien sûr du lendemain, mais ne voulant pas s'imaginer qu'une catastrophe fût imminente. La guerre n'était pas déclarée entre la France et le royaume de Sardaigne, et le général, en soldat attaché aux anciennes traditions, ne se doutait guère du hardi coup de main que Montesquiou préparait dans l'ombre et qui,

(1) Archives de Sales. — Correspondance, 1792. — *Lettres inédites.*

(2) La marquise était née à Lyon.

le 22 septembre, lui livrait la Savoie en lui ouvrant les portes de sa capitale...

IV

Or, ce jour-là même, au moment où Joseph de Maistre arrivait à franc étrier à Annecy, monté sur le cheval de son beau-frère Constantin (1), deux estafettes franchissaient à peu d'intervalle le pont-levis du château de Duingt.

L'une d'elles arrivait, par Faverges, du quartier général de l'armée de Savoie.

L'autre avait été expédiée par un gentilhomme ami de la maison, M. de Souvigny.

Toutes deux apportaient la même nouvelle : « La Savoie est envahie. L'armée du roi se replie, sans avoir combattu, sur la frontière des Alpes... »

L'estafette d'Annecy annonçait que le gouverneur de la province venait d'y arriver et qu'il faisait chercher de nouveaux chevaux pour s'enfuir.

Triste nouvelle qui terminait un bien triste jour !... Il avait plu (2) : les chemins étaient détrempés ; le ciel, encore chargé de nuages que le vent du midi accumulait avec fureur... La nuit tombait lourdement, le lac moutonneux s'agitait ; à peine apercevait-on sur les vagues houleuses quelque barque de pêcheur regagnant péniblement la rive. De la croupe des montagnes qui se dressent au-dessus, les nuages, semblables à d'énormes ballots de ouate, pendaient, enveloppant de

(1) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, t. II, chap. XXII, *Sur la route de l'exil.*

(2) Il faisait ce jour-là une « pluie diluvienne », dit Joseph de Maistre dans son journal intime.

leur uniformité blanche les reliefs bosselés, les forêts de mélèzes et les chalets aériens : Talloires et le fauteuil de la Tournette, la Dent du Lanfon, Menthon, le Parmelan et la lointaine silhouette d'Annecy-le-Vieux disparaissaient ainsi, noyés dans une buée qui en faisait des masses indécises et imprimait au paysage un cachet d'indicible mélancolie.

Il était sept heures et demie du soir quand la porte du château s'ouvrit. La nouvelle dont on ne pouvait plus douter éclata comme un coup de foudre dans cet intérieur aussi paisible, aussi uni que le miroir azuré du lac aux beaux jours.

A vrai dire, on la pressentait quelque peu. Toutes les précautions étaient prises. A Thorens, le mobilier, enfermé dans des caisses, pouvait, au premier signal, être dirigé sur la frontière. Maurice avait bien écrit à son père qu'il fallait se tenir prêt à tout événement et préparer « ses coffres » ; mais le comte de Duingt demeurait, malgré tout, rebelle à l'idée d'une invasion : il l'écartait comme une mauvaise pensée, comme une hypothèse irréalisable... De même, au chevet d'une personne aimée, la famille éplorée ne veut pas croire à la mort, tout en la voyant venir à grands pas, prête à se jeter sur sa proie...

Le comte de Duingt, enfermé dans la bibliothèque, écrivait précisément à son fils (1) quand Juspin introduisit auprès de lui les messagers. La marquise, sa bru, l'abbé Bard, Clavel, furent immédiatement prévenus. Ce fut pour eux l'effondrement, l'agonie des illusions au sein desquelles ils se plaisaient à vivre... Comme saint Thomas, ils demandaient à voir, à toucher : ils voyaient, ils touchaient maintenant.

---

(1) La lettre, commencée à Duingt, a été terminée à Santena, près de Turin.

« Juste ciel, est-ce possible ?... Le berceau de la monarchie aux mains des Français !... Chambéry se rendant sans combat !... Que sont-ils donc devenus, ces Savoyards ?... Qui a trahi ?... Qui a livré la province à ces monstres, à ces suppôts de l'infernale révolution ?... »

Le général arpentait ainsi, en proie à une colère violente, la grande salle dont les lambris de vieux chêne et le plafond à la française se mettaient à résonner aux éclats de cette voix redevenue jeune comme au temps où elle commandait la charge aux escadrons de Sa Majesté...

Le calme se fit pourtant dans le cœur du gentilhomme. — « Dieu l'a voulu, dit-il, quant à moi, je sais ce qu'il me reste à faire ; le drapeau est en danger, mon devoir est de le rejoindre... Mesdames, préparez-vous, nous partons... »

La résolution fut prise simplement, sans hésitation, sans déchirement apparent, sans faiblesse. Comme les Maistre avaient émigré, de même allaient partir les de Sales, ne songeant pas un instant à se séparer les uns des autres ni à congédier leurs serviteurs ; abandonnant leurs châteaux, leurs domaines, la patrie aimée, le berceau du grand saint dont ils conservaient pieusement les reliques et continuaient dignement les traditions.

Les fermiers, qui se succédaient chez eux de père en fils comme une dynastie, les paysans, les pauvres du voisinage, le vieux curé et son vicaire, tous fondaient en larmes... Le long de la grande allée, — le chemin de la charité, — des infirmes, des malades même s'étaient traînés, en pleine nuit, sur des charrettes, pour attendre le passage des proscrits et baiser une dernière fois la main de la « bonne comtesse ».

Gravier et les gens de livrée voulaient suivre leurs maîtres. Ils ne demandaient pas de gages, rien, simplement la faveur de ne pas les quitter... Bien plus, ils

allaient vider les vieux bas de laine pour apporter au comte le produit de leurs économies, les quelques écus de Savoie lentement accumulés, qui en dix, qui en vingt, qui en trente années de service. Il fallut bien se rendre à leurs supplications. On convint que l'abbé resterait provisoirement avec Clavel, pour aviser aux mesures les plus urgentes. Maîtres et gens, travaillant ensemble comme si le feu était à la maison, avaient réuni à la hâte l'argenterie, les papiers, les parchemins les plus précieux, la harpe de Mlle Alexandrine.

Et les voilà, le vieux général, la comtesse douairière, la jeune marquise et la petite enfant « abandonnant leurs dieux pénates » allant devant eux, dans la nuit, presqu'à l'aventure...

Le comte de Duingt a raconté lui-même les épisodes de ce douloureux voyage, non point, certes, sur le mode tragique, mais sur le ton inspiré par une philosophie douce, une gaieté aimable et, ce qui explique l'une et l'autre, par une résignation aveugle aux volontés de la Providence... La nouvelle est arrivée : le premier moment d'émotion passé, le comte dépèche Juspin à Annecy « pour savoir du Gouverneur quel chemin il entendait suivre. Il avertit ses femmes et ses domestiques de prendre tout ce qu'ils pourraient de plus liquide, d'aller voir au village si l'on ne trouverait pas un chariot...»

« Ensuite, dit-il, je me suis mis tranquillement à empaqueter de mon côté quand, à mon grand étonnement, Juspin, un quart d'heure après, est de retour et me dit qu'il a parlé au Gouverneur qui le suit dans un carrosse à six chevaux de poste. Je cours sur le chemin, je l'arrête devant Mlle de Sonnaz, je lui demande ses ordres, ce qu'il pense faire ; il me dit qu'il pense gagner Faverges, mais que ses postillons sont fort embarrassés, étant nuit et ne connaissant point les chemins. Les

postillons se recommandent à mes soins ; je leur dis en particulier d'aller doucement et que ce serait moi-même qui leur servirais de guide. Ils partirent, je remontai au château. Je voulus faire collation et debout; à la vérité, je remontai à ma chambre pour prendre une bonne pacotille de *diablotins* (1) pour mes dames pendant le voyage, fis attacher mon coffre, les sacs de nuit des dames et à dix heures nous montâmes en carrosse à trois chevaux laissant l'*Eclopé* (2) et ton palefrenier qui se *dépotentaient* (3) se croyant déjà perdus ou tout au moins à la guillotine. M[me] Maman, Alexandrine, Pauline, Fanchette et moi dans le carrosse, Vincent et Nanette sur le siège, Mathieu en flèche et Jean Claude derrière. Je laissai Juspin pour *rabaster* (4) encore quelque chose et il trouva le gros bassin d'argent et l'*éguière*.

« Le cher et bien digne Bard me fit la proposition de me suivre ou de rester à mon château me disant qu'il lui ferait un grand plaisir de ne pas me quitter, d'un côté, de l'autre, que si je croyais plus utile qu'il restât, il agirait pour moi comme pour lui-même. Je lui dictai un mémoire pour aller ouvrir ma très-difficile caisse de fer, retirer mes pierreries conjointement avec Clavel et nous eûmes la consolation de voir presque tout le village qui pleurait comme des enfants. Avec leur chariot, le brave Gravier avait déjà chargé l'argenterie et Clavel, deux caisses de titres.

« Nous attrapâmes le Gouverneur avant qu'il fut au Pont Rouge. Je passai devant lui et l'emmenai à Faverges où nous arrivâmes une heure après minuit. L'on ne

(1) Bonbons en chocolat.

(2) L'un des serviteurs du château.

(3) Se désespéraient.

(4) Recueillir, ramasser.

voulait nous ouvrir dans aucune auberge ; enfin, moitié par caresses, moitié par menaces, nous fûmes admis. Le Gouverneur était harassé. J'allai prier deux curés qui dormaient de lui céder leur lit, ce qu'ils firent de bonne grâce, et, quant à nous, personne ne se coucha, pas même Pauline.

« Le 23, à cinq heures du matin, nous partîmes et gagnâmes Ugines en nous frayant un chemin à travers des bois que nous abattîmes en plusieurs endroits, les grandes eaux ayant emporté le chemin. Nous perdîmes plus de quatre heures de temps pour envoyer reconnaitre le Pont de Conflans qu'on nous avait coupé et tous ceux qui se sont laissé surprendre ont pris le chemin des Glaciers, Tête-Noire et le Gd St Bernard.

« Nous passâmes le pont et gagnâmes Moûtiers à la nuit. L'Evêque vint en carrosse enlever Mr le Gouverneur ; nous ne trouvâmes point de place aux auberges que pour manger, mais toute la ville s'empressait de nous retirer... »

Le lendemain, au moment de quitter Moûtiers, Mme Alexandrine écrit au marquis :

« Nous nous portons à merveille et mieux aujourd'hui qu'hier parce que nous sommes parfaitement rassurés sur ton compte. J'ai parlé à L'Hopital (1) à M. Damian qui m'a dit qu'il t'avait vu il y avait une heure et que tu arriverais bientôt. Juge de mes regrets d'avoir poursuivi notre route sans te voir... N'y aurait-il pas moyen de nous rencontrer?... N'en néglige aucun... C'est un miracle que la harpe ne soit pas cassée de la manière dont elle était emballée (2)... »

La caravane emportant la chère harpe, cette âme parlante, poursuit sa route avec une foule d'autres

(1) Actuellement Albertville

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

émigrants. Dans le nombre est un bon chanoine : il hésite à se laisser hisser sur un cheval quelque peu fringant qui lui est échu en partage. La jeune marquise lui propose gaiement de l'échanger contre son mulet et les selles sont aussitôt transbordées de l'un à l'autre. La caravane partit en cet équipage...

« Nous arrivons, dit le comte de Duingt, à S[t] Germain où il y a deux auberges : une mauvaise où était le gouverneur, et une diabolique où nous ne trouvâmes de rien, passâmes la nuit à nous battre à coups de langue avec une vieille sorcière qui ne voulut jamais nous donner du bois que quand elle vit que nous allions brûler les chaises qui n'étaient que de bois.

« Enfin le jour arriva.

« Le 25, nous nous acheminâmes pour la montagne que nous eûmes assez belle en montant. Nous nous arrêtâmes à l'hospice où nous trouvâmes déjà Gravier avec notre équipage. Là, la tourmente nous prit : nous mangions une soupe au riz quand Gravier nous fit partir en presse et ne voulut plus quitter Pauline jusqu'après le passage de la montagne. Nous arrivâmes enfin, malgré la tourmente, sains et saufs à la Thuile (1). Nous nous chauffâmes chez le curé ; ensuite nous vînmes au Pré Saint-Didier (2) où j'eus la désastreuse nouvelle de mon carrosse. Nous en partîmes le lendemain et nous vînmes à la Cité (3)...

C'était le 26 septembre : Joseph de Maistre, sa femme, ses deux enfants Rodolphe et Adèle, son frère André le doyen, arrivaient à Aoste le même jour, y

(1) A neuf heures de la cite d'Aoste. C'est là que le même jour Joseph de Maistre eut à subir « la couchée diabolique » dont il parle dans son journal intime.

(2) A sept lieues de la cité d'Aoste.

(3) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

précédant de trois semaines Mgr Paget, le vénérable évêque de Genève. Celui-ci était parti précipitamment dans la nuit même du 22 septembre, accompagné de l'abbé Noiton, son secrétaire, et de l'abbé Montréal, son aumônier. Tous trois avaient pris ensemble la route du Valais et ils venaient, eux aussi, se rallier aux serviteurs fidèles (1)...

(1) L'abbé Lavanchy. — *Le Diocèse de Genève (partie de Savoie) pendant la Révolution française.*

CHAPITRE V

A AOSTE

Une cité alpestre. — L'antiquité romaine. — Où Joseph de Maistre dut penser au chevalier Roze. — Croquis militaires et silhouettes d'émigrés. — Colère des soldats savoyards. — Retraite de l'armée de Savoie. — Synodes de l'exil. — Mgr de Solar et l'archevêque de Paris. — L'évêque de Grenoble et le dernier prince de Genève. — Rencontre de Joseph de Maistre et du comte de Duingt. — Le chevalier de Saint-Réal. — L'armée se concentre à Aoste. — Le duc de Montferrat. — Des parents, des amis se retrouvent. — Le syndicat de la fidélité. — Entre le quartier général et Santena. — Correspondance du marquis de Sales avec les siens. — Entrevue du comte de Duingt et du roi Victor-Amédée III. — La religion de l'honneur.

I

La cité d'Aoste (1) !... Rien n'est plus gracieux, quand on débouche brusquement de la route du Petit-Saint-Bernard, que cette petite ville aux frais ombrages, à l'aspect riant, aux rues sillonnées par de clairs ruisseaux, aux maisons blanches du sein desquelles émergent, graves et imposants, les débris des monuments romains et des tours crénelées du moyen âge...

---

(1) Le pays d'Aoste est une longue vallée située au nord du Piémont et bornée à l'est par la Valsesia, l'arrondissement de Bielle et une partie de celui d'Ivrée ; au sud, par une autre partie du Canavais et par la vallée de Tignes ; à l'ouest, par la Tarentaise et le Faucigny (Savoie et Haute-Savoie) ; au nord, par le Valais.

La vallée d'Aoste se divise en plusieurs vallées secondaires, dont les principales sont : la Vallaise, au nord-est ; les vallées de Challant, de Valtornenche et de Valpelline, au nord ; la vallée de Valgrisanche, au sud-ouest ; celles de Valsavaranche, de Cogne et de Champrocher, au sud.

Combien cet excellent chevalier Roze, l'auteur du discours sur la *Culture de l'esprit* dont Maistre émondait jadis les branches gourmandes (1), se fût pâmé d'aise en parcourant les rues de l'*Augusta Prætoria!* Lui, un fanatique de l'antiquité, un familier des Cincinnatus, des Brutus et des Agricola, se serait retrouvé là en pays de connaissance; et le comte dut se rappeler les prédilections de son ami en passant sous les portes prétoriennes de la Trinité, bien plus belles que l'arc de Campanus qu'ils admiraient ensemble jadis, à Aix, en compagnie de l'abbé Raynal...

L'orateur sensible des bords du Guiers eût été inspiré, sans nul doute, par les ruines de ce théâtre, de ce forum, de ces remparts, de cet arc de triomphe d'Auguste (2). Dans leur désordre et leur vétusté, ces vestiges portent encore l'empreinte du peuple qui aimait à faire grand, partout où il passait. Certes, s'il eût été là, le chevalier se fût extasié, du haut des gradins désagrégés du vieil amphithéâtre, en pensant à la majesté du peuple-roi, à la splendeur disparue de la civilisation romaine !...

Mais était-ce bien aux Romains, vraiment, qu'il y avait lieu de penser alors?... La guerre, déchaînée sur ce pays tranquille, entraînait à sa suite le bruyant cortège qui venait soudain en animer les solitudes.

Sur la route du Petit-Saint-Bernard, l'armée de Lazary se repliait... Escadrons des dragons de la reine et des chevau-légers du roi, batteries d'artillerie royale, infanterie des gardes, régiments de Savoie, d'Aoste, de Montferrat, de Sardaigne, de la marine, suisses de Roque-

(1) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, t. II, chap. XII. — *Un cahier d'animadversions*.

(2) Ce monument, l'un des plus remarquables de l'Italie, a été élevé en l'honneur du vainqueur d'Actium, l'an 23 avant J.-C.

mondet, légion des campements et provinciaux de Suze, de Maurienne et du Genevois, défilaient tour à tour : les Piémontais heureux de rentrer dans leur pays, les Suisses indifférents aux questions de frontière et se disant qu'après tout la paye leur serait bien servie au delà comme en deçà des monts.

Les Savoyards, seuls, ressentaient d'une façon cuisante l'affront fait au drapeau. Ils ne pouvaient s'en consoler et, ne décolérant pas, envoyaient au diable les Piémontais qui les condamnaient à abandonner, sans coup férir, les montagnes si faciles à défendre qui, depuis des siècles, fournissaient au roi l'élite de ses tireurs et le témoignage de dévouements passionnés.

La Savoie ne comptait donc plus dans la monarchie ?... Les possessions d'outre-monts étaient donc seules l'objet des préoccupations du grand état-major ?

D'autres se seraient tenus pour dégagés de leur parole et, au lieu de s'exposer à la honte d'une déroute, eussent tranquillement rebroussé chemin et traversé les lignes ennemies pour regagner leurs foyers.

L'armée de Montesquiou leur tendait les bras comme à des frères. — Des frères ? le vieux sang gaulois ne circulait-il pas dans leurs veines ? Ne parlaient-ils pas la même langue, n'étaient-ils pas appelés par la force des choses à être un jour réunis ?... Ce langage, les diplomates pouvaient le tenir. Pas un soldat savoyard ne l'eût alors repoussé sans horreur, tant était chevillé à l'âme de ces hommes le sentiment de la fidélité : ils se contentaient de maugréer au cours des marches forcées qui, sans ordre, sans vivres et par un courant de débâcle, les éloignaient de la terre natale. — « Il faut se battre ! » Ce cri s'échappait de toutes les poitrines ; vieux serviteurs et jeunes recrues le poussaient comme une protestation contre cette retraite où l'honneur de l'armée allait sombrer. Ces braves cheminaient ainsi, en

proie à la même angoisse, à quelques « marches » d'intervalle : Nicolas de Maistre, au régiment de Savoie; Xavier, à celui de la marine ; Victor, qui étrennait ses galons d'officier-enseigne (1), Henry Costa et son fils Eugène, à la légion des campements, commandée par le colonel de Bellegarde.

Les régiments de seconde ligne occupaient la vallée, échelonnés de poste en poste du Petit-Saint-Bernard à la cité. Bientôt le remous de l'armée de Lazary allait refluer jusqu'aux extrémités, du côté de Bielle et d'Ivrée. Aoste la pacifique se transformait en un camp retranché, regorgeant de troupes de toutes armes, logées la plus grande partie dans les couvents ou les édifices diocésains, le reste chez l'habitant ou sous la tente.

Du matin au soir, ce n'étaient qu'allées et venues : des mouvements, des manœuvres, des arrivées, des départs. Ici, des soldats faisaient la soupe en plein air derrière les faisceaux alignés. Les sonneries de trompettes, les batteries de tambour, le roulement des caissons d'artillerie et le piétinement des escadrons retentissaient pêle-mêle. Sur les places, de nombreux chariots stationnaient ; les paysans déchargeaient de gros sacs de blé, d'avoine, de provisions de toute espèce. Les églises ne désemplissaient pas : les vieillards et les femmes allaient y prier pour le roi, et, sur le seuil, comme aux jours de paix, de fraîches jeunes filles, le sourire insouciant de la vingtième année aux lèvres, offraient aux passants, dans de gracieuses petites corbeilles, les derniers fruits de l'automne...

A toute heure du jour, de la nuit, des mulets attelés à des *cages* (2) amenaient des convois d'émigrants,

(1) Élève-officier.

(2) Petits chars légers faits pour circuler dans les passages les plus difficiles.

venant demander asile à la cité et y attendre des temps meilleurs. Confondus dans l'égalité du malheur, oublieux de leur rang et de la hiérarchie, on y voyait se coudoyer des évêques, de grandes dames, des enfants, des gentilshommes de haute et de petite noblesse, des religieuses effarouchées sous de longs voiles, des domestiques en livrée ou en loques, affairés, l'air préoccupé, cherchant un gîte. Certains continuaient à conserver au milieu de ce tumulte une étonnante quiétude, l'illusion d'un voyage de quelques jours au bout duquel toutes choses seraient remises à leur place.

Ainsi qu'à Chambéry, à Annecy, à Lausanne, à Hambourg, dans toutes les stations de l'exil, les émigrés tenaient tête aux événements avec une philosophie aimable et enjouée dont rien n'ébranlait la constance. Ils s'installaient à la hâte, le moins mal possible, comme des troupes en marche faisant la grande halte dans un village, et la vie mondaine rouvrait bien vite ses assises sur le théâtre improvisé où la tourmente avait poussé les nouveaux venus. Les salons refleurissaient alors au milieu des camps. Un mot heureux déridait les visages et mettait en déroute les armées de la République mieux que ne savaient le faire les généraux de la coalition. Des traits d'esprit, de fins compliments, des impromptus, des épigrammes se croisaient, comme des fusées. On se fût cru vraiment, au décor près, dans ces délicieux intérieurs Louis XV où la noblesse française avait coulé ses derniers beaux jours. Les tapisseries des Gobelins, les panneaux de Boucher et les meubles de Boule étaient ici remplacés par les murs blanchis à la chaux, les images de saint Grat (1) et les chaises de paille aux montants grossièrement équarris; et, à travers

(1) Le grand évêque thaumaturge, patron du diocèse d'Aoste. Son image ornait presque toutes les habitations.

les fenêtres mal jointes, les voyageurs, touristes de l'exil, pouvaient contempler, des divers points de la vallée où ils étaient disséminés, les glaciers du Ruitor, le Vélan, le Combin, l'Emilius, la Becca de Nonc. En gravissant la colline de Charvensod, ils apercevaient les cimes blanches du Mont-Rose et la dent du Cervin trouant la voûte bleue du ciel d'Italie.

Les grandes familles et les couvents de toute la vallée se faisaient un devoir d'accueillir les nouveaux venus en amis de la maison (1).

Mgr de Solar avait, lui aussi, ouvert toutes grandes les portes de son palais. Le salon de réception où le Premier Consul devait donner, en 1800, un bal démocratique, après le passage du Saint-Bernard, se prêtait à la seigneuriale hospitalité du prélat-gentilhomme. On y admirait, le long de la corniche ouvragée du plafond, la série de portraits des évêques, et, au-dessous, celle des princes de la Maison de Savoie: véritable musée historique, les lourdes armures, les cuirasses, les casques à cimier y alternaient avec les rochets, les capes, les manteaux d'hermine et les croix pectorales. Les émigrés contemplaient avec amour ces reliques du passé comme pour oublier les angoisses de l'heure présente et pour leur arracher le secret de l'avenir.

L'évêque d'Aoste, qui occupait ce siège depuis 1785, entrait à peine dans sa cinquantième année (2). Il avait

(1) A Aoste, les Challant, les la Tour, les Tillier, les d'Entrèves, les Nicole de Bard, les Barrillier, les Linty, les de Bosses, les Réan, les Tercinod ; à Châtillon, les Bich, les Gervason, les Frutaz ; à Verrès*, les religieux du couvent de Saint-Gilles, avaient transformé leurs demeures en hôtels, où, de la cave au grenier, les moindres coins étaient occupés. Dans un seul mois, le couvent de Verrès eut à loger trois cents prêtres français**.

* Châtillon et Verrès sont situés aux environs de la cité

** Archives de l'abbé Frutaz. — *Documents inédits*.

(2) Mgr Paul-Joseph de Villeneuve de Solar, fils du comte de Solar, colonel au service de l'Autriche, était né en février 1743. Docteur en théo-

succédé à Mgr Pierre-François de Sales (1), de l'illustre famille du saint évêque de Genève : ce seul nom explique l'accueil tout particulièrement empressé que Mgr de Solar réserva au comte de Duingt et au marquis de Sales. De haute taille, de belle mine, de noble lignée, il faisait les honneurs avec une courtoisie parfaite, une distinction aisée, une dignité exempte de toute morgue et une bonté qui lui conquérait tous les cœurs. C'était bien l'homme de sa devise : *Tel fiert qui ne tue pas*. Auprès de lui se tenaient les synodes de l'exil. Mgr de Solar avait, en effet, accueilli sous son toit Mgr Duleau d'Allemans (2), évêque de Grenoble, qui s'était réfugié au-delà des monts avec son vicaire-général, l'abbé Gigard, et le dernier prince-évêque de Genève, Mgr Paget (3), l'enfant du peuple devenu l'égal des fils de grands seigneurs par cette fraternité de la hiérarchie catholique où le rang se mesure au mérite et à la vertu.

L'un était un modèle de « vraie charité », l'autre un « ange de patience et de résignation » (4). Bientôt, auprès

---

logie et en droit, gouverneur du collège des Nobles à Turin et aumônier de Sa Majesté, il fut proposé par le roi à l'évêché d'Aoste, le 15 juin 1784, six mois et demi après la mort de Mgr de Sales, confirmé par le Pape le 19 septembre et consacré à Rome le 26 du même mois. Il prit possession du siège le 25 janvier 1785 et l'occupa jusqu'en mars 1803, à l'époque de la suppression de l'évêché d'Aoste, en vertu des conventions intervenues entre le pape Pie VII et le gouvernement français. Créé cardinal en 1816, Mgr de Solar mourut à Turin le 9 septembre 1824 et fut enseveli, comme l'avait été Mgr André de Maistre, dans les caveaux de la métropole.

(1) Mgr de Sales, fils du seigneur André de Sales, était né le 9 avril 1704. Il avait été nommé évêque d'Aoste en avril 1741 ; il occupa ce siège pendant près de quarante-trois ans et mourut en décembre 1783.

(2) Henri-Charles Duleau d'Allemans.

(3) Mgr Paget arriva à Aoste le 19 octobre 1792. Il avait, ainsi que ses deux suivants, les abbés Montréal et Noiton, reçu pendant quelques jours l'hospitalité à Saint-Maurice, chez l'abbé Cocatrix.

(4) Archives de Sales. — *Lettres du comte de Duingt et du marquis de Sales, passim.*

d'eux allaient apparaître, avec sa figure rayonnante d'esprit, Mgr de Juigné, l'archevêque de Paris (1), arrivant de Chambéry après un voyage des plus mouvementés, puis son vénérable collègue, l'évêque de Clermont.

La présence de ces princes de l'Église, chassés et réunis par la même tourmente, donnait aux réceptions de l'évêché un attrait sans pareil. Toute personne de qualité y venait baiser pieusement leurs anneaux et chercher, pour quelques heures, dans le charme de la bonne compagnie, l'illusion des prochains retours de la fortune. Le long de la galerie des évêques, sous les regards de cette légion immobile de comtes, de ducs, de rois et de prélats, circulait chaque soir une foule élégante, étalant les derniers vestiges de sa splendeur. Princes en expédition et ministres en congé, petits collets et camails, habits à la française et robes à traîne s'entremêlaient dans un enchevêtrement harmonieux, au sein d'un bruissement dont la majesté du palais épiscopal contenait mal les éclats intermittents.

Mme Décoularé, racontant ses souvenirs de jeunesse à ses arrière-petites-filles, Mlles de la Tour, qui vivent encore, disait avoir vu à la messe de minuit en 1792, au chœur de la cathédrale d'Aoste, deux princes (2), une princesse du sang et trois cents gentilshommes qui leur faisaient cortège (3).

C'étaient, chaque jour, des figures nouvelles, fort surprises de se rencontrer. Il semblait que toute la

(1) Mgr Leclerc de Juigné de Neuchelles (Antoine-Eléonore-Léon) né à Paris en 1728, ancien membre des Etats-Généraux, mort en 1811. Le prélat se réfugia, durant l'été de 1793, aux chalets de Prarayer, au sommet du vallon de Bionaz.

(2) Les ducs d'Aoste et de Montferrat.

(3) Archives de l'abbé Frutaz. — *Notes et documents inédits.*

noblesse cisalpine se fût donné rendez-vous : militaires, magistrats, grands seigneurs, ecclésiastiques d'en deçà et d'au delà des monts, ébauchant des plans, échangeant des espérances et des anathèmes, foudroyant de loin les patriotes et commentant les nouvelles vraies ou fausses que les courriers apportaient incessamment.

Le comte de Duingt et Joseph de Maistre se retrouvèrent dans les salons de Mgr de Solar au lendemain même de leur arrivée. Ils n'étaient point, nous le savons déjà, des inconnus l'un pour l'autre. Toutefois, une certaine distance de rang et de situation séparait le vieux général du jeune magistrat : l'un, au terme de sa carrière, haut dignitaire de la cour et de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, l'autre atteignant à peine sa quarantième année, obscur encore, si longtemps oublié à l'entour de la table verte (1)...

Le comte de Duingt était descendu à l'évêché. « Le digne évêque Solar, dit-il, voulut absolument nous loger et nourrir deux jours (2). » De Maistre s'installait en camp volant au palais Roncas (3), chez le chevalier de Saint-Réal, l'intendant de la province. Le général fut « plein de bontés (4) » pour le jeune sénateur, mais ils ne tardèrent pas à se séparer. Trois jours après, le 29 septembre, les de Sales se remirent en route, emportant avec eux les débris qu'ils avaient pu arracher au naufrage et se dirigeant sur Turin. « Mme la Comtesse de Bard, écrit le général à son fils, nous a presté son *carosse*. M^r le commandant nous a arresté les chevaux.

(1) La table autour de laquelle travaillaient les substituts au *bureau* (parquet) de *l'avocat-fiscal-général* (procureur général).

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(3) C'était le siège de l'intendance.

(4) Archives de Sales. — Joseph de Maistre au marquis de Sales. — *Lettre inédite.*

Mr le chevalier de Saint-Réal nous a rendu tous les services... Si tu passes à la cité, témoigne leur toute notre reconnaissance...» Le général, — avec beaucoup d'autres qualités, — avait, on le voit, la mémoire du cœur.

II

Dès le 13 octobre 1792, toute l'armée de Savoie (1) se trouvait concentrée dans la vallée d'Aoste, ayant son quartier général dans la cité. Le col du Petit-Saint-Bernard était occupé par un fort détachement de troupes qui avaient aligné leurs tentes sur le plateau, au-devant de l'hospice où logeaient les officiers supérieurs. Un autre groupe était campé au Traverset, position formidable qui domine tout le bassin du Petit-Saint-Bernard et d'où il eût été aisé de foudroyer l'ennemi, de quelque point qu'il arrivât. Quatre compagnies étaient échelonnées sur le côté opposé de Lance-Branlette où elles avaient construit des retranchements (2). Les frontières du Piémont étaient, on le voit, bien gardées et on s'apprêtait à les défendre mieux qu'on ne l'avait fait de la « bordure »; mais une aggression de la part de l'armée républicaine ne paraissait

---

(1) Cette armée se composait d'environ 12,000 hommes et de 22 pièces de canon. L'infanterie comprenait un bataillon du régiment aux gardes, un de Savoie, deux de Montferrat, deux d'Aoste, deux du régiment de la marine, deux de Sardaigne, deux du régiment suisse de Roquemondet ou Royal-Béarnais, deux du régiment provincial de Casal, les trois régiments provinciaux de Suze, de Maurienne et du Genevois, deux bataillons de la légion des campements et la 5e compagnie légère.

La cavalerie était formée de deux escadrons des dragons de la Reine et de quatre des chevau-légers du Roi.

(2) Archives de l'abbé Frutaz. — *Documents inédits* — Manuscrit de l'*Histoire de l'hospice du Petit-Saint-Bernard*.

pas à craindre. La saison des neiges était proche ; tout annonçait qu'on passerait là l'hiver, l'arme au bras, sur le qui-vive, sans grandes chances d'être attaqué et dans l'attente du printemps pour recommencer les hostilités.

Période de langueur et d'angoisses, qui n'était ni la paix ni la guerre, analogue à la situation d'une place forte bloquée sans que les opérations du siège aient été définitivement engagées.

Les militaires se mêlaient ainsi aux civils, cherchant à tromper leur ennui et à abréger la longueur des jours. Le soir, dans les campements, les officiers jouaient aux *tarrochi* (1) ou organisaient des représentations scéniques à l'instar du chevalier de la Place qui, au Mont-Cenis, avait monté *Le Soulier mordoré* (2) ; et les soldats de Savoie chantaient mélancoliquement aux bergères de la val d'Aoste les complaintes patoises du pays natal, qui leur rappelaient les heureux temps de la moisson...

La présence du duc de Montferrat ne tarda pas à donner à la cité les allures d'une capitale. Ce prince, fils du roi, était un vaillant comme tous ceux de sa race. La douceur de son caractère et la grâce de ses manières en avaient fait l'idole des soldats. Il possédait un cœur d'or et n'aimait point à demi. « A chaque moment, — écrivait-il au marquis à propos de Turnengo, un de ses officiers tué à l'ennemi, — il me revient dans la tête et c'est d'ordinaire quand on perd un ami. Je ne puis me persuader que ce soit vrai et j'y pense toujours ; enfin, il ne me reste plus qu'à prier pour lui (3)... »

Si bien doué comme homme, le duc manquait d'expérience, d'instruction militaire et de l'énergie nécessaire

(1) Les *tarocchi* ou *tarots*, jeu de cartes piémontais qui se joue encore en Savoie, dans le Jura et dans certains départements frontière.

(2) Pièce de théâtre alors en vogue.

(3) Archives de Sales. — *Lettre inédite*.

pour lutter contre les généraux de la Révolution. Jeune, de grande allure, affable sans familiarité, d'une condescendance voisine de la faiblesse pour les officiers de son entourage, mais parfois fier et dédaigneux pour qui ne l'approchait pas d'aussi près, il s'était installé à l'évêché, ainsi transformé en cour princière soumise à l'étiquette des résidences royales.

Peut-être, dans son amour du luxe, ne s'était-il pas suffisamment inspiré de la gravité des circonstances. Outre sa maison militaire, une cinquantaine de domestiques étaient attachés à sa personne : deux avaient la fonction spéciale de préparer le café de Son Altesse royale. « En vérité, dit un historien valdôtain (1), c'était bien mal comprendre et son époque et les héros en guenille qu'il avait à combattre. »

Le jeune prince, entouré d'officiers piémontais, comme lui amis du plaisir, prit donc ses dispositions pour passer joyeusement la saison d'hiver. Ce plan de campagne n'était pas pour déplaire à cette brillante jeunesse ni aux émigrés de France, toujours prêts à danser, même sur un volcan. De même que, quelques mois plus tard, on verra les lyonnais assiégés aller, entre deux bombardements, applaudir au théâtre les *Fourberies de Scapin* (2), gentilshommes et grandes dames iront se divertir aux fêtes du quartier général, tandis que dans la portion du palais réservée à Mgr de Solar, les « perruques carrées » viendront « mettre en commun leurs tristes pensées et leurs tristes figures, plutôt que d'aller les produire dans un monde plus brillant et plus gai (3). »

---

(1) L'abbé Fenoil. — *La Terreur sur les Alpes.*

(2) Archives de Sales. — *Relation inédite du siège de Lyon.*

(3) Marquis Costa de Beauregard. — *Un homme d'autrefois.*

Là fréquentaient d'une façon assidue les hauts fonctionnaires civils et militaires de la province: le baron Vignet des Etoles, l'intendant, homme sagace, esprit autoritaire, absolument rebelle aux idées nouvelles, très entier dans ses prédilections comme dans ses antipathies et qui deviendra bientôt le représentant du roi à Berne, le correspondant habituel de Joseph de Maistre ; le chevalier de Saint-Réal, intendant général de l'armée, gentilhomme aimable, d'une extrême serviabilité, ennemi juré des jésuites (1) et qui n'en sera pas moins un jour l'heureux époux d'Anne de Maistre ; le chevalier de Ville-Fallet, commandant de place ; et puis les de Maistre et Charles-François de Buttet, leur futur beau-frère, major commandant l'artillerie de l'armée, celui qui, le 12 avril 1794, épousera à la Superga Jeanne de Maistre, la Jenny de la *Correspondance*.

On coudoyait dans les salons de l'évêché les la Bâtie, les Clermont-Mont-Saint-Jean, les Yenne, les Arvillard, les Saint-Sulpice, les Dichat de Toisinge, les La Pérouse (2), et des membres de toutes les familles tenant de plus près au comte de Maistre, tels que Jacques Salteur et Joseph Roze, les frères de ses amis de Chambéry, Joseph de Morand, Etienne de La Chavanne, Valentin Demotz de la Salle, François Perrin d'Athenaz, Gaspard d'Aviernoz(3), qui capitaine, qui lieutenant, qui sous-lieutenant ou simple alfier-enseigne dans Genevois, aux gardes ou à la légion des campe-

(1) La *Correspondance* de Joseph de Maistre contient une lettre très curieuse où il prend vis-à-vis de son beau-frère la défense de la congrégation.

(2) Archives de l'abbé Frutaz. — *Documents inédits.*

(3) Bibliothèque de la ville de Chambéry. — *Relevé général des émigrés du département du Mont-Blanc.*

ments. La plupart avaient à Aoste une partie de leur famille et les émigrés qui n'étaient pas enrôlés dans l'armée demandaient courageusement au travail leurs moyens d'existence et se faisaient horlogers comme les Maistre, ou ébénistes en chambre comme les Buttet (1), sauf à reprendre le soir, pour une heure, l'habit à la française conservé comme une relique et qu'ils eussent été bien en peine de remplacer...

Joseph de Maistre avait donc retrouvé dans son campement d'Aoste un coin de Savoie qui n'était pas en Savoie, « un coin de France qui n'était pas en France (2)... » puisqu'on y parlait français comme à Chambéry.

On se rencontrait presque quotidiennement, on se lisait les lettres reçues « du pays » et, en somme, tous ces braves gens vivaient au jour le jour, insouciants, presqu'heureux, confiants dans la Providence, espérant en un meilleur lendemain...

III

Cependant, au sein de cette société composée de tant d'éléments divers, deux hommes étaient, plus que tous autres, capables de se comprendre, de s'entr'aider et de tenter, en dépit des événements et de l'inertie du pouvoir, un suprême effort pour restituer la Savoie envahie à ses souverains.

Salteur et Roze (3) ont été à Chambéry les familiers,

(1) On conserve encore, dans une maison d'Aoste, une commode du meilleur goût fabriquée, dit la tradition, par un membre de la famille de Buttet.

(2) M. Cherbuliez. — *La jeunesse de Joseph de Maistre, d'après une publication récente.* — *Revue des Deux-Mondes*, Juillet 1893.

(3) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, t. I, chap. VI. — *Trois amis.*

les compagnons pacifiques des jours ternes. De Maistre et de Sales vont former entr'eux le syndicat de la fidélité aux heures sombres de la guerre, de l'émigration, de l'exil, à ces heures où, après avoir si longtemps langui dans l'inaction, de Maistre, en face de la révolution jacobine, se dresse avec la joie secrète du lutteur qui va essayer ses forces contre un adversaire digne de lui.

Leurs existences, pendant de longs mois, vont se confondre. Leurs cœurs battront aux mêmes sentiments; ils collaboreront à la même entreprise; ils ourdiront le même complot, si c'en est un que de travailler au rétablissement de ce qui était, à leurs yeux, le droit dans sa sereine et immuable majesté. De Maistre combattra avec les armes du génie; de Sales, avec la plume du diplomate et l'épée du soldat. Les deux serviteurs s'identifient et se complètent. Rien de ce qui touche à l'un n'est étranger à l'autre; ils n'ont pas de secrets entre eux et tous deux apparaissent, de Maistre comme l'étoile, de Sales comme le satellite; ce n'est, certes, pas le diminuer que lui assigner cette place aux côtés d'un tel homme...

A ce titre, la correspondance de Maurice de Sales, ainsi que jadis le journal du chevalier Roze, est digne d'être placée en regard des lettres contemporaines qu'Henry Costa écrivait à sa femme. En la parcourant, on éprouve l'impression que donne de nos jours le phonographe quand résonnent à nos oreilles les accents des voix éteintes dans le silence du passé : on a comme l'écho de la vie commune aux deux amis, de leurs indignations, de leurs espérances.

Leur plus doux passe-temps était de parler du pays natal et de se communiquer leurs intimes pensées. Le marquis lisait au comte les lettres qu'il recevait de son père, de sa femme, de ses amis les émigrés, souvent

même celles qu'il leur adressait. Joseph, de son côté, faisait part à Maurice des nouvelles qui lui arrivaient de France, de Suisse et de Savoie. Ils s'exaltaient ainsi dans leurs sentiments de fidélité, leur ardeur de dévouement, et les enseignements austères qui se dégageaient de la plume du comte de Duingt produisaient bien vraiment sur ces deux nobles cœurs l'effet de « la bombe enflammée sur un magasin à poudre », dont parle de Maistre dans une de ses lettres...

Remontons de quelques jours en arrière.

Le marquis, à l'arrière-garde de l'armée de Lazary, arrive, le 28 septembre, à Moutiers. Il apprend que les êtres qui lui sont chers, son père, sa mère, sa femme, sa fille ont passé près de lui sans qu'il ait pu les embrasser. Grâce à Dieu, il les sait en lieu sûr; il a pu acheminer vers le Petit-Saint-Bernard le carrosse, l'équipage, « la harpe de sa bien-aimée » qui, tant de fois à Duingt, l'avait plongé dans de délicieuses rêveries, lorsque, accoudé à l'une des fenêtres du grand salon, aux nuits d'été, il l'écoutait en contemplant le fauteuil de la Tournette, la rive de Talloires et les eaux du lac où se miraient les étoiles... Quant à lui, il a fait son devoir, l'honneur est sauf. Le 28 septembre, il écrit à son père (1) :

« Voicy les premiers moments où je puis vous écrire, mon bon et tendre père : c'est un besoin de mon cœur, puisque j'ay été privé du bonheur de vous voir et qu'éloigné de peu d'heures, un devoir impérieux, qui me retient ordinairement à peu près le dernier, m'empêchait de vous embrasser dans un instant où les nouvelles de votre sureté, de celle de ma mère, de ma

(1) Archives de Sales. — Cette lettre est inédite comme toutes celles qui suivent et qui proviennent des mêmes archives.

femme et de ma fille me firent verser des larmes, les plus douces que j'aye versées de ma vie.

« Je bénis la Providence qui vous a conservés. Pour le reste, *Deus dedit, Deus abstulit : sit nomen Domini benedictum.* Bénissez-la aussi des soins qu'elle a daigné, qu'elle daigne et daignera avoir de moi ; après des fatigues incroyables, je ne suis point malade. J'ai tout sauvé ; l'équipage de ma femme est arrivé un jour avant que nous ayons coupé le pont de Conflans... Je l'ai fait expédier hier au soir d'ici avec des ordres de Mr l'Intendant Olive (1) pour le Petit-Saint-Bernard, moyennant quoi il sera le 31 ou le 1er octobre à la cité d'Aoste. Votre carrosse a passé hier avec nos canons. Nous n'avons plus ici que deux bataillons de grenadiers, un des gardes et un de Suze (2). La légion (3) part aujourd'hui, ainsi que le reste des équipages et des malades. Nous ne tarderons pas, je crois, et quoique l'ennemi soit en forces, je doute qu'il vienne se frotter contre une troupe très petite, mais sans équipage et sans embarras, où il n'y aurait que des coups de fusil à gagner ; la gloire n'est pas leur affaire principale, et Dieu est pour nous.

« La harpe est bien partie, ma femme me dispensera d'aller à Chambéry prendre des cordes.

« Parlez-moi de votre réception et de ce qu'on pense à Turin de toute cette déroute dont ils peuvent bien se donner le *mea culpa.*

« Mille choses à mon Alexandrine, à ma sœur, à tout le monde, surtout à ma petite Pauline ; elle n'a point souffert et Dieu est pour nous.

---

(1) L'intendant de la province de Tarentaise.

(2) Un des régiments d'infanterie de ligne de l'armée piémontaise.

(3) La légion des campements.

« Je n'écris pas un mot à ma femme : Montfort (1) aura donné de mes nouvelles. Je l'aime tendrement, cette chère petite, et son attachement, son inquiétude m'ont vivement touché... »

Le 1er octobre, le capitaine de Sales, parti de Moutiers avec l'arrière-garde sous les ordres du marquis de Sostegno, est à Bourg-Saint-Maurice. Les troupes sont harassées ; il vient assurer le logement et les vivres. Les hommes, heureux d'oublier, se sont endormis dans les écuries ou les fenils ; mais lui veille... Sa pensée se reporte à sa famille, vers son pays abandonné dont les lointains profils se dessinent encore à l'horizon et vont bientôt disparaître. Que s'est-il passé ? Que se passera-t-il demain ?

Il veut espérer encore que la retraite n'est pas définitive ; mais il se lasse de faire des suppositions... Il en sera ce que Dieu voudra... Et, penché sur une table boiteuse, dans une salle enfumée, à l'auberge de la *Croix blanche*, Maurice écrit à sa femme :

« Nous savons peu de nouvelles de ce pays, point de France, et fort peu de Piémont : ce que Dieu a voulu est arrivé et arrivera encore. Ne sois point en peine de moi : j'ai un grand conservateur et un bon maître.

« J'ai tâché de faire mon devoir et plus, s'il était possible : on paraît y avoir été sensible. Je continuerai, Dieu aidant, jusqu'à la fin. Le marquis de Sostegno me traite comme son fils et je tâche d'y répondre.

« Je ne puis rien dire de Bens (2), la cavalerie depuis quatre jours est à la cité d'Aoste. Les ennemis ne parais-

---

(1) Un officier de l'armée piémontaise, camarade de Maurice de Sales.

(2) Un Bens de Cavour, officier de cavalerie, parent du marquis de Cavour, le beau-frère de Maurice de Sales.

sent pas vouloir nous attaquer. Nous attendons ce soir des ordres positifs pour aller en avant ou en arrière.

« Adieu, ma vie... La harpe a passé ce matin le Petit-Saint-Bernard avec un détachement de mulets.

« Nous venons d'apprendre qu'on a envoyé les dragons du roy à Fenestrelles, ce qui nous fait espérer que nous verrons les frégates descendre du Saint-Bernard pour bombarder les ennemis à Conflans... Garde pour mon père et toi cette saillie, la première que je me permette dans les circonstances. »

Le comte de Duingt a poursuivi sa route... Dès les premiers jours d'octobre, il est chez les Cavour à Santena.

« Nous sommes, écrit-il à son fils, de pauvres émigrés auxquels il ne reste plus rien que ce qu'ils ont pu se voler en se pillant eux-mêmes pendant une heure. Le premier fruit de notre pillage consiste en quatre caisses de titres, deux coffres d'argenterie que nous vendrons pour passer notre hiver, un coffre de hardes pour ta mère, un pour ta femme et un porte-manteau... »

Puis le général raconte son entrevue avec le roi lors de son passage à Turin. Scène touchante que cette rencontre, en un pareil moment, du souverain abreuvé d'amertume, et du serviteur auquel les malheurs de son maître semblent avoir donné un regain de jeunesse et d'ardeur guerrière...

Victor-Amédée avait alors soixante-sept ans. Duingt était de quelques années plus âgé que son souverain; mais sa vie tout entière n'avait-elle pas tracé son pur et lumineux sillage à la remorque de son maître?... Ensemble aux côtés de Charles-Emmanuel, sur maints champs de bataille, Victor ne savait-il pas que son vieux compagnon avait « souventes fois » exposé sa vie et qu'il la sacrifierait au premier signe, heureux de la perdre

pour lui ?... Point de surprise en le voyant entrer. Duingt met genou en terre, le roi le relève, l'attire et, en dépit de l'étiquette, le serre dans ses bras.

« La première parole qu'il me dit : « Viens cy, mon pauvre émigré, tu as tout perdu pour moi. » Je lui répondis : « Sire, les biens de ce monde me tiennent peu à cœur, ce n'est que l'honneur de ma famille et mon devoir ; et dans nos malheurs j'ai deux consolations : celle d'être à vos pieds et de pouvoir encore pour la quatrième fois vous offrir mon service et ma vie ; la seconde, c'est de voir positivement que, malgré le délabrement où l'on a réduit nos troupes, elles brûlent d'ardeur de revoir l'ennemi. Il la faut seconder cette ardeur, avec prudence ; mais il faut se battre !... »

Voilà bien le cri qu'ils poussaient tous, ces rudes soldats de Savoie... Celui qui le proférait devant son auguste maître avait à l'armée son fils, son fils unique, l'héritier du grand nom des de Sales... Qu'une balle égarée l'atteigne et c'en est fait !... Qu'importe ! L'amour paternel chez le vieux gentilhomme est à la hauteur de l'amour maternel de la reine Blanche pour Saint Louis.

Maurice sera incapable d'une défaillance : le sang qui coule dans ses veines ne saura pas mentir, car le fils aura constamment présente à l'esprit cette galerie des ancètres où les héros tués à l'ennemi apparaissent comme des exemples et des précurseurs. Cependant, le pauvre père ne peut résister à cette soif de l'honneur qui lui fera prêcher un converti : « Je t'aime bien, mon fils, je t'aime plus que moi-même et je donnerais volontiers ma vie pour sauver la tienne avec gloire ; mais si tu avais le malheur de faire quelque chose qui puisse la ternir, j'en mourrais !... Je souhaiterais plutôt te voir sous mes yeux percé de vingt coups de fusils que d'apprendre que tu as fini pas digne de tes ancètres qui

ont toujours sacrifié leur vie à leur maître et à leurs serments.

« Ici se joignent Dieu et la religion. Je sais, cher fils, ta façon de penser sur le vrai honneur; aussi je suis fort tranquille : nos deux âmes n'en doivent faire qu'une doresenavant! Dieu mercy, pour le présent nous sommes dégagés des biens de ce monde : faisons-nous en l'un et l'autre un plus solide et pour celuy-ci et pour l'autre. »

Le comte de Duingt pouvait être tranquille ; aux côtés de Joseph de Maistre, Maurice allait bientôt montrer « sa façon de penser sur le vrai honneur »... Le devoir n'a-t-il pas, d'ailleurs, avec ses déchirements et ses amertumes, ses récompenses et ses voluptés incomparables?...

« Quant à moy, il y a bien longtemps que je ne me suis pas si bien porté que depuis le 22 septembre au soir. Je n'ai jamais été aussi tranquille et content que depuis que je me suis entièrement dépouillé pour la bonne cause, tant il est vrai de dire que Dieu accorde à tous les grâces de l'état... »

Maurice est arrivé à Aoste. Le 13 octobre, il est envoyé en reconnaissance avec un parti de cavalerie. Au moment de mettre le pied à l'étrier, il a adressé à la jeune marquise un billet laconique. Le 16, il est de retour au quartier général et, bien vite, il lui envoie cette charmante épître :

« Je n'ai pu t'écrire qu'un mot, ma chère âme, au dernier courrier parce que j'écrivais sur la table du général et un peu dans le tumulte des armes, au moment où je partais pour une découverte pénible, mais très utile. Les Français, il est vrai, se sont présentés en colonne à peu près au nombre de huit cents, mais ils n'ont pas osé pénétrer dès qu'ils ont vu qu'on était disposé à leur tenir tête. Ils avaient une telle alerte

qu'ils sont descendus de St-Germain à Séez en ayant fait sonner le tocsin, ils sont encore allés à St-Maurice où le tocsin sonnait aussi ; nos détachements sont allés jusqu'au pont de Saint-Germain et ils ont disparu... Quelque fatiguante qu'aye été cette course pour moi, quoique je n'aye pas monté la montagne et que j'aye rebroussé chemin depuis la Thuile où j'ai été avec une célérité dont on ne connaît pas d'exemple dans ce pays-ci, ce voyage a eu pour moi des charmes. J'y ai vu l'ardeur, j'ose dire la fureur des troupes, la bravoure des paysans et la bonne disposition des esprits ; j'ai examiné les différents postes et je me suis de plus en plus persuadé que ce pays est non seulement imprenable, mais même inattaquable... »

Et comme pour rassurer la marquise sur le sort de son époux, Maurice se plaît à vanter les agréments de sa position et considère les choses avec l'optimisme d'un caractère heureux et l'abandon d'un parfait chrétien :

« Il faut que je t'ajoute que je suis ici traité comme je ne le serais pas dans la meilleure fortune. Cet excellent évêque m'a logé dans la chambre où a habité mon père. J'ai tout cet appartement à moi, l'évêque de Grenoble me soigne comme son frère et un certain rhume qui a inquiété quelques jours mes amis a été si honteux des soins qu'on prenait de lui qu'il est tout près de partir. Ainsi, je ne saurais être mieux en aucun endroit du monde sans cet éloignement qui me fatigue, ne pouvant voir aucune des personnes que j'aime et t'ayant manqué de six heures à Moutiers ainsi que toute la famille.

« Ne soyez nullement en peine de moi, le Seigneur me garde d'une manière toute particulière. Mardi passé, Bard m'a fait dire par le chasseur de Villette que le 8 octobre il n'y avait pas du mal à Duingt pour trois ou quatre louis ; les girouettes sont ôtées et les armoires

un peu cassées. Tout cela est assez bon, mais ce qui est meilleur, c'est que tout est entre les mains de Dieu. — Adieu. »

De Santena, le comte de Duingt est venu à Turin présenter ses hommages à Son Altesse royale le prince de Piémont. Celui-ci lui a accordé une audience particulière et a vanté au général la belle conduite de son fils qui n'a pas quitté l'armée d'un jour, restant constamment à l'arrière-garde pour protéger la retraite.

« Il me dit avec une espèce d'applaudissement : « Sales est encore là ; il n'a pas fait comme tant d'autres qui se sont chargés volontairement de nous apporter de mauvaises nouvelles, pour s'en venir, eux!...

« *Quel a vossu stè ferm a so post e a yè ancora* (1) ».

Et le comte de Duingt, tout fier de ce témoignage, s'écrie :

« Tu peux penser combien j'ai été content de ta conduite sur cet article (2). »

En Piémont, les temps sont durs. L'argent fait défaut. Le roi vend ses équipages de chasse. Nobles et bourgeois portent leur argenterie à la Monnaie : il y en a déjà pour 3.500.000 livres. Duingt va engager la sienne ; ne faut-il pas qu'il se saigne aux quatre veines pour envoyer de l'argent à son fils ? C'est la seule façon dont il puisse se sacrifier, lui, puisque « la coterie » piémontaise écarte le vieux serviteur venu de si loin :

« Marque-moi ce dont tu aurais besoin et à qui je pourrais remettre de l'argent pour toi. Les premiers plats vendus seront, comme il est juste, pour l'unique de la famille qui travaille pour son maître et qui fait honneur au reste... Le roy m'a promis de m'employer ;

(1) « Celui-là a voulu rester ferme à son poste et il y est encore. »

(2) « Sur cet article », expression alors très usitée et qui revient fréquemment dans les lettres privées et les documents officiels.

mais il n'en fera rien, la cabale contre ses vrais serviteurs est trop forte. Dieu le permet ainsi, c'est à nous de nous soumettre...»

A Aoste, l'armée de Savoie achève son mouvement de concentration. Lazary et de Curten, dépouillés de leur commandement, auront à rendre compte de leur inexplicable retraite. « Sa Majesté, écrit le comte de Duingt, a donné l'ordre de créer un conseil de guerre pour examiner tous les papiers, ordres et conduite de tous ceux qui ont pris part à l'abandon de la Savoie et de Nice. Il me paraît que ce conseil est très bien composé : je me souviens de Ciriez, de Valeze, de Laverney, de Rabuf, de Solar et d'Andonne. L'on ne pouvait pas refuser cette satisfaction au public, ni à tous ceux qui ont pris part à cette malheureuse affaire. Je souhaite que personne n'ait des torts matériels ; mais la chose paraît difficile(1). »

On s'installe et on prend ses quartiers d'hiver. Maurice est distingué par le prince, qui l'attache à sa personne et l'invite chaque jour à sa table, bien que le cérémonial n'y admette d'ordinaire que des officiers ayant le grade de colonel ou le rang de premier écuyer. Il devient un des habitués du salon des évêques, que de Maistre fréquente ; Costa s'y montre de loin en loin et, dans cette douce intimité, les lettres du vieux général tenu à l'écart par « la cabale » font l'admiration d'un auditoire d'élite. De Sales, toujours confiant dans la Providence, est relativement heureux :

« Je vous avoue, écrit-il à son père, que, quelque triste que soit notre position, elle a pour moi un certain charme en pensant que nous n'avons que Dieu pour appui et que c'est du ciel que part le fil qui

(1) Il faut croire qu'elle ne l'était pas, car Lazary reçut une pension de 1200 écus.

soutient nos biens de la terre. C'est dans vous que je puise ces sentiments, dans vous, mon tendre père, que Dieu a assuré sur ses pieds comme une colonne inébranlable ; ces bons évêques le disent souvent en lisant vos lettres et je pense comme eux. »

Mais, si grande que soit sa résignation, Maurice souffre de l'absence des êtres aimés. Certes, il est moins à plaindre que Costa qui, lui, n'a pas les faveurs du prince ni les gâteries des évêques ; mais, comme dans celui de l'*homme d'autrefois*, il est dans son cœur un vide immense. Depuis si longtemps, la harpe d'Alexandrine n'a pas résonné à ses oreilles charmées ! Combien il voudrait pouvoir arriver auprès d'elle « comme la souche de *Chalande* (1), tout près de Noël !... »

« Oh ! ma chère amie, les temps sont difficiles ; mais Dieu est bien puissant. C'est peut être de cette masse de maux que naîtront un bien éternel et une source de jouissances futures qui rendront notre vieillesse douce et heureuse. Aimons-nous au moins bien tendrement, pour ne pas croire au malheur! Ce bien-là est à nous, nous le possédons, rien ne saura nous l'ôter. D'Aviernoz (2) a ce bonheur : il a une femme très-jolie, douce, bonne, compatissante et pleine d'esprit ; je la vois quelquefois, peu cependant, n'ayant presqu'aucun moment à moi, et toute ma société se bornant dans la maison que j'habite et qui en renferme une nombreuse le soir, à une agréable dans mon voisin Mgr de Grenoble. Nous nous aimons comme deux frères, une conformité de goûts et de manière de voir nous unit. Ma vivacité anime sa raison et sa sage prudence tempère l'effervescence de mes idées... »

(1) Expression savoyarde : la bûche que l'on mettait au foyer pour la veillée de Noël.

(2) Un officier de Savoie, de la famille des Menthon d'Aviernoz.

S'adressant à sa sœur, le marquis lui dit :

« Madame de Cavour, allons, réveillez-vous ! dans quelques jours, j'espère vous faire enrager, chasser avec mon frère, jouer de la flutte avec l'abbé, aux boules et monter à cheval avec Marquisin... »

Et, se remettant à causer avec « son Alexandrine », Maurice termine par cette déclaration passionnée :

« Où que ce soit et comme que ce soit, quelle destinée que m'amène la Providence

« *Voglio con te vivere*
« *O per te morir!* (1) »

De sa solitude de Santena, la pensée du comte de Duingt est constamment en route vers la cité. Pas de minute qu'il ne vive avec son fils, qu'il ne prie pour lui. Son cœur est pénétré de reconnaissance pour les bons évêques :

« Quand j'ai dernièrement écrit une lettre de remerciements à Mgr de Solar, j'ignorais qu'outre ceux que nous leur devions pour nous, nous luy en devions encore autant pour toy. Ce sont de ces obligations qu'il est plus aisé de ressentir que d'exprimer. Ainsi je me bornerai à te charger au nom de toute la famille de luy en exprimer notre reconnaissance, ce qui te sera impossible malgré toute ton éloquence. Mgr de Grenoble s'est moqué de moi en m'écrivant une lettre de remerciements, tandis que c'est à moy à remercier le bon Dieu de m'avoir procuré un si grand exemple de vertu à imiter. Il ignore le bien qu'il m'a fait et je crois qu'avec la grâce de Dieu, quoiqu'il m'arrive, son grand exemple me rendra fort à supporter ; je n'ai qu'à penser à l'état où je l'ai vu réduit, et je me disais : « Les maux

(1) « Je veux vivre avec toi
« Ou mourir pour toi... »

que Dieu t'envoie ne sont pas encore jusqu'au sang comme les siens... » Assure les tous trois, car j'y joins celuy de Genève (1), de notre tendresse et vénération. Quant à notre chère sainte, tu peux l'assurer que je n'ai pas passé un jour sans la voir, lui parler et l'embrasser. Oh ! que nous sommes forts maintenant que le bon Dieu nous a presque tous réunis. *Vis invita fortitudo ; si Deus pro nobis, quis contra nos ?*

« Nous nous portons tous parfaitement bien et même assez gaiement : je trouve que rien ne rends aussi gays que la pauvreté quand ce n'est pas notre faute et que c'est pour une bonne cause. L'on a beaucoup moins d'embarras... »

La soumission à la volonté de Dieu : c'est le sentiment qui revient à chaque instant dans les lettres du vieux soldat, celui qu'il inspire à son fils, et qu'il a le bonheur de lui voir partager.

« Je remercie le Seigneur, lui écrit-il encore, des sentiments de résignation à tous ses décrets qu'il t'inspire, à tous ses décrets quelconques, et j'apprends avec une vraie satisfaction de tous les côtés que tu as rempli tes devoirs avec la plus grande exactitude et à la satisfaction des supérieurs et inférieurs ; nos maîtres, et surtout le plus près de nous, m'ont paru très contents de toi et t'ont beaucoup loué, surtout, entre nous deux, de ce que tu n'avais cherché à venir que quand tu jugerais de ne pouvoir plus être d'aucune utilité, même la plus petite,

---

(1) Mgr Paget. Le vénérable évêque était alors dans la 66e année de son âge. Né à Saint-Julien en Genevois, le 25 mars 1727, il avait été sacré évêque d'Annecy le 4 juin 1787.

D'Aoste il se rendit à Turin, où il fut reçu par les Lazaristes. Au retour de l'ordre, le diocèse de Genève disparut pour faire place au nouveau diocèse de Chambéry, qui embrassait les deux départements du Léman et du Mont-Blanc, Genève et le pays de Gex, avec Lyon pour métropole. Le 4 février 1802, Mgr Paget donna sa démission et se retira dans sa ville natale, où il mourut, à l'âge de 84 ans, le 25 avril 1810.

au service du roy. Oh! mon fils, mon cher fils, qu'on est tranquille et content quand on peut se dire : Je sers Dieu en servant mon maître! Cela vaut pour notre contentement toutes les récompenses qu'il est infiniment plus glorieux de mériter sans les avoir que d'en être couvert sans les avoir méritées. Continue, mon fils, à être à Dieu totalement et à ton maître, et tu seras la consolation de ton père et la gloire de ta famille...

« Adieu, *mon ami :* c'est un beau titre, meilleur que fils.

« P. S. — Mets toute la famille dans les bras de ces dignes et respectables évêques à qui nous avons tant d'obligations et pour toy et pour nous ; mais mets m'y plus en particulier, car je leur en ai plus que toute la famille ensemble, puisqu'outre les biens temporels dont l'un nous a comblé, il m'a édifié par sa vraie charité et l'autre par sa patience et résignation et qu'ils m'ont très-positivement procuré de vrais biens spirituels en me faisant réfléchir sur le peu que je vaux pour la patience. »

Si le comte de Duingt s'estimait peu « pour la patience », n'était-il pas grand par le cœur et la soumission à la volonté de Dieu ?... Ces lettres, d'une simplicité égale à leur élévation, permettent de lire dans les âmes des gentilshommes qui les ont écrites : la foi les illuminait de ses consolantes clartés. Pour eux, les vieilles vérités qui, depuis le divin sacrifice du Calvaire, « berçaient » en haut comme en bas « la misère humaine », rendaient le fardeau de l'épreuve léger à leurs épaules robustes et ils puisaient dans leurs croyances la force de supporter le présent sans plainte et d'attendre l'avenir sans reproche et sans peur...

CHAPITRE VI

PROSCRIPTEURS ET PROSCRITS

Que se passe-t-il chez les Allobroges ? — Proclamation du général Montesquiou. — Lettre du duc de Doudeauville. — Les Savoyards entre l'enclume et le marteau. — L'*Adresse au peuple* de la *Société des Amis de la Liberté*. — Arrivée en Savoie de Dubois de Crancé et des autres commissaires. — Le plébiscite. — L'Assemblée nationale des Allobroges. — Attitude du clergé et de la magistrature. — Les décrets de confiscation. — Clavel et l'abbé Bard à Duingt. — Beaux caractères. — *Potiùs mori quàm fœdari*. — Lettres de l'abbé d'Yvoley, du commandant Barthe, du marquis de Ballon, d'Henry Boissier, du député de Morillon et de Mme Alexandrine. — Joseph de Maistre, le comte de Duingt et le marquis de Sales refusent de rentrer en Savoie.

I

Du château où il était venu coucher dans le lit des anciens ducs, Montesquiou avait lancé la proclamation suivante au peuple de Savoie :

« Liberté ! Egalité ! Fraternité ! De la part de la nation française.

« Guerre aux despotes, paix et liberté aux peuples !

« Donné à Chambéry, l'an IV de la liberté et le premier de l'égalité.

« *Le général de l'armée française*,

« MONTESQUIOU. »

L'inspiration avait été heureuse et la démarche habile; elles sauvaient les apparences en enlevant à la conquête ce qu'elle pouvait avoir de blessant pour l'honneur national : le peuple devenait l'arbitre de ses propres destinées. Mais comment ne pas prévoir le résultat de

la consultation populaire, alors qu'elle allait se produire sous la pression des baïonnettes françaises, de la propagande des jacobins et des émissaires de la Convention? De l'autorité piémontaise il ne restait rien, ni gouvernement, ni fonctionnaires, ni force publique ; rien, sinon une armée se retirant sans brûler une amorce.

« Je ne peux vous dire, écrivait le duc de Doudeauville au marquis de Sales, avec quel chagrin j'ai appris l'événement terrible qui vous a mis tout d'un coup dans la position cruelle que vous saviez si bien plaindre et soutenir chez autrui. J'ai cru éprouver pour la seconde fois ce malheur... Rien n'a égalé ma peine que ma surprise. Je vous croyais fort en mesure, je croyais les autres au plus en état de se défendre et j'apprends leurs succès miraculeux de tous côtés et votre entière disparition avant d'avoir été attaqués! Je ne puis imaginer les raisons de cette bizarre comédie ; mais j'imagine, moi qui vous connais, combien elle a dû vous coûter... Que sont devenus ces pauvres Du..., Tho..., Ann... (1)? Je n'y puis penser sans amertume. Quoi! ces lieux où j'ai goûté tant de consolations, tant de calme, tant d'agrément même, sont en proie aussi aux troubles et aux bouleversements!... Au moins encore, pour vous, ce malheur ne sera que passager, on ne peut en douter et l'espérance ne peut manquer à chaque instant d'adoucir vos plaies; mais moi, voyant à chaque jour s'accroître mes maux et s'affaiblir mon espoir, me voyant séparé pour un terme incalculable de tout ce que j'ai de cher au monde et par des barrières aussi effrayantes qu'insurmontables, jugez quelle est ma situation au milieu d'un pays étranger, fugitif et seul au milieu des armées!

« La conduite de toutes les puissances est incompré-

(1) Duingt, Thorens, Annecy.

hensible, on croyait à quelques accomodements ; mais l'activité et les progrès des patriotes en ôtent l'idée.

« L'armée des princes est séparée et se cantonne dans le pays de Liège ; celle du duc de Brunswick, loin de se diviser, va, dit-on, se mettre en première ligne (1)... »

Dès le 26 septembre, Montesquiou adressait à Servan un rapport sur son entrée triomphale à Chambéry sans lui dissimuler cependant que la situation faite au peuple de Savoie était des plus ambiguës ; car, placé entre l'enclume et le marteau, son enthousiasme pouvait être paralysé par la crainte d'un retour offensif de la part de l'armée piémontaise. De fait, avec cette prudence qui est l'un des traits distinctifs de leur caractère national, les Savoyards consultaient le baromètre politique. Le vieil amour pour le roi, cimenté par des siècles de vie commune, avait encore dans leur cœur des racines profondes et si, à la surface, une coterie remuante et tapageuse manifestait avec éclat, la masse profonde demeurait expectante et passive, ne voulant pas se compromettre d'une façon irrémédiable et désireuse de se réserver une porte de sortie à tout événement.

La société allobroge des *Amis de la Liberté et de l'Egalité*, qui, affiliée aux Jacobins de Lyon et de Grenoble, avait préparé l'invasion par ses menées, sentit la nécessité de secouer la torpeur du peuple et de créer dans les esprits une agitation favorable à la réunion de la Savoie à la France. Montesquiou combattait alors cette solution, trouvant qu'il serait préférable de voir cette province former un Etat séparé, sous le protectorat de la République (2). Une adresse, rédigée par le

(1) Archives de Sales. — De Namur, 28 octobre 1792. — *Lettre inédite.*

(2) Marquis Tredicini de Saint-Séverin. — *Un régiment provincial.*

Du Bois-Melly. — *Relations de la Cour de Sardaigne et de la République de Genève.*

citoyen Favre-Buisson, fut répandue à profusion sur tous les points du territoire. On y exploitait, en les grossissant, les griefs contre le régime piémontais et les bienfaits qu'amènerait le nouvel ordre de choses.

La Savoie ressemblait à un navire désemparé qui vogue, sans pilote, à la merci des vents. Pourtant, quelle que fût la force du courant qui l'entraînait vers la France, le parti de la fidélité n'avait point abdiqué: les « agitateurs perfides » dénoncés par Favre-Buisson prêchaient le maintien du *statu quo*. Les membres du clergé et de la noblesse gagnaient en grand nombre la frontière. Les paysans, sincèrement attachés à la foi de leurs pères, craignaient une persécution religieuse.

« On vous dira sans doute, — répondaient perfidement les Jacobins, — que l'on veut détruire la religion ! Ne croyez point ceux qui vous tiennent ce langage: ce sont des imposteurs. Sur cet article, vous aurez tout ce que vous voudrez: la religion catholique, le culte catholique et des prêtres catholiques. »

Et les paysans, rassurés « sur cet article » le plus important de tous à leurs yeux, allaient, comme des serviteurs accoutumés à l'obéissance, au devant des envahisseurs qui représentaient à leurs yeux la force et la seule autorité subsistant dans un pays abandonné de ses maîtres... Dix jours seulement après l'invasion, le gouvernement français avait officiellement déclaré la guerre au roi de Sardaigne en invoquant l'asile donné par lui aux émigrés et aux frères de Louis XVI, le refus de recevoir l'ambassadeur Semonville et les rigueurs exercées contre les amis de la liberté; puis la Convention avait envoyé à Chambéry trois commissaires, Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel et Gasparin, auxquels le représentant du peuple Philibert Simond, — un prêtre réfractaire originaire de Savoie, — ne tarda pas à être adjoint.

Pendant que la société des Allobroges, dont les rangs grossissaient chaque jour, répandait partout ses émissaires, les envoyés de la Convention publiaient, le 6 octobre, une proclamation dans laquelle ils invitaient le peuple à se donner le gouvernement de son choix.

Les députés élus par toutes les communes de la Savoie, excepté par trois de la Maurienne (1), se réunirent le 21 octobre 1793, dans la cathédrale de Chambéry. La Savoie était alors composée de sept provinces : celles de Carouge, du Chablais, du Faucigny, du Genevois, de Savoie, de Maurienne et de Tarentaise, comprenant en tout 655 communes. Sur les 652 communes représentées, 580 avaient donné à leurs représentants le mandat formel de voter l'annexion, 70 leur avaient accordé des pouvoirs illimités ; une seule se prononçait pour l'établissement d'une république autonome et une autre, de la province de Carouge, « n'avait pas fait connaître ses sentimens ».

L'issue du plébiscite ne pouvait être douteuse.

L'Assemblée vérifia ses pouvoirs le 22 octobre. Le 23, elle se constitua sous le nom d'Assemblée nationale des Allobroges. Le 24, elle nomma un comité chargé de rédiger une adresse à la Convention nationale « contenant l'expression des vœux émis par les communes de Savoye pour former partie intégrante de la nation françoise. » Au cours de cette séance, le citoyen Doppet déposa sur l'autel de la patrie un diamant en disant que « c'était le seul effet qui lui restait de l'ancien régime ».

Le sénat, « suivi de l'officier public », se présenta à la barre. Après une harangue du second président et une réponse de Doppet, les magistrats prêtèrent le

(1) Lanslevillard, Bessans et Bonneval, dont le territoire était encore occupé par les troupes piémontaises, lors des assemblées des communes.

serment « d'être fidèles à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité et de mourir en les défendant. » Quand ils se furent retirés, l'Assemblée arrêta qu'il serait mis à l'entour du Christ, placé au-dessus du fauteuil du président, un drapeau tricolore « avec quelques instruments d'agriculture et des arts les plus utiles ».

Le lendemain, ce fut au tour de l'évêque de Chambéry qui, accompagné de son chapitre et d'un certain nombre d'ecclésiastiques, vint « offrir ses hommages à la nation ».

Ainsi, après avoir reçu une délégation de la puissance populaire, l'Assemblée voyait venir à elle les représentants de l'autorité judiciaire et ceux de l'Eglise. Son pouvoir n'était plus discuté, il s'affermissait de jour en jour : mais entraînée, elle aussi, par les passions démagogiques, elle ne devait pas tarder à glisser sur la pente des abus et, sous l'influence de Simond, à récompenser par des décrets de spoliation, par des excès de pouvoir, la soumission que, pour éviter sans doute de plus grands maux, magistrature et clergé lui avaient humblement apportée.

L'Assemblée s'était séparée après l'envoi de sept délégués à la Convention, abandonnant le gouvernement du pays à un comité exécutif : le premier acte de celui-ci fut d'inventorier les biens des couvents et les trésors des églises et de prononcer la confiscation des biens du clergé et des émigrés.

Le 18 novembre, la Convention promulga le décret de réunion de l'Allobrogie à la République française et déclara que la Savoie formerait un quatre-vingt-quatrième département, dit du Mont-Blanc. Quatre commissaires vinrent en prendre possession le 15 décembre 1792. C'étaient « le citoyen Simond », l'abbé Grégoire, ancien évêque constitutionnel, Jagot et Hérault de Séchelles.

II

De son observatoire d'Aoste, Joseph de Maistre suivait les événements : il les appréciait avec ses indignations de royaliste intransigeant et sa philosophie sereine toute pénétrée de bon sens. Il s'est improvisé volontaire de la diplomatie. Son cabinet est un bureau de renseignements où affluent les lettres par des voies détournées. Il se tient au courant de ce qui se passe de l'autre côté des Alpes; et, par l'intermédiaire du marquis de Sales qui touche de près à la cour, il peut éclairer un gouvernement indolent, irrésolu et aussi prompt à s'illusionner qu'à se laisser abattre.

Ce n'est pas sur la Savoie seulement que le fidèle serviteur a braqué sa lunette. Il a déclaré la guerre, une guerre acharnée, à la Révolution. Son œil perçant la dévisage, la met à nu, la poursuit partout où il la voit poindre. Avec sa netteté de vision que rien n'obscurcit, le comte ne se dissimule pas qu'elle progresse et qu'en dépit des résistances et des hésitations le flot monte, monte toujours et risque de tout submerger.

« Nous avons parlé pendant quatre heures, — lui écrit le 14 novembre un de ses amis du Piémont (1), — de choses qui ne peuvent s'écrire... Il y a à Turin un club plus considérable qu'à Chambéry... Le peuple n'est pas content : il pleurait lors des outrages faits à l'image du Roy. Pour les paysans, l'histoire des dymes les met tout-à-fait du parti de la Révolution. D'ailleurs, on les travaille tant qu'il est impossible qu'ils résistent... »

Les événements se précipitent. A l'exemple de la

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite*. — La copie, écrite de la main de Joseph de Maistre, a été par lui transmise au marquis de Sales.

Savoie, Nice veut se jeter dans les bras de la République française. Une délégation est envoyée à la Convention pour lui présenter les vœux du comté :

« Les députés niciens, écrit à de Maistre le 21 novembre un de ses amis de Genève (1), ont eu les honneurs de la séance de Paris. Une motion a obligé M. le Président de les embrasser. Ils ont ensuite demandé à être incorporés à la République française. Cette proposition a été agitée pour un moment ; mais l'on est revenu à l'ordre du jour en leur disant que le vœu de la nation nicienne n'était pas encore assez prononcé pour qu'on pût entrer en matière et s'occuper de cette affaire, qu'ils n'avaient en conséquence qu'à rentrer tranquillement chez eux.

« La Convention de Paris a fait dire à nos Allobroges de ne rien innover jusqu'au mois de mars et de vivre sous leur ancien régime. On assure même que les députés ont rebroussé chemin. Le décret contre les émigrés n'est pas publié et ne regarde pas les militaires qui sont à notre service depuis longtemps. Toutes les lettres confirment cette nouvelle. »

... L'abbé Bard et spectable Clavel, se dévouant pour sauver quelques épaves du naufrage, étaient demeurés seuls au château de Duingt. Témoin attentif des événements, Clavel les consignait avec la précision d'un greffier rédigeant un procès-verbal ; mais, sous le plumitif, il était aisé de reconnaître l'honnête homme dans la plus haute et la plus belle acception du mot. Resté au pays, ne portant pas de particule, ayant une instruction bien supérieure à la moyenne, il eût été facile à cet enfant du peuple de conquérir la faveur populaire, de devenir député, de s'enrichir aussi en acquérant avec

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.* — Autre copie de la main de Joseph de Maistre.

des assignats ces domaines dont, mieux que tout autre, il connaissait la valeur.

Clavel n'y songea pas un instant. Son unique préoccupation fut de conserver comme un dépôt la fortune à lui confiée, de la défendre jusqu'au bout au mépris de tous les dangers. Cette fortune, il l'avait gérée avec amour, arrondie avec persistance, protégée contre ses maîtres même avec une jalouse autorité : il n'entendait pas qu'on y touchât. Il ne voulait pas voir se fondre entre ses mains le legs de tant de générations, le fruit de tant de travaux et de peines. Il fallait, — Clavel l'avait ainsi décrété, — que Mlle Pauline fût un jour la plus riche héritière de cent lieues à la ronde. Bard et lui s'étaient mis en tête de sauver sa dot à tout prix.

Pénétrés de cette généreuse pensée, ces deux hommes de cœur oubliaient et leurs propres ennuis et le souci de leur sécurité pour suivre obstinément leur idée : faire revenir le comte de Duingt ou tout au moins un membre de sa famille, puisque tel était l'unique moyen d'éviter le désastre de la confiscation.

Cette obsession inspire toutes leurs lettres. L'invasion après tout, disent-ils, n'est point aussi effrayante que nous l'avions cru. Ces Français sont au demeurant aimables et charmants. La Savoie fait avec eux bon ménage. Pourquoi ne pas rentrer ? D'autres reviennent bien ; pourquoi ne pas les imiter, sauf à repartir ? — en quoi vraiment l'honneur pourrait-il s'y opposer ?

Telle est bien la pensée maîtresse qui perce à travers le récit, que Clavel envoie au général, des événements qui se sont passés depuis cette journée néfaste où ils se séparèrent en pleurant :

« Le 23 septembre, le lendemain de votre départ, nous allâmes de Duin à Anneci, Mr Bard et moi, pour y arranger la maison... Tout le long du chemin, nous rencontrâmes des soldats d'Aoste et de Maurienne qui

venaient de passer dans le plus mauvais état possible. Mr Bard *se rentourna* (1) à Duin à la nuit tombante et me laissa à Anneci pour me trouver à la maison à l'arrivée des troupes françaises que l'on attendait à tout moment et que l'on devait loger chez les particuliers.

« Le 24, lundi, ne voyant point arriver d'avant garde, j'allai coucher à Duin. Le 25, Mr Huet (2) vint aussi à Duin pour prendre langue... Ledit jour, à 3 heures après-midi, passèrent 1500 hommes de nos troupes des différentes régions. C'étaient les détachements des Echelles, Saint-Genix, Yenne, etc., qui s'étaient réunis et qui avaient pris le chemin des montagnes depuis Saint-Girod près d'Aix. Ils passèrent le pont de Banges à Allèves et vinrent coucher à Duin par les Bauges. Je n'ai jamais vu de gens dans un si pitoyable état. Ils étaient aussi sales que si on les avait traînés dans la boue, la moitié sans souliers et tous crevés de faim. Ils ne s'arrêtèrent à Duin que pour prendre le pain qu'on put trouver ; vous pensez bien qu'il n'y en eut pas pour tous. Mr d'Aviernoz était du nombre. L'officier le plus haut en grade était un major.

« Les officiers et les soldats faisaient des jurements épouvantables contre les généraux qui étaient partis sans rien leur faire dire ; tous avaient quitté leurs postes de leur simple autorité. Le dit jour, mardi 25 septembre, nous sûmes que l'avant garde des Français était arrivée à Anneci. Je m'y rendis le même jour. Environ deux heures après mon départ de Duin, il y arriva environ 800 hommes conduits par M. de Sainte-Rose. Comme c'était nuit close, ils y pénétrèrent et le château fut bientôt plein de troupes qui malgré tout ce qui fit Mr Bard pour les bien recevoir, ravagèrent les treilles,

---

(1) S'en retourna.

(2) Un ami de la famille de Sales.

volèrent un bougeoir d'argent qui nous était resté et tout le linge sale de Mlle Pauline... Grâce à Dieu, ils partirent le mercredi 26 avant jour.

« Le dit jour 26, arriva à Anneci le 3e bataillon du département de l'Aude composé de 800 hommes. Le soir les habitants invitèrent chacun un volontaire à souper lequel se donna dans le réfectoire des Dominicains.

« Le 27, le 28 et le 29, ce furent des fêtes et des chansons continuelles. Ces trois jours, on s'occupa d'organiser un club qui siégea incontinent et dont les séances se sont tenues dans le réfectoire des Dominicains jusqu'au jour de la Toussaint où il a été transféré dans l'église des Barnabites. J'ai oublié de vous dire qu'on logea les volontaires chez les particuliers et qu'on en logea une si grande quantité dans votre maison qu'elle fut tout occupée, sauf votre appartement où l'on n'a jamais mis le nez, mais par bonheur nous n'eûmes que des officiers qui se sont toujours comportés à ne pouvoir former aucune plainte contr'eux. Le commandant nous a promis secours en cas de besoin. Toute la semaine et la suivante, il passait continuellement des troupes pour aller à Genève. J'ai calculé qu'il en était passé environ 5000. Le surplus passa par Rumilly avec l'artillerie. »

Après ce récit, Clavel donne son mot sur les événements et arrive bien vite à développer la nécessité du retour :

« Chaque partie de la Savoye a nommé un député pour former une assemblée à Chambéri... Cette assemblée s'est décidée pour la réunion à la France et a ensuite envoyé quatre députés à la Convention nationale de France. Pour avancer la besogne, elle a déjà déclaré que le traitement des prêtres serait le même qu'en France, la suppression de la dîme des fiefs et que les biens des émigrés seraient séquestrés s'ils ne revenaient

pas dans deux mois à la date de la publication du décret. Il est vrai que le décret n'a pas été publié ; mais on l'attend pour demain. L'on a déjà inventorié et séquestré tous les biens meubles et immeubles des maisons religieuses. L'on a déjà fait la même opération à l'Évêché dont toutes les portes sont cachetées... Je vous supplie de revenir pour empêcher que l'on ne touche à votre bien qui, même au cas d'une restitution, ne vous sera jamais rendu dans l'état où il est... Rien ne peut vous empêcher de revenir ; on n'a pas dit un seul mot aux officiers qui sont restés ici et quand vous ne voudriez pas demeurer, imitez M. de Blonay qui est venu mettre ordre à ses affaires et qui a eu ensuite la permission de *se rentourner*. Je vois une si grande nécessité que vous reveniez que chaque fois que je vous écrirai je commencerai toujours par là, vous détaillant les nouvelles raisons que vous avez de le faire pour n'avoir rien à me reprocher par mon silence... La conscience doit aussi vous engager à venir ; songez que vous avez une quinzaine de serviteurs qui tiennent toute leur subsistance de vous. »

L'abbé Bard unissait sa voix à celle de son complice et, comme pour rendre l'argumentation plus pressante, il insérait dans l'une de ses lettres celle que lui avait adressée un de ses amis, le délégué suppléant de Morillon à l'Assemblée des Allobroges :

« L'assemblée s'est tenue à Chambéry sur la fin d'octobre. L'avocat Decret fut choisi président. On a d'abord décrété que dorénavant nous ne nous appellerions plus *Savoysiens*, mais *Allobroges*. On a défendu aux religieux et religieuses de recevoir des novices et prohibé l'émission des vœux de ceux qui sont encore novices. Tous les biens ecclésiastiques, royaux, domaniaux, de Malte et autres ordres ont été déclarés nationaux. On a aboli toutes les dîmes, prémices, etc. On n'indemnisera

que ceux qui montreront les titres primordiaux. Le casuel des curés est supprimé. Ceux dont les paroisses ont plus de 500 âmes recevront 1200 fr. de traitement. Ceux qui ont 300 âmes et au dessous auront 900 fr. Les vicaires, 700 fr. On n'a encore rien décidé sur le sort des chanoines. Les bénéfices simples dont le revenu excède 600 fr. verseront le surplus dans la caisse nationale. »

Le député de Morillon, qui n'est point encore un jacobin bien farouche, se tourmente de ne pas voir revenir le comte de Duingt : « On séquestre provisoirement les biens des émigrés... Ils seront confisqués s'ils ne reviennent dans deux mois. On a déjà écrit plusieurs fois à M. le marquis de Sales pour l'engager à rentrer. Je vous prie de l'y engager aussi vous même. Il n'y a pas le moindre danger pour lui. Plusieurs émigrés sont déjà rentrés. Il ne leur est pas arrivé le moindre inconvénient.

« On a déclaré la déchéance du roi, la souveraineté de la nation ; ensuite on a prêté le serment d'être fidèle à la nation, de soutenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. Le sénat, la municipalité, les intendants, le clergé et tous les corps constitués et fonctionnaires publics ont demandé d'être admis à la barre. Ils y ont été introduits et ont fait hommage à l'Assemblée de leur dévouement et soumission à ses ordres. Après qu'ils ont eu prêté le susdit serment, l'Assemblée leur a permis de continuer provisoirement leurs fonctions.

« Comme le vœu de toutes les communes a été de faire partie intégrante de la République française en conservant toutefois la religion catholique et romaine, on a nommé des députés pour porter ce vœu à Paris. La province de Faucigni m'avait nommé pour son député et le sort m'a fait suppléant, ce qui a été bien

fâcheux pour moi. J'aurai pu par ce moyen faire mon cours aux dépens de la nation. Je ne laisse pas pour cela d'y aller. Je pars après demain avec l'ami Duboin. Mes respects à la maison de Sales et de Cavour. Ecris-moi à Paris hôtel des Thrésoriers, rue des Maçons, proche la place Sorbonne (1). »

Le 9 décembre, Clavel revient à la charge et s'adresse cette fois à la comtesse pour « faire entendre raison » au général qui, malgré ces invitations multipliées, se montre intraitable :

« La Convention nationale a accepté le vœu de la Savoye qui lui avait été porté par quatre députés pour la réunion des deux états et en conséquence a décrété le 27 novembre que la Savoye ferait partie intégrante de la France. Ce décret a été publié le 3 du courant au bruit de l'artillerie que l'on a fait jouer dans tous les carrefours. A supposer même que les affaires ne durassent pas sur le même pied, vous conviendrez au moins que la chose est douteuse. Quel est celui qui ne conseillerait pas le parti le plus sûr, surtout quand il s'agit de la fortune entière d'une famille ? Et ce parti est celui de revenir, n'y ayant d'ailleurs rien qui puisse empêcher M. le marquis de le suivre. Lui même est d'accord qu'il n'y a que ses serments envers le Roy qui y mettent obstacle. Cette objection ne peut plus valoir, après l'avoir assuré que rien ne peut le contraindre à les violer. Au pis-aller, s'il vient, et qu'on veuille lui faire quelque chose contre sa conscience, n'est-il pas le maître de *se rentourner* ? Encouragez-le d'essaïer ; la chose vaut bien la peine d'un voyage. Pour sa sûreté personnelle, j'en réponds sur ma tête ; pourquoi ne jouirait-il pas de la même liberté et sûreté dont jouissent ici les émigrés

(1) Archives de Sales. — La famille de Sales et la Révolution. 20 novembre 1792. — *Lettre inédite*.

français dont une bonne partie est revenue? S'il ne veut pas rester continuellement ici, cela n'est pas même nécessaire : il faut seulement qu'il vienne faire ici acte de présence avant le 25 janvier et ensuite s'il veut partir, M. le commandant, qui est logé à la maison et qui est sûrement un brave homme, m'a chargé cent fois de lui dire qu'il lui donnerait ou lui ferait donner un passeport pour voyager où bon lui semblerait.

« M. le marquis demande des nouvelles des pères de Tamié de la part de la princesse de Piémont. Je vous prie de lui dire qu'étant réunis à la France, on suit ici les mêmes lois; tous les ordres sont supprimés. La seule différence qu'il y a, c'est qu'on fait les choses avec beaucoup de douceur et jusqu'à présent, à part la suppression, aucun religieux ni religieuse n'a lieu de se plaindre (1). »

Oh ! le malin savoyard que ce Clavel ! Avec quelle habileté il représente les choses « en douceur » ! Quel madré robin ! Mais combien grand et noble dans « sa madrerie » ! De fait, le commandant Barthe, chef du bataillon n° 1 des volontaires de l'Aude, était un excellent homme, que la goutte retenait souvent à son logis de l'hôtel de Sales et qui, sans les connaître, était devenu un ami dévoué de ses propriétaires absents.

« M. de Sales, écrit-il de Chambéry à l'abbé Bard, a-t-il toujours la goutte? revient-il ou ne revient-il pas? abandonne-t-il ainsi sa fortune? quel parti prend-il enfin?... Qu'il voie un peu l'état où sont réduits nos émigrés : la misère et la mort... Il y en a déjà beaucoup qui sont rentrés et je crois cet exemple très bon à imiter... Dans tous les cas, il faut que quelqu'un vienne, ne serait-ce que l'enfant. »

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

Et le brave commandant, comme pour expliquer par la communauté des infirmités sa sympathie pour M. de Sales, ajoute :

« Il y a un mois que je suis chargé du commandement de cette ville, ce qui n'est pas une petite besogne surtout pour un goutteux. Conservez-moi un peu de part dans votre souvenir et dans votre amitié (1)... »

Ces objurgations ne sont point isolées. Comme si une vaste conspiration avait été ourdie pour triompher de la résistance du général et de son fils, les insinuations, les supplications, les conseils amicaux pleuvent de tous les points de l'horizon.

De Vienne en Autriche, l'abbé d'Yvoley, ancien grand vicaire de l'évêché de Belley, écrit au comte de Duingt :

« Je ne vous donnerai pas le conseil de répondre ou de ne pas répondre aux invitations et promesses qu'on vous fait de Savoie. Je vous observerai seulement que les Français qui ne sont pas partis et qui n'ont pas quitté la France s'en trouvent bien, tandis que les autres périssent de misère, ce qui ne vous arrivera pas; mais par votre présence vous sauverez les biens de la chère Pauline... Il faudra donc d'abord essayer de temporiser ; mais vous sera-t-il permis et facile par la suitte d'y exercer votre culte religieux ? Voilà mes observations inutiles sans doute parce que, en homme très chrétien et religieux, vous les avez déjà faittes et que vous êtes persuadé qu'avant toute chose, il faut chercher le royaume de Dieu.

« Si je ne puis concourir à sauver vos biens temporels, je me suis occupé du soin d'éviter la profanation de la sainte relique de votre famille en écrivant à la révérende mère d'user de tous les moyens possibles pour la faire

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

transférer à Bâle et de l'y accompagner avec une de ses filles...

« Les malheureux princes d'Angoulême et de Berry ont bien eu raison de ne pas me laisser les suivre, ne sachant pas eux-mêmes, me dirent-ils à Douvaines, ce qu'ils deviendraient. En cela, ils ont fait mon bonheur, ah ! que je les plains ! »

De Maëstricht, le duc de Doudeauville se prononce nettement pour le retour :

« Les choses ont tourné d'une façon bien extraordinaire et bien différente de ce que l'on croyait ; aussi, selon moi, la révolution, la république et tout ce qui s'en suit est confirmé pour longtemps et je crois vraiment qu'on doit s'applaudir de savoir rentrées les personnes qui intéressent. Beaucoup de femmes prennent ce parti dans ce pays-ci et beaucoup de gens sensés qui sont à Paris le conseillent fortement ; ils pensent qu'il vaut mieux s'exposer à quelques petits inconvénients qu'au danger de mourir de faim : j'aime à me dire pour me rassurer qu'aucune femme n'a encor été victime des troubles, excepté Mme de Lamballe, mais c'était pour une raison particulière (1). »

De Genève, Henry Boissier, le vieil ami du marquis de Sales, croit de son devoir de supplier le général d'aller faire acte de présence en Savoie :

« Je ne vous parlerai pas, Monsieur, de vos propres intérêts, d'une brillante fortune complètement annéantie, du dénuement total de votre postérité, du peu de probabilité que j'entrevois malheureusement à ce que la Savoie rentre de sitôt sous la domination de ses princes ; je ne parlerai que des intérêts du Roy. Je sais, Monsieur, que ce sont ceux qui agissent le plus puissamment sur vous.

(1) Archives de Sales, 13 novembre 1792. — *Lettre inédite.*

« C'est en émigrant que la noblesse française a perdu la patrie et le Roy ; les gentilshommes savoyards doivent s'instruire par leur exemple malheureux. En rentrant dans vos foyers, vous conserverez sur vos paysans l'ascendant que vos vertus, votre fortune, votre rang toujours reconnu quoique tacitement, doivent vous conserver. Par cet ascendant vous maintiendrez l'esprit de respect, de subordination, surtout de religion qu'il est si important de ne pas leur laisser perdre. Il n'est personne à Turin qui ne puisse sentir la force de ces considérations ; elles frappent tous les Genevois qui ont des connaissances en Savoie et plusieurs m'ont demandé si je n'avais point eu l'honneur de vous écrire à ce sujet. Je vous propose notre exemple : nous allons subir une révolution à la française, plusieurs de nous dont toute la fortune est en portefeuille pourraient émigrer ; ils s'y refusent pour ne pas faciliter par leur absence toutes les exagérations des têtes exaltées.

« Une considération bien importante encore se tire de l'exemple des Français. Ceux qui seront entrés en possession des biens confisqués, soit en les achetant à vil prix, soit en se les faisant adjuger comme branches des maisons dépossédées, seront autant de personnes intéressées à maintenir cette révolution et à travailler à son affermissement. Vos plus chauds ennemis se trouveront dans vos familles (1)... »

La famille maintenant joint ses prières à celles de l'amitié. De Suze, le marquis de Ballon écrit à son beau-frère :

« Je ne saurais assez vous observer l'urgente nécessité qu'il y a à vous rendre en Savoye. Ce voyage ne vous empêche point de conserver les justes sentiments et

(1) Archives de Sales, 1er décembre 1792. — *Lettre inédite.*

promesses que vous avez faites. Celui-même en faveur de qui vous les avez faites verrait avec le plus grand chagrin que vous vous missiez dans le cas de perdre votre fortune et celle de toute votre famille. A mon égard, il s'est servi de ces mêmes expressions aussi flatteuses d'une part que propres à me convaincre de l'intérêt qu'il a à voir tous les chefs de famille de notre état repasser les monts, disant qu'il est bien plus de son intérêt que nos biens demeurent entre nos mains que s'ils passaient et se divisaient en d'autres, que d'ailleurs il faut bien des braves gens dans ce pays-là...

« Au nom de Dieu, prenez la plus prompte détermination. Venez à Turin ; vous verrez que notre bon monarque vous parlera sur ce ton... Pensez sérieusement à vous pendant qu'il en est temps ; qui sait que lorsque vous voudriez partir vous ne le pourrez plus, tant à cause des neiges qui tomberont dans cette montagne qui n'est presque plus pratiquable que par des ordres irrévocables de ne plus y passer?... D'ailleurs, je sais que vous et votre famille êtes très désirés en Savoye où réellement on n'éprouve pas la moindre chose désagréable. Vous saurez que la Savoye est certainement déclarée et reconnue 84e département de la République française, ce qui éloigne toujours plus l'espoir désiré. Enfin, c'est l'amitié la plus pure et la plus sincère qui me décide à vous faire toutes ces observations. Pesez-les mûrement et songez que le sort des émigrés français doit donner à réfléchir. Le décret frappe sur tous les Savoyards en général, pères comme fils. Il va en sortir un parallèle à celui contre les émigrés français, du bannissement perpétuel et de la corde si l'on est pris. Vous verrez que ce que je vous dis ne tardera pas à s'effectuer (1)... »

(1) Archives de Sales, 7 décembre 1892. — *Lettre inédite.*

Et enfin Madame Alexandrine elle-même s'offre courageusement en holocauste par amour pour « la petite Pauline ». Allant au devant de toutes les objections, elle écrit à son mari :

« Si vous croyez utile à vos intérêts de me faire partir sur le champ pour la Savoye, dans le fait, au moment actuel je ne crois pas qu'on y soit exposé et j'ai vu des femmes valant moins que moi partir pour un lieu moins tranquille, plus dangereux. Je ne crois pas que la Savoye en ce moment le soit pour les émigrés (1)... »

III

Que vont faire le comte de Duingt, le marquis de Sales, Joseph de Maistre, aux prises avec cette conspiration de l'amitié aveugle? Elle leur crie de tous côtés : « Rentrez, mais rentrez donc ! Vous n'avez pas le droit de sacrifier vos descendants ! Vous avez le devoir de conserver votre influence territoriale pour le salut même de la cause du roi ! » Ils se trouvaient ainsi placés en face d'une alternative qui eût pu faire hésiter des âmes vulgaires : ou réintégrer leurs foyers ou sacrifier leurs biens. Ils ne songèrent même pas à délibérer. Pas plus à Aoste qu'à Santena, on n'avait un instant faibli, éprouvé la moindre hésitation. Ces hommes avaient dans la vertu et le culte du devoir la solidité du granit de leurs montagnes. Ils se rencontraient, sans s'être entendus, dans la même communion de sentiments. « J'ai donné ma parole d'honneur, au nom de tous les miens, de ne revoir ma patrie que convertie ou vaincue, écrivait Maurice à son père, combien je suis fier d'être digne de vous et combien

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

la Providence est bonne !... Ma patrie peut bien m'oublier tant qu'elle s'oublie ; mais je ne la reverrai que digne d'elle et de moi (1). »

« Avec quel plaisir, mon bon et tendre père,— ajoute le marquis dans un élan de filiale admiration, — vous sacrifiez tout à celui de qui nous tenons tout ; cette idée consolante me fortifie, car c'est pour vous que le sacrifice a du mérite. Pour moi, il n'en a aucun que celui de vous imiter... mais vous qui donnez à votre devoir le fruit de cinquante années de travaux, vous qui donnez ainsi que maman le fruit de vingt années de soins, de culture, de goûts, de dépenses, au moment où vous commenciez agréablement à en jouir : voilà le sacrifice, voilà le mérite qui sera bien récompensé, je vous en réponds, mais qui n'en est pas moins pour moi une source éternelle de réflexions, de reconnaissance et d'admiration.

« Le retour des émigrés se fomente, mais ils sont honteux eux-mêmes de ce qu'ils font ; il était étourdi en cas de décret, il est coupable depuis qu'il n'y en a point; car si on n'est pas obligé par une loi positive de rentrer dans un pays qui s'est soustrait à la domination de ses maîtres, il n'en est pas moins vrai qu'on offre en y rentrant un assentiment à la manière de penser de ceux qui l'occupent. Tel est mon sentiment... Le comte Maistre pense comme moi. Et avec lui le marquis d'Yenne, les Saint-Sulpice, les d'Arvillard... »

A sa mère, le marquis adresse une « admirable défense de l'honneur contre les séductions de la fortune », ainsi que l'a écrit le comte de Roussy de Sales en annotant cette vraie « lettre de noblesse » :

« J'ai reçu la consolante lettre de mon père qui sans savoir encore les décrets y marque déjà si bien la

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

volonté déterminée de ne jamais rentrer dans cette terre malheureuse que l'épée au poing pour la rendre à ses maîtres ou pour la recevoir de leurs mains.

« Point de paix avec les impies ! » vous savez, ma bonne maman, que c'est ma devise, c'est bien aussi la vôtre et celle de mon père. Voici le moment de dire : « Dieu, et Dieu seul ! » Combien nous sommes heureux puisqu'il nous est permis une fois dans notre vie de lui faire le sacrifice libre et entier de tous les biens qu'il nous avait donnés, de nous dépouiller pour le suivre et d'aller droit après lui ; aussi ne faisons point la mine comme ce serviteur de l'Évangile qui trouvait la proposition dure ! *Durus est hic.* Ne tournons point la tête, mais marchons ferme et d'un pas assuré, et quoique ce sacrifice soit indispensable, peut-être la Providence nous en saura gré et nous en récompensera même dès cette vie ; mais dans tous les cas, que sa volonté soit faite !

« Quant aux raisons humaines, quelle noblesse s'est jamais trouvée dans une position plus glorieuse et plus digne d'elle ? Ce n'est point en brûlant nos chateaux, en détruisant nos terres, en envahissant nos possessions qu'on nous a forcés de partir ; mais c'est au moment où on nous a tout conservé, où on nous appelle à grands cris, où on nous offre tout ce qui d'après la manière de penser est fait pour déterminer, où l'on cherche à toucher toutes les cordes de notre cœur ; c'est dans ce moment où on ose mettre en balance notre fortune et notre honneur, que la noblesse savoyarde quitte pour toujours, s'il est nécessaire, la Savoye, pour suivre la maison de Savoye : elle sort de ses foyers pour se serrer autour du trône, elle emporte avec elle ses trésors : son Dieu, son Roy et son honneur. Si, comme je l'espère, la Providence lui rend ses biens, son état, et ramène les peuples égarés, elle rentrera chez elle, mais restée digne d'elle même, avec les maîtres qu'elle a reçus

du ciel ; si, au contraire, la fin de nos malheurs est éloignée, la noblesse savoyarde défendra le trône et périra sur ses marches.

« Je dois vous dire que j'ai trouvé ici tous les gentilshommes savoyards de mon sentiment. C'est touchant que cet accord et je me suis trouvé petit auprès de quelques-uns...

« Je vous quitte, ma chère maman, et je vous prie d'embrasser Cavour, sa femme, son fils, ma femme et ma fille. Admirez la Providence ; cette chère enfant est seule et, si la maison de Sales devait finir, comment finir avec plus de gloire ?... »

Comme s'il se sentait soulagé d'un grand poids par cette ferme déclaration de principes, Maurice écrivait le surlendemain à sa femme (1) : « Ma lettre à maman a pour tout une réponse décidée, irrévocable et dont je ne changerai en rien à jamais le contenu : c'est ma profession de foi. Mon Dieu, mon honneur, mon Roy, ma vie, voilà ma progression : tu vois que la fortune est loin de tout cela... »

Le marquis tient le même langage au duc d'Angoulême, non sans une certaine fierté : « Mon père, lui écrit-il, a reçu de vives instances pour retourner dans nos foyers. Nos biens vont être séquestrés ; ils doivent être confisqués. Je crois que nous sommes tous assez connus pour n'avoir pas besoin de dire à Votre Altesse combien les sollicitations sont vaines quand il s'agit de son devoir. »

Cette résolution, de Sales l'avait prise de son propre mouvement. Il n'avait pas besoin de conseils pour en recevoir l'inspiration, comme il le dit dans ses lettres. De Maistre partageait sa manière de voir, et le comte était un bon juge en matière d'honneur.

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

Chez ces serviteurs d'une royale infortune, il n'y avait bien qu'un cœur, qu'une âme.

Aussi combien douce était pour le général la consolation de voir son fils sacrifier aussi allègrement « les biens périssables » à l'honneur :

« Tes lettres enchantent ton père, écrit Mme Alexandrine ; pour moi, j'y vois l'expression des sentiments que je t'ai toujours connus et que les circonstances développent... Il me sera toujours doux de ne faire qu'une âme avec toi et tu nous a prouvé que c'est le moyen de ne pas s'égarer. Nous nous sommes sujets et devons être fidèles avant tout : c'est au roy de juger dans sa sagesse ce qui convient le mieux à sa politique. C'est le tems, comme le dit M. Doudeauville, d'avoir du courage et d'un peu hasarder. Nous sommes dans un tems où tout se dénature ; mais ton esprit et ton cœur ne se dénaturent pas ; en eux, j'y aurai toujours la plus grande confiance et je me ferai une gloire de m'y conformer... Rappelle-nous au souvenir de Mgr l'évêque de Grenoble ; nous ne pouvons maudire l'émigration puisqu'elle nous a procuré l'honneur de le connaître. »

La réponse du comte de Duingt est, elle aussi, pleine de tendresse. Il commence par donner au père des nouvelles du trésor que la Révolution n'a pu lui enlever, la petite Pauline. Leurs Altesses Royales ont tenu à ce que, malgré son jeune âge, elle leur fut présentée : « Pauline a été charmante et bien gracieuse : le Prince a voulu l'embrasser ; elle, lui ayant baisé la main, s'est retirée avec un petit air de dignité, en lui disant : « Monseigneur, les demoiselles ne doivent point embrasser les hommes..., » ce qui a enchanté ces dignes amis qui lui ont fait de grands éloges et lui ont bien persuadé de se conduire toujours de même. »

Puis, Duingt constate avec amertume que son

exemple et celui des Savoyards d'Aoste n'est pas suivi partout. Nombre de gentilshommes demandent à retourner en Savoie. Lui-même en est sollicité. Les Piémontais n'y mettent pas obstacle, au contraire : « C'est de Turin que sont venues les mauvaises inspirations, et le désir marqué qu'avaient ceux qui ne nous envient pas de nous voir partir est une preuve de la sottise de cette démarche. » Le roi ne refuse pas les permissions. Il semble qu'on n'ait qu'à se laisser glisser le long du Mont-Cenis ou du Petit-Saint-Bernard. Duingt n'en reste pas moins inébranlable.

« Les Piémontais qui ont fait perdre la Savoie seraient ravis de nous voir à tous les talons ; mais ta lettre que je garde toujours, que je relis avec plaisir, sera ma boussole ; sacrifions nos biens et nos vies à Dieu en servant jusqu'à la mort le maître qu'il nous a donné, à qui nous avons juré sur les saints Evangiles fidélité, et s'il ne nous en récompense pas dans ce monde, tant mieux ! notre récompense en sera plus grande et éternelle dans l'autre... Et nous irons ensemble, fidèles à notre Dieu et à notre Roy, rejoindre nos saints ancêtres qui nous ont obtenu de Dieu cette sainte façon de penser ; mon saint frère aura bien prié pour cela... »

Fier d'avoir un semblable père, Maurice écrivait à sa femme : « Si l'honneur avait permis une démarche, personne ne l'aurait tentée que moi, elle aurait été faite avant qu'on eût pu la prévoir, tu sais que les dangers ne m'arrêtent pas et qu'il n'y a que celui des autres que je redoute. Mais il n'y avait point ici à balancer, et je ne conçois pas comment une âme honnête a pu hésiter un seul instant. L'honneur ou la mort ! voilà la devise d'un gentilhomme. La religion ou la mort ! voilà la devise d'un chrétien, et dans une circonstance où il faut au moins exposer, sinon perdre l'un et l'autre.

« Je l'ai dit tout haut, je ne me cache pour personne,

je n'admets aucune balance, quand il n'y a rien à mesurer... Comment ! les Savoyards auraient fui *et refui !* cette idée me fatigue et m'humilie. Rien de ce qui est ici n'a bougé et rien ne bougera.

« Dis à mon père combien sa lettre touchante a eu de charme pour moi, combien il est admirable dans sa manière de penser et combien sa conduite est mille fois préférable à toutes les nôtres, lui qui abandonne le fruit de cinquante ans de peine, de soucis, de travaux pour Dieu et son honneur. Voilà le vrai modèle que je serais trop heureux de suivre... »

Vers le même temps, Henry Costa, aux avant-postes avec « Eugène », traduisait dans un superbe langage les mêmes sentiments : « Réfléchissez à ceci, écrivait-il à la marquise (1), que nous ne devons tenir à l'existence que par l'utilité dont nous sommes à nos enfants, et qu'il nous est impossible de prendre pour eux un parti dont ils aient à rougir... Il est de la morale de tous les temps et de tous les pays de ne point abandonner en temps de guerre les drapeaux auxquels on a été attaché et que l'on a suivis en temps de paix. J'encourrais la mésestime de ceux-là qui me rappellent, si je faisais à cet égard violence à mes principes. Pour nous, mon amie, tout est consommé, mais je reste : *spoliatis arma supersint*. Laissons au moins intact l'honneur de la maison à l'enfant dont je me suis fait l'aide de camp. »

Nobles cœurs, qu'il est impossible, à cent ans de distance, de ne pas saluer avec un respect ému... Les hommes et les temps ont changé, la « bordure » est allée accroître le patrimoine national. Qu'importe ! Ceux dont l'âme s'élevait à ces hauteurs sereines n'étaient-ils pas de ces hommes d'élite dont un pays s'honore ? En présence de ces grands sacrifices si courageusement

(1) Marquis Costa de Beauregard. — *Un homme d'autrefois*, passim.

accomplis, dans le commerce de ces caractères de chrétiens, de gentilshommes et de soldats, Joseph de Maistre se retrempait, s'enflammait et son éloquence atteignait aux cimes... Le soir venu, à la lueur de la lampe, il retraçait fiévreusement sur le « grand registre » ses impressions de la journée et annotait quelque beau sentiment jailli de la parole ardente de son ami de Sales, de la plume chevaleresque du comte de Duingt ou des inspirations supérieures d'Henry Costa.

Dans ce séjour d'Aoste, il préparait en silence ses *Lettres d'un royaliste* et ses *Considérations sur la France* et plus d'une fois, enveloppés dans la magie de son style, nous y retrouverons la trace des feuillets jaunis dont nous venons, les larmes aux yeux, de secouer la poussière et de divulguer les secrets...

IV

Et tristement, aux derniers jours de cette funèbre année 1792, Clavel, voyant grossir à chaque heure la marée montante de la Révolution, écrivait au comte de Duingt :

« Le 27 décembre est parti d'Annecy le bataillon de la Gironde qui à la messe de minuit a donné des preuves de ses sentiments. Les uns à la cathédrale se sont promenés pendant la grand'messe dans la nef de l'église avec un chapeau surmonté d'un bonnet de prêtre et voulurent monter en chaire pour y chanter. Les autres ont pris des chandelles à l'autel de la chapelle de fer à la Collégiale et sont allés s'asseoir dans les stalles des chanoines. Dans l'église de Saint-François-de-Sales, on est allé avec arrogance et le chapeau en tête se placer à côté de la grille dans le temps que les sœurs communiaient.

« Le 29 décembre a eu lieu le départ du bataillon de l'Aude, dont les chefs, MM. Barthe et Pouget, emportent les regrets de tous. On redoute la légion des Allobroges. — Quoique le peuple soit toujours très attaché à la religion, il règne cependant une telle indifférence sur cet objet dans les villes qu'elle ne peut qu'exciter de justes alarmes ».

« A Chambéry, pendant la deuxième messe de minuit, quelques jeunes gens à la tribune chantèrent et dansèrent le *Çà ira !* Un Français même en fut si indigné qu'il le témoigna hautement et on chercha à arrêter les impies qui s'échappèrent (1). »

« Pas de paix avec les impies ! » avait dit le marquis de Sales. Le jacobinisme n'était que l'incarnation de l'impiété. L'abbé Bard, l'excellent Clavel et le compétent Velluz, qui partageaient ses sentiments, avaient pu un instant se faire illusion... La Terreur allait accomplir son œuvre néfaste en Savoie comme ailleurs. Avec le commandant Barthe, le guerrier « goutteux » et débonnaire de la rue royale, le modérantisme s'était envolé. Bientôt les amis courageux, demeurés dans la fournaise, étaient contraints de s'enfuir à leur tour. L'abbé prit le chemin de Santena ; Velluz et Clavel se réfugièrent à Lausanne (2).

Peu de jours avant son départ, l'ancien commensal du château de Duingt avait eu l'occasion d'affirmer avec énergie ses croyances de chrétien. L'église d'une petite paroisse voisine venait d'être profanée et dévastée, le clocher rasé, les cloches brisées. Le maître-autel

(1) Archives de Sales. — *Lettres inédites.*

(2) L'abbé Noël Bard fut plus tard déporté ; il figure, ainsi que Maurice Clavel, sur la liste générale des émigrés du département du Mont-Blanc. La présence de Clavel et de Velluz à Lausanne, en 1793, est attestée par de nombreuses lettres.

allait subir le même sort. Messire Velluz rencontre l'ouvrier chargé d'achever l'œuvre de destruction :

— « Où vas-tu ? » lui dit-il.

Sur la réponse du malheureux comparse : — « Tu n'iras pas ! » reprend le courageux notaire.

— « Mais si je n'obéis, c'est la mort ! »

— « Eh bien ! viens avec moi chez celui qui t'a envoyé. »

Tous deux arrivent chez le maire de la Thuile.

« Je me mets, — dit Velluz, — aux lieu et place de celui que vous avez désigné pour commettre un sacrilège. Je lui défends d'obéir... Si c'est la mort, qu'on la prononce contre moi ; mais, sachez-le, si l'un de nous meurt pour avoir transgressé vos ordres, vous le suivrez de près !... »

Sur l'ordre du maire, Velluz fut arrêté et conduit en prison ; mais, — dit le chroniqueur, — « la mort de ses persécuteurs et ennemis lui procura sa délivrance (1). »

---

(1) L'abbé Lavanchy. — *Le diocèse de Genève pendant la Révolution.*

CHAPITRE VII

LE LÉPREUX ET L' « ÉLISA » *DE XAVIER*

Les Maistre à Aoste. — L'hôtel de Bard. — Le laboratoire de Joseph. — La chambre de Xavier. — Portrait du doyen. — Xavier retourne à l'école. — La visite à la Tour du Lépreux. — Marie-Ange Guasco. — Le petit chien Miràcle. — La genèse de deux chefs-d'œuvre. — Une idylle. — La véritable *Elisa*. — Trente ans après.

I

Après avoir reçu pendant quelques jours l'hospitalité du chevalier de Saint-Réal, les Maistre se sont installés dans la maison appartenant à la comtesse Nicole de Bard, cette grande dame, au cœur généreux, qui avait prêté son carrosse au comte de Duingt pour lui permettre de continuer sa route. Ils en occupent le premier étage, en plein midi. La maison, située en face de l'hôtel de ville, est l'une des plus belles de la cité (1). Des ornements, dans le style de la Renaissance italienne, agrémentent la façade et lui donnent des prétentions de *palazzo*. Xavier y occupe, à l'angle sud-est, la chambre dont les fenêtres donnent sur la campagne. Le doyen y a aussi la sienne. Le reste du logis est habité par M. et M[me] de Maistre, leurs enfants et la vieille domestique qui a suivi leur fortune.

Au levant et au midi s'étendent de vastes jardins,

---

(1) Elle existe encore, au midi de la place Charles-Albert, entre la rue du Collège et l'avenue de la gare.

plantés de beaux arbres. Ceux au midi existent encore. Au fond, sur le mur d'enceinte, un artiste a peint, en manière de fresque (1), le baron Vignet des Etoles et la comtesse de Bard, de grandeur naturelle, se faisant face, le baron allant galamment au devant de la comtesse.

Joseph a installé son cabinet de travail dans une petite pièce voûtée qui lui rappelle celle où, à Chambéry, il a laissé les rayons de sa bibliothèque (2). Les bruits du monde expirent à la porte de ce sanctuaire. A peine, aux heures des repas, parvient-on à arracher le comte à son labeur obstiné ; il lit, il annote, il épie les nouvelles, il noircit des pages au hasard de l'inspiration et se tient prêt à la lutte pour le jour où il aura, lui aussi, à brandir l'épée. Mme de Maistre, tout entière à ses devoirs de mère, est retenue au logis par son état de grossesse : elle doit accoucher au mois de janvier. Ses goûts, d'ailleurs,ne la portent pas à la vie extérieure.

Les ressources fort réduites du ménage s'épuisent chaque jour. Joseph ne reçoit pas de traitement ; le 27 novembre, il est dans la nécessité d'écrire au chancelier de Sardaigne pour essayer d'obtenir le quartier de ses appointements échus au 1er octobre (3). La démarche ne paraît pas avoir abouti (4) ; aussi la plus

(1) Cette fresque a disparu en 1884, lors de la démolition de la muraille.

Tous ces intéressants détails, la plupart de ceux qui suivent et les documents qui en établissent l'authenticité m'ont été communiqués par mon savant ami, l'abbé Frutaz.

(2) Le dernier appartement occupé par Joseph de Maistre fait actuellement partie de la maison Vernaz, au fond de l'allée n° 26 des inscriptions apparentes donnant sur la place Saint-Léger.

(3) Archives d'état de Turin. — *Lettre inédite.*

(4) En avril 1793, Joseph de Maistre écrivait à Henry Costa : « Ils sont dans le cas de me payer les appointements arriérés qu'ils me doivent. »

stricte économie s'impose-t-elle. La compagne du comte se montre à la hauteur de ces difficultés d'ordre intime, *res angusta domi*, qui étreignaient alors la plupart des émigrés; elle s'ingénie pour n'en rien laisser paraître et maintient sa maison, à force d'habileté, sur le pied de l'honorable aisance des anciens jours. Son temps est partagé entre les soins donnés à ses enfants et la cathédrale ou la chapelle de Sainte-Croix : elle va, avec la ferveur de sa foi, confier à Dieu ses peines, lui demander de protéger les exilés et de leur rouvrir les portes du petit pays qu'elle ne peut se consoler d'avoir quitté. Les fleurs des Alpes sont ainsi faites; elles ont besoin pour vivre de respirer l'air natal. Et, constamment, le cœur de la pauvre femme se reporte aux lieux qui l'ont vu naître, où elle a vécu jusqu'ici, où elle a laissé sa mère (1)...

Le doyen André envisageait plus philosophiquement les choses. Dans cette famille des Maistre, dont tous les anneaux, solidement rivés les uns aux autres, constituent un ensemble moral voisin de la perfection humaine, le doyen apparaît comme un trait d'union entre les qualités individuelles : elles se confondent en lui. Là, sans doute, se trouve le secret des préférences de Joseph, qui lui avait voué un véritable culte.

A la fois très pieux et très enjoué, une sorte de Sterne savoyard, l'égal au moins de ses deux frères lettrés par l'esprit, l'originalité et la sève locale (2), disciple de saint François de Sales par la tolérance et la bonté, André apportait à l'hôtel de Bard la résignation qui console et la gaieté qui polit les aspérités des mauvais jours.

---

(1) Mme de Morand, née Favier du Noyer.

(2) Eugène Réaume. — *Préface aux œuvres inédites de Xavier de Maistre.*

Le doyen (1), dans ces jours de persécution, mena une conduite admirable, « tantôt, — dit l'historien du clergé savoyard (2), — caché dans les rochers les plus reculés des Alpes de Tarentaise, tantôt poursuivi de retraite en retraite, contraint de fuir vers une terre plus hospitalière et de traverser les glaciers de l'Allée blanche et les neiges de la Gallice, dans les saisons où ces régions sauvages n'avaient jamais reçu l'empreinte du pas de l'homme. »

Arrivé à Aoste le 26 septembre, reparti le 3 novembre, revenu bientôt après à Turin le 27 mai de l'année suivante (3), il passait son temps sur le qui-vive et comme un soldat en campagne. La cité n'en était pas moins son quartier général et son souvenir y est demeuré bien vivant.

Après sa messe, célébrée à la cathédrale, l'abbé allait faire de longues pauses dans l'arrière-boutique de Barthélemy Charrey de la Salle (4), l'horloger auquel il avait donné à réparer la montre de son grand-père Demotz et dont il devint même le collaborateur intermittent. Il y recueillait les bruits du jour, en revenait avec des pronostics, et le soir, à l'évêché, animait par son entrain des causeries qui eussent facilement tourné aux lamentations du prophète. André était le trait perçant, la fusée étincelante jaillissant par intervalles alors que Joseph, dans toute la majesté de sa pompeuse éloquence, laissait tomber des oracles de ses lèvres inspirées.

---

(1) André de Maistre avait été nommé en 1784 par Mgr de Montfalcon doyen du chapitre métropolitain, official et grand-vicaire du diocèse de Tarentaise.

(2) L. Morand. — *Personnel ecclésiastique du diocèse de Chambéry.*

(3) Ces circonstances sont mentionnées dans le *Journal intime* de Joseph de Maistre, cité par l'abbé Morand.

(4) *Le lépreux de la cité d'Aoste.* — Note de la 6e édition valdôtaine.

Tout près du salon des évêques, dans le corps de logis réservé au duc de Montferrat et à ses officiers, Maurice de Sales, pour se reposer de ses travaux quotidiens, risquait au jeu quelques sols, le seul luxe qu'on pût se permettre alors, avec les Piémontais qui étaient jaloux de ce Savoyard et ne lui en faisaient pas moins gracieux visage. « Le prince, écrivait-il à son père (1), vient à ma partie tous les soirs : je joue à l'ombre, au sold, avec mon colonel et son écuyer et y reste une demi-heure ; il me nourrit, me permet de l'accompagner et me traite avec une bonté toute particulière. Qu'ai-je fait pour que le bon Dieu ait tant soin de moi ?... »

Xavier, lui aussi, en dépit de la dureté des temps, était satisfait de son sort. Les soucis d'argent l'inquiétaient peu. La Marine (2) avait du marin l'humeur facile et féconde en ressources. Son service lui laissait des loisirs; son heureuse étoile lui épargnait l'un de ces postes perdus aux extrémités de la vallée, où la vie ressemblait à celle que mènent de nos jours les chasseurs alpins cantonnés à quelques milliers de mètres d'altitude. Aussi, fidèle à ses principes de philosophie pratique, Xavier sut-il s'organiser une vie de garnison qui, sans valoir celle de Turin ni les entrevues avec Mme de Haut-Castel, ne manquait ni de charme, ni de variété...

Xavier veut profiter du repos forcé de l'hiver pour compléter son éducation. Il a cru s'apercevoir que son premier maître, l'abbé Isnard (3), ne lui avait pas tout appris, bien qu'il lui eût enseigné beaucoup de choses.

---

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) On appelait ainsi Xavier dans l'intimité.

(3) Xavier, enfant, avait été placé, durant plusieurs années, chez le curé de la Bauche, petite paroisse aux environs des Echelles, où sa tante, la comtesse Perrin d'Avressieux, avait des propriétés.

L'ancien *Ban* (1), en petite tenue, va donc à la sortie du quartier prendre des leçons de littérature — n'était-il point déjà à même d'en donner ? — avec le Père Frassy, de philosophie auprès du Père Tavernier, tous deux barnabites du collège d'Aoste, et chaque semaine, Joseph, assisté de M. de Saint-Réal, « homme très savant et littérateur émérite », lui fait subir un petit examen.

Quand un rayon de soleil se joue aux pendeloques blanches des arbres dépouillés, l'ancien dessinateur du béguin de la servante et des moutons du curé de la Bauche va croquer, d'un crayon alerte, les ponts de Châtillon, les usines de Liverognes ou quelque site pittoresque des environs.

Livré tout entier à ses impressions d'artiste, en extase devant la grande nature, Xavier se laisse vivre doucement et oublie parfois d'aller commander la garde montante, au risque d'encourir de nouveaux arrêts.

Pendant ce temps, Costa fait fondre la glace de son encrier pour écrire à la marquise ; de Sales étudie les campagnes du maréchal de Saxe, tandis que Joseph de Maistre, enfermé dans son laboratoire, dissèque les événements et en tire les terribles leçons qui bientôt, comme une traînée lumineuse, attireront sur lui l'attention de l'Europe en éclairant les profondeurs de l'avenir.

II

..... Un dimanche du mois de décembre, Joseph et Xavier, attendant l'heure du dîner, se promenaient dans la cour de l'hôtel de Bard. Maurice de Sales était venu

(1) Petit nom que les de Maistre avaient donné à Xavier, qui, aux débuts, ne mordait guère aux fruits de la science.

les rejoindre. Ils avaient entendu ensemble la messe militaire célébrée à la cathédrale par le Père Faletti (1), aumônier des grenadiers royaux. Le duc de Montferrat ne manquait jamais de s'y rendre, accompagné de son état-major. Il faisait une de ces journées où le soleil semble donner à l'été de la Saint-Martin l'illusion d'un éphémère renouveau. La vallée blanche scintillait comme un immense tapis de diamants sous les rayons qui fatiguaient les yeux d'une réverbération presque aveuglante, et les grenadiers se groupaient devant leurs tentes pour se réchauffer à la douce et pénétrante chaleur solaire.

Xavier proposa d'aller visiter la tour du Lépreux. Voici les trois amis s'acheminant vers le haut de la colline, où vivait « caché entre les broussailles, comme une bête fauve, le lépreux de la cité d'Aoste (2). »

Car ce n'était point un personnage imaginaire ; avant d'être immortalisé par la plume de Xavier, il avait son état civil, sa personnalité. La tour figurait au nombre des curiosités de la ville ; comme l'amphithéâtre et les portes prétoriennes, on ne manquait de faire visiter au voyageur ces ruines entre les murs démantelés desquelles l'infortuné traînait sa misérable existence.

Les trois amis pénétrèrent dans l'enceinte : à peine devinait-on sous la neige les traces rectilignes des allées coupant le parterre où le reclus entretenait, durant la belle saison, ses chères fleurs. Bientôt, il apparut à dis-

(1) Le Père Albert Faletti, de Turin, était membre de la Compagnie de Jesus. Ce fut un précurseur de nos héroïques aumôniers de 1870. « Aussi bon soldat que bon prêtre », dit l'abbé Fenoil, le grondement du canon et le sifflement des balles n'avaient rien qui l'effrayât. On le voyait paraître au milieu des mêlees les plus affreuses, administrer aux mourants les secours de l'Eglise, encourager les blessés et leur donner les premiers soins. Il mourut au combat de la Thuile, le 17 juillet 1793.

(2) Marquis Costa de Beauregard. — *Un Homme d'autrefois.*

tance en se cachant le visage, la conversation s'engagea et il raconta son histoire aux visiteurs (1).

Pierre Guasco avait alors quarante ans. Son père, d'origine italienne, était né à Saint-Lazare, dans le comté de Nice. En 1740, à l'âge de vingt-sept ans, il s'était marié avec une femme de son pays, appartenant comme lui à la population rurale. Ils eurent quatre enfants. Ceux-ci furent les premiers atteints de la lèpre et la contagion ne tarda pas à s'étendre à toute la famille.

Vainement on les traita par le mercure, le bouillon de vipères et les bains sulfureux : le mal ne fit qu'empirer. En 1770, on les transporta à Moncalieri, près de Turin, où le docteur Shilling, le célèbre spécialiste américain, alla les visiter. La mère et son fils aîné succombèrent dès le mois de juin 1775. Le père et les trois autres enfants avaient été isolés et envoyés dans la cité d'Aoste, où le bon roi Victor-Amédée venait d'ériger une *maladrerie* dépendant de l'ordre militaire des Saints Maurice et Lazare.

Le fils aîné n'était plus qu'une plaie hideuse et repoussante : il mourut le 3 mars 1778. Son père le suivit de près dans la tombe. Sa sœur, Marie-Lucie-Ange, restée seule avec Pierre-Bernard, s'éteignit à son tour en 1791 (2).

« Un soir, dit le lépreux, (c'était vers la fin du mois d'août), je la vis si abattue que je ne voulus plus la quitter ; elle était dans son fauteuil, ne pouvant plus supporter le lit depuis quelques jours. Je m'assis moi-même auprès d'elle, et, dans l'obscurité la plus pro-

(1) Xavier, dans *Le Lépreux,* place sa visite au cours de l'année 1797 ; mais les indications fournies par son récit même démontrent qu'il avait fait connaissance avec Guasco dès son arrivée à Aoste en 1792.

(2) *Le Lépreux de la Cité d'Aoste,* 6e édition valdôtaine.

fonde, nous eûmes ensemble notre dernier entretien. Mes larmes ne pouvaient se tarir; un cruel pressentiment m'agitait. « Pourquoi pleures-tu ? me disait-elle ; pourquoi t'affliger ainsi ? je ne te quitterai pas en mourant et je serai présente à tes angoisses. »

« Quelques instants après, elle me témoigna le désir d'être transportée hors de la tour et de faire ses prières dans son bosquet de noisetiers; c'est là qu'elle passait la plus grande partie de la belle saison. « Je veux, disait-elle, mourir en regardant le ciel. » Je ne croyais cependant pas son heure si proche. Je la pris dans mes bras pour l'enlever. « Soutiens-moi seulement, me disait-elle, j'aurai peut-être encore la force de marcher. » Je la conduisis lentement jusque dans les noisetiers; je lui formai un coussin avec des feuilles sèches qu'elle y avait rassemblées elle-même et, l'ayant couverte d'un voile afin de la préserver de l'humidité de la nuit, je me plaçai auprès d'elle; mais elle désira être seule dans sa dernière méditation; je m'éloignai sans la perdre de vue. Je voyais son voile s'élever de temps en temps... et ses mains blanches se diriger vers le ciel. Comme je me rapprochais du bosquet, elle me demanda de l'eau : j'en apportai dans la coupe; elle y trempa ses lèvres, mais elle ne put boire.

« Je sens ma fin, me dit-elle en détournant la tête, ma soif sera bientôt étanchée pour toujours... Soutiens-moi, récite la prière des agonisants. »

« Ce furent les dernières paroles qu'elle m'adressa. J'appuyai sa tête contre mon sein; je récitai la prière des agonisants. « Passe à l'éternité, lui disais-je, ma chère sœur, délivre-toi de la vie; laisse cette dépouille dans mes bras. » Pendant trois heures je la soutins ainsi dans la dernière lutte de la nature; elle s'éteignit enfin doucement et son âme se détacha sans effort de la terre. »

Quelle douloureuse destinée ! Quand sa sœur vivait,

Guasco avait en elle une compagne d'infortune. Mais rester isolé dans l'enceinte murée de la tour, seul avec *Miracle* le petit chien rebuté qui était venu se refugier auprès d'eux, dont le nom « contrastait avec la laideur » et qui « les avait souvent distraits de leurs chagrins! »

Quel surcroît d'épreuves! Ce n'est pas tout. Un jour, blotti, tremblant derrière une des fenètres de la tour, le pauvre hère voit assommer par la populace le seul ètre vivant qui l'approchât. Et « ce nouveau coup avait ravivé toutes les plaies de son cœur (1). »

Car du cœur, il en avait, et l'extrème sensibilité de sa nature, la délicatesse, la finesse de ses goûts, contrastaient avec sa laideur de lépreux.

Jusque dans la solitude murée qui confinait son existence, il éprouve à vivre je ne sais quelle consolation, quel charme amer qui lui fait accepter comme un morceau de roi les miettes d'intérèt ou de pitié que, de loin, ses semblables lui dispensent.

Il aime les fleurs, il chérit les enfants qui s'égarent parfois hésitants, curieux, vers la *tour de la Frayeur* hantée par des revenants : car les vieilles femmes du pays « se souviennent fort bien d'avoir vu en sortir, pendant les nuits sombres, une grande femme blanche, tenant une lampe à la main. »

Il y a un jardinet au nord et au midi; des noisetiers, maintenant dépouillés, y poussent ainsi que de vieux ceps. Quand vient le printemps, des fleurs s'épanouissent : le reclus les arrose et les contemple avidement, mais il n'y « touche jamais » de peur de les flétrir... « Lorsque le jour tombe, continua le lépreux, assis dans mon jardin, je fixe mes regards sur cet ermi-

(1) Xavier de Maistre. - *Le Lépreux de la Cite d'Aoste.*

tage solitaire et mon imagination s'y repose. Il est devenu pour moi une espèce de propriété; il me semble qu'une réminiscence confuse m'apprend que j'ai vécu là, jadis, dans des temps plus heureux et dont la mémoire s'est effacée en moi. J'aime surtout à contempler les montagnes éloignées qui se confondent avec le ciel dans l'horizon. Ainsi que l'avenir, l'isolement fait naître en moi le sentiment de l'espérance, mon cœur opprimé croit qu'il existe peut-être une terre bien éloignée où, à une époque de l'avenir, je pourrai goûter enfin ce bonheur auquel j'aspire et qu'un instinct secret me présente sans cesse comme possible (1). »

Émus jusqu'aux larmes, les trois amis visitèrent sa demeure.

La tour est bâtie sur un bastion romain. Au-dessus d'une vaste cave, le rez-de-chaussée se divise en deux salles voûtées. Le premier étage est formé de trois autres pièces; la plus large, celle qui regarde le couchant, est transformée en une chapelle où le « recteur » de l'hôpital vient célébrer la messe le dimanche et les jours de fête. Chaque jour, un envoyé dépose à la porte de l'enclos des provisions de bouche, de la viande, des œufs, du pain, du beurre, des pâtes, de la farine, du riz, de l'huile d'olive, du fromage; car la bonté royale veut adoucir par tous les moyens possibles le triste sort du lépreux.

Le docteur Martignène lui prodigue ses soins (2) et lorsque d'aventure une « âme sensible » se risque à pénétrer jusqu'à lui, cette visite est pour « la fleur flétrie » un rayon de soleil et, sous la lèpre, l'âme humaine reparaît avec la sérénité d'un mélancolique retour vers

(1) Xavier de Maistre. — *Le Lépreux de la Cite d'Aoste.*

(2) Archives de l'abbé Frutaz. — *Le Lépreux*, notice de la 0e edition valdôtaine.

le passé et ses confiantes espérances dans un avenir réparateur promis par la justice divine (1)...

Joseph de Maistre, Maurice de Sales et Xavier s'éloignèrent vivement impressionnés par ce douloureux spectacle. Xavier y devait puiser le sujet d'un chef-d'œuvre. Joseph n'oublia jamais cette visite. N'a-t-il pas assigné à l'humble prisonnier de la tour sa place dans le plan divin?... « Pourquoi la lumière lui avait-elle été accordée ? Pourquoi la nature n'est-elle injuste et marâtre que pour lui ? Semblable à l'enfant déshérité, il a sous les yeux le riche patrimoine de la famille humaine, et le ciel avare lui en refuse sa part (2). »

Pourquoi ?... Ces points d'interrogation, que Xavier s'est contenté de poser, Joseph de Maistre les résolvait plus tard avec sa hauteur de vues accoutumée.

Il se rappelait le solitaire de la tour, lorsque, sur les bords de la Néva, il écrivait le premier entretien des *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Le cadre a changé; de grands événements se sont produits; il est à quelque mille lieues de la terre natale. Plus rien de ces Alpes au pied desquelles, à Aoste, en 1792, il se trouve encore chez lui. Là-bas, dans le nord, règne une toute autre nature... « Le soleil qui, dans les zônes tempérées, se précipite à l'occident et ne laisse après lui qu'un crépuscule fugitif, rase ici lentement une terre dont il semble se détacher à regret. Son disque, environné de

(1) Pierre-Bernard Guasco mourut dans sa tour le 3 décembre 1803. Son acte de décès figure aux registres de l'hôpital Mauricien d'Aoste dans les termes suivants :

« *Guasco Petrus-Bernardus*, lepri affectatus, filius Lazari, oriundus è parocciâ sancti Lazari vallis Onelliæ, sacramentis omnibus susceptis, obiit die decimâ tertiâ décembris, horâ sextâ matutinâ, anno millesimo octingentesimo tertio & die sequente ejusdem mensis sepultus fuit in cœmeterio Augustæ Prætoriæ. In quorum fidem. « Castel rector. »

(2) Xavier de Maistre. - *Le Lépreux de la Cité d'Aoste*.

vapeurs rougeâtres, roule comme un char enflammé sur les sombres forêts qui couronnent l'horizon, et ses rayons, réfléchis par le vitrage des palais, donnent au spectateur l'idée d'un vaste incendie (1). »

N'importe, dix ans après, causant avec le chevalier sceptique et le sénateur pointilleux de ses *Soirées*, le comte reverra distinctement la « maladrerie » maudite et son relégué répugnant. Il pensera à lui en justifiant la Providence dans l'inégale répartition des biens et des maux et en rappelant la parole du Christ au lépreux : « Vous voyez que je vous ai guéri ; prenez garde maintenant de ne plus pécher, de peur qu'il ne vous arrive pis. »

Il y avait pour le comte chose pire que la lèpre ; ce déshérité, menant une vie pure, priant Dieu, la conscience en paix et regardant le ciel, il devait le trouver plus heureux que les grands criminels politiques foulant aux pieds les lois divines et humaines, répandant le sang, semant la terreur sur leur route et se vautrant dans la boue d'une gigantesque orgie. « Les cœurs pervers n'ont jamais de belles nuits ni de beaux jours. Ils peuvent s'amuser ou plutôt s'étourdir; jamais ils n'ont de jouissances réelles (2). »

Plus heureux encore lui semblera le lépreux que les Pilates et les transfuges transigeant par peur, par ambition ou par intérêt, avec le devoir. Ces faiblesses inhérentes à la versatilité humaine, de Maistre ne les comprenait pas et il les jugeait sans pitié, parce que, planant sur les sommets, il n'avait pas la notion de la plaine...

---

(1) Joseph de Maistre. — *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

(2) Joseph de Maistre. — *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

III

... Tout près de la tour de la Frayeur, s'élevait une petite maison à l'aspect riant et coquet, tenant le milieu entre le chalet et la gentilhommière : le bonheur voisin de l'adversité...

Les volets étaient peints en vert. Une galerie rustique, disparaissant en été sous un épais cordon de chèvrefeuille et de vigne vierge, courait le long du premier étage. Les pièces du rez de chaussée s'ouvraient sur un joli jardin, ombragé de grands arbres et d'épais massifs de noisetiers. Au-delà s'étendait un verger planté de pommiers qui apparaissaient, en cette saison d'hiver, comme des têtes énormes poudrées à frimas.

Dans ce cottage solitaire, habitait un des notables du pays, Me Constantin-Emmanuel Petey, notaire royal. Les cultivateurs de la vallée connaissaient le chemin de l'étude, aux rayons encombrés de minutaires vénérables, à laquelle on accédait par la cour. Le respectable officier public qui y trônait était bien le type du tabellion d'autrefois jouissant ordinairement d'une large aisance qui le rendait indépendant, apparenté aux meilleures familles du pays, comprenant et remplissant ses fonctions à l'instar d'une magistrature, presque d'un sacerdoce. Ces notaires-là gagnaient en estime et en considération ce qu'ils perdaient en s'interdisant les gains équivoques et les spéculations aventureuses : quand ils passaient, toutes les têtes s'inclinaient et leur étude était le foyer d'où émanaient les bons conseils, les transactions bienfaisantes, les charités discrètes et les services aussitôt oubliés que rendus.

Messire Petey partageait sa vie entre ses devoirs

professionnels, ses enfants, qui étaient la joie de son intérieur, et le cottage où il venait, le soir, aux beaux jours d'été, se reposer de ses fatigues et respirer l'air frais des glaciers de Valtornanche, en accompagnant, de sa voix de baryton restée jeune, le chœur de ses filles, excellentes musiciennes. Ame d'élite, supérieure à la position qui convenait à ses goûts, nature idéale, dont le long commerce avec le « papier marqué (1) » n'avait pas altéré la fraîcheur, ne vivant que pour le bien et par le bien, sa physionomie, toute rayonnante de bonté, était comme une invitation perpétuelle à lui faire la grâce de recourir à ses obligeants services... A l'intérieur, Mme Petey vaquait aux soins du ménage et parfois, aux fenêtres du premier étage, trois têtes de jeunes filles se laissaient discrètement entrevoir. La cadette, Marie-Dauphine, alors âgée de vingt ans, joignait aux charmes d'une beauté rare les trésors d'une intelligence vive et d'une éducation accomplie. De leur chambre, Mlles Petey, avec une curiosité toute féminine, passaient en cachette de longues heures à examiner Bernard Guasco allant et venant de sa tour à la terrasse ou au jardin qui confinait, du côté du midi, au verger du notaire. Souvent, pour le voir de plus près, elles montaient sur le vieux mûrier rapproché du mur d'enceinte, et Guasco, à la saison des roses, leur tendait, au bout d'un long bâton, ses plus belles fleurs.

Parfois aussi, les espiègles, déjouant la surveillance maternelle, se risquaient à pénétrer dans l'enceinte de la tour et allaient furtivement moissonner le parterre, avec la complicité tacite du pauvre hère, qui se retirait pour ne pas les gêner ; elles lui disaient en partant de

(1) On appelait ainsi les feuilles de timbre.

leurs voix fraîches et doucement plaisantes: *Bonsoir, lépreux !...* (1).

Les voisines de Guasco avaient pour oncle l'un des deux pères barnabites qui donnaient à Xavier des leçons de littérature et de philosophie. L'élève ne tarda pas à rencontrer les nièces de son professeur. N'en avait-il point fait naître l'occasion ? Bref, admis dans l'intimité, le jeune officier s'éprit bientôt de Marie-Dauphine. Amour pur, amour partagé, qu'il eût voulu consacrer par un mariage ; mais il n'avait pour lui que son nom, son épée, ses pinceaux, sa belle mine et l'heureuse insouciance de la jeunesse.

Xavier dut à ce sentiment exquis d'oublier, pendant son séjour à Aoste, les événements et les hommes, tout ce qui n'était pas *elle ;* pendant que Joseph de Maistre et Maurice de Sales faisaient des plans pour reconquérir la Savoie, son ambition, à lui, se bornait à garder le cœur de la gracieuse jeune fille dont il a, sous le nom d'*Elisa*, immortalisé le souvenir...

Hélas ! il fallut se séparer aux premiers beaux jours : « Où est maintenant le zéphir qui agitait tes cheveux noirs, Elisa, lorsqu'assise auprès de moi sur les bords de la Doire, la veille de notre éternelle séparation, tu me regardais dans un triste silence? Où est ton regard, où est cet instant douloureux et chéri (2) ? »

Elisa épousa le 3 février 1794 un riche négociant, M. Jean-Joseph Barillier, officier des milices d'Aoste (3). Ce sont les deux jeunes époux que le lépreux vit paraître « là-bas, vers les beaux bouleaux qui terminent la haie, s'avançant les bras entrelacés, le long du sentier, à travers la prairie ». A leur vue, « l'envie se glissa

(1) Archives de l'abbé Frutaz. — *Lettres et documents inédits.*

(2) Xavier de Maistre. — *L'Expédition nocturne.*

(3) Archives de l'abbé Frutaz. — *Notes inédites.*

pour la première fois dans son cœur » : il rentra dans sa demeure et allait y mettre le feu, quand il découvrit, entre deux feuillets de sa bible, les dernières recommandations écrites de sa sœur. Il fondit en larmes et fut sauvé !...

Mme Barillier devint bientôt veuve ; son mari mourut le 12 février 1795. En 1802, elle épousa en secondes noces un officier français, normand d'origine. M. Jacques-Marie Decoularé de la Fontaine était capitaine à l'armée d'Italie ; Marie-Dauphine le suivit dans ses campagnes, résida quelques années en Normandie et revint avec sa famille se fixer à Aoste, où elle mourut en 1841. La cadette de ses filles, à laquelle elle avait donné les prénoms de Catherine-Elisa, en souvenir de Xavier, y épousa le comte Louis Sarriod de la Tour de Bard (1). Mme Decoularé vécut ses dernières années dans la maison même où les Maistre avaient reçu l'hospitalité. On y conserve encore deux tableaux peints par Xavier, les usines de Liverognes et le gouffre du Marmore à Châtillon.

Trente ans de séparation n'avaient point effacé, chez l'ancien lieutenant du régiment de la marine, le souvenir de ce délicieux hiver où il passait son temps à soupirer, à espérer, à répondre d'une façon distraite aux interrogations du Père Frassy, à écrire des poésies, à peindre des paysages, à mettre tout ce qu'il possédait aux pieds de l'ange de ses rêves : son cœur, son talent de poète, ses pinceaux, son épée d'officier... Elisa conserva longtemps les poésies exquises où Xavier célébrait leurs innocentes amours, les montagnes de la vallée d'Aoste, l'hospitalité de ses habitants et le vin généreux des côteaux de Chambave : M. Decoularé les

(1) Mme de la Tour est décédée le 4 avril 1892, à l'âge de 84 ans, laissant trois filles, dernieres survivantes des Sarriod de la Tour de Bard.

brûla certain jour, dans un moment de dépit... Qu'importe ! d'autres souvenirs demeurent. Toutes ces ombres disparues ont repris sous la plume de Xavier une fraîcheur de coloris égale à celles des peintures de Jean-Jacques Rousseau, avec cette supériorité que rien n'en altérera la candeur.

Et en 1827, devenu célèbre, mais ayant vieilli, Xavier écrivait de Pise à Elisa : « J'ai appris avec plaisir l'emplette que vous avez faite de la maison de Bard ; vous serez là un peu plus au large que dans celle où je vous ai laissée ; et comme je la connais, je sais où vous prendre lorsque je pense à vous, et je puis me promener avec vous dans le jardin au fond duquel on voyait jadis une perspective peinte avec deux figures qui devaient représenter le baron Vignet et la comtesse de Bard... Mais, pour rentrer dans la réalité et vous engager à me parler de vous, je vous apprendrai que mon front s'est dépouillé de ses cheveux et qu'ils ne *rebiolleront* plus comme vous me le disiez un jour. Parlez-moi de la croix de ville. Dites-moi s'il y a encore des pigeons devant vos anciennes fenêtres, si la petite maison de votre mère existe encore et si vous avez visité quelques fois la tour déserte du pauvre lépreux !... »

La cité d'Aoste reconnaissante a donné le nom d'une de ses rues à l'écrivain qui l'a célébrée (1) et dans la galerie des évêques, au palais épiscopal, à la suite de Mgr de Solar vient le portrait de son successeur,

(1) La ville de Chambéry s'apprête, elle aussi, à acquitter enfin sa dette de reconnaissance envers la mémoire de ses deux plus illustres enfants. Dans sa séance du 10 janvier 1895, l'Académie de Savoie a décidé de prendre l'initiative d'une souscription publique pour ériger deux statues, réunies en un groupe, à Joseph et à Xavier de Maistre. Ainsi se trouvera réalisé, nous l'espérons pour un prochain avenir, le vœu que nous avions exprimé dans notre précédent ouvrage.

Mgr André de Maistre, mort à Turin en venant prendre possession de son siège : André, l'ancien doyen, le frère bien aimé dont la perte laissa Joseph inconsolable. « Sa mort, disait-il deux ans après, est pour moi de pleurs une source éternelle (1)... »

---

(1) Archives de M. Emile Raymond. — *Lettre inédite.*

CHAPITRE VIII

LA « MÉNAGERIE DE CHAMBÉRY »

Héroïsme maternel. — Le passage du Grand-Saint-Bernard. — Retour de Mme de Maistre à Chambéry. — Kellermann au château. — Les amours d'Hérault de Séchelles. — Réflexions humoristiques d'une jeune *ci-devant*. — « Un gendarme de compagnie ». — La mort de Louis XVI racontée par un témoin oculaire. — Douleur du duc de Doudeauville. — Joseph de Maistre mandé au district. — Fière attitude. — La visite domiciliaire. — Naissance de Constance. — Chez les Constantin. — Le chevalier est arrêté. — Présence d'esprit d'Anne de Maistre. — Une épitre compromettante. — Les Jacobins de Chambéry. — Vie errante. — De Maistre quitte définitivement la Savoie.

I

Combien étaient éloignés les beaux jours où l'on échangeait des compliments en vers, où Xavier adressait à ses sœurs des souhaits de nouvel an dans le langage des muses !... Les « demoiselles » errent sans foyer, sans protecteur, demandant l'hospitalité à des amis. Plus de patrie, plus de fortune ; les ressources s'épuisent, la misère est proche.

La confiscation va mettre l'embargo sur tout ce que les émigrés possèdent. Le décret promulgué est formel : si l'on ne se présente pas devant les délégués du peuple souverain, les modestes domaines destinés à fournir à la famille son pain, aux enfants leur dot, seront vendus au profit de la nation.

Joseph, bien qu'il ne fût pas indifférent aux biens de la terre et qu'il ne le dissimulât point, avait une âme

14

si bien trempée que la perspective de l'épreuve n'en altérait nullement la sérénité. Il en était différemment de Madame de Maistre. Les mères sont ainsi faites : non pour elles, mais pour ces enfants qu'elles ont nourris de leur lait, elles s'inquiètent, se tourmentent, se désespèrent et sont prêtes à tous les héroïsmes, à tous les sacrifices...

« Mais, si je ne rentre pas, nous perdrons tout, et les prés de Bissy et la maison de la rue Juiverie et la terre de Sonnaz et le domaine du Tremblay (1) ! De quoi vivrons-nous ? Qui établira nos filles ? »

A ces doléances le sénateur *pococurante* (2), comme le marquis de Sales à celles de Mme Alexandrine, répondait invariablement : « La Providence ! ». Certes, Mme de Maistre y croyait autant que son mari ; sa philosophie, à elle, était cependant qu'il ne faut pas négliger les moyens humains..... « Aide-toi, le ciel t'aidera..... »

Donc, avec l'énergie et la ténacité de sa race, elle avait martel en tête et se disait que, pour sauver ses modestes avoirs, faire acte de présence n'était pas faire acte de soumission. Le comte ne partageait point cette façon byzantine de raisonner. Comment d'ailleurs songer à un pareil voyage, en plein hiver, à travers les neiges du Saint-Bernard, dans l'état où la pauvre femme se trouvait, bientôt à la veille d'accoucher ? Madame *Prudence* (3) avait l'air de s'incliner, de se résigner ; elle n'en pensait pas moins.

De Maistre, ne se doutant point des prodiges que

---

(1) Propriétés des époux de Maistre.

(2) *Pococurante*, sans souci, nom que Joseph de Maistre se donnait plaisamment à lui-même.

(3) Nom par lequel Joseph de Maistre désignait sa femme dans sa correspondance intime.

peut accomplir l'amour maternel, était tranquillement parti pour Turin. Son mari absent, la courageuse femme n'hésite plus. Elle rassemble ses bagages, prend avec elle Adèle, Rodolphe, la vieille servante, et les voilà sur le chemin de la Savoie. C'est l'exode dont de Maistre a dit : « Des femmes enceintes, des enfants dont les dangers ont fait pâlir l'habitant endurci des cimes du Saint-Bernard sont venus, à travers quarante lieues de glace et de précipices, disputer quelques débris du grand naufrage. »

On était au 5 janvier 1793 (1).

Les deux pauvres petits enfants, grelotant, sont roulés dans des couvertures Un traîneau conduit la caravane transie jusqu'au pied du Grand-Saint-Bernard. La montagne apparaît énorme, rebondie, étincelante de neige : immense linceul qui semble avide de recouvrir des victimes. Les muletiers hésitent à s'y aventurer ; mais la comtesse ne connaît pas d'obstacles, elle veut passer le col, elle le passera ! On se met en route, à dos de mulet, les deux petits dans des bâts se faisant équilibre. Il faut tracer les sentiers, éviter les crevasses, longer les précipices, résister au vent glacé qui cingle le visage, échapper à mille dangers. La Providence veillait. Le Grand-Saint-Bernard est franchi, et, quelques jours après, Mme de Maistre rentrait, le cœur serré, dans le grand appartement vide, froid, glacial, où elle avait passé de si beaux jours.

Quelle ne fut pas la surprise du comte à son retour de Turin ! Une Madame *Imprudence*, jusque-là insoupçonnée, venait de se révéler à lui. Il n'hésita pas, se mit en route à son tour, la suivant à quelques journées d'étapes, et, n'écoutant que la voix de l'affection conju-

(1) Le comte Rodolphe de Maistre. *Notice biographique.*

gale et de l'amour paternel, il arriva en toute hâte à Chambéry où il fut heureux de retrouver, sains et saufs, les chers voyageurs que l'avalanche avait épargnés..... Autour d'eux, une portion de la famille est assemblée : Mme de Morand, M. et Mme de Vignet, Jeanne et Anne de Maistre, ainsi que la pauvre sœur Eulalie redevenue Marthe de Maistre, toute dépaysée hors du cloître où elle avait fait vœu de vivre et de mourir...

Le comte retrouvait donc une partie du foyer d'autrefois, mais que de changements autour de lui ! Le général Kellermann et le brillant état-major de l'armée des Alpes occupent le château des anciens ducs. Dans les salons où jadis la cour et l'aristocratie tenaient leurs assises, Hérault de Séchelles étale ses scandaleuses amours avec Mme de Bellegarde, dont la sœur Aurore, facile à conquérir, s'est rendue sans peine aux avances de Simond ; toutes deux, vêtues pareillement, « portent une carmagnole, sur la tête un bonnet rouge, sur le sein une cocarde, à la taille une ceinture tricolore, aux pieds des sabots de bois (1). » Et dans cet accoutrement à la mode du jour, les citoyennes de Bellegarde, en compagnie d'une autre jacobine de marque, la princesse Pistolet, se pavanent sur la grande place et dans la rue des Cabornes aux heures où, jadis, de la fenêtre de Salteur, Maistre voyait défiler la fine fleur de la société chambérienne.

Les églises sont désertes. L'évêque, Mgr Conseil, est prisonnier dans son palais et attend sa dernière heure (2). La grille inviolable du couvent des Ursulines a été forcée et le parloir où, régulièrement chaque semaine,

(1) Le cardinal Billiet. — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique du diocèse de Chambéry.*

(2) Il mourut le 29 septembre 1793, dans sa 78e année.

Joseph allait bavarder avec sœur Eulalie, a été transformé en corps de garde. Le vicomte Salteur est consigné dans son hôtel et obtient à peine la faveur de sortir sous la conduite d'un gendarme. Le chevalier Roze est tapi dans sa gentilhommière de Saint-Genix. Plusieurs de leurs anciens collègues, qui jadis taxaient Maistre de libéralisme, donnent maintenant des gages timides au jacobinisme triomphant et s'arrangent de façon à conserver leurs places, tout en maudissant la marée montante qui ne tardera pas à les emporter, eux aussi.

Plus de cloches, plus de sonneries au couvent des Capucins, à ces heures matinales qui souvent, jadis, trouvaient de Maistre encore éveillé, la plume à la main, dans son cabinet de l'hôtel de Salins. Plus de ces uniformes pimpants, coquets et variés du régiment des gardes, des dragons de la Reine et des chevau-légers du Roi ; des soldats à l'allure libre, le chapeau en bataille orné de la cocarde nationale, bruyants, délurés, bons diables au demeurant, — de ceux qui allaient en chantant conquérir le monde. Le Grand Café regorge de patriotes. Trois fois par semaine, les musiques donnent des concerts sur l'ancienne place Saint-Léger et exécutent la *Marseillaise* aux applaudissements de la foule.

Tout est changé, même le nom des rues. La place Saint-Léger est devenue place de la Liberté ; la rue Croix-d'Or, rue Jean-Jacques Rousseau ; la rue des Nonnes, rue Voltaire ; la rue Basse-du-Château, rue du Niveau.

Le Casin (1) est envahi par des officiers fringants, rieurs, la moustache en croc, regardant passer la belle Aurore et les jacobines de Paris, venues en expédition

(1) Ancien cercle de la noblesse.

avec les conventionnels et leur suite. Ah ! ce ne sont plus les vinaigrettes enrubannées d'autrefois, conduisant comtesses et marquises aux « journées anglaises » du marquis d'Yenne. Des citoyens en carmagnole s'agitent, pérorent, tutoient tout le monde et chantent le *Ça ira !* Les vieux hôtels ont été convertis en casernes. On a brisé les armoiries des « ci-devant », au-dessus des portes cochères. On chercherait en vain des figures de connaissance : il n'y a plus que des « ci-après ».

Le « sénat provisoire des Allobroges », appellation sous laquelle le souverain sénat de Savoie s'est maintenu en fonctions, siège encore ; mais Hérault de Séchelles en a déjà décidé la suppression.

La croix blanche et le FERT du collier de l'Annonciade ne surmontent plus le frontispice des monuments publics ; le bonnet phrygien et la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » ont pris leur place. Les statues des princes de la maison de Savoie ont été brisées, leurs portraits lacérés. Dans l'enceinte de l'ancienne capitale où le peuple, en 1775, acclamait le roi avec transport, le comte de Maistre, à peine arrivé, rencontre sur sa route le cortège qui va célébrer au Verney la cérémonie civique organisée pour fêter la réunion de la Savoie à la France.

Quatre-vingt-trois guerriers, portant chacun à son fusil une bannière tricolore et le nom d'un département, s'avancent en bataillon carré. Un char attelé de quatre chevaux traîne la statue de la Liberté ; il est entouré de vingt femmes, dont dix-huit portent des flambeaux et deux, des cassolettes à parfums. Le char est suivi des officiers municipaux en écharpe, d'un groupe de femmes dont une représente Pallas, d'un corps de musiciens et de la troupe. Lorsque le cortège arrive au Verney, un orateur prononce un discours contre les tyrans; les quatre-vingt-trois guerriers jurent paix et fraternité à

tous les peuples et font serment, sur l'autel de la patrie, de vivre libres ou de mourir (1).

De Maistre voudrait fuir ce spectacle, il ne le peut : les clameurs bruyantes de la foule en délire le poursuivent partout où il erre. A la dérobée, il veut revoir les lieux où s'est écoulée sa jeunesse; il voudrait se recueillir, au sein de l'ivresse populaire, dans le silence du tombeau. La crypte de Sainte-Marie Égyptienne, où repose sa mère, où il aimait tant aller prier, est fermée. Malgré lui, il se retrouve dans la rue du Sénat, transformée en rue de la Loi; il passe devant le cloître des Dominicains où, si longtemps, son grand-père maternel, son père et lui avaient rendu la justice. De si laborieuses heures s'y étaient écoulées, aux côtés des Roze, des Salteur, des Juge, autour de la « table verte ». Neuf ans auparavant, en 1784, il y annonçait déjà, dans un discours prophétique, les terribles événements de l'heure présente... « Lois, coutumes, systèmes reçus, institutions antiques, ce siècle a tout attaqué, tout ébranlé et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore... »

L'émigré cherche vainement aux abords du palais ceux qui le peuplaient jadis, qui y passaient dans tout l'éclat de leurs fonctions, en robes rouges, précédés des massiers, aux jours d'audiences solennelles, alors que Nos Seigneurs allaient chercher à son hôtel Son Excellence le Premier Président. Maintenant, c'est le vide ou plutôt, c'est un monde nouveau qui a surgi. « *Novus rerum nascitur ordo*, » écrit-il, le 20 janvier, sur son journal intime (2). A ses yeux, ce n'est qu'une mascarade qui passe... et de ci, de là, dans les ruelles désertes, le long du couloir que forme la rue Macornet, quelques

(1) Cardinal Billiet. — *Mémoires*.
(2) M. Cogordan. — *Joseph de Maistre*.

magistrats talonnés par la peur, ou quelques bourgeois au regard inquiet, portant ostensiblement la cocarde tricolore en guise d'amulette, rasent les murs comme s'ils avaient la maréchaussée à leurs trousses et, dès qu'ils aperçoivent le comte, feignent de ne pas le reconnaître et pressent le pas, le fuyant comme un pestiféré. « De même que les rats abandonnent un navire qui sombre, — eût-il pu dire avant Mme de Metternich (1), — de même nous avons été fuis par une foule d'amis égarés par la peur. »

Oui, c'était bien un autre monde... Du régime ancien, des splendeurs d'antan, de la vie sociale, judiciaire, familiale, il ne restait rien, rien sinon un amer souvenir : celui des parents, des amis en exil, des biens confisqués. A peine quelques rares « ci-devant » sous la menace des décrets viennent-ils se présenter au district. Toutefois, jusque dans ces scènes désolées, l'esprit et la gaieté exercent leurs prérogatives... Au printemps, l'oiseau ne chante-t-il pas au sein des bosquets de cyprès ? — « Ce que je voudrais avoir le temps de te peindre, écrivait Jeanne de Maistre à l'une de ses sœurs (2), c'est notre première entrée le jour où tous les malheureux « ci-devant » reçurent l'ordre de se présenter au district.

« Non, je ne crois pas qu'à la vallée de Josaphat on ne voie rien de si comique. Tout le monde est d'un jaune, d'un pâle ! c'était à faire peur. Les jolies femmes étaient laides, les laides encore plus laides. Ajoutez à cela les borgnes, les boiteux, les goutteux, les aveugles ; mais ce n'était encore rien que toutes ces figures enfumées. Il fallait nous entendre ; un soupir à droite, un soupir

(1) Boyer d'Agen. — *Les Metternich-Winnebourg.*

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite du marquis de Sales au comte de Duingt* (Fragment cité dans la lettre).

à gauche. Plus loin un bonjour bien bas, bien allongé; jamais semblable symphonie. Enfin, ma bonne amie, de toutes les farces de la Révolution, aucune ne nous a tant amusés que celle-là. »

« Je finis, — dit une autre lettre du temps, — par la promenade de M. Salteur. Le nom de la maison de la Serraz de Chambéry est Salteur. M. le marquis de la Serraz étant en surveillance obtint du département une promenade ; en conséquence, un gendarme fut envoyé pour l'y accompagner et on lui dit simplement qu'il irait chez le citoyen Salteur pour l'accompagner à la promenade. Le gendarme va chez le sénateur Salteur, le trouve occupé dans son cabinet et lui dit : « Allons-nous ? citoyen ! — Où ? — A la promenade ! — J'ai affaire. — N'importe, il faut aller. — Mais je suis pressé d'affaires, je n'ai nulle envie de me promener dans ce moment. — N'importe, j'ai ordre de te mener promener. » — Enfin il fallut que M. Salteur se promenât de force. M. de la Serraz fit sa plainte ; on appella le gendarme qui assura qu'il s'était promené avec le citoyen Salteur et on découvrit le tout (1). » — La fidélité à la consigne a été sous tous les régimes l'apanage de la gendarmerie.

L'antiquité grecque et romaine, que célébraient jadis les orateurs du sénat dans leurs mercuriales ampoulées, fait les frais du nouveau culte extérieur qui a remplacé la religion des ancêtres. Les doctrines de Rousseau commencent à porter leurs fruits Les grands ont donné l'exemple : le peuple le suit et d'âme sensible deviendra bientôt bête fauve. Chaque citoyen est invité à préparer le brouet noir des spartiates et à le partager avec ses voisins, à la porte de son domicile. « La citoyenne C... soupe dans la rue entre sa femme de chambre et son

(1) Archives de Sales. — 1793. Correspondance. — *Lettres inédites.*

ci-devant laquais. Tout le monde va se joindre à la charmante société. On finit par l'hymne *Marseillaise*(1). » A toute occasion on va solennellement prêter serment sur l'autel de la patrie. « On y brûle les terriers. » Un baron de fraîche date s'y présente un jour et veut jeter au feu, de sa propre main, ses lettres de noblesse. Une vieille femme du peuple, présente à ce spectacle, s'écrie dans son patois : « Cela ne brûlera pas, c'est encore trop humide (2) !... »

II

Joseph de Maistre, ainsi revenu par « une aventure romanesque » dans sa ville natale au pouvoir du jacobinisme, observait tous ces phénomènes : les uns lui semblaient tragiques ; les autres, scènes détachées de la comédie humaine, amenaient sur ses lèvres le sourire méprisant qu'il avait parfois... « Sodome et Gomorrhe ne sont pas pires que Chambéry (3). »

Il tâtait discrètement le pouls à l'opinion, s'informait de l'état des esprits, cherchait des affiliés sans en trouver d'assez courageux pour se mettre avec lui en travers du torrent. Nul doute que le grand serviteur n'ait alors essayé de préparer le mouvement insurrectionnel qui devait aider au succès du retour offensif dont il avait conçu l'idée et Maurice de Sales arrêté le plan.

Les deux amis restent en correspondance et le comte, par la voie des courriers suisses, tient fidèlement le marquis au courant de tout ce qui passe en Savoie.

« Le peuple est triste, les marchands divisés en

(1) Archives de Sales. — 1793, Correspondance. — *Lettre inédite.*

(2) Cardinal Billiet. — *Mémoires.*

(3) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

deux partis, dont l'un tient à l'ancien gouvernement d'une manière très marquée. Les commissaires sont inquiets, ils ont écrit à la Convention qu'ils ne voyaient aucun autre moyen que d'armer la jeunesse de piques et de fusils. Les *robins* sont seuls disposés à soutenir la Révolution ; mais leur courage n'est pas à craindre.

« Carouge est le seul endroit révolutionnaire par principes parce que ce peuple de fugitifs n'en a aucun : c'est une peste qui a été mise là *ad necem* (1). Ils ont arrêté le résident Despine sous prétexte d'enrôlement et au moment où il s'était présenté à la municipalité pour avoir un passeport et n'être pas compris dans les émigrés.

« En général, l'esprit change et tous les jours le modifient. « C'est une décoration d'opéra », écrivait hier un bourgeois de Chambéry. — « Assez beau de loin, c'est l'enfer de près. » — Oh ! vous tous plus heureux que nous, écrivait une bourgeoise de Chambéry, priez pour un peuple qui est aux mains des barbares. »

« A Paris, on a déclaré le 15, pendant la nuit, le Roy coupable, mais on ignore les projets subséquents ; on croit généralement que l'intention est de le condamner et de commuer la peine... »

Illusion, vaine espérance qui devait s'évanouir comme tant d'autres !... Le 21 janvier s'accomplissait l'immolation dont les siècles n'effaceront pas la souillure... Le 21 janvier, à neuf heures et demie du matin, un témoin oculaire écrivait à Maurice de Sales, en un style qui est évidemment de convention (2) :

(1) Ce *ad necem* est une des expressions favorites du prophète.

(2) Il suffit pour s'en convaincre de lire le commencement de la lettre : « Oh ! mon cher et ancien camarade, que d'inquiétudes et que de chagrin nous avons eus quand nous avons appris que tu avais été forcé d'abandonner ton commerce et cela sans qu'il t'ait été possible de pouvoir donner ton bilan... »

« Nous jouissons ici du calme le plus parfait au milieu des factions. Les papiers publics t'auront sûrement appris que le Roy a été jugé le samedi de la semaine dernière, Il a été condamné à la mort d'abord par une majorité de 6 voix; ensuite on a revisé le scrutin; elle s'est trouvée de 35. Il va être exécuté dans une heure à la place de Louis XV par la guillotine. Il est actuellement en route pour se rendre au lieu du supplice. Comme je n'ai pas le cœur inhumain ni sanguinaire, tu ne saurais croire combien nous sommes fâchés qu'il se soit mis dans le cas d'être condamné par un jugement; il était bon, il a été trompé. Je ne le connais point. Je le plains de tout mon cœur. C'est le caractère du Français de ne pas même en vouloir à ceux qui cherchent à l'asservir. Tout le monde a la liberté de vacquer à ses affaires comme les jours ordinaires. Adieu, j'ai le cœur navré (1)... »

« Le cœur navré »? Ces mots, qui terminaient le récit du royaliste inconnu, perdu dans la foule des patriotes en suivant au calvaire le roi-martyr, commençaient, par une singulière coïncidence, la lettre que le duc de Doudeauville écrivait quelques jours après de Richmond :

« Mon cœur est navré de douleur par la fin déchirante de notre estimable et malheureux roy. Avec quel courage, quelle résignation, quelle sensibilité, il a terminé sa déplorable existence ! Quelle noble fermeté, quelle intéressante piété il a montrées dans ces derniers et terribles moments ! Sa mort vous aura pénétré autant que ses paroles et ses écrits vous auront touché. Combien la religion a donné de force à cet auguste infortuné qu'on a si souvent, et avec raison malheureusement, taxé de faiblesse; cette affreuse mort embellira

(1) Archives de Sales. — 1793. Correspondance. — *Lettres inédites*.

bien sa vie, mais elle empoisonne terriblement la nôtre. Jugez de la position des êtres sensibles que nous connaissons au milieu de ce séjour d'horreur et presque témoins de cette scène exécrable. Que je les plains ! Que je les admire ! Qu'il est méritoire de se sacrifier ainsi pour l'intérêt des gens qu'on aime ! il n'y a de récompenses pour de telles actions que celles qu'elles invoquent, celles dont elles sont dignes : les récompenses du ciel. Cette idée consolante qui les soutient, qui vous enflamme, est la seule qui puisse nous aider dans la désolante position où nous sommes et qui puisse nous faire éprouver des moments de douceur au milieu des maux effroyables qui nous environnent de tous côtés. Vence a fait sur cela des progrès qui vous donneraient autant de satisfaction que d'étonnement.

« Depuis le roy jusqu'au peuple, les Anglais montrent une façon de penser faite pour adoucir nos peines. Vendredi, par exemple, à la Comédie, l'acteur venant annoncer entre les deux pièces qu'il n'y avait pas de spectacle le lendemain à cause des affligeantes nouvelles de Paris, le parterre et toute la salle, par un mouvement aussi unanime qu'intéressant, se sont écrié qu'il fallait interrompre la représentation ce jour-là même, et après avoir fait jouer plusieurs fois *God save the king*, ils se sont retirés consternés et les larmes aux yeux (1)... »

« Votre amitié et les bontés de Mme de Cavour, — écrivait encore un émigré au marquis, — m'ont été d'une grande consolation ; il n'en sera jamais de complète pour effacer le souvenir du crime effroyable qui vient de couvrir de honte ma patrie et qui fait rougir l'humanité. Lorsqu'une nation a perdu la trace des vrais principes, elle est bientôt la proie des scélérats

(1) Archives de Sales. — De Richmond, 27 janvier 1793. — *Lettre inédite.*

qui veulent s'en emparer, la faire agir à leur gré. Il est fâcheux de voir que l'énergie soit devenue la propriété exclusive des méchants.

« Les sentiments élevés et la valeur chevaleresque du roy de Sardaigne seront, j'espère, bientôt soutenus de forces suffisantes pour les développer et l'on peut se flatter que le règne des scélérats touche de près à sa fin (1)... »

III

En attendant la réalisation de ce vœu des émigrés, le règne du jacobinisme s'affirmait, de jour en jour plus tyrannique, dans l'ancienne capitale du duché de Savoie.

Le lendemain de la mort de Louis XVI, de Maistre était mandé devant la municipalité. Son retour avait été un événement. Revenu, lui, le fils du terrible président de l'ancien régime, le ci-devant, le magistrat dont le départ et la protestation s'étaient effectués de façon si retentissante ! Allait-il faire adhésion à la République ou venait-il la braver ?

Le comte se rend d'un pas ferme à une invitation qui ressemblait singulièrement à un ordre. Il pénètre, le front haut, dans la salle de la « maison commune » où sont réunis quelques personnages qu'il connaît bien et dont il est bien connu. Jadis, il a coudoyé les principaux d'entre eux au sénat : c'étaient alors des robins, et lui siégeait au bureau, aux côtés de l'avocat fiscal général ou à la table demi-circulaire des sénateurs. Les

(1) Archives de Sales. — D'Hanem, — comte de la Mark. — cercle de Westphalie, 12 février 1793. — *Lettre inédite.*

robins les traitaient alors d'« Excellences Nos Seigneurs ».

Aujourd'hui, il va s'entendre tutoyer par l'ancien procureur (1) dont il visait les placets et vérifiait les taxes.

« — Citoyen, veux-tu prêter serment de fidélité à la République ?

— Je ne suis pas venu pour cela.

— Tu vas tout au moins promettre de ne rien faire contre le gouvernement du pays ?

— Je n'ai point de promesses à vous faire.

— Tu vas mettre ton nom sur le livre des citoyens actifs ?

— Je n'ai pas de signature à vous donner.

— Tu vas t'inscrire au club des Jacobins ?

— Je veux conserver mon indépendance.

— La République est en danger, tu vas nous payer ta contribution de guerre ?

— Je ne donne pas d'argent pour faire tuer mes frères qui servent en ce moment sous les drapeaux du roi (2). »

La fidélité se dressait comme un spectre devant ces hommes, elle leur en imposa...

« Grâce à Dieu, dit Joseph de Maistre en rappelant ces incidents, j'ai fait dans ce pays une assez bonne figure. Point de serment d'aucune espèce, point de club, point de don patriotique (3). »

Il n'en était pas moins considéré comme un suspect. Le 26 janvier, sans s'être fait annoncer, une patrouille de quinze soldats pénétra dans l'appartement de la place Saint-Léger, « les armes hautes, accompagnant

(1) L'avoué de nos jours.

(2) Le comte Rodolphe de Maistre. — *Notice biographique.*

(3) Archives de Sales. — 1793. Correspondance. — *Lettre inédite.*

cette invasion de la brutale phraséologie révolutionnaire, de coups de crosse sur les parquets et de jurons patriotiques (1). »

Le comte représente vainement à ces forcenés que la citoyenne Maistre se trouvait dans une situation qui comportait quelques ménagements. Ils ne veulent rien entendre, redoublent de fureur et de cris, renversent les meubles, fouillent les tiroirs.

C'est la visite domiciliaire, telle qu'on la pratiquait alors au nom de la liberté; elle n'était bien souvent que le prélude à la guillotine.

Mme de Maistre entend ce tumulte ; elle accourt et aperçoit le comte entouré de soldats armés, elle le voit déjà sur le chemin de la prison, de l'échafaud peut-être... La femme forte, que la traversée du Grand-Saint-Bernard n'avait pas ébranlée, se trouble à ce spectacle. Les douleurs de l'enfantement la surprennent. Le lendemain, 27 janvier, après de longues heures de souffrances, elle mettait au monde, à deux heures du soir, son troisième enfant. Rodolphe et Adèle avaient été le don des jours heureux : Constance naissait en pleine tourmente. Il ne fallait pas songer à se rendre à l'église avec l'appareil d'autrefois ; le cierge béni enrubanné de blanc, en tête du cortège; le nouveau-né venant derrière sur un oreiller de dentelles, entre les bras d'une matrone; puis le parrain, la marraine, les amis défilant d'un air radieux, pendant que carillonnaient les cloches et que les habitants, du seuil de leurs boutiques, saluaient en souriant... Les cloches s'étaient tues. Les cérémonies du culte ne s'accomplissaient plus qu'à la dérobée, car la cathédrale servait déjà de salle aux réunions populaires.

Les pieds du divin Crucifié étaient cravatés aux trois

(1) Le comte Rodolphe de Maistre — *Notice biographique.*

couleurs... Impossible aussi au parrain de venir réciter le *Credo* à l'entrée de l'enfant dans la famille chrétienne ; Nicolas de Maistre guerroyait « sous les drapeaux du roi ». La nuit était tombée, Constance venait à peine de naître ; on l'enveloppa de langes et, dans la nef de la vieille église, comme s'ils conspiraient, François-Xavier de Vignet, qui représentait son beau-frère, Anne de Maistre, puis Joseph et la vieille servante portant l'enfant arrivèrent mystérieusement un à un. Le chanoine Tripier baptisa Constance, et les registres de l'état civil (1) constataient, le soir même, que le « citoyen Joseph-Marie Maistre » avait une fille et la République une citoyenne de plus. La future duchesse de Laval-Montmorency faisait son entrée dans le monde sous le couvert de « la phraséologie révolutionnaire ». Son père ne devait la revoir que vingt ans après, en 1814.

Joseph de Maistre, en effet, ne tarda pas à quitter Chambéry. Il y allait de sa sûreté. Que faire, d'ailleurs, dans une ville devenue pour lui un désert ?

« Je monte ma première garde à la maison commune, — écrit-il en fin janvier 1793, — une belle question serait de savoir si je monterai la deuxième (2). » Il ne la monta pas... Vainement, il avait essayé de nouer quelques intrigues pour provoquer un réveil de l'opinion. Ses anciens amis avaient disparu ou se dérobaient à ses avances. Beaucoup, comme Sieyès, se contentaient de

(1) Extrait du registre des baptêmes faits dans l'église paroissiale de Saint-Léger de Chambéry :

« Le vingt-sept janvier 1793, à deux heures après-midi, est née et le même jour a été baptisée *Anne-Nicole-Françoise-Constance*, fille du citoyen Joseph-Marie *Maistre* et de Françoise-Marguerite Morand, mariés ; le parrain Nicolas Maistre représenté par le citoyen François-Xavier Vignet, la marraine Anne Maistre, tante de l'enfant. Ainsy est.»

Signé « TRIPIER, *chanoine*. »

Archives du presbytère de Saint-François-de-Sales. — *Document inédit.*

(2) Cogordan. — *Joseph de Maistre.*

vivre. Il ne trouvait sur son chemin que l'indifférence, l'abandon ou la lâcheté passive des timides qui supportent servilement le joug et ne se redressent que lorsque tout danger a disparu. Il se sentait surveillé, épié dans ses moindres démarches. « On m'a beaucoup regardé, dit-il, on a beaucoup tourné autour de moi ; mais, je ne sais par quel miracle, on m'a laissé tranquille jusqu'à présent. Il y a apparence cependant que je touchais au moment d'être inquiété (1). »

De Maistre confia donc sa femme et ses enfants à Mme de Morand, sa belle-mère, et, sans quitter encore la Savoie, jugea prudent de s'éloigner de Chambéry et de se rapprocher de la frontière...

IV

En Faucigny, non loin de Carouge et de Genève, se trouvaient sa sœur et son beau-frère Hyacinthe Constantin de Moussy.

Un an auparavant, le 13 février 1792 (2), Thérèse de Maistre avait épousé le chevalier Constantin, *Nantouillet* ainsi qu'on l'appelait en famille. Il était officier au régiment de Maurienne et propriétaire du domaine de la Charmille, où les époux s'étaient installés.

La lune de miel s'écoulait pour eux douce et paisible, égayant la solitude des charmes et des tilleuls qui faisaient de la gentilhommière un nid à la ceinture verdoyante. Les événements de septembre vinrent brus-

(1) Archives de Sales. — 1793, Correspondance. — *Lettre inédite.*

(2) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, tome II, chap. XIX, *Larmes et sourires.*

quement interrompre les épanchements de ce couple jeune et heureux. Constantin, appelé à l'activité avec les provinciaux, avait suivi le sort de son régiment et gagné la place de Carouge, où il tint garnison jusqu'aux événements de septembre. Maurienne ayant été licencié dans les Bauges, Hyacinthe put rejoindre sa jeune femme et passer auprès d'elle les mois d'automne et d'hiver, durant lesquels, on le sait, les hostilités furent en réalité suspendues.

Comme tous les officiers de Savoie, Constantin avait le verbe haut et son franc parler. Or, l'absence de réserve dans les paroles est une vertu dangereuse en temps de révolution. Il ne devait pas tarder à en faire la cruelle expérience.

Déjà suffisamment désigné aux rancunes des patriotes par sa qualité de noble, de serviteur du roi et de beau-frère du comte de Maistre, ses propos imprudents contre le nouveau régime furent rapportés aux commissaires de la Convention. Dans les derniers jours du mois de mars 1793, un ordre d'arrestation arriva à Carouge.

Le chevalier s'apprêtait à rejoindre l'armée du roi : ses bagages étaient déjà en route et Anne de Maistre venait d'arriver pour assister sa sœur, qui entrait dans son sixième mois de grossesse. Un veuvage allait commencer dont il était difficile de prévoir le terme.

Anne avait alors trente-quatre ans révolus (1). C'était, ainsi qu'elle se qualifie elle-même, « une vieille fille » ayant jusque-là sauvegardé son indépendance, ne s'imaginant pas qu'elle dût un jour l'aliéner, unissant, comme toutes ses sœurs, à une piété éclairée la bonté d'un cœur d'or, toujours prêt à se dévouer. Elle avait de l'esprit !... mais de l'esprit à en revendre à Xavier même. Elle était vraiment la joie de la maison, le rayon

(1) Anne de Maistre était née le 21 novembre 1758.

de soleil des jours sombres, le feu d'artifice des longues soirées d'hiver. Nulle, mieux qu'elle, ne savait distraire Mme de Constantin par ses reparties originales, ses saillies pétillantes sur les scènes et les personnages de la tragi-comédie contemporaine. Et pourtant elle-même se sentait envahie d'une indicible tristesse ; tout son entrain disparaissait, les aimables plaisanteries et les joyeuses bravades sonnaient faux sur ses lèvres contractées. A elle aussi, il prenait envie de pleurer... Ah ! c'est que bien triste avait été cette dernière soirée où chacun s'efforçait de se mentir à lui-même en dissimulant l'émotion poignante qui étreignait les cœurs. On eût dit une de ces nuits funèbres, où, au chevet d'une personne chère, la famille est assemblée, attendant et voulant reculer l'heure fatale ; les minutes paraissent longues comme des jours et pourtant on tremble de les voir s'écouler...

Cependant, l'épouse sentait qu'elle ne pouvait pas, qu'elle ne devait pas s'opposer à ce départ. Anne, entre ces deux êtres aimants qui n'osaient se regarder, auprès de sa sœur prête à éclater en sanglots, s'ingéniait de son mieux pour atténuer le choc et apporter quelque diversion à leur chagrin et à sa propre douleur : l'heure de la séparation allait sonner implacablement.

Tout était donc prêt. Constantin devait s'éloigner le lendemain avant le jour, à cheval, n'emportant avec lui que son porte-manteau d'ordonnance, dans lequel il avait serré d'importants messages, entre autres une lettre du comte de Maistre au marquis de Sales, lettre datée de Chambéry : l'intrépide serviteur y donnait des renseignements très importants sur la situation des esprits et les chances de succès d'un retour offensif.

M. et Mme de Constantin étaient rentrés dans leurs appartements pour demander au sommeil quelques heures de repos et d'oubli. Le sommeil ne venait pas,

le cri lugubre de la chouette troublait le grand silence de la nuit, et les gémissements du vent dans les branches des tilleuls rendaient l'insomnie plus angoissante encore... Tout-à-coup un tumulte étrange se produit dans la cour. Des cris, des clameurs s'élèvent, puis des coups répétés ébranlent la porte. On ouvre... ce sont des patriotes qui viennent pour arrêter le chevalier.

« La liberté, — écrit Joseph de Maistre (1) — vint l'autre jour avec tout son cortege faire une visite nocturne à ma sœur, M[me] de Constantin, qui demeure dans une campagne à deux lieues d'ici. Il s'agissait d'arrêter son mari pour quelques discours anticiviques. Le bon est qu'il était sur le point de partir pour le Piémont et que le reste de son équipage, dont la plus grosse partie l'avait précédé, était dans un porte-manteau qu'on allait attacher dans une heure.

« Pendant que ces Messieurs de la Nation faisaient un tapage horrible dans le rez-de-chaussée, une autre sœur à moi, qui se trouvait heureusement chez M[me] de Constantin, songea que le porte-manteau était à sa portée; et, sans perdre la tête ni s'amuser à descendre pour ne rien faire, elle défit le porte-manteau pièce par pièce et mit dans son lit un portefeuille rempli de lettres bonnes pour nous faire guillotiner, une entre autres de moi à *Vossignoria illustrissima* (2) qui en valait bien une autre. Tout cela fait (en chemise), elle s'habilla et descendit pour rendre ses devoirs au souverain... »

Anne de Maistre, on le voit, était de ces femmes fortes « qui ne perdent pas la tête » à l'heure du danger.

---

(1) Archives de Sales. — 2 avril 1793. — *Lettre inédite.* — Cette missive est adressée de Genève par le comte de Maistre « à monsieur le marquis de Sales, écuyer de S. A. R. M[me] la princesse de Piémont, sous-adjudant général de cavalerie ».

(2) *A votre seigneurie illustrissime.* — Formule de politesse italienne.

Elle venait de sauver celle de son beau-frère Constantin, celle de Joseph de Maistre peut-être, mais au péril de sa propre sécurité.

La veille, elle avait commencé d'écrire à une amie française une lettre où sa verve endiablée jugeait, sans la moindre précaution oratoire, les hommes et les événements du jour. « Cette lettre inachevée était une pièce à mourir de rire, dans laquelle elle se donnait carrière sur la chose publique de la manière la plus plaisante. Elle appelait la commission provisoire (notre sérénissime souveraine) « une ménagerie (1) !... »

Les patriotes fouillent la maison de fond en comble. Le tiroir du bureau de Mme de Constantin est forcé ; on y découvre la malencontreuse épître. La pièce est saisie et, sous bonne escorte, le chevalier est emmené à Carouge et écroué à la prison du lieu. Anne s'attendait au même sort ; elle était femme à en prendre bravement son parti. Son esprit la sauva.

« On a porté, dit Joseph de Maistre, cette belle épître au département, dont quelques membres ont ri de bon cœur et les autres ont fait semblant. Que faire à une demoiselle ? Jusqu'à présent on ne voit pas que les puissances aient fait mine de se fâcher... »

N'importe, en homme bien avisé, Joseph de Mais-

(1) C'est bien la spirituelle Anne de Maistre qui s'était rendue coupable de ce crime de lèse-majesté. Si Joseph de Maistre ne l'a pas nommée dans sa lettre au marquis de Sales, il soulève cependant le voile de l'incognito dans la préface de ses *Lettres d'un royaliste savoisien*. « Quelque temps avant la dissolution de ce corps auguste par l'organisation municipale, dit-il, une demoiselle Anne de Maistre, sœur de l'auteur, l'ayant appelé, dans une lettre qui fut interceptée, la « ménagerie de Chambéry », tout le monde fut frappé de la justesse surprenante de cette expression. En effet, depuis l'arche de Noé, on n'avait rien vu d'aussi riche dans ce genre ; on y trouvait tout ce qui rampe, tout ce qui vole, tout ce qui mord, et tout ce qui hurle ; en sorte que la collection était complète, depuis le serpent à sonnettes jusqu'au dindon... »

tre, apprenant cette aventure, se dit qu'il venait d'échapper à un second péril plus grave encore que la visite domiciliaire de la place Saint-Léger ; un séjour plus prolongé dans son pays natal pouvait lui être funeste. Mais le parti du comte était pris, il ne voulait pas se soumettre; mieux encore, il était de plus en plus décidé à lutter, à tout entreprendre, à risquer sa vie pour arracher sa patrie au fléau de l'invasion et pour rendre la Savoie à son souverain légitime. Le vide qui s'était fait autour de lui, loin de l'abattre, avait stimulé son courage.

En quittant Chambéry après son fier refus de payer l'impôt de guerre, il avait passé quelque temps à Truaz en Faucigny (1), puis sept à huit jours en Bugey (2).

Pendant ces divers séjours, il ne cessait de travailler, d'écrire, de correspondre avec ses amis d'au delà des Alpes, restant aux aguets de l'opinion, dépouillant les brochures, les journaux, les documents politiques et se préparant ainsi au rôle qu'il allait bientôt jouer sur une scène plus vaste. C'était un jeu dangereux, et de Maistre ne pouvait en Savoie combattre utilement pour la cause à laquelle il avait consacré sa vie. Ne devait-il pas la ménager pour remplir son devoir ? Il se décida donc à se rendre à Genève.

Parfois pourtant un regret vague, bien vite comprimé par l'austère sentiment du devoir, envahira son cœur d'exilé. Méconnu, desservi auprès de ses maîtres, menacé d'être réduit à une situation inférieure et

(1) Le 18 mars il écrit de Truaz à la comtesse Costa.

(2) « Le citoyen qui fait cette addition va courir pour sept ou huit jours le Bugey et il espère bien à son retour rendre ses hommages à Madame de Costa dans les murs de Genève, malgré l'Assemblée Constituante : car les larrons et les Jacobins s'entendent et sûrement on ne fera rien contre elle. » — Archives de Beauregard. — Correspondance. — *Lettre à la comtesse Costa*

remercié des services dont la clairvoyance et la franchise ne plairont pas aux hommes de cour, de Maistre se prendra à songer à cette époque décisive de sa vie... Pourquoi avoir tout sacrifié, patrie, famille, amis, fortune? Pourquoi n'avoir pas, comme tant d'autres, transigé avec les événements et laissé passer la tempête? Pourquoi ne s'être pas contenté d'attendre, en se faisant oublier, l'inévitable éclaircie qui suit les plus violents orages?

L'esprit du grand homme sera plus d'une fois hanté par la vision de son arrivée à Genève, et il lui adviendra un jour de laisser échapper ces paroles amères, qui suffisent à dévoiler toute l'étendue de son sacrifice :

« Lorsque le Piémont fut conquis, les horreurs de la Révolution avaient cessé ; une assez longue expérience avait d'ailleurs instruit tous les esprits ; personne ne pouvait commettre la folie de quitter sa patrie. Le cas de la Savoie était tout différent. Nous fûmes pris et surpris dans le moment le plus terrible de la Révolution et il ne s'agissait que d'emprisonnements, de visites domiciliaires, de confiscations et de supplices ; il fallait voir traîner et poignarder le portrait du Roi, etc., etc... Si quelques tempéraments faibles, ne pouvant supporter ce spectacle, se retirèrent, espérant un meilleur temps, lorsqu'il était si facile d'accepter le présent, ils eurent tort, sans doute, comme il est prouvé aujourd'hui ; néanmoins, ce ne sont pas des gens à punir, il suffit de les oublier... (1) »

(1) Correspondance diplomatique. — *J. de Maistre au comte de Nesselrode. Saint-Pétersbourg, le 15 mars 1815.*

CHAPITRE IX

DE MAISTRE ET SES AMIS DE GENÈVE

Opinion de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau et de Joseph de Maistre sur la cité de Calvin. — Le comte et la comtesse Diodati. — Une « huguenote ardente ». — Discussions théologiques. — Genevois et Romains. — Mme Huber-Alléon. — Jacques Cœur, M. Necker et Mme de Staël. — Le salon de la place Taconnerie. — Amitiés fidèles. — Souvenirs des anciens jours. — La maison Binet. — De Maistre « diffamé par reverbération ». — Visite à la comtesse Costa.

I

Un éminent écrivain français, genevois de naissance, appelle Genève « une ville française qui n'est pas en France et qui tient à ne pas y être (1) .» La définition, exacte toujours, l'était plus encore au dernier siècle. « L'indépendance, écrivait Chépy, est l'idole de ce peuple commerçant. Il est persuadé de ce que dit Jean-Jacques Rousseau, que les petits Etats sont toujours les plus heureux. Sur le point de la non-francisation, j'ai vu s'accorder et les *aristocrates* et les *englués*, et les *patriotes* et les *marseillais* (2). Grenus et quarante autres au plus désirent l'incorporation dans la grande famille. »

---

(1) M. Cherbuliez. — *Paule Méré.*

(2) Noms de différents partis genevois. — L'aristocratie, soit la classe des anciens bourgeois, comprenait environ 500 familles contre 1.500 autres appartenant à la bourgeoisie nouvelle et 4 ou 5,000 familles privées de tous droits politiques, qu'on appelait les *natifs* parce qu'ils étaient nés à Genève de parents immigrés.

Mais si Genève défendait jalousement son autonomie, elle se piquait de donner l'heure à l'Europe et elle avait préparé, par le rayonnement de ses doctrines et l'exemple dangereux de ses agitations (1), le drame révolutionnaire que sa puissante voisine allait jouer en grand sur la scène de l'histoire. Forte de sa faiblesse, point minuscule sur la carte, la reine du Léman occupait une aussi large place dans le champ de la politique internationale par ses combats d'avant-garde que dans le monde industriel par ses montres de précision : observatoire pour les diplomates, tribune pour les amateurs de controverse, laboratoire pour les hommes de science, bibliothèque pour les érudits, port avenant et sûr pour les exilés...

Genève avait appartenu jadis aux ducs de Savoie; mais peu à peu elle s'affranchit de leur domination, s'allia avec Berne et Fribourg et devint, en 1535, le siège et le foyer du calvinisme. En 1602, Charles-Emmanuel Ier échoua dans sa fameuse tentative de l'Escalade et dut reconnaître, l'année suivante, au traité de Saint-Julien, l'indépendance de la cité de Calvin, sous la garantie de la France et des gouvernements de Berne et de Zurich. Genève et son territoire formèrent dès lors, non pas un canton suisse, mais une république alliée aux treize cantons : ce n'est qu'en 1815 qu'ils furent réunis à la Confédération helvétique, après avoir été accrus de quelques communes, notamment Carouge

(1) La lutte entre les différentes classes fut ardente à Genève, surtout au XVIIIe siècle. L'exécution de Fatio en marque l'une des pages sanglantes. En 1737, la France et les cantons suisses durent intervenir pour mettre le bon ordre parmi les factions qui se déchiraient. A partir de 1763, à la suite de la condamnation des écrits de Rousseau par le gouvernement aristocratique, la lutte recommença de plus belle entre les *négatifs* et les représentants. *Nil novi sub sole*... Déjà alors on vit des alliances se former entre partis rivaux et les *natifs* prêter tour à tour leur appui aux aristocrates et aux bourgeois pour conquérir une portion du pouvoir.

et Versoix qui, à l'époque de la Révolution, appartenait encore à la France.

En 1793, la cité de Calvin n'avait point pourtant le riant aspect de la ville qui s'étend de nos jours sur les bords de la petite mer dont le chevalier de Boufflers disait que l'Océan avait envoyé « son portrait en miniature à la Suisse... »

Ses maisons, les plus hautes de toutes les villes d'Europe après celles d'Edimbourg, entassées comme un amoncellement de ruches sur le cône de la colline, élevaient au ciel leurs longues façades en pierres de taille grises, à l'aspect grave, sombre, austère. Voltaire prétendait dédaigneusement que, « quand il secouait sa perruque, il poudrait toute la république... » Il l'appelait une ville « peuplée de vingt-quatre mille raisonneurs, une pétaudière ridicule, la parvulissime république, petitissime et très pédantissime... »

Il ne connaissait pas « de ville où il y eût moins de calvinistes que dans cette cité de Calvin (1) » et, s'en prenant au maître et à ses disciples, il ajoutait :« Si vous songez que le républicain Jean Calvin, ce digne théologien, après avoir écrit qu'il ne fallait persécuter personne, pas même ceux qui niaient la Trinité, fit brûler tout vif, et avec des fagots verts, un Espagnol qui s'exprimait sur la Trinité autrement que lui : en vérité, Monsieur, vous en concluerez qu'il n'y a pas plus de vertus dans les républiques que dans les monarchies (2). »

Jean-Jacques Rousseau, qui naquit à Genève, y végétait à l'âge de seize ans, « inquiet, mécontent de tout et de lui, sans goût de son état, sans plaisirs de son âge, dévoré de désirs dont il ignorait l'objet, pleurant sans

(1) Voltaire. — *Correspondance générale.*

(2) Voltaire au chevalier de R..., 20 septembre 1760.

sujet de larmes, soupirant sans savoir de quoi (1). » Il venait chercher la vie, l'amour et le grand air au vallon des Charmettes, près de la ville où de Maistre avait vu le jour.

De Maistre, le catholique ardent, ne détestait pas l'aspect sévère de la ville protestante et devait se montrer envers elle moins amer que Voltaire et Rousseau. Ce n'est pas que le magistrat savoyard ne sacrifiât dans l'occasion aux tendances de son esprit narquois et à la loi commune chez les voisins de la patrie de Jean-Jacques. Genève et la Savoie ont constamment vécu sur le pied de collatéraux qui s'envient, se regardent de travers, disent pis que pendre les uns des autres, tout en ne pouvant se passer de leurs relations réciproques et en restant les meilleurs amis du monde, comme certains vieux époux qu'un demi-siècle de mauvaise humeur a plus étroitement unis que de passagères tendresses.

Le Genevois a pour thème favori la pauvreté et la rusticité du Savoyard. Celui-ci plaisante agréablement sur l'avarice, la raideur et les airs empesés du Genevois : ce qui n'empêche pas Genevois et Savoyards de se livrer entre eux non seulement à l'échange des matières premières, mais au commerce de l'esprit et du cœur, et d'y trouver les uns et les autres grand plaisir et grand profit.

On a dit que si Genevois et Savoyards ne sont pas frères, ils sont bien quelque peu cousins :

« De tous temps, écrit de Maistre, nos bons voisins les Genevois nous ont impatientés. D'anciens droits, d'anciennes querelles ont perpétué une certaine antipathie qui n'a pas de remède et qui est d'autant plus bizarre que nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres, car Genève est un coffre-fort ouvert à la Savoie,

(1) J.-J Rousseau. — *Confessions*.

qui, à son tour, est un grenier ouvert à Genève. De là vient que les lois prohibitives n'ont jamais réussi entre Genève et nous ; l'intérêt réciproque s'en jouera toujours.

« Il n'y a pas, je crois, de ville au monde dont on ait dit autant de mal que de Genève ; tous les partis se sont réunis pour en penser et en parler désavantageusement. Le célèbre duc de Choiseul disait très plaisamment : « Si vous voyez un Genevois se jeter par la fenêtre, jetez-vous hardiment après lui et soyez sûr qu'il y a quinze pour cent à gagner... » Mais rien n'égale la perspicacité d'un pape du XVI[e] siècle, qui écrivit aux rois de France et d'Espagne : « Prenez garde à vous ! Genève est un foyer éternel de révolutions ; si vous voulez être tranquilles, éteignez son gouvernement. » Une jalousie entre les deux monarques rendit le conseil inutile. Cette anecdote, dont ma mémoire ne peut me rappeler en ce moment tous les détails, est contée dans l'*Histoire du Concile de Trente*, par le digne Sarpi.

« Assurément, ce pape y voyait loin. Toute la théorie de la Révolution française est contenue dans les protestations des conseils de l'an 1782. Les instruments les plus actifs de la Révolution, depuis Necker jusqu'à Marat, naquirent dans les murs de Genève... En 1796, au milieu des horreurs de la Révolution et à côté des cadavres encore chauds de Fatio et de Naville, les auteurs genevois de la *Bibliothèque britannique* vantaient, dans les prospectus de cet ouvrage, la *période républicaine* et tout ce qu'elle promettait au monde...

« Genève, d'ailleurs, est la métropole du système qui soutient la souveraineté du peuple et son droit de juger les rois. Ceci n'a plus besoin de preuve. On pourrait donc s'étonner à juste titre que cette ville ait trouvé tant de faveur de nos jours (1)... »

(1) Correspondance diplomatique. — *J. de Maistre au comte de Nesselrode, St-Pétersbourg, 6-18 mars 1817.*

Joseph de Maistre disait vrai et il était conséquent avec lui-même en parlant ainsi. Genève fut bien l'un des foyers de la Révolution française. Elle donna le jour à toute une légion d'hommes qui, de près ou de loin, en sens divers, par leurs paroles, leurs écrits ou leurs actes, ont préparé et précipité ce grand événement : tels sont Jean-Jacques Rousseau, Delolme, Necker, M[me] de Staël, d'Ivernois, Mallet du Pan, Jacques Grenus, Clavière, Etienne Dumont, du Roveray, Reybaz, sans oublier Marat, l'ami du peuple, qui est presque de Genève, s'il n'y est pas né (1).

Comme en France, les femmes y jouaient un rôle prépondérant dans la vie sociale et, grâce à une culture intellectuelle peut-être moins superficielle, plus raffinée, se mêlaient au mouvement scientifique et littéraire. De la sorte, les réunions mondaines étaient presque des séances académiques. Rien de frivole, d'ailleurs, dans ces assises hebdomadaires tenues par les *Sociétés du Dimanche*, cercles de la jeunesse où jeunes gens, jeunes femmes et jeunes filles se rencontraient chez leurs parents, mais sans que ceux-ci assistassent à ces « rassemblements ». L'une de ces aimables coteries, en plein épanouissement vers 1779, comptait, parmi ses affiliées, la comtesse Diodati-Tronchin, MM[mes] Sarrasin-Arthaud, de Saussure-Boissier, Tronchin-Boissier, Turrettini-Boissier, Galiffe-Naville, Jolivet de Waldkirck, Falquet-Sales, Claparède-Gallatin, Rilliet-Plantamour, Claparède-Cayla (2) et M[lles] Anne de Gallatin, de Morsier et Lemaire.

Un grand esprit de tolérance animait alors la haute société genevoise ; elle savait être très sincèrement

(1) Son véritable lieu de naissance est Boudry, près de Neuchâtel.

(2) C'est l'usage à Genève de désigner les gens mariés par les deux noms de leurs familles.

religieuse sans éprouver le besoin de tourmenter ceux qui ne pensaient pas comme elle. L'esprit de secte et de spéculation mystique ne l'avait point encore envahie et John Moore pouvait dire en parlant d'elle :

« Il n'est pas en Europe de ville où l'esprit du peuple soit moins qu'à Genève sous l'influence de la superstition et de l'enthousiasme fanatique. Si Servet y rentrait, il ne courait pas le moindre risque... Si le pape en personne se retirait à Genève, ce serait sa propre faute s'il ne s'y trouvait pas aussi en sûreté qu'au Vatican (1). »

Ce n'était pas l'un des moindres attraits de la Genève du XVIIIe siècle ; aussi les étrangers y affluaient-ils. Princes allemands, scandinaves, anglais, russes, polonais, grands seigneurs de tous pays venaient s'y établir ou habiter ses environs. John Moore en conseille le séjour au jeune Anglais dont l'éducation aurait été retardée : « Il trouvera là, pour l'aider dans ses progrès, dans toutes les branches des lettres, un choix d'hommes éminents, dont plusieurs sont des hommes de génie et aussi affables dans leurs manières que distingués dans leurs professions respectives... » Le milieu est sain, la jeunesse ne court pas risque d'y compromettre sa fraîcheur, « les plaisirs qu'on y goûte consistant essentiellement dans l'admiration des beautés naturelles du pays et dans les rapports intimes avec une nation dont le commerce ne peut que développer avantageusement un jeune homme. »

La première émigration, en secouant la torpeur des patriciens genevois, était venue jeter sa note brillante au sein de cette société d'apparence austère. L'entrain français est si communicatif !... Une fois par semaine, les grandes familles sénatoriales s'étaient mises à ouvrir

(1) John Moore. — *A wiew of society and manners in France, Switzerland and Germany*, etc.

leurs salons; comme à Annecy, mais avec un bien plus grand nombre d'invités, on y tenait des *macédoines*, où les Français apprenaient gaiement des Anglais et des Genevois à jouer au whist. C'était le temps de l'émigration joyeuse. Les gentilshommes, partis comme pour un déplacement ou une villégiature, avaient amené leurs équipages et leur nombreuse livrée, étalant tout le luxe de Versailles relevé du ton léger et badin de l'ancien régime. Genève s'animait à ce contact; la raideur gourmée de ses habitants se détendait au souffle de l'esprit français, et longtemps, sur les sommets désolés de la Taconnerie ou du Bourg-du-Four, dans les salons redevenus silencieux des Magnifiques Seigneurs, quand le brillant essaim se fût envolé, on parla des mercredis fameux où l'on voyait subitement apparaître chez Mme Galiffe le vicomte de Mirabeau, « tout bouillant d'aristocratie, toujours prêt à brandir son épée (1) », tombant là, malgré son excessif embonpoint (2), comme une bombe, presque au sortir de sa chaise de poste, et immédiatement entouré, questionné, écouté avec avidité par ces dames et ces gentilshommes qui considéraient l'émigration comme l'incident piquant d'un voyage d'agrément en pays perdu, puisque tout ce qui n'était pas Paris ou Versailles faisait alors partie d'un nouveau monde (3).

Si Joseph de Maistre était sévère pour les doctrines philosophiques et politiques dont Genève fut le foyer, il n'en avait pas moins subi le charme de la société genevoise, et il s'empressait de le reconnaître lorsqu'il écrivait : « Soit qu'on juge des nations ou des particuliers, il faut être de sang-froid ; les torts et les ridi-

(1) Lacretelle. — *Dix années d'épreuves pendant la Révolution.*

(2) Il lui devait son surnom de *Mirabeau-Tonneau.*

(3) J.-B.-G. Galliffe. — *D'un siècle à l'autre.*

cules des Genevois n'empêchent pas qu'on ne doive leur reconnaître beaucoup de talents, de connaissances et d'humanité. J'ai dans leur ville des amis que j'estime autant que d'autres (1). »

De Maistre n'oublia jamais ses amis genevois. La séparation, l'exil, le cours des années, les vicissitudes politiques, les souffrances intimes, les préoccupations de l'avenir, rien ne parvint à effacer de sa mémoire le souvenir des bonnes heures qu'il avait passées dans la cité puritaine, où, sous un masque glacial, l'amitié s'était présentée à lui plus sûre, plus profonde et plus vraie peut-être, que si elle eût emprunté l'exubérance et la chaleur superficielle au pays du soleil.

Le comte était attiré vers les rives du Léman à la fois par l'affinité et par les contrastes.

Les points de contact consistaient, tout d'abord, dans la communauté de langue et de littérature. « De nos jours, a dit un écrivain d'un grand talent (2), la langue, patrimoine commun à tous ceux qui la parlent par droit de naissance et d'éducation, ne connaît pas les frontières politiques. En Savoie, en Belgique, à Lausanne, à Neuchâtel ou Genève, elle est chez elle autant, si ce n'est plus, qu'en Gascogne ou en Auvergne. Cela soit dit, en passant, pour rassurer les braves gens qui n'osent écrire en français sans demander humblement pardon de la liberté grande à des écrivains qui ont encore sur les lèvres l'accent du patois natal. C'est trop de modestie, vraiment : cette langue est la nôtre, c'est celle de Benjamin Constant, de Topffer, de Vinet, de Joseph et de Xavier de Maistre...; nous pourrions allonger la liste, mais à quoi bon? elle est assez riche

(1) Lettre au comte de Nesselrode.

(2) M. Marc Debrit. — *Journal de Genève.* — Septembre 1893.

pour prouver que la littérature française est chez elle partout où l'on parle français. »

Là où l'on parle la langue, là est bien près d'apparaître la patrie. De Maistre était donc chez lui à Genève ; il y pouvait à son aise compulser les bibliothèques, causer lettres, sciences, arts, courir les séances de l'Académie, ergoter en théologie et exercer les aptitudes au prosélytisme qu'il devait déployer plus tard, en Russie, sur un théâtre plus vaste, en ramenant par la force du raisonnement à la foi catholique des âmes d'élite comme Mme Swetchine.

L'un des côtés les plus attrayants de cette figure si rébarbative à distance réside, en effet, dans les surprises qu'elle ménage à qui la considère de près. Le grand homme, ferme dans ses croyances et ses doctrines, presque intolérant dans ses affirmations hautaines, est à l'égard des personnes le plus courtois, le plus aimable des adversaires. Bienveillant de nature, il a l'esprit large, il ne s'embarrasse pas dans les querelles mesquines dont les gens à courte vue font l'occupation de leur vie et la règle de leurs relations.

Peu lui importe ce que pourront dire ou penser certains de ses compatriotes. Il secoue le joug tyrannique des coteries et du qu'en dira-t-on, laisse les sots crier, les intolérants s'indigner, les envieux fourbir leurs armes perfides; il va droit son chemin et choisit ses amitiés avec l'éclectisme des âmes vraiment supérieures.

Si de Maistre a une antipathie, il la réserve pour ces esprits étroits aux yeux desquels l'on ne compte et l'on n'existe qu'autant que l'on a l'infériorité d'être leur sosie.

Les dissidences de culte ou d'opinions n'empêchent point de Maistre d'aller, la main tendue, à tous ceux qu'il juge dignes de son estime. Ils ne pensent pas de même, est-ce une raison pour qu'ils se considèrent

comme des ennemis personnels et des « pestiférés »? Dans le champ clos des discussions philosophiques ou religieuses, ils échangeront de beaux coups d'estoc et de taille. Ces controverses même auront pour ce tempérament de lutteur une invincible attraction : puis il y aura, après la dispute, une petite trêve où les sympathies réciproques se donneront libre cours, sans amertume, sans ressentiment et sans arrière-pensée, « Quelles que soient les divergences d'opinions, — écrivait-il un jour au baron Vignet des Etoles, — n'y a-t-il pas toujours un terrain commun où l'on peut s'estimer et s'aimer (1)?... »

Mais s'il est dans l'intimité l'homme de la bienveillance native, de l'oubli des injures, de la pitié compatissante, de la générosité inaltérable, de l'éclectisme dans les relations sociales, du respect des opinions d'autrui, — la plume à la main, il demeure toujours un intransigeant, un autoritaire, un hercule tout d'une pièce qui, de sa massue, écrase ses adversaires. Maniant le sarcasme avec aisance, le syllogisme avec une éloquence enflammée, il est *un*, en politique comme en philosophie, ennemi des doctrines et des compromis du juste milieu. Cette unité constitue le cachet en quelque sorte abrupt de cet homme sublime de la montagne, qui ne hante que les sommets, méprise « la plaine » et n'y descend qu'à la façon des avalanches, de la même manière que Napoléon Ier venait du ciel, mais « comme en vient la foudre... »

Voilà pourquoi, à cent ans de distance, de Maistre révèle un des plus beaux caractères que l'humanité ait produits sous le génie d'un écrivain de premier ordre, armé d'un corps de doctrine que l'on peut discuter et combattre, mais dont il est impossible de ne pas admi-

(1) Archives des barons de Vignet. — *Correspondance.*

rer, — ainsi que l'a fait Auguste Comte lui-même, — la logique implacable, la droiture inflexible, l'homogénéité parfaite...

II

Bien avant son émigration, de Maistre comptait à Genève, parmi ses amis les plus intimes, le comte et la comtesse Diodati dont les deux familles avaient fourni un grand nombre de pasteurs. « Dans ces pays protestants, — dit le comte Othenin d'Haussonville, — il est peu de familles appartenant aux classes nobles de la société qui ne comptent dans leur sein quelque ministre de l'Evangile. Ce mélange habituel du clergé avec le monde, s'il abaisse un peu le niveau du ministère ecclésiastique, élève en revanche celui de la famille et maintient dans les réunions nombreuses (au prix peut-être d'un peu d'aisance et de gaieté) un certain ton de décence qui, dans les autres pays, n'est pas toujours celui de la meilleure société. Bon nombre de ces jeunes filles, élevées dès l'enfance dans une atmosphère froide et pure, y contractent de bonne heure le goût des préoccupations sérieuses, des conversations élevées, et elles savent conserver plus tard ce noble goût au milieu des devoirs domestiques dont l'accomplissement tient toujours une grande place dans la vie de toute bonne genevoise ou vaudoise. Si l'on ne trouve point parmi elles, ainsi que Rousseau le leur a si singulièrement reproché, beaucoup de Julies d'Etanges, leurs grâces sévères valent bien les ardeurs passionnées de la nouvelle Héloïse et l'apparence un peu froide qu'elles doivent

à leur éducation première n'enlève rien à la vivacité de leur esprit ni à la chaleur de leur cœur (1). »

Ces lignes, écrites à propos de Mme Necker, s'appliquent trait pour trait à la noble campagne du comte Diodati, Les Diodati étaient originaires de Lucques, où leurs ancêtres florissaient déjà au commencement du XIIe siècle. Venue à Genève à la fin du XVIe, cette famille a produit une pléiade d'hommes remarquables, principalement des théologiens. L'ami de Joseph de Maistre, Jean Diodati, créé comte du Saint Empire, avait épousé Marie-Elisabeth Tronchin, fille de Théodore Tronchin, le célèbre professeur de médecine, et d'Hélène de Witt, petite-fille du grand pensionnaire (2); il ne laissa pas d'enfants et légua sa fortune à des collatéraux.

M. et Mme Diodati, riches, indépendants, ayant des goûts distingués, formaient un couple des mieux assortis ; tous deux, bien que fortement attachés à leurs croyances, aimaient à provoquer la controverse, comme si un instinctif besoin de lumière inquiétait leur âme. L'hôtel Diodati était ouvert à toute l'aristocratie de l'intelligence, à tous les hommes épris de lettres, de sciences et d'arts, à tous les étrangers de distinction.

Dans ce salon célèbre, qui rappelait par certains côtés celui de Mme de Rambouillet, la comtesse faisait les honneurs avec sa grâce genevoise un peu apprêtée. C'était une femme fort aimable, ayant le don de dire et d'écrire de charmantes choses... Tel ce joli billet qu'elle adressait un jour à Mme Galiffe-Naville, son amie de la Société du Dimanche : « Veux-tu bien permettre, chère bonne, que je te prie de porter une broderie que

(1) Comte Othenin d'Haussonville. — *Mme Necker*.

(2) Jean de Witt, l'adversaire de la maison d'Orange, l'un des plus illustres hommes d'Etat de la Hollande (1625-1672).

j'ai faite à ton intention; tu suppléeras à l'imperfection de l'ouvrage ce qu'y ajoute l'amitié de l'ouvrière, et ainsi tu le porteras avec plaisir, à ce que j'espère, mais avec moins que je n'en ai eu à le faire (1)... » L'art de la broderie s'étendait alors à la correspondance comme à la conversation : d'un rien l'on savait faire une dentelle.

On coudoyait chez les Diodati les Necker, les Saussure, les La Rive, les Pictet, les Tronchin. Joseph de Maistre avait, plus que tous les autres, le don de captiver Mme Diodati, et il engageait avec elle et le comte, dans l'intimité, d'interminables causeries où, en traitant les sujets les plus brûlants, on dépensait, des deux côtés des trésors d'érudition et de dialectique.

Le doyen de Maistre, qui la connaissait bien, mais qui n'était pas tendre pour les hérétiques, disait plus tard de « l'ancienne amie » de son frère :

« C'était une ardente huguenote, et s'il y a dans l'autre monde un paradis pour les enfants de Calvin, elle y mérite un rang distingué. En général, les femmes à Genève tiennent plus que les hommes à leur marotte religieuse. Elles croient encore bonnement que l'Eglise romaine adore les images, comme les ministres l'enseignent et viennent encore de le faire imprimer dans leur catéchisme. C'est une assez plate espèce que ces Messieurs, ne sachant ni ce qu'ils croient ni ce qu'ils enseignent; ceux qui croient à la divinité de Jésus-Christ passent pour des saints. On ne peut leur supposer de la bonne foi sans en faire des sots, ni de l'esprit sans en faire des gueux. L'alternative est cruelle. Cette secte durera : elle est éminemment adaptée à l'esprit du siècle ; elle s'accorde parfaitement avec l'athéisme pratique qui est la vraie religion du jour. La prière pour

(1) J.-A.-F. Galiffe. — *D'un siècle à l'autre.*

les plus dévots se réduit à dire : « Mon Dieu, s'il y en a un, ayez pitié de mon âme, si j'en ai une. » Après cela, on fait quelques aumônes, si par hasard on a le cœur tendre, et tout est dit (1). »

Avec la comtesse Diodati, de Maistre abordait, sans ménagement et sans trouble, les plus graves problèmes théologiques : elle, « huguenote ardente », lui, catholique romain rêvant déjà ce qui sera l'œuvre de l'avenir, la réunion de tous les chrétiens sous la houlette du même pasteur.

En Russie, nous entendrons de Maistre se plaindre au comte de Nesselrode de l'ostracisme dont les catholiques sont frappés : « Ici, on tolère le protestantisme, le socinianisme, le rascoléisme, le judaïsme, le mahométisme, le lamaïsme, le paganisme, le *riénisme* (2) même, si l'on veut, mais le catholicisme, c'est tout autre chose. Jamais nous ne serons tolérés comme nous devons l'être. »

Dans le salon de M[me] Diodati, « cette dame genevoise d'un très grand esprit », de Maistre se fait déjà, en pays protestant, l'apôtre de la tolérance qui doit, selon lui, mener à la réconciliation. Son interlocutrice lui objecte les difficultés de l'entreprise : « Il faut donc que quelqu'un cède, mais qui ? comment ? » — Et de Maistre répond : « Nous ne pouvons faire un seul pas vers vous ; mais si voulez venir à nous, nous aplanirons la route à nos frais (3)... »

En attendant, huguenote et catholique se quittaient les meilleurs amis du monde, et, dans son existence aventureuse, de Maistre, plus d'une fois, adressera au

(1) Albert Blanc — *Mémoires et Correspondance diplomatique.*

(2) De Maistre prévoyait-il « le nihilisme » ?

(3) Correspondance diplomatique. — *Joseph de Maistre au comte de Nesselrode. — Saint-Pétersbourg, 1816.*

comte et à la comtesse Diodati, ses « excellents amis » ainsi qu'il les appelle, des lettres où son cœur épanchera tous les trésors de l'amitié, sans se départir de l'aimable abandon ni de l'inexorable fermeté de principes qui présidaient à leurs conversations d'autrefois.

Un jour, il aborde avec eux l'un de ces sujets que, d'ordinaire, on évite alors que l'on appartient à des cultes dissidents. Il s'agit d'un protestant genevois qui a épousé une romaine catholique :

« Etant, il y a bien des années, à Rome, il se prit d'inclination pour une belle personne de ce pays et, pour l'épouser, il se fit catholique. Imaginez-vous l'effet de cette démarche à Genève. Au reste, les idées de Genève ne font rien à la chose. Si M... agit alors par conviction, je l'approuve et le respecte ; s'il se laissa séduire par l'amour, sans nier le tort, je le pardonne; s'il agit par légèreté et par indifférence, je le méprise profondément. Quoi qu'il en soit, monsieur le comte, après bien des années, il a fallu enfin amener la romaine et avec elle un petit romain, qui promettait, à ce que m'a dit souvent la grand'maman, tout ce qu'on peut promettre.

« Elle s'est coiffée de l'enfant, comme vous l'imaginez bien, s'en est emparée d'une façon exclusive, cela seul suffisait pour choquer la mère.

« Mais il y avait bien autre source de *desapori* (1) : Madame... était protestante, et d'ailleurs elle avait appartenu à l'ancienne école de Voltaire, dont son mari, de charmante mémoire, était l'ami intime. D'un autre côté, elle avait des amis catholiques qui lui donnaient souvent beaucoup à penser. Il était résulté du tout, à ce qu'il me semble, une assez grande différence sur la plus grande de toutes les questions, ou, pour mieux

(1) Désaccord.

dire, sur *la seule ;* car toute question qui finit à la mort de l'homme *vaut à peine* d'être examinée. Jugez comment un précepteur protestant plaisait à la mère romaine ! Il doit y avoir eu des scènes terribles. Et rien, à mon avis, ne ressemble à feu M. Damiens, au milieu des chevaux tirant en sens contraire, comme un pauvre homme placé entre sa mère et sa femme, qui le tirent chacune de leur côté... »

Dans la même lettre, écrite en Russie, de Maistre se reporte aux circonstances qui ont présidé à son départ du pays natal. Les années ont passé, les cheveux ont blanchi, mais rien n'a altéré la vivacité de ses souvenirs :

« Lorsque les Français entrèrent en Savoie, en 1792, et que je passais les Alpes pour suivre la fortune du Roi, je dis à la compagne fidèle de toutes mes vicissitudes bonnes ou mauvaises, à côté d'un rocher que je vois d'ici : « *Ma chère amie, le pas que nous faisons est irrévocable ; il décide de notre sort pour la vie.* »

« Obligé depuis par une aventure romanesque à rentrer en Savoie, je vis la Révolution française de plus près, et je l'abhorrai davantage : je sortis de nouveau et ce fut pour toujours.

« De l'autre côté de la frontière, je vis confisquer mes biens sans être tenté de rentrer ; dès lors, l'espérance m'a souri quelquefois, mais ce n'était qu'un éclair dans la nuit ; ma situation n'a fait qu'empirer. Je me suis vu successivement frappé en Savoie, en Suisse, en Piémont, à Venise et enfin en Russie. La journée de Friedland ne m'a rien laissé. Patrie, biens, famille, souverain même, suivant les présages, tout est perdu. Maintenant que voulez-vous que je devienne ? La fortune est femme, elle n'aime que les jeunes gens. Elle sait que j'ai cinquante-trois ans. Quelle apparence qu'elle veuille m'épouser ? Elle n'est pas si bête. Au reste, ne

croyez pas que je sois couché à terre, je puis vous dire à peu près comme notre vieux Malherbe :

Déjà plus d'une fois de cette même foudre
Je me suis vu perclus.
Et toujours la raison m'a si bien fait résoudre
Qu'il ne m'en souvient plus.

« *Il ne m'en souvient plus* est trop dire sans doute, mais il ne m'en souvient pas assez pour perdre courage. Il n'y a que deux maux bien réels dans le monde, le remords et la maladie ; le reste est idéal. Je me porte bien, je ne me repens de rien; je puis donc me tenir debout... »

Lorsqu'il sera près de défaillir, c'est encore vers ses amis de Genève qu'il se tournera. Il se rappellera l'hospitalité qu'il recevait chez eux, au début de 1793, et il écrira de Saint-Pétersbourg au comte Diodati :

« Je suis ici sans femme, sans enfants, sans amis même, du moins de ceux avec qui l'on pourrait pleurer, si l'on en avait la fantaisie. Il a fallu avaler le breuvage amer et tenir le calice, mais d'une main ferme. Enfin, mon cher comte, j'éprouve un triste plaisir à verser dans votre cœur mes épouvantables soucis... »

III

... Mme Huber-Alléon, l'autre amie genevoise de Joseph de Maistre, était la plus charmante vieille femme que l'on pût rencontrer (1). Descendante par sa mère de Jacques Cœur, l'argentier de Charles VII, elle était nièce à la mode de Bretagne de M. Necker, et par

(1) Ne serait-elle point la *grand'maman* du *petit romain*, dont Joseph de Maistre parle au comte Diodati?...

conséquent cousine issue de germains de Mme de Staël.

Marie-Louise Alléon, née à Genève en août 1726, avait épousé, le 2 octobre 1747, Jean Huber, dont elle eut deux enfants : François l'aveugle, qui s'est illustré par ses « Observations sur les abeilles », et Daniel, qui fut un peintre amateur de talent. Dans cette famille, d'ailleurs, le goût des arts était héréditaire.

Jean Huber, fils de Jacob et de Catherine Vasserot de Dardagny, était né au château de Chambésy (près Genève) le 18 février 1721. Il entra en 1738 au service de l'électeur de Hesse-Cassel, comme enseigne au régiment du prince Frédéric. A une époque où, à Genève, l'on s'occupait beaucoup plus de sciences que d'art, son goût pour la peinture s'était révélé aux leçons d'un maître français, le chevalier Fassin ; l'étude des Wouvermans, de la galerie de Cassel, développa ce talent naturel en même temps que la fauconnerie de l'électeur, la plus renommée de l'époque, lui inspira la passion de la chasse à l'oiseau. L'électeur Frédéric était à la fois peintre et chasseur passionné, il s'attacha le jeune porte-drapeau par le double lien des mêmes goûts: l'art et la fauconnerie.

A la mort du landgrave, le jeune officier passa au service du roi de Sardaigne. A la cour de Turin, la peinture était en grand honneur et la noblesse comptait des artistes de talent. La chasse au faucon y était aussi fort estimée. Huber fut donc attaché au comte de Genevois et fit très bravement les campagnes de l'époque, l'épée et le pinceau à la main.

Revenu à Genève, il fut nommé membre du grand conseil en 1752. Il habita Plainpalais près Genève, Vernaz en Savoie, et acheta en 1776 la belle campagne de Cologny (1). Il avait encore un équipage de chasse

(1) Aujourd'hui Gautier.

au faucon, et c'est à Cologny qu'il composa son livre si connu : *Observations sur le vol des oiseaux de proie.* D'autres écrits sur les mongolfières, sur l'histoire des chevaux, et une apologie des chiens sont entièrement perdus. Le talent peu commun du peintre a fait trop oublier l'observateur et le naturaliste, qualifié d'illustre par Michelet. Huber se fit une célébrité originale par ses découpures, sujets de chasse et de guerre, œuvres d'art admirables dont il eut seul le secret. Il en existe des exemplaires dans quelques collections en Angleterre. Les plus beaux, qu'il avait offerts à l'impératrice Catherine de Russie, ont été brûlés dans un incendie de palais à Saint-Pétersbourg.

Emigré à Lausanne après les troubles de Genève, en 1782, il y mourut en 1786.

Un grand nombre de mémoires du temps et de livres plus modernes ont parlé de Jean Huber sous le nom du « chevalier Huber », comme on disait le « chevalier Marmontel ». Les uns l'ont présenté comme un artiste de profession, d'autres comme un commensal de Voltaire, qui aurait terminé ses jours à Fernex. La vérité est qu'il voyait souvent Voltaire, dont il ne partageait point les idées et dont il se moquait avec un esprit qui ne déplaisait pas, paraît-il, au patriarche. Son arrière petit-fils possède nombre de caricatures qui attestent ces railleries. On n'a pas oublié à Genève la plaisanterie qu'Huber fit un jour en dressant son chien à découper une tranche de pain, de manière à figurer le portrait de Voltaire.

Ces intéressants détails (1) ne sont point déplacés ici : ils expliquent comment M. et Mme Huber-Alléon, possesseurs d'une fortune qui dépassait la moyenne de celles dont on jouissait alors, ont pu recevoir dans leur

(1) Archives de M. William Huber. — *Souvenirs inédits.*

salon le monde comospolite littéraire, savant, philosophique et politique. Leurs relations en Allemagne, en Italie, en Savoie, à Genève, avec toute l'aristocratie de l'époque, la parenté des Necker, les amitiés créées à Paris lors des nombreux voyages faits par les parents désolés de la cécité de leur fils aîné, afin de consulter les princes de la science, les séjours à Lausanne où les Huber-Alléon ne tardèrent pas à se retirer dans leur propriété de Court, tout attirait les gens distingués vers ce couple, lui aussi, des mieux assortis.

Ne fallait-il pas qu'il fût doué de qualités éminentes pour avoir exercé sur Joseph de Maistre, qui se connaissait en supériorités, le charme dont sa correspondance porte si fréquemment la trace? En 1793, Mme Huber entrait dans sa soixante-huitième année. Très modeste, timide même, elle se contentait de remplir ses devoirs de mère, de grand'mère, et de rendre aussi agréable que possible le salon où elle recevait quelques amis, entre autres les Diodati, avec lesquels elle était étroitement liée, et la comtesse Costa. Une rare intelligence, doublée d'une érudition profonde, faisait d'elle, dans l'intimité, une femme d'un commerce fort attrayant ; elle n'affectait ni la prétention d'un bas-bleu, ni la frivolité d'une douairière aux illusions persistantes. Joignant à ses trésors d'esprit un grand cœur, elle avait, en 1791, par ses admirables soins, contribué à sauver la vie de la comtesse Costa, à l'époque de la naissance de sa fille.

De Maistre était allé à Mme Huber, attiré par un courant de sympathie qui se transforma bien vite en une étroite amitié. Jadis, il ne passait jamais à Genève sans frapper à la porte de l'hôtel de la place Taconnerie, où habitait sa vieille amie : elle eut sa première visite lorsque, le 28 mars 1793, le comte dut franchir la porte de Rive (1), non plus en voisin, mais en proscrit... Sa

(1) Ancienne porte de Genève, du côté de la Savoie.

sœur, Anne de Maistre, l'accompagnait ; tous deux venaient rejoindre Mme de Constantin qui, depuis l'arrestation de son mari, avait quitté la Charmille pour se rapprocher du prisonnier.

Les exilés s'installèrent aux Rues-Basses, dans un modeste logement appartenant à un marchand joaillier, Jacques Binet, qui leur fut d'un grand secours dans maintes circonstances.

C'était un brave homme, capable d'un dévouement à toute épreuve, doué de sentiments généreux sous une enveloppe froide et réservée. Clinon et Fanny (1), ses filles, tenaient de leur père une bonté qui se traduisait en actes et non en vaines paroles.

Bien qu'elles ne fussent pas du même monde, une intimité de bon aloi s'était établie sans peine entre cette famille hospitalière et celle dont la tourmente rassemblait pour un instant les membres épars.

Non sans déchirements, d'ailleurs, Joseph de Maistre avait dû s'éloigner du quartier général de l'armée de Savoie. Dans la première lettre qu'il écrit de Genève au marquis de Sales, il jette un coup d'œil sur les jours écoulés et lui fait part de ses résolutions et de ses regrets.

« Il m'en a coûté beaucoup, dit-il, d'abandonner la cité d'Aoste ; mais après avoir pris conseil avec moi-même, je vis qu'il n'y avait pas moyen de demeurer au-delà des Alpes. Quelquefois, je suis bête (ceci n'est pas une manière de parler), mais mon orgueil ne l'est jamais ; et comme il vit qu'il n'y avait rien à gagner pour lui dans le pays que j'habitais, il m'amena dans l'Allobrogie, non sans regret cependant de voir que la poltronnerie et la

(1) Jacqueline et Marie-Françoise. — La famille Binet figure dans les *Notices généalogiques genevoises* de Galiffe. Marie-Françoise, la plus jeune des deux sœurs, était née le 12 septembre 1770.

basseur (1) de nos faibles compatriotes ne me permissent point d'exécuter des plans que je ne pouvais exécuter seul...

« Je ne sais par quel miracle on m'a laissé tranquille jusqu'à présent. Il y a apparence cependant que je touchais au moment d'être inquiété ; je suis venu faire un tour à Genève et je suis violemment tenté de faire une promenade en Suisse. Il faut que je vous conte ce qui m'a mis en danger... »

De Maistre revient sur l'aventure tragi-comique de la Charmille, puis il ajoute :

« Comme il ne faut pas trop se fier à ces messieurs, je suis venu avec ma sœur à Genève, ce qui n'est point du tout marquant, parce que nous étions tous fixés dans les environs. Mme de Constantin y est aussi, attendant le sort de son mari, qui est emprisonné à Carouge. Quant à moi, je crois en vérité que je ne rentrerai pas : ma famille est notée pour être à la tête du royalisme, l'épître de ma sœur me diffame encore par reverbération. Les ordres contre les ci-devant sont terribles. On ne veut plus nous laisser sortir des villes. J'ai la liberté, il m'en coûte de la perdre... »

A ce moment-là, de Maistre vivait au jour le jour et n'avait nul emploi. S'il se réfugie à Genève, c'est que le séjour de la Savoie ne lui est plus permis. S'il a des velléités d'aller en Suisse, il agit pour son propre compte et dans la persuasion de pouvoir être utile à la cause du roi : toutefois, il n'a jusqu'ici reçu de son gouvernement aucune mission particulière.

La comtesse Costa habitait avec ses enfants non loin de la maison Binet, dans un appartement de la place du Molard. L'année précédente, « la naissance d'une petite fille qu'on eût, en tout autre temps, reçue avec bonheur,

(1) Le mot est souligné dans l'original.

était venue ajouter une nouvelle inquiétude aux difficultés du moment (1). » Dès lors, elle avait vu partir pour la guerre son mari et Eugène, son fils aîné.

Elle vivait seule, comme une recluse, priant Dieu et attendant l'*ordinaire* qui lui apportait la manne de l'exil, les lettres de l'homme d'autrefois... Aussi, la venue de l'ami des anciens jours dut être pour la comtesse un de ces bonheurs trempés de larmes, semblables au rayon de soleil perçant entre deux orages les nuages amoncelés. Et lorsque, réunis le soir auprès de Mme Huber, les exilés évoquaient le souvenir des beaux jours disparus, les heures s'écoulaient dans la douceur d'un rêve oublieux des terribles réalités...

(1) Marquis Costa de Beauregard. — *Un homme d'autrefois.*

CHAPITRE X

MALLET DU PAN

Journaliste genevois et « sénateur savoyard ». — L'ancien rédacteur du *Mercure* et son jugement sur la Révolution. — Parallèle entre deux auteurs de *Considérations sur la France.* — Affinités et dissemblances. — La monarchie et les temps nouveaux. — Lettres de Joseph de Maistre au baron Vignet des Etoles. — Genève en état de siège. — Protestation de M. de Châteauneuf. — Les menées de Clavière. — Montesquiou part pour une destination inconnue. — Mallet du Pan, éditeur du premier écrit politique de Joseph de Maistre. — Saisie de la brochure. — Incident diplomatique. — Brusque départ.

I

A Genève, Joseph de Maistre, à peine arrivé, taille déjà sa plume des grands jours. Là commence sa vie d'écrivain. L'humble logis des Rues-Basses va voir apparaître les premières manifestations de son génie de polémiste et, alors qu'au rez-de-chaussée Jacques Binet, penché sur son établi d'orfèvre, la loupe fixée dans l'arcade sourcilière, enchâsse les pierreries en leurs chatons, le comte, sous le même toit, fait, lui aussi, commerce de pierres précieuses et les répand à profusion sur le papier. La Révolution a révélé la mine des inépuisables trésors accumulés par toute une vie de méditations et de solitude.

Le comte revient de Chambéry sans illusions. Ses biens vont être confisqués, son sacrifice est fait ; mais son âme généreuse s'indigne à la pensée que les militaires de la Savoie, pour n'avoir pas trahi leur drapeau,

vont être victimes de la même iniquité. Il songe à Henry Costa, à Nicolas, à Xavier, aux La Chavanne, aux Morand, aux Aviernoz, aux Demotz, à tant d'autres qu'il a laissés dans Aoste à l'armée du roi et qui ne pourraient déserter qu'au prix d'une félonie.

Sans se soucier de ces « garçons souverains », qu'Anne de Maistre appelait la *ménagerie de Chambéry*, il s'adresse directement à la Convention nationale et publie son premier écrit politique, celui dont il avait esquissé les grandes lignes dans son existence errante à travers le Val-d'Aoste et la Savoie.

L'*Adresse à la Convention* fut le point de départ et la cause occasionnelle des relations fort étroites qui s'établirent entre deux hommes séparés par bien des barrières, mais rapprochés par l'étrangeté des événements et la communauté des aspirations et des doctrines politiques : de Maistre et Mallet du Pan.

Jacques Mallet du Pan était de quatre années seulement plus âgé que le « sénateur savoyard ». Né en 1749, au presbytère de Céligny, « l'un de ces riants villages qui couronnent la rive droite du lac de Genève », Mallet avait fait ses études à l'Académie de cette ville ; sur la recommandation de Voltaire, le landgrave de Hesse l'avait nommé professeur de littérature à Cassel.

Mais cette situation, si brillante qu'elle fût, ne convenait pas au caractère indépendant et ambitieux du jeune Genevois. Paris était, déjà alors, l'aimant mystérieux qui attire, de tous les points du monde, les intelligences d'élite, le creuset qui les affine et le dispensateur des renommées. Mallet se sentait quelqu'un, il végétait chez le landgrave comme de Maistre au pied de sa montagne natale ; il vint donc à Paris, collabora avec Linguet et fut appelé par Panckoucke à rédiger la partie politique du *Mercure de France*, ce qu'il fit avec un immense succès.

En cette qualité, le puissant polémiste vit naître sur place la Révolution, quand de Maistre l'apercevait de loin et la dévisageait à distance; le journaliste genevois avait sur le penseur savoyard cette supériorité momentanée, qu'il se trouvait, de plein saut, en pleine bataille et prenait part, comme un soldat d'avant-garde, aux escarmouches que devaient suivre tant de combats meurtriers.

Bien que citoyen d'une république, Mallet du Pan s'était montré, dès la première heure, partisan ardent et dévoué de la monarchie, adversaire implacable de la Révolution. Lorsque l'empereur d'Allemagne signa avec le roi de Prusse le traité de coalition contre la France, Mallet reçut du roi Louis XVI la mission de se rendre à Francfort pour engager les souverains à ne prendre l'offensive qu'à la dernière extrémité. Le rédacteur du *Mercure* se rendit d'abord à Coblentz, où il vit les frères de Louis XVI ; puis il essaya, mais en vain, de remplir la mission dont il avait été chargé. La journée du 10 août était survenue dans l'intervalle, portant le dernier coup à l'autorité royale. Mallet, à qui la France se trouvait désormais fermée, avait dû rentrer à Genève quelque temps avant le jour où de Maistre venait à son tour lui demander l'hospitalité.

Bien des affinités d'opinions, de tendances, de situation même, les rapprochaient. Certes, ils ne planaient pas dans les mêmes espaces : l'un n'avait que du talent, l'autre brûlait de génie; mais tous deux évoluaient sur le même terrain, travaillaient, si l'on peut ainsi dire, la même matière, et tous deux ont écrit des *Considérations sur la France*. Mallet achevait les siennes au moment où de Maistre avait déjà fixé dans son esprit les bases de l'œuvre divinatoire qu'il devait parachever durant son séjour aux bords du Léman.

« Quand Maistre, — dit M. Cogordan, — considère

les événements de la Révolution, ce qui le surprend d'abord, c'est une disproportion singulière entre les causes et les effets. Il voit des hommes médiocres, sans volonté, sans initiative, poussés par une force dont ils n'ont pas conscience, mais dont la puissance les entraîne comme malgré eux. Ils sont le jouet de cette force irrésistible et mystérieuse qui les a poussés où ils sont, qui a préparé les choses pour eux, qui a fait échouer toutes les tentatives de leurs ennemis, tous les efforts tendant à enrayer le mouvement révolutionnaire. Cette force, quelle est-elle, sinon la volonté même de la Providence agissant sur l'humanité par les voies secrètes qui lui sont propres? La Révolution n'est pas l'œuvre des hommes. Ils ne l'ont ni prévue, ni désirée, ni conduite. Elle est l'œuvre de Dieu (1). »

Envisagée par de Maistre, la Révolution est un châtiment. La France, fille aînée de l'Eglise, a failli à la mission qui lui est dévolue de marcher à la tête de la chrétienté ; elle en a été punie par les massacres de la Terreur. Mais ses destinées sont immortelles, elle ne peut périr ; ensanglantée et purifiée, en même temps que punie, elle sera plus apte à reprendre son rôle séculaire.

Quant au gouvernement révolutionnaire, c'est, aux yeux du puissant penseur, un accident, rien de plus. Peu lui importe que les traditions aient été brisées, que le peuple ne veuille plus de roi, que l'âme de la nation soit devenue démocratique... « Tous les hommes qui ont écrit ou médité l'histoire, — répond-il, — ont admiré cette force secrète qui se joue des conseils humains..., mais c'est surtout dans l'établissement et le renversement des souverainetés que l'action de la Providence brille de la manière la plus frappante. Non seulement

(1) Cogordan. — *Joseph de Maistre.*

les peuples en masse n'entrent dans ces grands mouvements que comme le bois et les cordages employés par un machiniste, mais leurs chefs mêmes ne sont tels que pour des yeux étrangers. Dans le fait, ils sont dominés comme ils dominent le peuple.

« Ces hommes qui, pris ensemble, semblent les tyrans de la multitude, sont eux-mêmes tyrannisés par deux ou trois hommes, qui le sont par un seul. Et si cet individu unique voulait ou pouvait dire son secret, on verrait qu'il ne sait pas lui-même quelle impulsion il a suivie... » Et descendant de ces hauteurs, de Maistre, mi-plaisant, mi-sérieux, se mettra bientôt à vaticiner en plein Directoire le retour de la royauté. « Quatre ou cinq personnes peut-être donneront un roi à la France. Des lettres de Paris annonceront à la province que la France a un roi, et les provinces crieront : Vive le Roi ! A Paris même, tous les habitants, moins une vingtaine, apprendront en s'éveillant qu'ils ont un roi. « Est-il possible ? s'écrieront-ils ? Voilà qui est d'une singularité rare ! Qui sait par quelle porte il entrera ? Il serait peut-être bon de louer des fenêtres à l'avance, car on s'étouffera (1). »

D'accord par la vivacité de leur colère à l'égard de la Révolution française, de Maistre et Mallet du Pan ne l'étaient pas dans toutes leurs croyances politiques, ou plutôt, comme on l'a dit, « leur pensée suivait, en ces matières, une autre direction »; certainement, ils ne pensaient pas sur la Révolution de la même manière. De Maistre, sondant avec une curiosité religieuse et indignée l'abîme des sottises et des fureurs révolutionnaires, en cherchait la raison divine ; il voyait au terme de cette grande expiation la société revenant à ses anciennes bases améliorées, la monarchie et l'Eglise régénérées

(1) Joseph de Maistre. — *Considérations sur la France.*

par cette terrible épreuve. Mallet, comme de Maistre, observait la scène « en homme de bien que l'injustice indigne, en sage que le délire raisonneur exaspère », mais non en croyant qui voit dans les événements le doigt de Dieu. Chez Mallet, la vue était plus bornée, le vol au ras de terre ; l'historien, le politique n'envisagait pas l'avenir et ne rattachait pas la scène au drame dont la Providence tenait les fils et conduisait l'action : ses préoccupations étaient à la fois plus étroites et plus positives, il ne s'occupait que du péril présent de la société, des chances et des moyens de salut humains qui pouvaient la tirer de l'abîme.

L'un et l'autre poursuivaient d'ailleurs un but identique : comprimer la Révolution, rétablir la monarchie, et, à part cette différence de largeur de vues dans la contemplation des causes et des conséquences de ce grand bouleversement social, leur façon pratique de l'envisager et de le traiter était presque la même.

Mallet du Pan se garde « autant de l'hostilité systématique que de l'enthousiasme aveugle ». Il voit la Révolution telle qu'elle est, comme une évolution nécessaire et louable dans son principe, mais désastreuse dans ses effets : c'est le fleuve débordé qui, dans son cours normal, doit amener la fécondité et la vie, mais qui, sorti de son lit, devient dévastateur. A contempler ainsi les choses sans parti pris, sans passion, dans leur vraie perspective, on gagne d'ordinaire de se trouver entre deux feux et d'être également attaqué et méconnu par les deux armées aux prises. Mallet du Pan n'échappa point au sort réservé, en politique comme en histoire, à tout homme qui veut juger avec indépendance et se garder d'être l'instrument servile des rancunes de partis, des convoitises individuelles ou des tyranniques intransigeances. Les Français, ainsi

qu'on l'a dit (1), n'ont jamais été fanatiques et ils se sont toujours plus à haïr ceux qui n'étaient point fanatiques. Tout modéré doit s'attendre à devoir dire comme Montaigne : « Je fus pelaudé à toutes mains : au gibelin, j'étais guelfe ; au guelfe, gibelin. »

Etranger et républicain par naissance, libéral d'esprit, protestant et philosophe, Mallet défend la monarchie contre les Jacobins, et la religion catholique contre les disciples de l'Encyclopédie (2). Il combat, au nom, du bon sens et de la raison, les exaltés et les intrigants d'un parti qui le suspecte, l'abandonne et le calomnie. Sincère, courageux, désintéressé, il est arrivé par une observation pénétrante à adopter des opinions opposées aux tendances naturelles de son éducation et au cours de son humeur. Il est rejeté par les excès et les malheurs de la Révolution dans le parti de la réaction, dont il perçoit aussi nettement les sottises et les fautes. Sans préjugés de caste et sans fanatisme religieux, tour-à-tour menacé par les républicains ou par les émigrés, chassé du continent par le succès des armes françaises, ce journaliste observateur, dont la sagacité prévoit les faits du lendemain, a la haine du jacobinisme. Il exècre la Terreur et il déteste l'anarchie, coupable à ses yeux d'avoir méconnu et outragé tous les principes de la civilisation, tous les droits de l'humanité. Il poursuit dans la Révolution non l'affranchissement spontané d'un peuple, mais ce qu'on a appelé plus tard le socialisme et ce qui est devenu aujourd'hui la propagande par le fait.

L'ancien régime ne lui inspire pas de regrets : il en a trop constaté les abus et l'incurable faiblesse, il ne cesse

(1) Forneron. — *Histoire générale des emigres.*

(2) A. Sayous. — *Mémoires de Mallet du Pan.*

de répéter qu'il faut renoncer sans retour à la folle pensée de le restaurer. Sa situation rappelle « celle de Cassandre au siège de Troie ». Traité de scélérat par Brissot, et de révolutionnaire par les émigrés qu'il a qualifiés de « Jacobins de l'aristocratie », Mallet voudrait établir l'alliance du pouvoir royal et de la liberté, la monarchie constitutionnelle telle qu'elle existait en Angleterre, telle que de Maistre l'avait un instant rêvée, telle qu'il la concevait encore en 1788, lorsqu'il écrivait :

« Le Parlement de France était autrefois ce qu'est à présent le Parlement d'Angleterre. Les Anglais, plus sages, plus heureux ou mieux placés (ce qui revient au même), ont retenu leurs anciennes institutions. Les Français les ont laissé échapper. Il faudra voir le parti qu'ils prendront dans les troubles actuels.

« Les changements qu'ils font insensiblement ne frappent point les yeux. On se trouve à mille lieues des premières institutions. C'est ainsi que la Cour des pairs est devenue la Cour des clercs, ou, si l'on veut, c'est ainsi qu'une Cour politique est devenue une Cour judiciaire. Le Parlement d'Angleterre, en se retenant une portion de l'administration publique, a laissé la partie purement judiciaire aux *jugeurs*. En France, les barons ont déserté peu à peu les tribunaux pour se serrer auprès du trône. A quoi les choses tiennent, bon Dieu ! Si les rois de France, voyant le Parlement politique surchargé d'affaires, s'étaient avisé d'établir un banc du roi pour la décision des procès, la Cour des pairs conservait son ancienne existence, le roi avait un conseil nécessaire, la nation était constamment représentée et les représentants étaient réellement une portion intégrante de la souveraineté. Mais les Parlements jugèrent et la nation fut perdue (1). » Ainsi, pas plus que Mallet,

(1) Archives de M. Cl. de Pailhette. — *Fragment inédit. (Copie.)*

de Maistre « ne répudiait son siècle tout entier ». Philosophes chrétiens, ils se révoltent l'un et l'autre contre l'intolérance; ils réclament le droit au progrès et aux lumières, et Mallet n'eût pas été désavoué par de Maistre lorsqu'il écrivait :

« Il s'est formé en Europe une ligue de sots et de fanatiques qui, s'ils le pouvaient, interdiraient à l'homme la faculté de voir et de penser; l'image d'un livre leur donne le frisson, parce qu'on a abusé des lumières; ils extermineraient tous ceux qu'ils supposent éclairés, parce que des scélérats et des aveugles ont rendu la liberté horrible ; ils voudraient qu'on gouvernât le monde à coups de sabre ou de bâton. Persuadés que sans les gens d'esprit on n'eût jamais vu de Révolution, ils espèrent la renverser avec des imbéciles. Pauvres gens, qui n'aperçoivent pas que ce sont les passions beaucoup plus que les connaissances qui bouleversent l'univers et que si l'esprit a été nuisible, il faut encore plus d'esprit que n'en ont les méchants pour les contenir et pour les vaincre (1). »

II

Telles sont bien, en effet, à ne pas s'y tromper, les idées qui avaient hanté la jeunesse du comte de Maistre, celles qu'il développait dans son éloge de Victor-Amédée en 1775, dans ses discours au sénat (2), dans sa correspondance intime ; elles lui avaient valu d'être traité en

(1) A. Sayous. — *Mémoires de Mallet du Pan.*

(2) *Joseph de Maistre avant la Révolution.* — Tome II, chap. XI, *Autour de la table verte.*

suspect. C'était un crime impardonnable, alors, que d'avoir la clairvoyance de l'avenir et d'oser signaler les points noirs précurseurs de l'inévitable tempête. Qui ne flattait pas, qui n'approuvait pas, jusque dans ses abus, le régime existant, passait pour un mauvais esprit, sinon pour un conspirateur.

Joseph de Maistre en avait fait la cruelle expérience: ce qui ne l'empêcha pas, alors que certains de ses détracteurs d'antan, demeuraient prudemment dans l'ombre, de rester presque seul sur le vaisseau désemparé, de s'y cramponner à la hampe du drapeau royal, bien que, en combattant la Révolution, il n'entendît pas se faire l'apôtre de l'ancien ordre de choses en son entier. Au cours de l'année 1793, nous l'entendrons approuver l'ouvrage de Mallet du Pan, auquel il se flatte d'avoir collaboré...

« Je trouve l'ouvrage de M. Mallet fort bon, écrit-il au baron Vignet des Etoles : ses idées générales sont saines et lumineuses. Il combat par des raisons, qui me semblent tranchantes, la chimère de l'*ancien régime* ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ce régime est aussi chimérique pour nous que pour les Français. Avez-vous remarqué que M. Mallet m'a emprunté quelques idées ; comme par exemple, *corrompre la corruption même ?* Et ces deux vers anglais de Pope que je lui avais indiqués dans une lettre ?... »

Le baron jette les hauts cris. Avec quelle finesse le comte le ramène à la claire interprétation des choses !

« Vous êtes d'une colère terrible, mon cher ami ; mais faites un peu votre examen de conscience et voyez si vous n'avez pas vous-même tous les caractères de la prévention. *Dic nobis placentia* : voilà votre devise. Eh bien ! ne parlons plus de rien. Tout va à merveille, puisque vous le voulez. Voilà précisément le caractère de la passion qui ne veut rien entendre... »

Puis, sur le ton ironique dans lequel il excellait, de Maistre ajoute :

« ... Vous ne voulez rien entendre de contraire à vos systèmes et à vos inclinations ; vous traitez de *cohue* tout ce qui pense autrement, à la bonne heure ! Je vous en félicite ; c'est un grand bonheur que la persuasion, quand on voit les objets couleur de rose... »

Dans les conclusions de sa missive, le comte fait en quelque sorte sa profession de foi concernant son idéal de gouvernement :

« Défions-nous de ces systèmes tranchants qui nous font regarder comme des lépreux tous ceux qui ont le malheur de ne pas penser comme nous. Ne disons pas comme le personnage de Molière :

Nul n'aura de l'esprit, hors nos amis et nous

« Dans ma manière de penser, le projet de mettre le lac de Genève en bouteilles est beaucoup moins fort que celui de rétablir les choses précisément sur le même pied où elles étaient avant la Révolution. Je puis me tromper, mais c'est en bonne compagnie. J'ai tort avec Arthur Young, que vous m'avez envoyé, et même avec le roi d'Angleterre, qui reconnaît publiquement, dans sa déclaration, que les puissances n'ont pas droit d'empêcher la nation française de modifier son gouvernement... »

De Maistre, enfin, revient sur les craintes que lui inspire le maintien pur et simple d'un ordre de choses qui choque en lui le bon sens, la dignité et la clairvoyance du citoyen :

« J'ai toujours détesté, je déteste et je détesterai toujours le gouvernement militaire ; je le préfère cependant au jacobinisme. Le gouvernement militaire vaut mieux que ce qu'il y a de plus exécrable dans l'univers. C'est l'unique éloge qu'on en puisse faire, je ne le lui dis-

pute point. Je suis magistrat (pour mon malheur, il faut être juste) ; si ce beau gouvernement qui est la mort de la monarchie se rétablissait, séparé de la *bâtonocratie*, j'espère que vous me permettriez d'être content. Je ne déteste nullement les Piémontais, je sais ce qu'ils valent ; mais je préfère ma nation, du moins le peuple. Vous préférez, voùs, les ultramontains ; permis à vous, je ne m'en fâche ni ne m'en étonne. Quant à mes ennemis, je suis leur très humble serviteur, je n'y pense plus (1)... »

Cette idée, chez de Maistre, est parfaitement arrêtée ; il y revient à diverses époques et toujours avec la même énergie.

« Je me confirme, tous les jours de plus en plus, — dira-t-il en 1794, — dans mon opinion que c'est fait de la monarchie absolue, et je penche à croire que le monarque, qui voudra sauver sa puissance, fera bien d'en sacrifier une portion ou, pour mieux dire, d'en restreindre légalement les abus. Les succès prodigieux des Français, la pente générale de l'Europe vers le gouvernement mixte, les fautes de la monarchie dans un moment où elle devrait se servir de tous les moyens, l'impéritie ou la corruption des meneurs, même de notre côté, sont des circonstances arrangées d'une manière si extraordinaire, que j'y vois un arrêt de la Providence. Je n'ai pas cependant absolument perdu l'espérance qu'il se fera quelque changement, en bien naturellement ; mais toujours la France victorieuse dictera les conditions ; et, avec sa puissance, ses richesses et son prosélytisme, elle agitera l'Europe et achèvera la révolution. On peut croire à la vérité que les gouvernements, en se modifiant, se perfectionneront, et il me semble en effet qu'ils étaient tous sortis, plus ou moins, de leurs bases anciennes et légitimes ; mais quand il en

(1) Archives des barons de Vignet. — *Correspondance*.

résulterait ce bien, nous ne serions pas moins sacrifiés, nous qui existons dans ce moment. Ainsi, il faut s'exécuter (1). »

« Malgré la persuasion où je suis, et que je vous ai souvent manifestée, — dira de Maistre en 1795, — que les choses ne pouvaient plus subsister sur le pied où elles étaient, et que, si l'on n'y change rien, vous verrez de nouveaux malheurs et peut-être un écroulement général, sans que personne prenne la peine de pousser, évitons tous les excès ! Que la démocratie soit le seul gouvernement juste ; que les rois soient tous de grands criminels, précisément parce qu'ils sont rois ; que le peuple soit souverain, etc : voilà des extravagances, à mon avis. Mais que des polissons de secrétaires mènent les ministres qui mènent l'Etat ; qu'on s'imagine que l'essence de la souveraineté consiste dans l'avilissement de la noblesse, de la magistrature, en un mot de toutes les autorités intermédiaires ; qu'on en vienne au point de folie de faire dire, en propres termes, à des corps supérieurs : « Le roi n'aime pas les remontrances », et qu'on vous apporte à midi, pour les enregistrer dans la journée, des lettres patentes destinées à renverser l'Etat, afin qu'on n'ait pas le temps de les lire, je vous avoue, mon cher et bon ami, que c'est un autre excès tout aussi extravagant et qui mène droit au renversement du trône. Il ne faut point de révolution pour réformer tout cela : il faut écouter les gens qui savent la politique, et ne pas les traiter de mauvaises têtes (à commencer par vous), lorsqu'ils montreront, très respectueusement, du bout du doigt, un abîme où l'on court (2). »

(1) Archives des barons Vignet. — Correspondance. — *Lettre au baron Vignet des Etoles*, 22 août 1704.

(2) Archives des barons Vignet. — Correspondance. — *Lettre au baron Vignet des Etoles*, 20 août 1795.

De Maistre et Mallet du Pan avaient donc sur la Révolution, ses causes, et les modifications qu'elle devait apporter à l'organisme gouvernemental, des idées presque identiques. Il semble même que de Maistre ait été, plus d'une fois, l'inspirateur de Mallet, et plus d'une fois aussi nous surprendrons ces deux lutteurs, de taille pourtant si différente, échangeant leurs pronostics, sur les bords hospitaliers du lac de Genève...

III

La petite république était alors, autant que la monarchie sarde, menacée par les débordements du torrent révolutionnaire. Dès la première nouvelle des événements de Savoie, Genève avait courageusement avisé à la défense de son autonomie, craignant une nouvelle *escalade* dont l'issue eût été peut-être plus heureuse que celle du coup de main du 11 décembre 1602.

Les magistrats de la République avaient fait appel aux cantons suisses, en vertu de l'alliance qui les unissait. Le 30 septembre 1792, une troupe vaudoise d'environ 1,600 hommes débarquait au port de Genève, sous les ordres du colonel de Wateville.

M. de Châteauneuf était alors le résident de France. Ce diplomate, un des rares survivants de l'ancien régime, apportait dans l'accomplissement de sa mission un esprit conciliant et modéré qui jurait avec les principes de ses commettants. Il employa tous ses efforts à faire respecter l'indépendance et la neutralité genevoises; mais il dut protester énergiquement contre l'occupation comme constituant une violation des traités, de la neutralité elle-même, et une coalition avec les

puissances. Le 3 octobre, M. de Châteauneuf avait quitté la ville et s'était retiré à Carouge, renouvelant sa protestation et rendant les magistrats genevois responsables de leurs actes. Pendant ce temps, des jacobins de Paris, d'origine genevoise, tels que le ministre Clavière et le conventionnel Johannot, jouaient le rôle d'agents provocateurs. Ils engageaient leurs compatriotes « à se rendre à la France pour éviter de plus grands malheurs ». Mais, malgré les menées ténébreuses de la faction des *Egaliseurs*, l'immense majorité des citoyens se prononçait nettement en faveur d'une politique nationale. Le conseil, en publiant la note du résident de France, fit un pressant appel au patriotisme de la population. Celle-ci ne demeura pas indifférente et, tandis que les troupes françaises occupaient Carouge et que les habitants de cette petite ville dansaient « autour d'une perche très haute où était le bonnet de la liberté », les Genevois travaillaient avec ardeur à préparer la défense de leur ville. Les dons patriotiques affluaient. Des ouvriers, des domestiques apportaient leurs économies ; d'autres, des vêtements, des étoffes, des denrées.

En réalité, la Convention méditait bien la conquête de Genève, ne la jugeant pas plus difficile que celle de la Savoie et du comté de Nice ; mais le général Montesquiou, en présence de difficultés dont mieux que tout autre il pouvait apprécier l'étendue, poussé peut-être par les inspirations de sa nature droite et loyale, se montrait réfractaire à l'idée d'une nouvelle annexion ; il résistait aux ordres de Paris, estimant, non sans raison, que la possession de Genève n'était pas d'un grand prix pour la France et qu'une mauvaise neutralité avec la Suisse valait mieux qu'une violation du territoire (1).

(1) « Si, comme je n'en doute pas, vous avez encore voix au chapitre, je vous exhorte à les ramener à mon avis. Une mauvaise neutralité avec la

Pendant ce temps, les ministres se succédaient à la Convention comme des personnages de féerie, — d'une féerie sanglante. Après Servan, Lebrun ; après Lebrun, le citoyen Pache. Chaque jour amenait une modification nouvelle aux ordres transmis et dans la politique à suivre ; tantôt la conciliation primait, tantôt l'occupation immédiate. Cependant les sages conseils de Montesquiou finirent par prévaloir. Des négociations furent entamées et aboutirent à un accord en vertu duquel la République de Genève s'engageait à faire évacuer son territoire par les troupes suisses, et la République française consentait à retirer les siennes à une certaine distance de la frontière.

Mais Montesquiou, depuis longtemps suspecté de modérantisme, ne tarda pas à être mandé à la barre de la Convention. On savait, en ce temps, ce que de pareils ordres signifiaient. Le général, prévenu par les Genevois reconnaissants, montait à cheval une demi-heure avant l'arrivée à Carouge du courrier porteur de l'ordre de son arrestation. C'était le 13 novembre. Montesquiou se réfugiait à Genève et s'embarquait au Molard pour une destination inconnue... Il laissait en partant, sur son bureau, une lettre ouverte dans laquelle il expliquait qu'il avait pu se justifier une première fois d'imputations calomnieuses, mais qu'à présent un décret d'accusation conduisait à l'échafaud, qu'il ne retournerait donc pas en France où il serait victime de la vengeance de Clavière (1).

Suisse vaut mieux qu'une guerre ouverte, je ne vous en dis pas davantage... »

Archives du ministère de la guerre. — 13 octobre 1792. — *Lettre du général Montesquiou au ministre de la guerre.*

(1) Montesquiou ne revint d'émigration qu'en 1795 et fit imprimer, l'année suivante, sa *Correspondance avec les ministres*.

Mallet du Pan, soumis aux mêmes préoccupations, avait pris le même parti. Les troupes suisses s'étant rembarquées, il prévoyait l'heure où la malheureuse cité, déchirée à l'intérieur, isolée au dehors, se laisserait envahir, elle aussi, par le flot révolutionnaire et viendrait tomber « dans les bras sympathiques de la République française ». Mallet se hâta donc de déguerpir et se rendit avec sa famille à Lausanne.

IV

Quelques jours avant son départ, au cours du mois de février 1793, le journaliste genevois avait reçu du Faucigny le message énigmatique qu'on va lire :

« Monsieur,

« Qui vous a lu vous estime, et, sans autre introduction auprès de vous que ce sentiment commun à tous vos lecteurs, je viens vous demander un plaisir. Dans quatre ou cinq jours, je ferai déposer un paquet à votre adresse chez *M. Jacques Binet, marchand joaillier aux Rues-Basses, à Genève*. Je vous prie de vouloir bien le faire prendre. Une lettre qui l'accompagnera vous dira le reste. Je vous demande, Monsieur, comme vous voyez, une chose toute simple et qui ne peut couvrir aucun piège, aucun *micmac* dans le genre moderne. Le paquet, trop fort pour être confié à la poste, ne l'est pourtant point assez pour embarrasser une poche ; en le recevant et en l'ouvrant, vous ne vous engagez à rien. Comme je n'ai absolument aucun titre pour vous deman-

der un plaisir, un refus de votre part me paraîtra tout naturel et ne pourra faire souffrir votre politesse.

« Agréez, Monsieur, les assurances de la haute estime et de la considération respectueuse avec laquelle je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le comte MAISTRE, *ci-devant sénateur au* « *Sénat de Savoie.* »

« Le paquet » contenait un manuscrit accompagné de la lettre suivante :

« Autant que j'ai pu vous connaître en vous lisant, il me paraît que vous aimez *faire justice*. C'est le rôle que vous avez joué jusqu'à la dernière extrémité, et certes, quand vous avez quitté votre tribunal, il en était temps. Je remplissais les mêmes fonctions que vous, monsieur, quoique dans un genre un peu différent. Or, depuis que le *peuple souverain* de Savoie m'a dépouillé de mon écarlate sans appel, je suis comme Dandin, je voudrais toujours juger ; je voudrais, pour passer le temps et par amour du bien public, appliquer quelques coups de sangle sur le *triste épiderme* des tyrans stupides qui nous ont donnés à des tyrans exécrables... »

Ces « tyrans stupides », le justicier les exécute avec une terrible ironie.

« Vous connaissez, continue-t il, les malheurs de la Savoie : il est inutile de vous raconter comme quoi tous les secrétaires de paroisse et quelques douzaines de paysans, librement élus par la force armée et réunis un beau matin dans la grande nef d'une cathédrale, se sont trouvés tout à coup rois et ont déposé leur roi. Vous ne connaissez pas trop ce droit public : il est inutile de vous en parler ; mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est l'effroyable brigandage qu'on a osé exercer d'abord contre la noblesse en général, et depuis contre les mili-

taires seulement, qui n'ont pu s'y soustraire... Ces militaires, comme vous pouvez bien l'imaginer, ont tenu ferme, malgré la confiscation ; mais cette confiscation ne serait pas moins un malheur épouvantable. Les séquestres sont commencés, et déjà je ne sais quel *Morisson*, membre du comité de législation, a fait sur ce sujet à l'aimable Convention un rapport qui fait dresser les cheveux ; il prouve que nos militaires sont coupables de *lèse-nation* et que tout homme qui sert un tyran, au lieu de venir chez lui jouir du bienfait de la liberté, doit au moins perdre ses biens. Et tout cela, monsieur, se prouve par les *lois éternelles de la justice. Unde nefas tantum ?* »

Que « tout cela » semble loin et cependant que « tout cela » est près encore !... L'histoire ne sera jamais qu'un recommencement... Et combien, dès lors, de ces attentats à « l'éternelle justice » eussent pu, à l'instar de celui-ci, déchaîner la sainte colère du grand homme !

« Pour prévenir ce malheur, on a fait quelques essais, entre autres une adresse extrêmement gauche à l'Assemblée nationale, dans laquelle on fait dire à la noblesse des choses telles, que le gentilhomme qui les signerait mériterait d'être étouffé dans la boue. Le loisir dont me laisse jouir *mon nouveau souverain* m'a permis de prendre la plume et d'essayer quelque chose dans ce genre. L'adresse de la Convention, en elle-même, n'est qu'un objet secondaire. C'est un cadre et pas davantage; car je ne vois pas qu'il y ait quelque chose à espérer de ces gens-là. Notre objet est de manifester noblement et *disertement* notre manière de penser et surtout d'effrayer la commission intermédiaire qui sera sans doute notre meilleure protectrice auprès de la Convention. Peut-être aurai-je réussi ; mais, quelque soit ma bonne volonté, je ne puis rien sans auxiliaire, et j'ai

pensé, monsieur, que vous me tendriez la main. Jadis vous faisiez le bien de votre chef, aujourd'hui je vous propose d'être le complice d'un honnête homme... »

Le mot est superbe. De Maistre y révèle sa vie, comme il va révéler sa doctrine... Mais, auparavant, obéissant à des préoccupations bien humaines, il pose à son correspondant une série de questions :

« 1° Trouvez-vous ce petit ouvrage digne de l'impression ? Je pourrais vous dire que l'auteur n'a jamais mis le pied en France ; mais vous me direz comme cet ancien : *Je le vois bien*. Ainsi, n'en parlons plus ;

« 2° Voudriez-vous me faire l'honneur de le faire imprimer ? on m'assure que rien n'est plus aisé à Lausanne ;

« 3° Pourriez-vous, dans ce cas, me promettre le secret ? c'est-à-dire puis-je être certain, non seulement que je ne serai pas nommé, mais encore que le manuscrit, après l'impression, rentrera dans vos mains et n'en sortira plus jusqu'à ce que des temps plus heureux nous permettent de communiquer librement ? J'ai gardé les mesures convenables avec la Convention française ; mais, quant à la Convention allobroge, je l'ai traitée sans miséricorde, en sorte que je ne puis me montrer dans ce moment sans me compromettre... »

Ici, laissant un libre essor à son éloquence vengeresse, le prophète s'écrie :

« Combien il m'en a coûté d'adresser la parole à cette Convention française ! A chaque instant, je croyais me souiller en lui parlant et je l'ai perdue de vue aussi souvent qu'il m'a été possible : vous l'apercevrez en me lisant. Depuis le grand crime, toute ma philosophie m'abandonne : dès que je pense à cette malheureuse France, à sa coupable capitale, à ses législateurs parricides, à sa folie sanguinaire, je ne rêve que tisons, roues et gibets. Quel siècle, monsieur, et

qu'allons-nous devenir ? La souveraineté a-t-elle reçu un coup irréparable, ou bien serons-nous forcés de nous jeter dans les bras du despotisme pour en obtenir un peu de ce repos que Newton appelait *rem prorsùs substantialem*. Peut-être qu'après de longues et terribles convulsions, les hommes diront avec un autre Anglais en se croisant les bras :

« For forms of governement let fools contest !
« Whatever is best administered, is best (1). »
POPE.

« C'était bien la peine d'ébranler l'Europe, de couper tant de têtes, de brûler tant de châteaux, d'assassiner un excellent roi ! Mais je m'aperçois que je bavarde... »

Et descendant de son trépied, mais y restant quand même accroché par un pli de sa robe, l'oracle endort en un fin marivaudage son éloquence apaisée :

« Pardon, monsieur, de cette longue lettre et de l'indiscrétion que je m'y suis permise. Je ne sais, en vérité, par quel instinct je me suis adressé à vous sans avoir l'honneur d'en être connu. Si tous les hommes auxquels vous avez inspiré de l'estime s'avisaient seulement de vous écrire une lettre, vous n'y tiendriez pas ; et moi, encore une fois, monsieur, pardon de mon impudeur ! Un sénateur n'aurait pas commis cette indiscrétion ; mais je vous demande quelque indulgence pour

« Le Citoyen Maistre (2). »

L'ouvrage ainsi confié à Mallet du Pan était précisément l'*Adresse de quelques parents de militaires savoisiens à la Convention nationale*. Le publiciste, — un bon

(1) Laissons les sots discuter sur les formes de gouvernement !
Pourvu qu'on soit bien administré, c'est l'essentiel.

(2) Ces curieuses lettres ne figurent pas dans la *Correspondance*, aux *Œuvres complètes* du comte de Maistre.

juge, — fut frappé de l'allure générale de cet écrit : une simple lecture avait suffi pour établir entre l'auteur et lui une sorte de parenté intellectuelle. Son premier soin, en arrivant à Lausanne, fut de remettre le précieux manuscrit à l'impression. Il y joignit « quelques lignes d'avis, où il était aisé de reconnaître la sainte colère et le style vigoureux d'un grand défenseur des bons principes », comme disait le comte de Maistre.

« Il ne faut pas croire, écrivait l'éditeur, que cet ouvrage se borne à la question particulière qu'il annonce ; cette adresse n'est autre chose qu'un cadre dans lequel l'auteur développe des vérités importantes, non seulement pour la Savoie, mais pour l'Europe entière, atteinte ou menacée des calamités qui frappent ce duché, depuis qu'on l'a peuplé de soldats citoyens, de clubistes bien élevés, de bateleurs politiques, de janissaires polis, qui forcent la soumission à la liberté de mourir de faim et à la nécessité de ne plus croire en Dieu...

« ... Cet écrit présentera des notions justes de la situation passée et présente de la Savoie, et des réflexions sensées sur cet abus des mots à l'aide duquel les révolutionnaires français mettent aujourd'hui la société civile à la torture, et travaillent à rajeunir le genre humain. »

Mallet du Pan disait vrai. Cette éloquente protestation est la première œuvre d'actualité de Joseph de Maistre, celle où il tire son épée du fourreau pour la brandir dans la mêlée, et elle mérite qu'on s'y arrête ; car cet écrit contient en germe les idées que le grand homme ne cessera de défendre.

Le décret du 26 octobre 1792, rendu par l'Assemblée nationale des Allobroges, n'accordait que deux mois aux émigrés pour rentrer en Savoie : deux mois et en plein hiver !.. Les intéressés avaient commencé par demander des délais ; ils représentaient les frais immenses et les

dangers d'un pareil voyage entrepris au cœur de la saison rigoureuse, avec des femmes et des enfants. Tout avait été inutile. Victor-Amédée, ayant laissé à toute la noblesse non militaire la liberté de revenir en Savoie pour défendre ses propriétés, un certain nombre des émigrés y étaient rentrés : les militaires seuls restaient à leur poste. Or, « par une interprétation révoltante du décret », on voulut en étendre la disposition jusqu'à eux.

Maistre n'admet pas que la qualification d'*émigrés* puisse convenir à la noblesse non militaire de Savoie, à plus forte raison aux militaires, « hommes essentiellement errants, ainsi que leurs drapeaux ». Quel était, en effet, leur devoir à l'époque de « ces événements inexplicables » sur lesquels le comte préfère « tirer le rideau » ?

« Il ne peut y avoir qu'une réponse, dit-il ; *ils devaient suivre leurs drapeaux*. Interrogez tous les hommes et tous les siècles, vous n'en obtiendrez pas d'autre. Sans discipline, il n'y a plus d'état militaire et si le soldat raisonne, il n'y a plus de discipline (1). Ces militaires devaient donc obéir à la voix de leurs chefs qui les appelaient en Piémont, et c'est ce qu'ils ont fait. »

Le Piémont, pour eux, c'est encore la patrie, car « la patrie d'un homme est le pays entier soumis à la domination de son souverain quel qu'il soit ». Pourquoi, dès lors, s'obstiner « à voir dans cette imperceptible Savoie un pays isolé, autonome et, pour ainsi dire, une cinquième partie du globe » ?

Le puissant polémiste se révèle ici avec ce suprême bon sens et cette logique inflexible qui deviendront sous sa plume des armes si redoutables :

(1) C'est presque dans les mêmes termes que Henry Costa, on s'en souvient, écrivait au cours de l'hiver à sa femme.

« Une armée ennemie s'avance sur Paris, une armée française est en Normandie : vous l'appelez au secours de la patrie. Que diriez-vous de l'officier normand qui refuserait d'obéir de crainte que le peuple de Normandie, constitué en peuple souverain, ne le rappelât bientôt sous peine de mort, tandis que vous lui défendriez de partir sous peine de mort ?

« Les militaires sont liés au roi par un serment ; ils sont ses *leudes*, ses *fidèles*, ses *hommes* ; et l'on voudrait qu'au moment du péril ces fidèles l'eussent abandonné, non seulement pour servir une autre puissance, mais pour attendre si, par hasard, il ne s'en formerait point une nouvelle! Dira-t-on que les serments faits à la tyrannie sont nuls ? D'abord nous pourrions demander en vertu de quelle loi il est défendu à un homme, si tel est son goût, de s'attacher à un tyran et de le servir ? Ce sera, si on veut, un goût dépravé; eh bien! il faut plaindre le malheureux, et non le punir. Grands hommes ! laissez les reptiles dans la fange puisque c'est leur élément : ne prétendez point en faire des aigles, et surtout reposez-vous sur leur conscience ou sur leur amour-propre, du soin de les consoler de vos mépris. »

Qu'est-ce que d'ailleurs que la tyrannie ? *Un certain abus de la puissance légitime*. Or, tout en considérant comme un devoir la résistance à l'oppression qui est l'un des dogmes de la République, Maistre croit qu'il est très difficile de déterminer le point exact où l'abus du pouvoir devient tyrannie et peut légitimer l'insurrection. La perfection n'étant pas l'apanage de l'humanité, tous les *souverains* (prenez garde, dit-il, que nous ne disons pas tous les *rois*) abusent nécessairement, plus ou moins, de leur pouvoir : en sorte que si tout abus de pouvoir s'appelait tyrannie, et si toute tyrannie légitimait l'insurrection, tous les peuples seraient à tous les instants en insurrection.

« Le roi de Sardaigne, continue Maistre, n'a jamais mérité, d'ailleurs, l'odieux nom de tyran. »

Le publiciste fait l'apologie de la maison de Savoie « la première, parmi les maisons régnantes qui s'est occupé de l'affranchissement des hommes et des terres ». Certes, le prince a pu se montrer trop enclin au gouvernement militaire; les intendants ont pu, çà et là, commettre quelque acte arbitraire : ce sont des taches que « l'œil louche et myope de la malveillance » s'applique à grossir, mais qu'aperçoivent à peine « le regard général de la sagesse et moins encore l'œil humide de l'amour et de la reconnaissance ».

Dira-t-on encore que les militaires de Savoie s'apprêtent à combattre contre leur patrie ? Où est, pour eux, la patrie en ce moment ? Là où est le roi, là où leur serment les appelle. Que si la fortune des armes le décide ainsi et qu'un traité entre toutes les puissances belligérantes assure cette conquête à la France, nul doute qu'en cas de nouvelle guerre le Savoisien qui partirait pour offrir ses services à l'ennemi ne fût un rebelle ; mais jusque-là c'est un soldat qui remplit son devoir et qui ne peut être assimilé aux *émigrés* de l'ancienne France, abandonnant leur patrie et s'armant contre elle. « Si la Savoie est pour jamais réunie à la France, c'est une nouvelle raison d'épargner ceux qui se sont conduits comme des hommes d'honneur. »

L'écrivain termine par cette adjuration où perce, malgré tout, son amour pour la France, qu'il a soin de distinguer du gouvernement qui la déshonore à l'intérieur, alors que ses armées triomphent au dehors :

« Français ! peuple naguères si grand et si généreux ! Toi, notre ancien frère de mœurs, de langue et de culte, qu'es-tu donc devenu ? et quel prestige t'aveugle ? qui t'a donné le droit d'envoyer chez tes voisins tes lois et tes armées pour tourmenter les consciences, fermer les

temples, désoler trois cents familles et communiquer à des tempéraments faibles une ivresse qu'ils ne peuvent supporter ? Nous t'en conjurons au nom de la justice et de l'humanité ; au nom de nos ancêtres communs qui furent tous sujets de Charlemagne ; au nom de cette langue universelle que nous parlons, ainsi que toi, ne permets pas que la Savoie se déshonore par cette confiscation abominable qui appellerait la vengeance du ciel et de la terre... »

Cette vibrante adresse n'était pas signée, mais la griffe du maître s'y révèle déjà. Joseph de Maistre y avait laissé couler à plein jet son éloquence. Il ne paraissait pas, d'ailleurs, mécontent de son œuvre et il écrivait sans ambage au marquis de Sales (1) :

« Ecoutez ! si le vent portait à Turin quelque brochure chaude où il vous arrivât de reconnaître certaines phrases, faites-moi le plaisir de ne nommer personne et de me faire part du succès sans cajolerie aucune. La prière que je vous fais de ne nommer personne n'est pas une façon de parler. Je vous la réitère, *most cruestly*.

« Bonjour, cher et aimable ami. Ressouvenez-vous de moi quand vous aurez le temps : mandez-moi si vous n'avez point été tué dans quelque combat sur la route de Nice et conservez-moi un attachement auquel je suis profondément *attaché*. »

Certes, la brochure était « chaude » et faite pour éclairer les esprits et remuer les cœurs : elle donna même lieu à un incident diplomatique. Le citoyen Delhorme, un zélé jacobin, secrétaire de la résidence de France à Genève, requit la police genevoise de saisir l'édition, ce qui fut fait (2). Le gouvernement genevois

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Delhorme administrait alors par intérim la résidence de France. Châteauneuf venait d'être relevé de ses fonctions. Soulavie fut nommé à sa place le 25 mai et prit possession de son poste le 3 juillet 1793.

se borna à demander timidement une indemnité pour l'éditeur.

Mais Hérault de Séchelles, qui en prenait à son aise avec ses petits voisins, répondit à Delhorme dans les termes les plus blessants pour les Genevois :

« Il faut convenir, dit-il, que ce serait payer un peu cher des sottises. Il nous semble qu'il vaut mieux entretenir un volontaire de plus et avoir un libelle de moins... Genève n'aime donc pas les républicains, puisqu'elle n'interdit les ouvrages antirépublicains qu'autant qu'ils inquiètent son gouvernement ? Cependant, elle offre encore d'anéantir celui-ci, pourvu qu'on fasse parvenir une somme de 6 à 9,000 francs. Genève aime donc mieux l'argent que la République ? »

Un membre du comité provisoire d'administration de Genève, David-Charles Odier, répliqua à cette lettre par une protestation explicative :

« Vous devez comprendre, citoyen, que jamais le gouvernement de Genève n'a été plus enclin à entrer dans les convenances de la République française que dans ce moment où une révolution arrivée dans notre sein est due en grande partie à la force des principes établis par la nation française.

« Vous nous reprochez de ne pas aimer les républiques ; qui est-ce qui les respecte et les admire plus que nous qui vivons sous ce régime depuis si longtemps? »

Ce colloque animé entre les deux républiques, la grande et la petite, laisse suffisamment entrevoir l'importance de cette première publication de Joseph de Maistre. L'anonymat sous lequel il l'avait publiée était facile à percer. Après la saisie du « libelle », Hérault de Séchelles s'apprêtait à demander l'arrestation de l'auteur. Le comte dut faire, plus tôt qu'il ne le pensait, « la promenade en Suisse » dont il parlait au marquis de Sales.

Dans le courant du mois d'avril, il partit donc seul, laissant ses sœurs aux soins de la famille Binet.

La route de Lausanne n'était pas sûre : le fugitif risquait d'être inquiété par la police de Delhorme s'il s'aventurait sur le territoire français. Le voyageur fut donc dans la nécessité de faire un détour pour éviter Versoix (1), et il ne se sentit en sûreté qu'en atteignant les parages hospitaliers du pays de Vaud. Quelques mois après, faisant allusion à ce brusque départ, Joseph de Maistre écrivait à la comtesse Costa :

« Genève est parfaitement calme. dites-vous ? Oui, Madame, comme un enfant mutin qui craint le fouet. Si j'avais été en sûreté dans cette ville, jamais je ne serais venu à Lausanne, et jamais je n'aurais fait beaucoup de choses que je fais. Lisez les contes de Perrault sur l'enchainement des choses, vous verrez comme quoi tout se tient (2)... »

---

(1) Versoix n'a été cédé à la Suisse qu'en 1815. Cette petite localité d'un millier d'habitants, située au bord du Léman entre Genève et le pays de Vaud, appartenait alors à la France. Sous Louis XV, le duc de Choiseul avait conçu le projet d'en faire une ville rivale de Genève ; mais à peine commencés, les travaux furent abandonnés, ce qui avait inspiré à Voltaire ce quatrain adressé à Mme de Choiseul :

> Envoyez-nous des Amphions,
> Sans quoi, nos peines sont perdues :
> A Versoix, nous avons des rues,
> Mais nous n'avons pas de maisons...

(2) Archives de Beauregard. — *Correspondance*. — Août 1793.

CHAPITRE XI

TERRE D'EXIL

Terre française ! — L'opinion du comte du Luc sur les Vaudois. — Château-comptoir. — Séjours de Voltaire et de Rousseau. — Leur influence. — L'académie lausannoise. — La voie joyeuse et la voie douloureuse. — L'oligarchie de Berne. — Le baron d'Erlach. — J. de Maistre devient son ami. — Echange de bouts rimés entre les Lausannois et la colonie. — Français toujours ! — Le comte les défend auprès du baron Vignet des Etoles. — Au livre d'or de la noblesse française. — Fouquier-Tinville et la duchesse de Larochefoucault. — Aspect de Lausanne au temps de l'émigration (1).

I

Le comte du Luc écrivait un jour à Louis XIV :

« Les Vaudois sont plus aguerris que le reste des Suisses, parce que la noblesse dont cette province est remplie n'a point de moyens de subsister que celui des armes qu'elle porte au service des étrangers, étant exclue des emplois dans sa patrie et sucée par les baillis qui se succèdent incessamment et dont l'avarice ne peut s'assouvir. »

Il en était encore ainsi dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Sous le joug de l'oligarchie de

---

(1) J. Olivier. — *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire.*

A. Verdeil. — *Histoire du pays de Vaud.*

J'ai puisé les données générales de cette étude sur Lausanne à la fin du dix-huitième siècle dans ces deux remarquables ouvrages et dans les nombreux documents inédits mis gracieusement à ma disposition par M. Berthold Van Muyden et par quelques autres de mes généreux amis du pays de Vaud.

« Messieurs de Berne », la noblesse, privée des ressources qui lui assurent la prépondérance dans les pays monarchiques, s'appauvrissait et se voyait forcée de chercher au dehors les moyens d'existence honorable qui lui faisaient défaut chez elle.

L'aristocratie vaudoise avait cependant redoré ses blasons en s'alliant avec les familles des commerçants anoblis. Sous la régence du duc d'Orléans, le système de Law déchaîna le fléau des spéculations sur les fonds publics; l'agiotage devint effréné, des fortunes immenses s'évanouirent ou furent édifiées en un jour. On vit alors des roturiers enrichis acheter sur la rive vaudoise, pour consolider leur fortune et s'attribuer une particule, les terres de la noblesse pauvre et peu à peu s'arroger ses titres.

« Je me souviens, dit Sinner, que, passant dans un des plus beaux châteaux du pays de Vaud, aujourd'hui entre les mains d'un de ces étrangers parvenus, et voulant en voir les appartements, le valet qui me conduisait me dit : « *Voici le comptoir de Monsieur le baron !* (1) »

D'autre part, les vrais gentilshommes, après avoir conquis à l'étranger les honneurs et la fortune, juste récompense de leurs glorieux services, rapportaient dans leur pays natal les mœurs raffinées et le ton du grand monde. Le général de Saint-Saphorin, au retour de son ambassade de Vienne, relevait le château délabré de ses ancêtres et en faisait les honneurs aux savants, aux hommes de lettres, aux artistes. Le général de Villars-Chandieu se construisait à l'Isle une superbe résidence. D'autres encore, car il n'y eut pas moins de cinquante officiers généraux vaudois dans les quatre-vingts pre-

(1) Sinner. — *Voyage dans la Suisse occidentale.*

mières années du dix-huitième siècle, contribuaient à répandre sur les rives du Léman l'élégance des manières et le goût des choses de l'esprit.

Lausanne avait son faubourg Saint-Germain au quartier de Bourg; là fleurissaient les madrigaux, les sonnets, les épigrammes, les bons mots, la musique, la comédie, enfin les causeries et mille riens aimables et de bon goût.

Le contact traditionnel de l'élément vaudois avec la société française avait imprimé à l'ancienne ville impériale le cachet d'éducation précieuse et d'épanouissement académique qui lui était propre. Lausanne fut, en effet, un lieu de refuge séculaire : au seizième et au dix-septième siècles, elle voyait affluer « les réfugiés religieux » ; dans la seconde moitié du dix-huitième « les réfugiés littéraires », et, vers la fin, « les réfugiés politiques ». Ces couches successives d'habitants, amenées par le courant des querelles confessionnelles, des disputes philosophiques et des luttes sociales, s'étaient fondues entre elles, tout en conservant leur nature particulière. Le terrain d'alluvion ainsi formé convenait au génie de Joseph de Maistre; car, sur ce champ d'entraînement immense en sa petitesse, il allait retrouver vivante l'image du dix-huitième siècle, avec tout ce que le puissant penseur y aimait et y détestait à la fois, avec tout ce qu'il aurait voulu en garder et en bannir, avec tout ce qui, en un mot, était l'objet de ses prédilections et de ses haines, de ses enthousiasmes et de ses colères...

Les deux grands écrivains du dix-huitième siècle, qui influèrent le plus sur le mouvement des esprits et la marche des événements, avaient précédé de quelque trente ans à Lausanne celui qui, au seuil du dix-neuvième, devait combattre leurs doctrines avec le plus de vigueur et d'autorité.

Jean-Jacques Rousseau séjourna deux fois à Lausanne : dans sa première jeunesse, en proie aux ardeurs inquiètes de sa nature vicieuse et maladive ; dans son âge mûr, alors qu'il était devenu « l'homme misérable, injuste et désespéré » dont parle Georges Sand. Le site le séduisit, il en a fait la patrie idéale de Julie et de Saint-Preux ; mais l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, attendri au spectacle « des campagnes charmantes du pays de Vaud », n'avait pas le même faible envers les habitants. Qui, d'ailleurs, à commencer par lui, eût trouvé grâce devant sa misanthropie ? Mécontent de lui-même, il n'est jamais content des autres. Les Neuchâtelois sont « des gascons de la Suisse affectionnés aux grandes manières, qui n'aiment que la pretintaille et le clinquant, qui ne se connaissent point en véritable étoffe et mettent l'esprit dans les longues phrases... » Les Lausannois sont « gens frivoles, serviles, peu soucieux de la liberté... »

Peut-être pourtant Jean-Jacques eut-il moins à critiquer leur hospitalité qu'ils n'eurent à se plaindre de leur hôte. Il se mit en tête « d'y enseigner la musique, qu'il ne savait pas, et de se dire de Paris, où il n'avait jamais été ». Son maître de pension, ce brave homme de Perrotet, à qui il raconte impertubablement ses petits mensonges « se trouve être le meilleur homme du monde, le reçoit fort bien, lui procure des écoliers et n'épargne rien pour lui être utile ». Le pensionnaire ne se contente pas de berner le naïf hôtelier, « il se donne comme compositeur » et, présenté à M. de Treytorrens, « il se met encore en tête de composer une pièce pour son concert, tout aussi résolument que s'il avait parlé à des habitants de la lune ».

Le concert, annoncé à grand orchestre, eut lieu dans la maison de la rue de la Madeleine, qui fait le coin avec les Escaliers-du-Marché, du côté de la Palud. La

musique du maître était une affreuse cacophonie, et pourtant, ce qui est remarquable, personne ne lui en fit semblant, pas même le bon Perrotet, « qui, pour tout cela, ne se rebuta pas de le loger et nourrir ». Les Lausannois se vengeaient à la façon de « ce petit serpent de fille qui se donna le plaisir de lui montrer beaucoup de musique dont il ne put pas lire une note et qu'elle eut ensuite la malice de chanter devant Monsieur le maître pour lui montrer comment cela s'exécutait (1). »

Plus tard, quand Rousseau revint à Lausanne, il y trouva Voltaire dans tout l'éclat de sa gloire, environné de courtisans, aussi opulent que lui était pauvre, aussi adulé par les Excellences de Berne que lui l'était peu... L'éternel mécontent partit cette fois pour ne plus revenir.

Voltaire emplissait alors le monde de son encombrante personnalité. En Suisse, ses fantaisies de grand seigneur se donnaient libre carrière, aux cris d'admiration d'une société dégénérée.

« Je me suis arrangé une maison à Lausanne qu'on appellerait palais en Italie (2), écrivait-il à la comtesse de Lutzelbourg ; quinze croisées de front, au cintre, donnent sur le lac, à droite, à gauche et par devant. Cent jardins sont au-dessus de mon jardin ; le grand miroir du lac les baigne. Je vois toute la Savoie, les Alpes qui s'élèvent en amphithéâtre et sur lesquelles les rayons du soleil forment mille accidents de lumière. M. Desalleur n'avait pas une plus belle vue à Constantinople. Dans cette douce retraite on ne redoute point Potsdam. »

(1) J.-J. Rousseau. — *Confession, passim.*

(2) La villa Montriond. Indépendamment de cette installation princière, Voltaire possédait une maison dans l'intérieur de Lausanne ; elle existe encore rue du Grand-Chêne.

Sur le petit théâtre qu'il avait organisé dans « cette maison délicieuse » qui valait pour lui « la pointe du sérail », on le voyait, dans *Zaïre*, donner la réplique à Mme d'Hermenches, à la belle-fille du marquis de Langalerie, « belle comme le jour », et au fils du général Constant, « un très beau et très bon Orosmane ».

« On croit chez les badauds de Paris, écrivait-il au comte d'Argental, que toute la Suisse est un pays sauvage : on serait bien étonné si on voyait jouer *Zaïre* à Lausanne mieux qu'on ne joue à Paris ; on serait plus surpris de voir encore deux cents spectateurs aussi bons juges qu'il y en ait en Europe. Il y a dans mon pays roman, car c'est son nom, beaucoup d'esprit, beaucoup de raison, point de cabales, point d'intrigues pour persécuter ceux qui veulent rendre service aux belles-lettres. Nous sommes libres et nous n'abusons point de notre liberté, les tribunaux ne cessent point de rendre justice : il n'y a ni margouillistes, ni convulsionnaires, ni de Robert-François Damiens (1)... »

Voltaire eût pu ajouter que l'opinion publique à Lausanne savait, elle aussi, « rendre justice » ; car il dut quitter la rive vaudoise, atteint et convaincu de s'être introduit comme un voleur dans la bibliothèque du pasteur Polier de Bottens pour y détruire, en le lacérant, un registre paroissial contenant la preuve d'un fait qui lui était opposé par son courageux adversaire (2).

Lausanne, d'ailleurs, n'avait été pour lui qu'un lieu de plaisance. Genève, la Rome protestante, l'attirait ; il se flatta de l'avoir corrompue, mais ne réussit pas à la conquérir. A Ferney, « le Vieux de la Montagne » ne revécut pas les beaux jours de la rive vaudoise et cette fois il écrivait au comte d'Argental : « Je vous

(1) Voltaire. — *Correspondance générale*, V.

(2) J. Olivier. — *Vie intime de Voltaire.*

écris de mon lit, où je souffre comme un damné, ayant devant moi de beaux jardins, une belle campagne, un beau lac; à ma droite les montagnes du Jura, à ma gauche les glaces éternelles des grandes Alpes, et dans mon corps... le diable (1). »

II

Parmi les privilégiés admis à contempler Voltaire jouant son propre théâtre, se trouvait un jeune Anglais. L'Eliacin britannique était aussi vieux et aussi courbé que le docteur Faust avant son pacte avec Méphistophélès, lorsque Joseph de Maistre fit, sur la rive vaudoise, la rencontre de ce revenant des soirées de Mon Repos.

Gibbon avait été exilé par son père à Lausanne et placé sous la garde d'un professeur de cette ville, chargé de « le retirer des erreurs du papisme ». Il dut à cet « heureux bannissement » de rencontrer Suzanne Curchod, la fille du pasteur de Crassier et d'en devenir amoureux fou : amour jeune et franc, — *my early love*, — qui ne fut pas couronné de succès. Il avait vu pour la première fois Suzanne dans une réunion de jeunes filles dont il a laissé ce croquis gracieux qui est comme la traduction en prose d'une des romances sans paroles de Mendelssohn :

« Ma société favorite avait pris, d'après l'âge de ses membres, la dénomination orgueilleuse de *Société du printemps*. Elle était composée de quinze à vingt demoiselles de bonnes familles, sans être des premières de

(1) Voltaire — *Correspondance générale.*

la ville. La plus âgée n'avait pas vingt ans : toutes agréables, plusieurs jolies et deux ou trois d'une beauté parfaite. Elles s'assemblaient dans la maison, les unes avec les autres, presque tous les jours, sans y être sous la garde ni même en présence d'une mère ou d'une tante.

« Au milieu d'une foule de jeunes gens de toutes les nations de l'Europe, elles étaient confiées à leur seule prudence. Elle riaient, chantaient, dansaient, jouaient aux cartes et même des comédies. Mais, au sein de cette gaieté insouciante, elles se respectaient elles-mêmes et étaient respectées par les hommes. La ligne délicate entre la liberté et la licence n'était jamais franchie par un geste, un mot ou un regard ; et leur insouciance virginale ne fut jamais souillée par le plus léger souffle de scandale ou de soupçon. Institution singulière, témoignage de l'innocente simplicité des mœurs suisses... »

Dans ce parterre de fleurs printanières, le fils de lord avait distingué la fille de pasteur qui en était la reine :

« L'esprit, la beauté, l'érudition de Mlle Curchod étaient le sujet des applaudissements universels. Je la vis, je l'aimai. Je la trouvai savante sans pédanterie, animée dans la conversation, pure dans ses sentiments et élégante dans ses manières... Je me livrai à l'illusion du bonheur ; mais, à mon retour en Angleterre, je découvris que mon père ne voudrait jamais consentir à cette alliance. Après un combat pénible, je cédai à ma destinée. Je soupirais comme amant, j'obéis comme fils (1). »

Gibbon se donne ici le beau rôle ; mais les révélations du comte Othenin d'Haussonville ont depuis lors établi que, si la mémoire de Suzanne doit sortir pure,

(1) Gibbon. — *Mémoires.*

intacte et respectée de cette aventure de jeunesse, la séparation s'était effectuée, du côté de l'amant platonique, d'une façon moins chevaleresque et plus anglaise qu'il ne le prétend dans ses *Mémoires*.

Quoi qu'il en soit, Gibbon était revenu à Lausanne trente ans après. Il y écrivit, dans la nuit du 27 juin 1789, « les dernières lignes de la page finale de son Histoire ». C'était bien peu de jours avant la nuit du 4 août. Dès lors, la Révolution, de plus en plus menaçante, en était venue à inquiéter Gibbon dans sa retraite ; l'Anglais se réveilla en lui et le vieil épicurien se prit à trembler. Singulier retour des choses pour « l'ironique historien des premiers temps du chistianisme » ! Porté maintenant, — comme le sont de nos jours les jouisseurs en face du flot montant de l'anarchie, — « à excuser jusqu'au respect de Burke pour les établissements de l'Eglise », il avait quelquefois la pensée de faire un dialogue des morts, dans lequel Lucien, Erasme et Voltaire reconnaîtraient mutuellement « le danger d'exposer une vieille superstition au mépris d'une multitude aveugle et fanatique ».

Tout s'assombrissait. Une foule d'émigrés arrivaient en fugitifs dans cette ville où la splendeur des horizons, la douceur du climat et le charme de la vie avaient autrefois attiré les oisifs et les heureux de ce monde. Avec sa douce et bienveillante nature, oubliant l'abandon d'autrefois, Suzanne Curchod, devenue Mme Necker rendait à Gibbon vieilli le Lausanne qu'il avait connu dans sa jeunesse. L'hospitalité de Coppet lui rappelait de chers souvenirs. Il aimait, malgré son embonpoint prodigieux, à papillonner dans le cercle de la femme estimable qu'aucun soupçon n'a jamais effleuré... Mais que de transformations depuis leurs années de jeunesse et que de gros nuages à l'horizon !...

Lausanne, pourtant, n'avait rien perdu de son

entrain ni de sa frivolité. Gibbon gémit « sur la trop faible impression que fit sur ses habitants la mort de Louis XVI ». Que ce fut mode, plaisir ou nécessité imposée par les circonstances, la colonie grossissait de jour en jour. De même que Tronchin à Genève, le docteur Tissot, dont la réputation était européenne, y attirait toute une clientèle de malades réels ou imaginaires. La Convention allait se charger d'en augmenter la foule.

Ce fut en grand le spectacle dont nous avons été les témoins à Chambéry, à Aoste et dans la cité de Calvin. Princes, diplomates, grands seigneurs, hommes politiques en vue, oisifs, littérateurs, artistes, aventuriers ancêtres des « rastaquouères » de notre fin de siècle, se coudoyaient à Lausanne : l'Europe y venait en villégiature. Sur la liste des étrangers, avant la grande immigration provoquée par la Terreur, on avait pu voir, à diverses époques, se succéder le chevalier de Boufflers (1) en quête « d'originaux » semant sur sa route les petits vers, les pastels et les épigrammes ; le prince Louis de Wurtemberg, qui gémissait sur l'application des doctrines de Voltaire, après avoir platement adulé le maître de son vivant ; le comte Grégoire Rozoumavosky, le fils de Kyrille, le ténébreux complice de Catherine (2) ; Servan (3), entiché des théories de Mesmer et faisant du magnétisme ; Mme de Genlis, ne sachant où loger sa personne et sa harpe et acceptant l'hospitalité de Mme de Montolieu (4) ; le prince et la princesse de Ligne, arrivant de Bruxelles avec de grandes dames

(1) L'ancien gouverneur du Sénégal, célèbre par son esprit. (1737-1815).

(2) Lors de la mort tragique de Pierre III, en 1762.

(3) L'ancien avocat général au Parlement du Dauphiné, auteur du *Discours sur la justice criminelle* (1727-1807).

(4) Isabelle Polier de Bottens, baronne de Montolieu, l'une des plus brillantes *femmes-auteurs* de Lausanne (1751-1832).

« pour jouer la comédie à la campagne » ; l'abbé Raynal, de plus en plus désabusé et qui avait choisi Lausanne « comme asile de liberté et de travail historique » ; l'abbé de Bourbon, fils naturel de Louis XV ; le prince héréditaire de Brunswick (1), apparaissant par intervalle, dans l'éclat éphémère d'un manifeste que les revers ne devaient pas tarder à transformer en faute humiliante ; le prince Henri de Prusse, qui essayait de démontrer à Gibbon « qu'il était le véritable vainqueur de Rosbach » ; Mme d'Esterhazy, princesse de Paar, « célèbre par sa vertu et ses voyages », comme dit encore aujourd'hui l'épitaphe de son tombeau (2).

Cette petite ville de six à sept milles âmes avait ainsi vu naître, à de pareils contacts, une école philosophique et littéraire qui subissait l'influence de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne, mais conservait son individualité tout en leur empruntant des caractères divers et souvent opposés. Il en résulta ce genre particulier qui constitue la marque originale des romanciers lausannois : Mme de Charrière, l'auteur de *Caliste*, la baronne de Montolieu, la chanoinesse Polier, Samuel Constant de Rebecque, Benjamin Constant à l'heure de ses premiers essais.

Lausanne, qui ne se refusait aucun luxe, voulut avoir son école religieuse, espèce d'église domestique se rattachant à cette Mme Guyon que le professeur Baillif appelait « un chérubin en connaissance, un séraphin en amour ». Une académie même y avait été fondée, en 1772, par M. Deyverdun, l'ami de Gibbon. On y accueillait tous les lettrés, étrangers ou indigènes. Là s'étaient rencontrés avec l'abbé Raynal et Servan, Hope Smith, le docteur

(1) Le fameux duc de Brunswick-Lunebourg, vaincu par Dumouriez à Valmy (1735-1806).

(2) Archives du presbytère d'Assens. — *Doucment inédit.*

Gillier, le prince Galitzin l'ancien ambassadeur (1), de Marignan, Vernède, le comte d'Hayen et beaucoup d'autres étrangers de marque constamment en route de Coppet à Lausanne, le long de cette côte d'azur où tant de beaux esprits se noyaient dans le bleu et oubliaient l'approche de l'orage.

Chaque semaine on se réunissait pour entendre la lecture d'un mémoire puis une discussion spirituelle ; d'un goût délicat, souvent sérieuse, toujours courtoise, était ouverte.

On ne dissertait pas d'ailleurs que sur des abstractions. Le vent était depuis longtemps à la sensibilité platonique. A la ville, comme dans les châteaux, tous les esprits, imbus des rêves humanitaires de Jean-Jacques étaient préoccupés des réformes sociales et du bonheur de l'humanité. L'auteur du *Mari sentimental* (2), en peignant les passions du grand monde, ne dédaignait pas d'étudier les mœurs du paysan et les moyens d'adoucir ses misères. Il abordait les plus hauts problèmes politiques et disait son mot sur les affaires de Genève. « A voir les révolutions auxquelles les républiques sont sujettes, affirmait-il, on est tenté de dire que l'homme n'est pas fait pour être libre : il est vrai qu'il est bien difficile de trouver le point où la liberté doit s'arrêter et alors c'est plus vite fait de l'enchaîner. »

Lausanne était, en un mot, un observatoire international d'où l'on contemplait l'Europe, d'où l'on assistait aux grands événements engagés, sans crainte d'en subir

(1) Demitri Galitzin, le diplomate-écrivain qui publia en Hollande une édition complète des œuvres d'Helvétius. Il avait représenté la Russie à la cour de France en 1762 ; il mourut à Brunswick en 1803.

(2) Cet ouvrage est généralement attribué à Mme de Charrière. M. Godet, dans son *Histoire littéraire de la Suisse romande*, soutient pourtant qu'il n'est pas d'elle et son opinion est trop considérable pour ne pas être mentionnée.

le contre-coup. Et comme la France donnait le ton à l'Europe, c'était elle qui dominait à Lausanne, qui imposait sa langue, ses mœurs, son esprit, ses aspirations, sa générosité chevaleresque, son entrain et jusqu'à sa frivolité.

III

A Lausanne encore, les émigrés apportaient leur esprit de raillerie et la prétention d'exiger de leurs hôtes plus qu'en bonne justice ceux-ci ne pouvaient donner. Tout servait de prétexte à épigrammes et à récriminations bruyantes : le pays, les coutumes, les habitants, jusqu'au climat. Le gouvernement bernois était obligé de garder une neutralité tout au moins apparente. Ses relations diplomatiques avec la République française ne sont pas rompues ; il doit ménager sa puissante voisine et éviter de donner ouverture à des échanges de notes, peut-être à des conflits, en favorisant par trop ouvertement les intrigues de la coalition. Les émigrés s'en indignent, ils accusent les Vaudois de couardise et l'on voit certain jour apparaître cette satire qui, si elle viole les règles de la prosodie, méconnaît en même temps, ce qui est plus grave, les devoirs de l'hospitalité :

Des Suisses d'autrefois les vaillantes cohortes,
Effroi du Bourguignon et du fier Allemand,
Ne sont plus aujourd'hui Suisses de même sorte,
Mais vraies poupées de cire et rien que du clinquant.

Alliés des Français, la Convention l'a dit,
Ils en ont essuyé les plus sanglants outrages ;
Mais on les payera et cela leur suffit :
Avec ces lauriers-là on soutient les ménages...

Amis des Jacobins, chassez les émigrés ;
Vous savez qu'ils n'ont plus ni maîtres ni deniers.
Chez le Suisse l'on dit : point d'argent, point d'asile !
La Convention en a : cela vous rend dociles (1).

La réponse ne se fit pas attendre ; aussi incorrecte que l'attaque, elle ne laisse pas d'être plus mordante encore :

En cherchant un asile, un homme généreux
Paraîtra juste et bon, quoiqu'il soit malheureux ;
Modeste, vertueux dans le sort qui l'opprime,
Il touche tous les cœurs, il inspire l'estime.

Fugitifs, faites croire à nos cœurs attendris
Que vous fûtes à tort de tout un peuple haïs ;
Montrez-nous vos vertus et non pas vos puissances
Qu'on parle de vos faits, et non de vos naissances !

On vous voit mépriser cette simplicité
Qui règne parmi nous avec la liberté ;
Et dans vos cœurs mal faits, une muse grossière
Outrage la nation pour vous hospitalière !

Vous le pouvez sans doute en voyant que nos cœurs
Ignorent vos défauts et plaignent vos malheurs ;
Nous gémissons pour vous qu un climat plus fertile
Ne puisse offrir à tous un plus heureux asile.

Les Suisses de nos jours ont su, comme autrefois,
Verser leur sang pour vous et défendre vos rois ;
Charles IX et Louis n'ont vu, dans leurs alarmes,
Que Suisses autour d'eux et leurs cœurs et leurs armes...

Où fuyiez-vous alors, ô chevaliers valheureux... (en langue)
Est-ce au delà du Rhin qu'un effort courageux
Peut sauver votre Roy, peut sauver la patrie ?
Ne nous reprochez plus de vendre notre vie,
De servir un despote et d'aimer trop l'argent :
Nous sommes corrigés et nous faisons serment

(1) Cette pièce de vers figure aux archives de Sales, sous le titre de *Satire contre la Suisse attribuée aux émigrés français.*

De laisser tous les rois, se disputant la terre,
Verser le sang humain et se faire la guerre :
La sagesse pour nous veut la neutralité,
Et nous ne défendrons plus que la liberté (1) !
(et non la société des émigrés français) (2).

Ces petits incidents, où les Lausannois s'escrimaient avec leurs hôtes sur un ton aigre-doux, dans la langue chère à Boileau, tout en transgressant à l'envi les préceptes du maître, ne furent que des nuages passagers. La bonhomie cordiale des uns et la bonté native des autres eurent bientôt fait d'effacer les traces de ces égratignures.

Peu à peu, d'ailleurs, avec les événements, l'émigration se généralisait et s'étendait à toutes les classes de la société. La noblesse et le clergé n'étaient plus seuls à fuir devant la Révolution déchaînée ; des bourgeois, des paysans, des hommes de toutes conditions, débarquaient à Lausanne talonnés par la même épouvante, en proie à la même misère, en quête de la même hospitalité. Plus de caste, mais l'égalité dans le malheur. C'est l'honneur de ce noble pays d'avoir accueilli tous les exilés, sans distinction de culte, d'opinion, de situation sociale, « de naissance », avec le même dévoûment et la même charité. La Suisse préludait alors à l'inoubliable accueil que nous devions recevoir en 1871, nous, les soldats de France trahis par la fortune, venant dans les bras d'un peuple frère réchauffer nos membres engourdis, panser nos blessures et nous reprendre à espérer avec l'illusion de retrouver une seconde patrie dans celle de Guillaume Tell... A l'heure de la Terreur, Lausanne fut secourable aux proscrits de nos discordes

(1) Archives de Sales. — *Correspondance*, 1793. — Cette seconde pièce de vers y figure au bas de la précédente, sous le titre de *Réponse*. — Toutes les deux sont inédites.

(2) Parenthèse qui existe dans le texte.

civiles, et l'un de ses plus éminents historiens a pu le dire avec un légitime orgueil, dans un jugement qu'a ratifié la reconnaissance de tous les cœurs français :

« Pendant ces déchirements dont il était témoin, le pays de Vaud jouissait d'une paix profonde et voyait affluer une foule d'émigrés, qui recevaient dans ses villes et ses châteaux les consolations dues au malheur. Mme Necker et sa fille, Mme de Staël, dans leur résidence de Coppet, donnaient un asile aux victimes de la Terreur. Le duc de Noailles, à Rolle, les Gingins de la Sarra et d'Orny, les Vasserot de Vincy, les Senarclens de Vufflens, les Mestral d'Arrufens et de Saint-Saphorin y exerçaient la plus généreuse des hospitalités...

« Mais ces réfugiés n'étaient plus ces émigrés de 1789 ou de 1790, tous nobles ou privilégiés. C'était, en 1793, une foule d'hommes de tout rang et de toute opinion : nobles, prêtres, bourgeois, ouvriers, paysans, qui fuyaient la Terreur, la mitraille du tribunal révolutionnaire de Lyon et les proscriptions en masse. Aussi les Vaudois de toutes les classes se dévouaient-ils alors pour de grandes infortunes. On voyait nos négociants, nos marchands, nos paysans utiliser leurs passeports pour chercher en France des victimes désignées à la mort et, au péril de leur vie, les arracher à leurs bourreaux. Même nos contrebandiers du Jura, après leurs expéditions aventureuses dans les départements voisins, enlevaient par des sentiers, que seuls ils connaissaient, des femmes, des enfants et des vieillards proscrits par ces hideux comités qui, au nom de la patrie en danger, versaient le sang de leurs concitoyens (1). »

(1) A. Verdeil. — *Histoire du canton de Vaud.*

IV

Le gouvernement de Berne était représenté dans le pays de Vaud par de hauts fonctionnaires, investis d'un pouvoir presque absolu, réunissant entre leurs mains la juridiction civile, l'administration de la haute police et de la police inférieure, et la surveillance du culte. Les baillis, plus d'une fois, se signalèrent « par leur morgue, leur hauteur, leur dureté et l'ardeur qu'ils mettaient à s'enrichir » ; mais, en 1793, ce poste était occupé par un gentilhomme doublé d'un parfait honnête homme, doué d'une grande générosité de caractère, d'une prudence et d'un esprit de modération qui n'excluaient pas la fermeté ni, dans l'occasion, l'obéissance aux inspirations du cœur.

Gabriel-Albert d'Erlach, baron de Spiez, seigneur de Moosseedorf, d'Urtenen et Horfyl, avait cinquante-quatre ans (1) au moment où Joseph de Maistre arrivait à Lausanne. Après avoir fait d'excellentes études dans sa ville natale, il entra, à l'âge de dix-sept ans, à l'instar d'un grand nombre de ses compatriotes, au service de la France. De grade en grade, il arriva à commander, comme capitaine, la compagnie de son oncle Abraham d'Erlach de Riggisberg, au régiment suisse de Jenner, qui devint plus tard le régiment d'Erlach. Le baron fit dans ses rangs une partie de la guerre de Sept ans et rentra dans sa patrie en 1772 (2) avec « commission de major ».

(1) Il était né à Berne le 10 janvier 1739.

(2) D'Erlach a été au service de la France du 8 mars 1756 au 1er mai 1772.

En 1775, il fut nommé membre du conseil souverain de la République. En 1782, il fit, en qualité de colonel quartier-maître des troupes bernoises, la campagne pour la pacification de Genève. Nommé bailli de Lausanne en 1787, il se signala, dès les débuts de l'émigration, par la protection efficace et dévouée qu'il accorda aux sujets français réfugiés dans son bailliage, au point qu'on lui donna le nom de « Providence des émigrés ». Colonel du régiment d'infanterie d'Aarburg, il avait commandé en second, sous le trésorier de Muralt, le corps d'occupation, dit du « pays de Vaud », levé en 1792 pour réprimer dans cette contrée les symptômes d'insurrection qui s'y manifestaient déjà (1).

Le baron avait épousé sa cousine Salomé d'Erlach, qui ne lui donna pas d'enfants (2) ; il avait une belle situation de fortune, des goûts de grand seigneur, la louable ambition de servir et de représenter dignement son pays. Il y réussit : telle qu'elle nous est parvenue, la figure du bailli est bien l'une de celles qui font le plus d'honneur à cette terre de Suisse, où les traditions de courage et de loyauté se sont transmises intactes à travers les siècles.

Républicain de nationalité, le colonel d'Erlach était resté royaliste d'opinions et de sympathies. Volontiers il se fût fait tuer pour le roi de France qu'il avait vaillamment servi durant seize ans. Lorsque ses frères d'armes furent égorgés sur les degrés du trône, il en conçut une douleur amère, qui se convertit bientôt en une haine profonde des hommes et des choses de la Révolution.

---

(1) Archives de M. Albert de Montet. — Archives d'Etat de Berne. — Communications de MM. Henri Turler et Maxime Reymond. — *Documents inédits*.

(2) Mme d'Erlach a survécu à son mari ; elle est décédée en 1831.

Le baron Vignet des Etoles disait que c'était « un homme de volonté, de suite (1) ». Mallet du Pan ajoutait : « un homme d'esprit et de résolution, intraitable sur l'honneur de son pays (2). »

Mallet, qui connaissait le bailli de vieille date, lui présenta le comte de Maistre, peu de jours après son arrivée. Celui-ci, dès leurs premiers entretiens, n'eut pas de peine à lire dans l'âme de l'ancien serviteur de Sa Majesté Très Chrétienne. En fin diplomate, devinant le parti qu'il pouvait en tirer pour la cause de son roi, il n'eut garde de négliger d'aussi hautes relations. Maistre déploya auprès du bailli la coquetterie dont il savait, quand il le voulait, mettre en œuvre les séductions irrésistibles. La baronne fut conquise, elle aussi. On ne jura plus bientôt que par le comte au « château baillival » de Lausanne. Sa mission s'en trouva facilitée au delà même de la mesure où la politique bernoise permettait de favoriser les intrigues de la contre-révolution.

Le bailli, investi du commandement militaire du pays de Vaud, (3) avait pour aide de camp un jeune gentilhomme, contemporain de Maurice de Sales et ancien capitaine-lieutenant au régiment suisse de Rochemondet, au service du roi de Sardaigne : le chevalier Jean-Samuel Bergier d'Illens, fils du seigneur de Forest. Homme du monde accompli, élégant cavalier, causeur brillant, Bergier partageait les opinions et les antipathies du gouverneur. Rempli d'entrain et d'ardeur, courageux

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) A. Sayous. — *Mémoires et correspondance diplomatique de Mallet du Pan.*

(3) Ce n'est que lorsque le baron d'Erlach devint «haut commandant du pays de Vaud », en 1793, qu'il reçut, à la différence de ses prédécesseurs, des pouvoirs illimités en matière militaire et notamment le droit de mobiliser les troupes.

jusqu'à la témérité, mais prodigue, aimant la vie d'aventure et manquant peut-être de pondération, il ne demandait qu'à aller de l'avant, au risque de compromettre son gouvernement par de folles équipées, et il intriguait de toutes ses forces afin qu'on le laissât embaucher des Vaudois et des Valaisans pour les conduire à l'armée d'Aoste... Le baron Vignet des Etoles disait de lui qu'« à part son courage, c'était la tête la plus étourdie qu'on puisse voir (1) ».

Le bailli, sans partager ces entraînements juvéniles, résistait à l'invasion de l'esprit révolutionnaire et aux menées des agents de la Convention avec plus de fermeté que le Sénat de Berne, divisé et indécis. Ses sympathies allaient ouvertement du côté de la coalition et des émigrés. A la première nouvelle de l'invasion de la Savoie, il avait, de son autorité privée, mobilisé les milices et dirigé quatre bataillons sur Nyon, sous les ordres du colonel de Wateville, en leur faisant jurer de venger leurs frères égorgés à Paris, nobles victimes de l'honneur militaire. Partisan énergique de la défense du territoire, il vit avec peine la politique des gouvernements de Genève et de Berne s'orienter sur les succès de la République française et faiblir devant la force. Sa situation était particulièrement difficile. La République, par la voix ferme, mais digne et modérée de Barthélemy, son ambassadeur, et par l'organe criard et maladroit de Soulavie et de Delhorme, ses chargés d'affaires, faisait retentir les éclats de ses exigences. La Suisse était chaque jour menacée, rendue responsable des faits et gestes de ses hôtes ; le bailli, dénoncé comme « un des ennemis les plus ardents de la France ». On ne soupçonnait, on ne découvrait aucun complot sans prétendre qu'il avait été ourdi ou du moins tramé en Suisse.

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

Les notes diplomatiques pleuvaient comme les grains d'orage sur le lac, aux giboulées d'avril. C'était le temps où Soulavie, allant installer Delhorme à St-Maurice (1) en remplacement d'Helflinger, écrivait triomphalement à Deforgues (2) :

« En passant dans le territoire de Lausanne et dans les environs du bord du lac de Genève, je trouve ce pays des dieux infesté d'émigrés et de prêtres réfractaires... Le domestique, le secrétaire et le cocher, nous avons tous porté haut la cocarde aux trois couleurs et conservé dans les auberges et partout ce ton d'assurance et de supériorité qui appartient au peuple français : nous les avons déconcertés. Vous trouverez convenable peut-être d'engager l'ambassadeur de France qui a ce territoire dans sa légation de négocier l'éloignement de ces hommes-là. Nous avons été le dimanche dans les prêches. Les protestants ont paru sensibles à cet hommage rendu aux vertus religieuses d'un autre culte. Celui des protestants est ici simple et majestueux. Le ministre en chaire nous a adressé indirectement la parole fort honorablement. Nous entrons dans le pays catholique où la troupe des prêtres réfractaires augmente et se change en légion. Il y a en Valais cinq cents déportés de France et cinquante du Mont Blanc. Ils ont à leur tête l'évêque réfractaire du Puy, à qui l'évêque de Sion en Valais a donné des pouvoirs. Vous sentez, citoyen ministre, combien un diocèse français et contre-révolutionnaire transporté ici peut faire de mal. Ce sont les valets de pied des Piémontais qui, par des allées et venues perpétuelles, servent les royalistes et les contre-révolution-

(1) La mission de Soulavie comprenait non-seulement la république de Genève, mais aussi celle du Valais. Le titulaire du poste de Saint-Maurice lui était ainsi subordonné.

(2) A. Mazon. — *Histoire de Soulavie*, tome Ier, pages 165, 166.

naires de France, et mon premier devoir sera de négocier l'expulsion des traîtres envers la patrie, en commençant par les chefs (1). »

Au sein de la société des émigrés apparaissait par intervalle, pour en surveiller les agissements et en surprendre les complots, une théorie d'agents secrets de la Convention, sans cesse en mouvement le long des rives du lac de Genève. C'étaient Merle d'Aubigné, Rovère, Dubuisson, Mengaud, et ce sceptique Gorani qui desservait Soulavie auprès de Deforgues en portant sur lui ce jugement : « Il faut ici pour résident un homme d'expérience, doux, loyal, poli, vrai et en même temps d'une dextérité loyale ; or Soulavie n'est rien de tout cela... » Gorani était dénoncé à son tour comme un « agent perfide, un scélérat et un fripon » par Dubuisson, qui le soupçonne d'être « l'auteur de l'enlèvement de Sémonville et Maret, par la correspondance qu'il entretient avec le gouvernement du Milanais, avec lequel il s'est réconcilié à nos dépens, si toutefois il s'est jamais brouillé (2). »

Il y avait quelque mérite à résister aux injonctions cavalières et aux démonstrations intimidantes du délégué de la Convention. D'Erlach eut ce courage. Il tint tête, sans défaillir, aux « porteurs de cocardes », alors que les oligarques de Berne tremblaient et n'osaient résister trop ouvertement aux mises en demeure de leur

---

(1) Soulavie fut d'ailleurs blâmé par le délégué aux relations extérieures du « ton de supériorité » qu'il affichait envers les habitants d'un pays ami.
« Le peuple, — lui manda Deforgues, — est partout souverain de fait et de droit ; il est l'égal de tous les autres, et partout il a les mêmes titres aux égards et au respect des étrangers qu'il reçoit chez lui. C'est par suite de ce principe que je vous recommande, citoyen, d'apporter la plus grande attention à ne pas fronder les préjugés religieux auxquels vous trouverez les Valaisans soumis. »

(2) A. Mazon — *Histoire de Soulavie*. Tome I, pages 180 et suivantes.

puissante voisine. Plus d'une fois, des émigrés furent expulsés sur de simples apparences.

« Voici tout le mystère, écrit de Maistre ; les émigrés ennuient, parce qu'on est faible et parce qu'on n'a pas la force de dire rondement ce qui serait cependant bien naturel : « On nous menace, nous n'avons pas la « force de vous protéger. Allez-vous en ! » On se plait à leur créer des fautes pour se mettre bien avec soi-même ; et, cependant, il y aurait infiniment plus de noblesse à parler franchement. Il faut avouer qu'on agit très mal avec les émigrés. La bonté de la cause qu'ils défendent devrait jeter un voile sur leurs défauts ; et, au contraire, on se sert de leurs défauts pour jeter de la défaveur sur leur cause. Je vous ai ouï dire souvent qu'il y a un esprit révolutionnaire dans toutes les têtes, que chacun veut faire une révolution à sa mode, etc. : vous devez donc approuver ceux qui prêchent l'immobilité des maximes.

« Revenant à leur conduite, je suis forcé d'avouer que, depuis que je suis ici, j'ai vu moins de sottises de leur façon qu'on n'en aurait vu dans tout autre rassemblement d'une nation quelconque. Les Anglais en ont fait d'énormes, dont on n'a pas parlé. Si un Français malheureux, irrité, dégoûté de la vie, poussé à bout par les contradictions, se permet un mot un peu léger, les démocrates crient *haro !* et le gouvernement, qui incline à croire par la raison que je vous ai dite, accueille des dénonciations qui n'ont pas le sens commun. En un mot, mon cher ami, presque tous les gouvernements d'Europe exécutent sur les royalistes les décrets de la Convention, ce qui a fait un mal infini à l'opinion dans tous les pays. Je vous assure que si j'étais membre de cet honorable corps, j'en rirais bien (1)... »

(1) Archives des barons Vignet. — Correspondance. — *Lettre du 6 août 1794.*

Il fallut vraiment au bailli beaucoup de prudence en même temps que d'énergie pour naviguer sous ces vents contraires ; il sut éviter les écueils et rendre aux proscrits d'inoubliables services. Soulavie disait de lui que ce maudit baron lui donnait beaucoup de fil à retordre.

Les émigrés, d'ailleurs, vivaient pour la plupart paisiblement, loin de toute intrigue, heureux de se faire oublier. Si quelques-uns recoururent parfois à des expédients indélicats et firent quelques dupes, la plupart avaient une grande dignité et une conduite irréprochable. Les uns, utilisant leurs talents d'amateur ou apprenant courageusement un métier, travaillaient pour vivre ; les autres dissipaient leurs dernières ressources en les économisant le plus possible et en vivant de peu. Tous conservaient de l'entrain, de l'énergie, presque de la gaieté. Ils passaient leurs heures de loisir, le jour, à la bibliothèque, à lire le *Journal littéraire de Lausanne*, publié par la chanoinesse Polier, avec la collaboration des autres beaux esprits de l'époque « en jupons et en habits à la française », Mme de Montolieu, Mlle de Bottens, MM. Bridel, Clavel de Brenles et Samuel Constant. Le soir, on se réunissait dans quelque salon. De temps à autre, les émigrés allaient en barque à l'un des châteaux de la rive, à Rolle chez le duc de Noailles, à Coppet chez les Necker.

Il fallait bien souhaiter le triomphe de la coalition ; n'importe ! quand arrivait la nouvelle d'une victoire remportée par les armées de la République — et la victoire était alors devenue pour ces « diables de gens » une glorieuse habitude — les émigrés se retrouvaient français sans s'en douter.

Le duc d'Enghien ne disait-il pas après un combat contre Moreau : « Comme ils se battent ! En vérité, à présent, je ne sais auquel des deux donner la pomme pour la valeur, de nos troupes ou des leurs :

ainsi, s'ils le veulent bien, ils ont le temps d'aller à Vienne (1). »

Avec quel orgueil mal dissimulé le duc de Doudeauville n'écrit-il pas de Maëstricht au marquis de Sales :

« Vous avez lu la victoire que les patriotes ont remportée à Mons ; ils ont perdu un monde énorme ; mais ils réparent aisément leurs pertes, et ils ont forcé les Autrichiens à se *reployer* sur Bruxelles... Ce qu'il y a de sûr, c'est que leurs succès sont bien complets, bien éclatants. On ne sait vraiment où ils s'arrêteront (2). »

A Lausanne, le même sentiment patriotique régnait au point de mécontenter certains serviteurs du roi de Sardaigne, le baron Vignet des Etoles, entre autres, qui était ce qu'on appellerait de nos jours un gallophobe enragé. Mais Joseph de Maistre comprenait cette noble fierté et il prenait avec ardeur la défense des émigrés, comme s'il était vraiment un des leurs :

« Le reproche que vous faisiez l'autre jour aux Français, écrit-il à son ami Vignet, de se réjouir des succès de leurs bourreaux, vient encore de la prévention, si vous y regardez de près : car ce sentiment est très raisonnable et même héroïque. Les soldats français ne sont point les bourreaux des émigrés, mais les sujets de ces bourreaux : ils se battent pour une mauvaise cause, mais leurs succès n'en sont pas moins admirables... Je ne vois pas comment un Français pourrait ne pas sentir un certain mouvement de complaisance en voyant la nation seule, avec une foule de mécontents dans l'intérieur, non seulement résister à l'Europe, mais encore l'humilier et lui donner beaucoup de soucis... »

Maistre, se laissant aller à ses prédilections, n'entend

(1) M. H. Forneron. — *Histoire générale des émigrés,* tome I, p. 321.

(2) Archives de Sales. — 13 novembre 1792. — *Lettre inédite.*

point qu'on reproche aux Français de vouloir commander partout:

« Et les Autrichiens, ne commandent-ils pas ? Partout les grands commandent aux petits. Encore un coup, je connais les défauts français, et j'en suis choqué autant qu'un autre; mais je sais aussi ce qu'on peut dire en leur faveur. Au reste, cher ami, la politique est comme toutes les autres sciences : *Mundum tradidit disputationibus eorum*. Mais je vous dis qu'on se trompe sur la France ; qu'il ne faut point se décider par les idées du moment, encore moins par des considérations de pure imitation; qu'en persécutant partout le bon parti, on gâte l'esprit des peuples et qu'on donne une force incalculable à la république, parce qu'on grossit son parti de tous ceux (et ils sont nombreux) qui voudraient bien un autre ordre de choses, mais qui voient qu'il n'y a pas moyen de faire un noyau hors de la France et qui finissent par servir, de dépit ou de désespoir, un parti qu'ils n'aiment point (1). »

Dans cette lettre, écrite peu de temps après le départ du baron d'Erlach (2) nommé sénateur à Berne, Maistre s'élevait avec indignation contre cette politique basse et rampante des Excellences bernoises, qui n'hésitaient pas à humilier les émigrés français parce que leur cause semblait perdue :

« Lorsqu'un ci-devant seigneur français se voit apostrophé par tel magistrat de Lausanne ou de Nyon, qui n'aurait pas osé, il y a cinq ans, aspirer à l'honneur de dîner avec lui ; quand je vois M. le bailli traiter, je ne dis pas lestement, mais cruellement, des militaires français, en montrant sur sa poitrine, sur ses portraits et à

(1) Archives des barons Vignet. — *Correspondance*. — Lettre du 15 août 1794.

(2) Le baron fut appelé au Petit Conseil à la fin de l'année 1793.

la tête de ses ordonnances, l'ordre du Mérite qu'il tient de la France, je ne puis me défendre de leur permettre un peu d'impatience. « On n'en veut nulle part », dites-vous : il faut donc les faire conduire sur les frontières de France, comme M. de Buren en a menacé, il y a deux jours, le jeune de Savon, qui travaille ici pour nourrir sa mère : et alors le premier bourreau de la frontière fera son acquit, par lequel il confessera avoir reçu de la Suisse, du Piémont, de l'Espagne et autres nations chrétiennes, tant de têtes d'émigrés pour la guillotine... »

Il y eut, effectivement, sinon à Lausanne même, tout au moins dans certains cantons, des actes de faiblesse et d'inhumanité regrettables, inspirés par la peur sous toutes ses formes : peur de déplaire à la France, peur de voir augmenter le prix des vivres ou troubler l'ordre par les proscrits. Mais, à côté de ces défaillances des gens au pouvoir, que d'exemples admirables donnés par le peuple dans ce pays généreux, où le vigneron a toujours un morceau de pain et un verre de vin à partager avec son hôte ! L'abbé Lambert raconte qu'un paysan suisse, ayant recueilli un prêtre français, reçut du bailli l'ordre de l'expulser ; il s'avise aussitôt de poursuivre à sa barre un de ses voisins propriétaire d'un chien énorme et il en réclame l'expulsion ou l'abattage par le motif qu'en raison de sa voracité il pouvait faire hausser le prix du pain. — « Je vous blâme, dit le « bailli, de prétendre gêner la liberté du voisin. » « — C'est où je vous attendais, Excellence : on garde le « chien et l'on chasse le prêtre français qui est mon « ami... »

V

La colonie de Lausanne n'était point pour Joseph de Maistre un pays inconnu. « J'y ai retrouvé, écrit-il à la comtesse Costa, plusieurs connaissances françaises faites à Chambéry ; mais je travaille beaucoup et ne sors guère que le soir. J'ai fait vos compliments dans la maison de Pina, où je vais quelques fois. La médaille de l'ami Silvain a été donnée bien exactement et reçue avec reconnaissance. Nous avons ici beaucoup de prêtres et un archevèque (celui d'Embrun), chez lequel on dit la messe. J'ai déjà eu l'honneur de l'entendre avec une famille russe et une famille anglaise, n'en déplaise à l'Église grecque... et anglicane, ça ira (1) ! »

La noblesse, mêlée au peuple dans la sainte fraternité chrétienne, assiste aux cérémonies du culte entre les parois de petites chapelles trop étroites pour contenir l'affluence des fidèles.

On y voit défiler Pierre Dubuisson, chevalier de Beauteville, « chef des armées du Roi Très Chrétien, grand-croix de l'ordre royal de Saint-Louis, gouverneur de Saint-Omer, ambassadeur de France auprès de la République helvétique » ; le comte de Pons Saint-Maurice, «premier prince du sang»; Elie de Talleyrand-Périgord, prince de Chalais, grand d'Espagne de première classe ; les trois filles du duc d'Ayen, MM^mes^ de La Fayette, de Montagu et de Grammont ; leur neveu, Alexis de Noailles ; le comte Melchior de Vogüé, gou-

(1) Archives de Beauregard. — *Correspondance*, I. — Lettre du 24 avril 1793.

verneur de Montmédy ; le vicomte Enoch de Raoux-Raousset, comte de Boulbon ; le comte Louis de Narbonne et la duchesse de Laval de Montmorency qui, un jour, servent de parrain et de marraine à un enfant d'émigrés (1).

Là encore, pêle-mêle, comme à Chambéry, comme à Aoste, une légion de princes, d'évêques, de chevaliers de Saint-Louis, d'abbés, de présidents à mortier, de clarisses et de chanoinesses... Voici la duchesse de Richelieu ; Mgr Pierre-Louis de Lessin, archevêque d'Embrun, accompagné de ses deux frères, le colonel et l'abbé ; Mgr de Messey; le marquis de Villefranche et sa femme Alexandrine de Lanoi, née comtesse du Saint-Empire, dame de l'ordre de la Croix Etoilée ; M. Boulard de Gattelier, conseiller au parlement de Dijon ; M. Pal, avocat au parlement du Dauphiné ; le marquis et le baron de Bizemont ; l'abbé de Girain, vicaire-général de Mende ; le marquis de la Roquette ; la chanoinesse de Boisoxel de Horrgontier.

Voici au hasard du défilé, la marquise douairière d'Allain, le marquis Philippe d'Allain, sa femme et leurs jeunes enfants ; Madeleine d'Artas, abbesse de Sainte-Colombe ; le chevalier Acton ; MM. Louis d'Argentières, Alexandre et Charles d'Antist ; le président d'Ancelot, du parlement de Dijon; le chevalier Alliaud de Vitrolles ; le colonel d'Artan ; le comte d'Agoult ; le baron d'Argentières de Vaugerol ; M. et Mme Berthaud de Talluiers ; le père Bousquet, « banquier de l'ordre de Malte ; » la comtesse de Bellegarde ; le baron de Bermond ; l'abbé de Bordonenche ; le comte de Brémont ; le baron et la baronne de Barral ; le chevalier de Bofredont ; M. de Balon, conseiller au parlement de Dijon ; Mme Bergasse ; le marquis et la marquise

(1) Archives du presbytère d'Assens.

de Brézé ; la comtesse de Bourbonne ; Monsieur de Cotton, officier de la marine royale ; la chanoinesse de Charpin ; la marquise de Dampierre ; le général de Fresne de la Verpillière ; la comtesse d'Espinchal ; l'abbé de l'Estrades ; le capitaine de Foudras ; le baron de Satonnay ; M[me] de Rochetaillée ; le marquis de Gabriac ; la marquise de Lunas de Seigneuray ; la comtesse de Virieu ; le comte de Villeneuve ; le colonel de Vernon ; l'abbé Bayard de la Ferté, official et grand-vicaire de l'évêché de Saint-Claude ; le chevalier de Saint-Georges, « conseiller du roi de France en son grand conseil » ; le marquis et la marquise de Demandolk ; le baron de Bruyères de Chalabres ; M. de Bossedent, commandeur de Malte ; M. Clerc de Noisy, « chargé d'affaires auprès de l'ambassade d'Angleterre » (1)...

Voici encore l'abbé de la Tourette, venu du Vivarais ; l'abbé de Boideffre, que nous avons déjà, comme plusieurs autres émigrés, rencontré à Chambéry ; le vieux colonel des Salles ; la mystérieuse baronne d'Holca ; le comte de la Forest-Divonne, « grand bailli du pays de Gex » ; la marquise de Saumery et son jeune fils, le comte de la Porte ; Joseph de Girard, « ci-devant secrétaire du roi »... Perdus dans cette légion armoriée, on rencontre le dentiste à la mode, Joseph Despaux, venu de Gascogne et qui s'intitule « chirurgien attaché à M[me] Necker » ; et, douloureux rapprochement, M. Stunck, « ex-musicien de la reine de France » et sa femme, nantis des dentelles de Marie-Antoinette, « environ 160 aunes qu'ils voudraient vendre en

(1) Archives de M. Van Muyden — Archives municipales de Lausanne. — Communication de M. Hammerli. — Liste des émigrés. — Archives des presbytères d'Assens et d'Echallens. —Communications de MM. les abbés Martin et Dupraz. — *Documents inédits.*

gros » et pour lesquels ils ne trouvent pas preneur (1).

Là, des agents de change, tels que M. Eden Daussigny, de Châteauroux ; des notaires, tels qu'Etienne Mourret, de Tarascon; des négociants improvisés, tels que Pierre de Montherot et Gabriel de Roccoffort ; des peintres comme Mme Gasquet, Joseph des Vernois et le jeune marquis Horace de Savon ; des écuyers, comme Joseph d'Estienne, et des artistes à l'instar de François-Régis Raoulx qui signe gaiement, « lieutenant des maréchaux de France, actuellement musicien ».

Si nous continuons, sans nous lasser, l'inventaire de cette société aujourd'hui couchée dans la tombe, bien d'autres figures, portant l'empreinte de souffrances noblement supportées, se présentent à nos regards dans les murs de Lausanne ou sur les rives du lac et dans les localités voisines, à Assens, à Echallens : Mme de Saint-Didier et sa fille, Mme de Saint-Victor; les Dareste, de Lyon, et leurs trois enfants ; le chevalier de la Chapelle ; le marquis de la Coste-Pontbriand ; le comte de Mauroy et son oncle, le comte de Saint-Sulpice ; la jeune marquise de Fournais, née de Broglie ; la baronne de Damas ; don Villanova, un espagnol venu de France ; la comtesse d'Aoste, née de la Tour du Pin ; l'abbé d'Elsongles ; le comte Hubert Saint-Didier ; le maréchal de camp Murault de Vibraye ; le colonel de Moncamp ; l'abbé de Mazière ; la chanoinesse de Montmars ; le comte et la comtesse de Pontgibaud de Moret ; le général Cérès de Vogüé et toute une théorie

(1) « M. Stunck, musicien de la reine de France, est la personne qui est nantie des dentelles de la reine, et demeure pour le moment à Lausanne. J'ai vu sa femme, à qui j'ai parlé de votre commission. Elle n'a que des dentelles qui n'ont jamais été destinées à garniture de robe. Elle en a environ 160 aunes, qu'elle ne vendra qu'en gros. »

Archives de Sales. L'abbé Noiton au Mis de Sales. — 31 janvier 1793. — *Lettre inédite*.

d'officiers à l'armée de Condé, aux gardes françaises et aux gardes du corps...

La noblesse et le clergé de Savoie avaient aussi de nombreux représentants dans la société des émigrés (1). On y rencontrait la baronne douairière, le baron et la baronne de Blonay ; Charles-Joseph-Gabriel Vibert, marquis de la Pierre, commandeur des Saints Maurice et Lazare, gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, et la marquise, née Phelp de Hampton Wick, qui, plus tard, allèrent habiter Londres et avec lesquels de Maistre demeura en correspondance ; la marquise d'Arvillard ; Mme des Riddes ; le baron de Grenaud ; le comte de Regard de Villeneuve ; la baronne de Chabod ; le comte de Cordon et sa belle-sœur, née de Seyssel ; le baron d'Yvoire et M. de Pilly ; la comtesse de Veyrier, et, parmi les ecclésiastiques ou membres de congrégations religieuses, les chanoines Bigex et de Thiollaz, deux futurs évêques ; les abbés de Marigny Saint-Marcel, Perrin d'Avressieux, Portier du Bellair, Delbène, Hugard, Jacquier, de Génissiat, de Belmont ; sœur Laurent de Sainte-Agnès et sœur Luce Lanfrey (2), de la famille d'où devait sortir Pierre Lanfrey, l'auteur des *Lettres d'Everard*.

Beaucoup de bourgeois aussi, de paysans, de petits négociants étaient venus habiter la rive vaudoise. M. René

---

(1) Archives de Sales — Note des sujets laïques et ecclésiastiques de S. M. le roi de Sardaigne réfugiés à Lausanne — Archives de Lausanne. — Liste générale des émigrés français et savoyards. — *Documents inédits*.

(2) « Mme Luce Lanfrey, religieuse carmélite, Nicole Morens et Marie Combe, sœurs converses visitandines, s'étant échappées de Chambéry pour se rendre en Piémont, je supplie M. le général baron de Buren, seigneur baillif de Lausanne, de vouloir bien leur permettre le séjour pendant quelques jours pour faire leurs dispositions ; elles s'achemineront incessamment à Lausanne. » ... « Ce 25 octobre 1794 »... « Cte Maistre ».

Archives de M. Maxime Raymond, — *Document inédit*.

Goblet, directeur des ardoisières de Cervoz, un ancètre du ministre de la troisième république, était du nombre. Spectable Clavel et messire Velluz y figuraient aussi, et messire passait son temps, comme à Duingt, à raconter à spectable les campagnes célèbres dont les Alpes avaient été le théâtre depuis le passage d'Annibal.

VI

Parmi les émigrés de Savoie, deux ecclésiastiques avaient leur histoire, particulièrement émouvante, qui les recommandait, plus que tous autres, au respect de leurs compagnons d'infortune et à l'attention de Joseph de Maistre. C'étaient les abbés de Thiollaz et Besson.

Claude-François de Thiollaz avait à peu près le même âge que le comte. Né le 8 avril 1752, au château de Chaumont (1), il étudia « en Sorbonne », comme on disait alors, et, après un séjour de dix ans au « concile permanent des Gaules », il revint à Annecy, où il fut nommé chanoine de la cathédrale de Genève, puis « grand vicaire » et prévôt du chapitre.

Jean-François Besson, lui, avait fait ses études ecclésiastiques à Lyon, au séminaire de Saint-Irénée. Il ambitionnait une place de « conseiller-clerc » au parlement de Dijon; aussi avait-il cultivé avec ardeur Barthole, Cujas et le président Favre. Reçu docteur « in utroque (2) », il allait obtenir le siège envié par lui, lorsque Mgr Paget, son parent du côté maternel, le

(1) Près de Saint-Julien-en-Genevois.

(2) Docteur en droit civil et en droit canon.

nomma, en 1787, vicaire-général. Il était ainsi devenu le collègue de l'abbé de Thiollaz.

Tous les deux, malgré les événements, demeurèrent à leur poste. Arrêtés en février 1793, par ordre du citoyen Burnod (1), ils furent condamnés à être déportés à la Guyane, en compagnie de leur collègue, l'abbé Bigex, qui avait pris les devants et gagné la frontière. La sentence fut rendue à Chambéry le 6 mars, le jour même où les électeurs, réunis à la cathédrale, nommaient évêque constitutionnel un « prêtre-jureur », ce naïf et vaniteux Panisset que Joseph de Maistre appelle dans le joli croquis adressé au cardinal Costa, « l'évêque qui nous a tant fait rire avant de nous faire pleurer..., ce personnage guindé, raide comme un bâton, qui ne dit rien et ne fait rien comme les autres hommes ; esprit faux, tout fait de livres mal digérés, assemblage de jansénisme, d'orgueil, de sottise, de bonhomie et de religion (2). »

Conduits à Lyon, sous l'escorte de neuf « gens d'armes », les deux prisonniers s'évadèrent, grâce à l'admirable dévouement de Mathieu, le perruquier de l'évêché d'Annecy. Près de Belley, ils furent surpris par une patrouille. L'abbé Besson put s'échapper à la faveur des ténèbres ; M. de Thiollaz, moins heureux, tomba aux mains des « patriotes ». Sa haute taille, restée légendaire, lui avait joué un bien vilain tour. Reconduit à Chambéry, il fut dirigé sur Bordeaux et enfermé au fort de Hâ, où il attendait, résigné à la volonté de Dieu, son embarquement pour la Guyane ; mais un ange veillait sur lui... La duchesse de Doudeauville, la sainte et héroïque compagne de l'ami du

(1) Le procureur général syndic du district d'Annecy.

(2) Joseph de Maistre. — 23 janvier 1796. — *Lettre au cardinal-archevêque de Turin.*

marquis de Sales, avait, on s'en souvient, connu jadis le prévôt d'Annecy. Lors de leur émigration, elle avait été au nombre de ses pénitentes les plus édifiantes et les plus assidues. Demeurée à Paris, en pleine tourmente, alors que son mari courait d'autres dangers à l'armée des princes, la grande dame n'hésite pas : avec la vaillance de sa race, elle se découvre, expose sa tête et va droit à Fouquier-Tinville pour arracher un prêtre à la mort lente, la pire de toutes, qui l'attend sur les plages lointaines.

L'abbé Fleury a raconté ce trait peu connu, mais bien digne de figurer au livre d'or de la noblesse française... La duchesse vient d'apprendre par le brave Mathieu le sort terrible qui attend le prévôt. Bien vite elle écrit à un ami sûr et dévoué, le prie de hâter la délivrance du bon abbé et de lui remettre 3.000 francs de sa part. Ce billet, sans signature, porté à l'hôtel de Mouchy, y est saisi lors d'une visite domiciliaire. Mme de Doudeauville en est informée; sur-le-champ, elle appelle Arnollet, son serviteur fidèle, et lui donne l'ordre de l'accompagner au tribunal révolutionnaire.

« Mais vous n'y pensez pas, Madame? » répond le pauvre homme épouvanté... Il fallut la suivre. Arrivée à la porte du prétoire, elle y laisse Arnollet, tremblant de tous ses membres, et se présente seule à l'audience de Fouquier-Tinville. Celui-ci, tout d'abord, ne s'aperçoit pas de sa présence... Debout pendant deux heures, la duchesse attend, immobile, que les « frères et amis » se soient retirés. Se trouvant alors en tête à tête avec l'accusateur public, elle le regarde fixement, et le dialogue suivant s'engage entre elle et lui :

— « J'ai une affaire importante à te communiquer.

— « Je n'ai pas d'autre affaire que de punir les « ennemis de la République... Qu'as-tu à dire ?... Ici « on ne fait que des dénonciations. »

— « C'est justement une dénonciation qui m'amène.

— « Eh bien ! parle, citoyenne.

— « Je vais t'en faire une à laquelle tu n'es pas « accoutumé : c'est moi-même et moi seule que j'ai à « dénoncer.

— « C'est la mort que tu viens chercher ?...

— « Je le sais, mais j'accomplis un devoir. »

Fouquier-Tinville contemple la duchesse avec surprise et se met à l'écouter attentivement. Le fauve était dompté. Elle raconta l'histoire du prévôt dans tous ses détails, mais sans le nommer, et elle termina en disant :

— « S'il y a à poursuivre quelqu'un, c'est moi !

— « Sais-tu, répond le farouche révolutionnaire, que « je suis sensible, moi aussi ?... Pourquoi t'intéresses-« tu à ce prêtre ?

— « Parce qu'il est malheureux !

— « Ah ! oui, je comprends ; et moi aussi, j'ai du « cœur ; j'ai sauvé bien des gens... »

Ensuite, il la rassure, lui promet qu'on ne poursuivra personne, ni le prisonnier, ni ceux qui se sont intéressés à lui, et, la voyant pâle et tremblante de fatigue, il lui offre galamment son bras pour gagner l'escalier. Ce bras nu, aux manches retroussées, qui semblait teint du sang de tant d'innocentes victimes, inspira à la noble femme un mouvement de répulsion instinctive... Elle dut l'accepter pourtant ; mais elle frissonna toujours, disait-elle plus tard, au souvenir de ce contact de quelques secondes...

En quittant Fouquier-Tinville, Mme de la Rochefoucauld lui révéla son nom et lui laissa son adresse, afin qu'il sût où la retrouver en cas de besoin. Il lui assura de nouveau qu'elle pouvait partir tranquille et que ses vœux seraient exaucés. En effet, le prisonnier ne tarda

pas à être délivré et, nanti des 3,000 francs de la bonne duchesse, il se réfugia en Angleterre (1).

Mais le prévôt, emporté par son zèle d'apôtre et son courage de gentilhomme, ne pouvait demeurer longtemps hors du théâtre de la lutte, loin de son cher diocèse si cruellement éprouvé... Bientôt après, il débarquait à Ostende, traversait en un voyage rapide les Pays-Bas, l'Allemagne et la Suisse et arrivait à Lausanne presque en même temps que son compatriote, le sénateur proscrit. De cette grande école du sacrifice, la protestante cité vaudoise allait voir sortir toute une pépinière de prélats. L'abbé de Thiollaz, le futur évêque d'Annecy, venait y rejoindre le « grand-vicaire » Besson, appelé à devenir évêque de Metz, et le chanoine Bigex, élevé, plus tard, aux sièges de Pignerol et de Chambéry. Autour d'eux se mouvait une légion de nobles âmes (2) dont Joseph de Maistre allait enflammer encore les saintes ardeurs et grouper les généreux efforts sous les plis du drapeau de Savoie...

Le chef de cette petite armée avait, en effet, son plan de bataille : lutter jusqu'au bout, mourir, s'il le fallait, pour son roi. C'était, dans sa pensée, se dévouer à son pays; car le roi, à ses yeux, personnifiait la patrie : l'un était inséparable de l'autre. Non pas qu'il considérât le monarque comme un être à part, au-dessus de l'humanité, bénéficiant pour ses défaillances d'une sorte d'infaillibilité et pouvant exiger le *service servile.* Pas plus courtisan que son père le président, Maistre était

(1) L'abbé Fleury. — *Histoire du Diocèse de Genève.* — Tome III.

(2) De 1794 à 1797, à Lausanne seulement, sans y comprendre ceux qui étaient disséminés sur les rives du Léman et dans l'intérieur de la Suisse, le nombre des réfugiés s'élève à 1212, dont 976 français et 236 savoyards. Dans ce chiffre figurent 128 prêtres, dont 67 français et 61 savoyards, et 30 religieuses, dont 6 françaises et 24 savoyardes.

de ces serviteurs qui, dans la prospérité, fuient plus qu'ils ne recherchent les faveurs du maître ; mais, à raison même de l'idée qu'il se faisait de la royauté, il tenait sa vie comme rivée à celle de son roi, ses pas enchaînés aux siens, et, alors qu'il eût pu sans honte demeurer avec tant d'autres, subissant la force des événements, sur la terre natale, il avait poussé la fidélité jusqu'à l'héroïsme, le dévouement aveugle jusqu'à l'oubli de soi.

Et il arrivait à Lausanne pour poursuivre l'œuvre ébauchée à Aoste et vainement tentée lors de son passage à travers la Savoie.

Combien plus noble et plus grand nous apparait Joseph de Maistre que ces personnages célèbres qui l'avaient précédé sur la rive vaudoise! Voltaire y a semé ses sarcasmes et ses blasphèmes ; Rousseau y a donné libre cours à sa sensibilité voluptueuse, à son égoïsme desséchant et à ses doctrines dissolvantes ; Gibbon à son épicurisme inquiet ; Benjamin Constant à son scepticisme maladif ; l'abbé Raynal à ses désillusions tardives ; M[me] de Staël à ses solutions empiriques ; M[me] de Charrière à ses déclamations sentimentales ; Rivarol à ses improvisations étincelantes et vides.

A toutes ces âmes il manquait un idéal, un flambeau, une boussole, une ferme croyance, un sentiment profond du devoir. Le comte de Maistre avait tout cela et y conformait sa vie ; aussi domine-t-il de cent coudées, par la hauteur du caractère, Voltaire, Rousseau et la légion de beaux parleurs et d'esprits forts qui, durant un demi-siècle, avaient fait retentir à Lausanne les grelots de leurs théories creuses et de leurs mots recherchés. Les grelots se sont tu, lui demeure. La doctrine, en tout ce qui dépasse les formes contingentes et les intérêts secondaires, apparaît rajeunie dans son éclatante pureté ; et le croyant de génie qui l'a for-

mulée grandit à l'horizon comme le prophète, — non du passé, mais de l'avenir, — comme le soleil qui apporte à la société moderne, ébranlée sur ses bases, la lumière immanente de la justice chrétienne, aux peuples le rameau de la paix, aux hommes la fécondité de l'amour, aux membres dispersés de la grande famille chrétienne la réconciliation aux pieds du Christ, sous la houlette du même pasteur...

CHAPITRE XII

LE COMPLOT DE LA FIDÉLITÉ

Toujours inertes ! — Le président de l'Académie des Immobiles. — Maurice de Sales expose au général de Vins son plan de retour offensif. — La neutralité suisse. — L'entrée en France. — La marche sur Lyon. Effectifs, ordres de marches et opérations combinées. — Un mot piquant de la comtesse de Cavour. — Préface aux *Lettres d'un royaliste savoisien.* — Joseph de Maistre les dédie à son ami Costa. — Il y a France et France. — Appel au peuple de Savoie. — Ingratitude piémontaise et fidélité savoyarde

I

En janvier 1793, le duc de Doudeauville écrivait de Richmond au marquis de Sales :

« Tous les jours je regrette cette séparation de quatre cents lieues et souvent je m'en afflige avec Vence en nous rappelant ensemble les douces soirées d'Anneci. Qu'ils sont loin de nous ces tems heureux et désirables qui pourtant étaient déjà des tems de malheurs !... La conquête de la Savoie a été une suite de la fatalité qui depuis quatre ans poursuit et nous et notre cause. Vous avez au moins la consolation de vous être montré pour votre pays, dans votre patrie, au milieu des vôtres et de vos pareils, et de vous être montré comme on était sûr que vous le feriez quand on vous connaît. Pour nous, nous avons fait une campagne pénible, malheureuse et presque ridicule ; et pour prix de notre dévoûment, de nos sacrifices et de notre ruine, nous n'avons

eu que les insultes des peuples que nous avons traversés(1)... »

Le duc marquait ainsi, par un aveu non exempt d'amertume, la différence de situation que les événements avaient créée entre les émigrés de la vieille France et les gentilshommes de Savoie qui, en restant fidèles à leur drapeau, n'étaient pas condamnés à combattre leur propre patrie... Joseph de Maistre et Maurice de Sales voulaient la reconquérir ; au moment de se séparer, ils en avaient échangé le serment. Dans cette conspiration de la fidélité, les deux serviteurs s'étaient distribué les rôles.

Maurice, usant de l'influence que lui donnait la faveur du duc de Montferrat, secouerait la torpeur de l'état-major et le convertirait à l'idée d'un vigoureux retour offensif sur la Savoie occupée par l'armée de Kellermann.

Joseph, dont la plume valait une épée, se chargeait de provoquer une agitation dans le Mont-Blanc, d'y entretenir des intelligences et, à l'heure décisive, de frapper un grand coup, en l'inondant de brochures où sa prose enflammée ferait un suprême appel aux souvenirs des anciens jours.

Lors de son passage à travers la Savoie, le comte avait pu se convaincre des difficultés de l'entreprise. La peur paralysait toutes les bonnes volontés et, d'étape en étape, poursuivi par la police des Hérault de Séchelles et des Delhorme, il était venu à Lausanne, où il attendait.

Durant ce temps, Maurice de Sales, avec lequel il ne cessait de correspondre, ne demeurait pas inactif. Profitant des mois d'hiver, il avait étudié à fond la frontière et les moyens stratégiques à employer pour

(1) Archives de Sales. — 27 janvier 1793. — *Lettre inédite.*

reconquérir la Savoie (1). Son plan était désormais arrêté ; il s'agissait de le faire prévaloir. Une circonstance favorable vint, peu de temps après le départ du comte, ouvrir aux deux amis des horizons radieux d'espérances.

En vertu de la convention signée le 22 septembre 1792 entre le général Stam et le marquis de Brézé (2), les troupes du roi avaient été placées sous le commandement suprême du général autrichien baron de Vins, le *Fabius cunctator* que les officiers savoyards avaient nommé « président de l'Académie des Immobiles ».

Un jour, le général, sortant de sa légendaire inaction, était venu inspecter les lignes avancées de l'armée d'Aoste et le capitaine de Sales fut admis à lui exposer son programme. Une carte avait été étendue sur la table de l'une des pièces de l'évêché, en présence des officiers supérieurs composant le conseil du commandement en chef. Maurice eut à répondre aux objections du général, prêt à diriger sur son inférieur les coups droits de sa mauvaise humeur et de ses opinions préconçues.

Les *culs-blancs* (3) de l'état-major autrichien, qui professaient pour l'armée sarde un souverain dédain, n'étaient pas fâchés de voir le grand chef se jouer du jeune officier comme un chat d'une souris, tandis que les piémontais dissimulaient à peine leur joie à la pensée que cet encombrant savoyard, pour qui le duc

---

(1) On retrouve aux archives de Sales, dans les dossiers du marquis, la copie de tout ce qui avait été écrit à son époque par les écrivains militaires les plus en renom, concernant la défense des Alpes, ainsi qu'une étude approfondie des campagnes du maréchal de Saxe.

(2) Marquis Costa de Beauregard. — *Un homme d'autrefois.*

(3) Qu'on nous pardonne cette expression réaliste. — Dans toutes les lettres de l'époque, les officiers autrichiens ne sont presque jamais désignés d'une autre façon.

de Montferrat avait des attentions, allait enfin recueillir le fruit de sa témérité.

Car, on n'en doutait de part ni d'autre, de Sales n'était qu'un présomptueux, qui voulait se mettre en évidence, et Vins allait se charger de le faire rentrer dans le rang.

Ce fut le général qui ouvrit l'entretien et d'un ton sec et tranchant :

— « Quel est donc, dit-il, ce plan d'attaque dont vous désirez m'entretenir ?...

— « Puisque Votre Excellence, répondit de Sales en s'inclinant, m'ordonne de mettre sous ses yeux les faibles idées que je puis avoir sur la manière d'attaquer la Savoie, je vais obéir avec cette confiance que donne son génie à mon faible talent, trop heureux si mon travail peut me mériter la continuation de son estime et de ses bontés...

— « Vous n'ignorez pas, Monsieur, — interrompit brusquement l'Excellence — que la Savoie est indéfendable en hiver et que nous n'avons nul intérêt à nous en emparer. Les précédents sont là... Votre pays a été évacué pendant les guerres de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV et il l'a été au mois de septembre dernier. Comment voulez-vous qu'une armée s'y ravitaille ? Il lui sera alors nécessaire d'apporter avec elle ses *munitions* (1) ? Votre roi, Charles-Emmanuel, qui s'y connaissait, a mis dans son testament qu'il ne fallait pas défendre la Savoie.. Que répondez-vous à cela ? »

L'attaque du général, vive et serrée, semblait indiquer un parti pris ; mais de Sales était de taille à riposter. Prenant la parole, il dit avec le plus grand calme :

(1) *Munitions*, dans le langage de l'époque, signifiait aussi bien provisions de bouche que balles, boulets et mitraille.

— « Je vous répondrai, mon général, point par point. Historiquement, dans maintes campagnes, la Savoie a été défendue contre nos puissants voisins, souvent avec succès et durant un long temps. — Si elle a dû être parfois évacuée, c'est que nous avions à craindre d'être tournés et pris entre deux feux par l'ennemi, pénétrant en Piémont à travers les autres passages. Quant aux approvisionnements, rien ne sera plus facile d'y pourvoir, à la condition que nous restions maîtres du camp des Bauges, qui assure les arrivages par le Genevois, et des positions de Beaufort, de Conflans et d'Ugines, qui permettent de maintenir les relations avec le haut Faucigny... Il nous faudrait aussi faire une campagne d'été.

— « Et l'opinion de Charles-Emmanuel? » interrompit le baron de Vins.

— « J'y arrive, mon général, reprit sans se troubler le jeune officier. Notre très illustre et vénéré monarque n'est venu en Savoie qu'à la fin de 1742, ramenant son armée du climat chaud de l'Italie et l'exposant à l'un des hivers les plus rigoureux qui aient jamais sévi. Ce n'était là qu'une expédition ayant pour but de faire déguerpir les Espagnols avant que les Français ne vinssent à opérer leur jonction avec eux. Ce fut une campagne d'hiver qui put lui paraître alors inopportune ; mais il n'a pu vouloir condamner d'avance toute campagne à mener en Savoie, et notamment une opération ayant pour objectif Genève et le cours du Rhône.

— « Vos raisons, Monsieur, interrompit l'Excellence autrichienne, me paraissent plus spécieuses que décisives...

— « Eh bien ! je l'admets avec vous, mon général, disons que le Roi n'a pas grand avantage à défendre la Savoie; mon pays, le berceau de la monarchie pourtant, ne vaut donc pas la peine qu'on jette une quinzaine de

mille hommes au pied des Alpes pour barrer le passage à l'ennemi ?... Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit maintenant... La Savoie nous ouvre le chemin de la France, et une armée piémontaise, si elle parvient à refouler le corps d'occupation, ne rencontrera plus d'obstacle pour entrer chez nos voisins, y mettre le bon ordre et y restaurer la monarchie... N'est-ce pas le but que poursuivent les puissances alliées? »

Le général de Vins parut frappé des horizons nouveaux qu'ouvrait cette remarque inattendue...

— « Il y a là une idée, dit-il, mais cette idée, comment prétendez-vous la mettre à exécution ? Quel est, en un mot, votre plan?

— « Le voici, Excellence, reprit Maurice de Sales, dans toute sa netteté (1) : faire une campagne offensive en Savoie, y pénétrer brusquement de tous côtés, accaparer les subsistances par de hardis coups de main, s'emparer de Genève, y prendre de la grosse artillerie, se rendre maître du cours du Rhône en poussant vers la ville de Lyon, protéger l'insurrection des départements, traverser la Savoie pour entrer en France, y faire, je le répète, une campagne brillante, capable de porter les derniers coups à la Convention et de réparer tout le mal qu'a fait la conduite du roi de Prusse. — Voilà, ce me semble, mon général, une idée digne d'être exposée à Votre Excellence...

— « Effectivement, dit Vins qui s'était mis à écouter avec attention ; mais je vous arrête dès le début... Que diront les Treize-Cantons ? Il faudra bien y réfléchir pour ne pas alarmer nos voisins, que vous savez ne pas être toujours d'accord entre eux. Nous risquerions par conséquent de perdre nos amis et de gâter nos pro-

(1) Ici nous citons textuellement.

pres affaires (1)... Vous commencez à vous emparer de Genève ; et la neutralité ?

— « Elle ne m'embarrasse pas, répondit de Sales ; nous pouvons compter sur la neutralité bienveillante de la petite République, et peut-être même sur un concours effectif des Treize-Cantons, qui redoutent et détestent les Français. Les Suisses n'ont-ils pas été massacrés sur les degrés du trône de Sa Majesté le roi de France ? leurs frères n'ont-ils pas à les venger ? un coup de main sur Genève n'est pas ce qui m'inquiète, et pourquoi n'y entrerions-nous pas aussi facilement que Montesquiou à Chambéry, qu'Anselme à Nice ?...

« Eh bien ! soit, — reprit le baron de Vins, — arrivons au fait ; — développez votre plan, je ne vous interromps plus... »

La carte déployée, désignant une à une les positions stratégiques, échelonnant le long des cols et des défilés la marche des colonnes, le marquis de Sales exposa ainsi son plan de campagne offensive :

— « La Savoie est attaquable du côté du Piémont par deux passages ayant une direction à peu près parallèle : celui du Mont-Cenis, qui conduit en Maurienne, celui du Petit-Saint-Bernard, qui livre l'accès de la Tarentaise.

« Ces deux passages viennent, pour ainsi dire, se réunir au bas des Alpes, au débouché de la vallée du Grésivaudan, en formant une ligne de communication qui offre l'Isère en face, l'Arc à gauche, l'Arli (2) à droite. Maîtresse du cours de ces trois rivières par les positions d'Aiguebelle et de Conflans, qui communi-

(1) Textuel. — Le baron revient en ces termes sur cette objection, qui paraît l'avoir frappé, dans sa lettre du 11 mai 1793 au marquis de Sales. — Archives de Sales. — *Document inédit.*

(2) L'Arly, suivant l'orthographe moderne.

quent par Aiton et Sainte-Hélène-des-Millières, l'armée d'occupation a devant elle : à gauche Barraux et le Dauphiné, en face le camp des Bauges, à droite le Genevois qui, de Faverges, peut la conduire à Genève.

« Les deux corps d'armée, descendant par le Mont-Cenis et le Petit-Saint-Bernard, devront combiner leurs mouvements de façon à opérer de concert et à se prêter un mutuel appui en visant le même objectif. Ainsi les troupes opérant par la Maurienne ont, de Lanslebourg à Aiguebelle, un chemin beaucoup plus long que celles passant par la Tarentaise, de Saint-Maurice à Conflans. Si les deux corps d'armée descendent en même temps les cols du Mont-Cenis et du Petit-Saint-Bernard, l'armée de Tarentaise, ayant pris position à Moutiers, ne devra se mettre en marche qu'après avoir été prévenue de l'arrivée de l'autre corps à Saint-Jean-de-Maurienne. Cela fait, l'armée de Maurienne enlèvera Aiguebelle et Charbonnière, et, le même jour, l'armée de Tarentaise attaquera le camp de Conflans...

— « Est-ce tout ? — demanda le général, qui avait pourtant promis de ne pas interrompre.

— « Non, Excellence, continua de Sales. Pour assurer le succès de l'opération, deux conditions me paraissent indispensables :

« Une diversion par le Faucigny, au moyen d'une colonne qui prendrait à revers le camp de Conflans ; — une descente en Savoie, par une autre colonne qui balayerait tout le Chablais et le haut Faucigny, se porterait sur Genève, se rendrait maîtresse de tout le littoral du lac, assurerait les subsistances et permettrait aux deux armées de Maurienne et de Tarentaise de faire leur jonction, et, en laissant quelques petites garnisons dans les places, de porter en avant le gros de leur effectif pour marcher sur Lyon et soutenir, sur le

reste du territoire, les mouvements des populations insurgées contre le tyrannique pouvoir de la Convention.

— « Et pour ce plan d'attaque, quel effectif avez-vous prévu ?

— « Un total de 25,000 hommes d'infanterie et de 3,000 chevaux, se subdivisant ainsi : 8,000 hommes et 800 chevaux pour l'armée de Maurienne, la colonne de gauche ; — 12,000 hommes et 1,600 chevaux pour l'armée de Tarentaise, la colonne du centre ; — 5,000 hommes et 600 chevaux, pour l'armée du Valais, la colonne de droite, se répartissant en 2,000 hommes et 300 chevaux pour le corps du Faucigny et en 3,000 hommes et 300 chevaux pour celui du Chablais : ces deux corps étant appelés à se réunir pour prendre position au-dessus de Genève et éclairer la colonne du centre.

— « Avez-vous prévu l'ordre de marche ?

— «... Oui, mon général. Je commence par la colonne de gauche. Elle descend à Lanslebourg ; de là, elle va dans une première marche à Modane ; dans une seconde, à Saint-Michel ; dans une troisième, à Saint-Jean de Maurienne, où, ainsi que nous l'avons dit, elle attend le signal de l'armée de Tarentaise pour l'attaque combinée d'Aiguebelle et de Conflans. Aiguebelle enlevé au jour convenu, elle s'appuie sur Aiton, ayant à sa droite l'Isère et à sa gauche l'Arc, attend de nouveaux ordres, jette des ponts de bateaux sur l'Isère ou sous Fréterive et va vers Montmélian faire face aux troupes qui défendent le fort de Barraux.

— « Et la colonne de droite ?

— « J'y arrive .. Celle-ci devra être une colonne légère ayant à sa suite 200 mulets chargés de galettes et de farines (1). Elle part de la cité d'Aoste et va à Saint-

(1) Exactement ce que sont de nos jours les bataillons de *chasseurs alpins*.

Rémi, où elle campe. Le second jour, elle traverse le Grand-Saint-Bernard. Le troisième elle est à Martigny. Là, elle se divise en deux colonnes ; la première, celle du Faucigny, prenant avec elle 2,000 hommes, 300 chevaux et 100 mulets, est le quatrième jour à Vallorcine, le cinquième à Chamonix, le sixième à Sallanches et le septième à Cluses. — La seconde colonne, celle du Chablais, gardant pour elle 3,000 hommes et 300 chevaux, est le quatrième jour à la porte du Scex, le cinquième à Saint-Gingolph ; le sixième elle « se cherche un ponton » vers Thonon, et le septième elle occupe cette ville d'où elle ira se réunir, sur le plateau de Monthoux, aux troupes arrivées de Conflans par Faverges et le Genevois. La colonne du Chablais doit ainsi aller menacer Genève et servir d'avant-garde à l'armée...

— « Quelle armée ? » dit vivement le baron de Vins.

— « L'armée de Tarentaise, mon général, — répondit de Sales : — je lui donne 12,000 hommes et 1,600 chevaux, un peu plus qu'aux autres ; elle aura, en effet, à forcer le passage du Petit-Saint-Bernard. De là, elle ira droit sur Moutiers dans une marche depuis Saint-Maurice, poussant ses avant-postes jusqu'à Aigueblanche et Saint-Thomas-de-Cœur. Je la subdivise en trois colonnes. L'une, composée de 4,000 hommes d'infanterie et de 1,000 chevaux, montera le Cormet au-dessus d'Aime et arrivera, en cinq ou six heures de marche, à Saint Maxime-de-Beaufort, où elle laissera 2,000 hommes et 400 chevaux. Le reste montera par Haute-Luce et Le Planey et stationnera à Mégèves, d'où elle tombera sur les derrières de l'ennemi, en combinant son mouvement avec ceux d'une colonne d'attaque, forte de 6,000 hommes et de 600 chevaux arrivant de Moutiers pour enlever la position de Conflans.

« Une fois à Conflans, le général commandant l'armée de Tarentaise envoie l'ordre à la colonne du Faucigny,

cantonnée à Cluses, d'opérer sa jonction à Bonnes par Tanninges, Mieussy, Saint-Jeoire, avec la colonne du Chablais occupant Thonon et allant à sa rencontre par Collonge, Avully et Saxel. A jour fixe, les deux sont concentrées à Monthoux. Pendant ce temps, la cavalerie évolue jusqu'à Annecy, soulève la population et balaie le Genevois. En cinq ou six jours de marche, le gros de l'armée est réuni sous Genève...

— « Où il n'y a plus qu'à entrer? » dit Vins en souriant.

— « Parfaitement, mon général; mais l'essentiel est d'arriver jusqu'à Monthoux. Une fois-là, nous sommes à Genève et nous y serons accueillis comme des libérateurs.

— « Et le tour sera joué ?

— « Oui, Excellence, le succès, pour moi, est certain à trois conditions cependant...

— « Lesquelles ? »

Maurice de Sales hésita un instant, comme si ce qu'il allait dire fût une de ces audaces que la discipline retient sur les lèvres d'un inférieur ; il parlait au « grand immobile » : pouvait-il se permettre un blâme, même déguisé, contre la tactique du Cunctator ?...

N'importe, il s'y décida et sur le ton le plus naturel du monde :

— « La première condition, reprit-il, c'est que nous ne perdions pas notre temps et que nous nous tenions prêts à entamer ces hostilités aussitôt après la saison d'hiver. La seconde, c'est que nous ayons l'effectif de 25,000 hommes et de 3,000 chevaux, avec une réserve d'artillerie prête à les rejoindre ; la troisième, enfin, et c'est, dit de Sales en s'inclinant profondément, la plus essentielle, c'est que Votre Excellence mène en personne la campagne... »

Le baron de Vins, qui était un fin diplomate, ne

sourit-il point au compliment du jeune officier redevenu l'homme de cour ?... Celui-ci l'avait positivement séduit. Le général le félicita de son plan, tout en le trouvant un peu vaste, et de la façon dont il l'avait exposé. « Occupez-vous, lui dit-il, de former au plus tôt le corps franc que vous projetez et entendez-vous à ce sujet avec M. de Quarteri, le châtelain de Saint-Maurice-en-Valais. S'il réussit dans son entreprise, Genève et les Treize-Cantons ne protesteront pas et ce sera le meilleur moyen de les gagner. » Le marquis de Sales sortit de cet entretien avec l'illusion d'avoir trouvé le mystérieux antidote qui devait guérir tous les maux de la Révolution. Le général voulut emporter un résumé écrit de ces combinaisons stratégiques (1). Le soir même, Maurice, tout triomphant, écrivait à son père pour lui faire part de son entretien avec le grand chef : « J'ai remis à M. de Vins, lui disait-il, une idée de mon plan dont il a paru très content (2). »

---

(1) Ce résumé en huit pages grand format a été conservé en original par le marquis de Sales. Il figure aux archives de Sales, dans le 3e carton consacré à l'expédition du Faucigny, sous le titre de « *Plan d'attaque de la Savoie*, par le marquis de Sales. *Au général de Vins.* » — Les passages qui précèdent en sont l'exacte reproduction. Nous nous sommes seulement permis, pour en rendre la lecture plus attrayante, de les encadrer dans un dialogue.

(2) Le plan est accompagné d'une lettre d'envoi où Maurice de Sales dit au général :

« J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les idées qu'elle m'a ordonné de lui adresser. Je vous avoue, mon Général, que ce n'est point sans une crainte respectueuse que j'ose vous adresser mon plan ; mais vous seul entretenez en moi ce désir de devenir quelque chose dans le métier des armes désir que, tout, autour de moi, concourrait à éteindre.

« Quels que soient d'ailleurs les projets dont on juge à propos que je m'occupe, il est plus naturel qu'ils soient faits près de vous que dans l'éloignement, et je suis prêt à partir de là pour ce qu'il vous plaira de m'ordonner. »

Archives de Sales. — *Expédition du Faucigny.* — *Rapports et correspondance du marquis Benoît-Maurice de Sales.* — *Pièce inédite.*

II

Maurice de Sales ne se contentait pas, d'ailleurs, de faire des plans stratégiques. L'épée au côté, la plume à la main, — ainsi que le représente le portrait conservé par ses descendants, — cet officier-écrivain préparait la contre-mine, sur le terrain politique, aux côtés de Joseph de Maistre, et rédigeait, vers le même temps, un appel à leurs compatriotes sous le titre de : *Réflexions rapides sur l'état actuel de la Savoie* (1).

« La Savoie, — dit-il, — vient d'éprouver une révolution, si on peut donner ce nom à un changement de gouvernement exécuté dans des circonstances où la volonté de quelques-uns a pris la place de la volonté de tous à l'aide d'une force étrangère et par l'unique et toujours trop sûr moyen de couvrir de l'apparence et du désir du bien général le manège des passions particulières.

« Il serait très facile de prouver que la révolution savoyarde n'est que la suite d'une invasion, qu'elle n'a été que l'effet du pouvoir momentané qu'une force étrangère donne à une classe de la société, qui se trouve la seconde dans l'ordre civil et se sert de la troisième pour détruire la première et qui, sous le nom spécieux d'égalité, cherche à écarter comme des entraves toutes les barrières qui, contenant chaque partie dans l'har-

(1) Archives de Sales. — *Expédition du Faucigny*, *3e vol., janvier 1793.* — Ces réflexions ne paraissent pas avoir été imprimées ; mais elles ont été certainement communiquées à Joseph de Maistre, car on en trouve la trace dans les diverses brochures publiées par lui au cours de l'année 1793.

monie de l'ensemble, ne leur laissaient pas l'influence qu'elle croyait mériter... »

Ainsi que Joseph de Maistre, Maurice de Sales a soin de faire la distinction entre la France qu'il aime et la France jacobine qu'il déteste de la même ardeur que son ami. Il ne s'en prend point « à cette grande nation qui, fameuse même par ses erreurs, ébranle l'Europe par sa chute comme elle l'a fait souvent trembler par ses succès... » Il lui souhaite un gouvernement qui, « assurant sa félicité, ne détruise pas celle des voisins »; il prie Dieu de ne pas appesantir sa main sur une nation malheureuse «que des monstres associent à leurs crimes et qui est déjà trop punie de leur avoir donné le jour ».

Mais, s'adressant à sa terre natale, le marquis lui demande si les hommes de la Révolution lui ont donné la liberté et le bonheur :

« Quelle est cette liberté qui vous prépare à une désorganisation totale, qui, vous permettant d'être athée, payen ou musulman, vous défend d'être de la religion de vos pères, qui, sous le prétexte d'arracher les racines du despotisme royaliste ou sacerdotal, oblige vos ministres à trahir leur foy ou à exposer leur vie, à égarer leur troupeau ou à l'abandonner ? »

Abordant ensuite la question de la confiscation des biens de la noblesse et du clergé, le marquis soutient que le peuple n'en profitera que dans une faible mesure, ces biens se réduisant à peu de chose et l'entretien du culte devant entièrement retomber à la charge de la nation. Il adjure la Savoie de se ressaisir et de se jeter dans les bras de son roi, dont la clémence lui est assurée.

Ainsi pensaient, ainsi sentaient, ainsi écrivaient ces Savoyards, image vivante de la fidélité... Hélas ! pas plus Maurice de Sales que Joseph de Maistre ne devait

être compris et récompensé. Le comte de Duingt, qui avait tout quitté pour rejoindre son roi, était tenu à l'écart et se morfondait dans l'attente d'un rôle actif. De Sales lui-même, malgré les faveurs dont le prince semblait le combler, en dépit des services exceptionnels qu'il rendait à son roi, se voyait préférer un Piémontais, moins ancien que lui, pour le poste de major et avait à lutter contre la sourde hostilité de ses camarades.

La spirituelle marquise de Cavour, sa sœur, essayait de l'en consoler par cette boutade :

« C'est un grand bonheur d'avoir une place au dessous de son mérite; un flambeau illumine un cabinet et n'est pas remarqué dans un salon; c'est le vrai moyen pour paraître tout ce qu'on vaut et même au-dessus (1). »

Joseph de Maistre, lui, n'avait pas même un cabinet à illuminer; il promenait sa glorieuse misère et dépensait ses derniers « petits écus » sans rien recevoir de la cassette royale... Mais, qu'importait à ces hommes, puisque, suivant la fière expression de Maurice de Sales, ils étaient prêts à tout sacrifier « pour se serrer autour du trône et pour défendre sur ses marches, Dieu, le Roy et l'honneur contre le flot montant de la Révolution ? »

III

Fidèle à sa parole, le comte de Maistre avait, en effet, employé les premiers temps de son séjour à achever les *Lettres d'un royaliste savoisien.* Il les dédie à Henry Costa.

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

L'auteur y indique très nettement le but qu'il poursuit. Il s'adresse au peuple de Savoie qu'il veut ramener à la cause du roi, mais en même temps, il parle pour la France. « Les Français ont mis à découvert les principes politiques, ils ont ouvert l'œil de la foule sur des objets qu'elle ne s'était jamais avisée d'examiner, sans réfléchir qu'il y a des choses qu'on détruit en les montrant ; ils sont allés avec la fougue qui leur est naturelle ; on les a laissé faire et la force morale des gouvernements a reçu un coup terrible...

« Il y a dans la vie politique un moment où l'obéissance doit devenir aveugle comme la foi ; la masse des hommes est faite pour être conduite ; la raison même enseigne à se défier de la raison et le chef-d'œuvre du raisonnement est de découvrir le point où il faut cesser de raisonner. »

L'émigré d'Aoste se rappelle l'admirable spectacle que lui ont offert tant de gentilshommes et de soldats obscurs.

« Ils furent inébranlables nos braves amis. Fermes au poste de l'honneur, ils consentirent à voir du haut des Alpes leurs propriétés ravagées ; et pour défendre le sol du trône, ils jetèrent leurs fortunes sans balancer, en attendant le jour où ils pourraient jeter leur vie. »

Ces sentiments, le soldat savoyard les partageait avec ses officiers. « Deux régiments de provinciaux surtout, composés en grande partie de pères de famille, n'ont pas donné un signe d'impatience. Séparés depuis le mois de septembre de l'année dernière de leurs familles et de leurs affaires, au mois d'août de cette année, ils sont à leur poste et ne nous ont pas fait rougir. — Un soldat écrivait à sa maîtresse à Chambéry : « Je t'ai promis de t'épouser ; je tiendrai ma parole, mais je ne veux retourner en Savoie que par le chemin de l'honneur. » Un autre écrivait à sa femme : « Si la nation

« confisque mes biens, tâches de sauver mon mulet ; tu « mettras mes trois enfants dessus et tu viendras me « joindre en Piémont. »

« Qu'on ne vienne point dire que ces braves n'ont fait que leur devoir, car ce raisonnement « ne tendrait à rien moins qu'à ruiner la gloire des martyrs ; en effet, ils ne firent que leur devoir lorsqu'ils préférèrent jadis la mort à l'apostasie, et cependant nous célébrons leurs fêtes. Ainsi donc nous répèterons aussi souvent que l'envie, la médiocrité et la sottise pourront le désirer, que nos militaires n'ont fait que leur devoir en demeurant à leur poste, et qu'ils seraient des *félons*, des *vilains* à noyer dans la boue, s'ils l'avaient abandonné ; mais nous soutiendrons toujours contre ces trois dames qu'il y a bien une certaine gloire à faire son devoir dans certaines occasions... »

Ces lettres sont au nombre de quatre. Elles constituent comme une préface aux *Considérations sur la France :*

« A l'époque mémorable où la France commença à s'ébranler, les gouvernements d'Europe avaient vieilli et leur décrépitude n'était que trop connue de ceux qui voulaient en profiter pour l'exécution de leurs funestes projets ; mille abîmes accumulés minaient ces gouvernements, celui de France surtout tombait en pourriture. Plus d'ensemble, plus d'énergie, plus d'esprit public; une révolution était inévitable, car il faut qu'un gouvernement tombe, lorsqu'il a tout à la fois contre lui le mépris des gens de bien et la haine des méchants. »

Joseph de Maistre mentionne l'enthousiasme avec lequel les idées nouvelles avaient été accueillies. Louis XVI donnait l'exemple des sacrifices ; il proclamait la liberté par le monarque. « Hélas ! qui n'aurait été séduit ? Il est aisé aujourd'hui de juger la révolution de France ; mais alors il était encore plus aisé de se

tromper. Un malade souffrait depuis longtemps dans une immobilité absolue ; fatigué de sa position, il voulut se tourner..., peu de gens étaient en état de prévoir qu'il en mourrait. »

Le comte fait remonter à la nuit du 4 août 1789 le point précis où la Révolution dévia. «Les dogmes annoncés par les législateurs français étaient à la portée de tout le monde, précisément parce qu'ils étaient faux. Ces hommes ne vous débitaient que des maximes générales, formules commodes de l'ignorance et de la paresse, *la souveraineté du peuple, les droits de l'homme, la liberté*, *l'égalité,* grands mots qu'on croit comprendre à force de les prononcer. Jamais prédicateurs ne furent plus propres à conquérir l'esprit du peuple. »

Le peuple de Savoie a pu être un instant conquis. Il a pu voter, sans savoir comment il le faisait, et se jeter dans les bras de l'envahisseur. « Craindrais-je de citer le trait connu de ce paysan-député auquel on demandait ce qu'on avait fait un tel jour à l'assemblée ? — *Nous avons opiné,* dit-il, *par assis et levé. — Et sur quoi donc ? — Ah !* reprit le bonhomme, *on faisait tant de bruit qu'il n'a pas été trop possible d'entendre...* »

Maintenant la Savoie a entendu, elle a compris, elle peut faire la comparaison entre le gouvernement paternel et libéral de ses anciens rois et le despotisme de la Convention.

« Aujourd'hui la *tyrannie* est telle qu'elle exciterait infailliblement une révolution à Constantinople. On se joue ouvertement de la propriété, de la liberté des hommes ; on les insulte, on déchire leurs consciences ; l'imagination la plus outrageante viole journellement l'asile des citoyens les plus irréprochables. Les derniers des hommes osent nous dicter leurs lois avec la grossièreté et l'insolence naturelle à des hommes si surpris d'être rois. Le prince le plus absolu connaît une multitude de

freins ; il est retenu par son caractère particulier, par la religion, par la honte, par la politique, par les conseils salutaires, par l'opinion publique ; mais la tyrannie populaire n'a point de pudeur. »

Debout donc, ô peuple de Savoie ! Dieu le veut ! le berceau de la monarchie doit être rendu à ses princes. Il n'y a pas de pacification à espérer de la part d'un gouvernement tel que celui qui est à la tête des destinées de la France. « Si la machine était conduite par un scélérat sublime, sans aucun partage d'autorité, peut-être il pourrait donner une assiette au gouvernement, faire plier les puissances étrangères, répéter enfin le rôle de Cromwel ; mais jamais je ne pourrai croire au succès de cette horde parricide, la lie de la lie des peuples. Plus tôt ou plus tard, l'édifice monstrueux de sa puissance tombera sous l'effort réuni des ennemis du dedans et du dehors.

« Il est temps de finir ; la monarchie est un gouvernement légitime autant qu'un autre, paisible, sûr et durable plus que tout autre. Parmi toutes les monarchies de l'Europe, la nôtre est une des plus modérées, des plus tempérées par les lois, par le culte, par l'opinion nationale et par le caractère ineffaçable de la maison régnante... »

Debout ! secouons le joug ! instruits par l'expérience, revenus aux traditions séculaires, resserrons les liens créés par des siècles de vie commune, d'affection et de fidélité !... »

CHAPITRE XIII

VENDÉE ET SAVOIE

Soulèvement des montagnards de Thônes. — Une vendéenne savoyarde. — Portrait de Frigelette. — Son ascendant sur les insurgés. — Héroïsme en sabots. — Les *campagnardes* du château de Menthon. — L'engagement d'Alex. — Le général d'Oraison commande une colonne expéditionnaire. — Trois jours de combat. — Les insurgés sont tournés. — Prise de Thônes. — Durod est fusillé. — Marguerite Avet au tribunal révolutionnaire. — Sa mort au cri de *Vive le Roi!* — L'assassinat du comte de La Fléchère. — Apologie de la guillotine. — Une page de Joseph de Maistre.

I

De l'ère de bonheur que Montesquiou s'était flatté d'inaugurer, il ne restait donc plus que de mensongères promesses. En Savoie, la Terreur régnait, et avec elle le despotisme et la servitude. Les prisons regorgeaient de suspects ; les églises n'ouvraient plus leurs portes aux fidèles ; de vallée en vallée, le tocsin seul mettait les cloches en branle et semait l'épouvante aux échos. Le soir, à l'heure où jadis résonnait l'*Angelus*, plus de notes argentines répandues dans les airs ! plus de laboureurs interrompant leurs refrains, le long des chemins, pour se signer et réciter l'*Ave Maria!* Les vieillards, demeurés seuls en maint endroit, conduisaient tristement à l'*aberrage* (1) les grands bœufs étonnés de ne plus sentir l'aiguillon du robuste *bovi* (2). Sur les cam-

(1) L'abreuvoir.

(2) Le bouvier.

pagnes désertes régnait un silence de mort. Ceux qui restaient au pays allaient, le dimanche, entendre la messe au fond de quelque grotte; les *Lettres d'un royaliste* y circulaient de main en main, et plus d'un montagnard, le soir, portes et fenêtres closes, s'attardait à les lire à la lueur du *croéju* (1).

C'était le calme précurseur de l'orage: le *mandement* (2) de Thônes allait donner le signal de l'explosion...

Au versant des montagnes qui dominent la rive occientale du lac d'Annecy, s'étend la vallée de ce nom. On y accède par une gorge sauvage: le vieux château de Menthon commande l'un des côtés. Le pays est isolé, accidenté, pittoresque; il forme, comme le « camp des Bauges », une forteresse naturelle dont quatre défilés seulement ouvrent l'accès. La grande nature alpestre y déploie déjà son agreste majesté; ses aspects contrastent étrangement avec les perspectives gracieuses que la comtesse de Duingt aimait à contempler des fenêtres de Pathmos.

Ici tout accuse les violentes convulsions géologiques qui ont donné au pays son relief tourmenté. Les lignes sont heurtées, les déclivités vertigineuses. Le Fier rebondit, écumant, tapageur, irrité dans sa rainure sonore, rendant des points, par le fracas de ses ondes, aux *gaves* les plus bruyants des Pyrénées. Les sentiers grimpent hardis, en lacets brusques, jusqu'aux plateaux supérieurs. Là, dans des forêts qui apparaissent comme les arceaux d'une gigantesque cathédrale, des sapins plusieurs fois séculaires élèvent vers la nue leurs cônes d'un vert sombre, tandis qu'à la lisière des bois, les

(1) Petite lampe à huile, d'origine romaine, encore en usage dans les montagnes de Savoie.

(2) Canton.

troupeaux paissent dans de vastes prairies, où l'herbe drue est parsemée de cyclamens.

Jadis, à Thônes, le sentimental Jean-Jacques, en croupe derrière la belle Graffenried, avait égaré ses pas sans y répandre ses doctrines. Le peuple, à l'abri des idées nouvelles, gardait intacte sa foi religieuse et monarchique, gémissant, mais ne se bornant pas à gémir, prêt à secouer le joug d'un vigoureux coup d'épaule, comme le taureau indompté, libre, dans les hautes prairies de Serraval et de Manigod (1).

Thônes est un petit bourg qui eut, dès le milieu du quatorzième siècle, sa charte communale; de temps immémorial, les montagnards viennent y vendre leurs produits, aux jours de marché, sur la grande place, près du confluent du Fier et du Nant, dans le cadre qui a pour limites le Vannessin, le mont Lachat et le massif neigeux où le duc de Doudeauville faisait jadis ses premières escalades (2).

Au printemps de 1793, un samedi, il y avait foule au champ de foire. Des sentiers qui gercent le cirque des montagnes prochaines, les paysans dévalaient comme une avalanche, les uns à pied, les autres montés sur leurs ragots qui hennissaient joyeusement... Quelque chose d'insolite, de mystérieux allait donc se passer ?... Sur le pré, tout verdoyant d'*erba novella* (3), des conciabules animés s'établissaient. On eût dit un essaim prêt à abandonner la ruche. Soudain, le cri de *Liberté !* retentit et ébranla les échos. Les cœurs s'étaient compris, il n'en fallut pas davantage : des émissaires partirent dans toutes les directions.

(1) Paroisses du mandement de Thônes.

(2) La Tournette.

(3) L'herbe nouvelle.

Le lendemain matin, le « rassemblement » est plus considérable et plus tumultueux encore : quatre mille hommes de 18 à 60 ans sont réunis. Il nomment, par acclamation, Avrillon, l'un d'entre eux, leur général, et s'organisent par compagnies communales, au cri de *Vive le Roi !...* On court à la *maison de ville* (1)... Le vieux drapeau bleu de l'Annonciade, marqué de la croix blanche, est extrait de la chambre du *syndic* (2); les montagnards le saluent, les larmes aux yeux, et jurent de mourir pour le défendre.

Mais voici qu'une jeune fille se présente à la petite armée et demande à combattre dans ses rangs. Marguerite Avet,— *Frigelette* comme on l'appelle dans le pays, — possède tous les dons qui entraînent les foules : la beauté, la vertu, le courage. Sa tête, gracieuse et énergique à la fois, est couronnée d'une chevelure épaisse, d'un noir d'ébène, qui fait ressortir la blancheur de la coiffe nationale, retombant des deux côtés en plis sinueux. Son regard dénote la force et la bonté. Sa lèvre inférieure légèrement proéminente, le nez tombant droit avec le modelé de la statuaire grecque, accusent la décision de l'esprit et l'énergie de la volonté (3). La jeune fille porte fièrement la croix d'or sur le *fichu* de laine aux couleurs claires, qui se perd dans la bavette du *feudar* (4) de soie noire entourant sa taille svelte et, au côté gauche, à la place du cœur, là où Aurore et Simonette de Bellegarde, les « ci-devant » devenues jacobines, portaient les couleurs de la nation, Frigelette la fille du peuple, restée royaliste, a piqué une cocarde

(1) La mairie.

(2) Le maire.

(3) Marquis Trédicini de Saint-Séverin. — *Un régiment provincial de Savoie en 1792.*

(4) Le tablier des paysannes savoyardes.

bleue, le signe de ralliement des insurgés. Elle en a fait faire des monceaux et les fixe, de sa propre main, sur les vestes de *tiretaine* (1) des vieillards et des jeunes gens, qui les conserveront comme une relique.

Aux jours de paix, Marguerite Avet réunissait les jeunes filles sous la bannière de la confrérie du Rosaire (2) et les exerçait à chanter des cantiques pour les grandes fêtes, l'Épiphanie, saint François de Sales, Pâques, la Pentecôte, la Toussaint, la Noël, alors que, dans l'église illuminée et parée, le *plébain* (3) apparaissait à son peuple sous sa plus belle chape d'or, qu'il tenait chapelle et que les *petits servants* (4) se disputaient à ses pieds, sous leurs robes de cardinaux trop longues, la *sonnaille* (5) au carillon argentin et l'encensoir donné par la reine... Frigelette, durant les longs mois d'hiver, avant la saison de l'*inalpage* (6), apprenait à lire et à écrire aux enfants; il lui arrivait même, en carnaval, d'organiser des représentations scéniques avec l'aide des grands, au collège royal de Thônes; elle fomente maintenant des insurrections. D'une piété exaltée, elle avait voué, comme Joseph de Maistre, une haine implacable à la «Révolution satanique». L'*Adresse à la Convention* et les premières *Lettres d'un royaliste* ne la quittaient plus; Marguerite en avait fait son livre d'heures. Ayant offert à Dieu et à son Roi le sacrifice de sa vie, elle devint l'ordonnatrice, l'ambulancière, l'âme et le véritable chef de la petite armée. A peine un

(1) Etoffe grossière, de couleur jaune clair, dont étaient tissés les vêtements des montagnards de Savoie.

(2) L'abbé Grobel. — *Notre-Dame de Savoie.*

(3) Le curé-archiprêtre.

(4) Les enfants de chœur.

(5) La sonnette.

(6) La période de l'année ou les troupeaux quittent les régions basses des vallées pour monter sur les plateaux.

signe, pas même une prière, et les cachettes s'ouvrent; des provisions, des vêtements affluent de tous les points de la vallée. Sa parole entraînante réchauffe les timides, exalte les forts; Frigelette incarne en elle, aux yeux de ces hommes, la fidélité et le courage ; ils se feront tuer pour n'avoir pas à rougir devant une femme (1)...

II

... Cependant les armes manquaient. Comme en Vendée, les paysans n'avaient guère que des faux ; les chasseurs de chamois apportaient leurs fusils à un coup, au canon interminable ; il leur faudrait de l'artillerie, mais où en trouver ?...

« A Menthon ! » répond Frigelette.

Mais Menthon est aux bords du lac, non loin d'Annecy, où se trouve une forte garnison de patriotes.

Qu'importe ! François Avrillon envoie un de ses officiers, à cheval, donner l'ordre au commandant de la compagnie de Serraval de pousser une reconnaissance jusqu'au château de Menthon et d'en ramener tout le matériel qui pourrait être utilisé par les insurgés.

Le 6 mai, l'ordre est exécuté. Les gens de Serraval arrivent au pied du château féodal qui a vu naître saint Bernard (2). Les châtelains ont pris, comme tant d'autres, le chemin de l'exil. Les portes sont fermées ; on les enfonce et, dans la salle des gardes, les monta-

---

(1) Le chanoine Rendu. — *Marguerite Avet et la guerre de Thônes.* — *Galerie savoisienne de mai 1842.*

(2) Saint Bernard de Menthon le fondateur des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard. (923-1008.)

gnards éblouis voient s'étaler devant eux un arsenal : cuirasses, boucliers, gantelets, casques, brassards. Ils s'en affublent avec une joie guerrière, mais ne tardent pas à comprendre que tout cet attirail est insuffisant pour une guerre de montagne. Les armures des preux chevaliers sont donc replacées pieusement sur les supports des panoplies et la troupe se contente d'emmener avec elle deux petites pièces de canon, postées de chaque côté de l'entrée principale. Ils les baptisent du nom de *campagnardes* et les traînent au quartier général.

Des escadrons de hussards, accourus à franc étrier d'Annecy, se mettent à leur poursuite ; les montagnards se massent sur des rochers, dans d'étroits défilés où la cavalerie ne peut les atteindre. La fusillade éclate: Louis Pin, le commandant de l'expédition, fait prisonnier, est sur-le-champ passé par les armes.

Le lendemain, une nouvelle action s'engage auprès de la verrerie d'Alex, aux bords du Fier, où l'une des compagnies occupe un poste d'avant-garde. La colonne des patriotes se montre inopinément sur l'autre rive; elle tente le passage, mais elle est repoussée après un vif combat.

Le général d'Oraison comprend alors que, si la troupe des insurgés n'a pour elle ni le nombre, ni l'armement, ni l'organisation militaire, elle n'en est pas moins redoutable par la bravoure et l'exaltation, poussée jusqu'au fanatisme, du sentiment qui l'anime ; il se décide à prendre lui-même le commandement d'un bataillon de 1500 hommes qu'il fait éclairer par ses escadrons et appuyer de quatre pièces d'artillerie.

Les montagnards n'avaient, pour leur répondre, que les deux *campagnardes* du château de Menthon. Lorsque, dans ces gorges sauvages, les détonations retentirent avec un bruit formidable, se répercutant dans le lointain, comme le tonnerre aux jours d'orage, quelques conscrits

faisaient bien mine de reculer; mais Marguerite se montrait, les excitait de la voix et du geste, « leur faisait donner du vin et de l'eau-de-vie et les renvoyait au poste de l'honneur ». Trois jours se passèrent ainsi en escarmouches continuelles : guerre de guérillas, avec ses surprises meurtrières où l'inégalité des forces était compensée par l'habileté des tireurs et l'avantage des positions. Frigelette faisait des prodiges de valeur et enflammait ces chouans des Alpes. A la fin, les munitions s'épuisèrent. Tout l'étain des vaisselles rustiques avait servi à fondre des balles; on tirait avec des cailloux roulés. La poudre elle-même vint à manquer. Le commandant des forces républicaines fait alors jeter un pont sur le Fier pour tourner les insurgés et les prendre entre deux feux. Malgré une défense héroïque, les montagnards sont obligés de reculer ; ils arrètent l'ennemi pour donner le temps aux femmes et aux enfants de s'enfuir dans les chalets. Le 8 mai enfin, le général d'Oraison entre dans le petit bourg désert et accorde à ses troupes le pillage qui dura trois jours.

« Quatre maisons de la ville exceptées, — écrit le plébain de Thônes à son vicaire — les autres ont été saccagées, les toits abattus, portes, fenêtres, armoires brisées, tout le bétail emmené ; l'église abîmée, le tableau de l'autel déchiré, la statue en pierre de saint Maurice, celles de saint Pierre et de saint Paul portées sur les murs du cimetière, traitées d'*aristocrates*, blasphémées, mises en pièces ; la sacristie dévastée, livres, linges, titres de registres et d'*altariénat* (1) brûlés autour de l'arbre de la tyrannie ; tout le vin bu ou versé jusqu'à la dernière goutte ; en un mot le pillage a été si universel qu'il ne reste ni pain, ni blé pour la nourriture des vieillards, des femmes et des enfants (2)... »

(1) Bénéfice-cure.

(2) Archives de Sales, 7 mai 1793. — *Lettre de l'abbé Delachenal à l'abbé Grand.*

III

... Aux abords du quartier général, Durod, procureur de la commune, et Marguerite Avet, demeurés les derniers, demandent à être admis auprès du vainqueur ; ils se rendent à merci pour éviter au peuple de Thônes de plus sanglantes représailles.

Le général, noble cœur, témoin de leur vaillance, n'eût certes pas demandé mieux que de leur rendre hommage en les sauvant ; mais il fallait compter avec les nécessités de ces temps où la vie humaine avait si peu de prix...

Durod est arrêté et immédiatement séparé de sa jeune compagne, que quatre hommes conduisent dans une autre prison. Sur l'heure, une cour martiale est chargée de juger le vieillard. Il pourrait rejeter sur d'autres la responsabilité des événements, prétendre qu'il en est lui-même la victime, qu'il a eu la main forcée. Il ne songe point à ces subterfuges: il ne veut point, sur le bord de la tombe, commettre une lâcheté qui déshonorerait ses cheveux blancs.

— « N'étais-tu pas, lui demande le président, sous les armes avec les révoltés ? — Non, je n'ai pas quitté la ville.

— « N'as-tu pas livré aux brigands le drapeau de la commune ? — Oui, mais ce drapeau appartenait au peuple de Thônes ; le peuple l'a réclamé et je le lui ai donné.

— « Combien as-tu d'enfants ? — Trois.

— « Etaient-ils avec les brigands ? — Non, il n'y a pas de brigands parmi nous ; mes fils servent tous les trois

sous les drapeaux de leur légitime souverain, le roi de Sardaigne, trop heureux que je suis de savoir que notre bon roi ait bien voulu les agréer à son service pour aider à défendre la bonne cause.

— « N'est-ce pas toi qui les avais engagés à partir et qui leur as donné l'argent nécessaire au voyage? —Oui, mais le roi les appelait à défendre la patrie: j'ai cru que l'honneur leur commandait de partir, je leur ai dit d'obéir à l'honneur.

— « Veux-tu du moins, maintenant, reconnaître la Constitution française? — Non, elle est contraire à ma religion, pour laquelle je donnerais mille vies, à l'exemple de Saint Maurice, mon patron (1). »

Durod fut condamné à être passé par les armes. Quelques instants après, sur la grande place, le vieillard, d'un pas ferme, sans l'aide de personne, arrivait devant le peloton d'exécution. Il se mit à genoux, les yeux levés au ciel : une détonation retentit,... l'âme du martyr retournait à Dieu... Sa tête, comme celles de Foulon et de la princesse de Lamballe, fut promenée au bout d'une pique, dans toute la bourgade, par la soldatesque exaspérée.

Marguerite, arrêtée en même temps que le vieillard, ne subit pas immédiatement le même sort. Pour Durod, la justice sommaire qui venait d'être rendue pouvait, aux yeux du général, se justifier par ses fonctions de procureur de la commune et par la remise du drapeau ; mais, en présence de cette belle fille, au regard assuré, à l'attitude héroïque, gardant fièrement sur sa poitrine la cocarde bleue et la croix d'or qui l'avait protégée contre les balles, égrenant son chapelet à la face des « patriotes », Oraison et ses officiers se sentaient pris d'une sympathie secrète... Pourquoi ne lui rendirent-ils

(1) Archives de Sales. — *Lettre du plebain de Thônes.*

pas la liberté ? craignaient-ils pour leur tête ? Comme Pilate, ils se lavèrent les mains et, sous bonne escorte, Marguerite partit pour Annecy.

Quand elle y arriva, les populations, bien que terrorisées par Burnod, le procureur-syndic qui rêvait de dépasser les exploits de Couthon et de Marat, se porta en foule sur son passage ; un vague murmure de pitié admirative monta vers la charrette qui amenait la prisonnière, entre des soldats armés jusqu'aux dents.

Quelques jours après, elle comparaissait devant le tribunal révolutionnaire.

» Tu es une ennemie de la République? — Je ne connais pas d'autre souverain que mon roi.

— « Ton roi était un tyran, et la république en a délivré ton pays... — Mon roi est mon roi, et il n'a jamais été qu'un père pour son peuple.

— « Tu as poussé les citoyens de Thônes et ceux de la vallée à s'insurger ? — Je le reconnais, l'insurrection contre les tyrans est un devoir.

— « Tu as pris part à l'insurrection ? — Oui, et je m'en honore.

— « Tu as suivi les insurgés dans les camps, tu les as dirigés sur les champs de bataille, tu les as assistés dans leurs entreprises? — Oui, j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir pour secouer le joug des tyrans.

— « Tu as assisté à des offices célébrés par des prêtres non assermentés ? — Oui, j'ai rempli mon devoir de chrétienne. »

La sentence était facile à prévoir. Marguerite fut condamnée à la peine capitale; mais elle fut honorée de la mort du soldat : le tribunal décida qu'elle serait fusillée.

L'exécution eut lieu le lendemain. C'était le 18 mai 1793. Frigelette, le matin de son dernier jour, refusa l'assistance d'un « prêtre jureur » qui lui avait offert

son ministère. — « Vous n'êtes qu'un apostat, lui dit-elle, et pour moi qui vais comparaître devant Dieu, je préfère être à ma place qu'à la vôtre. » Marguerite sortit de la prison vers midi : elle marchait d'un pas ferme et rapide, « tenant la tête droite, sans fierté, et récitant le rosaire ». Le peloton qui formait la haie avait peine à la suivre. Le cortège s'achemina au Paquier. Merveilleux décor pour la mort d'une enfant de la montagne ! La nappe bleue des eaux, lamellée d'argent par le soleil, reflète les contours ondulés des cimes ; sur les bords, les villages frais et riants de Veyrier, de Sevrier, de Saint-Jorioz ; plus haut, les gorges des Bauges avec le Mont-Rossane, sentinelle géante qui paraît veiller sur « le camp » ; et là-bas, en face du château de Duingt, le promontoire de Chère, « qui baigne dans les eaux transparentes ses larges pieds couverts d'un duvet de bruyère, semblables à un moor d'Ecosse... » La journée était superbe, une de ces belles journées d'été, où, par une dérision cruelle, la nature semble sourire à la mort.

De l'emplacement où était rangé le peloton d'exécution, Marguerite put jeter un dernier regard aux montagnes natales ; là-bas, dans cette trouée, est la gorge du château de Menthon, d'où l'on avait tiré les *campagnardes* et, au delà, Thônes, la vallée, Alex, Serraval, le pays ou elle a vécu heureuse de trop courtes années, où elle a secouru les pauvres, consolé les malades, instruit les enfants, servi la cause de Dieu et du roi, le pays où dorment les ancêtres, à l'ombre de la croix où elle espérait être ensevelie un jour à côté d'eux...

Tous ces souvenirs lui revinrent-ils au cœur comme un dernier adieu, à cette heure suprême où l'âme, dit-on, embrasse d'un regard la route parcourue ?...

Marguerite avait fait son sacrifice, elle allait recevoir sa récompense. Saluant de loin la terre où elle laissait ses frères d'armes, elle se plaça en face de la troupe

armée. « Ne tirez, lui dit-elle, que lorsque je donnerai le signal. » — Elle fit un signe de croix, leva les yeux et, d'une voix ferme, prononça ces dernières paroles : « Je meurs fidèle à mon Dieu et à mon roi ! Vive la religion catholique ! Vive le roi de Sardaigne !... Et, maintenant, soldats, tirez quand vous voudrez (1) !... »

Un commandement bref, puis douze balles répondirent à Frigelette et, quelques instants après, son cadavre était jeté dans la fosse commune...

Bien des larmes avaient coulé silencieusement dans la foule. Les volontaires, condamnés à tuer une femme, reprenaient le chemin du quartier en maudissant la discipline. L'un d'eux se surprenait à dire : « C'était tout de même un homme que cette femme- là ! »

IV

Quelques jours après, de la vallée de Thônes en deuil, une des compagnes de Frigelette écrivait, dans son naïf langage de paysanne, à son frère l'abbé Gavard, un des compagnons d'exil de Joseph de Maistre :

« Mon très cher frère,

« Vous savez déjà tous les malheurs arrivés dans notre pays. Mais, quelque relation qu'on en ait fait, elle ne peut pas approcher de la cruauté avec laquelle on nous a traités, nous en particulier, à cause du catéchisme que vous nous avez laissé avant votre départ par écrit, qui a couru toute la paroisse, dont plusieurs l'ont transcrit. Un mauvais génie a dénoncé, à cause de cela, mon pauvre père et mon mari; heureusement ils ont été avertis,

(1) Archives de Sales. — *Lettre du plébain de Thônes.*

ils sont dans les montagnes, je n'en ai aucune nouvelle. Six soldats sont venus les chercher à la maison. Ils ont brisé tout ce qu'il y avait; ils ont demandé tout ce qui était à vous en disant : « Où sont les livres, les soutanes de votre b..... de calotin ? Oh ! ce... si nous pouvions l'accrocher, nous le ferions bientôt passer par la guillotine. » Ils ont tout renversé dans tous les coins, même sous la trappe de la cuisine où nous avions caché vos affaires. Ils ont cassé aussi nos coffres, brûlé tous vos papiers, une partie de vos livres : ils ont porté les autres à Annecy avec vos soutanes et du linge dont ils ont fait un encan, avec cela des autres. — Nous sommes totalement réduits à la misère. Nous n'avons ni argent, ni papier pour acheter du blé ; car ils ont pris toute notre provision avec nos meubles. Ils ont pillé partout, à part dans quatre maisons que je ne nomme pas, vous les soupçonnez bien. Celles de MM. Hitral, Gay, Durod et la nôtre sont celles où l'on a été le plus furieux. Vous savez que Pierre Durod, Louis Pin et la Frigelette ont été tués. Ils sont morts en bons chrétiens ; beaucoup d'autres sont en prison. Il faut encore qu'on paie mille livres pour la peine de nous être venus piller. Je n'ai pas eu la force de vous écrire et ne puis vous en dire davantage. Ma mère est morte de chagrin. Nous sommes dans un si triste état que je ne puis vous l'exprimer. Bonjour, mon frère.

« G. G. (1) »

Tant de crimes accumulés avaient semé dans l'âme du peuple des germes de révolte... Le sang de Frigelette criait vengeance. A Annecy même, ils étaient nombreux ceux qui avaient assisté silencieux, mais indignés, à la mort héroïque de la Vendéenne de Savoie. Quelques

(1) Archives de Sales.

semaines après (1), la contre-révolution levait la tète. Comme à Thônes, un simple enfant du peuple avait donné le signal... « Le perruquier Plantard, dit un témoin oculaire, s'est porté avec plusieurs autres à la *maison de Ville* pour y prendre les armes. Ils ont enfoncé les portes. Cela fait, les mécontents ont cherché à prendre la fuite. Le sieur Panin a été arrêté par les femmes et mis au corps de garde. M. de la Flechère a été nommé commandant de la ville, l'illumination ordonnée pour cette nuit, l'arbre de la liberté renversé. En un mot, tout le monde était dans la joie de se voir délivré de ces brigands. Mais la joie ne fut pas longue. A minuit, le scélérat Burnod se porta au Marquisat en venant secrètement du côté de Chambéri et fit dire à M. de la Flechère, sans qu'on pût s'apercevoir que cela venait de lui, qu'une colonne de notre armée venait du côté de Faverges et que le chef voulait lui parler. M. de la Flechère, ne soupçonnant point d'être trahi, se rendit au Marquisat, devant la maison où demeure M. de Balonne, avec M. de Pilli, son cousin, et un caporal de garde. Il n'y est pas arrivé que tous trois sont assassinés. Ensuite l'on fait courir le bruit dans la ville que les Français arrivent au nombre de 4000 hommes ; on sonne le tocsin et tous les conspirateurs de la contre-révolution s'enfuient... Burnod s'est fait gloire de se montrer avec le sabre ensanglanté. Jugez de la triste position où sont ces braves gens d'Annecy (2)... »

Pendant ce temps, Soulavie, exerçant maladroitement à Genève « le rôle d'un chef de police plutôt que le ministère tranquille d'un agent politique », faisait des discours aux Genevois « sur les vices de l'Etat monar-

(1) Le 21 août 1793.

(2) Archives de Sales. — 2 septembre 1793. — *Lettre inédite.*

chique et sur les vertus et le courage des peuples républicains ». Applaudissant aux exploits de Burnod et à l'assassinat du comte de la Flechère, il écrivait triomphalement à Deforgues :

« Le savoyard qui s'était proclamé gouverneur pour le roi de Sardaigne a été frappé d'un coup de pistolet, de même que deux autres contre-révolutionnaires. Trois patriotes les ont attirés par des invitations anonymes dans un lieu écarté ; ils ont donné dans le panneau et ils ont été victimes de leur perfidie. Dans tout le Mont-Blanc, ils n'ont pas même une seule guillotine pour punir avec des formes les contre-révolutionnaires, et cette guillotine dont le nom seul fait trembler ici toute âme vivante, ferait beaucoup de bien (1). »

Et le grand de Maistre, qui, dans les rues de Lausanne, croisait le résident de France avec un sourire de mépris, traçait ainsi, en traits saccadés qu'on dirait hâchés par une émotion poignante, le tableau de la Savoie en deuil :

« La prospérité publique a disparu... Les cachots s'étonnent de ne plus renfermer que l'innocence... Le sacerdoce y gémit, martyr d'une cause digne des temps apostoliques... Le silence de l'abattement n'est interrompu que par les cris féroces et discordants de l'anarchie. Le caractère national n'ose plus se montrer. Les pensées sont des crimes... Les villes ne sont que de grandes prisons, dont les fonctionnaires publics sont les geôliers... Enfin, le changement des habitudes morales a fini par se peindre sur les visages qui ne présentent plus à l'œil effrayé que l'empreinte de la tristesse ou celle de la rage (2). »

(1) A. Mazon. — *Histoire de Soulavie.*

(2) *Lettres d'un royaliste.*

CHAPITRE XIV

SOLDAT ET DIPLOMATE

Mystérieux départ. — Maurice de Sales traverse le Grand-Saint-Bernard. — Son arrivée et son séjour à Lausanne. — Mission secrète. — Il retrouve le comte de Maistre. — Lettres intimes des deux amis. — Les soirées au logis des exilés. — Romances et marivaudage. — Le départ de Maurice. — Une chronique politique écrite par Anne de Maistre.

I

Dans la seconde quinzaine du mois d'avril 1793, quelques jours avant la mort de Frigelette, Maurice de Sales avait quitté brusquement le quartier général de la Thuile ; il partait pour Turin où l'appelait le comte Perret de Hauteville, ministre des affaires étrangères. Il put ainsi, après avoir conféré avec l'Excellence et reçu ses ordres, aller embrasser les siens. Ce que fut l'entrevue de Santena, on le conçoit sans peine. Revoir Maurice, après cette longue séparation, était pour ses parents, sa femme, sa petite Pauline, sa sœur Cavour, le plus grand des bonheurs. Et pour lui donc !... Sevré depuis plus d'un an des joies du foyer, avec quelle émotion douce il entendit résonner la harpe comme aux beaux jours, cette harpe qu'Alexandrine avait cravatée d'un crêpe pendant l'absence de « son ami », celle qui retentit ce soir-là de l'hymne du retour ! Le « digne Bard (1) », tout ému lui-même, se mouchait avec persistance dans

(1) L'abbé Bard, comme on se le rappelle, était venu se réfugier à Santena, après son départ d'Annecy.

le large foulard, aux couleurs voyantes, rapporté d'Annecy, et dissimulait les larmes qui coulaient obstinément de ses yeux. Il se décida même à extraire de la boîte où elle dormait la « flûte enchantée », avec laquelle il se risquait jadis à faire des solos dans le salon de Duingt ; tandis qu'à l'office les vieux serviteurs tout ragaillardis, Gravier, Fanchette, Vincent, Juspin, toute la livrée, étaient plus loquaces qu'à l'ordinaire et que Nanette se flattait d'avoir fait savourer à « Monchu lè marqui (1) » les meilleurs plats de la cuisine de Savoie.

Il fallut repartir. Maurice emportait avec lui des secrets d'État... Le voilà roulant en chaise de poste sur la route d'Ivrée. C'était le 17 avril. Le surlendemain, il arrive à Aoste. Son premier soin est d'aller faire une visite à l'évêque, chez lequel il retrouve encore « son ancien voisin de chambre, Mgr de Grenoble ». Il va saluer le commandant de place, M. de Villefallet, dont il se rappelle les excellents procédés à son égard.

... « Mon passage, écrit-il, intrigue tout le monde. » D'où vient-il ? où va-t-il ? que veut-il ? On se perd en conjectures. Lui reste muet, impénétrable; n'importe, il est facile de deviner qu'un événement sérieux se prépare et qu'il y est mêlé.

Le 21, le marquis part à l'improviste. Il couche à Saint-Rémy, chez les religieux de l'endroit. Le procureur de la maison, « homme gai, saint et jovial », le reçoit avec une cordialité sans pareille et débouche en son honneur « quelques vieilles bouteilles de Montmeillant (2) » de derrière les fagots ; mais cet accueil n'est rien encore en comparaison de celui qui attend le marquis au Grand-Saint-Bernard. Le couvent lui apparaît

(1) Monsieur le marquis.

(2) Un crû de Savoie autrefois très renommé. On écrit aujourd'hui Montmélian.

comme « une froide, auguste et touchante solitude ». Elle s'anime pour lui; il y est reçu, « fêté au delà de toute expression ». On le soigne « avec toute la charité la plus caressante (1) ».

Et le 25 au matin, Maurice de Sales quitte à regret le grand lit à colonnettes que le recteur lui avait octroyé dans la chambre réservée aux évêques.

Deux serviteurs l'accompagnent, le fidèle Gravier et Juspin, devenu son ordonnance. Ils se mettent en route à la première heure. Les voici à l'entrée de ces défilés que Mme de Maistre avait franchis en plein mois de janvier :

« La montagne est imposante : un chemin à peine d'un pied au-dessus des précipices de plusieurs centaines de toises de profondeur ; c'est d'un effet étonnant, extraordinaire. Mes chevaux m'ont fait trembler souvent ; mais, grâce à Dieu, tout est venu à point de manière que le plus petit obstacle ne s'est pas offert à ma vue.

« Le temps était si calme et si beau qu'on aurait pu voir voler les papillons.

« Mon mulet est très bien venu; la marche était ouverte par Gravier et puis moi, le mulet de Juspin et mes trois chevaux de guerre. J'ai les plus grandes grâces à rendre à la Providence, je lui demande de me les continuer... »

Ce jour-là même, on enterrait au cimetière du couvent un prêtre de Savoie, l'abbé Bailly, « qui avait péri avec son guide dans ce dangereux passage (2) ». La Providence, que Maurice de Sales invoquait si souvent,

(1) Archives de Sales. — Le marquis de Sales à son père. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales. — Le marquis de Sales à son père. — *Lettre inédite.*

l'avait protégé. La traversée s'opéra heureusement. Le soir, les voyageurs couchaient à Martigny. De Sales recevait l'hospitalité chez le doyen de Lazary, devenu un agent très actif de la politique piémontaise dans le Valais; et le 26, dans la journée, il débarquait à Lausanne.

II

On se souvient de l'entrevue où Maurice de Sales exposait au baron de Vins son plan d'attaque de la Savoie. Il y avait déployé les ressources d'un officier d'état-major connaissant à fond son métier, ainsi que la topographie de la province envahie, ses dispositions d'esprit, ses ressources en vivres et en hommes. Le service d'informations auquel il était attaché auprès du duc de Montferrat lui avait permis de se révéler comme un enquêteur perspicace, sachant débrouiller l'écheveau des nouvelles contradictoires qui affluaient de tous côtés et en extraire les renseignements utiles.

De Sales était donc chargé de venir à Lausanne représenter officieusement le gouvernement piémontais, y organiser un centre d'action, s'y mettre en rapport avec les agents diplomatiques des puissances alliées et avec les émigrés influents, y embaucher des troupes, y recevoir les engagements des jeunes Savoyards qui émigraient, les diriger sur le Piémont, surveiller la marche des événements en Savoie et, enfin, préparer cette fameuse descente dont il avait eu l'idée et dont Joseph de Maistre recevait jadis la confidence.

Maistre venait, lui aussi, d'arriver à Lausanne; et, sans avoir encore reçu de mandat, il continuait à tra-

vailler pour son compte à l'œuvre commune. Eût-il pu demeurer les bras croisés, avec son ardent patriotisme, et abandonner la tâche que, dès les premières lueurs de la Révolution, il avait entreprise à Chambéry, poursuivie à Aoste et à Genève ?... Eût-il pu contempler en spectateur indifférent le drame qui se déroulait au-delà du lac, sur cette terre de Savoie devenue française, mais restée pour lui, envers et contre tous, une province du royaume de Sardaigne ? Déjà sa plume avait lancé, comme un appel de clairon, ces *Lettres d'un royaliste savoisien* dont une seconde édition allait paraître (1), plaidoyer chaleureux en faveur de la maison de Savoie, appelé à remuer les cœurs dans ce petit pays où elle avait conservé tant d'affections silencieuses et de dévouements paralysés par la peur.

Joseph de Maistre, en quelques jours, s'était rendu compte exactement de la situation politique générale et des chances de succès que pouvait offrir un mouvement sur la frontière des Alpes combiné avec la contre-révolution en France et l'offensive des puissances alliées. Ses relations et son tact diplomatique lui permettaient de tout entendre, de tout recueillir et de tout retenir. Ambassadeur sans en avoir les honneurs ni les profits, il avait de son propre mouvement préparé le terrain sur lequel le marquis de Sales allait évoluer.

Aussi quelle joie sans mélange éprouva-t-il à revoir son ami ! Enfin, ils se retrouvaient, ils allaient pouvoir entrer en campagne. Soldat et diplomate, de Sales apportait les instructions du général de Vins et du comte de Hauteville. C'était donc vrai ! on voulait agir ! Le comte ne peut croire à tant d'audace. Son humeur s'en ressent et, le 29 avril, sous l'impression de ces premiers échanges de vues avec de Sales, il se laisse aller,

(1) Cette édition, publiée à Lausanne, est datée de mai 1793.

dans une lettre à la comtesse Costa restée à Genève, à un accès de douce gaieté :

« Le second hiver que nous avons éprouvé a jeté six pieds de neige de plus sur les petites cloisons qui nous séparent de nos amis. Voilà l'ouverture du bal renvoyée; cependant les violons sont prêts, et tous les archets sont en l'air. On attend que Pitt frappe le premier coup de l'ouverture; mais on commence fort à murmurer contre lui. Nous avons ici la certitude que, le 13 encore, la flotte de la Méditerranée était à Portsmouth. On craint fort que le grand ministre de la paix ne soit pas le grand ministre de la guerre ; dans ce cas, Monsieur son père ne lui aurait laissé que la moitié de ses talents ; c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez dans ce moment. Ce Monsieur Pitt aurait besoin qu'un club de Marseillais allât lui faire danser la *Carmagnole*. A force de chanter : *Vive le son du canon !* peut-être il y prendrait goût. Jusqu'à présent, je ne crois pas que ce soit son talent ; on se fâche ici, on se fâche à Turin. Dieu veuille que cette ligue ne ressemble pas à toutes les autres! Ma sœur me mande, d'après vous, que le pauvre comte est à Cormayeur. Quel paradis d'Eden ! Allons-y, Madame ! nous pouvons encore lui faire cette agréable niche avant l'*ouverture de la campagne*.

« D'ailleurs, une dame et un philosophe aveugle peuvent bien porter un fusil brodé, aussi bien que lui et tout autre. Il me semble déjà vous voir entrer par le faubourg Montmeillant (1). Si vous voulez, j'aurai l'honneur de vous porter en croupe, suivant l'ancienne méthode, et de peur de l'achoppement, ma tête incrédule sera armée de mes belles lunettes de Genève, qui m'ont coûté 12 francs. — Je voudrais bien vous demander, Madame, si vous êtes tranquille, si le sort de

(1) Un faubourg de Chambery, au débouché de la route d'Italie.

Genève ne vous inquiète point, etc., etc.; mais à quoi bon ces deux questions ? Ne sais-je pas que vous me répondrez : « *Whatever is, is right ?* » Eh bien donc, Madame, n'en parlons plus ! je ne vous demande rien, je ne veux rien savoir. Tout va bien, vive la joie !!!

« *Your most humble and faithful servant* (1). »

Les violons sont prêts ?... De Sales venait tout au moins pour les accorder, et, de ce jour, les deux amis se mettent à la même besogne.

Celle-ci ne laissait pas d'être très compliquée. Enrôler les Suisses sans faire crier la République française qui n'était point endurante; endormir les susceptibilités ombrageuses de Messieurs de Berne; obtenir des gouvernements de Genève et du Valais une neutralité bienveillante; se procurer les moyens de passer au moment opportun par leur territoire sans que personne s'en aperçût ou voulut s'en apercevoir; correspondre avec la coalition et les royalistes de l'intérieur ; se tenir au courant de leurs mouvements et les prévenir de ceux de l'armée piémontaise; entretenir en Savoie le feu sacré de la fidélité et s'y ménager des intelligences: il fallait beaucoup de tact et de finesse pour mener à bien une pareille mission. La charge matérielle de la correspondance, à elle seule, était écrasante. Pour l'alléger, Joseph de Maistre et M. de Sales employaient comme copistes quelques ecclésiastiques de bonne volonté, dans la discrétion desquels ils pouvaient avoir une confiance entière, tels que le chanoine Bardel, l'abbé Noiton, l'abbé Pagès (2); et au premier rang des « informateurs » et des « allumeurs de mine » figuraient un piémontais, Mirani, vice-intendant du Genevois, qui résidait habituellement à Genève, et un émigré savoyard,

(1) Archives de Beauregard. — *Correspondance.*

(2) Archives de Sales.

Descostes (1), royaliste ardent qui, sous prétexte de faire du commerce, passait alternativement d'un pays à l'autre ; le marquis de Sales le chargea de plusieurs missions délicates. Mallet du Pan les aidait de ses conseils (2) et leur livrait les utiles secrets d'une correspondance qui avait des ramifications aussi bien dans le nouveau que dans l'ancien monde politique. Mounier, Mallouet, Portalis, Lally-Tollendal, Montlosier, le comte de Sainte-Aldegonde, l'abbé de Pradt, M. de Trevor, le maréchal de Castries sont ses amis et quand il a, le matin, dépouillé son courrier lui apportant les nouvelles de l'Europe entière, le journaliste peut donner à qui l'approche le dernier bulletin de santé de la grande malade...

A vrai dire, le baron d'Erlach était plein de mansuétude pour les madrés conspirateurs. De Maistre s'insinuait dans ses bonnes grâces et le bailli ne jurait plus que par lui.

« Le baron d'Erlach, écrivait le duc de Montferrat,

---

(1) Il figure sur la *Liste des émigrés*, aux archives de Lausanne, avec les indications suivantes : « Descostes Joseph-Marie, originaire de Savoie, négociant, arrivé en mars 1793, âgé de 40 ans. » — « Ce Savoyard est un de mes meilleurs lieutenants ; il m'a très bien servi dans toutes les occasions. » — Archives de Sales. — *Lettre inédite du marquis de Sales au duc de Montferrat*, — 9 juin 1793. — « M. Descostes, dont vous avez prolongé le passe-port, part demain pour le Piémont ; s'il devait rencontrer quelques difficultés à Saint-Rémi, je vous prie de donner des ordres pour qu'il puisse passer sans difficulté. C'est un sujet du roi le mieux intentionné. Depuis votre départ, il a eu le plus grand soin de nous communiquer les nouvelles et il se donne beaucoup de peine pour cela. » — Mêmes archives. — *Lettre inédite de l'abbé Noiton au marquis de Sales*, — 7 juillet 1793.

(2) « Durant le séjour de Lausanne, Mallet forma de nouvelles relations parmi les Suisses ou les émigrés que leur envoyaient la France et la Savoie ; entre les derniers, on remarque le jeune marquis de Sales et le comte Joseph de Maistre plus jeune que notre écrivain de quelques années. »

A. Sayous. — *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan*.

Archives de Sales. — *Lettre inédite du baron Vignet des Etoles*.

se donne tous les mouvements pour nous aider... Je lui serai toujours reconnaissant de tous les soins qu'il se donne pour ce qui concerne nos intérêts: réellement, je conçois bien de l'estime pour lui. »

De fait, sous le gouvernement du baron, les émigrés en étaient venus à avoir leurs coudées franches et à pouvoir comploter à leur aise. Un grand nombre de gentilshommes et de prêtres de Savoie vivaient à Lausanne sans être inquiétés et entretenaient des communications incessantes avec l'autre rive.

Il en était de même en Valais ; partout, le parti du roi y avait des intelligences. A Saint-Maurice, le châtelain, M. de Quartery, rivalisait de zèle avec le baron d'Erlach et, tandis qu'à Genève « les Marseillais se promènent déguisés en syndics et en huissiers, que les étrangers disent que c'est à crever de rire et que cette bêtise fait enrager les autres (1) », le marquis de Sales peut gravement demander en ces termes à M. de Sigristen, « le grand baillif », l'expulsion de Delhorme et de Soulavie qui s'attachent à ses pas et le gênent dans ses entreprises :

« Que peut-on attendre d'une diplomatie présidée par un prêtre notoirement marié, qui agit au nom d'une assemblée composée d'hommes usurpateurs, régicides, sans Dieu et sans aucun reste de moralité, qui n'ont d'autres principes que d'établir la philosophie du jour et qui ne cherchent à répandre ses vapeurs pestilentielles dans les différents Etats que pour y renverser tour à tour les autorités civiles et religieuses (2) ? »

A Berne, le baron Vignet des Etoles, l'ancien intendant d'Aoste devenu le chargé d'affaires de Sardaigne, apportait dans sa mission un dévouement infatigable et

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite du baron Vignet des Etoles.*

(2) Archives de Sales. — *Mémoire inédit du marquis de Sales.*

correspondait avec Lausanne par de fréquents courriers. De Genève et des divers points de la frontière, Mirani et Descostes, sans cesse en mouvement, transmettaient au jour le jour les nouvelles de Savoie. A Martigny, le doyen de Lazary veillait, mieux que ne l'avait fait son frère le général sur les Alpes ; il s'agissait de profiter de tous les avantages, d'éviter les écueils, de recueillir tous les échos et de prévoir toutes les difficultés.

Le marquis de Sales, aidé du comte de Maistre, remplit cette tâche délicate durant deux mois, de fin avril à fin juin 1793 ; elle fut le prélude du mouvement offensif adopté par de Vins, mais elle s'accomplit en silence.

III

Le 4 mai, Maurice se repose en écrivant à M[me] de Sales. Il l'initie à ses plus intimes pensées. De sa fenêtre il aperçoit, par une nuit sereine, la terre natale où ils ont été si heureux. La côte de Savoie est à quelques milles : il lui semble qu'il peut la toucher, la nappe du Léman l'en sépare à peine...

« Voici la 33[e] page qu'écrit aujourd'hui ton ami, ma chère Alexandrine ; mais celle-ci est la plus agréable de toutes, où je peux vous assurer de ma vive tendresse. Je me porte fort bien ; les fatigues et l'ouvrage ont doublé ma santé, mon courage... On me comble ici de bontés... Il n'y a que le cruel vis-à-vis qui me peine, cette belle perspective qui nous charmait les autres fois.

« Tout prend une bonne tournure ; les paysans veulent tomber dessus absolument, nous avons toutes les

peines à les retenir ; encore dans le haut Faucigny se battent-ils toujours, on jette à bas les arbres de la liberté, on bat les maires...

« Il fait ici le plus beau printemps, la campagne est toute en bouquets, je n'en jouis guère; je travaille dix à douze heures par jour sur un bureau, mais je me délasse en t'écrivant... »

Quelques jours après, il est parti pour le Valais. De Martigny, il écrit à son père :

« Je vais à Syon ce soir. Je suis en train de faire mon devoir. M. de Vins m'a écrit une lettre pleine de bontés, je ne dis rien de mon autre chef de Haut... Il est toujours le même pour moi. Je travaille dix heures par jour, je vais, je viens, je cours, je me mets dans les mains de Dieu et mon cœur est tranquille (1). »

Pendant ce temps, Joseph de Maistre ne reste pas inactif. Il reçoit des lettres de ses « informateurs » de Genève et, sans plus tarder, il les transmet au marquis (2): « Un bourgeois, que vous connaissez et que je ne nomme point par prudence, amène en Piémont 50 hommes. La difficulté est l'argent pour faire la route ; ils voudraient savoir s'il est vrai que le Roy donne un engagement quelconque avant qu'on soit en Piémont. Ils désireraient toucher quelque chose de cet engagement à Lausanne et le reste à Saint-Maurice, dans le cas où l'on ne se fierait pas à eux. On m'a dit cela dans le plus grand secret et il n'y a qu'une personne digne de la guillotine qui puisse recevoir une pareille confidence. Prompte réponse. — Ces hommes sont des hommes choisis, la plupart déja volontaires de la nation et qui cachent leur secret sous le plumet *tricolore*... »

---

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite*.

(2) Cette *lettre inédite* porte la suscription suivante : « M. le marquis de Sales, sous-adjudant général de cavallerie au service de S. M. le Roy. Recommandé à M. le Chr de Carteri à Saint-Maurice en Valais. »

L'embauchage pour le compte du roi était donc organisé en Suisse d'une façon à peine déguisée. De Maistre y collabore avec amour, aussi prend-il sa plume la plus avenante pour écrire à Maurice de Sales: « Marquis de mon cœur, dépêchez-vous, je vous recommande l'honneur de la nation. Il ne faut pas laisser échapper ces 50 hommes ; ne sachant point *si* l'on donne et *ce* qu'on donne ici, je me contente de répondre vaguement que je ne doute point que Sa Majesté n'ait tout le soin possible de ces braves gens, etc.

« Si vous n'êtes pas ici à leur arrivée, autorisez-moi à leur dire et à leur donner ce qu'il faudra. Vous entendez bien que, dans ce moment, j'aimerais mieux leur donner l'argent d'un banquier que le mien.

« Je vous griffonne ceci très à la hâte au départ de la poste.

Tout à vous *usque ad cineres*.... »

Le 22 mai, de Sales est encore à Saint-Maurice. Il écrit à sa femme : « Je viens de passer six jours avec des gens vertueux aussi éloignés de la Révolution que des vues qui l'ont produite, et je m'en vais à Lausanne pour huit jours, d'où je viendrai passer ici la Fête-Dieu. Je pense y trouver les ordres nécessaires pour mon retour. Ainsi au 1er juin étant ici, je vais être, au 8, bien près de Turin. J'attends avec impatience le retour de mes courriers, puisqu'il s'agit de voler dans tes bras et de là au devoir, à la gloire et au bonheur de sa patrie (1) !... »

Maistre, pour se consoler de l'absence de son ami, fait de la politique générale par correspondance avec la comtesse Costa. :

« J'ai écrit quatre pages à votre cher époux ; elles le trouveront sur quelque sommité de montagne, prêt à

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

s'élancer dans le chemin de la plaine. Que Dieu le conserve avec son petit *Bachelier* (1) ! Je tremble toujours pour les gens d'esprit, honnêtes gens, parce qu'il semble que le bon Dieu ne veut plus de cette graine-là sur notre planète. Je crois infiniment aux bêtes, comme vous savez, Madame, et c'est en quoi nous différons. Au reste, je suis bien aise de vous dire que je ne suis pas seul de mon côté ; hier, en bonne et très bonne compagnie, un personnage *molto ponderato* (2) nous articula bien clairement, en parlant de la superbe diplomatie de M. le prince de Cobourg, cette sentence remarquable : « M. le prince de Cobourg est un excellent soldat, bon pour aller en avant ; mais, du reste, c'est une *grosse bête.* » Voilà ce que j'aime. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'on vient de lui donner un garçon politique, qui est chargé de l'empêcher d'écrire.

« Qu'arrivera-t-il de tout cela ? je n'en sais rien. La sottise et la scélératesse humaine sont deux immenses aveugles dont Mme la Providence se sert pour arriver à ses fins, comme l'artiste se sert d'un outil pour exécuter ses ouvrages. La lime sait-elle qu'elle fait une clef ? — Tous les personnages exécrables ou risibles qui s'agitent dans ce moment sur la scène du monde sont des limes. Quand l'ouvrage sera fait, nous nous prosternerons pour le recevoir des mains du Grand Ouvrier. Jusque là, je fais bonne mine, mais je déclare ne rien prévoir, à moins que le prophète *Nahum* n'ait parlé de Paris sous le nom de Ninive. Lisez sa prophétie : vous verrez que les prédicateurs futurs auront beau jeu, si les choses tournent dans le sens que nous appelons *bon*... « L'homme se pipe », dit Montaigne. Croyez-vous que je fusse capable de vous piper ? Non certes ! Au reste,

(1) Eugène Costa.

(2) Très grave, très pondéré.

mettez-moi à toutes sortes d'épreuves; vous verrez que vous pouvez compter sur le sénateur... Oserais-je vous prier de me rappeler au souvenir de M[lle] Huber, dont *j'estime* tant l'*estime*? On nous raconte ici que vous êtes nouvellement inquiète. Votre maison est-elle toujours un port franc, où les lévites même sont à l'abri (1)? »

Joseph de Maistre tient fidèlement de Sales au courant de toutes les missives intéressantes qui lui arrivent au sujet des événements de France. Le 4 juin, il lui écrit en Valais:

« Une autre nouvelle plus consolante, peut-être, est celle d'un avantage mémorable remporté par les royalistes de la Bretagne sur les patriotes de *Fontenay-le-peuple*. L'affaire a eu lieu le 25 mai. Et quoiqu'on n'ait pas, à beaucoup près, tous les détails qu'on désirerait, il suffit de savoir que, suivant la lettre même des commissaires de la Convention, imprimée dans tous les papiers démocrates :

1° Les royalistes, n'ayant *aucune artillerie quelconque*, sont tombés corps à corps sur l'armée patriote, qui en était pourvue, et l'ont enfoncée;

2° Que la *cavallerie* républicaine n'a pas osé charger, qu'elle a été effrayée, mise en fuite et qu'elle a passé sur la tête de l'infanterie, qui a beaucoup souffert ;

3° Que les commissaires retirés à Niort, où les restes de l'armée patriote se sont rassemblés, n'ont pu réunir au delà de 800 hommes ;

4° Que Niort ne peut tenir que deux jours;

5° Que si les royalistes occupent ce poste, La Rochelle et Rochefort sont entièrement menacés.

« On a tout de suite annoncé à la Convention qu'une armée de 29.000 hommes, avec 98 pièces de canon,

(1) Archives de Beauregard. — *Correspondance*. — Marquis Costa de Beauregard. — *Un homme d'autrefois*.

s'avance contre les rebelles ; mais tout cela ne paraît encore exister que dans les Gazettes.

« Un savoyard qui arrive aujourd'hui, 4 juin, assure, ce qui est confirmé d'ailleurs par les nouvelles, qu'il se fait de grands *remuements* de troupes en Savoie et qu'elles s'acheminent toutes en Maurienne ; Anneci entre autres est totalement dégarni.

« On apprend dans ce moment la prise de Valenciennes, qui a été rendue par intelligence. La nouvelle vient de Genève et de Saint-Claude (1). »

Le 4 juin, de Sales rend compte au ministre de son voyage en Valais et il appelle l'attention de son supérieur sur le dévouement obscur des agents qui l'aident dans sa tâche :

« J'ai à Genève d'excellents examinateurs tels que M. Mirani, vice-intendant de la province du Genevois, qui, par un zèle aussi profond qu'éclairé, a su se ménager les meilleurs correspondants et qui, vivant dans Genève, sert également la religion, la patrie et le Roy. C'est de lui que je tiens toutes les notes que j'ai eu l'honneur de vous adresser sur l'état actuel de la Savoie... J'oserais vous demander un mot de bonté pour M. Mirani dans une de vos lettres : ce serait une récompense digne de son zèle... »

Le marquis parle aussi avec éloge de M. le professeur Mallet, « l'auteur de l'*Histoire du Danemark* qui est l'une des meilleures têtes genevoises (2)... »

Il mène d'ailleurs de pair la correspondance intime et les dépêches diplomatiques.

Le 5 juin, revenu du Valais, il écrit à Mme de Sales : « J'ai été une fois bien près de toi, je n'étais qu'à trente lieues de Milan et j'aurais bien voulu avoir des ailes.

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

« Tu verras par les nouvelles de Lyon que les esprits sont dans une terrible effervescence ; j'ai aujourd'hui le droit de t'envoyer un bulletin, parce que l'affaire de Lyon t'est trop personnelle pour que je n'y soye pas très autorisé. Tu sais que si j'étais un chien je me serais appelé Fidelle (1). »

Mme de Sales lui répond :

« Tu ne nous aimeras jamais plus que nous ne t'aimons. Je trouve que nous avons une grande consolation dans le malheur d'être la proie et le but de la rage de ces tyrans et de ces effrénés ; si ta conduite et tes démarches servent à les réprimer et à terrasser cette secte impie et sacrilège, c'est un sentiment qui efface bien des peines et dédommage de bien des souffrances. Nous trouvons de grandes consolations dans la religion et l'honneur, et pourvu que la bonne cause triomphe, nous n'aurons rien à regretter. »

Le marquis brûle les étapes et se multiplie pour être plus vite en état de reprendre la route d'Aoste. Le duc de Montferrat est obligé de modérer son ardeur.

« Je sais, lui dit-il, qu'on vous marque d'adhérer aux instances du bailli d'Erlach pour vous arrêter encore quelque peu à Lausanne jusqu'à ce que le baron Vignet ou un autre vous remplace. Ainsi, comme il s'agit du service du Roi, vous savez aussi bien que moi qu'il va avant tout. Ainsi, moi, je n'ose pas vous demander pour le moment. Restez là pendant que vous saurez nous être utile, et puis, quand vous serez remplacé et que vous croirez pouvoir venir, soyez assuré que je vous verrai avec le plus grand plaisir du monde, d'autant plus que quand nous aurons la *bella sorta* d'entrer en Savoye, j'aurai besoin de vous...

« Il y a bien des choses en l'air, j'espère que le bon

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

Dieu nous aidera et que tout ceci sera un débat avantageux. Mon cher marquis, tout ceci paraît prendre une tournure superbe, il ne nous manque qu'une chose qui serait d'avoir un peu plus de monde pour pouvoir aller vite délivrer votre patrie (1)... »

Avec sa nature enthousiaste et sa puissance d'illusions, Maurice voit l'horizon politique sous des couleurs roses. Si les « patriotes » subissent un échec, il oublie bien vite leurs victoires de la veille et il entonne l'hymne de la délivrance. Tel ce bulletin de mari amoureux qu'il adresse le 22 juin à la marquise :

« L'horizon se déride bien ; voilà Saumur pris par les Vendistes, les départements en insurrection au nombre de 13; toutes les villes se partagent en Maratistes ou Girondistes; plusieurs forces armées vont sur Paris ; Cobourg est sous Bouchain. Les Anglais apportent aux royalistes six mille hommes, armes, poudre, munitions, assignats : tout cela me paraît mériter un baiser de ta part, ma chère amie. En attendant, les patriotes sont furieux, ils font en Savoie mille sottises (2). »

Quelques jours plus tard, Maurice confirme ces rassurantes nouvelles dans une lettre à son père. Les choses vont si bien qu'il ne doute pas de pouvoir revenir dans peu de jours à l'armée :

« Je commencerai de nouveau à décrire, non plus la collection des ouvrages de sir Politick, mais les campagnes du maréchal de Saxe.

« La Vendée va bientôt faire une visite à Paris, ils ont pris Paimbœuf, Angers et le Pont-de-Cé ; Nantes est entre deux feux et le courage de ces braves gens est tel qu'ils ont emporté plusieurs batteries sans fusils et à coups de bâton.

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

« Les nouvelles des départements sont excellentes ; Lyon est un lion, le Jura est très monté : le voilà en armes qui s'approche. Puisse notre cause être bénie de la Providence (1) !... »

IV

Telle est, prise sur le vif, la vie de ces serviteurs d'autrefois, usant leurs forces sans ménagement, sans ambition, sans profit. Après les longues heures passées à dépouiller les courriers, à recevoir et à expédier des dépêches, ils se retrouvaient dans le monde, aimables, souriants, spirituels, galants pour les dames comme au temps des soirées de la princesse de Carignan.

Souvent, dans ces deux mois si rapidement écoulés, alors qu'il n'était pas en déplacement sur les frontières du Valais, le marquis arrivait dans la maison où Joseph de Maistre était logé. En l'absence de M[me] de Maistre, Anne, qui était venue rejoindre son frère, faisait les honneurs du logis avec son esprit charmant et sa simplicité pleine d'attrait. N'est-ce pas elle qui écrivait un jour : « Voilà l'avantage d'être rangée au rang de vieille fille (il faut que cet état ait ses douceurs) : on rencontre un aimable homme, on ne s'informe pas s'il est amoureux, s'il a une femme ; c'est égal ! S'il est aimable, s'il a de charmantes qualités, voilà qu'on l'aime d'une amitié qui ne dérange personne et qui fait grand plaisir (2). »

Elle était à peu près du même âge que le marquis ;

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

la Révolution les avaient jetés sur la même plage ; ils se retrouvaient à l'heure ou les amitiés se resserraient par le lien des communes infortunes et des espérances partagées. Anne admirait le dévouement et le courage du jeune gentilhomme, luttant loin des siens « pour la bonne cause », aux côtés de son grand frère Joseph. De Sales trouvait auprès de ses amis un foyer où il se reposait, dans une intimité douce, de ses préoccupations et de ses travaux.

Rien d'agréable comme ces soirées où, dans un salon à peine meublé, les émigrés mettaient en commun des trésors de bonne grâce. On y voyait défiler le baron d'Erlach entrant avec précaution sur la pointe du pied ; Mallet du Pan, apportant les nouvelles du jour ; l'abbé Bigex, le futur évêque ; M. Mirani, *l'examinateur*, venu pour conférer à Lausanne ; la baronne d'Holca, la catholique ardente, et, par une rencontre singulière, Charles Saladin et sa femme, les calvinistes convaincus (1) et la bonne Mme Huber, la fervente huguenote dont le comte « estimait tant l'estime ».

Maistre lisait gravement quelques unes des pages qui allaient former les *Considérations sur la France* : le prophète montrait le doigt de la Providence dans les péripéties du drame qui se déroulait... Mallet faisait chorus avec lui, sans pouvoir le suivre à d'aussi grandes hauteurs. Joseph annonçait à « ses amis protestants » l'heure, marquée de Dieu sur le cadran de l'avenir, où les membres de la grande famille chrétienne rentreraient au bercail. Mme Huber résistait à cette échéance avec toute la sincérité de sa religion genevoise. Le bailli laissait dire et marquait les coups. Mme Saladin-Egerton échangeait en anglais ses impressions avec la mystérieuse baronne. Une saillie étourdissante d'Anne de Maistre

(1) Nous retrouverons bientôt ces personnages sur notre route

déridait les esprits trop tendus ; un impromptu du marquis faisait le bonheur des délicats ; une romance pendant laquelle le comte, épuisé par ses envolées, ne manquait pas de s'endormir, apportait sa note mélancolique aux exilés et leurs paupières se mouillaient ; car ils songeaient alors au « au vis-à-vis », à la patrie entrevue à travers les brumes du lac, dans la vague obscurité de la nuit. Ensuite on se reprenait à espérer, à causer, à sourire, à maudire, à marivauder. Le marquis faisait assaut de bel esprit avec Anne de Maistre et, quelquefois même, sur le clavecin loué au luthier de la rue de Bourg, ils risquaient un duo et chantaient pour terminer « l'hymne royale ».

On éprouvait alors à se serrer les uns contre les autres l'impression de passagers embarqués sur un navire en détresse. Quand un compagnon d'infortune abandonnait le bord, les autres se demandaient s'ils le reverraient jamais en ce monde et s'il ne fallait pas lui dire un dernier adieu.

Ainsi en fut-il lorsque le 28 juin (1), à la nuit tombante, Maurice de Sales quitta ses amis de Lausanne pour retourner, sa mission terminée, où le devoir l'appelait. Sur la rive, Joseph de Maistre, Anne, l'abbé Bigex, les Saladin et d'autres encore l'avaient accompagné ; le baron d'Erlach se tenait à quelque distance, assistant avec une feinte indifférence à cette scène. Cependant, lorsque le marquis eut sauté brusquement dans la barque, où deux vigoureux bateliers chablaisiens l'attendaient, il poussa, en montrant l'autre rive, un

(1) La dernière lettre écrite de Lausanne par le marquis de Sales est du 27 juin, veille de son départ. On peut reconstituer son itinéraire par sa correspondance. Parti le 21 avril du quartier général de la Thuile, il était arrivé à Lausanne le 26 du même mois. Sa mission avait donc duré deux mois.

cri vibrant de *Vive le Roi!*... Les émigrès saluaient le voyageur en agitant leurs mouchoirs.

La voile blanche se gonflait au souffle de la brise du lac et bientôt, du diplomate qui allait rejoindre le drapeau, il ne resta plus de visible qu'un point minuscule qui, s'effaçant petit à petit, disparut à l'horizon embrumé...

V

De Sales, rentré au quartier général d'Aoste, n'oublia point les soirées de Lausanne ni le charme pénétrant qu'il y avait éprouvé. Il écrivit à Anne une longue lettre où il marivaudait à son aise, parlant de tout, « d'art militaire, d'histoire ancienne, de poésie, de musique, de littérature, de politique », causerie à bâtons rompus et « bride sur le cou », comme au temps où les deux amis chuchotaient, mêlés à quelques intimes dans un coin du salon, pendant que Joseph se perdait dans les espaces de sa pensée.

Anne de Maistre lui répondit. Alors que le duc de Doudeauville lit Yung sur les bords du Rhin, c'est à Ossian que la sœur du comte va demander des consolations.

« Depuis votre départ, écrit-elle au marquis, j'étais tourmentée de la fantaisie d'exhaler avec vous la bile qui me suffoque. Vous allez me demander pourquoi je ne vous ai pas écrit? Je vous ferai la réponse de mon pays : *parce que!... comme çà* (1)!... Je vous parlais de ma bile; qui n'en aurait pas à un moment où, pour

(1) Joseph de Maistre emploie fréquemment dans ses lettres cette locution savoyarde.

vivre sans rage, il faudrait être né d'un bloc de marbre et d'une sorbettière? — Je me sens d'autre parents. — Ne pas entrer en Savoie ! ne pas écraser les quatre *pelés* qui gardent nos montagnes ! oh ! Monsieur le marquis, quel démon s'est donc emparé des esprits ! quel mauvais et hideux génie fait des redoutes dans toutes les têtes, pires, mille fois, que toutes celles des Français ! — Le dégoût, l'impatience, le désespoir s'emparent de nos malheureux compatriotes. — Nos enragés triomphent; triompheront-ils longtemps? ne verrons-nous pas nos dieux pénates au tems de la vendange? Cette idée me tue ou, pour mieux dire, elle me fait vivre de la mort.

« Le club d'Annecy a été invité par Burnod à massacrer tous les ci-devant et les prêtres, en réjouissances pour la fête du 10 août; et, comme rien ne se fait sans serment, il l'a proposé, ils l'ont prêté et personne n'en a peur. On a exhumé sept princes de la maison de Nemours, enterrés dans votre collégiale, pour en avoir les châsses de plomb. Deux de ces cadavres antiques se sont trouvé parfaitement entiers, conservés au point qu'on les a dressés sur les pieds. Quel sujet de réflexions ! Deux siècles révolus de repos dans la nuit et la paix des tombeaux n'ont pu préserver ces princes de l'insulte des patriotes ! « Il faut les emporter au cimetière ! Les emporter? des princes ! en sont-ils dignes? il faut les traîner! » On les traîne et les braves gens voient cela, et ils disent dans leur cœur : « Nous avons des amis, nous avons des défenseurs et le démon de la cabale uni à l'affreuse discorde les retient au delà des monts, ils pleurent tristement et de loin sur notre sort, au lieu de pleurer de joie dans nos bras. » Je m'écrierai comme le barde du charmant Ossian (1) :

(1) Ossian était très goûté chez les Maistre. Xavier le cite plus d'une fois dans ses ouvrages.

« O mes amis, sauvez-moi de la nuit...

« De quelle affreuse nuit il faut nous sauver ! qu'elle est longue et pénible la nuit des bourreaux et des assassins ! quel affreux cauchemar nous oppresse !... »

Le cauchemar va faire place, par un changement subit, à un élégant badinage :

« Mais parlons d'autre chose ; ma lettre n'a ni rime, ni raison... Ah ! si j'avais de la rime, comme je vous renverrais toute rimée la troisième page de votre lettre ! Toute la raison y est, et plus encore les grâces ; il n'y manque vraiment qu'une jolie rime que vous avez oublié d'y mettre. Votre *tente*, votre *lime*, le *sabre*, la *sentinelle*, *Holopherne*, la *belle Judith*, le *silence de la nuit*, le *bruit du torrent*, *Malborough*, *Marat*, *celle qu'il a occi*, etc. Voyez comme c'est joli ! le très digne successeur de votre illustre parent, je veux dire le citoyen évêque du Mont-Blanc (1) faisait des vers autrefois, quand il était professeur d'éloquence, en écrivant de la prose bien serrée. Ensuite il mesurait les lignes avec un compas et ajoutait à chacune une rime. Je gage bien que jamais pareille licence poétique ne vous est venue en tête ; aussi vous n'êtes pas évêque du Mont-Blanc. A tout seigneur tout honneur !... »

Anne de Maistre plaisante sur le pédantisme et les périodes oratoires de son frère :

« Maistre me charge de vous dire que chaque être reçoit de la Prov... attendez un moment ?... c'était une bien jolie phrase que j'ai oubliée : cela voulait dire *que* vous avez une manière de vous excuser *qui* faisait *que*... voilà à peu près... il vous embrasse de tout son cœur. »

Anne termine sa causerie par une bonne nouvelle :

« Je ne crois pas avoir le tems d'écrire à la Marine par ce courrier. Voulez-vous bien lui faire dire que

(1) Panisset.

Constantin est hors de prison ; on a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à arrestation. Je l'attends demain. Voilà une bien longue *bavardise*. Excusez-la, Monsieur le Marquis, ainsi que mon ortographe ; vous savez que je vous ai fait la confidence que mon éducation n'a coûté que deux louis à mes parents, c'est ce qui est cause que je ne sais pas comment on finit une lettre à *zun marquis ;* je n'en suis pas tant fachée, car à une chose qui n'est pas finie, on y revient (1). »

La sœur de Xavier de Maistre était-elle bien sincère et n'eussent-ils même pas été « accompagnés de plusieurs autres », les deux louis consacrés, s'il fallait l'en croire, à son éducation n'auraient-ils pas été placés à gros intérêts ?... Sa lettre primesautière vaut son pesant d'or; car rien n'aide mieux à reconstituer la psychologie d'une société et d'une époque que ces documents humains où l'âme se livre tout entière, dans l'abandon de l'intimité, sous le coup des impressions premières dégagées de toute convention, de toute étiquette, de toute pose, où les hommes, les femmes qui ont vécu des siècles avant nous, semblent parler directement à nos oreilles et nous faire l'aveu de leurs passions, de leurs artifices. de leurs joies, de leurs tristesses. Si ces confessions involontaires offrent déjà tant d'intérêt lorsque par la voix d'un livre elles s'adressent en même temps à des milliers de lecteurs, qu'est-ce donc lorsque vous devez à quelque circonstance propice de les entendre, seul à seul, en fouillant dans des archives inexplorées, lorsque vous tenez entre vos mains ces feuilles jaunies où l'ardeur de sentiments passagers s'est inscrite en traits dont la durée semble une ironie, lorsque la poudre qui a servi à sécher l'écriture s'attache encore au rude papier d'autrefois et vous montre que votre main indiscrète a été la première et la seule à renverser ces cendres du passé ? »

(1) Archives de Sales. — 3 août 1793 — *Lettre inédite*.

CHAPITRE XV

LES CHATELAINS DE COPPET

Le lac de Genève et ses horizons. — La rive de Savoie. — Une page du comte Othenin d'Haussonville. — Le salon de Corinne. — Princes, philosophes et émigrés. — Necker jugé par Joseph de Maistre. — Curieuses lettres inédites. — Opinion sur l'égoïsme, l'orgueil et le gouvernement des hommes. — Le « sultan Louis XIV ». — Les économistes français au XVIIIe siècle. — Mme Albertine Necker et ses adorateurs. — Croquis de Henry Boissier. — Les réceptions de Coppet. — Les « dieux de la conversation ». — Parallèle entre Rivarol, Joseph de Maistre et Mme de Staël. — Le sommeil devant l'oracle. — Mme de Staël proclame le comte de Maistre « homme de génie ». — Soulavie et le baron de Staël-Holstein. — Le « gouvernement du bourreau » condamné par un de ses aides.

I

... Une matinée de mai. Sur le lac, une barque. A l'avant, deux rameurs, secondant le souffle amolli de la brise qui laisse flotter la voile à peine tendue. A l'arrière, deux hommes, l'un grave, austère, — l'autre plus jeune, à la physionomie fine et distinguée : un philosophe et un poète voguant sous le même pavillon.

La barque est partie du port d'Ouchy, à l'aube ; elle glisse, rapide et légère, sous l'effort cadencé des bateliers silencieux. Les passagers causent et parfois s'oublient à contempler la côte de Savoie ; noyé dans la buée diaphane, un admirable rideau de montagnes blanches, grises et bleues se déroule : le Mont-Ouzon,

le Roc d'Enfer, les Bouxes, le mont d'Hermone, les Fourches d'Habère, et, à leurs pieds, les riants et plantureux côteaux du Chablais, Evian, Amphion, Thonon, les ruines des Allinges... Bientôt on aperçoit le Grand-Salève, la colline de Boisy; plus loin encore, le Mont-Vuache, le Credo, le Reculet... Au delà, c'est la France.

Tableau éternellement jeune, où la nature en fête, ayant dépouillé ses vêtements de deuil, renaît de la mort. Sûre du lendemain, elle se rit des révolutions ; les siennes sont bienfaisantes et pacifiques, et Dieu qui y préside, laissant aux hommes la liberté, a tout au moins préservé de l'anarchie le champ où ils s'agitent, atomes imperceptibles dans l'immensité de l'espace et du temps...

C'était peu de jours avant le départ du marquis. Maurice de Sales et Joseph de Maistre, faisant trêve à leurs travaux diplomatiques, venaient visiter Coppet... Quelques mois auparavant, Montesquiou s'y était réfugié: elle l'avait proscrit à son tour, cette Révolution dont, le 22 septembre 1792, le général arborait les couleurs à Chambéry, sur les tours du château. Le comte de Maistre et le marquis de Sales allaient rencontrer chez Necker le conquérant de la Savoie, redevenu le marquis de Montesquiou-Fézensac(1)... Ces temps troublés amenaient parfois des rapprochements d'une piquante ironie...

Qui ne connaît le château célèbre dans l'enceinte duquel reposent les restes de Necker, de sa femme et de leur fille, unis dans la mort aussi étroitement qu'au

(1) « Montesquiou, voyant l'orage qui le menaçait et craignant d'être mis en accusation, quittait son armée le 2 novembre, traversait Genève et se réfugiait à Rolle, chez M. Necker, l'ancien ministre du malheureux Louis XVI. »

A. Verdeil. — *Histoire du canton de Vaud* — Tome III, p. 201.

cours de la vie (1)? Il est construit sur les ruines d'un manoir féodal brûlé par les Bernois en 1536 : passé, depuis lors, entre de nombreuses mains, il appartint un instant au baron Sigismond d'Erlach, « bernois de naissance et colonel des Cent-Suisses », l'un des ancêtres du bailli de Lausanne, lequel l'avait acheté, en 1713, du comte Alexandre de Dohna, l'un des élèves de Bayle. Le corps de logis, de forme carrée, d'aspect simple, est flanqué à ses deux extrémités d'une tour. La façade principale regarde le lac.

La barque est amarrée dans le petit port. Le comte et le marquis gravissent à pas lents le chemin qui mène au château. La vue s'élargit à mesure qu'ils s'élèvent. Voici que la brume matinale s'est dissipée ; la chaîne des glaciers a découvert ses sommets étincelants de neige ; le long des pentes rapides qui s'entre-croisent, on devine les vallées profondes où, naguères encore, de Maistre allait « enquêter » dans les procès séculaires de délimitation entre paroisses rivales. Sur un plan plus rapproché, la masse imposante des Voirons élève vers le ciel ses flancs tapissés de sapins et de pâturages. Dans le lointain, Genève étale ses maisons blanches, alignées au bord du lac, et l'amphithéâtre de ses monuments et de ses constructions noircis par le temps. Plus près, affleurant le lac, on distingue la pointe d'Yvoire, Nernier, Hermance et le château de Beauregard de douce mémoire... Entre les rives, la petite mer, si capricieuse en ses accès de colère, mais si calme, si reposante aux beaux jours, quand le soleil de midi darde sur la nappe bleue la traînée aveuglante de ses rayons, ou lorsque,

(1) Le tombeau se trouve dans un bosquet à l'ouest des bâtiments. La porte est surmontée d'un bas-relief sculpté par Canova. Mme de Staël y est représentée à genoux « pleurant sur la tombe de ses parents, tandis que son père, attiré par Mme Necker, lui tend la main pour lui dire un dernier adieu. »

aux heures crépusculaires, sa lumière mourante caresse les eaux d'un suprême embrasement...

Le comte Othenin d'Haussonville a comparé ce paysage à l'eau de la fontaine Trevi qui ramène à Rome ceux qui ont une fois trempé leurs lèvres dans ses ondes.

« Cependant, dit-il, celui qui, sans pénétrer dans la maison, aurait dirigé ses pas vers le parc, attiré par l'ombre et la fraîcheur, pourrait, en s'y promenant, se croire à cent lieues du lac et des montagnes. Deux grandes allées droites, dernier vestige d'un parterre à la française, lui diraient que ce parc a été dessiné dans un temps où l'on ne regardait point autour de soi et où l'on cherchait surtout dans la promenade le plaisir de la conversation à l'ombre. Aussi s'étonnerait-il moins que de grands arbres, ces arbres que Mme de Staël appelait des « amis témoins de sa destinée », ferment la vue de tous côtés et laissent à peine apercevoir par quelques rares percées les pentes violettes du Jura.

« Ce qu'était, au reste, il y a cent ans, le château de Coppet, il l'est encore aujourd'hui, car pas une pierre n'en a été changée. Sans doute, bien des habitations plus modernes élèvent sur les côteaux qui avoisinent le lac des constructions plus somptueuses ou déroulent vers ses bords des pelouses plus riantes. Mais lorsque, les yeux éblouis ou charmés, on pénètre dans cette cour intérieure silencieuse et sombre, lorsqu'on franchit surtout le seuil de la maison dont les pièces conservent intacte l'empreinte du passé et semblent prêtes à recevoir leurs hôtes d'autrefois, on ne saurait refuser à cette vieille demeure, comme aux souvenirs qu'elle rappelle, le charme et la mélancolique grandeur des choses qui ne sont plus. »

Coppet, solitaire en l'absence de Mme de Staël, était devenu, depuis son retour (1), un cénacle, une sorte

(1) En septembre 1792.

d'académie internationale. Necker, rêveur, y songeait à sa grandeur passée et semblait encore en proie « à une attente confuse (1) ». Simple, enjoué, aimable dans l'intimité, il devenait, quand le cercle s'élargissait, froid, réservé, imposant, presque pompeux (2). On l'eût dit en représentation, entrant à l'Assemblée, surveillant son attitude, ses gestes, ses paroles, et s'adressant à la postérité. Sa fille, coiffée d'un turban, parlait en oracle dans le grand salon, en face de son portrait peint par David. Sur la cheminée se dressait le buste de son père et, les fenêtres entr'ouvertes sur le rideau des Alpes, au bruit de la tourmente révolutionnaire, des esprits forts, des philosophes, des princes, des artistes, des gentilshommes, attirés de tous les points de l'Europe par le même charme, réunis dans la familiarité d'un éclectisme curieux, recevaient à Coppet une hospitalité de fermier général. Comme jadis à Mon-Repos, on y jouait le théâtre de Voltaire et, pour varier les programmes, celui de l'ambassadrice et de ses invités. On tenait table ouverte ; après les deux repas, celui de midi et celui du soir, l'académie entrait en séance. Mme de Staël déclamait quelques-unes de ses pages. Des immortels de passage remaniaient la carte, enrichissaient le dictionnaire de toutes les langues, faisaient et défaisaient les réputations, dépouillaient le courrier littéraire de l'univers entier et donnaient le ton à la mode et à la politique. Les flatteries de cette cour dédommageaient l'ancien ministre des anathèmes de certains émigrés qui avaient mis Coppet en quarantaine : l'admirable conduite de Mme de Staël envers les victimes de la Terreur ne devait pas tarder à faire lever l'interdit...

(1) Archives du baron Blanc — Joseph de Maistre au baron de *** — *Lettre inédite (copie)*.

(2) J.-P.-A. Galiffe. — *D'un siècle à l'autre.*

A Coppet se rencontraient des gens de toutes les nations, de toutes les opinions et de toutes les écoles : Français, Russes, Allemands, Danois, Suédois, Italiens, Genevois, tous personnages de marque, appartenant à la noblesse ou à l'aristocratie de la finance et de l'esprit. Mme de Staël avait fait, du cortège de ses admirateurs, l'ornement de son salon transporté de Paris aux bords du lac de Genève, et sous sa baguette magique, ainsi qu'en un mobilier fantaisiste, les couleurs les plus variées et les plus disparates formaient un harmonieux ensemble. Coppet vit ainsi défiler, à diverses époques, tout ce qui en Europe portait un nom, jouait un rôle ou avait marqué sa place.

On y coudoyait, dans toute la fleur de son scepticisme, Benjamin Constant (1) « le Suisse le plus français qui ait jamais été », nature mobile et vaniteuse dont Maistre disait plus tard avec une cruelle ironie : «M. Constant paraît manquer de virilité, au moins dans ses livres », et qui disait de lui-même: « Au fond, je ne puis me passer de rien ! » Près de lui, bien des hommes qui, à cette heure, devaient se reprocher amèrement d'avoir, par leurs doctrines ou leur complicité aveugle, déchaîné l'orage qui les faisait trembler : le vieux Gibbon, l'historien sceptique de la *Décadence et de la chute de l'empire romain*, l'apologiste de Julien l'apostat, l'adversaire de tout ce que Maistre vénérait (2) ; le jeune Sismondi (3) ; Auguste Schlegel (4) ; l'abbé Raynal (5), l'auteur de cette dissolvante *Histoire philosophique des*

(1) Benjamin Constant de Rebecque, le futur député sous la Restauration (1767-1830).

(2) M. Cogordan. — *Joseph de Maistre.*

(3) Charles Sismonde de Sismondi, historien économiste (1773-1842).

(4) Le traducteur de Calderon et le fondateur de l'*Athenæum* (1767-1845).

(5) L'ancien rédacteur du *Mercure* (1713-1796).

deux Indes que Mallet du Pan appelait « un code d'anarchie et de bouleversement ».

Puis, groupés autour de ces grands démolisseurs, les noms les plus étincelants de l'armorial de France et d'Europe : le prince Auguste de Prusse ; le prince de Ligne (1), favori de Marie-Thérèse, de Joseph II et de Catherine II de Russie ; les Sabran ; les Barante ; Matthieu de Montmorency, le futur ami de Mme Récamier ; François de Jaucourt, qui devint un instant ministre sous la Restauration, et le comte de Narbonne que le chevalier de Juge dénonçait jadis comme un « ardent démocrate éperdument amoureux » de Corinne.

L'ambassadrice, obéissant aux inspirations de son cœur, sut d'ailleurs pratiquer, à ces heures difficiles, la religion du *tuisme* enseignée par Joseph de Maistre.

Après avoir tenté de sauver la famille royale et arraché maint prisonnier à l'échafaud pendant les massacres de septembre, Mme de Staël fut infatigable à faire évader les suspects. Le procédé était aussi simple qu'ingénieux : elle choisissait en Suisse une femme dont le signalement pouvait ressembler à celui de l'amie qui devait s'échapper ; elle la faisait partir pour Paris avec un passeport suisse. Ce papier était cédé à la Française, et, plus tard, la Suissesse, réclamée de son gouvernement, reprenait tranquillement le chemin des Treize-Cantons (2). Mme de Staël concourut ainsi à l'évasion de Mmes d'Henin et de Poix, de Mme de Simiane, « la plus jolie personne de son temps », au dire de la vicomtesse de Noailles (3). Elle ne cessait d'offrir ses services à ses

(1) Le général écrivain dont Mme de Staël a publié, en 1809, les lettres et pensées (1735-1814).

(2) Comte Othenin d'Haussonville. — *Le salon de Mme Necker.*

(3) H. Fourneron. — *Histoire générale des émigrés.*

amies qui, ayant échappé à la guillotine, venaient embellir de leurs grâces la délicieuse résidence, aimable rendez-vous de l'exil. Les charmantes proscrites se reprenaient bien vite à la vie en ce temps où il fallait si peu de chose pour la perdre ; le moindre rayon de soleil ramenait avec lui toutes les illusions, même celle du bonheur, et l'amour, qui fleurit jusque sur le bord des tombes, leur apportait l'oubli du passé et l'insouciance de l'avenir...

Non loin de là, dans « l'infernal Versoix » résidait Mme de La Rochefoucauld-Liancourt (1). La duchesse était nièce de Mme d'Enville (2), cette amie de Voltaire qui chaperonnait jadis Suzanne Curchod au faubourg Saint-Germain. Ne voulant émigrer qu'à la dernière extrémité, Mme de La Rochefoucauld avait acquis à Versoix le domaine de Montfleuri. Son premier soin fut de faire abattre les bosquets, les charmilles et les haies qui auraient pu servir de cachette ; puis, sous prétexte de monter une écurie et d'organiser une chasse à courre, ses gens remplirent les communs de paille, de foin et de fourrage. Sa voiture fut remisée dans un bouquet de bois situé au bord du torrent de Braille, qui sert de limite du côté de la Suisse. A la moindre alerte, elle se réfugiait dans le carrosse international, franchissait la frontière et se trouvait en sécurité sur le territoire du pays de Vaud. Le danger éloigné, elle rentrait en terre française le plus naturellement du monde, comme au retour d'une promenade : dans son intérieur, rien n'annonçait des velléités de départ. Grâce à cette ingénieuse

(1) Elle avait épousé le duc François-Alexis-Frédéric de la Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827), grand-maître de la garde-robe sous Louis XV et Louis XVI, député aux Etats-Généraux.

(2) Marie-Louise-Nicole de la Rochefoucauld, mariée à son cousin Louis-Frédéric de la Rochefoucauld, duc d'Enville (1747-1827).

combinaison, la duchesse ne put être arrêtée, ni même accusée d'avoir émigré, et elle évita à la fois l'échafaud et la confiscation (1).

II

Maistre connaissait Necker ; ils avaient de communes relations. Mme Huber-Alléon, l'amie du comte, était, on s'en souvient, la proche parente du célèbre financier et un autre membre de la même famille, Jacques Necker, capitaine de cavalerie au service de la France, avait épousé Albertine de Saussure (2).

L'ancien ministre de Louis XVI entrait dans sa soixante-troisième année (3). De Chambéry, le comte avait suivi les phases de sa carrière d'homme d'Etat, si intimement liée aux grands événements du siècle, jusqu'au jour où Necker, découragé, déposa son portefeuille et se retira dans sa terre de Coppet. Il lui avait manqué, au dire de Catherine II, « une tête de maître qui suivit les enjambées de ses bottes fortes (4)... »

(1) J.-B.-A. Galiffe. — *D'un siècle à l'autre.*

(2) Jacques Necker, celui dont il est question ici, était né en 1757 ; son mariage avec Mlle de Saussure avait eu lieu le 19 mai 1785.

(3) Il était né le 30 septembre 1732, à Genève ; il y est décédé le 9 avril 1804. Sa fille, Anne-Germaine, née en 1766, morte en 1817, avait, comme on le sait, épousé le baron de Staël-Holstein, ministre de Suède à Paris. Elle eut, de ce mariage, un fils, Auguste, et une fille, Albertine. Auguste n'eut qu'un fils, qui mourut peu de temps après son père. Albertine épousa M. le duc de Broglie, pair de France, « si digne, dit un historien genevois, de posséder le trésor que lui avait confié la première femme de son siècle ». Rappelé à Stockolm, en 1799, le baron de Staël allait rejoindre son beau-père à Coppet lorsqu'il mourut à Poligny le 9 mai 1802.

(4) Ch. de Larivière. — *Catherine II et la Révolution française.*

Le magistrat savoyard, malgré sa nature peu portée aux entraînements, avait eu pour le citoyen genevois son heure d'enthousiasme. Lorsque celui-ci publia l'introduction à son grand ouvrage sur l'*Administration des finances*, le comte poussa, en même temps que la *Sémiramis du Nord* (1), un cri d'admiration : et, l'un de ses amis de France lui ayant demandé de lui faire connaître son sentiment sur l'ouvrage à la mode, il lui répondit par une lettre de seize pages qui renferme tout un programme de gouvernement (2).

Le grand écrivain y fait d'une façon très mordante et très fine la critique des maximes de La Rochefoucauld. Son âme s'y livre dans toute sa sincérité et c'est la « reverbération » de son sentiment intime qui luit à travers la discussion de l'œuvre de Necker.

« Une foule de gens reprocheront à M. Necker, dit-il, le ton d'égoïsme qui règne dans l'ouvrage ; mais soyez persuadé que le reproche ne partira jamais de la bouche d'un homme qui ait l'âme élevée et des idées grandes. Au fond, qu'est-ce donc que l'égoïsme dont on fait tant de bruit? Reprocher à l'homme de rapporter tout à lui, c'est lui reprocher d'être homme, c'est-à-dire un être sensible qui, par les lois de sa nature, gravite aussi nécessairement vers le bonheur qu'un satellite vers sa planète.

« Un martyr dans les flammes ou sur le chevalet est un égoïste qui travaille à son bonheur futur. Enfin,

(1) « L'admirable ouvrage ! écrit-elle à Grimm... Je ne doute nullement que le ciel a destiné M. Necker pour tirer la France de l'état très embarrassé dans lequel il a trouvé les finances de ce royaume ; mais ce n'est pas l'ouvrage d'un jour ni d'une année, je le sais par expérience. »

(2) Cette lettre, une des plus remarquables peut-être qui soient tombées de la plume de Joseph de Maistre, est inédite. J'en dois la gracieuse communication à M. le baron Blanc, ministre des affaires étrangères du royaume d'Italie.

il est impossible que l'homme s'oublie, et tout consiste dans la manière. Couvrons de mépris et de ridicule celui qui trouve son bonheur à s'isoler de ses semblables ; mais, quant à ceux qui le font consister dans la gloire de se dévouer au bien public et d'y travailler efficacement, que le ciel nous envoie souvent de pareils égoïstes ! M. Necker a voulu fortement le bonheur de la France : un cri d'admiration presqu'universel, le crédit et la confiance portés au comble lui ont démontré qu'il était capable de l'opérer. Plein de cette grande idée, il en a fait l'objet unique de son ambition et le titre de sa gloire, et il l'a dit à l'Europe ; qui pourrait l'en blâmer ? L'envie est bien gauche quand elle est réduite à reprocher à un homme la fierté de faire le bien »...

Joseph de Maistre défend Necker du reproche d'avoir laissé apercevoir si ouvertement cette fierté :

« On a pu reprocher à Virgile d'avoir fait dire à son imbécile d'Enée :

Sum pius Eneas.

« Mais c'est tout à la fois une injustice et une absurdité de vouloir condamner le génie à s'ignorer lui-même. Lorsque le grand Newton recevait de la Chine une lettre adressée *au chevalier Newton en Europe*, qu'auriez-vous dit d'un plat casuiste qui lui aurait conseillé de se croire un homme ordinaire ?

« L'orgueil consiste à s'estimer plus qu'on ne vaut : il n'y en a point à se rendre justice intérieurement, il n'y en a pas non plus à le faire ouvertement ; car l'orgueil gît dans la pensée, les discours n'y font rien. D'ailleurs, l'homme naît et meurt orgueilleux : il n'en est aucun qui ne passe sa vie à s'applaudir, à se comparer aux autres pour se préférer à eux ; rien ne peut avilir cet être inconcevable à ses propres yeux ; et, tandis que le général vainqueur se pavane sur le champ de

bataille, que le chancelier montre ses masses, le cardinal sa barette, etc., le portefaix qui soulève 20 *rups* regarde ses camarades du haut de sa grandeur et le bourreau sur l'échafaud dit : « *Nul ne roue mieux que moi* (1)... »

« Puisque cette folie est universelle, sifflons le sot qui cache ses immenses prétentions sous le voile transparent du silence ; mais ayons le courage et la bonne foi d'honorer l'homme de génie qui nous dit franchement ce qu'il pense de lui-même et appliquons lui le mot de Tacite : « *Plerique suam ipsi virtutem narrare fiduciam potiùs morum quàm arrogantiam arbitrati sunt* (2). »

Le comte de Maistre avait assurément, ce que personne ne songera à lui reprocher, la « fierté de faire le bien » et la conscience de sa valeur. Il aime à se comparer à ceux qu'il étudie, à retrouver dans leurs œuvres une partie de son patrimoine intellectuel. Voici que dans le livre de Necker il relève, non sans un certain contentement de lui-même, des idées que lui, de Maistre, a depuis longtemps exprimées :

« Après vous avoir beaucoup parlé de l'orgueil, j'espère que vous voudrez bien m'en passer une petite bouffée. Pardonnez-moi la faiblesse que j'ai de vous dire qu'en lisant cette introduction j'ai été bien flatté d'y retrouver quelques-unes de mes idées, et quelquefois, pour ainsi dire, mes propres expressions. A la page 15, M. Necker parle de ce modèle de perfection que l'administrateur doit avoir toujours devant les yeux, de cet ascendant qu'il doit obtenir sur l'opinion publique *en se liant au beau moral par une espèce de culte*. Pendant

(1) On retrouve ce trait dans la fameuse page sur le bourreau, aux *Soirées de Saint-Pétersbourg*.

(2) « De l'avis général, porter témoignage de sa propre vertu est moins arrogance que confiance dans la dignité de sa vie. »

qu'on imprimait cette belle page, je disais au Sénat assemblé, le 18 décembre 1784 :

« Enfin, Messieurs, lorsqu'il s'agit de captiver la « confiance publique, la règle qui les renferme toutes, « c'est d'aller toujours et sur tout au delà de nos obliga- « tions... Celui qui dispute avec ses devoirs est tout « prêt à les violer. Et peut-être ne sommes-nous sûrs de « nos vertus que lorsque nous avons à leur donner quel- « que chose d'exalté qui les rapproche de la grandeur. « Pour être sûrs de l'estime du public, ambitionnons « courageusement quelques droits à son admiration. »

« Ce que l'auteur dit sur le choix des liaisons (1) forme, ce me semble, un ensemble parfait avec le passage suivant du même discours : « Cette facilité du « caractère qui rend, pour ainsi dire, les avenues de notre « âme trop accessibles, est un piège pour l'homme public. « Nos liaisons dans le monde sont un des grands moyens « qu'on emploie pour nous connaître. Trop répandus, « trop livrés à certaines personnes, nous devenons sus- « pects : si le magistrat a su s'élever à la hauteur de ses « devoirs, il se trouvera bien des hommes dignes de lui « dont les cœurs rencontreront le sien ; mais, pour ceux « dont l'attachement ne peut l'honorer, qu'ils demeu- « rent à une juste distance de lui. Il n'a rien à leur

(1) « Un ministre des finances ne doit point être indifférent au choix des personnes avec lesquelles il contracte des liaisons. On participe plus qu'on ne pense aux inclinations de ceux avec qui l'on vit ; ainsi, plus nos amis sont nobles dans leurs sentiments et dans leurs pensées, plus il nous est aisé de suivre, sans faiblir, la route de l'honneur et de la véritable gloire. Il faut une grande force de caractère pour n'être point amolli par le spectacle journalier de l'indifférence à tout ce qui est digne d'éloge et il est difficile de considérer un plan d'administration sous les grands rapports qu'elle présente, lorsque ceux dont on est entouré vous ramènent sans cesse à des considérations particulières, et lorsqu'ils jouissent bien plus avec vous de votre pouvoir que de votre réputation. » (Pages lv et lvj de l'édition de 1784.)

« demander, pas même leur estime qu'il ne dépend « pas d'eux de lui refuser. »

Maistre éprouvait une secrète jouissance à se retrouver ainsi dans Necker. Il était, lui, le précurseur, et il le proclamait avec une franchise dénuée d'artifices, qui avait vraiment sa raison d'être; car on eût dit que l'ancien ministre de Louis XVI s'était inspiré du magistrat de Victor-Amédée III. La conformité de leurs vues s'accuse, malgré la « différence des bannières », à chaque ligne, souvent dans des termes presque identiques.

Le magistrat avait écrit, en 1775, ces paroles profondes:

« La religion n'est pas seulement l'hommage indispensable de la créature au Créateur, le lien sacré qui unit le ciel à la terre, l'espoir de l'homme vertueux, le motif unique qui unit le malheureux à la vie; elle est encore le plus puissant des ressorts politiques et le vrai nerf des Etats: c'est sous ce point de vue qu'elle entre dans le régime politique et qu'elle a besoin de la protection des monarques (1). »

L'ancien ministre écrit en 1784:

« Le secours de la religion est nécessaire au maintien de l'ordre public: c'est bien peu connaître l'imperfection de tous les moyens d'administration que d'être indifférent à ce puissant ressort. L'homme éclairé peut aimer la vertu pour elle-même; mais la classe nombreuse des hommes, dépourvue des secours de l'éducation et déconcertée sans cesse par la misère de son état, a besoin d'être soutenue par une idée rapide du bien et du mal et par un sentiment de crainte et d'espérance qui la soutienne au milieu des ténèbres. Philosophes de notre siècle, contentez-vous d'avoir concouru à dégager la religion des préjugés d'une dure intolérance; vous

(1) Joseph de Maistre. — *Éloge de Victor-Amédée III.*

aurez un grand tort si vous voulez davantage ; laissez, laissez aux hommes et le frein le plus salutaire et la plus consolante pensée (1). »

Un autre trait rapproche Necker et Joseph de Maistre : tous deux sont étrangers à la France, et tous deux sont français de cœur, — n'en déplaise à ceux qui, jugeant des sentiments du comte par ses tirades sur la Révolution, seraient tentés de lui contester un amour qui le rend mieux nôtre et qui se trahit sous sa plume, même à travers ses imprécations les plus violentes contre le jacobinisme ; car, disait-il finement à son ami Vignet des Etoles, « je voudrais être à présent loin de France, comme je voudrais être loin de votre lit si vous aviez une fièvre chaude et que vous fissiez tous vos efforts pour me poignarder. Aurait-on droit de m'accuser de contradiction parce que, avant votre maladie, je me serais publiquement honoré de votre amitié ? Ce que nous voyons à présent n'est point *la France* : c'est un malade en délire (2). »

Necker, lui aussi, a le culte de sa patrie d'adoption ; il ne voit qu'en France « cet heureux mélange de lumière, de liberté et de sensibilité, seul capable d'encourager et de récompenser les travaux d'un grand administrateur ». Joseph de Maistre ne partage pas complètement ses idées « sur le gouvernement français » ; mais, une fois de plus, il salue la terre qui fut la patrie de ses ancêtres et dans quels termes !...

« Si j'en avais le temps, je vous parlerais des causes de cette influence prodigieuse et incontestable que la France a sur les autres nations, de ce qui fait la célébrité des peuples et leur force morale qu'on a quelquefois la folie de regarder comme quelque chose d'indif-

(1) Necker. — *De l'administration des finances de la France.*

(2) Archives des barons Vignet. — *Correspondance.*

férent : je vous parlerais de cette espèce de *liberté* que M. Necker nomme et qui s'accorde avec le gouvernement monarchique ; je vous dirais quelque chose de cette erreur que Bacon appelle le *soléisme du pouvoir* et qui consiste à vouloir augmenter ce pouvoir sans avoir le courage d'en saisir les moyens ; mais je ne fais pas un livre ni même une dissertation. Je vous engagerais seulement à faire une observation singulière : c'est que, parmi cette foule de ministres placés à la tête du gouvernement de toutes les monarchies de l'Europe, le plus intrépide liseur de gazettes ne connaît que ceux de la France. Le prince de Kaunitz (1) est peut-être le seul dans ce moment dont le nom soit prononcé hors des limites du théâtre où il représente. »

On a fait un volume d'une valeur inestimable avec les pensées détachées du comte de Maistre. Ses lettres inédites nous permettent d'y ajouter un supplément. Les mots frappés, les images heureuses et saisissantes tombent à profusion de sa plume : la plupart n'ont pas vieilli et leur actualité persistante rendra de Maistre éternellement jeune... Le voici qui nous donne son sentiment sur la façon dont il faut procéder aux modifications législatives ou gouvernementales. Suivant lui, quand un système oppressif, funeste aux intérêts religieux, moraux ou financiers, s'est, à la faveur des circonstances, implanté dans un pays, ce n'est pas d'un seul coup qu'il faut songer à l'extirper ; ce n'est point en le prenant de front qu'on a des chances de l'abattre. Le siège doit précéder l'assaut. Il faut agir lentement, méthodiquement, patiemment, avec prudence, se con-

(1) Le célèbre homme d'état autrichien, dont la vie politique s'écoula sous les règnes de Charles VII et de Marie-Thérèse. Il signa le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748 et s'allia avec la France durant la guerre de Sept Ans (1711-1794).

tenter tout d'abord de succès partiels, de progrès isolés, d'amoindrir le mal pour arriver au bien et assurer la réparation finale.

« Les grandes révolutions dans la politique intérieure, dit-il, sont comme les dissonnances en musique, lesquelles doivent être *préparées* (dans le langage de l'art). Toute vieille institution a jeté de profondes racines qui s'étendent ordinairement plus loin qu'on ne croit, et il ne faut point l'arracher avant d'avoir coupé tous ces longs filaments les uns après les autres, et, s'il est possible, *à petit bruit*, pour que, lorsqu'on frappe le grand coup, il n'en résulte ni trop de fracas, ni de trop grandes déchirures. »

La nature foncièrement droite et loyale du comte de Maistre s'accorde avec celle de Necker quand celui-ci préconise « la politique qui marche la tète haute parce qu'elle ne s'appuie que sur la franchise et la vertu. » — « Morceau vraiment admirable, que j'ai lu je ne dis pas avec plaisir, mais avec transport : il est impossible d'écrire rien de plus vrai, de plus noble, de plus entraînant, et je ne vois point d'expression capable de vous rendre la sensation qu'il m'a fait éprouver. Je ne finirais pas si je voulais vous détailler tout ce qui m'a frappé dans cette introduction ; il n'y a pas de page qui n'offre des idées tantôt fines, tantôt profondes et parfaitement justes, ou quelque expression de génie qui se grave dans l'esprit pour n'en plus sortir. Je suis prêt à faire comme l'abbé Fraguier (1) qui, ayant pris un beau jour son Homère en main, dans l'intention de marquer les beaux endroits, se trouvait à la fin avoir souligné tout le livre. »

Après ce tribut payé à l'écrivain et à l'honnête homme, Maistre fait ses réserves sur le rôle du financier, de l'homme d'État :

(1) L'un des rédacteurs du *Journal des savants* (1666-1728).

« Tout ce que M. Necker dit sur son administration *n'achève point de me plaire*, comme on dit très bien en Piémont.

« Il n'a point mis d'impôt pendant cinq ans ; mais il a augmenté la dette publique de 800 millions, et ses amis même en conviennent. N'est-ce pas là disputer des mots, et l'emprunt n'est-il pas un impôt? Au lieu de passer lestement sur cet article, comme sur des charbons ardents, il valait mieux traiter l'importante question de savoir *si* et *quand* il vaut mieux *imposer* qu'*emprunter* dans les détresses publiques. Je me rappelle très bien avoir lu dans l'excellent ouvrage de Forbonnais (1) que cet auteur se déclare pour l'impôt, et qu'il entre sur ce point dans plusieurs détails très satisfaisants, tous relatifs aux dernières années du sultan Louis XIV. Quoiqu'il en soit de cette question sur laquelle il faudrait probablement prendre un milieu, elle valait la peine d'être approfondie, et c'est une singulière affectation à M. Necker de prononcer à peine le mot d'*emprunt* dans toute son introduction. »

Joseph de Maistre se révèle enfin, non seulement comme critique, mais comme économiste et « *politique pratique* ».

« M. Necker dit dans l'évaluation de cette espèce d'impôt connu sous le nom général de *gabelles* (2) qu'il faut toujours défalquer le prix intrinsèque de la matière, et même le gain des marchands : cela est bien vu, mais ne pourrait-on voir plus loin et ajouter une observation qui me semble d'un certain poids ? Supposons que le sel devient libre ; le négociant de Tarentaise m'en vend un rup ; je lui en donne 50 sous ; les 40 sous et même les 10 sous sont-ils un impôt pour moi ? Non, ce n'est

(1) L'économiste français (1722-1800).

(2) L'impôt sur le sel.

qu'une *dépense* ; mais, si je les paie au roi, ils deviennent *impôt* parce qu'ils ne passent plus immédiatement de la main d'un particulier dans celle d'un autre, parce qu'ils ne tombent plus immédiatement sur la terre qui les a produits et qu'ils ne peuvent y revenir qu'après un long circuit qui les absorbera même en partie ; parce que c'est comme si on prenait l'engrais de la Tarentaise pour fumer les jardins de la capitale, sauf à renvoyer dans la province une petite partie des légumes; parce que, enfin, c'est un axiome en politique que *tout déplacement de dépense est un impôt*.

« A la vérité, il faut des impôts ; il n'y a point de gouvernement sans impôts, et c'est une folie de crier contre les impôts ; mais l'observation précédente ne tend qu'à faire sentir que M. Necker est peut-être allé trop loin en refusant sans restriction de donner le nom d'*impôt* au prix intrinsèque des objets dont le souverain se réserve la vente exclusive et même à cette portion de prix qui représente le gain des marchands. »

Cette lettre était écrite le 16 janvier 1785 à un gentilhomme de France, le baron de***. Le comte de Maistre avait mis une nuit à l'écrire :

« J'ai pensé que si le jour d'un magistrat était au public, la nuit au moins est pleinement à lui. Malheureusement l'incohérence des idées et l'extrême négligence du style vous persuaderont probablement que je dormais... »

Non, il ne dormait pas... Quel ministre n'eût-il pas été en France ? Nul, mieux que lui, ne vivait de la vie française ; nul ne connaissait plus complètement l'histoire, les lois, les mœurs, le tempérament du peuple de France. Nul ne s'intéressait avec plus d'ardeur à tout ce qui se passait dans le grand pays dont il proclamait la suprématie en Europe. Nul, moins que lui, n'eût désiré le maintien de la monarchie absolue,

telle qu'elle existait sous le « sultan Louis XIV ». S'il saluait ainsi l'œuvre de Necker, il la jugeait utile au bien de la France. Déjà alors, il entrevoyait l'aurore des temps nouveaux ; il espérait une révolution pacifique, qu'il fallait préparer « comme les dissonnances en musique ». Hélas ! les fautes des uns et les crimes des autres avaient abouti à la sanglante *cacophonie* de la Terreur, au lieu de laisser se conclure entre le roi et le peuple l'accord rêvé par les Maistre, les Necker et les Mallet du Pan...

III

Joseph de Maistre arrivait à Coppet pour y causer politique. Un charme platonique d'un autre ordre y attirait Maurice de Sales. Peut-être le marquis n'était-il point indifférent au désir de contempler la femme célèbre dont l'Europe enregistrait les oracles, mais l'ambassadrice elle-même devait être reléguée au second plan dans ses préoccupations mondaines ; car il savait devoir rencontrer, auprès d'elle, une des étoiles de grâce et de beauté de la haute société genevoise, entrevue certain jour de l'autre côté des Alpes, ayant elle aussi sa cour : Henry Boissier et Charles Tronchin, les amis de Maurice, y figuraient parmi les plus empressés.

Le jeune officier avait été, à Turin, au printemps de l'année précédente, le cicerone de Mme Necker — de Saussure, lors d'un voyage qu'elle fit en Italie en compagnie de son mari et de leur ami Tronchin. Jacques Necker était un grand coureur de montagnes. Henry

Boissier avait fait avec lui maintes escalades, aux flancs des Alpes.

« J'ai profité, écrivait-il un jour à Maurice de Sales, de quelques jours de pluye pour aller faire une course botanique aux glaciers avec M. Necker. Cependant nous avons été plus favorisés du tems que nous ne pouvions nous en flatter; car notre séjour à Chamoni a été éclairé d'un très beau soleil, mais en revanche la pluye nous a tenu fidelle compagnie pour l'aller et le retour. Notre récolte de plantes a été assez abondante et j'ai été fort content de mon compagnon de voyage. J'ai retrouvé avec plaisir ton nom barbouillé sur les murs de l'auberge et tracé de ta propre main, et j'ai pardonné, en faveur des sentiments que m'a fait éprouver cette vue, à la manie d'instruire les voyageurs futurs d'une course fort indifférente de personnes qui ne les intéressent point et, comme je ne puis prévoir que tu retourneras de longtemps dans ces parages, je n'ai point accollé mon nom au tien, comme mon cœur m'aurait dit de le faire (1). »

Mme Necker, à son passage à Turin, avait été l'objet des prévenances du marquis ; elle l'en remercia à son retour, Maurice lui répondit. La lettre, communiquée à Henry Boissier, eut le don de lui plaire ; car « elle était simple, écrit-il à son ami, sans affèterie, point entortillée, ce qui t'arrive parfois quand tu veux briller outre mesure et lorsque tu as la sottise de n'être pas content de la provision d'amabilité dont la nature t'a doué, bien qu'elle t'ait traité en enfant gâté. »

Henry Boissier a entretenu Mme Necker de son compagnon de promenade aux environs de Turin : « Nous avons parlé et beaucoup parlé de toi... C'était

(1) Archives de Sales. — Correspondance avec Henry Boissier. — 28 août 1792. — *Lettre inédite.*

une caresse que nous nous faisions mutuellement. Je te dirai ce qu'elle en pense en bien comme en mal quand tu m'auras communiqué vos entretiens du Valentin à mon sujet... Pour moi, je lèverai le masque d'écuyer et ferai connaître le gentilhomme savoyard avec sa bonhomie, son âme simple et ses qualités montagnardes. »

Mais le voici qui nous révèle la mystérieuse jeune femme : « Le seul défaut que Charles trouve à Mme Necker est de ne point en avoir. Avec le tiers de ses qualités, dit-il, on ferait une femme parfaite. Moi qui me croyais le plus grand admirateur de Mme Albertine, je suis forcé de céder à Tronchin (1). Je connais quelques légères imperfections et j'en suis très aise. Une femme absolument parfaite, s'il en existe, m'humilierait trop et peut-être m'ennuierait... Mme Necker est une femme de beaucoup d'esprit, qui a un goût délicat, un jugement sûr, remplissant tous ses devoirs d'épouse et de mère, capable de donner les meilleurs conseils. Plus je la vois, plus je l'aime et la respecte : à la tête mûre et réfléchie d'un homme fait, elle joint la finesse et la délicatesse de son sexe et s'y distingue par des connaissances et des titres peu communs. Je me contente de l'avoir pour *ami* sans savoir si je serai un jour le sien. Comme il ne lui en manque pas et de véritables, même parmi les femmes, elle fait moins de cas d'une pareille acquisition et comme elle n'a jamais eu le moindre chagrin, elle sent moins le besoin d'avoir des consolations. Son mari est amoureux d'elle comme le premier jour et la rend parfaitement heureuse. Sous une écorce dure il cache un cœur chaud et aimant, et quoique, au premier coup d'œil, il ne paraisse pas l'homme fait pour elle, il est peut-être celui qui lui convient le mieux. Le

(1) Charles Tronchin.

nom qu'il porte n'est pas le thermomètre de ses opinions politiques et c'est un fort loyal aristocrate. »

« Venez donc, ajoutait Tronchin, connaître cette femme, elle en vaut la peine ; car, dans un jour, qu'avez-vous vu ? de beaux yeux, une physionomie pleine d'âme, d'expression, un esprit très orné, beaucoup d'imagination, de sensibilité. Bref, dans cette journée, vous n'avez vu qu'une femme très belle et infiniment aimable ; mais, si vous voulez apprécier Mme Necker, venez passer quelque temps dans le pays... »

Le marquis n'était plus maître de son temps, qui appartenait au roi ; il pouvait, tout au moins, donner un jour au pur sentiment esthétique que la beauté et l'esprit, chez la femme, faisaient invariablement naître dans son cœur enthousiaste. Henry Boissier voulait, l'année précédente, aller à Turin dans le seul but de présenter à Mme Albertine « l'homme que, fort sottement peut-être, il préférait à tous les autres ». Maurice était tout présenté lorsque, au seuil du salon, le valet de pied annonça « le comte Maistre et le marquis de Sales. »

IV

Joseph de Maistre fut accueilli, par les châtelains de Coppet, avec la déférence due à un noble caractère et à un génie que Mme de Staël allait découvrir la première ; Maurice de Sales, avec ces préférences flatteuses revenant de droit à un gentilhomme dont le renom d'homme de cour et les succès de salons étaient parvenus jusqu'à Coppet.

Le dragon courtisait la femme
Et le mari lisait tout bas...

Pendant que le galant marquis rappelait à Mme Albertine leur promenade au Valentin, dans un groupe où Charles Tronchin et Henry Boissier, en « levant le masque d'écuyer», tenaient leur emploi d'adorateurs, de Maistre, entouré des divinités de ce nouvel olympe, put avoir un avant-goût de ses soirées de Saint-Pétersbourg. Plus d'une fois, peut-être, en songeant à l'effacement de ses années de jeunesse, éprouva-t-il une satisfaction secrète à se trouver transporté dans un milieu d'intelligences d'élite. De son regard narquois, il y pouvait observer et, dans les profondeurs de son esprit, « spéculer » à son aise, enregistrant les aperçus qui jaillissaient du choc des idées, laissant parler les beaux esprits, puis intervenant, à la façon d'une avalanche, pour écraser les paradoxes, pulvériser les sophismes et montrer le doigt de la Providence dans le tremblement de terre de la fin du siècle, devant un auditoire stupéfié de son audace, dérouté par la foi de ses accents, par l'autorité de sa parole, et se demandant d'où venait ce Pierre l'Ermite des temps nouveaux.

Mme Necker faisait discrètement les honneurs du château; elle conservait encore, malgré les atteintes de l'âge et les souffrances de la maladie à laquelle elle allait bientôt succomber (1), les traces de la beauté qui l'avait rendue célèbre et, ce qui survit à la jeunesse, la grâce, la bienveillance et la bonté. Destinée étrangement brillante que celle de Suzanne Curchod ! Lausanne à l'aurore, — Paris et ses splendeurs au zénith, — Coppet au déclin. A Lausanne, toute jeune orpheline, la fille du pauvre pasteur de Crassier faisait, pour vivre, un cours public de latin, de grec et d'anglais. Professeurs et étudiants lui élevaient, en guise de chaire, un

(1) Mme Necker est décédée à Coppet, en mai 1794, à l'âge de 54 ans.

trône champêtre dans le petit vallon des Eaux que le docteur Tissot avait mis à la mode (1)...

Puis, par un coup de dé de la fortune, voici Suzanne transportée aux pieds du trône, dans la capitale du royaume de France, où elle se croit obligée de « refaire son esprit tout à neuf », parce que « les talents que l'on montre ailleurs s'évanouissent à Paris, qui en est le centre ». Lausanne, « sa chère patrie », est alors oubliée et ne lui apparaît plus, de si haut, que comme un « petit séjour ». La fille de Suzanne est devenue *l'ambassadrice;* elle-même, la femme du premier ministre de Louis XVI. Necker, qui l'adore, la nomme, avec une bonhomie naïve, dans son message à l'Assemblée nationale (2), et la voilà de nouveau revenue sur les rives du Léman, « n'ayant su être ni femme de banquier, ni femme de ministre, ni mère de Mme de Staël, ni homme de lettres (3). »

Peut-être ce jugement de Golovkin est-il bien sévère ; car Mme Necker, malgré toutes les séductions qui l'entouraient, sut être, ce qui est le plus beau de tous les titres, une femme vertueuse que jamais un soupçon n'effleura. En bonne mère, dans la villégiature de Coppet, elle s'effaçait devant sa fille, qui était véritablement le foyer autour duquel papillonnaient jeunes et vieux faisant assaut de bel esprit. Mme de Staël eût, d'ailleurs, facilement éclipsé sa mère par le contraste éclatant de leurs natures et la supériorité de la sienne. Ce n'est pas, — comme le prétendait malignement une

(1) J. Olivier. — *Le canton de Vaud, sa vie et son histoire.*

(2) « ... Un nouveau retour des maux qui m'ont mis en danger cet hiver et les inquiétudes mortelles d'une femme aussi vertueuse que chère à mon cœur, me décident à ne point tarder d'aller suivre mon plan de retraite... ».

(Assemblée nationale. — Séance du 4 décembre 1790.)

(3) Golovkin. — *Correspondance.*

de ses amies, Mme Geoffrin, — que Mme Necker eut « non seulement la faim, mais la famine de l'esprit (1) ». Il eût été plus exact et plus juste de dire qu'elle n'avait pas ce je ne sais quoi d'ailé, de badin, d'enjoué, de pétillant, qui s'appelle l'esprit français. Mme Necker était, malgré tout, restée vaudoise et quelque peu « doctoresse » ; elle n'avait pu se dépouiller tout à fait de l'air empesé, solennel et légèrement pédantesque qui est le propre des femmes savantes. Mme de Staël l'était sans le faire trop sentir ou, tout au moins, elle faisait oublier l'étendue de ses connaissances acquises, par l'art tout féminin de la causerie dans lequel elle excellait. Corinne, elle, était bien française sans partage par la tournure de l'esprit : elle imposait naturellement le charme primesautier de sa conversation féconde en traits piquants, en rapprochements inattendus, en variétés ingénieuses ; et d'elle, comme de la bouquetière Glycera, l'on pouvait dire qu'elle savait si bien diversifier la disposition et le mélange des couleurs qu'avec les mêmes fleurs elle faisait une grande variété de bouquets.

Mme Necker comparaît le rôle de la femme dans un salon à « ces légers duvets qu'on introduit dans les caisses de porcelaine : on n'y fait point attention, mais si on les retire tout se brise (2) ». Mme de Staël ne pensait point de la même façon. Pour elle, la conversation était une chasse à courre, dont elle prenait la tête, réglant son train, galopant, franchissant les obstacles, merveilleuse de souplesse et d'agilité, entraînant l'équipage à sa suite, au gré de son caprice, partout où il lui plaisait de s'égarer...

Corinne n'avait point pourtant la sveltesse d'une Diane chasseresse ni « l'élégance d'une de ses nymphes ».

(1) Mallet du Pan. — *Miscellanées.*

(2) Comte Othenin d'Haussonville. — *Le salon de Mme Necker.*

Brune, de taille moyenne, plutôt massive dans la « noblesse de ses proportions », son visage, « un peu mâle », n'était point détaché d'une toile de Lancret ou de Fragonard ; mais des « yeux superbes » l'éclairaient, dans lesquels « étincelait une grande âme divine », a dit dans un accès d'idolâtrie un de ses adorateurs. Sa voix forte savait s'adoucir et moduler les inflexions tendres aussi bien qu'éclater en foudroyantes apostrophes, et sa baguette magique était peut-être « cette branche d'arbre qu'un domestique devait déposer chaque jour sur la table, à côté de son couvert, et qu'elle agitait au moment de l'inspiration ».

M[me] de Staël arrivait par l'esprit à la conquête du cœur ; son regard éclairait la route, et sa conversation, comme la flamme d'un vaste incendie, finissait par embraser tout ce qui se trouvait dans son rayon : hommes du Nord et hommes du Midi, philosophes et artistes, mathématiciens et poètes, savants et littérateurs. La « branche d'arbre » fusionnait les éléments les plus opposés et réunissait sous son pouvoir magique les deux pôles « d'accord pour adorer cette idole » : le mot est de Zacharias Werner (1), le lourd Allemand, « qui vidait à grosses prises sa tabatière énorme », au cours des répétitions de son *Attila*, joué sur le théâtre de Coppet.

L'Allemagne n'était pas la seule à s'enflammer... Œhlenschläger, le poète danois, comparait M[me] de Staël « à la reine, à la fée d'un palais enchanté », et trouvait « dans l'éclair de ses yeux noirs un charme irrésistible ». Schlegel collaborait à ses livres pour le plaisir de vivre plus près d'elle et de la convertir à Calderon, qu'il préférait à Shakespeare ; et, attiré par sa célébrité dans un

(1) Le poète de Koenigsberg, plus tard converti au catholicisme, qui eut son heure de célébrité (1768-1823).

art où il croyait n'avoir pas de rival, le caustique Rivarol venait à son tour à Coppet s'y mesurer avec l'ambassadrice. Chênedollé les a entendus l'un et l'autre, il hésite à décerner la palme : « Mme de Staël n'avait pas une parole plus svelte, plus rapide, plus splendide, plus variée que Rivarol ; mais elle était plus vive encore, et plus ardente. En un mot, elle était plus tourbillon. Elle vous entraînait, elle vous forçait à rouler dans son orbite.

« La parole de Mme de Staël était teinte de la foudre. Elle avait dix minutes de conversation vraiment étonnantes.

« Tout l'esprit de Mme de Staël était dans ses yeux superbes. Au contraire, le regard de Rivarol était terne ; mais tout son esprit se retrouvait dans son sourire, le plus fin et le plus spirituel que j'aie vu, et dans les deux coins de sa bouche, qui avait une expression unique de malice et de grâce.

« Mme de Staël coupait, disséquait un cheveu en quatre. Elle anatomisait et colorait tout. Rivarol, au contraire, caractérisait mieux les hommes que les choses. »

Joseph de Maistre devait, lui aussi, prendre place dans cette galerie des grands improvisateurs, des « dieux de la conversation », à cette fin d'un siècle où la conversation était l'apanage des gens de qualité et la gloire suprême.

On a dit de Rivarol qu'on n'avait qu'à le toucher sur un point, qu'à lui donner la note et que le merveilleux clavier répondait à l'instant par une sonate ; mais sa verve était tout à la surface : « brillante et froide, elle ressemble à une fusée tirée sur l'eau, à une illumination d'Armide ». Chez Mme de Staël, la flamme éblouit plus qu'elle ne réchauffe. La préoccupation et le culte du moi, le souci de l'effet à produire, du succès immédiat à

remporter, la dominent et l'absorbent. Rivarol fait aux idées « des caresses de courtisane et non d'honnête femme ». Son talent de virtuose « manque de probité ». A travers les tours magiques de la « fée de Coppet », sous les variations de sa voix de sirène, la conviction vraie, la croyance robuste, le sentiment du devoir font défaut : chez elle, comme chez Rivarol, l'âme est trop souvent absente.

Joseph de Maistre, causeur, a autant d'esprit que Rivarol et que Mme de Staël. « Il a des mots, dit de lui Philarète Chasles, et il les soigne ; mais l'ironie, qu'il pratique admirablement, ne le jette jamais dans le cynisme et le mauvais goût. Il est de meilleur ton, il est moins pétulant que Voltaire. Il ne cherche point l'effet comme Rivarol et Champfort, et cependant, quand il veut faire sa cour et plaire, a dit quelqu'un qui le connaissait bien, il en remontrerait au duc de Richelieu et au prince de Ligne en personne. Constamment dans la nue, il ne s'abaisse pas devant les grands ; pourtant, il n'a point d'arrogance ; il est homme de cour, tout en se moquant de lui-même et de son succès, doucement, finement et sans trop de misanthropie (1)... » Jusque dans la conversation, de Maistre reste un « génie à contrastes. »

Mais chez lui, par dessus tout, l'âme est toujours présente : elle palpite, elle vit, elle entraîne, elle émeut ; c'est le *vir bonus* qui parle, dédaigneux des frivolités, des ménagements mondains, saisissant le juste, le vrai, le droit, fonçant comme un sanglier sur l'obstacle, renversant tout sur son passage et distribuant ses redoutables coups de boutoir au téméraire, quel qu'il soit, qui ose lui tenir tête. La pureté des croyances, l'énergie des convictions, la dignité d'une vie conforme à ses princi-

(1) Philarète Chasles. — *Journal des Débats*, du 17 novembre 1858. — *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre.*

pes, le calme d'une conscience sans reproche, le mépris des jugements humains, la solidité d'une inébranlable doctrine, la réserve inépuisable de ses connaissances acquises, la certitude de n'être jamais démonté, de se trouver toujours prêt à la riposte, animaient en lui, non seulement l'écrivain, le diplomate, mais l'orateur, le causeur. Là est son éclatante supériorité; elle s'impose à ceux-là mêmes qui ne partagent pas ses doctrines et, en le comparant aux autres « dieux de la conversation », le sceptique Sainte-Beuve, ému, ébranlé par tant d'éloquence au service de tant d'honnêteté, devait écrire un jour :

« Au moment où Rivarol, près de finir, lançait ses bouquets d'artifice à Hambourg et à Berlin, un homme qui se piquait d'insolence et presque de fatuité aussi, mais avec cela d'une vie grave, d'une âme ferme, et nourri en fortes études, Joseph de Maistre, commençait à marquer son rang ; ce rôle final souverain que Rivarol avait rêvé, ce plan hardi de réaction contre Voltaire et de restauration des vraies doctrines politiques, de Maistre le prit en main dès le premier jour ; et s'il y mêla trop souvent ce que j'appelle du Rivarol, c'est-à-dire de l'homme du monde et du talon rouge, tout cela en lui se releva, s'agrandit, s'honora par des inspirations supérieures ; tellement que si un jour, un soir, aux bords de la Néva, dans un de ces étés du Nord qui sont si beaux, quelques amis se rassemblent pour converser avec lui et pour l'entendre, on pourra alors, de bien loin sans doute quant à la grâce, mais sans profanation du moins quant à la hauteur des idées, — on pourra évoquer le souvenir idéal de Platon (1). »

(1) Sainte-Beuve. — *Chateaubriand et ses amis littéraires.*

V

Le comte de Maistre était donc venu faire sa cour à l'ambassadrice, mais sans se croire obligé de composer son visage, de se prosterner ni de jouer un rôle. Si haut qu'il monte, il se trouve partout de plain-pied. A Coppet comme ailleurs, il se montra tel qu'il était, tel qu'il s'est dépeint lui-même : « Il baillait quand on l'ennuyait. » Chez lui, un certain sourire mécanique disait parfois : « Vous dites une bêtise. » Il y avait dans sa manière de parler quelque chose d'original, de *vibrante*, comme disent les Italiens, et de tranchant qui, dans les moments de chaleur et d'inadvertance, annonçait « un certain despotisme d'opinions ». Même dans le salon de Corinne, qui intimidait les princes, le comte ne voulut pas déroger à ses habitudes ni contrarier sa nature.

M[me] de Staël préparait alors son livre de l'*Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*. Chateaubriand allait publier, à vingt-six ans, son *Essai sur les Révolutions anciennes et modernes, considérées dans leurs rapports avec la Révolution française* (1). Le viromte de Bonald, le sosie philosophique de Joseph de Maistre (2), élaborait sa *Théorie du pouvoir civil et religieux dans la société civile*. Burke avait, deux ans auparavant, donné au monde politique ses *Réflexions*

(1) M. Cogordan. — *Joseph de Maistre*.

(2) « Est-il possible — écrivait Joseph de Maistre à Bonald — que la nature se soit amusée à tendre deux cordes si parfaitement d'accord que votre esprit et le mien ? c'est l'unisson le plus rigoureux. C'est un phénomène unique... »

sur la Révolution française et de Maistre, qui les admirait, méditait déjà ces *Considérations* élevées et perçantes, que Sainte-Beuve appelle « un jugement historique supérieur et un sublime pamphlet, comme celui de Burke, jaillissant de la circonstance (1) ».

Qui eût pu se trouver en tiers dans les conversations tenues entre Maistre et Mme de Staël, aurait sans doute dérobé le secret de certaines analogies entre leurs deux œuvres, l'une où la force s'accuse et domine, l'autre où règne le sentimentalisme, « brillante guenille » ainsi que Maistre l'a appelée, mais toutes deux trahissant la préoccupation des mêmes problèmes et l'agitation des mêmes pensées.

Ce n'est pas d'ailleurs que le comte, qui avait des idées très absolues sur le rôle de la femme, professât pour Mme de Staël, écrivain et « homme politique », l'admiration outrée qui se traduisait chez d'autres par l'excès des adulations. Le magistrat savoyard était le bon sens personnifié ; le turban, le rameau lustral, les attitudes sybillines, les oracles de l'ambassadrice, n'avaient pas le don de le faire tomber en extase ; il ne laissait passer aucun raisonnement boîteux sans le redresser avec sa verve mordante, inexorable. Comme le *pyrauste* dont parle son compatriote, saint François de Sales, « il volait dedans les flammes sans brûler ses ailes » et ne perdait jamais l'équilibre.

Mme de Staël avait trouvé en lui un maître, alors qu'elle était habituée à ne rencontrer que des adulateurs. « S'il lui avait plu d'accoucher en public dans la chapelle de Versailles, écrivait plus tard de Maistre, on aurait battu des mains. » Ils eurent ensemble « des prises aux cheveux violentes et comiques ».

---

(1) Sainte-Beuve. — *Chateaubriand et ses amis littéraires.* — Tome I, p. 147.

Il ne s'établit pas moins entre eux une amitié douce, spirituelle, agrémentée par la contradiction et par une légère pointe de raillerie de la part du comte. Celui-ci ne la prenait pas au sérieux et il lui arriva, au grand scandale de toute la secte, de s'endormir pendant que la prêtresse vaticinait ! Il avait succombé à un de ces « coups de sommeil » dont il parle plaisamment lui-même, au surplus bien excusables de la part d'un homme habitué à ne dormir que trois heures.

Mais, s'il refusait de sacrifier au génie de Corinne, il appréciait en elle la femme d'esprit, la femme de cœur dans ses manifestations primesautières, dans ses élans généreux, alors qu'elle consentait à descendre de son trépied. Napoléon Ier, malgré ses démêlés fameux avec Corinne, n'en disait pas moins d'elle : « Après tout, Mme de Staël est une femme d'un très grand talent, fort distinguée, de beaucoup d'esprit ; elle restera. »

Le jugement du comte de Maistre se rapproche par certains côtés de celui que portait l'Empereur. « Le cœur, a-t-il écrit d'elle, n'est pas mauvais du tout, à cet égard on lui a fait tort. Quant à l'esprit, elle en a prodigieusement, surtout quand elle ne songe pas à en avoir. N'ayant étudié ensemble ni en théologie, ni en politique, nous avons donné en Suisse des scènes à mourir de rire, cependant sans nous brouiller jamais. Son père, qui vivait alors, était parent et ami de gens que j'aime de tout mon cœur et que, pour tout au monde, je n'aurais pas voulu chagriner. Je laissai donc crier les émigrés qui nous entouraient, sans vouloir jamais tirer l'épée. On me sut gré de cette modération, de manière qu'il y a toujours eu entre cette famille et moi paix et amitié, malgré la différence des bannières. Si vous entretenez quelque correspondance avec la *belle dame*, je vous prie de la remercier de son souvenir et

de l'assurer du mien... Ah ! pour cela je ne mens pas (1) ! »

Mme de Staël eut l'esprit de ne jamais se fâcher des coups de boutoir de son rude adversaire. Laissant ses fidèles à leurs pieuses indignations, la première, elle le sacra grand homme. « Promenade dans le parc après dîner, — dit le journal de Chênedollé, — Mme de Staël me parle du dernier ouvrage de Benjamin Constant sur la Révolution de 1660. Des Genevois arrivent après dîner. On parle de M. de Maistre que Mme de Staël regarde comme un homme de génie (2). » La postérité a ratifié le jugement de Corinne.

Le comte de Maistre et le marquis de Sales avaient reçu à Coppet l'hospitalité du cœur. Si le marquis était condamné à ne plus retrouver ce séjour enchanteur que dans son imagination de poète, plus d'une fois, durant son séjour à Lausanne, Coppet devait voir le comte franchissant en barque les quelques milles qui l'en séparaient pour venir oublier, dans ses causeries avec Necker et ses assauts avec Mme de Staël, ses souffrances intimes et ses douleurs patriotiques sur la terre d'exil...

VI

Quelle époque féconde en rencontres bizarres, en coups de théâtre et en scènes imprévues ! Coppet voyait en même temps arriver sous ses grands arbres neutralisés les représentants de la Convention, mariant leurs

(1) Joseph de Maistre. — *Correspondance.* — Lettre à la marquise de***.

(2) Sainte-Beuve. — *Chateaubriand et ses œuvres littéraires*, II, 189.

cocardes tricolores à la blancheur des lys dont le salon de Necker recommençait d'être émaillé.

Soulavie, le résident de France, accompagné du citoyen Delhorme, avait voulu, lui aussi, pénétrer dans ce cabinet diplomatique international où les tenants des partis opposés, se trouvant parfois en contact, étaient condamnés à l'armistice des convenances mondaines. Le résident venait de prendre possession de son poste. Les Genevois lui avaient fait le plus cordial accueil ; ils étaient même allés jusqu'à lui faire hommage de « deux truites du lac ». Ce don de joyeux avènement le remplit d'une joie et d'un orgueil dont il fit officiellement part à son gouvernement... En juillet 1793, l'ancien vicaire général de Châlons-sur-Marne vint rendre visite au baron de Staël, « le bon ami de la France », avec lequel il avait récemment ébauché à Paris un projet d'alliance (1). Il ne dissimulait point qu'il était « un peu délicat » de se présenter à la résidence de Necker ; « mais nous avons résolu, écrivait-il la veille de son départ, de voir le baron un moment dans le beau parc ; ensuite si, après cette démarche, il reste toujours l'ami de la France, il viendra nous voir dans notre résidence... Il m'avait assuré en France que sa femme ne s'occupait nullement de diplomatie, ni son beau-père non plus ; il est si important toutefois de distinguer les amis et les ennemis de la France que je reconnaîtrai, j'espère, en passant à Coppet si nous pouvons toujours compter sur la Suède. »

En dépit de sa naïveté légendaire, le diplomate maratiste n'eut pas de peine à voir de quel côté incli-

(1) Les sympathies françaises du baron de Staël n'étaient un mystère pour personne ; par contre, le roi de Suède, Gustave III, professait ouvertement des sentiments tout opposés et il ne cachait pas son intention de se mettre à la tête d'une coalition européenne contre la France, quand il fut assassiné, le 13 mars 1792

naient les préférences de Mme de Staël ; il la représentait à Desforgues comme étant « à la tête des intrigues du pays ». Soulavie n'en continua pas moins à rechercher l'ambassadeur de Suède, et ce fut à la suite d'une longue conversation tenue à la résidence que, le 6 décembre 1793, il adressait au Comité de Salut public une dépêche qui met en pleine lumière le tort immense que les folies antireligieuses des hébertistes avaient fait à la France et le discrédit qui en était résulté pour ses représentants à l'étranger :

« Tous les gouvernements, m'a-t-il dit, sont en fureur de nos fêtes de la Raison. Nos ennemis vont, cet hiver et à l'avenir, en tirer le parti convenable à leurs intérêts. Nous trouverions encore en Europe des alliés fidèles,des amis que notre résistance, notre courage attacheraient à notre cause ; mais il a assisté en dernier lieu à des conversations de plusieurs hommes d'Etat qui ne croient pas même en Dieu, mais qui ont tous unanimement répondu :

« Quelle confiance le peuple aurait-il en nous, si nous favorisions ouvertement la cause des Français, qui viennent d'abjurer Dieu et qui, à la place des anciennes idoles révérées, élèvent sur des brancards des femmes publiques parce qu'elles sont belles, et cela pour représenter la liberté, qui est un être idéal ? Cette idée de substituer un être de raison à un autre qui est vénéré en Europe a dû être dictée par Pitt, pour soulever contre nous la religieuse Angleterre et tous les peuples qui cultivent les anciennes divinités. A la bonne heure que la France change son calendrier et son culte et ses prêtres ; mais encore fallait-il attendre à la paix (1)... »

Carnot, Billaud-Varenne, Barrère et Robespierre signaient la destitution du « citoyen Soulavie » au

(1) A. Mazon. — *Histoire de Soulavie*, t. Ier, chap. VII.

moment où celui-ci leur expédiait cette curieuse dépêche, dans laquelle le gouvernement du bourreau est exécuté de la main même d'un de ses aides.

Ne faut-il pas s'éloigner pour contempler le véritable aspect des choses ? Tel qui, de nos jours, expulsait les religieux dans la métropole, ne soutenait-il pas les missionnaires aux colonies ?

A Coppet, en pleine Terreur, à cette époque où, suivant le mot d'Albert Sorel, « jamais la France n'avait été si splendide au dehors ni si souillée au dedans », les plus fougueux d'entre les sectaires reconnaissaient avec les plus vaillants défenseurs des institutions monarchiques la nécessité de laisser à Dieu la place qui lui appartient dans toute société régulièrement organisée. Le protestant Necker et le catholique Joseph de Maistre ne comprenaient ni la nation ni l'éducation nationale sans l'idée divine, et les émissaires du Comité de Salut public dénonçaient l'athéisme officiel comme la cause de l'isolement de la France républicaine. Tandis que Paris élevait des prostituées sur les autels, la vieille Europe, le Sénat de Berne et, au delà de l'Océan, la jeune République de Washington adoraient Dieu. Plus bas un peuple se prosterne dans la sublime humilité de la prière, plus haut il s'élève et plus il consolide sa grandeur. De Maistre l'a proclamé en un superbe langage, enseignant ainsi à notre France le moyen de se relever à toute heure, de se ménager des alliances durables et de s'arrêter au bord des précipices de l'anarchie...

Quelques années après les jours néfastes où les pavillons de la monarchie déchue et de la République triomphante se croisaient dans les eaux de Coppet, Soulavie, éclairé par l'expérience, laissait échapper cet aveu, qu'on dirait provoqué par le comte de Maistre et dont le génie du Premier Consul allait faire son profit :

« Telle est la nécessité d'un culte éclairé et ami de l'humanité, que la France rétablira en faveur des campagnes ces antiques fonctions qui consistaient à instruire les peuples, à soulager les malheureux, consoler les affligés, fortifier les mourants, parler de Dieu aux hommes, leur rappeler leurs devoirs, parler au nom de puissances invisibles du respect des propriétés, des devoirs d'un bon père, d'un bon fils, d'un bon mari, etc.; ou bien la France offrira dans quelques années, dans la classe des paysans, une horde d'êtres sauvages, inconnus à nos pères, ignorants, féroces et brutaux comme les bêtes qu'ils commandent (1).... »

(1) Soulavie. — *Mémoires du règne de Louis XVI*, VI, 347.

CHAPITRE XVI

ENTRE LAUSANNE ET AOSTE

L'amour filial et l'amitié aux prises. — Le comte de Duingt tranche le différend. — Joseph de Maistre chargé d'affaires. — Sa correspondance avec Maurice de Sales. — La vie au quartier général. — Urie *sub papilionibus*. — Galante épitre à la princesse de Carignan. — Le département du Mont-Blanc consultant le baromètre. — Point d'argent, point de Suisses. — Le chevalier Passerat. — Ses lettres de recommandation. — Fêtes civiques en Savoie.

I

Maurice de Sales quittait Lausanne convaincu du grand intérêt qu'il y avait pour le roi à s'y faire officieusement représenter. Mais qui proposer pour de si délicates fonctions ?

Deux noms lui venaient naturellement à l'esprit: celui de son père, le comte de Duingt, et celui de son ami, le comte de Maistre. L'amour filial se trouvait ainsi aux prises avec l'amitié et bien près de l'emporter.

La situation faite en Piémont au comte de Duingt était si cruelle ! Depuis la fin de septembre 1792, il sollicitait vainement l'honneur d'être employé. Toujours l'entourage royal l'écartait et le vieux général dédaigné se morfondait à Santena, attendant une destination sans cesse promise et sans cesse ajournée.

Maurice, qui adorait son père, devinait tant de souffrance. Peut-être le poste de Lausanne y ferait-il

diversion ? Mais, hélas ! Maistre lui semblait plus capable de l'occuper. Tel était aussi l'avis du baron d'Erlach qui, chaque jour, appréciait davantage ses rares qualités diplomatiques.

Le marquis de Sales se trouvait donc placé entre deux courants contraires : la voix du sang l'emportait évidemment chez lui. Toutefois il était trop loyal pour rien dissimuler de ce qui pouvait mettre le comte de Maistre en lumière et le signaler au choix du gouvernement.

Ses perplexités se traduisaient dans toutes ses lettres. « Ce que je crois absolument nécessaire, écrivait-il au comte de Hauteville, c'est qu'il y ait ici un homme pour le roi et un homme qui en impose par sa vigilance, son activité et une grande et imperturbable prudence. M. d'Erlach paraissait pencher à mon départ pour le comte Maistre, et je crois qu'il réunit beaucoup de qualités jointes à un grand zèle...

« Il y a bien ici d'autres Savoyards ; mais aucun ne connaît aussi bien le pays, et ils ne sont pas d'ailleurs aussi bien en liaison avec M. d'Erlach (1). »

Le même jour, dans une seconde dépêche, Maurice se décidait à avouer son secret désir :

« Je vous communique une idée qui m'est venue et dont je ne parle cependant point à mon père, ne voulant pas anticiper sur vos intentions. Quand les désirs de M. d'Erlach prolongeraient mon séjour, ce ne serait jamais que pour quelques jours, et il faut ici un homme de considération qui commande le respect, qui ait droit à des égards et qui, surtout, inspire la confiance. Mon père réunit toutes ces qualités, et si le roi le désirait et ne le destinait pas à faire la campagne, il pourrait au moins être employé ici et il y serait de la plus grande

(1) Archives de Sales. — 27 mai 1793. — *Dépêche inédite.*

utilité. Je vous communique mon idée qui ne paraît souffrir aucune difficulté, vu l'*approximation* de ses affaires et que sa présence ne ferait guère plus de sensation que la mienne ; quant à son zèle et à son dévouement, ils sont connus du roi et de vous.

« Je vous envoie la lettre du comte Maistre qui sort de la presse (1), la lettre de M. de Castellanne et la petite brochure du régicide qui fait grand bruit (2). »

Auprès du duc de Montferrat, par l'intermédiaire duquel il correspond avec le ministre, le marquis de Sales parle dans le même sens :

« Le baron d'Erlach se l'est absolument fait promettre, un homme sûr est indispensable ici où toute la Savoie a des émigrés et où les passages de tous les jours nécessitent, dix fois par jour un homme tacitement avoué par le gouvernement; mais, dans les circonstances présentes, je crois que personne ne conviendrait mieux que mon père ce qui lui serait plus convenable que l'inaction suivie où il se trouve. »

Quelques jours après, la négociation paraît entrer en bonne voie. Le bailli même en a pris son parti ; car de Sales écrit au comte de Hauteville :

« M. le baron d'Erlach m'a chargé de vous remercier et de vous assurer qu'il verra avec plaisir l'arrivée de mon père et qu'il pense qu'elle ne peut être nullement trop remarquée ici, vu qu'il y a plusieurs personnes qui étaient dans les grandes charges et qui ne font aucun mauvais effet, tels que M. le comte de Beauteville, ancien ambassadeur de France, et M. de Villefranche, grand prieur de Provence (3). »

(1) Une des *Lettres d'un royaliste savoisien*.

(2) Archives de Sales. — Le marquis de Sales au comte de Hauteville. — 27 mai 1793. — 2e *dépêche* (*inédite*).

(3) Archives de Sales. — 4 juin 1793. — *Lettre inédite*.

Le 26 juin, la veille de son départ, de Sales considère la combinaison comme acceptée définitivement; pour tout concilier, il y fait même entrer son ami Maistre :

« Je n'ai rien négligé pour mettre les choses en telle mesure que les nouvelles ne vous retardent nullement. Je me suis procuré des correspondants très sûrs, qui correspondront avec mon père, si vous avez jugé à propos qu'il vienne, et qui me feront encore parvenir les nouvelles, si mon père ne venait pas. Outre cela, M. le baron d'Erlach vous enverra toutes les nouvelles essentielles et, pour les autres, il en chargera quelques personnes sûres. Les vues là-dessus portent sur le comte Maistre jusqu'à l'arrivée de mon père (1)... »

En juillet, de retour au quartier général de l'armée de Savoie, de Sales « recommande toujours » son père. « Cet oubli, dit-il, serait dur pour lui (2). »

Mais l'excellent fils comptait sans la sagacité paternelle. Le comte de Duingt estima, non sans quelque raison, qu'il n'avait ni l'âge, ni les forces, ni surtout la souplesse suffisante pour se plier à ce métier d'ambassadeur *in partibus*. Lui qui était la dignité patricienne personnifiée, pouvait-il, sans déroger, prendre la place de son fils, même alors que le comte de Beauteville lui donnait l'exemple d'une pareille abdication? Aussitôt instruit de la pieuse trame que Maurice avait ourdie, le comte de Duingt s'empressa de la rompre. Le ministre, en félicitant le marquis de sa mission à Lausanne, où son séjour n'avait été « ni utile ni oisif », ajoutait :

« Puisque M. votre père vous a déjà instruit qu'il n'était plus question du voyage de Lausanne, je vous

(1) Archives de Sales. — Le marquis de Sales au comte Perret de Hauteville. — 26 juin 1793. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

ajouterai simplement que, réflexion faite, j'ai pensé comme lui que ce ne pourrait être assez considérable pour lui de vous y aller remplacer, ni même nécessaire d'avoir là un correspondant si qualifié et si marquant (1). »

Maurice de Sales avait quitté Lausanne le 28 juin ; aucun parti définitif n'avait été pris en juillet. Ce ne fut donc qu'aux premiers jours d'août, — plus exactement, dès le 4 août 1793, — que Joseph de Maistre devint le représentant, « le correspondant du Roi de Sardaigne » à Lausanne (2). Jusque là, il n'y avait aucun rôle, aucun titre, aucune qualité, sinon celle de « sénateur au Sénat de Savoie » ; car c'est à cette adresse invraisemblable que lui arrivaient les communications du gouvernement. Le 28 mai, Maistre s'en égayait avec sa verve habituelle et il écrivait à la comtesse Costa :

« Vous savez, Madame, qu'il existe à Lausanne un honnête cordonnier allemand nommé Meyster. En vertu de la conformité des noms, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 lui a été remise, et il a bien voulu me la renvoyer le 15, dûment décachetée et horriblement sale. Comme ce monsieur se sera formé par la lecture de cette lettre ! Rappelez-vous ce que je vous avais écrit et ce que vous me répondiez. Parlant d'adresse, je veux vous dire, Madame, que Son Excellence M. le marquis Fontana de Cravanzana, chevalier grand-croix des ordres royaux et militaires de Saint Maurice et Lazare, ministre et premier secrétaire d'Etat au département des guerres, vient de m'écrire une lettre adressée en toute lettres à *M. le comte M.*, *sénateur au*

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Il n'est point exact de dire, comme tous les historiens du comte de Maistre l'ont affirmé jusqu'à ce jour, qu'il était venu à Lausanne « chargé d'une mission secrète ». Arrivé en avril, Maistre y a ainsi séjourné jusqu'en août sans y avoir, pas plus qu'à Genève, d'autre mission que celle qu'il remplissait volontairement et d'une façon complètement désintéressée.

Sénat de Savoie, à Lausanne ; ne niez pas ce fait, Madame, car je vous enverrai l'enveloppe.

« Il y a dans l'histoire universelle trois traits de grandeur d'âme et de confiance magnanime qui laissent bien loin derrière eux tout ce que l'on peut citer en ce genre :

« 1° La députation du Sénat de Rome au consul Varron, après la bataille de Cannes ;

« 2° Le décret de la Convention nationale contre la ville de Longwy, après l'entrée de S. A. S. Mgr le prince de Brunswick-Champagne ;

« 3° L'adresse de Mgr le marquis Cravanzana, ministre et premier secrétaire d'Etat, etc., etc., à M. le comte Maistre, Sénateur au Sénat de Savoie (1). »

II

Le quartier général du duc de Montferrat était établi depuis quelques mois à la Thuile, en vue du Petit-Saint-Bernard. Maurice de Sales y a retrouvé son prince auquel, dans son enthousiasme, il va jusqu'à prêter « un génie supérieur (2) ».

Une épidémie cruelle sévit parmi les troupes. « Pendant un mois c'était effrayant : officiers, aumôniers, chirurgiens-majors, tout y a passé. Le duc se fait adorer ; il n'est jamais occupé de lui et toujours des autres ; il oublie le danger pour songer à celui de ses soldats (3)... »

(1) Archives de Beauregard.

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(3) Archives de Sales. — Le marquis à la marquise de Sales. — *Lettre inédite.*

Quant au marquis, il conserve, en suivant les convois funèbres, toute sa bonne humeur et trouve le temps d'adresser à la princesse de Carignan cette galante épître :

« Je me hâte d'écrire à Votre Altesse avant de mourir, parce que c'est une affaire que tout le monde fait ici de la meilleure grâce possible : entre la maladie et les médecins, c'est à qui mieux mieux. Je crains fort que ce ne soit un usage du pays, et dans ce cas je m'empresse d'assurer Votre Altesse Royale que, si je m'y conforme, elle perdra l'un de ses plus dévoués serviteurs.

« J'osais autrefois prier Votre Altesse de me faire l'honneur de venir voir nos forêts et nos châteaux. Maintenant, si elle nous faisait cet honneur, dès que vous seriez en Savoie, je vous en montrerais les ruines et il serait digne de la bienfaisance de Votre Altesse de faire ce voyage, car il ne faut rien moins que la présence d'une divinité pour effacer les ravages philanthropiques dont nous avons été les victimes (1)... »

Le marquis a retrouvé à l'armée d'anciennes figures, celles des camarades qui se passeraient aisément de la sienne ; il se décide, pour éviter des éclats, à ne pas se parer de sa plume de héron (2), lorsque le duc l'attache à sa personne comme aide de camp ; mais, en compensation, l'officier savoyard a devant les yeux le visage aimable du général d'Argenteau qui « le comble d'amitié ». Ils vivent côte à côte, campés à la Goulette, « petit, mesquin village, le plus humide et le plus sale de tous les pays ». En véritable artiste, Maurice s'y est aménagé « un salon de verdure près du parc de l'artillerie ». Un petit jardin, planté de sapins, entoure sa résidence, et alors que « le second écuyer cherche à le rendre aussi

(1) Archives de Sales. — Le marquis à la princesse de Carignan. — *Lettre inédite.*

(2) Signe distinctif des aides de camp.

seul que possible », de Sales vit sous la tente, heureux et insouciant « comme Urie *sub papilionibus* ». De temps à autre, il cause familièrement en français avec son voisin, le bon général, qui est un vrai flamand. « Il a l'air d'un colonel de Vallonnes ; grand, beau, blond, gai, poli, caressant ; il se fait adorer de tout le monde (1). » Le duc de Montferrat disait de lui : « D'Argenteau a tout le zèle et l'activité désirables et prend le plus vif intérêt au bien de la chose, car sans cela on ne fait rien ; aussi a-t-il déjà su gagner l'estime et la confiance des troupes (2). »

Heureuse et bienveillante nature que ce marquis, toujours disposé à prendre les hommes et les choses du meilleur côté, vaillant comme un lion devant l'ennemi, mais, dans le commerce de la vie, bon jusqu'à la faiblesse, redoutant les conflits de personnes, oublieux des injures et des mauvais tours, excusant les camarades qui le lacèrent à belles dents, prêt à se jeter au feu pour qui le déchire, et se consolant sans peine d'être « un animal fort singulier à cette armée » ; il se disait, avec Joseph de Maistre, qu'après tout il n'y a que les impuissants et les médiocres auxquels l'envie ne s'attaque pas.

Aide de camp sans la plume de héron, faiseur de plans stratégiques sans possibilité de les exécuter, intermédiaire diplomatique entre Lausanne, Mayence, Aix-la-Chapelle, Maëstricht, Lyon, Marseille et la cour de Turin (3), sans pouvoir diriger les événements : telle était la situation de Maurice.

---

(1) Archives de Sales. — Le marquis de Sales au comte de Duingt et à la marquise de Sales. — *Lettres inédites, passim*.

(2) Archives de Sales. — Le duc de Montferrat au marquis de Sales. — *Lettre inédite*.

(3) Archives de Sales. — Documents inédits, *passim*.

« Nous sommes ici, écrit-il à Mme de Sales, comme des *souris* et nous ne savons comment entrer, étant si peu de monde et non pas parfaitement en point, surtout pour la santé, ce qui est très nécessaire quand on veut se battre ; mais nous sommes trop faibles pour entrer et trop forts pour être attaqués derrière nos retranchements qui sont faits à merveille. Ainsi, à mon grand regret, tu peux être tranquille sur notre sûreté jusqu'à ce que les *culs blancs* et les moustaches noires des Autrichiens viennent nous aider un peu, ce qu'on nous promet depuis longtemps, mais ce qui à présent prend assez bonne tournure.

« Veux-tu savoir notre vie apparente? A huit heures, nous allons à la messe avec le Prince et de là faire une promenade au soleil, qui dure jusqu'à neuf heures et demie, par la fraîcheur de M. de Vendôme ; de là, chacun fait ses affaires jusqu'à midi, — on dine tous ensemble, savoir le Prince, Luisan, son premier écuyer, Robillant, son deuxième écuyer, le chevalier de Saint-Michel, officier dans Savoie cavalerie, et M. Marciani, officier de l'état général, deux *collonels* et moi. — De là, à six heures, autre promenade. A neuf heures, on soupe, et voilà la vie de tous les jours ; car, à la cour, la journée d'aujourd'hui est toujours sœur de celle de hier et de demain. Voilà un cours d'opérations où tu peux me suivre toujours, à moins que les Français ou nous, ne nous venions incommoder (1)... »

Les jours et les semaines s'écoulaient ainsi comme dans les loisirs de la paix ; rien ne venait interrompre la monotonie de l'étiquette princière à ce quartier général où toutes les journées étaient « sœurs », suivant la pittoresque expression du marquis, où les opérations

(1) Archives de Sales. — Le marquis à la marquise de Sales. — *Lettre inédite.*

militaires consistaient à se promener au soleil, « par la fraîcheur de M. de Vendôme », à dîner, à souper et à recommencer le lendemain.

Aussi, avec son caractère accommodant et sa facilité de vivre, Maurice de Sales en avait-il pris son parti, et, faute de pouvoir tirer l'épée, continuait-il à laisser gloser sa plume de diplomate sur les événements d'Europe, de France et de Savoie.

« Les départements de l'Ain et du Jura, écrit-il, se sont séparés de la Convention et élisent des députés pour Bourges ; l'Isère et Grenoble ont rappelé les leurs et font des assemblées primaires.

« En attendant, d'autres départements s'organisent à l'envi : Bordeaux et Marseille crient à la République une et indivisible ; Dijon, Mâcon et Paris crient Marat et le milliard imposé sur les riches, et le pauvre département du Mont-Blanc se trouve tout seul, sans rien comprendre à tout cela, et dit à tout le monde : Et moi ? que ferai-je (1) ?... »

Le marquis connaissait bien ses compatriotes de Savoie, valeureux entre tous sur les champs de bataille, mais timorés et circonspects à l'excès dans la vie civile, ayant, quoique très bons catholiques, une tendance à adorer, comme les Egyptiens, le soleil levant, à aller, la mort dans l'âme, au rebours de leurs croyances, de leurs aspirations et de leurs désirs véritables.

« Et moi ? que ferai-je? » tel était le cri que répétaient aux échos ces lions transformés en moutons de Panurge. L'histoire ne dit pas que les échos aient répondu à la façon de celui dont nous parlera Maistre et qui répliquait : « Très bien ! » quand on lui demandait : « Comment vas-tu ? »

(1) Archives de Sales. — Le marquis à la marquise de Sales. — *Lettre inédite.*

Le marquis tremble pour la réussite de son plan et des projets d'enrôlement qu'il a préparés en Suisse. Le bruit court que le citoyen Delhorme va être nommé représentant de la République française en Valais. Ce Delhorme est son cauchemar, sa bête noire. A tout prix il faut obtenir du gouvernement bernois qu'il refuse de l'accepter. Le soldat diplomate écrit au comte Perret de Hauteville : « Il faut multiplier les démarches, faire jouer toutes les cordes, écrire à M. de Sigristen, à S. E. de Roten, à M. de Preux, chef du dizain de Sierre, homme d'un grand poids et député à la Diète ; mais, de grâce, qu'on nous délivre de ce Delhorme !

« Ce petit coquin est extrêmement dangereux et non seulement il déroutera tout ce qu'on pourra faire ; mais je suis assuré que, s'il y reste, il ne faut pas quinze jours pour qu'il arrive quelque chose qui arrètera ou dérangera infiniment nos projets et la levée des troupes de M. de Quarteri. Vous savez que j'ai acquis quelques connaissances dans ce pays, et si nous étions sùrs de ne pas être attaqués, comme je n'y vois nulle apparence, je parierais, faisant une course à Sion, de le faire déguerpir dans huit jours ; mais je ne me consolerais jamais si on tirait un coup de fusil sans moi (1). »

Les nouvelles affluent et le marquis n'a garde d'en priver son ami Maistre ni les habitants de Santena. Sous sa tente, devenue l'antichambre du protocole, il écrit de huit à dix heures par jour.

La mortalité est grande, les grenadiers du roi meurent comme des mouches ; ces incidents minuscules passent inaperçus au milieu de la grande conflagration :

« On m'écrit de Stuttgard que Mayence est tout en

(1) Archives de Sales. — Le marquis de Sales au comte Perret de Hauteville. — *Lettre inédite.*

feu ; on y tire une telle quantité de bombes que, si cela dure, ce ne sera plus qu'un monceau de cendres. Le drapeau blanc y avait été arboré, mais on l'a arraché au bout d'une demi-heure. Il en est autant de Valenciennes ; on jette dans cette dernière place 7.900 bombes par jour. — On s'attend tous les jours à leur reddition.

« L'Ain vient de faire scission avec l'Assemblée, s'est déclaré en insurrection et a, en conséquence, fait part de sa démarche à la ville de Genève, en lui promettant amitié et bienveillance. Celui du Jura a fait la même chose ; ils ont rappelé leurs députés à la Convention. Si cet exemple se propage, la France est comme désorganisée (1). »

III

A Lausanne, les nouvelles les plus contradictoires circulaient de jour en jour. Joseph de Maistre, partagé entre la confiance et la crainte, écrivait à son ami :

« Que signifie tout ce tapage de canon, très cher marquis ? Attaquons-nous ? Sommes-nous attaqués ? Le cœur nous bat au delà de toute expression. Dans toute la Savoie, on vous croit en Maurienne et en Tarentaise ; pour moi, je ne crois rien de bien brillant tant que le baron d'Erlach n'aura pas reçu un courrier de vous.

« Point de nouvelles de ce côté des Alpes, excepté la brûlure de Valenciennes et de Mayence, sans aucun fruit jusqu'à présent. Je ne sais pas cependant me résoudre

(1) Archives de Sales. — Le marquis de Sales au comte de Duingt. — *Lettre inédite.*

à ne vous rien envoyer ; aussi, mon très aimable ami, vous recevrez avec cette lettre la traduction des discours prononcés par MM. Pitt et Fox sur la guerre actuelle. Il y a quelques obscurités dans le deuxième, mais c'est la faute des gazettes anglaises. La traduction serait plus élégante si j'avais eu le temps ; telle qu'elle est, elle peut amuser si l'on ne se bat pas.

« Je vous envoie aussi la copie d'une lettre de Miss Jenni M., (1) parce que vous y êtes nommé et parce qu'elle donne quelques détails sur Chambéry. Enfin, je vous envoie les *Quatre mois* et les *Quatre semaines*, item l'extrait d'une lettre de Lyon qui m'arrive dans ce moment. Je vous avoue que ces chiffons me paraissent insignifiants. Ainsi, tenez-moi compte de ma bonne intention (2). »

Maistre effleure bien des sujets divers dans cette longue lettre, véritable causerie à bâtons rompus ; mais on devine l'idée maîtresse qui le hante : la nécessité d'agir...

« Amenez vite cet excellent duc de Montferrat dont nous aurons grand besoin pour mettre toutes choses à leur place. Il y a cinq mois, au moins, que j'ai écrit à Turin, sur son air de visage, qu'il devait être *salutare nostrum*.

« Tenez main, je vous prie, autant du moins qu'il sera en votre pouvoir, que tous les pays soient armés subitement au moment où il mettra le pied en Savoie. Cette mesure avancera infiniment la besogne et la rendra naturelle. Depuis que le canon se fait entendre à Annecy, et qu'on donne pour sûre l'invasion de la Savoie par nos troupes, Burnod a l'air d'un énergumène, à ce que nous disait hier un homme venu de cette

(1) Jeanne de Maistre, la sœur du comte.

(2) Archives de Sales. — 11 juillet 1793. — *Lettre inédite*.

ville. Le bon parti, par la raison contraire, est tout rayonnant. »

Le comte rayonne, car il se croit déjà sur la route de la patrie :

« Mandez-moi un peu ce que vous faites et où vous êtes, ou, si vous aimez mieux, où vous êtes et ce que vous faites. Pour moi, je suis toujours dans le même cabinet, devant le même pupitre, armé de la même plume monarchique et donnant à mes idées plus de développement à mesure que j'avance. Je finirai quand vous m'écrirez qu'il faut partir pour Turin ou pour Chambéry. »

A ce moment, Joseph de Maistre, vient de publier une de ses *Lettres* ; elle a eu l'heur de plaire à son auteur ; mais qu'en pensera-t-on à Turin ?

« Vous connaissez dans ce moment l'ouvrage de votre ami. Il a choisi le genre purement didactique. Il est très vrai et très purement écrit. Je n'ai qu'un scrupule sur cette petite œuvre : c'est qu'on y trouve le livre de compte de nos bons maîtres qui n'avaient jamais voulu le laisser imprimer. Qui sait si cette publication sera de leur goût ?... Au reste, ce n'est qu'un doute. »

Lausanne sait tout au moins apprécier l'hôte de génie que la Révolution a amené dans ses murs :

« Je reçois toujours beaucoup de politesses de l'excellent baron qui m'a dit que, s'il avait besoin d'une plume de confiance, il n'emploierait que la mienne. Nous en sommes là, et je crois qu'il a écrit en conséquence. Je suis toujours dans un calme admirable : si jamais il prend fantaisie à la Fortune de venir faire un tour chez moi, elle me trouvera dormant. Si elle me laisse de côté, à la bonne heure !... au moins je n'aurais pas gagné de fluxion de poitrine en courant après cette *gueuse*.

» Adieu mille fois, monsieur le marquis, je vous embrasse et vous chéris de tout mon cœur ; pensez à

moi de temps en temps, au moins les jours de pluie. »

Et comme il ne faut pas oublier les humbles serviteurs qui se dévouent à la cause du roi et qui prêtent leur plume aux trop longs courriers diplomatiques, le comte rappelle à son ami la petite note de l'un d'entre eux :

« Vous avez laissé ici une certaine besogne à l'abbé Pagès ; il s'en est acquitté, que faut-il faire de vos papiers ? Vous lui avez promis pour cette œuvre un mois de sa petite pension, c'est-à-dire 25 livres ; comme ce pauvre diable est mal dans ses affaires, vous ferez réellement une bonne œuvre, mon cher marquis, et qui me sera personnellement agréable, de donner ordre que cette petite somme lui soit comptée ici. »

Joseph de Maistre était tout à tous : dans la lettre même où il escaladait les degrés du trône et prenait, par intermittence, son vol des grands jours, il n'oubliait pas les humbles et terminait par une requête charitable la dépêche du diplomate et les confidences de l'ami.

Et cependant il se mouvait, à peine installé dans ses nouvelles fontions, au milieu de difficultés sans cesse renaissantes. Les Suisses que le marquis de Sales avait embauchés se font tirer l'oreille. Les gardes du corps, qui devaient du Valais venir le rejoindre, se sont éclipsés ; bientôt de grosses complications diplomatiques surgissent à cette occasion. Maistre traite l'incident avec la maëstria d'un beau joueur qui ne s'arrête pas aux vétilles :

« J'avais ouï dire toute ma vie, monsieur le marquis, *point d'argent, point de Suisses* ; mais, *de l'argent* et *point de Suisses,* c'est un renversement de toute morale, à moins que les Valaisans ne soient pas des Suisses. Au reste, je ne sais comment il arrive que je suis moins piqué du refus des Valaisans que de la désertion de vos gardes du corps. A présent, je voudrais bien qu'on

n'y eût jamais pensé. Contez-moi un peu, si vous pouvez, quelle mouche a piqué ces messieurs. Je sens bien que vous êtes infiniment affairé. Cependant un militaire peut toujours mettre un genou en terre et écrire à ses amis sur un tambour : *Si vales bene et ego valeo.* Vous trouverez ci-jointes les nouvelles que nous avons pu recueillir. Votre lettre est cachetée à part, parce que j'ai voulu faire lire les nouvelles au doyen (1) pour son droit de commission ; ne manquez pas de nous instruire incessamment de la tournure que prendront les choses. Vous avez joué une carte si importante et si chanceuse qu'il est permis à tout cœur de palpiter pendant que la fortune taille (2). »

IV

Venait-il, lui aussi, tenter la fortune, le jeune gentilhomme qui, un beau matin, frappait à la porte du comte de Maistre ? Il arrivait de France, tout ahuri encore des prodigieux événements dont il subissait le contre-coup. Après avoir porté le petit collet d'abbé, la Révolution l'avait rendu à la vie civile et, comme elle s'était avisée de vouloir lui imposer l'état militaire, le conscrit jugea à propos d'émigrer. Allégé en route de la plus grosse part de son viatique pécunier, portant ses hardes enroulées au bout d'un bâton, il arrive, presque aussi pauvre que Job, chez Joseph de Maistre, qui

(1) André de Maistre, le doyen, était revenu en ce moment dans la vallée d'Aoste.

(2) Archives de Sales. — Joseph de Maistre au marquis de Sales. — *Lettre inédite.*

reconnaît en lui..... un petit cousin, dont il trace ainsi le portrait dans une lettre à Maurice de Sales :

« M. de Sylan, gentilhomme de Seyssel sur France, possède un fils unique qui a pris le goût de l'étude religieuse dans le moment où le volcan français commençait à fumer. Il entra chez les Oratoriens, et vous savez que cet ordre a été un peu diffamé dans la Révolution. Le jeune homme a participé à cette réputation générale, et d'ailleurs la nature l'a pourvu d'une certaine modération outrée qui ressemble à la faiblesse et qui lui a fait tenir, dans les commencements, des discours favorables au parti populaire. Il n'en a pas fallu davantage pour en faire un jacobin dans l'opinion. Le fait est que c'est un jeune homme bon, studieux, paisible, dont l'esprit a été gâté par une philosophie prématurée et par une fausse philanthropie, qui s'est fait en un mot une tête classique très peu faite pour le moment présent, et qui n'avait pas l'esprit d'être un gentilhomme.

« Voilà l'homme trait pour trait. Il a donc passé son temps tranquillement dans son cabinet à faire de la métaphysique et de l'algèbre, sans penser seulement s'il y avait une Révolution. A présent que tout célibataire a été sommé de servir la République, il s'est réveillé, il a pris la fuite ; sur la frontière, on l'a complètement dépouillé, et il est arrivé ici avec six louis qu'il s'est procurés je ne sais comment... Que faire ?... Il ne peut rester ici, parce qu'il est suspect à quelques personnes qui ont connu sa manière de vivre dont il vous parlera lui-même avec autant de naïveté que s'il parlait d'un autre. D'ailleurs, il sent fort bien qu'à la paix tout homme inutile sera sans existence. Il veut donc servir le Roi de Sardaigne, mais comment ? Il ne sait pas faire l'exercice et il n'a pas d'argent. Son père est un homme riche et très honnête, et je prêterais à son fils 50 louis tête à tête..., si je les avais ; mais vous connaissez ma

position. La plus grande envie que j'aie d'obliger ne me donne pas les moyens qui me manquent. D'ailleurs, il est parfaitement résigné à faire le soldat purement et simplement, quoique la chose me semble un peu extraordinaire.

« Enfin, après avoir longtemps parlé sur ses projets, nous avons fini par un passeport sous le nom de *Passerat* (c'est son nom de famille), avec lequel il va se présenter comme soldat. *Interim*, nous travaillons pour avoir de l'argent; si, malgré les difficultés du moment qui me paraissent presque insurmontables, je puis pénétrer jusqu'au père, je suis sûr d'en obtenir et je le ferai passer au fils. Pourra-t-il dans ce cas avoir son congé et servir comme volontaire? Je n'en sais rien. Au fond, il est juste qu'il paye son apathie. C'est tout ce que je puis imaginer de mieux.

« M. de Sylan étant mon parent et l'ami de mes parents, personnage estimable et fils d'un homme fort respectable, je ne crois pas devoir l'abandonner et je vous l'adresse, mais avec une déclaration franche de la vérité, sans laquelle je manquerais à vous et à moi. Voyez, mon cher marquis, si, au moyen de cette confession naïve, vous pouvez soutenir ce jeune homme dans le bon chemin. Je vous le recommande instamment parce que j'en ai pitié. Je l'ai examiné sévèrement ; il m'a dit que, malgré ses inclinations pacifiques, il était bien décidé à faire son devoir, à tenir ferme et à tirer droit. Vous seul savez ce qu'il est et quelle est sa situation; il ne faut qu'un confident. Examinez-le vous même; vous verrez au bout d'une demi-heure que je vous l'ai dépeint exactement (1). »

Comme si la recommandation du comte n'était pas suf-

(1) Archives de Sales — Correspondance de Joseph de Maistre. — *Lettre inédite.*

fisante auprès de Maurice de Sales, Anne de Maistre, toujours prête à plaisanter aux heures les plus tristes, joignait au passeport du jeune chevalier cette amusante épître :

« Vous rappelez-vous de mon petit cousin, fils de M. de Sylan et qu'on appelait Passerat ? Eh bien ! ce jeune homme a toujours l'ambition de la gloire dans le cœur ; il est revenu ici d'abord pour respirer, pour voir s'il était encore en vie, pour voir... si c'était vrai. Ensuite il a fait venir de l'argent, et puis il a fallu être malade, et puis il a écrit à Monsieur le marquis de Sales plusieurs lettres qui sont restées sans réponse. — Ce jeune homme part pour le Piémont, il va demander du service, il espère en obtenir ainsi que les jeunes gens volontaires comme lui. Si le marquis de Sales ne peut s'intéresser à lui, je vous prierai, Monsieur, de le prier de témoigner avantage de ce jeune homme qui n'est connu de personne en Piémont ; car vous sentez qu'en présentant un *passerat* (1) tout simplement, on dirait : S'il a trop chaud, il faut le baigner ; s'il a froid, il faut le mettre en cage ; s'il est sauvage, il faut lui donner la clef des champs. Et certes, je puis vous assurer qu'il est bien apprivoisé ; je connais parfaitement la personne qui l'élève sur le doigt et, si vous la connaissiez, vous voudriez être un petit sauvageon pour qu'on vous dise *Pi... Pi...* comme la Lesbie de Catulle disait à son oiseau. Voilà, Monsieur le marquis, ce que j'avais à vous dire de mon petit cousin ; c'est en vérité bien à vous que je le recommande (2)... »

Le chevalier Passerat, dûment recommandé, partait tout heureux de son sort. Vers le même temps, le comte adressait au marquis de Sales un autre gentilhomme.

---

(1) De *passerotto*, moineau.

(2) Archives de Sales. — Correspondance de la famille de Maistre. — *Lettre inédite.*

Celui-là, plus ambitieux que le « petit cousin », postulait un grade d'officier que, d'ailleurs, il ne tarda pas d'obtenir :

« Cette lettre, mon cher marquis, vous sera remise par M. le chevalier de la Rochette, ci-devant officier au régiment de Monsieur, maintenant oisif forcé et ne désirant plus rien que d'être utile de quelque façon à la bonne cause. Il va se présenter en Chablais pour servir en qualité de volontaire parmi nos troupes. Rien ne le défend et il est bon de donner des hommes à notre cause autant qu'il est possible. M. d'Erlach a déjà donné des passeports à cinq ou six Français qui ont pris le même parti.

« M. le chevalier de la Rochette m'est recommandé par M. le marquis de Laiser (1), homme très respectable et d'une probité *sanctionnée*. Ainsi, je vous le recommande moi-même en toute confiance. Si, pour la forme, il était nécessaire qu'un volontaire français se présentât comme savoyard, l'identité du langage permettrait cet artifice innocent qui ne serait pas plus un mensonge que l'incognito d'un prince. Nous avons écrit à Turin, M. Vignet et moi, pour avoir des instructions plus décisives à cet égard. J'oubliais de vous dire que M. le chevalier de la Rochette a fait la campagne dans l'armée de Condé et a tous ses papiers parfaitement en règle (2). »

---

(1) « De Laiser (Louis-Gilbert), originaire d'Auvergne, âgé de 38 ans, ayant quitté son pays en avril 1790, arrivé à Lausanne en septembre 1792, en compagnie de la marquise, née de Molleret, et de leurs trois enfants ; parti en décembre 1796. »

Archives cantonales vaudoises. — *Liste générale des émigrés.*

(2) Archives de Sales. — Correspondance de J. de Maistre. — *Lettre inédite.*

V

Voilà donc Joseph de Maistre un instant transformé en « capitaine recruteur », faisant subir un examen aux volontaires, les expédiant dare dare à son ami et collaborant ainsi, dans la mesure de ses forces, à l'exécution du plan qu'ils avaient conçu. L'un et l'autre assignaient comme but au retour offensif de l'armée austro-sarde le salut de la monarchie piémontaise, la reprise de la Savoie, la restauration de l'ordre et de la royauté en France et le rétablissement de la paix en Europe.

Le marquis n'était venu à Lausanne que pour y entamer une action diplomatique préalable et parallèle à l'effort militaire. Il avait profité de son séjour pour embaucher à prix d'argent des compagnies franches, pour se ménager un libre passage à travers le Valais et pour favoriser en Savoie le mouvement insurrectionnel dont le soulèvement de Thônes avait été le prélude. — Cette mission secrète explique ses allées et venues, ses conférences mystérieuses avec le bailli d'Erlach, sa correspondance suivie avec le duc de Montferrat, le comte Perret de Hauteville et le baron Vignet des Etoles, ses relations avec M. de Quartery, châtelain de Saint-Maurice, le doyen de Lazari, le prieur de Martigny, M. de Preux, le capitaine Bergier et avec d'autres personnages d'importance secondaire.

Maistre, mêlé, sans caractère officiel, aux débuts de ces négociations, les avait reprises et continuées, en y apportant l'énergie de son âme et les ressources de sa vaste intelligence. Le comte fomentait l'insurrection dans le Mont-Blanc à l'aide de nombreux émissaires ;

il s'entretenait quotidiennement avec le baron d'Erlach, Mallet du Pan et les représentants des puissances ; il passait de longues heures à correspondre avec le duc de Montferrat, le comte de Hauteville et le marquis de Sales, ne négligeant aucun détail et envisageant la situation dans son ensemble, avec ses avantages et ses côtés faibles.

On eût dit que, emporté dans les airs par la montgolfière que montait jadis Xavier de Maistre à Buisson-rond, il scrutait de son regard d'aigle non seulement le relief de la carte d'Europe, mais encore la profondeur des consciences et les menées secrètes des cabinets, en sorte que rien n'échappait à la pénétration de ses jugements, à la sûreté de ses prévisions.

Mais les mois s'écoulaient, prolongeant le supplice d'un génie comprimé, qui discernait le mal et devinait le remède, en restant impuissant à l'ordonner. Aussi avec quelle anxiété Joseph de Maistre attendait-il cette marche en avant, dont chaque heure perdue grossissait à ses yeux les difficultés et compromettait les résultats !

Car, il n'y avait pas à s'y tromper, en dépit de certaines résistances, le nouvel ordre de choses s'implantait dans le Mont-Blanc avec l'autorité d'une force sans contrepoids. Les fêtes civiques surchauffaient l'enthousiasme populaire. De toutes parts, les correspondants de Joseph de Maistre lui signalent les défaillances et les palinodies, les sacrilèges et les profanations, et si parfois un mouvement de révolte, un réveil d'indépendance se produisait, ce n'était qu'un éclair dans la nuit...

« Nous avons eu hier une très belle fête, lui écrit-on de Chambéry. Le cortège partit de la place aux armes pour venir sur la place de la liberté, il fut assailli d'un coup d'orage suivi d'une pluye affreuse. On fut obligé de revenir dans un beau désordre sur la rue cou-

verte. On y chanta l'hymne des Marseillais ; les prêtres (1) donnaient l'exemple et tous jurèrent de nouveau de verser « le sang impur ». Le beau tems reparut et le cortège se remit en route ; arrivé vers l'autel de la patrie, au moment où Favre Buisson commençait son discours, un coup de vent renversa la statue de la liberté, une partie du peuple claqua des mains et accepta avec transport l'heureux augure. Le nombre des coupables était si grand qu'on n'a pas pu sévir contre eux...

« Deux volontaires du Mont-Blanc ont fait entendre dans un caffé le cri de *Vive le Roy !* et ont été mis à l'instant en arrestation. Celui qui les a interrogés, voulant les sauver, leur dit : « N'est-il pas vrai que vous « étiez ivres quand vous avez crié : *Vive le Roy !* » Ils ont répondu : « Nous n'étions point ivres, nous avons « crié parce que nous l'avons voulu et nous le crierons « jusqu'à notre dernier soupir ! » Renvoyés au tribunal révolutionnaire, leurs camarades ont fait le diable à quatre pour les réavoir. Ils avaient juré d'y mettre le feu. On a été obligé de les faire partir. La dernière nuit, ils ont fait un bruit épouvantable et Kellermann les traite comme des chiens. On les a envoyés du côté de Briançon. Je ne crois pas qu'il en arrive beaucoup à leur destination (2). »

De Genève, le 13 août, Mirani écrit au comte :

« Le 10, à Carouge, Mouthon célébra la messe sur l'autel de la patrie, profanement orné, lascivement et tumultueusement environné. Les cavaliers rôdaient autour pour offrir des rafraichissements aux personnes du sexe avec la même liberté et la même galanterie que dans une salle de spectacle. Mouthon, le maire, le procureur syndic, le ministre Monachon et un officier de la légion haranguaient successivement. La citoyenne M...,

(1) Les prêtres jureurs.

(2) Archives de Sales. — *Lettre inedite.*

traînée sur un char de triomphe et accoudée sur la sans-culotte A..., représentait la liberté ; elle foulait aux pieds un sceptre et une couronne de papier. La sans-culotte avait à la main un livre blanc sur la première page duquel on lisait : *Les droits de l'homme.* L'on a remarqué dans le cortège un assez grand nombre des habitants des paroisses voisines ; quelques-uns étaient armés de bâtons, de haches, de faucilles. La cérémonie fut suivie d'un repas républicain où plusieurs jambons, quatre veaux, huit cents pains de munition et huit moutons furent absorbés. Le comte de *** y joua son rôle. La fête fut conclue par des danses congrues exécutées dans un bois voisin. Le dimanche matin, le violon ne joua pas tout à fait sur la même corde ; un courrier extraordinaire apporta l'ordre de recruter à peu près dix hommes par compagnie destinés à marcher sur les frontières de Maurienne (1). »

Le comte est instruit jour par jour des mouvements d'opinion qui se produisent en Savoie :

« La paroisse de Viuz près Bonneville et quelques autres sont en insurrection, — lui écrit-on le 10 août 1793. — Ils ont presque tué un commissaire de Chambéry qui allait les prêcher. « Ils trouvent, disent-ils, la Constitution belle, admirable ; ils la recevront à condition qu'on leur accorde trois choses : 1° leurs prêtres ; 2° la suppression des assignats ; 3° leur roi ». — « Comment donc, leur dit-on, vous désirez cette race réprouvée ? Savez-vous tout le mal qu'ont fait les Cappet dont le dernier vient d'être puni ? » — « Oui, répondent les paysans, nous ne voulons pas les Capet ; nous voulons le roy de Turin (2)... »

(1) Archives de Sales. — *Document inédit.*

(2) Archives de Sales. — *Document inédit.* — La copie porte l'annotation suivante écrite de la main de Joseph de Maistre : « *Ext. d'une lettre écrite de Genève à M. Saladin de Cran, du 10 août à midi* (bon correspondant). »

Voici encore, de la main même de Joseph de Maistre, la copie du programme d'une fête civique à Annecy, présenté par le citoyen Hérault de Séchelles dans une séance de la société républicaine :

« Un grand homme, dont le génie proclama la souveraineté du peuple et dont la nation française révère la mémoire, a dit dans un de ses ouvrages : « Voulez-vous rendre un peuple actif et laborieux ? Donnez-lui des fêtes. — Les jours ainsi perdus feront mieux valoir tous les autres(1); présidez à ses plaisirs, c'est le moyen d'animer ses travaux. »

« Evitons, continue Hérault, ces colifichets, ces papillonnages, ces puérilités qui décèlent des esprits étroits et des cœurs insensibles. La nature a placé aux portes de votre ville le magnifique théâtre des pompes de la liberté, cette vaste pelouse(2), ce beau lac dont les eaux limpides et tranquilles reflètent dans leur crystal la majesté des montagnes qui les couronnent : ces imposants aspects offerts à l'admiration de l'homme ne permettent que des idées simples et élevées. Essayons de rivaliser en quelque sorte avec tant de grandeur. »

Puis vient le programme détaillé de la fête : « Sept pyramides symboliques autour de la pyramide centrale de *la Raison*. Un hymne à la déesse emprunté à Gluck. Les choristes porteront le bonnet rouge, même les femmes : qu'elles ne redoutent pas ce nouvel ornement ; avec l'art qui leur est propre, toutes les fois qu'on les a vues l'adopter dans notre république, il n'a fait qu'ajouter un nouvel éclat à leurs charmes. »

Et debout, sur la rive, comme s'il entendait bruire à ses oreilles l'écho lointain de ces orgies, Joseph de

(1) J.-J. Rousseau fournissait ainsi un argument en faveur du repos du dimanche.

(2) La promenade du Paquier, sur les bords du lac d'Annecy.

Maistre regardait du côté des Alpes et se demandait quand sonnerait l'heure du « coup de balai » providentiel qui mettrait ces fantoches en déroute et rendrait à la monarchie le petit pays opprimé par la Terreur...

CHAPITRE XVII

L'EXPÉDITION DU FAUCIGNY

Les trois armées. — La colonne légère. — La maison civile et militaire du marquis de Sales. — Reconnaissance diplomatique en Valais et au pays de Vaud. — Entrevue à Lausanne avec Joseph de Maistre. — Constantin, remis en liberté, reprend du service. — Une lettre à Mme de Sales. — Les faux muletiers de Saint-Maurice. — Récit de Velluz. — Bulletin de victoire. — La mauvaise humeur du citoyen Delhorme. — Suite et fin de la campagne. — L'odysée du chevalier Passerat.

I

Enfin, aux premiers jours d'août 1793, le baron de Vins se décide à donner l'ordre de marcher. Le plan de campagne, conforme dans ses grandes lignes à celui ébauché à Aoste, n'a que l'inconvénient d'être confié, pour l'exécution à des corps, fractions de troupes disséminées sur une ligne frontière trop étendue, incapables, par leur petit nombre, d'une action sérieuse et, à plus forte raison, hors d'état de se prêter un mutuel appui.

Les vingt mille hommes du contingent sarde forment trois corps d'armée.

Le premier, sous les ordres du général de Vins, opère du côté de Nice, et a dessiné, depuis le commencement de juin, un mouvement offensif sur la Provence. Le prince de Carignan est adjoint à l'officier autrichien.

Le général marquis de Cordon, sous les ordres du général de Mercy d'Argenteau, est à la tête d'un second

corps qui doit descendre du Mont-Cenis en Maurienne ; Xavier de Maistre en fait partie.

Le duc de Montferrat, avec d'Argenteau comme chef d'état-major, a la haute main sur les deux armées et commande en personne le corps qui, du Petit-Saint-Bernard, doit envahir la Tarentaise.

Enfin, une colonne légère est chargée d'opérer une diversion par le Faucigny, en y pénétrant par le Valais, Chamonix et Montjoie. Elle évolue sous les ordres d'un simple major, le comte de Loche de Saint-Martin ; mais l'âme en est véritablement Maurice de Sales.

Le duc de Montferrat a donné au marquis ce poste de confiance, à raison même du rôle important qu'il a joué dans les préliminaires de la campagne. De Sales a eu toute liberté d'action pour organiser la colonne ; il en a choisi les officiers et s'est composé lui-même un petit état-major dans lequel figurent le chevalier de la Place, l'aimable impresario des campements d'hiver, et Bergier, cet émule vaudois du capitaine Fracasse ; il n'est pas jusqu'à l'uniforme qui n'ait été l'objet des préoccupations de l'officier-poète : il y a apporté son amour du coloris. Le corps expéditionnaire, grossi des milices, doit former un bataillon de six compagnies et une compagnie de chasseurs. Les chasseurs porteront la «veste verte à doublure verte, parements et col cramoisis, le gilet blanc, la culotte de peau, les guêtres de cuir, le chapeau à la Henri IV, avec un grand plumet bleu, la cravate noire et les boutons jaunes ».

Les autres compagnies auront « l'habit bleu de roi, — revers et doublures cramoisis, collet et parements chamois, — la veste et les culottes blanches, le sabre et le ceinturon noir, plaque dessus, et le chapeau brodé (1). »

(1) Archives de Sales. — *L'Expédition du Faucigny.* — *Documents inédits.*

Maurice de Sales est parti le 4 août ; le duc de Montferrat lui a donné ses dernières instructions. Le marquis ira, dans une course rapide à travers le Valais, s'assurer, qu'aucune complication ne surgira, donner le mot d'ordre aux volontaires suisses qu'il a embauchés et, de là, touchera barre à Lausanne, où il devra s'entendre avec le comte de Maistre pour le soulèvement de la Savoie et les négociations à continuer auprès des Treize-Cantons et de la république de Genève, en cas de succès...

Le succès ! le courageux officier y croyait fermement; il partait en guerre avec la gaieté du soldat qui risque sa vie, mais qui a foi dans son étoile. Hélas ! que de désillusions se produiront en route !... En Valais, M. de Quartery lui présente « cinq hommes », au lieu des compagnies qui, sur un signe du marquis, devaient surgir de terre. Cette déconvenue n'altère pas sa bonne humeur; de Saint-Maurice il écrit à sa femme :

« Voici trois jours que je marche jour et nuit. Lundi j'étais sur le Petit-Saint-Bernard et mardi j'ai passé le Grand. La semaine passée, j'étais avec mon prince sur les glaciers du Mont-Blanc, vis-à-vis de l'endroit où j'étais avec toi.

« Voilà une vie bien singulière. Où serai-je dans trois jours? mais avec cela Dieu me protège, tout est dans sa main et tout va.

« Si on m'avait dit lundi matin que je serais jeudi soir à Lausanne, j'aurais eu de la peine à le croire, mais au moment où j'ai laissé ma tente montée, mes chevaux au ratelier, j'ai enfourché un bidet de poste et..... haï ! pars !... et me voici.

« Quoique fatigué, il me faut faire dix lieues pour aller à Lausanne. Silence et prudence (1) ! »

(1) Archives de Sales. — Correspondance du marquis de Sales. — 2 août 1793. — *Lettre inédite.*

Le lendemain, le marquis est à Lausanne, où le baron d'Erlach lui offre l'hospitalité, au risque de faire mourir de peur les Excellences de Berne. Les voilà de nouveau réunis, ces exilés, le soir du retour, dans le salon du « château baillival ». Les heures s'écoulent trop vite. Joseph de Maistre et Maurice de Sales ont tant de choses à se dire! Leurs entretiens sont pourtant troublés par la venue des amis les plus dévoués, Mallet du Pan, Henry Boissier, Charles Saladin, l'abbé Bigex... Constantin arrive de Carouge. Trois mois de séjour en prison lui ont donné une furieuse envie de prendre sa revanche. Nantouillet est positivement « dévoré du démon de la guerre » ; or, n'est-ce pas le Dieu des armées qui amène le marquis au moment où l'émigré rendu à la liberté se préparait à aller rejoindre son régiment, après avoir embrassé sa femme?... Blottis dans un angle du salon, messire Velluz et spectable Clavel se tiennent à l'écart, timides, gênés, balourds ; puis s'enhardissant, Velluz se décide à prendre la parole et supplie « Monsieur Maurice » de les emmener, Clavel et lui, comme volontaires.

On sourit tout d'abord ; mais la requête est sérieuse, pressante, émue. — Il faut bien céder. — C'est chose entendue. — Velluz et Clavel partiront comme historiographes et officiers des subsistances. Nantouillet partira, lui aussi, il sera pourvu d'un commandement dans la colonne, il se couvrira de gloire ! Puis nous le rendrons sain et sauf à Mme de Constantin parce que Dieu nous protège et qu'il bénit nos entreprises.

II

Le 10 août, les deux officiers savoyards, accompagnés des deux pères conscrits qui mesuraient un bon siècle entre eux deux, partaient ensemble et arrivaient à Martigny le 12 août, dans la nuit, au moment où le gros de la petite colonne venait de quitter la localité.

Partie de la veille, elle se glissait sournoisement le long des cols qui allaient lui donner accès en Savoie.

Il avait fallu sauver les apparences et, pour ne pas provoquer d'incidents diplomatiques, donner aux autorités suisses la faculté de fermer les yeux en se retranchant derrière l'excuse d'une surprise. Le noyau de l'armée qui devait conquérir le Faucigny se composait de 200 hommes des régiments du Genevois et de Maurienne, commandés par des officiers de Savoie et des gentilshommes de l'ancienne France arrivant de l'armée de Condé. Là, se trouvaient réunis, sous les ordres du major de Loche, des Savoyards et des Français, animés du même courage: les Ruphy, les Gerdil, les Jaillet, les Chanaz, les Seyssel, les Caron, les Cheyssel, les Revel, fraternisant avec les Préville de Pellisson, les Wesque de Béconne, les La Grange, les Dufour de Livron ; dans les rangs se coudoyaient des provinciaux, des volontaires, de jeunes montagnards, robustes et primitifs, auprès desquels le chevalier Passerat se trouvait, tout d'abord, quelque peu dépaysé ; il devait bientôt, cependant, les égaler en bravoure et admirer, avec le marquis de Sales, ce qu'il y a de vraie noblesse dans le cœur des paysans.

Tous, officiers et soldats, étaient déguisés en mule-

tiers; les uniformes, les fusils, les munitions avaient été soigneusement emballés dans des caisses et, à l'instar des augures antiques, les futurs conquérants ne pouvaient se regarder sans rire. Le major de Loche, redoutant les dénonciations des démocrates et les fredaines de ses Savoyards, dont les vins du cru risquaient de délier la langue outre mesure, jugea à propos de hâter le départ de la colonne. Quand elle eut mis le pied en terre savoyarde, officiers et soldats exhibèrent prestement leurs uniformes, présentèrent les armes et saluèrent la patrie du cri de : *Vive le roi!*

Velluz, au comble de ses vœux, s'était transformé en une sorte « de commissaire de la Convention blanche »: chapeau à bords relevés, écharpe et cocarde immaculées comme les lys de la maison de France, deux pistolets à la ceinture. Clavel avait subi le même avatar; mais n'était point parvenu à dépouiller aussi complètement le vieil homme. On devinait en lui le robin déguisé en militaire.... Et pourtant rivalisant l'un avec l'autre, les deux discoureurs de Pathmos allaient se conduire en vrais soldats...Velluz faisait quelques jours plus tard, dans une lettre à Mme de Sales, le récit de cette odyssée ; il la priait de lui pardonner son griffonnage, « n'ayant jamais été militaire, disait-il, et étant trop vieux pour avoir envie de le devenir ». Son récit n'en a pas moins la saveur prud'hommesque et l'originalité personnelle d'un greffier au parlement égaré, comme eût dit le chevalier Roze, sous les étendards de Mars :

« Le 12 août, nous nous trouvions à Martigny, à 8 heures du soir, pour gravir un second Saint-Bernard par des chemins faits pour des chamois, qui ont plus usé les culottes que les souliers de quelques-uns de nos voyageurs. Nous sommes arrivés à Trient à 11 heures du soir, où nous avons trouvé trois chaumières. Dans la moins misérable, qui est l'auberge du pays, nous avons

encore trouvé du vin, quelques livres de pain blanc, du biscuit du pays, c'est à dire du pain d'avoine cuit depuis six mois, que nous avons été obligés de concasser avec un marteau pour l'avaler. Après ce grand repas, nous nous sommes jetés sur un tas de foin nouveau, d'où la fermentation nous a chassés, ce 13, de grand matin.

« Nous nous sommes acheminés à travers les rochers de Tête noire et tous à pied, d'où nous sommes arrivés au Châtelard, où ceux qui avaient des chevaux ont pu en faire usage, jusqu'à Valorcine, première paroisse de Savoie, où nous avons fait un dîner un peu moins mauvais que le souper de la veille. De là, nous sommes venus coucher à Chamonix, chez le bon démocrate Terra, qui n'est pas le seul de l'endroit où nous avons été amplement dédommagés de notre humeur noire par les accueils de tous les laboureurs de la vallée, qui, accourant avec leurs femmes et leurs enfants sur la route, forcèrent avec des larmes de joie les troupes à accepter ce qu'ils avaient à leur offrir, et surtout des vœux dont la sincérité n'était pas équivoque : et tous ceux qui étaient en état de porter les armes n'ont pas hésité à se saisir chacun d'un fusil et à nous suivre (1). »

Chamonix, c'est déjà la Savoie ! le rêve si longtemps caressé est sur le point de se réaliser. Cette fois le marquis peut commencer à rompre son mutisme et il écrit à Mme de Sales :

« C'est dans un endroit charmant que je t'écris, ma chère amie, il me paraît un songe de penser que je suis ici ; j'ai fait des marches très forcées. Mgr le duc de Montferrat a mis une grâce infinie à vouloir que je fusse de la réussite d'un projet dont j'avais eu le bonheur d'avoir eu la première idée.

(1) Archives de Sales. — L'expédition du Faucigny. — *Lettre inédite.*

« L'amour de ces gens pour leur roi m'arrache des larmes. Jusqu'à présent l'ennemi fuit. Ce soir, nous irons nous emparer du poste important de Servoz, de là à Sallanches d'où je t'écrirai. Ne sois point en peine de moi, le Seigneur me protège (1). »

Ce qu'il advint dans la suite de l'expédition, Velluz, en historiographe consciencieux, se chargera de l'apprendre à la marquise :

« Le 17, à 6 heures du matin, les patriotes s'acheminèrent pour nous venir saluer, sur trois colonnes devancées par cinq canons ; nous leur allâmes au devant jusqu'au torrent du Bonnant, pour leur disputer le passage d'un pont au bout duquel la colonne du milieu commença à faire ronfler ses canons. La bataille dura jusqu'à 11 heures sans discontinuer. Nos pauvres laboureurs, qui n'avaient jamais entendu le canon, se croyaient morts à chaque coup ; mais nos arquebusiers, qui se trouvaient embusqués et garantis par des arbres et des rochers, sans se déconcerter, leur envoyèrent des *prunes* si bien dirigées que, loin d'oser passer le pont, ils y mirent le feu ; comme il était en bois, il fut détruit en un instant par les flammes.

« Pendant ce temps, la colonne de droite gagna la hauteur qui ne se trouvait défendue que par des campagnards, dont une partie, n'ayant jamais manié le fusil, abandonnèrent leur poste au premier coup, ce qui força notre colonne gauche de laisser retirer tranquille leur colonne du milieu, pour venir soutenir notre droite, dont la fuite nous exposait à être pris par derrière ; on vint les attendre dans le village Saint-Gervais, où ils furent si bien reçus qu'après nous avoir régalés

(1) Archives de Sales. — Correspondance du marquis de Sales. — *Lettre inédite.*

d'une grêle de balles, ils jugèrent à propos de gagner à toutes jambes les bois.

« Si nous n'eussions été inférieurs que de deux tiers, nous leur aurions donné la chasse et pris deux pièces de canon ; mais que faire avec une armée de deux cents hommes, des recrues de trois mois de service, autant de laboureurs sachant à peine armer un fusil, contre 120 chasseurs de la Rochelle, 800 volontaires, 200 chasseurs de la légion des Alpes et 300 gardes nationales de Carouge, Bonneville, Cluses et Sallanches ? Se replier, sauver 200 mulets d'équipages, fut le parti que dicta la prudence et nous nous repliâmes jusqu'aux Contamines, où nous apprîmes que les patriotes, fort épouvantés, avaient emmené un chariot de fusils, gibernes et havre sacs, sans savoir ce qu'étaient devenus ceux qui les avaient apportés au combat, tandis que nous n'avions pas même un blessé ; ce qui apprit à nos frères d'armes de la campagne que le canon qu'ils craignent tant fait moins de mal que de bruit.

« Joignons à ce fait leurs réflexions sur la protection particulière et journalière de la Providence ; car, malgré que nous en ayons trouvé plusieurs qui avaient leur chapeau, leur giberne et leurs habits percés, il n'y en a pas eu un de blessé, et c'est ce qui a donné plus de courage à nos paysans, et nous ne serons plus surpris de voir la plupart courir aux armes en chantant l'*hymne royale* (1). »

L'hymne royal ! De la rive vaudoise, Joseph de Maistre croit l'entendre retentir dans les montagnes de Savoie, soulever les populations, se propager de colline en colline, de vallée en vallée, de paroisse en paroisse.

---

(1) Archives de Sales. — L'expédition du Faucigny. — *Lettre inédite*. Le brave Vellux a donné à *hymne* le genre féminin ; nous respectons son ortographe.

Il assiste à ces préliminaires, haletant, fiévreux, presque en acteur, en soldat. Il lui prend envie de monter à cheval, comme au jour où il quittait Chambéry, d'imiter l'exemple de Clavel et de Velluz ; le sommeil le fuit, Montesquieu, Pope et Burke n'ont plus pour lui d'attraits. « Vous savez ce que c'est que le *batte-cœur,* écrit-il au marquis, c'est aujourd'hui que je l'éprouve. Je ne sais si je dors ou si je veille. L'attente des événements me crucifie. Je vous embrasse tendrement. Je vous souhaite..., quoi donc? Tout au monde. Le courrier part, adieu, adieu, adieu (1)!... »

Mais bientôt ces inquiétudes se dissipent comme par enchantement ; on croit si facilement ce que l'on désire! Le 17 août, Maistre est tout à la joie. Les nouvelles qui lui parviennent de tous côtés sont des plus rassurantes. Non seulement la colonne expéditionnaire du Faucigny a fait sa trouée ; mais les deux corps d'armée du marquis de Cordon et du duc de Montferrat ont opéré heureusement leur descente.

En Maurienne, la redoute de Sollières et la place de Lanslebourg ont été évacuées par les Français. En Tarentaise, le duc, après avoir forcé le passage du Petit-Saint-Bernard, occupe Moutiers et refoule devant lui Badelaune qui se replie sur l'Hôpital. Lyon tient ferme. Kellermann envoie ordres sur ordres à ses lieutenants et s'apprête à venir prendre en personne le commandement de ses troupes disloquées et désemparées.

Tout est désordre, affolement chez les patriotes. Le ciel semble sourire à la cause du roi; aussi avec quelle

(1) Archives de Sales. — Post-scriptum écrit par Joseph de Maistre sur une lettre de l'abbé Noiton au marquis de Sales. — « M. le comte Maistre, dit l'abbé, ajoute deux mots à la fin de cette lettre », et le comte reprend : « Oui, deux mots sans plus... »

allégresse Joseph de Maistre adresse-t-il entre deux courriers diplomatiques, ce bulletin triomphal à Mme de Costa :

« Ce que je dis, Madame la comtesse? Eh! parbleu! je dis que je suis bien charmé d'avoir inventé il y a quelque temps une plaisanterie qui vous a fait rire; car j'aime *terriblement* vous amuser (comme disent les Allobroges). Mais, au fond, les fusils ne sont pas du tout brodés, mais très réels, et je puis vous assurer, avec une certitude complète, que la Savoie est envahie par tous les points, et qu'il n'y a rien de moins plaisant que cette opération. Les clubistes font leurs paquets et décampent : c'est un plaisir de les voir arriver. Aujourd'hui, il nous en est échu un de Chambéry et l'autre de Carouge : le bailli a pris tout de suite les mesures nécessaires pour qu'ils ne s'ennuyassent point à l'auberge. Nos curés fidèles des *hauts lieux* partent et vont se mettre à la suite des troupes du Roi. Partout on chante le *Te Deum* ; chaque famille fournit volontairement un soldat, et plus s'il est nécessaire. 250 mulets sont entrés par le Valais, chargés de fusils, pour changer subitement les paysans en soldats. Attendez-vous, en cas de résistance, à des scènes sanglantes. Quant à Lyon, si vous saviez comme vos spéculations sont justes, vous ririez bien; et quant aux puissances que vous avez eu la bonté de considérer comme des lynx politiques, voici tout ce que je puis vous dire : elles commencent à avoir un peu de bon sens depuis qu'elles nous ont cru, et elles en auront davantage lorsqu'elles nous croiront tout à fait. J'en suis toujours à savoir comment je peux vous aimer tant avec des systèmes si divergents. Expliquez-moi un peu cela, Madame, c'est un charme (1)! »

(1) Archives de Beauregard. — *Correspondance.*

III

Elle avait bien débuté, vraiment, l'entreprise téméraire de cette poignée d'hommes qui s'en allaient reconquérir leurs foyers sans canons, sans solde, en vivant d'emprunts et de dons volontaires, en comptant sur leur bonne étoile et sur l'explosion, au moment opportun, de la mine dont Joseph de Maistre avait préparé la mèche.

Mais, pendant ce temps, l'histoire de l'embauchage des Valaisans et celle du passage invraisemblable des faux muletiers à travers les rues de Saint-Maurice se sont ébruitées et Messieurs de Berne vont se trouver en mauvaise posture à l'égard du citoyen Delhorme. Ce dernier, au nom de la République française, menace tout simplement la Suisse d'occupation immédiate ; il demande une enquête, des réparations, et M. de Quartery, assourdi par ce tapage, ne sait plus à quel parti se résoudre. « Le bailli de Vevey fait le diable, écrit le baron d'Erlach, il prend toutes les choses au tragique.» Le cas du capitaine Bergier surtout paraît grave ; on a donné l'ordre de l'arrêter à Chillon avec les dragons qu'il emmène. Heureusement l'escadron a piqué des deux, il est maintenant en sûreté et, faisant la nique au bailli, guerroie avec la colonne ; mais malheur à Bergier s'il venait à rentrer !

Joseph de Maistre s'ingénie à tirer de ce mauvais pas les personnages compromis ; il avertit le marquis de Sales prudemment, à mots couverts, dans cette missive du 19 août qu'il lui expédie « à Saint-Gervais ou ailleurs » :

« Dépêchez-vous, mon cher ami, d'écrire au *grand ami* (1) une lettre ostensible dans laquelle vous direz que vous êtes fort étonné des bruits qui se sont répandus ; que, craignant quelque mauvais coup de la part de Delhorme et compagnie dans votre traversée en Valais, vous lui aviez demandé une escorte ; que, si vous aviez pu en faire quelque chose sur la frontière, vous n'auriez pas cru mal faire en vous prévalant de la bonne volonté de ces braves gens ; que vous êtes on ne peut plus surpris qu'on le cite dans cette affaire comme ayant eu des vues dont il n'a jamais été question entre vous deux.

« Et ne perdez pas de temps pour faire envoyer cette lettre. Si vous ne prenez pas la chose sur votre compte, il en résultera de grands inconvénients pour .... (2) Et je crois que vous seriez inconsolable d'être l'instrument innocent des désagréments que pourrait essuyer ce digne homme. Prêtez-vous donc de bonne grâce à ses vues et soyez le ballot de laine devant le boulet. En attendant, arrêtez M. Bergier et dites lui que, jusqu'à nouvel ordre, il ne mette le pied en Suisse pour aucune raison. Ceci est de la plus grande importance. Le B..... (3) n'a pas le tems de vous répondre ; il vous dit mille choses tendres.

« On donne pour certain que les Marseillais au nombre de 15.000 sont entrés à Lyon, le 15. Un lyonnais qui est ici en a reçu la nouvelle et m'affirme que je puis la donner pour sûre. Peut-être c'est tant pis pour nous ; car ce misérable de Crancé, s'il est une fois débarrassé de Lyon, peut se tourner contre nous. Enfin, c'est une chance terrible. Ne négligez aucune occasion de

(1) Le baron d'Erlach.

(2) Probablement M. de Quartery.

(3) Le bailli, le baron d'Erlach.

nous donner de vos nouvelles. L'esprit public est détestable; hier la nouvelle du jour était que vous aviez été fait prisonnier; aujourd'hui on raconte de tous côtés que les Français, au nombre de 1.500, sont entrés en Valais. Le B... montrant beaucoup d'impatience que mon exprès parte sans délai, je ne puis rien vous dire de plus.

« Adieu mille fois, cher et digne ami! que le ciel vous conduise. Au nom de Dieu et de l'amitié, apprenez-moi quelque chose sur mon beau-frère. Chacun a ses peines et ses inquiétudes et je partage les vôtres de tout cœur.

« P. S. — A propos, ne négligez aucun moyen d'ouvrir une correspondance avec Mirani. Il attend un signal de vous pour mettre le feu à la mine. Si les pays du haut Chablais et du bas Faucigny venaient en force sur Cluses la garnison de Sallanches serait *gobée*, à ce que l'on me dit du moins ; car je vous assure, sur tout ce qu'il y a de plus sacré, que je n'y entends pas le mot. Si vous ne pouvez parvenir directement à Mirani, faites le tour et passez par moi (1). »

Le 20 août, la petite armée reçut un renfort de 800 hommes qui lui était expédié par le duc de Montferrat et que lui amenait le chevalier de Mayon. Elle se trouvait ainsi portée à un effectif de 1.000 hommes de troupes régulières avec lesquels le major de Loche n'hésitaplus à attaquer, le 21 août, les patriotes cantonnés au pont Saint-Martin au nombre de 1.800. Malgré la solidité de cette position, défendue par une redoute et par cinq pièces d'artillerie, les troupes royales divisées en trois colonnes sous les ordres du comte de Loche, du marquis de Sales et du chevalier de Mayon, mirent les patriotes en déroute. Les efforts désespérés

(1) Archives de Sales. — Correspondance de Joseph de Maistre. — *Lettre inédite.*

du général Rondeau et de Santerre, ne purent ramener au feu les envahisseurs qui s'enfuirent et ne s'arrêtèrent qu'aux portes de Genève.

Cette première victoire produisit un effet immense dans le pays et la nouvelle s'en répandit bientôt dans l'Europe entière. Le marquis put alors aspirer le parfum capiteux de la gloire. De toutes parts, les félicitations pleuvaient. Le duc de Doudeauville lui écrivait d'Aix-la-Chapelle :

« Je ne puis vous dire à quel point, depuis que j'ai appris le but de cette expédition, j'ai été occupé de vous, à quel point j'ai suivi votre petit corps, ses marches, ses périls, ses progrès, ses combats et ses victoires ; vous connaissez trop mon cœur pour en douter. J'espère que bientôt vous vous reverrez en possession de vos propriétés ; je croirai alors, par le plaisir que j'en ressentirai, avoir mis le pied dans les miennes. »

Et la marquise de Nadaillac écrivait de son côté : « Mes sentiments pour vous dureront toujours. J'en ai souvent parlé avec votre ami. Sa société fait, je vous assure, une partie de la consolation de mon exil ; nous rêvons bien souvent au plaisir commun de parler de vous et à l'espérance qu'il se trouvera un tems plus heureux où la jouissance de l'amitié nous fera oublier tous nos maux... L'intérêt que je prends à vous, Monsieur le marquis, me fait suivre tous les événements qui vous touchent (1). »

Maurice, par ordre du major de Loche, lança une proclamation annonçant qu'il reprenait possession de la Savoie au nom du roi et décrétant la levée en masse. Les volontaires affluaient. Le 21 août, la colonne entra

(1) Archives de Sales. — *Correspondance des émigrés.* — *Lettres inédites.*

à Cluses, poussant ses avant-postes jusqu'aux portes de Bonneville et prête à poursuivre l'ennemi. De Sales avait compté sans le grand état-major, qui intima à la colonne l'ordre d'interrompre sa marche en attendant que l'armée de Tarentaise et celle de Maurienne eussent avancé.... Vaine attente! la première s'arrêta à la Roche-Cevins et la seconde, à Aiguebelle. Dix jours furent ainsi perdus dans des escarmouches sans résultats.

« Nous sommes toujours ici, écrivait Maurice de Sales à sa femme, ayant tête tournée contre 2.200 Français qui sont à la Bonneville avec six pièces de canon. Nous attendons le mouvement de Conflans, à moins qu'il ne prenne fantaisie à ces messieurs de nous attaquer, ce dont je commence à douter ; tous les jours on leur tue quelqu'un, mais si Lyon tient bon, ils n'en reviendront pas.

« Nous avons ici 800 hommes de ligne et quelques centaines de paysans et puis le bon Dieu pour nous. J'ai été avant-hier à Mieussy, où Veyrier fait des merveilles, s'étant chargé d'acculer une colonne de 400 Français qu'il divertit tout le jour; on s'y est battu quatre heures au milieu d'une pluie de balles, nous n'avons pas un blessé et Veyrier leur a tué en deux fois une douzaine d'hommes.

« On se bat aussi quelquefois à la cure de Bard, à Marigni (1), mais on ne perd personne; l'ennemi en perd toujours quelques-uns.

« Si on prenait Conflans, nous irions en avant, mais sans cela il faut attendre; Lyon tient toujours bon.

« Dis à *Marquisin* que les coups de fusils font plus

(1) Aujourd'hui Marignier, station du chemin de fer de la Roche à Cluses par Bonneville.

de bruit que de mal et que cette musique ne lui déplairait point (1). »

Les patriotes, ne voyant pas se dessiner de mouvement offensif, occupèrent de nouveau Bonneville. Bien que renforcé de nombreux contingents, notamment du régiment de Novare amené par le colonel de Signoris, le major de Loche, gêné par la présence de cet officier d'un grade supérieur au sien et d'ailleurs immobilisé par des ordres formels, resta dans l'inaction jusqu'au milieu de septembre, ce qui donna à Kellermann le temps de prendre ses dispositions, de faire manœuvrer habilement les troupes qu'il lui était possible de détacher du siège de Lyon, de les adjoindre à celles restées en Savoie et de parer à un péril qui chaque jour devenait plus pressant.

Kellermann, par une admirable campagne d'un mois, dégagea toute la ligne frontière et força les deux armées de Maurienne et de Tarentaise à se replier au delà des Alpes. Quant à la colonne du Faucigny, l'adjudant-général Wendling (2), ayant Santerre sous ses ordres, fut chargé de la repousser.

Wendling divisa son corps en deux colonnes ; la première attaqua les troupes royales au col de Châtillon et les refoula, se rendant ainsi maîtresse de la route de Sallanches par laquelle elle pouvait, à l'aide d'un mouvement tournant, tomber sur les derrières de l'ennemi. La seconde colonne dessina son attaque le 14 septembre, au pont de Marigni, en avant de Cluses. Le 15, on se battit avec acharnement toute la journée sous les murs de cette ville, sans que les patriotes parvinssent

(1) Archives de Sales. — *Correspondance du marquis de Sales.* — *Lettre inédite.*

(2) Celui qui est désigné dans les lettres du comte de Maistre sous le nom de Vederlin.

à l'emporter. La nuit vint mettre fin au combat ; mais le colonel Signoris, ne jugeant plus la position tenable, fit évacuer la place et se replia sur Sallanches.

Cluses fut occupé le lendemain par la colonne française. Celle-ci voulut poursuivre les troupes royales ; mais, le 17 septembre, elle subit un sanglant échec au pont de Miribel et fut obligé de se replier en désordre sur Cluses.

Ici encore, des ordres supérieurs paralysèrent l'action du marquis de Sales. Les Piémontais, sans tirer parti de leur victoire, perdirent dix jours à se fortifier dans la position de Miribel. Wendling revint en forces le 28 septembre. Après un combat acharné de deux jours, où des prodiges de bravoure furent accomplis de part et d'autre, la malheureuse colonne du marquis fut obligée d'abandonner le Faucigny et de repasser le col du Bonhomme, en précipitant dans l'abîme les pièces de canon qu'il ne lui était pas possible d'emmener.

« Toujours des fautes, écrit Joseph de Maistre navré, et toujours des malheurs ! Le Faucigny est perdu, complètement perdu. Dimanche, à onze heures du matin, les Français sont entrés à Sallanches. Les suites de cet événement sont incalculables. Meurtres, incendies, pillages, horreurs de toute espèce, c'est à quoi il faut nous attendre. Probablement Sallanches n'existe plus au moment où je vous écris, et tout cela est la suite de la sottise d'un homme. Le fatal Signoris a tout perdu par son infâme retraite de Cluses, après une victoire et malgré l'avis unanime d'un conseil de guerre désespéré. *O altitudo !* Jugez de l'état des royalistes ! Peignez-vous l'état d'une foule innombrable de familles dont les chefs ont prêté leurs bras au Roi. Cette pensée fait dresser les cheveux. Le jour de la retraite de Cluses, on a tout prédit. Les Français, maîtres du passage de Balme, ont tourné la redoute de Miribel par

les hauteurs de la montagne et de ce moment la déroute a été générale. On s'était battu la veille (samedi) presque tout le jour avec beaucoup de valeur. Il n'y a cependant que dix morts et une trentaine de blessés. La troupe se retire par Mégèves et Saint-Gervais ; elle est poursuivie. Recommandons-la à Dieu (1). »

Après le vol de l'aigle, le timide battement d'aile du passereau :

« Vous connaissez, écrivait tristement le chevalier Passerat à son grand cousin Maistre, le bois qui est à Sallanches en avant et au niveau de la redoute. Le dimanche au matin, M. de Constantin m'y envoya pour disposer, de la manière la plus avantageuse, un train de carabiniers qui s'y trouvait depuis la veille. M. Caron, à la tête d'un détachement de Genevois, occupait le même poste. Nous prîmes de concert les mesures et les précautions qui nous parurent les plus convenables. Partout, vous le savez, les précautions furent vaines, et il fallut céder à la force. La redoute était déjà prise que nous l'ignorions complètement à cause des bois qui nous en dérobaient la vue.

« Jusque là, nous avions fait notre devoir. Mais les chants de la victoire et l'audace des canonniers français, que notre feu avait constamment arrêtés, nous apprirent tout notre malheur. La plus grossière prudence nous recommandait impérieusement la fuite. Vous connaissez le local ; elle n'était rien moins qu'aisée. Chacun de nous tira de son côté. Je montai la montagne avec lenteur et circonspection. Du milieu d'un buisson où je m'étais tapi, j'entendis, je vis presque arrêter le pauvre M. Caron. Je montai, j'errai de la sorte trois jours consécutifs par les bois, les rochers et la

(1) Archives de Beauregard. — *Correspondance.* — *Lettre à la comtesse Costa.*

neige, sans pouvoir dire si je fus plus heureux que malheureux de ne rencontrer personne.

« Les deux premiers jours, je vécus d'un petit morceau de pain destiné à mon déjeuner du dimanche. Le troisième, je fus réduit à manger de la neige avec appétit et presque avec plaisir. Il ne fut pas tout entier aussi malheureux ; comme il était sur sa fin, je tombais dans une grange de paysans honnêtes qui me donnèrent l'hospitalité de bon cœur. Dès le lendemain, des gardes nationaux des villes voisines vinrent visiter l'endroit et je ne leur ai échappé qu'en passant une nuit et un jour au milieu du foin.

« Je restai huit jours au même lieu, d'abord avec quelque circonspection, puis avec sécurité. Je passai tout ce tems à me remettre d'une diarrhée violente et à faire chercher un guide. N'en trouvant aucun, je me hasardai, sur des indications très superficielles, à regagner le Valais par les montagnes ; je m'égarai dès le premier jour. Les munitions me manquèrent de nouveau sur la fin du troisième. Je ne trouvai que des fruits sauvages pour y suppléer et je ne dus mon salut qu'à un troupeau de chèvres et à leur gardien, qui, très heureusement pour moi, venait les visiter ce soir-là. Il m'indiqua le village des Ouches comme le plus prochain et le plus sûr ; et c'est là qu'au moyen d'un guide, je gagnai le Valais sans autre accident... »

Le petit cousin de Joseph de Maistre avait fait dans les montagnes du Faucigny un rude apprentissage de la guerre. Il concluait par cet aveu dépouillé d'artifices : « J'ai vu de trop près le métier de soldat pour y songer encore, à moins que la nécessité ne m'y réduise. »

Comme Passerat sollicitait un grade dans les armées du roi, Joseph de Maistre appuya chaudement sa demande par quelques mots écrits au bas de la dou-

loureuse épitre (1); et comme, en définitive, il avait « tiré droit » et fait son devoir aux côtés du brave Constantin, le jeune gentihomme ne tarda pas à recevoir un brevet de « bas-officier » qu'il avait bien mérité, pendant que le baron de Vins signait l'arrêt de mort de la monarchie piémontaise...

---

(1) « Voilà, mon cher marquis, une pétition dans toutes les règles. Faites-y droit si vous pouvez. Je ne vois pas pourquoi M. de Sylan serait traité autrement que les autres ; par mille et mille raisons, mon cher ami, j'attache la plus grande importance à ce qu'on rende justice à ce bon et sage jeune homme. Ainsi je vous recommande cette affaire comme à moi propre. Je sais bien que le succès ne dépend pas de vous : mais pourvu que vous le mettiez dans la liste et que vous l'appuyiez, comme il est juste, vous êtes quitte envers l'amitié et la justice ; mais il faut me répondre et adresser la lettre à M. de Selve qui me la fera tenir. M. de Sylan s'est trouvé coupé au poste où il était. — Il s'est tapi dans le Valais ; il vous a écrit à vous et à d'autres ; point de réponse. Ce n'est que l'arrivée de M. de la Rochette qui lui a appris que le Roi donnait des services aux chevaliers français qui l'ont servi. Je vous recommande mon ami et mon parent. Je vous ai fait sa confession et je vous répète que, si j'avais le moindre doute sur lui, je ne vous aurais jamais parlé de lui. Bonsoir, mon très cher ami, je connais toutes vos angoisses : personne n'y prend plus de part que moi, personne ne vous souhaite plus de succès. Adieu encore, je vous embrasse tendrement.

« M. »

De Lausanne, 9 novembre 1793.

Archives de Sales. — Correspondance de Joseph de Maistre. — *Lettre inédite.*



SOPHIE DE FULIGNY-DAMAS MARQUISE DE GROLLIER

[illegible]

d'après un portrait de Mme Vigée-Lebrun

elle que nous sommes h
par elle que nous sortiro
argent, mais sans consid
honneur. Vous parlez d'org
moi une suprématie, une
que celle que l'Autriche ex
nous que 30.000 Alleman
voir assommer sur le
d'approche. M. d'Au
plairaient tout autant,
avec sa fistule qui s'ouvre
qu'on le contrarie... Cett



CHAPITRE XVIII

« *COMMUNE AFFRANCHIE* »

Une « grande ennemie du genre humain ». — La politique autrichienne et « la fistule » du baron de Vins. — Aveu de Kellermann. — Dépêche de Joseph de Maistre au chevalier d'Artès. — Appels de clairon du baron d'Erlach et du prince de Salm-Salm. — Un envoyé de Lyon au quartier général. — Le siège raconté à Mme de Sales par son père. — Le marquis de Grollier est arrêté. — Dernière lettre d'un condamné. — L'échafaud.

I

« Si je n'ai point de fiel contre la France, — écrivait Joseph de Maistre à Vignet des Etoles, — n'en soyez pas surpris ; je le garde tout pour l'Autriche. C'est par elle que nous sommes humiliés, perdus, écrasés ; c'est par elle que nous sortirons d'ici, non seulement sans argent, mais sans considération, j'ai presque dit sans honneur. Vous parlez d'orgueil, de prétention ; trouvez-moi une suprématie, une domination plus insultante que celle que l'Autriche exerce à notre égard. J'aimerais mille fois mieux 3.000 émigrés qui se battraient pour nous que 30.000 Allemands qui sont venus pour nous voir assommer sur les montagnes avec des lunettes d'approche. M. d'Autichamp, M. de Narbonne me plairaient tout autant, je vous l'avoue, que M. de Vins avec sa fistule qui s'ouvre à point nommé toutes les fois qu'on le contrarie... Cette maison d'Autriche est une grande ennemie du genre humain et surtout de ses

alliés. Je vous avoue que je la déteste cordialement. J'ai la ferme espérance, au reste, que l'Empereur, pour n'avoir pas voulu être le coq de la coalition, en sera le coq d'Inde(1). »

Le plan de Maurice de Sales avait été trouvé « trop vaste ». C'était un prétexte. Il échoua faute d'énergie et de bonne volonté dans le commandement supérieur. Il eût mis les patriotes à deux doigts de leur perte. Enserrée entre la place assiégée et l'armée de secours, la Convention n'avait plus qu'à céder(2). Les destinées de la France et de l'Europe pouvaient en dépendre et Kellermann ne s'y était point trompé.

« Le département du Mont-Blanc, écrivait-il dans une dépêche contemporaine, peut nous être enlevé d'ici à la fin du mois, s'il n'est promptement secouru...

« La Maurienne est en partie envahie ; car on a été obligé d'abandonner ses principaux points de défense. La Tarentaise est prête à l'être de même, faute de forces suffisantes pour la conserver. Notre artillerie peut être enlevée, faute de chevaux pour la conduire, et les troupes qui défendent cette partie du Mont-Blanc vont être dans la nécessité de se replier successivement, faute de subsistances, si elles ne peuvent protéger les magasins qui les approvisionnent.

« ... D'une autre part, l'ennemi est entré dans le Faucigny par une suite de trahisons des gens du pays, et le département du Mont-Blanc se trouve exposé à devenir la prochaine proie du roi sarde, si l'on tarde encore à faire marcher les troupes... »

(1) Archives des barons Vignet. — *Correspondance.*

(2) Archives nationales. — *Mémoires historiques de la campagne de 1793.*

César Duval. — *L'invasion de la Savoie par l'armée sarde.*

Albert Metzger — *Lyon en 1793.*

Kellermann a écrit plus tard dans son récit de la campagne :

« Nous espérions que Lyon, à la vue de nos forces réunies, ouvrirait ses portes, que les patriotes feraient un effort pour secouer le joug des autorités constituées et qu'on épargnerait de verser le sang français. Pendant que je disposais les batteries, les représentants du peuple écrivirent ainsi que moi aux autorités rebelles, pour rendre à la République ce peuple qu'ils avaient égaré ; mais les réponses évasives des chefs nous firent perdre tout espoir de succès. Dès lors, toute communication cessa et une artillerie formidable tonna sur la ville.

« L'acharnement des habitants révoltés avait pour base l'espérance que les émigrés et les Piémontais forceraient la ligne du Mont-Blanc pour parvenir à une jonction qui, si elle eût été effectuée, aurait mis la République dans le plus grand danger.

« Leurs espérances n'étaient que trop fondées ; car bientôt les administrateurs et les généraux du Mont-Blanc me firent part de leurs inquiétudes, occasionnées par les mouvements de l'armée ennemie. Ces nouvelles alarmantes se confirmèrent peu de jours après : nos troupes attaquées par des forces très supérieures, que secondaient les fanatiques des montagnes, se repliaient. Le canton du Valais avait même accordé passage aux troupes piémontaises par la vallée de Sallanches. Les administrateurs, voyant le danger s'accroître, déléguèrent des députés pour demander de prompts secours ; mais, comme ils sentaient qu'il serait impossible de détacher un seul soldat des troupes qui faisaient le siège de Lyon, ils demandèrent au moins que je m'y rendisse en personne, dans la conviction que ma présence était nécessaire pour garantir le département du Mont-Blanc du danger dont il était menacé.

« Je déclarai donc aux représentants du peuple que, leur ayant donné un général capable de commander le siège, mon poste était à l'armée et qu'il n'y avait plus un instant à perdre pour sauver la République ; qu'en conséquence j'allais me rendre dans le Mont-Blanc, où nos frères d'armes m'attendaient pour combattre à leur tête. »

La frontière était à ce point dégarnie que Soulavie, perdant la tête, faisait appel au gouvernement de Genève pour venir au secours de la « grande République ».

Il voulait que Genève prêtât à la France quatre canons, deux cents fusils et une troupe de volontaires. Les membres du pouvoir exécutif furent unanimes à repousser cette requête comme constituant une violation flagrante de la neutralité, et ils se hâtèrent de signaler le fait à Reybaz, leur représentant auprès du gouvernement français.

Quelques jours après, Soulavie demandait 3.000 coupes de blé pour les troupes du Mont-Blanc, et le gouvernement répondait encore par un refus, « car un acte semblable eût été contraire à la neutralité ».

C'est aussi à l'occasion de cet incident que Soulavie organisa, à l'hôtel de la résidence, des réunions de Français, qui blessèrent vivement les susceptibilités des autorités genevoises. En rendant compte de la première de ces réunions, dans une dépêche adressée le 25 août à Deforgues, Soulavie expliquait bien qu'il ne s'agissait pas de recruter des volontaires pour combattre les Piémontais en Savoie ; « mais sur quarante assistants, deux seulement se déclarèrent disposés à partir pour la frontière (1) ».

(1) A. Mazon. — *Histoire de Soulavie*

II

Pendant que Soulavie s'agitait comme un énergumène, au point de compromettre son gouvernement, Joseph de Maistre n'était pas resté en retard sur le terrain diplomatique. Lui aussi, il avait deviné l'importance d'une jonction entre l'armée piémontaise et les insurgés lyonnais. Il ne négligea rien pour assurer le succès d'une entreprise à laquelle il rattachait le salut de la monarchie. « Malheur à nous, écrivait-il au marquis de Sales, si Lyon était vaincu ! L'abominable Convention, qui sent fort bien à quel point l'insurrection de cette ville lui nuit, veut l'écraser à tout prix. Si elle y réussissait, ma foi ! notre position serait des plus cruelles. J'attends les événements avec crainte et soumission. »

Entré en fonctions comme représentant du roi le 4 août 1793, dès le lendemain, il s'abouchait avec le chevalier d'Artès envoyé de Lyon pour réclamer des secours au gouvernement sarde, expédiait un courrier extraordinaire au baron Vignet des Etoles ; puis, le 11 août, avec la précision et la loyauté qui caractérisent toute sa correspondance, le comte transmettait au chevalier la dépêche suivante. Elle établit nettement les négociations entreprises entre Lyon et le cabinet de Turin :

« Vous me faites l'honneur de me demander, Monsieur le chevalier, quelles sont nos dispositions à l'égard de la ville de Lyon, ce que nous pouvons faire pour elle et ce que nous en attendons. Voici des réponses très claires et très catégoriques sur lesquelles vous pouvez parfaitement compter.

« Nous prenons à la ville de Lyon tout l'intérêt imaginable. Elle a un rapport immédiat avec les Etats du roi de Sardaigne. La réciprocité du commerce établit entre nous une espèce de parenté. Nous la secourrons de tout notre pouvoir, dès que les communications seront libres. Notre intérêt commun est de rétablir incessamment ces communications, et, par conséquent, de travailler en commun à chasser les Français de la Savoie. Nous agirons avec toute la franchise et toute la sincérité qu'on peut désirer ; mais, pour s'entendre, il est nécessaire que Lyon envoie sans délai un homme de confiance qui ait tous pouvoirs et qui puisse s'aboucher avec les agents de S. M. le roi de Sardaigne ; il ne sera pas même nécessaire qu'il aille jusqu'à Turin : qu'il vienne seulement jusqu'à Lausanne et qu'il s'adresse au soussigné. De là, on l'enverra ailleurs et il pourra terminer sans sortir de la Suisse.

« Lyon ne doit point être étonné de notre inaction à son égard. Toutes les bouches ont dit qu'il avait molli, qu'il avait accepté la constitution, etc. Nous avons dû cesser un instant de compter sur lui. Aujourd'hui, les Lyonnais expliquent leur conduite et s'apprêtent à se défendre. Rien ne nous empêche de renouer.

« Nous n'avons besoin, nous, que de canons et de boulets, très difficiles à transporter par nos montagnes. Lyon nous rendra donc un service signalé, nous épargnera beaucoup d'argent et de temps et avancera infiniment la besogne commune en nous prêtant ce qui nous manque dans ce genre ou ce que nous ne pouvons nous procurer qu'avec beaucoup de temps et d'argent.

« Lyon, à son tour, a surtout besoin de subsistances. Nous promettons à cet égard sur notre honneur d'y pourvoir abondamment et sans autres bornes que celles de l'impossibilité, tant en riz qu'en blé ; et, pour épargner de même le temps et l'argent, on se fait fort d'obte-

nir de l'Empereur la libre exportation de la Souabe et d'obtenir encore le transit par la Suisse.

« Au reste, Lyon sait de quel parti nous sommes, et nous savons qu'il en renferme plusieurs dans son sein ; mais ce n'est pas le moment d'argumenter. Il faut employer l'instant du salut ; et pour cela il faut qu'il n'y ait qu'un parti, celui qui veut la fin de l'anarchie, la punition des crimes, la sûreté des propriétés et le salut d'une grande ville menacée du pillage et de la ruine.

« Après l'avoir sauvée (et nous ne négligerons rien pour y parvenir), nous lui promettons la reconnaissance la plus efficace, si le trône se relève. Si la Providence recule cet événement ou en ordonne d'autres qu'on ne peut prévoir, nous promettons alliance et amitié à la ville de Lyon, quelle que soit sa position future au milieu des orages des passions.

« Enfin, c'est à elle à dire ce qu'elle veut et ce qu'elle peut. Qu'elle se hâte donc d'envoyer un homme de confiance avec qui on puisse s'aboucher et convenir de tout.

« Maistre.

« Lausanne, le 11 août 1793 (1). »

III

Lorsque la nouvelle des premiers succès remportés par la colonne du Faucigny et de la défaite des patriotes se répandit en Europe, il y eut comme une explosion

(1) Archives de Sales. — Correspondance de Joseph de Maistre. — « Mémoire remis à M. le chevalier d'Artez le 11 août 1793, d'après une lettre de M. Vignet des Étoles écrite le 9 et que je conserve. » Note écrite, comme la lettre, de la main de J. de Maistre. — *Document inédit.*

de joie dans le monde des émigrés. L'heure était décisive. Il fallait en profiter et aller de l'avant sans perdre un jour. Maurice de Sales en trépignait d'impatience, de colère. De toutes parts, et, comme s'il eût été le commandant en chef de l'expédition, les avertissements, les sollicitations, les excitations guerrières lui arrivaient.

« Valenciennes tiendra tout ce mois, — lui écrit le baron d'Erlach ; — la garnison, composée de scélérats brabançons, liégeois, béthunistes, hussards de l'échafaud, se défend en désespérée et prétend résister à l'assaut, car ils ont retranché le bastion. Les habitants sont entassés dans les caves et une guillotine permanente exécute tous ceux qui parlent de se rendre. Mayence sera peut-être prise, aussitôt que Valenciennes. Dubois de Crancé marche avec une portion de l'armée des Alpes contre Lyon... »

Le bailli reproche vivement à l'état-major piémontais de ne pas profiter d'une situation aussi favorable :

« Vous verrez que les Français, après avoir moissonné en Savoie sans avoir payé la dîme, y feront encore la vendange et y passeront l'hiver. Nous ne serions pas dans le cas, mon cher marquis, de louvoyer et de prendre des *ad referendum* si l'abandon total de la Savoie et la fuite précipitée de votre armée au mois de septembre dernier (1) n'avaient pas tout à coup dégarni notre flanc gauche et ne nous avaient pas laissés dans la gueule du loup (2). »

Le bon abbé de Thiollaz lui-même, après l'incroyable retraite ordonnée par le « fatal Signoris », envoie ses lamentations au marquis et se révèle homme de guerre :

« J'ai appris avec peine que vous avez été obligé de vous replier sur Magland; moi, qui ne suis ni mili-

(1) La retraite de Lazary.

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

taire, ni sur les lieux, je voudrais qu'on tombât de tous côtés sur les patriotes pendant la nuit et que l'on dispersât cette tourbe avec toute la vivacité qu'on peut inspirer pour quelques moments aux paysans des environs. Vous riez de ce projet, mon général ! mais pensez qu'il y en a beaucoup qui pleurent. Vous savez sûrement l'assassinat de mon oncle (1) ; je ne sais ce que sont devenues mes sœurs, et je tremble sur le sort des parents qui vont se livrer à une frayeur déplacée (2)... »

« Lyon, — écrit également de Lausanne le chevalier d'Artès, — en employant de grands moyens de résistance, n'a pu calculer de les prolonger que jusqu'au moment où une force extérieure viendrait à son secours. Cette force n'existe et ne peut exister que dans l'armée piémontaise. Les circonstances pour agir avec vigueur me paraîtraient d'autant plus favorables que l'armée ennemie dans ce moment n'est pas de 15,000 hommes et presque la totalité de gardes nationales.

« Nous ne connaissons point la force de la vôtre ; mais il serait bien nécessaire que j'en fusse instruit pour ranimer la confiance des chefs lyonnais avec lesquels je suis en rapport... »

Et comme si Maurice avait besoin d'être encouragé par les applaudissements de la plus belle moitié du genre humain, le chevalier ajoutait galamment :

« Je vois des dames tous les jours qui, par intérêt pour vous, n'ont cessé de vous suivre. Cet intérêt ressemble un peu à celui de l'ancienne chevalerie et nous serions bien heureux de pouvoir faire revivre ce temps où nos guerriers savaient si bien allier l'amour de leur devoir avec celui qu'ils avaient pour leur belle. Rappelons ce qu'éprouvait Richard pour Marguerite, ce que

(1) Le comte de la Fléchère massacré par Burnod à Annecy.

(2) Archives de Sales. — Septembre 1793. — *Lettre inédite.*

fit Bayard pour Mlle de Randan, et nous éprouverons que les révolutions seront moins aisées chez tous les peuples(1)... »

Le marquis bondissait à la pensée qu'on pouvait le rendre responsable de lenteurs dont il était le premier à gémir. Ces lenteurs n'étaient-elles point calculées?.... Le prince de Salm-Salm paraissait être bien près de trouver le mot de l'énigme lorsque, mieux avisé, il écrivait au marquis :

« Je suis un peu attristé par ces énormes retranchements que vous élevez devant et autour de vous. J'imagine bien que *ces messieurs* ne viendront pas à vous ; mais je voudrais que vous allassiez à *ces messieurs* et je ne doute pas que ce ne soit également l'avis de M. le duc de Montferrat et le vôtre. Je ne puis donc m'en prendre qu'à des considérations politiques qui paralysent apparemment votre belle et bonne armée. S'il était vrai (comme on le dit) qu'une partie de vos ennemis ait quitté la Savoie pour marcher du côté de Lyon, ce serait une raison de plus de regretter que l'ardeur de vos troupes ne fut point employée efficacement (2)... »

Hélas ! les troupes, malgré leur ardeur, demeuraient l'arme au bras, et les envoyés de la place assiégée couraient d'antichambre en antichambre, d'armée en armée, de quartier général en quartier général. Après la dépêche de Joseph de Maistre au chevalier d'Artès, le général de Précy expédie en Suisse et en Piémont un négociateur chargé de ses pleins pouvoirs. M. Descombes, qui se rend auprès du comte d'Artois, s'est arrêté à Lausanne ; il s'y entretient avec le baron d'Erlach et les

(1) Archives de Sales. — Septembre 1793. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales. — Septembre 1793. — *Lettre inédite.*

émigrés de marque. M. de Vogüé (1) lui donne une lettre d'introduction auprès de Maurice de Sales :

« M. Descombes est en route pour faire connaître à nos princes la situation de la ville de Lyon dont il vient. Je suis persuadé que le cabinet de Turin est convaincu combien il importe à la cause commune et à la sienne en particulier de conserver cette ville au bon parti, qu'il regardera cet événement comme des plus décisifs, et j'espère que les efforts que l'armée piémontaise fait du côté de la Savoie seront suivis du plus heureux succès... »

M. de Vogüé exprime le désir de la voir renforcée dans la Savoie ; car, Toulon et Marseille pris, les effectifs complets de l'armée du Dauphiné grossis de celle de Provence viendraient se rabattre sur elle. Il y a nécessité de tenter au plus vite un suprême effort sur la Savoie.

La province serait ainsi conservée pendant l'hiver, « ce qui serait très difficile si Lyon était soumis et ne pouvait donner la main à l'armée piémontaise ».

Le 13 septembre, Descombes et le marquis ont une entrevue, et Maurice écrit au ministre des affaires étrangères :

« M. Descombes est un homme très sensé et bien dans le sens de ce que dit et pense notre ami de Lausanne (2), qui ne dit pas grand chose à présent parce que le parti démocratique devient prépondérant. J'ai envoyé l'homme à M. d'Argenteau et à Monseigneur. Il serait instant qu'il allât bientôt rassurer et consoler sa ville. »

(1) « M. de Vogüé (Cérès), originaire du Vivarais, comte et officier général, parti de son pays en 1790, arrivé à Lausanne avec deux fils, en avril 1793, âgé de 65 ans ». — Archives cantonales vaudoises.

(2) Le baron d'Erlach.

Comme si un sombre pressentiment le hantait, le marquis ajoute :

« Nous jouons une bien grosse carte ; si Lyon tient, la Savoie est sauvée ; s'il cède, il est perdu ; et si les Français rentrent dans ce que nous avons, la Savoie est pillée, brûlée, dévastée, et j'espère ne pas y survivre... »

Dans une lettre plus intime, Maurice laisse plus nettement apercevoir combien il souffre de la politique autrichienne : « J'ai bien besoin que notre état change. Cette pauvre Savoie est pillée et abîmée. Les milices se fatiguent de l'inaction. J'ai toutes les peines possibles à les retenir et, si on n'avance pas bientôt, j'ai bien peur des conséquences... »

Le marquis eût pu ajouter : si l'armée piémontaise va de l'avant, Lyon est sauvé ; si elle reste stationnaire, Lyon est perdu. Mais il n'était pas en son pouvoir de commander : il ne pouvait qu'obéir, la mort dans l'âme... On sait le reste. Le 13 octobre, le doyen de Lazary écrivait au marquis :

« Je vous adresse, mon cher ami, M. le chevalier du Hallay, lieutenant-colonel au service de France, qui vous était adressé par M. Maistre, d'ordre de M. de Hauteville. N'ayant pu vous rejoindre en Faucigny, il va tenter de vous joindre par la cité. Il vous donnera les fâcheuses nouvelles de Lyon qui est au pouvoir des patriotes. M. de Précy en est sorti avec 10.000 hommes et beaucoup d'artillerie, et est allé en Vivarais ou en Provence. Genève est cerné pour les vivres, et le commissaire Simond leur a refusé l'entrée des denrées de première nécessité. Que de choses sinistres ! mais il ne faut pas perdre courage (1). »

(1) Archives de Sales. — Septembre et octobre 1793. — *Lettres inédites.*

IV

Pendant ce temps, à Santena, Mme de Sales, étrangère aux combinaisons de la diplomatie, était en proie à de terribles angoisses. Elle avait son mari à l'armée et son père dans la place assiégée.

De l'un et de l'autre elle recevait, dans le château des Cavour, les échos du drame qui se jouait entre les Alpes et Lyon. L'amour conjugal et l'amour filial dominaient toute autre préoccupation dans son cœur ; sur le champ de bataille, Mme de Sales n'apercevait que les deux chères existences chaque jour exposées à mille dangers.

Expert en courage, Maurice lui écrivait :

« Ta patrie se montre on ne peut mieux ; après avoir détruit les maratistes, elle a, le 12, hardiment arrêté le commissaire de l'Assemblée nationale qu'on lui envoyait avec un maratiste qui l'accompagnait, ensuite, le 13, un courrier de la Convention qui apportait l'ordre de faire marcher l'armée sur Lyon ; le 14, ils ont arrêté un courrier qui apportait l'ordre contraire ; ils ont formé un comité provisoire de Salut public sous un autre nom et y ont mis des royalistes ; ils ont fait un comité de défense particulière et ont mis M. de Quinson à la tête. Ils s'organisent en troupe et veulent lever 25.000 hommes. Lyon offre un calme imposant. »

Mais, dans les murs mêmes de Lyon, Mme de Sales avait son père. Le marquis de Grollier possédait un hôtel sur la place Bellecour. Dès les premiers troubles, Mme de Grollier avait émigré et vivait de son pinceau sur la terre étrangère, passant ses jours à peindre des

fleurs sur ce chevalet devant lequel Mme Vigée-Lebrun la représente assise. Quant au marquis, il n'avait pu se résigner à fuir.

De beaucoup plus âgé que sa femme, naturellement brave, confiant dans la pureté de ses intentions, l'estime dont il était entouré et la protection de la Providence, impotent et ne pouvant porter les armes, il n'avait pas voulu quitter la ville lors des premiers troubles ; il ne put plus en sortir lorsque les larmes des siens et le souci de sa sécurité lui en auraient fait un devoir.

M. de Grollier adorait sa fille et, plusieurs fois, au cours de ces lamentables événements, il parvint à lui faire donner de ses nouvelles. Le 11 juillet, avant le siège, il émettait sur la situation politique de la seconde ville de France une appréciation fort judicieuse qui concorde avec le jugement que porte Joseph de Maistre dans sa correspondance diplomatique :

« Le royalisme, écrivait celui-ci, n'est entré pour rien dans l'affaire de Lyon ; c'est une faction républicaine qui en a choqué une autre (1). » Le père de Mme de Sales écrit de son côté :

« Depuis la mémorable époque du 29 mars, nous jouissons ici d'assez de tranquillité, grâce à la plus grande surveillance intérieure et extérieure ; car nos ennemis intérieurs ne sont que terrassés, mais non anéantis, et sont fortement excités par nos ennemis extérieurs qui nous menacent. Dubois de Crancé en est le chef ; il est parvenu à influencer la ville de Grenoble et à contenir le département de l'Isère qui a fait ce qu'il a pu pour se joindre à nous ; mais Dubois de Crancé, comme député de l'armée des Alpes, y est en force et

(1) Archives de Sales. — Correspondance de Joseph de Maistre. — *Document inédit.*

menace de tourner les forces contre cette ville où l'on se prépare à le bien recevoir. Pour première opération, il cherche à s'opposer au passage des Marseillais et Viennois qui sont en marche et ont déjà forcé le passage de la Durance ; ils sont attendus par les troupes de Dubois de Crancé dans les environs de Valence. Il est question de leur en favoriser le passage par un corps de troupes nationales envoyées d'ici, qui se tient prêt à marcher au moment qu'on les saura en mesure.

« Vous voyez que nous sommes vraiment en guerre ouverte contre ce qui reste de la Convention nationale que nous ne reconnaissons plus ; la commission populaire de Salut public et le département, formé de commissaires de toutes les sections de la ville et de tous les cantons de la campagne, l'ont déclaré et fait proclamer, en sorte que tous les décrets rendus depuis le 31 mars sont regardés comme non avenus. Cette révolte néanmoins *très républicaine*, mais qui a pour but de s'opposer aux factieux et à l'oppression, est imitée par un grand nombre de départements ; on en compte quarante-deux, ce qui donnerait la majorité, si bien des départements et des villes influencées par les factieux et les clubs ne se démentaient pas. Tant que cette race infernale ne sera pas détruite, nous ne pourrons espérer la tranquillité et la paix. »

Et le vieux gentilhomme laisse tomber de son cœur de Français ce vœu patriotique :

« Heureusement que les puissances étrangères ne profitent pas autant que l'on pourrait le croire de notre désorganisation intérieure. »

Après le siège et la prise de Lyon, en face des ruines encore fumantes, amoncelées de toutes parts, le marquis de Grollier écrit à sa fille :

« Je m'empresse de vous dire que j'existe et ai mieux soutenu que je n'osais l'espérer les ennuis et les hor-

reurs d'un siège entrepris sans motifs, soutenu inconsidérément, sans moyens, sans but, fruit d'une effervescence inconcevable dont les moteurs, étrangers à la ville, sans autre intérêt que la conservation de leur tête proscrite, ont occasionné nos maux, les ont prolongés jusqu'à la dernière extrémité et ont porté l'exaltation au point que les gens les plus modérés et clairvoyants sur les suites n'ont jamais pu se faire entendre et n'osaient pas même tenir un ton modéré. J'ai été des premiers qui aient osé le faire. Plus de quinze jours avant la prise de la ville, et appuyé de quelques personnes pensant et voyant comme moi, nous engageâmes à prendre enfin des mesures de conciliation que les meneurs parvinrent à faire échouer.

« Les quinze derniers jours ont été les plus affreux et ont mis le comble à nos maux, soit par la perte des édifices, soit par une disette de subsistances telle que toute la ville a été nourrie pendant huit jours avec de l'avoine. La viande de vache valait 5 à 6 francs la livre et celle de cheval de 30 à 40 solds, et tout le reste à proportion. Vous sentez bien que, réduits à cette extrémité, de plus les principales défenses enlevées, les assaillants devenus maîtres des hauteurs par trahison ou autrement, et les chefs de la force armée avec les administrateurs ayant pris la fuite, il n'a plus été possible de capituler : il a fallu se rendre à la merci de gens très offensés, peut-être avec raison, d'une aussi longue défense, qui ne paraissaient pas disposés à nous ménager.

« Ici dans la ville, dès le 9 de ce mois, le pillage dont on nous menaçait n'a pas eu lieu, du moins dans la ville ; car, au dehors, beaucoup ont souffert ; mais des arrestations journalières et très multipliées, nombre de personnes prises les armes à la main ont déjà été fusillées et cela n'est pas fini. Un tribunal populaire qui en fera sûrement beaucoup guillotiner et de plus un décret

qui ordonne la destruction de la ville et son anéantissement, tous nos biens saisis et les récoltes vendues en bien des endroits, — voilà notre position. On espère, sans trop d'assurance, quelque adoucissement, je le souhaite. Voilà cependant les suites d'un siège de 62 jours dont sept semaines de bombardement sans relâche, nuit et jour !

« Vous pouvez juger de l'état d'une ville ouverte de partout dont les maisons ont servi de remparts : tout le grand et beau quai du Rhône, y compris le grand et bel hôpital, n'est plus qu'une masure ; l'arsenal, la place Saint-Michel, Saint-Claire et tous les quartiers attenants n'existent plus, les flammes les ont consumés. Bien des maisons ont eu le même sort dans l'intérieur de la ville et dans le dehors, et presque toutes ont souffert plus ou moins des bombes. L'hôtel de ville est abîmé.

« Pour ma part, j'ai eu cinq bombes dans ma maison, dont une a absolument détruit mon salon et tous mes appartements sur la place. Trop heureux encore que personne chez moi n'ait été atteint... »

M. de Grollier raconte à sa fille qu'un de ses amis a été tué à quatre pas de lui, d'un éclat de bombe, la veille de la levée du siège... « Nous regrettons bien des gens, continue-t-il, il eût été à désirer qu'ils eussent péri pour une meilleure cause et que leur perte n'eût pas entraîné peut-être celle de la ville. Quant à moi, je me trouve compris dans la proscription générale pour être resté à mon domicile sans possibilité, avant et pendant le siège, d'en sortir et sans y avoir pris aucune part; mon âge et le mauvais état de mes jambes m'en ont dispensé ; car on forçait tout le monde de prendre les armes. Je me suis contenté d'assister à ma section, de tâcher de calmer les esprits et de faire des vœux inutiles pour cela. A présent je m'occupe du moyen d'ob-

tenir la main-levée de la saisie de mes biens... ; mais j'ai peu d'espérance... En ce cas, j'ignore ce que je deviendrai, puisqu'il ne me restera plus rien... »

Ce qu'il allait devenir ?... la prison lui était réservée, et après la prison ?...

Le 5 décembre, du fond de son cachot, le marquis écrit à sa fille :

« Mes nouvelles sont bonnes autant qu'elles peuvent l'être dans un établissement qui n'est pas du tout favorable à la santé... Nous étions dans une maison d'arrêt aussi bien que l'on peut l'être quand on est privé de liberté ; mais nous sommes actuellement en prison et nous avons débuté, moi vingtième, et à peu près tous de même état, à être pendant cinq jours dans un cachot couchés sur la paille faute d'autre emplacement. Nous sommes actuellement trente dans une grande chambre dont tous les meubles sont de la paille et un « poëlle », ce que nous payons néanmoins 20 solds par jour et par tête. C'est à nous à nous fournir des autres meubles nécessaires, sous la réserve de les laisser quand nous sortirons. La même réserve avait eu lieu dans la maison d'arrêt quant aux lits. Les femmes seules peuvent venir nous voir en nous apportant notre subsistance. Votre tante est conséquemment souvent ma pourvoyeuse et ma consolatrice ; si de partager un pareil sort avec tout ce qui a eu quelque existence en tout état dans une ville, pouvait le rendre plus supportable, j'aurais amplement cette consolation. Tous l'éprouvent. Dans cette prison qui est l'ancienne maison des recluses, nous sommes plus de six cents. Il y en a plusieurs pareilles dans la ville où on n'en sait pas le nombre. Beaucoup de femmes partagent le même sort. Au reste, grand nombre en sont affranchies pour toujours..., et ce ne sont pas les plus malheureuses. Quant aux autres, ils attendent le jour de la justice et de la clémence ; nous

avons tout lieu de craindre que, pour ceux dont tout le crime est le malheur d'une naissance que l'on regardait autrefois avoir quelque prééminence, ils n'y restent jusqu'à la paix après laquelle nous soupirons tous ; plus elle s'éloignera, plus notre sort sera cruel. Si la guerre dure encore quelque temps, nous avons tout à craindre.

« Vous voyez, ma chère amie, que je suis bien éloigné de pouvoir aller recevoir les secours de votre amitié ; j'en reçois l'offre avec reconnaissance, bien persuadé de sa sincérité et bien convaincu combien l'offre m'en serait précieuse ; mais nous sommes nécessairement dans le moment des privations à tous égards, réduits au plus petit pied et vraisemblablement bientôt à rien, et ne recevant qu'avec inquiétude les consolations de l'amitié, vu les dangers que courent tous ceux qui nous témoignent quelque intérêt.

« Donnez de mes nouvelles à votre ami ; je ne puis lui en donner moi-même, toutes communications en tout genre étant interrompues. Je le plains..., mais la moindre comparaison de nos sorts actuels doit lui faire supporter le sien patiemment ; son âge lui laisse des ressources, le mien ne me laisse que des souffrances.

« Adieu, ma chère amie, mes hommages à tous les autres. J'embrasse Pauline, son papa et sa maman.... »

Cette lettre fut la dernière... Le marquis l'avait écrite alors que son sort était déjà fixé. On sent que, par une suprême délicatesse de l'amour paternel, il essaie de le dissimuler à sa fille. Deux jours après, le vieillard, ferme et résigné, mais pouvant à peine se soutenir sur ses jambes infirmes, était porté sur l'échafaud. Une tête de plus tombait, celle d'un innocent coupable du seul crime de sa naissance. Mme de Sales apprenait, au seuil de l'année nouvelle, à cette époque si heureuse jadis, que son père était allé au ciel recevoir la couronne du martyre.

Et ceux qui « n'étaient point affranchis » de la douleur de vivre allaient grossir la colonie des exilés...

« Nous avons à Lausanne, — écrit le baron Vignet des Etoles, — une infinité de Lyonnais et chaque jour il en arrive toujours beaucoup. C'est quelque chose d'étrange de voir les différents costumes sous lesquels ils arrivent. L'on voit des marquis, comtes, hommes et femmes, en habits de païsans, de servantes, de marchands de cochons ; plusieurs sont sortis en conduisant des voitures comme cochers (1)... »

(1) Archives de Sales. — 1793. — *Lettres inédites.*

CHAPITRE XIX

TRIBULATIONS DES BONS SERVITEURS

Angoisses patriotiques. — Rôle diplomatique du comte de Maistre pendant le retour offensif de l'armée piémontaise. — La vérité et rien que la vérité. — Les princes n'aiment pas à l'entendre. — Mauvaise humeur du duc de Montferrat. — Grandeur d'âme de Joseph de Maistre. — Les bévues de l'état-major piémontais. — Dauphiné et Savoie. — Superbes pages. — Le dialogue de l'honneur.

I

Joseph de Maistre écrivait, au mois d'août, à la comtesse Costa :

« J'ai encore de quoi vivre, sans me gêner, pour plus de quinze jours. Je m'en moque ; car ils se sont mis à m'aimer à Turin, et ils sont gens à me payer les appointements qu'ils me doivent. Nombre de gens me croyaient perdu (et se mouraient de joie) à cause de mes admonestations habillées en louanges. Point du tout, nombre de personnages qui comptent ont pris cela fort bien. Si je parviens par le chemin que j'ai choisi, je serai un plaisant phénomène dans ce climat : ce sera une aurore boréale au Sénégal (1). »

Le comte prévoyait-il, en traçant ces lignes, que son « système sur les hardiesses de la vérité » devait lui

(1) Archives de Beauregard. — *Correspondance*.

valoir de cruelles épreuves ? Les cours sont ainsi faites. Que le succès récompense une entreprise diplomatique ou militaire, c'est à qui en revendiquera l'honneur. Qu'un échec se produise, c'est à qui en repoussera la responsabilité pour la faire retomber, le plus souvent, sur la tête des subordonnés qui n'ont eu qu'à obéir, alors que les accusateurs sont les véritables coupables.

Le « Suisse de Lausanne » avait prévu la défaite ; il fit tout du moins pour l'empêcher. Ses dépêches, du commencement à la fin des opérations, ne sont qu'un long cri d'alarme. Le cri se perd dans le vide; les princes n'aiment que la vérité qui flatte et Joseph de Maistre, même aux princes et aux femmes, ne savait dire que la « vérité vraie ».

Le comte est la vigie placée au sommet de la grande hune ; il aperçoit au loin la pleine mer, les écueils, les forces ennemies, il pressent les courants ; il voudrait être l'amiral ; il enrage de ne pouvoir commander. Son patriotisme lui fait écrire lettres sur lettres, avertissements sur avertissements. Le marquis, à son poste de combat, dans le feu de l'action, essaie de s'étourdir ; il sait mieux que tout autre combien son ami voit juste et parle droit ; mais que peut-il ordonner, que peut-il empêcher ?... Rien.

Au commencement de septembre, le mouvement offensif s'est arrêté.

« On nous a conté hier et aujourd'hui, écrit Joseph de Maistre à Maurice de Sales, des choses bien tristes de votre petit corps de troupes ; mais je suspends mon jugement. Vous savez tout aussi bien que nous que, dans ce moment, une province prise et reprise est perdue. On dit que vous avez détaché 600 hommes et qu'ensuite vous n'avez plus été à même de résister à Charles Verdelin avec ses 1.320 hommes. Vous auriez donc supposé que certainement les Français ne vous

attaqueraient pas. Voilà qui n'a pas le bon sens, et par conséquent je n'en crois rien. Faites des efforts pour nous écrire, même à moi, malgré votre vœu ; quand vous écrirez au baron d'Erlach, usez sobrement et même abstenez-vous des mots de *batàille* et de *colonne* : ceci soit dit à l'oreille de l'amitié. Il n'est pas excessivement indulgent pour ce qui lui agace les muscles ricaneurs... »

Joseph de Maistre, de son côté, n'avait pas une indulgence excessive pour l'état-major piémontais.

« Vos lenteurs sont terribles, écrit-il encore, je veux bien croire qu'elles sont fondées en raison ; mais, dans ce cas, nous sommes bien malheureux que les circonstances soient toujours contre vous, et que, pour une raison ou pour l'autre, notre réputation s'en aille à vau l'eau. Hier un officier d'artillerie français disait, à Genève : « Nous sommes bien heureux d'avoir à faire à « des Piémontais ; avec toute autre nation de l'univers, il « y a longtemps que nous n'aurions plus un soldat en « Savoie. »

Le comte a des intelligences dans le camp ennemi ; rien de ce que les patriotes laissent échapper n'est négligé par lui. En Savoie, l'épouvante grandit. Les populations, terrorisées, gémissent sous un joug de fer. Elles attendent, elles espèrent la délivrance ; mais pourquoi les libérateurs tardent-ils, alors qu'ils devraient fondre, à la façon de l'avalanche, sur les rangs clairsemés des troupes républicaines ?

« Je vous envoie, mon très aimable ami, quelques petites notes sur la Savoie, dans l'idée que vous ne pouvez en recevoir trop. Au nom de Dieu, faites passer tout cela à votre prince chéri ; qui plus que lui est intéressé à connaître l'état de notre malheureuse patrie? Ce moment est terrible. Il faut presser les coups autant que la prudence le permettra ; car il n'est pas possible

d'imaginer rien de plus déplorable que la situation des sujets fidèles. Vous voyez l'état affreux de Chambéry. Annecy est peut-être plus malheureux. L'exécrable Simond a fait la motion de renfermer toutes les religieuses dans le couvent de Sainte Claire, d'en murer les fenêtres et d'y envoyer des volontaires de l'Aude pour... Les informations contre les auteurs, fauteurs, complices de la révolte d'Annecy, ont commencé. Tout ce qui a pu fuir a fui. Annecy est un désert. Espérons *que ces jours seront abrégés*. Au milieu de ces horreurs on me mande, par manière de consolation, que le démon d'Annecy, Burnod, a été enlevé en chemise heureusement devers Turin. Celui qui me mande cette nouvelle n'est pas un conteur et il me la donne tout simplement et sans aucune explication de manière à me faire croire que le coup est parti de lui (1). »

II

Indépendamment de sa correspondance intime avec le marquis, Joseph de Maistre envoie chaque jour un bulletin au ministre des affaires étrangères et un autre au duc de Montferrat. Durant un certain temps, il expédiait directement ses courriers à Aoste. Dorénavant, c'est par l'intermédiaire de son ami qu'il les fera parvenir et il versera dans son cœur le trop plein dont les dépêches officielles ne sauraient recevoir l'expression.

Celle du 15 septembre est une des plus importantes. Elle contient un tableau saisissant de la situation contemporaine. Le comte l'a adressée au ministre. On y

(1) Archives de Sales. — *Lettres inédites*.

voit qu'il a à son service des « agents du corps diplomatique » qui, comme le singe de l'abbé Galiani (1), n'hésitent pas, quand il le faut, « à décacheter les lettres » :

« Le département du Mont-Blanc et Kellermann (sans doute sur la réquisition des administrateurs) ont écrit au département du Jura pour lui demander des secours contre les troupes du Roi. La lettre des administrateurs du département du Mont-Blanc, signée par le procureur général syndic, Favre Buisson, a été décachetée et lue par un bon sujet du Roi, qui m'en a dit la substance de vive voix ; car il n'a pas eu le temps d'en prendre copie. Favre Buisson y décrit, en style très animé, l'étourdissement et le désespoir qui frappèrent les républicains à la nouvelle de nos premiers succès, le dénùment absolu où se trouvait le département à cette époque, etc. Il presse le département du Jura d'assister le Mont-Blanc. La réponse du Jura est tombée entre les mains du même individu qui l'a décachetée ou, pour mieux dire, ouverte comme la première. Elle était signée par l'administrateur Bast... et portait en substance que, le pouvoir exécutif ayant mis à la disposition de Kellermann les nouvelles levées de l'Isère, de la Drôme, de l'Ardèche et de la Haute-Loire, on ne comprenait pas comment le Mont-Blanc avait besoin du Jura ; que cependant on leur enverrait incessamment 800 hommes. La lettre est datée de Besançon.

« Favre Buisson disait dans sa lettre que, depuis l'arrivée de Simond, tout avait changé dans le département. Il n'est que trop vrai que tout a changé. On n'imagine pas le mal que fait cet infâme personnage.

(1) Le folâtre ambassadeur du roi de Naples à Paris, de 1759 à 1769. Il disait de son singe, qui avait la mauvaise habitude de décacheter les lettres : « Que voulez-vous ? c'est un agent du corps diplomatique... »

Il a exalté au dernier point l'esprit de nos scélérats, augmenté leur courage, réveillé leur ardeur, demandé des secours, etc. Les Jacobins se tenaient pour irrévocablement perdus. Plusieurs d'entre eux, entre autres Favre Buisson, avaient déjà envoyé leurs femmes à la Grande-Chartreuse. Simond a tout ranimé ; mais le bon parti et surtout les paysans le détestent, comme il est bien naturel, et lui en donnent de bonnes preuves. Il a été poursuivi par les paysans et sur le point d'être assassiné à Gruffi (1). Ces bonnes gens lui criaient : *As-tu encore quelque oncle à voler ?* car le premier exploit de Simond a été de voler vingt mille francs à son oncle qui n'osa pas le déceler pour n'avoir pas un pendu dans sa famille (2).

« Je ne sais, Monsieur le comte, si le Jura tiendra sa parole ; mais, comme il l'a donnée, j'ai pensé qu'il était important de vous en avertir sans délai. Les troupes actuellement en Savoie sont d'une très mauvaise espèce, leur force est dans l'artillerie. Si les armes arrivent en abondance en Savoie, il y a tout à espérer. Tous les voyageurs témoignent sur ce point. Un paysan sexagénaire a dit à ma femme dans une montagne du Faucigny : « Madame, nous sommes tous soldats de Jésus-Christ et du Roi, mais nous n'avons point d'armes ! » Un décret du département condamne à deux ans de chaîne et à la confiscation des biens tout homme qui donnerait l'hospitalité ou tout autre secours à tout noble fugitif. Il n'y a rien d'aussi essentiel que d'armer bientôt, autant qu'il est possible, les paysans et de prêcher cette mesure. Un homme respectable écrit d'An-

(1) Petite paroisse des environs d'Alby, entre Aix-les-Bains et Annecy. Philibert Simond, prêtre réfractaire, y avait été vicaire.

(2) Le vol domestique, sous l'ancienne loi sarde, était puni de la peine de mort.

necy que « les femmes et les filles d'Annecy sont traitées « comme dans une ville prise d'assaut ». Enfin, Monsieur le comte, tout le plat pays est un coupe-gorge.

« Nos scélérats ont fait tâter les commissaires de Genève pour savoir si, en cas de retour ou de *ritournelle* (c'est leur expression), ils pourraient espérer d'être reçus à Genève. On a répondu négativement.

« Un officier français, parlant à Genève à M. La Rive, lui dit en propres termes avant hier « que les Fran-« çais avaient à Conflans 21 pièces de canon dont 2 de « 24; que, si l'on s'avisait de les y attaquer, on serait « reçu d'une manière à n'y plus revenir; qu'au moment « de l'invasion de la Savoie, ils n'avaient pas la moin-« dre envie de la défendre; mais que, puisqu'on leur en « donnait le temps, ils la garderaient. »

« Toutes ces forfanteries, ornées de plaisanteries impertinentes sur les troupes piémontaises, ne nous font pas beaucoup de mal; mais il est toujours bon de les connaître. J'ai l'honneur de faire passer ces différentes notices à Mgr le duc de Montferrat et je les adresse au marquis de Sales, pensant que cette voie est désormais la plus sûre.

« Dans une des dernières séances des Jacobins dont on m'apporte le procès-verbal à l'instant, Robespierre a dénoncé Kellermann *comme le principal auteur des lenteurs apportées à la punition des Lyonnais*. J'aurai l'honneur de vous dire à ce sujet, Monsieur le comte, que la lettre dont j'ai eu l'occasion de vous parler est sûrement parvenue à son adresse et que le général Kellermann (s'il conserve sa tête) en recevra une autre peut-être plus déterminante de la part d'une dame...

« Vous avez vu avant nous, Monsieur le comte, que les habitants de Toulon dans le 1er article de leur déclaration à l'amiral Hood ont demandé *un gouvernement monarchique tel qu'il a été établi par l'Assemblée consti-*

tuante de 1789 et l'amiral parle dans sa réponse de *la monarchie telle qu'elle a été acceptée par leur dernier souverain en 1789*. Là-dessus, on s'est divisé. Les uns disaient que, Louis XVI n'ayant certainement rien accepté en 1789, l'amiral a voulu désigner par ces expressions la fameuse déclaration du 21 juillet 1789. D'autres disaient que Louis XVI n'ayant rien accepté en 1789, mais seulement *proposé* une forme de gouvernement, le lord Hood n'a pu se rapporter à une déclaration de 1789 et que c'est tout uniment une inadvertance de sa part. Quoiqu'il en soit, depuis que les pièces de la capitulation de Toulon ont été reconnues publiques par la voie de l'impression, on assure (mais je n'affirme jamais ce que je n'ai pas ouï moi-même) que quelques émigrés, prêts à partir pour Toulon, changent d'avis et disent qu'ils ne veulent pas combattre pour la constitution de 1789 ; ce qui pourra fournir un nouveau chapitre à M. Mallet du Pan. C'est l'abbé de Montveiran, lyonnais résidant ici, qui a fait imprimer les pièces de la capitulation et, quoiqu'elles vous soient parfaitement connues, je ne laisse pas que de vous envoyer l'imprimé nº 1.

« Genève et Carouge retentissent d'une nouvelle qui serait bien fatale pour nous. On dit que les Français, profitant de notre inaction, ont détaché un corps considérable qui est venu par Ugines et Flumet tourner notre petit corps du Faucigny, tomber sur Sallanches, qu'il a saccagé et brûlé, et mettre les nôtres entre deux feux. Mais il est clair que cette nouvelle est fausse, malgré tous les caractères de vérité dont un grand nombre de lettres la revêtissent ; car, si elle était vraie, comment M. Mirani n'en serait-il pas instruit? Dans ce moment (15 à 8 heures du matin) je reçois une lettre de lui écrite hier : une nouvelle aussi malheureuse n'aurait pu lui échapper. A la vérité, Monsieur le comte, vous verrez par cette même

lettre que le projet a été formé ; mais il ne pouvait avoir échappé à nos militaires qui auraient bien pris leurs mesures. Le Faucigny serait irrémissiblement perdu si les Français le reprenaient, les patriotes ayant juré sa perte, surtout celle de Sallanches qui a levé la première l'étendard royaliste. Tous les habitants, à ce qui me revient de toutes parts, continuent à se présenter et à demander des armes, dont on n'a pas, à beaucoup près, assez pour le nombre de gens qui se présentent. Je suis persuadé qu'on a fait ce qu'on pouvait, en sorte que je suis forcément bref sur cet article, malgré le cri universel qui a très souvent tort (1)... »

III

Le jour même où le comte de Maistre expédiait cette dépêche, un courrier extraordinaire lui apportait une lettre du duc de Montferrat : elle portait le cachet du prince. Le comte l'ouvrit non sans émotion ; mais ce n'était point, tant s'en fallait, un témoignage de satisfaction ni de reconnaissance.

Quelques jours auparavant, Joseph de Maistre avait transmis à l'état-major de Tarentaise un rapport de Mirani sur l'état des esprits dans la province du Faucigny et sur la nécessité absolue d'agir vite pour soustraire aux dangers d'une situation intolérable de malheureuses populations placées entre deux feux, tour à tour prises et reprises, secourues et abandonnées.

(1) Archives de Sales. — *Correspondance.* — 15 septembre 1793. — *Dépêche diplomatique du comte de Maistre au comte Perret de Hauteville* — *Pièce inédite.*

Ce langage a déplu en haut lieu et le prince le fait savoir au comte avec une rudesse toute piémontaise et dans des termes où les efforts des Savoyards restés fidèles n'ont certes pas été appréciés à leur juste valeur. Le chargé d'affaires et son agent Mirani y sont pris à partie sans ménagement

« J'ai reçu, dit le duc, la lettre que vous m'avez communiquée de M. Mirani au comte de Hauteville ; son zèle ardent pour le service du Roy et peut être plus ardent encore pour l'intérêt des Savoyards qui désirent être délivrés des Français qui les pillent et les écorchent, lui font faire des rapports, des projets et des plans dont les uns sont dénués de vérité et les autres, de sens commun. Son imagination trop rapide, comme il le dit fort bien lui-même, veut faire sauter les armes comme des chamois, faire fuir l'ennemi sans sujets et donner aux habitants des provinces une activité et une bravoure, qui n'existeraient pas même dans son imagination, s'il les avait vu fuir en plusieurs occasions sur le seul bruit que l'ennemi se disposait à marcher contre eux.

« Cette chose si généralement, si profondément sentie, ce cri unique des Savoyards sur la lenteur des opérations, enfin cette plainte générale de ce qu'on ne s'est présenté pour délivrer la Savoye qu'avec des moyens insuffisants, d'où peut-elle provenir sinon des faux rapports faits au comte de Hauteville qui, incapable d'affirmer ce qu'il ne sait pas, juge des autres par lui-même, et s'imagine qu'on ne doit donner à un ministre que des avis qu'on a vérifiés et dont on est sûr, et fonde malheusement ceux donnés sur de simples on-dit ? J'ai vu sortir de cette même source qu'il n'y avait pas 3.000 hommes dans toute la Savoye, tandis qu'il y en avait passé 3.500 à Saint-Maurice seulement et guère moins en Maurienne. On lui a débité aussi qu'on n'avait qu'à se montrer pour voir tous les habitants sous les armes ;

cependant je n'ai pu jusqu'à présent, ni de gré, ni de force, distribuer 250 fusils que j'avais pris avec moi pour armer une très-petite partie de cette multitude de *bien intentionnés*. Ceux qui ont pris les armes en Faucigni, selon le rapport de ceux qui les conduisent, détestent la *cannonade*, n'aiment pas les coups de fusil et s'en retournent chez eux, lorsqu'un des envoyés vient leur dire que l'ennemi fait mine de vouloir avancer. Au reste, on a fait passer dans cette province tout ce qui avait été destiné et fixé pour l'entreprise ; mais, à Turin, l'imagination, exaltée par les rapports de Genève et de Lausanne, faisait grossir cette troupe avec autant de facilité qu'on l'écrivait. On y voyait déjà une armée de 8 à 10.000 hommes. Cependant on a été obligé de les secourir avec 300 hommes qui ont battu les Français et leur ont pris une pièce de canon. On les a ensuite renforcés de 500 et tout cela pour ne plus rien faire, malgré cette quantité de *bien intentionnés*, qui, selon M. Mirani, quoique très braves et très fidelles, non seulement n'osent plus servir la cause de S. M., mais ne craignent pas même de suivre le torrent en se jetant dans le parti qui leur semble le plus fort, c'est-à-dire, celui des ennemis.

« M. de M... annonce aux Français un renfort de 350 sans culottes du département de l'Isère et 1.800 de quelques autres districts qui promettent 200 hommes chacun ; voilà un bien grand nombre de paysans à décompter de celui des braves et fidelles sujets. Si on y ajoute ceux qui se sauvent dans les bois et ceux qui sont prêts à tourner le manteau du côté que le vent viendra, je crains bien que le nombre de ceux qu'on nomme *bien intentionnés* ne se réduise à très peu de chose.

« M. de M... promet encore avec pleine certitude une contre-révolution à Genève à notre approche ; il dit

même que tous les emplois sont déjà donnés ; mais l'indigne traitement qu'il dit, l'instant d'après, qu'on fait aux émigrés savoyards et l'excellent accueil que les Jacobins et les Français reçoivent à Genève prouvent trop bien ce qu'on doit en attendre pour pouvoir y ajouter foi. Au reste, si l'arrivée de nos troupes à Carouge et à Chambéri est nécessaire pour effectuer la contre-révolution à Genève et décider les Savoyards *bien intentionnés* en faveur du Roy, ce ne sera plus sans doute un bien grand avantage ; car je serais tenté de croire qu'alors nous pourrions nous en passer. — Voilà les réflexions que les écrits pleins de contradictions de de M. de M... m'ont fait faire ; elles ne sont pas bien consolantes peut-être, mais elles ne paraissent pas moins justes. Je suis avec beaucoup d'estime — Maurice-Joseph (1). »

La lecture de cette lettre fit au cœur du comte une blessure cuisante... Courtisan, il eût sacrifié Mirani et se fût excusé de la maladresse d'un collaborateur subalterne. Gentilhomme, il prend ouvertement sa défense, se solidarise avec lui et, le même jour, il écrit à de Sales :

« Je verse dans votre cœur, mon cher marquis, le chagrin que m'a causé la lettre de S. A. R. Monseigneur le duc de Montferrat, que je reçois dans l'instant. M. Mirani écrivit l'autre jour à M. le comte de Hauteville une assez longue épitre, dans laquelle il lui rapportait naïvement les divers courants sur la lenteur des opérations. Ensuite il m'adressa cette lettre en me disant que, dans la crainte d'être trop franc, il me laissait décider s'il fallait lui donner cours. Je la portai sur le champ à M. le baron d'Erlach qui fut d'avis qu'il n'y avait pas le moindre doute sur ce point et qu'il fallait envoyer la

(1) Archives de Sales. — Correspondance, 1793. — *Lettre inédite.*

lettre après en avoir tiré une copie que je devais adresser à S. A. Royale. Je suivis ce conseil, à mon ordinaire, avec docilité ; et j'aurais fait de même si j'avais été obligé de me décider par mes propres lumières, car je pense qu'il est bon que les princes et les gens en place sachent tout, sauf à eux de faire des discours publics le cas qu'ils méritent (1). »

Telle fut bien toujours la devise du comte de Maistre. De son siège de sénateur, il disait jadis la vérité au roi avec indépendance. Aujourd'hui que les circonstances sont autrement difficiles, il eût jugé criminel de la dissimuler au duc. Le jeune prince eût dû bénir et récompenser un pareil dévouement. Hélas ! il l'attribue à d'inavouables mobiles. Joseph de Maistre lui-même a la douleur de le constater:

« Cependant S. A. Royale a très fort désapprouvé cette lettre et elle m'a fait l'honneur de m'écrire sur le compte de M. Mirani des choses très sévères dont je prends ma part, comme de raison, pour avoir envoyé la lettre. Vous ne sauriez croire à quel point j'en suis fâché, d'abord pour ce pauvre Mirani qui est vraiment un brave homme et qui sert de toutes ses forces, même à ses dépens quand il le faut ; j'en ai des preuves récentes. En me citant *le zèle ardent* de M. Mirani pour le service du Roi, Monseigneur ajoute : « *et plus ardent* « *peut-être pour l'intérêt des Savoyards qui désirent être* « *délivrés des Français qui les pillent et les écorchent* »...

Le comte, avec sa finesse subtile, ne s'y est point trompé. Au-dessus de Mirani, c'est lui qui est visé, qui est atteint en pleine poitrine :

« Cette phrase qui peut aller un peu plus loin que M. Mirani m'a blessé au cœur. L'intérêt matériel qu'on a d'être délivré des envahisseurs n'empêche pas qu'on

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

aime le Roi pour lui-même; les bons sujets seraient bien malheureux si, parce que leur intérêt est joint au retour du Roi, on concluait que nous n'aurions dans ce retour que notre seul intérêt. S. A. Royale parle encore de faux bruits, qu'il n'y avait pas 3.000 hommes dans toute la Savoie, tandis qu'il y en avait plus de 3.500 à Saint-Maurice seul et guère moins en Maurienne. Je ne sais d'où venaient ces bruits ; ce n'est pas de moi, certainement, car vous m'avez dit expressément que les Français avaient près de 8.000 hommes et M. Mirani m'a toujours dit, autant que je puis me le rappeler, 6 ou 7.000. »

Mais les reproches du duc n'atteignent pas seulement Mirani et, avec lui, le comte. Malgré l'héroïsme de ses enfants, la Savoie tout entière est méconnue et ce trait n'est pas le moins pénible pour l'homme juste qui en a rendu témoignage :

« Au reste, mon cher marquis, quelque intérêt que puisse m'inspirer un particulier, ami du gouvernement et que M. le baron d'Erlach lui-même m'a donné pour la personne qui a toujours transmis les meilleurs avis, cet intérêt n'égalera jamais celui de la Savoie en général, et, sous ce point de vue, la lettre de S. A. Royale n'est pas moins cruelle pour moi. Mgr me dit en propres termes « qu'il n'a pu de gré ou de force placer 250 fusils en Tarentaise, que ceux qui ont pris les « armes en Faucigny, suivant le rapport de ceux qui « les conduisent, détestent la *cannonade*, n'aiment pas « les coups de fusil et s'en retournent chez eux à la « première menace d'un enragé ?... »

Joseph de Maistre est stupéfié par de semblables révélations ; mais il se rassure, quand il relève la bévue géographique que l'état-major fait commettre au jeune duc. Celui-ci s'imagine bravement que le Dauphiné est une portion intégrante de la Savoie.

« Est-il possible et que faut-il donc croire? Je n'ai rien à dire sur la Tarentaise, mais en Faucigny?... Je n'y comprends rien. J'espère presque que S. A. Royale a été trompée, sa lettre prouve assez clairement qu'elle peut l'être. M. Mirani disait dans sa lettre à M. le comte de Hauteville, que l'Isère avait levé un renfort de 350 vrais sans-culottes et neuf autres districts, chacun 200. Sur quoi S. A. Royale observe que « *voilà un bien* « *grand nombre de paysans à décompter de celui des* « *bons et fidelles sujets !* » On fait donc croire et l'on fait signer à S. A. Royale que le département de l'Isère fait partie de la Savoie ainsi que les neuf autres districts, tandis que nous n'en avons que sept en tout ! Je vous avoue, mon digne ami, que j'ai été bien vivement touché d'une telle erreur et que j'aimerais mieux me couper la main que de la publier. Comme les princes sont trompés ! Je voulais représenter à S. A. Royale que le département de l'Isère est une portion du Dauphiné, que les neuf autres dont M. Mirani a parlé sont de même étrangers à la Savoie, qui n'en a que sept, et que jamais la Savoie n'a eu le malheur d'envoyer un corps de 2.150 volontaires pour combattre son père ; mais, tout bien examiné, je ne prends pas la licence d'argumenter avec un prince. Et je ne confierais pas même ces détails à vous-même, mon cher ami, si je n'avais pas lieu d'espérer que, par écrit ou de vive voix, vous serez à même d'apprendre la vérité à S. A. Royale. »

Le comte de Maistre constate avec tristesse que l'Altesse n'est pas plus exactement informée de ce qui se passe aux bords du Léman :

« On ne l'a pas moins trompée sur Genève que sur la Savoie, comme je le vois par la manière dont elle juge quelques notices très fondées envoyées par le même M. Mirani sur une contre-révolution projetée à Genève;

mais, ne touchant point à l'honneur national, je passe sur cet article. J'éprouve une grande consolation à vous confier la douleur que me cause la lettre de S. A. Royale, douleur dans laquelle ce qui me touche en particulier n'entre presque pour rien. Je vous réponds que je serai plus circonspect à l'avenir dans mes communications ; mais Dieu veuille effacer des impressions qui seraient si malheureuses pour notre misérable patrie ! J'ai pensé, j'ai dit, j'ai écrit que la justice et la paix s'embrasseront ; s'il en était autrement, ce serait le comble de l'infortune... »

La réponse de Joseph de Maistre donne au jeune prince, en des termes d'une correction parfaite, une leçon de justice :

« Monseigneur,

« J'ai été pénétré de regret à la lecture de la lettre dont Votre Altesse Royale m'a honoré le 11 de ce mois. L'idée que mes compatriotes ne donnent point à Votre Altesse Royale tous les secours qu'elle aurait droit d'en attendre est infiniment douloureuse pour moi. J'avertis M. Mirani d'être à l'avenir entièrement circonspect dans ses rapports et dans ses projets, sans lui faire connaître cependant une désapprobation qui serait trop cruelle pour un homme véritablement attaché au service du Roi.

« Quant à moi, Monseigneur, sans des conseils supérieurs (1) que je respecte aveuglément, je n'aurais point pris la liberté d'adresser à Votre Altesse Royale un extrait de la lettre qui lui a malheureusement déplu. Je ne sais que trop en mon particulier combien il est aisé de donner de fausses nouvelles et de présenter les choses sous un faux point de vue. Des autorités qui parais-

(1) Ceux du baron d'Erlach.

sent décisives, la haine du nouveau régime, l'attachement pour l'ancien, la séduction du point d'honneur national qui tient souvent pour fait ce qui devrait se faire : mille causes peuvent me tromper autant qu'un autre et plus qu'un autre. Je ne suis sûr de rien, Monseigneur, excepté de mon zèle sans bornes pour Sa Majesté, pour sa famille, pour sa cause et pour la gloire de Votre Altesse Royale en particulier. »

Le comte semble ici se trouver dans la situation d'un précepteur dont le royal élève commettrait un anachronisme ou une erreur monumentale, de taille à ruiner pour toujours le crédit du maître. Joseph de Maistre en souffre, il est peiné de n'avoir pas reçu de la part du prince les formules de bienveillance ordinaires ; il ne peut se détacher d'un pareil sujet, il y revient encore...

Adressée au marquis, la lettre que nous venons de lire a été rédigée de façon à être au besoin ostensible. Dans celle-ci, le comte parle à cœur ouvert, d'ami à ami ; il nous initie à l'intimité de sa vie de diplomate. Le baron d'Erlach était, en réalité, d'accord avec l'ambassadeur officieux du roi. Ils ne faisaient rien l'un sans l'autre.

« En envoyant une copie de la lettre de M. Mirani au comte de Hauteville à Mgr le duc, je suivais, en cela comme dans tout le reste, l'avis du baron d'Erlach, sans lequel je ne fais rien d'essentiel. Cependant je vois que j'ai déplu, surtout par la finale où ne se trouve point l'*affectionné* suivant l'usage ordinaire.

« Adieu, mon cher marquis, malgré ces petits désagréments, allons toujours notre train et suivons la ligne droite ! »

Tel est le cri incessant du grand homme. Peu lui importent l'ingratitude des rois et la méchanceté des hommes. L'essentiel est de faire son devoir. Ce n'est

pas qu'il soit moins accessible au chagrin que lui cause la crainte d'être méconnu de ses maîtres. Il nous semble le voir lisant et relisant cette lettre du duc, empreinte d'une ironie amère. Il la quitte, il y revient; il l'écarte pour n'y plus penser et, bien vite, la reprend encore :

« Plus j'examine cette lettre de Mgr le duc de Montferrat et moins je crois qu'elle soit son ouvrage. Voyez quelle cruauté d'abord en commençant : « *Son zèle ardent pour le service du roi et peut-être plus encore*, etc.» Pauvre Mirani ! le voilà bien récompensé de ce qu'il a fait aussi bien qu'il a pu ! Au nom de Dieu, mon cher ami, si par hasard il va vous joindre, ne lui communiquez pour aucune raison cette triste lettre ; cette confidence serait cruelle pour lui et le jetterait dans le désespoir. Les erreurs qu'on a fait signer à ce bon prince sont incroyables. »

Le comte ne peut se consoler de l'annexion du Dauphiné échappée à l'infaillibilité géographique du dauphin piémontais :

« Voyez donc la lettre de S. A. Royale les horribles *mireprésentations* qu'on s'est permises. Celle du département de l'Isère et des neuf autres districts est incroyable. Et de Genève, qu'en dites-vous ? Il est certain qu'on y songe à une contre-révolution et que tout est prêt ; mais il est certain aussi que, dans ce petit état, le bon parti est absolument enchaîné jusqu'à notre approche ; car, au premier signe de vie qu'il donnerait, les scélérats règnants livreraient la ville aux Français. Par une suite de cet ordre de choses, les *traitements indignes* faits aux sujets du roi sont l'ouvrage de ces mêmes scélérats : qu'est-ce donc qu'on a conté au prince et comment conçoit-il cette affaire ? Je n'en sais rien. Ce que je sais bien, c'est que je vous aime de tout mon cœur (1)... »

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite*.

IV

Princes et sujets avaient mieux à faire que de s'attarder à des querelles de mots et d'étiquette. Dans l'intervalle, l'attaque de Cluses s'est produite. Le comte a reçu de ses émissaires des lettres interceptées. Il connaît ainsi l'opinion de l'armée républicaine et il la communique à Maurice de Sales :

« Je n'ai qu'un moment pour vous exprimer l'inexprimable angoisse où me tiennent vos manœuvres. L'affaire du 15 me paraît entièrement à notre avantage et cependant les suites en sont funestes pour nous plus que celles d'une défaite. *O altitudo !* (1) Je pense que vous serez bien aise de voir comment un officier patriote a conté l'affaire. Croyez à l'authenticité de sa lettre comme si vous aviez lu l'original.

« Votre silence est extraordinaire, il fait sensation ici. Je sais bien que vous n'avez pas le temps d'écrire des lettres ; mais, parbleu ! écrivez-nous des billets. Vous le devez au baron d'Erlach qui vous a montré tant d'intérêt. Quant à moi, comme je suis occupé tout le jour à faire des vœux pour vous, je n'ai pas le temps de me fâcher (2). »

Malgré ces invitations réitérées, le marquis ne répond pas. Cependant le comte Maistre a intérêt à discerner la cause de son silence, à savoir pourquoi la colonne reste stationnaire. Il dirige le mouvement des

(1) Cette exclamation, on a pu déjà s'en convaincre, revient fréquemment dans les lettres de Joseph de Maistre.

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

esprits en Savoie ; si une insurrection doit éclater sur plusieurs points, il faut qu'elle coïncide avec la marche en avant des troupes du roi... Marquis ! marquis de mon cœur ! un mot, un simple mot ; mais, de grâce, rompez donc ce silence glacial... De guerre lasse, Joseph de Maistre envoie Mirani en quête de nouvelles :

« M. Mirani a dû vous joindre, mon cher marquis. Je reçois dans ce moment une lettre pour lui qu'on me dit être intéressante pour le service. Je me hâte de vous l'envoyer. Je ne sais rien de vous ni du corps d'armée où vous êtes. Comme vous ne me dites rien, je ne puis juger de rien ; mais je sais ce qu'on dit. Défendez votre pays (je ne parle pas dans le sens militaire), et défendez-vous. Parlez franc, *vos amis* ne dorment pas et l'on parle joliment en Tarentaise... *Quos ego*... Pour n'être pas grondé, il faut gronder... Pourvu qu'on soit bien persuadé que les lenteurs et les malheurs ne peuvent être mis sur votre compte, le reste est mon affaire. Je vous dis et je vous répète de nous écrire. Ecrivez à qui vous voudrez, mais écrivez. Vous sentez bien qu'on ne vous demande pas des pages ni des billets tous les jours ; mais rien, c'est trop peu. Des généraux qui commandaient 100.000 hommes ont écrit des lettres le jour où ils gagnaient des batailles. Enfin il est essentiel que vous écriviez (1). »

Joseph de Maistre faisait ici allusion aux bruits malveillants, qui circulaient à l'armée de Tarentaise contre le marquis. Comme tous les officiers qui sortent de l'ornière, il était envié, jalousé. Il partageait le sort réservé à qui veut, dans le champ limité de la vie, tracer son sillon et tenter une œuvre à laquelle un lambeau de souvenir puisse rester attaché. Ses camarades le critiquaient, contestaient ses talents, méconnaissaient ses

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

intentions, prétendaient que sa réputation était surfaite. Ils n'hésitaient pas à attribuer à l'ambition et à l'intrigue la mission dont Maurice avait été honoré ; ils l'attendaient à l'œuvre, tremblant de le voir réussir... Dans le fond du cœur, un bruyant insuccès personnel ne leur eût peut-être pas déplu ; mais l'amitié veille, elle a jeté le cri d'alarme. Le diplomate reprend la plume :

« Les nouvelles d'Allemagne sont fort belles et sans le cruel échec de Dunkerque, tout irait bien. Je joins ici la copie d'une lettre de Lyon qui vous mettra au fait des affaires de cette ville. Je tiens pour sûr que vous faites passer toutes les autres à Monseigneur le duc de Montferrat. Le baron d'Erlach se porte mal, ses yeux se fatiguent beaucoup ; avant-hier est arrivé un fameux oculiste qui le traite. Il dit qu'il n'y a pas de danger. En attendant, il a l'œil bandé. »

Quelques jours après, le comte stimule encore son ami, en lui adressant de bonnes nouvelles. Les patriotes sont affolés et réclament aide et assistance. Le mouvement combiné sur la frontière de Nice a réussi. C'est le moment d'agir :

« Je reçois des nouvelles des succès du Roi qui a attaqué le 8 les retranchements des Français, et s'en est emparé après un combat de 5 à 6 heures. On a repris Belvédère, Lantosca et Utelle, on a pris trente soldats et un officier. Quand on a bien dit que chaque quart d'heure de retard est une calamité, vous n'avez certainement ni canons, ni courage de plus. Ainsi donc, n'en parlons plus. »

Deux jours se passent. Rien encore. Pas de lettres ; et des nouvelles alarmantes parviennent à Lausanne de divers côtés. D'Evian, un de ses agents envoie au comte cette information qui résonne comme un glas :

« On va marcher contre les montagnes, le département doit se lever tout entier, l'arrêté en est parti. Tur-

pin est commissaire pour ces cantons. Il doit arriver au premier jour, il établira son quartier général à Evian; le procureur commandera une partie de la masse de Thonon qui se joindra à celle d'Evian et des environs pour se porter sur Abondance ; Guyot de Douvaine commandera le surplus et se portera sur la vallée d'Aulph et sur Lullin. Il est probable qu'une autre colonne viendra par les Gets et voilà les montagnes perdues !... Je ne sais où j'en suis. »

Joseph de Maistre envoie la note à Maurice de Sales. Toute l'amitié qui les unit éclate dans la lettre d'envoi. Les bruits malveillants s'accentuent. La légion des envieux, âpre à la curée, se délecte en attaquant la réputation et l'honneur du marquis. Quelle jouissance de pouvoir le prendre en défaut, dénaturer sa conduite, exercer contre lui la revanche de la médiocrité sur le mérite ! On attribue au marquis l'immobilité de la colonne. Le comte le supplie de se dégager d'une pareille responsabilité :

« L'affaire du 15 fait une sensation extraordinaire en mal. Le même succès qui parait incontestable rend la retraite inexcusable aux yeux de tout le monde. Ne croyez pas que je m'appelle *tout le monde*. Je m'abstiens très fort de juger de loin, mais j'entends juger et je vous prie de vous rappeler que ce qui est n'est rien : ce qu'on dit est tout.

« On ne nomme que vous, pourquoi ? Séparez-vous de ce qu'on fait de mal ; si je ne sais pas les faits, ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre. Mais croyez bien que je parle aussi bien que je puis le faire sans rien savoir. Ou je me trompe infiniment, ou l'on vous travaille fort en Tarentaise. Tout ce qu'on fait contre vous me blesse. Ecrivez-nous, je vous embrasse mille fois avec une amitié classique... »

L'amitié classique valut à Joseph de Maistre cette réponse écrite sur l'affût d'un canon :

« Etes-vous donc *fols* à Lausanne ou vous jouez-vous tranquillement de la sensibilité d'un homme d'honneur ? A peine avais-je reçu votre lettre et répondu avec un calme que les circonstances rendent difficile, que je reçois votre billet. Il m'a mis dans un tel état que ce que je puis vous répondre, c'est (une fois pour toutes) que *je ne commande point ici*, que je ne puis ni ne veux y commander, que toute mon affaire est de m'y battre, d'y commander nos paysans et de les faire battre dans l'occasion. M. de Signoris ne marchera pas sans un ordre. J'ai envoyé votre lettre au général pour faire venir cet ordre.

« Quand on ose m'accuser à tort, on prouve qu'on n'a parlé à personne de l'armée, depuis le premier officier jusqu'au dernier tambour. La retraite de dimanche était peut-être excusable ; tout le reste ne l'est pas. Comment ! je donnerai à ma patrie ma vie, mes instants, ma santé, ma fortune, je supporterai pour elle les jalousies des Piémontais, la haine des démocrates, les dangers de tous les genres et de toutes les heures ; je passerai en Piémont pour vouloir sauver les démocrates, en Suisse pour faire arrêter légèrement, chez les émigrés pour un homme sanguinaire, en Savoie pour un courtisan, et ma patrie ingrate osera encore me rendre responsable des événements !

« Non, je ne l'abandonnerai pas tant que je vivrai. C'est la cause de mon Dieu, de mon Roi, de mon honneur, de mon pays. Les paysans seuls, par leur tendre et constant attachement, me dédommagent de vos injustices ; mais, si une fois la Savoie est heureuse, je je ne veux ni blâmes ni louanges ; les uns et les autres sont les enfants des succès et on est coupable dès qu'on n'est pas victorieux et responsable même quand on ne

commande pas. J'ai demandé 300 hommes ; j'irai dans le Chablais et si votre notion se vérifie, je périrai ou je le défendrai et j'espère en Dieu. Si j'y vais, je les ferai coucher plus vite qu'ils ne se lèveront. »

Lettre vibrante écrite par un vrai gentilhomme, plus sûr de garder son honneur avec les paysans qu'il conduisait au feu qu'avec ses pairs qui, de loin, le condamnaient sans le voir à l'œuvre...

Le comte, en recevant cette lettre, fut plus ému peut-être qu'à la réception de celle du duc de Montferrat. Malgré lui, sans le vouloir, il avait atteint, dans Maurice, les fibres les plus intimes. La blessure était profonde ; il fallait la panser. Joseph de Maistre y apporte toute la coquetterie de son style, toute sa grâce de charmeur ; mais, avant de faire résonner à l'oreille du marquis le langage de l'amitié, il se redresse à son tour et se porte accusateur :

« Non, je ne suis pas fou, ou du moins je ne suis fou que de vous et de votre réputation. Il y a de singuliers malentendus dans le monde. Où avez-vous pris, au nom de Dieu, cher et estimable ami, que je mettais sur votre compte les sottises qu'on fait en Faucigny ? Parce que l'amitié me fait recueillir avidement tout ce qu'on dit, pour vous en faire part, s'en suit-il que j'adopte tous ces beaux discours ? Je suis bien malheureux depuis quelque temps ; quand je fais connaître des opinions étrangères, afin qu'on en juge comme on voudra, c'est à moi qu'on répond comme si j'en étais l'auteur. Je sais très bien que vous ne commandez pas, et j'ai répondu comme il le fallait à ceux qui appelaient l'affaire du 15 « l'affaire de M. de Sales ».

« Mais comme on vous supposait à la tête de cette entreprise, que les proclamations des enragés s'adressaient nominativement à vous, et que vous avez joué un rôle qui peut justifier cette opinion, je vous ai averti de

prendre garde à vous et *de vous séparer de ce qui se faisait de mal* (ce sont les termes). »

Le comte s'étonne que Maurice ait pu bondir à la manifestation d'une préoccupation aussi légitime. Il lui reproche doucement d'avoir communiqué son billet au baron de Vins :

« Comment donc mon billet vous a-t-il mis si fort hors de vous-même ? Je ne me rappelle nullement de ce qu'il contient ; mais de ce qu'il vous a beaucoup agité, j'en conclus précisément que vous avez mal fait de le communiquer au général. Vous avez, sur ces sortes de communications, une morale que je ne puis vous passer ; elle coupe le cou à la confiance, elle me gêne, elle me tourmente et finira par me condamner au silence. Ou je me trompe fort, ou vous m'avez fait une bonne affaire avec ce billet. Je ne sais ce que je vous ai dit ; mais je sais bien que je ne me suis pas gêné avec vous, car les sentiments que vous m'accordez m'y autorisent. Et je sais de plus qu'une phrase très bien placée à votre égard peut devenir un ridicule ou même une espèce de crime auprès d'un général allemand.

« J'ai vu, l'autre jour, une de mes lettres adressée par vous à M. B..., certainement sans aucune nécessité, et cette lettre contenait des choses que je n'aurais pas dites à cette personne, qui peut être fort estimable, mais que je ne connais point du tout. Le paquet tomba dans les mains d'une autre personne qui le décacheta et, ici, il devait encore passer sous les yeux d'une troisième, en sorte que ma lettre devait avoir trois lecteurs : c'est trop ! »

Non sans une certaine malice, le comte reproche au marquis d'avoir tout à coup rompu son long silence pour lui adresser une pareille philippique :

« Au nom de Dieu, si vous aimez l'amour que j'ai pour vous, parlez-moi sur ce point une fois pour toutes

d'une manière qui me tranquillise ; car jamais je n'entendrai raison là-dessus. Vous voyez que je gronde à mon tour et je ne sais pas trop si j'ai fini. J'avais encore envie de vous dire qu'une douzaine de lettres de ma part n'ont pu obtenir un billet de vous, tant que je ne vous ai exprimé que les vœux que je formais pour vous et l'ardeur intérieure que je prenais à votre réputation, ou que je ne vous ai parlé que de mes affaires ; mais qu'un simple billet écrit sur deux pieds, où je vous ai fâché sans savoir ni pourquoi, ni comment, m'a valu tout de suite six pages de tristesses et de bouderies... »

Le moraliste apparaît sous l'écrivain dans ces judicieux conseils :

« Calmez-vous, aimable ami, ainsi va le monde. Vous n'avez pas dû compter sur la justice des hommes. Le public, d'ailleurs, n'a point eu tort de vous considérer comme le chef de l'expédition du Faucigny ; vous avez aidé vous-même à cette opinion sans vous en apercevoir, et je me suis bien gardé de la contredire dans le moment du succès ; mais, du moment où le génie du mois de septembre s'est montré, j'ai dit de tous côtés que vous n'étiez point le chef de cette entreprise, que vous ne commandiez que vos paysans dont vous étiez adoré, etc. ; en un mot, j'ai dit tout ce que vous dites (aux louanges près). Si je vous ai exprimé une opinion contraire, je n'y comprends rien ; si vous n'avez pas dormi en me lisant, j'ai dormi en vous écrivant. Oublions tout cela, cher ami, allez votre train.

« Puisque vous n'êtes point moderne dans vos opinions, que vous avez au contraire la force d'être un croyant, *et erectos ad sidera tollere vultus...*, ne vous laissez point désespérer par l'injustice des hommes et ne perdez pas la tramontane parce qu'ils ne jugent pas à propos de cesser d'être hommes en votre faveur. »

Le cœur de l'ami parle sans détour dans ces lignes finales :

« Pour moi, quoiqu'il arrive, je vous proteste que vous ne mettrez jamais au nombre de mes défauts la froideur ou l'inconstance. C'est pour toujours que je vous suis attaché et rien de ce qui vous intéresse ne peut m'être indifférent. Je suis fâché que cette lettre vous ait alarmé. Je ne l'avais écrite que pour vous être utile, et dans l'impatience de vous entendre attribuer des événements qui ne dépendaient nullement de vous.

« Enfin, souvenez-vous de ce que je vous ai dit, en vous embrassant à votre départ. Rien ne peut me séparer de vos intérêts et vous ne pouvez même me fâcher que d'une manière, en me laissant soupçonner que vous m'oubliez. L'amitié a ses heures comme l'amour. *Vale* (1). »

Cette correspondance appartient à l'histoire ; elle fixe les responsabilités définitives au sujet de la campagne de 1793 qui, mieux conduite, eût pu changer la face des événements en Europe. — En parcourant ces lettres on se prend à admirer les deux serviteurs qui parlaient ainsi du devoir.

Jamais peut-être la plume n'a exprimé en traits plus nobles et plus fiers le dédain que les cœurs haut placés doivent professer pour les jugements des hommes et les passions qui remuent les bas-fonds de l'âme humaine... Non, pas plus l'un que l'autre, Joseph de Maistre et Maurice de Sales n'étaient « modernes » dans leurs opinions. Si l'amitié, pour eux, avait ses heures comme l'amour, le culte de l'honneur était de tous les instants ; il demeurait bien la règle constante, invariable de leur vie...

(1) Archives de Sales. — *Lettres inédites.*

CHAPITRE XX

CABINET NOIR ET RAYONS DE SOLEIL

Le logis de Joseph de Maistre à Lausanne. — Le « petit Rodolphe ». — L'*hégire* de Mme de Constantin racontée par le comte. — Dévouement de Mlles Binet. — Pétersbourg. — Le « décret terrible » de la Convention. — Aventure de Mme et de Mlle de la Chavanne. — Mme de Maistre démontre qu'elle n'est pas « une poule mouillée ». — Péripéties de son voyage. — Une lettre de Mme de Maistre. — La bonté d'âme du comte. — Galerie de femmes. — Un intérieur d'ambassadeur. — Le portefeuille de l'abbé Noiton.

I

Mme de Staël n'était pas la seule à pressentir en Joseph de Maistre un grand homme. Dernièrement, un savant distingué de Lausanne, M. Van Muyden, relevait dans les archives communales la mention suivante, écrite d'une main inconnue, et dont il a bien voulu nous offrir la primeur avec la plus cordiale amabilité :

« Monsieur le comte Joseph Mestre, de Chambéry, âgé de 40 ans, son épouse âgée de 32 ans, deux enfants en bas âge, ses deux sœurs, Marthe, religieuse, âgée de 29 ans, et Anne, âgée de 30, ayant quitté leur patrie en février et juillet 1793, demeurent dans le baillage de Lausanne depuis août 1793, chez M. Casenove, de Saint-Laurent (tabelle du 26 juin 1794). Le premier avril 1795, Joseph Mestre et sa famille demeurent dans la maison Vivian, barrière de la Palud. Il y est resté jus-

qu'à son départ qui paraît avoir eu lieu les premiers mois de 1797 (1). »

L'auteur de cette note se doutait-il, en l'écrivant, qu'il répondrait ainsi à une préoccupation de la génération qui devait suivre la sienne ? Le vent est de nos jours aux recherches intimes dans l'histoire. Rien de ce qui touche les personnages célèbres n'est indifférent à l'observateur : il veut savoir ce qu'ils ont été dans la vie familiale, quelles étapes ils ont faites sur le chemin qui conduit à la renommée ; et le passant se découvre devant la maison, si modeste soit-elle, qui les a abrités durant quelques heures, comme si une portion d'eux-mêmes y était restée.

Joseph de Maistre entre en scène à Lausanne ; sur ce théâtre de ses débuts diplomatiques, la pauvreté a jeté sa glorieuse auréole. Rien de la pompe extérieure qui environne les représentants des rois. Pas de palais, point d'hôtel, ni de livrée ; pas de train luxueux de maison ; point d'équipage ; pas de secrétaires : ses sœurs ou quelque pauvre abbé de Savoie en remplissaient l'office. M[me] de Maistre préparait de ses mains le frugal repas du jour, le comte sciait lui-même dans les combles la bûche économisée pour les grands froids et la petite Adèle aidait sa mère en balayant le réduit des exilés... Joseph de Maistre menait, dans « ce sanctuaire de pauvreté fière (2) », l'existence dont sa fille Constance a soulevé le voile lorsque, découvrant les traits de sacrifice et d'abnégation cachés entre les murailles de la cité vaudoise, elle disait :

« Mon père, ma mère, mon frère, ma sœur ont vécu quatre ans, en état d'émigration, d'une petite somme de 3.000 francs sauvée de la confiscation jacobine. Ma

(1) Archives communales de Lausanne. — *Document inédit.*

(2) M. Amédée de Margerie. — *Le comte de Maistre.*

mère faisait la cuisine, ma sœur balayait, mon père portait un petit panier de charbon pour le pot-au-feu journalier : toute cette stricte économie, afin de ne pas faire d'emprunt. Ma mère en était à son dernier louis lorsque mon père fut appelé en Sardaigne. »

Le comte de Maistre n'eut donc point à Lausanne l'installation somptueuse où Voltaire, le roi du siècle, se laissait faire la cour par les rois ; il possédait, ce qui vaut mieux, la paix de la conscience et, sous l'humble toit qui abritait sa misère, il pouvait, aux heures les plus sombres, crier : « Vive la joie (1) ! »

La maison Casenove, que Maistre habita tout d'abord, était située sur la place Saint-Laurent (2).

La maison Vivian, où il passa les deux dernières années de son séjour, donnait sur la place de la Palud (3).

Peut être, cependant, les indications des archives de Lausanne sont-elles incomplètes. Maistre paraît, en effet, avoir passé les premiers temps de son séjour dans un de ces « logis de sous-lieutenant » dont il nous parlera plus tard à Saint-Pétersbourg. « Je serais ici fort agréablement, si j'y étais avec ma famille ; je loge avec un ancien ami », écrit-il le 29 avril 1793 à la comtesse Costa.

Le 8 septembre, il lui mande encore :

« Bonjour, ou plutôt bonsoir, Madame la comtesse.

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre à la comtesse Costa.*

(2) Cet immeuble appartenait à la fin du dernier siècle à Mme Marguerite Hélène Cazenove, née Van Yver ; il figure au folio 204, n° 56 du plan cadastral de 1723. Le cercle libéral de Lausanne y a aujourd'hui son siège ; la maison porte le n° 24 des inscriptions apparentes.

(3) Le café de la Glisse, bien connu à Lausanne, y était récemment encore, installé. Elle vient d'être démolie pour faire place à des constructions nouvelles. Il y avait deux maisons Vivian sur la place de la Palud ; elles étaient figurées au folio 16, nos 105 et 107 du plan cadastral de 1723.

Souvenez-vous toujours que tout ce qui existe ici (maison Combe, premier appartement) vous aime à bride abattue, comme disait notre amie commune Mme de Sévigné (1). »

Le comte, avant que toute sa famille l'eût rejoint, s'était donc installé dans une maison Combe. Il y en avait deux en 1793 : l'une à la cité (2), vers la cour du collège, l'autre dans la rue de Bourg (3), le quartier aristocratique de la cité vaudoise ...

II

Joseph de Maistre avait cinq sœurs : Marie-Christine, mariée dès 1778 à M. de Vignet ; Anne-Marie ; Marthe-Charlotte, en religion sœur Eulalie ; Jeanne-Baptiste-Françoise, et Marie-Thérèse, devenue Mme de Constantin, la châtelaine de la Charmille (4).

Il avait épousé, le 17 septembre 1786, Françoise-Marguerite de Morand, dont il eut trois enfants : Adèle, Rodolphe et Constance (5), qui venait de naître

(1) Archives de Beauregard.

(2) Folio 4, n° 60 du plan de 1723 ; elle est actuellement démolie.

(3) Folio 9, n° 17 du plan de 1723. Cette maison appartient aujourd'hui à M. Bobain ; elle est située rue Saint-Pierre au n° 2 des inscriptions apparentes.

(4) Marie-Christine était née le 10 mars 1755 ; Anne-Marie, le 21 novembre 1758 ; Marthe-Charlotte, le 8 novembre 1759 ; Jeanne-Baptiste-Françoise, le 13 avril 1762 ; Marie-Thérèse, le 15 octobre 1765.

(5) Adèle était née le 16 juin 1787 ; Rodolphe, le 22 septembre 1789, et Constance, le 27 janvier 1793.

à Chambéry dans les circonstances dramatiques que nous avons relatées.

Le comte vécut à Lausanne en famille. Il ne paraît pas que sœur Eulalie soit venue l'y rejoindre au cours de l'année 1793 ; elle n'y arriva qu'en 1794. Constance n'y séjourna jamais ; mais Anne, Rodolphe, Mme de Maistre, Jenny de Maistre et Mme de Constantin, vinrent successivement s'asseoir au modeste foyer de l'exil (1).

Anne arriva la première, à la fin d'avril, en compagnie de Rodolphe. La comtesse Costa, qui était alors à Genève, avait donné des secours aux intéressants voyageurs et vêtu le pauvre enfant, ce qui faisait écrire à son père dans une boutade d'une singulière saveur :

« Quand j'aurais le don des louanges ou celui des *prophéties*, si je n'ai pas la charité, je ne suis qu'un airain sonnant et une cymbale retentissante. Heureux donc l'être bienfaisant à qui il sera dit au dernier jour : « J'ai été nu et tu m'as donné deux chemises ; entre, ma « bien aimée, etc., etc. »

« Oui, Madame, ma sœur m'a instruit, comme elle se l'était promis, que vous aviez assisté le petit Rodolphe dans son émigration et qu'il tenait ses deux pre-

(1) *La Liste des émigrés*, aux Archives cantonales vaudoises, porte les indications suivantes :

« Mestre (comte Joseph), son épouse, deux enfants, — originaire de Chambéry, parti de son pays en février 1793, arrivé en avril de la même année, âgé de 40 ans, parti de Lausanne le 1er juillet 1797.

« Mestre (Anne), sœur de Joseph, âgée de 30 ans, arrivée en avril 1793.

« Mestre (Marthe), sœur de Joseph, religieuse, âgée de 29 ans, arrivée en mars 1794.

« Mestre (Jenny), arrivée en décembre 1793.

« Constantin, née Mestre — deux enfants — âgée de 27 ans, — arrivée le 30 août 1793.

« La Chavanne (comtesse de) âgée de 62 ans, et sa fille, — arrivées en mars 1794. »

mières chemises de vous. J'en suis d'autant plus reconnaissant que, malgré toutes les lessives possibles, je me flatte que la toile sera toujours imprégnée de quelques atomes, non pas *caustiques*, mais *costiques* ; et il n'en faut pas davantage pour faire de mon fils un homme d'esprit et un digne homme. »

Jusqu'à la fin d'août, le comte n'a auprès de lui qu'Anne de Maistre et le petit Rodolphe. « Ma sœur, — écrit-il, le 28 mai, à la comtesse Costa, — vous dit un million de choses tendres et nous vous aimons tous solidairement, comme on dit au barreau. — Rodolphe surtout est loin de vous oublier. »

Le 17 août, il lui écrit encore :

« Ma moitié m'a écrit mille belles choses de vous et de votre intrépidité : elle vous aime fort, mais ne vous ressemble guère. Si jamais vous faites la guerre, ne la prenez pas pour votre aide de camp : c'est une poule mouillée... »

Le comte n'était-il point, en prenant ce ton plaisant, quelque peu injuste envers l'héroïque femme qui avait traversé le Grand-Saint-Bernard en plein janvier et qui allait bientôt revenir auprès de lui à travers les lignes ennemies ?...

Le 22 août, Joseph de Maistre écrit à la comtesse Costa :

« Notre petite troupe du Faucigny se conduit à merveille... Constantin a eu son chapeau percé d'une balle dans la première action ; sa pauvre femme est destinée à subir tous les genres d'épreuves ; j'espère fermement qu'elle se tirera de là. Elle a des principes qui monteront toujours au niveau des circonstances. Ne trouvez-vous pas, Madame, qu'elle ne savait ce qu'elle demandait de demeurer à Carouge ? Je l'aime mieux cent fois à Chambéry où elle trouvera une maison à elle et force

honnêtes gens ; j'ai eu grand tort de ne pas le lui conseiller le lendemain du départ de son mari (1). »

... Constantin était donc parti après avoir subi une détention de cinq mois à la prison de Carouge.

Mme de Constantin, installée dans une maison voisine, travaillait pour vivre et adoucir le sort du prisonnier. Nantouillet, rendu à la liberté et prenant à peine le temps d'embrasser sa femme, avait touché barre à Lausanne : porteur du courrier diplomatique de son beau-frère, il était allé là où l'honneur militaire l'appelait, à l'armée du duc de Montferrat, où il se conduisit en héros.

Mme de Constantin avait, de son côté, repris le chemin de la Charmille où elle ne tarda pas à accoucher.

Mais le féroce Burnod, le jacobin d'Annecy, apprit bientôt que, rendu à la liberté, Constantin était allé grossir les rangs des « ennemis de la patrie ». Trois jours après ses couches, la pauvre femme, que l'on entendait rendre complice et responsable de la « désertion » de son mari, fut enlevée, conduite à Carouge et enfermée dans une hôtellerie sous la garde de la force armée. On voulait la séparer de l'enfant qu'elle allaitait ; mais elle se défendit comme une tigresse. Devant la porte, deux jeunes filles, des hommes par le courage, veillaient. C'étaient les deux Genevoises des rues Basses, Jacqueline et Fanny Binet. Sans se laisser rebuter par les menaces, « ces deux bonnes personnes », ainsi que les appelle le comte, se constituèrent les auxiliatrices de la pauvre prisonnière et, n'étant pas admises à partager sa captivité, se relevaient auprès d'elle pour rompre ses tête à tête avec les deux sbires installés dans sa chambre, à l'auberge des Trois-Rois, et lui apporter tout ce dont

(1) Archives de Beauregard.

elle pouvait avoir besoin. « Je vois toujours, — a écrit Joseph de Maistre, — notre chère Thérésine en prison, ou, pour mieux dire, dans son cachot avec un enfant de trois jours dans les bras et toujours *une Binet* à sa porte. » Ces tristes jours en furent bien adoucis pour la jeune mère ; elle puisa dans les soins et les encouragements de ces deux vaillantes femmes les forces suffisantes pour aborder le prétoire de ceux qui, alors, parodiaient la justice. Mme de Constantin s'y présenta, portant dans ses bras le petit Sylvain. L'aspect de cette mère ne désarma pas les juges ; ils lui firent endurer un interrogatoire de plusieurs heures et subir les plus sanglantes injures. Mais Dieu veillait sur la mère et l'enfant. Rendue à la liberté, elle revint à Genève où la comtesse Costa, en la recevant dans sa maison, ne put s'empêcher de pousser un cri de joie admirative. C'est l'*hégire* que Joseph de Maistre raconte dans cette lettre au marquis de Sales :

« Mme de Constantin a été enlevée de chez elle, conduite à Carouge et emprisonnée à l'auberge des Trois-Rois, avec deux soldats dans sa chambre. On a parlé de la séparer de l'enfant qu'elle nourrit. On l'a menée à la barre où elle a passé trois heures. On l'a chargée des injures les plus grossières ; ensuite on lui a offert la liberté à condition qu'elle écrirait à son mari pour lui conseiller de quitter les drapeaux de *l'ennemi.* Je ne sais comment elle a parlé et agi ; mais Mme de Costa m'écrit de Genève : « Pauvre excellente femme ! c'est l'honneur de la Savoie ! » Mon cœur dégorge tout cela dans le vôtre, tout comme s'il s'agissait de Mme Trois-Etoiles.

« Au reste, mon cher marquis, elle est sortie de sa cage je ne sais comment. Au cœur de la nuit, après trois jours de détention, on est venu lui rendre la liberté ; quelle ressource secrète a préparé ce change-

ment? c'est un mystère. Enfin elle est loin, et je crois qu'aujourd'hui ou demain elle viendra me joindre ici. Tâchez de faire parvenir à son mari la lettre ci-jointe qui porte pour toute adresse *Hyacinthe*, ou bien brûlez-la, mais ne la perdez pas (1). »

De Genève, Mme de Constantin s'embarqua pour Lausanne. Elle y arrivait le 30 août et Joseph de Maistre s'empressait de donner des nouvelles du voyage à la comtesse Costa, qui avait eu « toutes les bontés » pour sa sœur :

« La voilà donc arrivée, cette pauvre *Nourrice!* elle a confessé la foi devant les Gentils ; j'espère qu'elle en sera récompensée. Je n'oublierai point votre exclamation, Madame la comtesse : « *Pauvre excellente femme, c'est l'honneur de la Savoie* (2) !... » Quel plaisir pour moi d'entendre cette louange et de l'entendre de vous ! Ne croyez pas que j'aille faire la petite bouche et disputer contre vous. Quel sot ! je mets tout uniment le compliment dans ma poche, comme un cornet de confitures. Au reste, c'est un miracle que cette femme trouve des forces pour soutenir de pareilles secousses et que sa petite progéniture n'en souffre point. Cet enfant a-t-il l'air de sortir d'un cachot? Je n'ai rien vu d'aussi potelé. Je ne vous parlerai pas des peines, des embarras que nous a donnés cette malheureuse affaire et de toutes les bontés que ma sœur a éprouvées de votre part...

« La nourrice, sa sœur et son frère vous aiment,

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Jusqu'à présent, toutes les biographies de Joseph de Maistre avaient appliqué ce cri du cœur de la comtesse Costa à Mme de Maistre, à l'occasion de l'arrivée de celle-ci en Savoie en janvier 1793. Nous-même, nous n'avions pas hésité à adopter cette version dans notre *Joseph de Maistre avant la Révolution* ; mais la découverte postérieure de la lettre écrite par Joseph au marquis de Sales ne peut laisser subsister de doute. C'est bien à propos de Mme de Constantin que le mot a été dit.

vous chérissent, pensent à vous et s'entretiennent de vous. Aimez-nous donc un peu, si vous en avez le temps, et, dussiez-vous en mourir de rage, je ne finirai pas sans vous parler de notre tendre et éternelle reconnaissance (1). »

III

Les premiers succès remportés par la colonne du marquis de Sales avaient exaspéré les conventionnels. Par un arrêté du 25 août 1793, Dubois-Crancé et Gauthier enjoignirent aux administrateurs du Mont-Blanc de faire sans délai transférer à Grenoble tous les suspects.

« Un décret terrible de la Convention, — écrit Joseph de Maistre à Vignet des Etoles, — ordonne que tous les nobles et autres personnes suspectes du Mont-Blanc soient enfermés ; il s'exécute rigoureusement. On ajoute que toutes ces personnes sont transférées à Grenoble comme otages, « même, dit une lettre de Genève, les femmes et les enfants ». J'en frémis. Tout ce qui peut s'échapper s'enfuit. Mme du Noyer et sa fille, Mme d'Aviernoz sont à Nyon ; la famille de Blonay a fui de même ; je tâcherai de vous faire instruire en détail du nom des personnes émigrées. Je sais la menace faite à Bâle, personne ne sait ce qu'elle produira ; en vérité, je ne serais point étonné de me voir forcé de passer les Alpes et de me sauver de nouveau au Val d'Aoste, au lieu de rentrer en Savoie aussi vite que tant de bonnes gens s'en flattent (2). »

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre à la comtesse Costa.*

(2) Archives des barons Vignet. — *Correspondance.*

A Chambéry, Favre-Buisson, le procureur-syndic, fut chargé de l'exécution du « décret terrible ». Le 1er septembre, il fit conduire à Grenoble un grand nombre de suspects détenus dans les prisons nationales ou au couvent de Sainte-Claire. A minuit, on les extrait des cachots où ils étaient enfermés, on les lie deux à deux, on les entasse sur de mauvaises charrettes ; et le convoi se met en route, escorté d'une compagnie d'infanterie et de deux pièces de canon.

« Rien n'est plus affreux, — dit un témoin oculaire, — que le récit des extravagantes cruautés qu'on exerce à Chambéry. Mme Lacroix-Deville, Dubourget l'Espagnol, Chignin, Dunoyer et le valet de chambre de Buttet sont sortis par une fenêtre dont ils avaient limé un barreau. Le peuple était sous la fenêtre qui leur tendait les bras, tandis que d'autres faisaient la garde pour avertir si on était vu. La même nuit, sont partis sur des charrettes découvertes les couples Labâtie, Montbel, Bissi, Lasserraz, Chateauneuf, Costaz, Clermont, Vars, Quinci, Mme La Chavanne et sa fille, d'Athenaz et ses enfants, Favier, Saint-Bon et beaucoup d'hommes dont Cizi est du nombre et l'estropié Montaigny (1). Celui-ci se plaignait de la jambe ; on lui a répondu que deux personnes s'assoieraient dessus et la lui redresseraient. Les arrestations continuent à tort et à travers ; bourgeois, fermiers, femmes, gens d'affaires, personne n'est à l'abri. Tout le monde se cache dans les bois pour fuir la persécution de Simon et de Dumas, députés de la Convention avec pleins pouvoirs. Je laisse à vos réflexions la position de nos malheureux compatriotes. Mme de Mongelas, qui fut des premières conduite à Sainte Claire, tomba en syncope en y entrant ; elle est restée douze heures dans cet état. Le département a

(1) Nous donnons ici l'orthographe même du texte.

permis qu'elle fut transportée chez elle avec deux gens d'armes à sa porte, ainsi que M. de la Pérouse qui avait la goutte. Voilà où les choses en sont.

« Je ne sais ce qu'est devenu le marquis de Chignin. J'ai grand peur qu'il n'ait été repris, sa santé ne lui permettant pas les fatigues auxquelles il faut s'exposer pour fuir ces infernaux. On a beau être à l'abri, le cœur est navré de ce tableau. Pour moi, je suis persuadé qu'ils feront mettre le feu à Chambéry et à Annecy à l'approche des troupes et qu'ils empêcheront par leurs satellites qu'on y donne du secours. Ils sont sept à huit gueux, toujours Favre en tête, qui ont sous leurs ordres quatre-vingts gens d'armes français avec les ci-devant archers ; ce petit nombre porte la terreur dans les villes et les campagnes. Ils ont fouillé indécemment toutes les personnes arrêtées sous prétexte des papiers, mais, dans le fait, pour l'argent qu'ils n'ont sûrement pas trouvé (1). »

Parmi les prisonniers se trouvaient Mme de la Chavanne, cette tante pour laquelle Joseph de Maistre professait un véritable culte, et la fille de celle-ci, Thérèse. Quand ces dames et leurs compagnons de captivité arrivèrent à Grenoble, la populace ameutée leur prodigua les plus sanglants outrages. Thérèse ne put retenir ses larmes. Une mégère, — âme sensible, — s'approcha d'elle et lui dit en manière de consolation : « Vous êtes bien triste, ma bonne demoiselle, mais consolez-vous : demain la guillotine finira tout. »

Heureusement, sur elle et sa mère, comme sur Mme de Constantin, la Providence veillait. A quelle influence durent-elles leur salut ?... Quand les suspects, enfermés

(1) Archives de Sales. — Correspondance, 1793. — Extrait d'une lettre de Nyon du 10 septembre 1793, annotée par Joseph de Maistre en ces termes : « Bonne relation par un témoin oculaire arrivé de Chambéry à Nyon. » — *Document inédit.*

dans la prison de Grenoble, furent passés en revue par l'inspecteur, celui-ci, en frôlant Mme de la Chavanne, lui dit à voix basse : « Citoyenne, vous ne resterez pas ici ; dans une heure, on vous conduira ailleurs. » Effectivement, dans le délai indiqué, à la tombée de la nuit, la porte s'ouvre ; on appelle les prisonnières, elles sortent... Une voiture fermée les attendait ; on leur fit signe d'y monter. Elles voyagèrent ainsi toute la nuit. Le lendemain, à la pointe du jour, les chevaux s'arrêtèrent ; le cocher ouvrit la portière et dit à ces dames qui, depuis la veille, recommandaient leur âme à Dieu : « Citoyennes, vous êtes libres (1). » Un cantique d'actions de grâces succéda aux prières des agonisants. Les prisonnières mirent pied à terre aux Echelles et, quelques jours après, elles venaient grossir la colonie de Lausanne.

Rassuré de ce côté, Joseph de Maistre n'est pas sans concevoir de vives inquiétudes sur le sort d'autres membres de sa famille qui lui tiennent de plus près encore.

Au commencement de septembre, Rodolphe tombe malade. « Oui, Madame, écrit son père à la comtesse Costa, la redoutable petite vérole est entrée chez moi, comme les Anglais à Toulon, en suite d'un traité exprès. Je l'ai demandée formellement et j'allais même l'appeler officiellement par l'inoculation, lorsqu'elle s'est présentée de fort bonne grâce avec de douces horreurs qui n'auront pas d'autre effet que de changer pour quelques jours un bel enfant en un vilain masque (2)... »

Au marquis de Sales, le comte, tout en feignant une sérénité parfaite, communique également la nouvelle : « Mon petit Rodolphe pousse, à côté de moi, une petite vérole naturelle. Il en est à son quatrième jour.. Je

(1) Cardinal Billiet. — *Mémoires*.

(2) Archives de Beauregard.

gagne là une grande bataille. *Iterum vale meque te diligentem dilige* (1)... »

Mme de Maistre, en apprenant la maladie de son fils, n'a pas hésité : elle est partie... Joseph en est averti par sa sœur Jenny, qui s'est réfugiée « dans une montagne où il la croit oubliée et où il lui sera d'ailleurs facile, dit-il, de se cacher davantage ». Mais sa femme et sa fille Adèle?... « Mme de Maistre s'est sauvée... Où ?... Comment ?... C'est ce que Jenny même ne sait pas. Elle me dit seulement : « Je la crois bien conduite. » Si elle a eu le bon esprit d'aller chercher nos avant-postes en Maurienne ou en Tarentaise, c'est la meilleure idée qui ait pu lui tomber en tête. Je ne suis pas parfaitement tranquille ; mais je respire (2)... »

Les prévisions du comte sont déjouées. Ce n'est point pour la Maurienne ni pour la Tarentaise que la vaillante femme est partie. Elle ne fuit pas les décrets ; elle vient au chevet de son fils. — Lausanne est son but ; mais il lui faut, pour y parvenir, suivre le chemin de l'école. — Elle prend avec elle sa petite Adèle, traverse les Bauges, arrive à Annecy et laisse son enfant aux soins d'un brave homme qui se charge de la conduire à Genève et qui bientôt l'amènera à Lausanne, en évitant « l'infernal Versoix ».

Restée seule, Mme de Maistre revêt un costume de paysanne : la coiffe sur la tête, le fichu de soie croisé sur la poitrine, la croix d'or au cou, le long tablier à deux poches recouvrant sur le devant la robe au grossier tissu, vêtue comme l'était Frigelette, elle part. On la prend pour une montagnarde revenant du marché. Elle traverse ainsi les avant-postes sans être inquiétée ; à peine un sergent indiscret a-t-il soulevé la

---

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Beauregard.

serviette qui recouvre le panier d'osier dans lequel la fausse paysanne a placé une douzaine d'œufs et quelques menues provisions.

Elle passe à Thônes, franchit le col des Aravis, traverse Flumet, Mégève, Sallanches... Dieu soit loué !... Elle est maintenant en pays ami. A Cluses, elle se présente au quartier-général. Le marquis de Sales hésite un instant à la reconnaître sous cet accoutrement bizarre ; il s'empresse auprès d'elle, prend soin de la voyageuse exténuée et la comble de ses respectueuses prévenances. Pourtant il ne consent pas à lui confier une lettre que Constantin écrivait à sa femme : il craignait sans doute que, si la comtesse venait à être arrêtée, elle ne s'en trouvât compromise... Mme de Maistre a continué sa route. Le 10 septembre, à dix heures du soir, elle frappe à la porte de son mari...

Celui-ci, comme toujours à pareille heure, veillait : assis à sa table de travail, il laissait courir sa plume et errer sa pensée... Un petit coup sec, « suivi de plusieurs autres », le ramène à la réalité ; il ouvre. Une femme se jette dans ses bras. Surpris, il hésite et reste un instant pétrifié ; mais il a bientôt conscience de son bonheur. C'est la mère de ses enfants qui est là, devant lui. Il la revoit, embellie encore sous le costume de paysanne qui lui sied à merveille. Anne et Mme de Constantin accourent. Elle ici, à une pareille heure, sans s'être fait annoncer, sous ce déguisement qui rappelait à Anne les soirées de la noblesse, au carnaval, lors des beaux jours d'autrefois ! Que de choses ils eurent à se dire, tendres reproches, récits entrecoupés de larmes et de rires, quand la mère eut embrassé le petit malade et que, rassurée sur son état, elle put répondre aux interrogations du comte ! Car, au sein des effusions familiales, celui-ci n'oubliait point la cause du roi et se montrait impatient de connaître l'état d'esprit de ces populations qu'avait

traversées la comtesse pour rejoindre le foyer de l'exil...

« Ma femme, écrit-il le lendemain à M[me] de Costa, est heureusement du nombre de ceux qui se sont évadés avec une peine inouïe. Masquée en paysanne et marchant presque toujours à pied, elle est venue, à travers les Bauges et toutes les montagnes du Faucigny, me joindre à Lausanne où elle est arrivée avant-hier à dix heures du soir. Mais ma petite Adèle ne pouvait supporter une route de cette espèce; il a fallu la laisser sur les bords du lac d'Annecy, chez un très honnête homme qui s'est chargé de la conduire à Genève. J'ai recours à vous, Madame la comtesse, pour que vous ayez la bonté de recevoir ce pauvre petit enfant, qui ne peut, je crois, vous mettre dans l'embarras vu son âge. Tout ce que je vous demande, c'est de me l'envoyer ici aussi vite que vous pourrez et avec les précautions nécessaires. La voiture la plus expéditive et la plus économique sera la meilleure. Prenez garde, je vous en prie, à cet infernal Versoix; déguisez l'enfant si vous le jugez à propos ; enfin, faites ce qui vous paraîtra bon. Aujourd'hui, je n'ai ni assez de tête, ni assez de temps pour vous en dire davantage (1). »

Le même jour, Joseph de Maistre écrivait au marquis de Sales cette lettre où son bonheur d'époux perce à travers ses angoisses patriotiques :

« Mille et mille remercîments, mon cher et sensible ami, pour toutes les *finesses* que vous avez faites à ma pauvre moitié; n'avez-vous pas admiré son courage ? Pour moi, quand je la vis apparaître à dix heures et demie du soir, je devins d'abord de stuc et ensuite de chair. Il ne me manque plus que de savoir ma chère Adèle hors de l'infernale république, puisque les tigres allobroges ne pardonnent pas même à l'enfance. Je n'ai

(1) Archives de Beauregard.

pas besoin de vous dire si j'ai fait conter et conter à cette chère femme toutes ses aventures de montagnes ; enfin je la tiens, et mon Rodolphe est parfaitement rétabli d'une petite vérole belle, abondante et naturelle. Voilà deux grands bonheurs pour faire équilibre à mes tribulations.

« Ma femme vous a-t-elle rapporté le discours de ce paysan sexagénaire ? « Nous sommes tous soldats de « Jésus-Christ et soldats du Roi, mais il nous manque « des armes (1). »

Mme de Constantin, seule, n'était pas contente et ne pouvait pardonner au marquis d'avoir empêché la lettre de Nantouillet de lui parvenir.

« Toutes ces dames, ajoute Joseph, vous disent mille choses, excepté Mme de Constantin qui vous boude à cause d'une lettre de *Hyacinthe*, qui était sur votre table et que vous n'avez pas voulu remettre à ma femme. Dépêchez-vous, mon cher ami ; et, si vous voulez être heureux à la guerre, ne vous privez pas des bénédictions des dames. »

Anne de Maistre ne devait pas, elle tout au moins, en priver le marquis. Toujours prête à laisser courir sa plume à bride abattue, elle lui adresse une longue épître, qui commence par des reproches et finit par des protestations de vive amitié, avec cet abandon plein d'ingénuité qui caractérisait alors les relations mondaines et qui, après avoir rendu « si douce la douceur de vivre », donnait un indicible charme à la souffrance :

« Comment voulez-vous que l'on vous aime ? vous gardez sur votre table la lettre d'un mari *adoré*, pendant que sa tendre tourtourelle soupire nuit et jour en atten-

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.* — Joseph de Maistre, qui ne laissait rien perdre, a rapporté le propos dans sa correspondance diplomatique.

dant de ses nouvelles. Depuis que Constantin est parti, nous n'avons eu qu'un petit mot de lui, et Mme de Maistre nous a dit qu'elle avait vu une lettre de lui sur votre table. Vous sentez bien que ce n'est pas moi qui vous boude bien, seulement par ricochet; car moi, qui n'ai point de mari à adorer, j'éparpille sur mes amis la portion de sentiment que j'ai reçue de la Providence et je vous avoue que vous en avez une bonne dose. D'après cela, je suis un peu en colère contre vous. »

La peinture de ces temps troublés est faite par la correspondante du marquis avec une remarquable vivacité de pinceau :

« Ma belle-sœur vous aura appris en détail les malheurs de nos amis de Chambéry. Je suis bien en peine de ma Jenny, je tremble qu'elle ne se soit laissé prendre. Le marquis de la Pierre s'est sauvé; il est à Genève chez Mme Costa, mais il a perdu femme et enfants. Annecy est dans l'état le plus affreux, les femmes y sont insultées. Oh ! Monsieur le marquis, quand verrons-nous finir tant de persécutions? Il semble que Dieu nous abandonne. Pour moi, je ne vis point. J'aimerais mieux être en prison avec tous mes amis. Vous savez que tous ces malheureux prisonniers ont été transférés des prisons de Grenoble au château du Cret, entre Montélimar et Valence. Quel sera leur sort? C'est bien le cas, comme le dit mon frère, de se mettre à cheval sur la Providence et de piquer des deux : il n'y a que Dieu qui puisse les tirer de là.

« Nous voici bientôt au terme de cette fatale année et il faudra que je sois française le 22 septembre, ce que j'ai toujours craint. C'est triste ! Mme de Constantin veut que je vous dise combien elle a été contente que vous ayez bien voulu vous charger de son mari. Bonjour, Monsieur le marquis, l'oppression de mon âme m'empêche de vous faire une plus longue épître. Aimez-nous toujours

un peu, même beaucoup, si vous en avez le temps. »

Le brave Constantin méritait d'être aimé comme il le fut ; mais la place qu'il occupe dans la correspondance du comte démontre la bonté d'âme de celui-ci. Combien de diplomates qui, même à une sœur, eussent refusé des services de cette nature! Mme de Constantin était très exigeante ; à chaque courrier, elle venait réclamer l'insertion d'une de ses missives sous l'enveloppe du chargé d'affaires. Jamais Maistre ne songe à s'en plaindre... Loin de là, dans chacune de ses lettres au marquis, il y a un petit mot aimable, une recommandation pour Nantouillet, une parole d'excuse à l'adresse du destinataire...

« Voici encore une épître conjugale, — écrira-t-il un jour. Donnez-la ou brûlez-la, mais ne la perdez pas. Je vous embrasse des deux côtés et vous recommande à toutes les puissances célestes... »

Dans une autre lettre, Maistre dira :

« Voilà encore une lettre pour mon beau-frère. Je ne puis refuser à sa femme de la mettre dans mon paquet ; mais, si l'homme n'est pas sous votre main et pour peu que cela vous ennuie, brûlez ces épîtres sans façon. Pourvu qu'elles ne s'égarent pas, c'est assez. Ayez cependant compassion de la nourrice pour celles du mari qui pourraient vous parvenir. »

Une autre fois encore, le comte, pour se faire pardonner l'insistance de sa sœur, écrira au marquis :

« Mme de Constantin vous recommande la lettre ci-incluse, la maison de cette pauvre femme a été saccagée deux fois depuis son *hégire* ; il faut avouer que ma nombreuse et très peu riche famille est joliment traitée par cette criminelle révolution ! mais tout finira, même la Révolution (1). »

(1) Archives de Sales. — Septembre 1793. — *Lettres inédites.*

IV

Mme de Maistre avait du courage dans les grandes choses et de la pusillanimité dans les petites. S'agissait-il d'affronter les neiges du Grand-Saint-Bernard ou les lignes ennemies, elle allait de l'avant avec un admirable sang-froid ; mais, retombée dans le milieu familial, elle reprenait aussitôt sa nature hésitante, timorée, se noyant volontiers dans un verre d'eau au lendemain du jour où elle avait bravé, sans sourciller, de véritables périls.

Malgré la rigueur des temps, Joseph de Maistre et sa sœur correspondaient avec le marquis sans la moindre gêne et ne se croyaient point obligés d'employer un langage de convention. Mme de Maistre n'osa jamais se risquer à pareille témérité. Le marquis de Sales a conservé dans ses archives une lettre d'elle ; c'est une suite de sous-entendus, d'énigmes, d'hiéroglyphes presqu'indéchiffrables ; la lettre n'en est pas moins curieuse à plus d'un titre (1). En la lisant, on se rappelle le por-

(1) « La mère d'E... bien sensible à votre souvenir, Monsieur, s'empresse de vous en remercier. Votre lettre a produit une joie générale dans toute la maison et, à la faveur de la liberté, de l'égalité, etc., elle n'a pas été aussi surprise que vous paraissiez l'imaginer. Ils ont tous joui du plaisir que le citoyen Lay... aura à vous voir, à se retrouver avec vous : on n'a pas oublié combien votre société était désirable. Le petit brunet, tout pâle, aura sans doute été bien heureux aussi : car un ami comme vous est précieux partout à rencontrer.

« Votre voyage m'a surprise ; mais il m'est expliqué par le nouveau genre de commerce auquel vous vous adonnez à présent. Je souhaite que vous réussissiez ; vous savez l'intérêt que je prends à vos affaires ; elles n'ont pas été bonnes pendant quelque temps, et je désire vivement qu'elles prennent une autre tournure.

trait plaisant que le comte traçait un jour de Mme de Maistre :

« Le contraste entre nous deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Moi, je suis, comme vous avez pu vous en apercevoir, le *sénateur pococurante*, et surtout je me gène fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au contraire, n'affirmera jamais avant midi que le soleil est levé, de peur de se compromettre... « *Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien, tu crois que personne ne pense à mal. Moi, je sais, on m'a dit, j'ai deviné, je prévois, je t'avertis, etc.* » — « *Mais, ma chère enfant, laisse-moi donc tranquille, tu perds ta peine : je prévois que je ne prévoirai jamais, c'est ton affaire* (1)... »

Joseph de Maistre ajoutait bien vite que Mme de Maistre était « son supplément » et que ses enfants devaient baiser ses pas. Telle qu'elle se présente à nous, effacée, confinée dans l'ombre où elle se complaisait, méprisant le danger pour elle, ne le craignant que pour les siens, héroïque à l'occasion, sage, prudente, prévoyante à l'excès, calmant l'imagination du grand

---

Le commerce est devenu très difficile ; mais je compte beaucoup sur votre prudence et sur vos soins.

« Le malade qui nous intéresse est à B... depuis le 29, sa voiture est toute prête et doit partir ce mois-ci. Sa santé, cependant, me paraît être un grand obstacle à cette entreprise et je voudrais bien que des consultations le forcent à rester. Il me paraît tout content de croire que vos conseils réussiraient. Votre maître est un bien brave homme, Dieu vous le conserve ! J'aime à croire qu'il effectuera ses promesses.

« Si vous saviez comme nous avons été sensibles ici à tout ce dont votre grand oncle a été témoin, mais ses fidèles Thorens lui auront donné de la consolation. Nos aristocrates sont bien attrapés de n'avoir plus de chevaux ; mais les femmes qui sont *souffrantes* s'en tirent encore avec des chaises à porteurs. »

Archives de Sales. — *Lettre inédite.* — Elle porte la suscription *Benoist* et la mention : *Lettre de Mme de Maistre.*

(1) *Joseph de Maistre avant la Révolution*, tome II, chap. XVIII.

homme, songeant à tous les détails de la vie pratique auxquels il était indifférent et n'ayant d'autre ambition que de remplir ses devoirs d'épouse, de mère et de chrétienne, Françoise de Morand restera la femme forte, digne de tous les respects.

Elle n'avait, certes, ni la beauté sculpturale de Mme Necker, ni les yeux superbes et le talent supérieur de Mme de Staël, ni le tempérament de controversiste de la comtesse Diodati, ni les goûts artistiques de la marquise de Sales, ni la culture intellectuelle de « cette bonne Mme Huber », ni la plume élégante, la distinction et la perspicacité divinatoire de la comtesse Costa, ni enfin l'esprit pétillant d'Anne et de Jenny de Maistre; Françoise de Morand possédait, avec la nature inquiète de Mme de Constantin, la même puissance d'affection, moins extérieure, plus refoulée, les goûts sérieux de la comtesse de Duingt et toutes les vertus qui font de la femme l'ange du foyer, la consolatrice et le soutien de l'homme aux heures d'épreuve. Joseph de Maistre pensait sans doute à elle lorsqu'il écrivait :

« Les femmes n'ont inventé ni l'algèbre, ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc. ; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela; c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : un honnête homme et une honnête femme... »

Qui sait si, au moment où il traçait ces lignes, la pensée du grand homme ne se reportait pas, avec quelque pointe de malice, aux soirées de Coppet et vers cette autre figure féminine de « la science en jupons », qui formait un si singulier contraste avec celle de la mère « vêtue en paysanne », venant rejoindre « son homme et ses petits » ?...

V

... Pendant que, dans l'étroit logis, Mme de Maistre vaque à ses devoirs de mère de famille et apprend à lire à ses enfants, le comte, enfermé entre les parois d'une petite pièce qui sert de « bureaux à l'ambassade », donne audience à l'Europe et enregistre les décrets de la Providence.

Pénétrons dans ce « cabinet noir »... tout rayonnant de clarté. Un bachelier de l'université de Salamanque s'en contenterait à peine. Des rayons de sapin, pliant sous le poids des dossiers et des livres, courent le long des murs. Trois ou quatre chaises de paille occupent le court espace qui, de la table du maître, s'étend jusqu'à la fenêtre ; dans l'embrasure, une autre table, plus petite, est placée; sur la muraille, un christ et le portrait du roi. Une simplicité austère, presque monacale. On dirait une cellule de bénédictin ; mais là se forgent des chefs-d'œuvre et s'agitent les destinées des peuples. Là convergent les informations de l'ancien monde et du nouveau... Comment ? par quels ressorts cachés ? à l'aide de quels fonds secrets ? on y est instruit de tout et avec une rapidité extraordinaire. Voici, classés avec méthode, des journaux, des proclamations, des brochures politiques, des lettres d'Annecy, de Chambéry, de Saint-Maurice, de Constance, de Genève, de Berne, d'Aoste, de Turin, de Mayence, de Coblentz, de Leyde, de Maëstricht, de Bordeaux, de Marseille, de Lyon, de Vienne, de Londres, de Paris...

Là défilent, tour à tour, Mallet du Pan, venant de Francfort ou de Berne, et Charles Saladin-Egerton, qui

apporte régulièrement au maître toutes ses informations de France, d'Allemagne et d'Angleterre. D'autres personnages, émigrés ou passants, viennent prendre langue ou apporter, eux aussi, à la ruche leur part de butin. Tels, le grand prieur de Villefranche; l'abbé Servan; le bailli de Crussol, ami du comte d'Artois; le marquis d'Allens; M. Pommiès, l'ancien précepteur de Louis XVI; l'abbé de Montveiran; l'abbé Bigex; le baron de Vincy; l'abbé de Siran, vicaire général de Mende; M. de Borel, le garde du corps « envoyé par le Régent pour attendre le moment opportun de pénétrer en Gévaudan et y porter des ordres »; le marquis de Saillant; M. Bardon du Caillat, chevalier de Saint-Louis; MM. de la Vernède et de Quinsart, officiers dans l'armée de Condé. N'oublions pas l'abbé de Saint-Marcel et le chanoine Bardel (1), de la collégiale d'Annecy, qui fait gémir la presse et publie chez Hignou (2) trois brochures sur des sujets religieux et politiques, qu'il fait passer clandestinement en Savoie (3).

Joseph de Maistre a ainsi entre les mains un baromètre politique qui le tient chaque jour au courant de la température de l'Europe avec ses variations et ses coups de théâtre, un clavier sur lequel il rédige en virtuose son courrier diplomatique, d'un trait, avec une

---

(1) « Bardel, Marie-Joseph, né en Faucigny, chanoine, arrivé à Lausanne le 27 avril 1793, âgé de 63 ans. » — Archives cantonales vaudoises. — *Liste générale des émigrés.*

(2) Un imprimeur de l'époque.

(3) Ces brochures sont les suivantes :

1° *Nécessité de la religion chrétienne dans la société civile.* — Juin 1793. — Chez Hignou, imprimeur.

2° *La religion condamne le serment.* — 1793. — Chez Hignou.

3° *Les droits et les devoirs de l'homme, du citoyen et du chrétien.* — Chez Hignou. — Avril 1794.

Ces trois brochures ne furent pas connues en Suisse ; elles s'écoulèrent en Savoie ; en outre, trois ans plus tard, l'auteur en avait encore un stock.

sûreté de main et d'esprit que rien n'altère. Penché sur la petite table, dans l'embrasure de la fenêtre, voici un abbé de Savoie, au visage fûté, à la mine intelligente, au regard plein de malice. Il écrit, l'avant-bras enveloppé dans un fourreau de lustrine noire protégeant la trame luisante de sa soutane ; son écriture s'est mise à ressembler d'une façon frappante à celle du maître, à force de courir à sa suite. L'abbé Noiton (1) a 34 ans, le comte a fait sa connaissance à Aoste, alors que l'abbé accompagnait dans son exode Mgr Paget, dont il était le secrétaire... Arrivé sans sou ni maille à Lausanne en février 1793, devenu le secrétaire de l'ambassade ou mieux le secrétaire particulier de l'ambassadeur (2), l'abbé, précurseur des reporters de nos jours, va aux informations, trie les dépêches, classe les rapports, écrit sous la dictée du maître ou recopie la minute de ses lettres. Peu à peu, il arrive à s'identifier tellement avec lui que, comme le sonneur du sermon du père Bridaine, il s'oublie à dire : « C'est moi qui l'ai sonné ». Il va même parfois jusqu'à croire que l'orateur c'est lui. A ses petits émoluments, l'abbé joint un subside de 300 livres par année que lui sert le marquis de Sales.

« M. le comte Maistre, écrit-il le 5 août 1793, est enfin chargé depuis hier de la correspondance et je suis toujours chargé de recueillir des nouvelles. Il n'y a encore qu'une lettre d'avis à M. le baron d'Erlach. M. le comte Maistre en recevra une par le premier courrier; mais il y a toute apparence que je ne m'en tiendrai pas aux nouvelles et que, tant pour cet article que pour

(1) Il est ainsi désigné sur la *Liste générale des émigrés* : « Noiton, Albert-Eugène, né en Savoie, prêtre, venu à Lausanne en février 1793, âgé de 34 ans. »

(2) L'abbé Noiton resta attaché au cabinet de Joseph de Maistre jusqu'en 1795 ; il fut, au cours de cette dernière année, appelé à Berne par le baron Vignet des Etoles.

d'autres, je m'empresserai d'agir de concert avec M. Maistre que j'aiderai de mon mieux pour le bien de la chose. J'ai déjà commencé à bien écrire depuis hier; car, depuis 3 heures de l'après-midi, hier, j'ai bien écrit douze heures, et c'est à présent 9 heures du matin et j'en ai bien encore pour trois ou quatre heures... »

Joseph de Maistre, comme Napoléon Ier, mettait sur les dents ses secrétaires... Bref, le bon abbé informait le marquis de Sales de tout le contenu des dépêches diplomatiques ; il en faisait pour lui une copie spéciale ; le comte y ajoutait parfois un post-scriptum, un petit mot aimable ou un visa familier. Les lettres de l'abbé Noiton sont ainsi, en réalité, l'œuvre même de Joseph de Maistre ; souvent l'original des dépêches s'y trouve intercalé et des passages entiers, bouillants comme la lave, recopiés textuellement, sentent bien leur de Maistre.

L'abbé Noiton a ainsi légué au marquis de Sales un portefeuille gros de secrets et de trésors. Copiés pêle-mêle, il y a là notes, lettres, journaux, messages, proclamations, bulletins de victoire ou tristes échos de la défaite, fleurs d'illusion ou calices amers, joyeux couplets ou funèbres martyrologes, faits-divers ou mémoires sur des questions importantes, futilités ou nouvelles décisives. C'est de l'histoire vécue : le comte de Maistre y a laissé la substance de sa correspondance diplomatique.

Une impression surgit quand on a pénétré dans ce « pays inconnu » : jamais peut-être aucun gouvernement n'eut un service d'informations plus complet, mieux organisé, rayonnant sur une plus vaste étendue, pénétrant dans de plus minutieux recoins. Le comte Perret de Hauteville pouvait se flatter d'avoir à Lausanne le foyer d'où partait la lumière ; mais les aveugles abondaient alors dans les cours. Les sentinelles les plus vigilantes en étaient souvent pour leurs qui-vive et le

gouvernement de Turin semblait être le seul à ignorer qu'il avait à Lausanne un ambassadeur plus grand, à lui seul, en sa misère, que ceux réunis des potentats de l'Europe au sein des splendeurs du cérémonial dont ils s'entouraient à l'étranger.

C'était le chargé d'affaires de Sardaigne qui renseignait, éclairait, inspirait ses collègues officiels, plus fort en diplomatie, à ses débuts, que les plus experts dans la carrière. Ses jugements et ses pronostics faisaient autorité et couraient les chancelleries ; car, dans cette phase intermédiaire entre la vie au Sénat de Savoie et l'ambassade à Saint-Pétersbourg, Joseph de Maistre grandissait de jour en jour aux yeux de tout ce qui n'était pas son pays. Il apparaissait comme la personnification de la justice, de l'honneur et du droit se dressant de toute leur hauteur devant les ruines amoncelées, les triomphes de la force et les palinodies de la lâcheté : par sa bouche, ils formulent en une langue d'un éclat incomparable les revendications que couvrait alors le tumulte des événements, mais que la postérité recueillera pour en faire un monument immortel.

A ce grand caractère d'homme plus qu'à tout autre peut s'appliquer le mot du poète :

Impavidum ferient ruinæ...

On dirait que la lutte est son élément et que ses instincts de combativité, comprimés durant près d'un demi-siècle, ont trouvé enfin leur aliment et leur satisfaction.

Joseph de Maistre se meut avec la même aisance au sein des giboulées et des tempêtes. Sa bonne humeur n'en est point altérée. A chaque triomphe nouveau de la force, à chaque abdication nouvelle, il bondit sous l'aiguillon et laisse libre cours à ses sentiments d'indignation, de colère ; mais la puissance de ses ressorts le remet aussitôt en pleine possession de lui-même : tel le

cavalier habile que les brusques écarts de sa monture ne parviennent pas à désarçonner. Lui ne perd jamais l'équilibre ; il ne s'attarde pas à gémir; il réfléchit, il se replonge dans ses lectures favorites pour y découvrir, à travers le spectacle incessamment renouvelé des agitations humaines, l'explication des phénomènes dont il est le spectateur ou la victime. Il rapproche, il compare, il ausculte le passé avec l'ardeur inquiète d'un grand spécialiste pour lui arracher la solution de l'énigme. Il écrit, il écrit sans se lasser, le jour, la nuit, entassant les matériaux, préparant ses coups droits dans le silence de sa pensée toujours en éveil, sous les bonds de sa plume vive et alerte, mettant en déroute son infortuné secrétaire, comme Henri IV le faisait de Mayenne.

Descendant de ces hauteurs, nous l'avons vu retomber sans secousse et sans malaise dans le cercle de l'intimité, gai, souriant, aimable, plein d'humour, rendant le courage à tous, laissant jaillir sur les événements les plus graves les saillies les plus imprévues, comme jadis au sujet de quelque incident drôlatique de la vie chambérienne ; écrivant, dissertant, bataillant, mais ne déviant pas un seul instant du chemin qu'il s'est tracé.

Joseph de Maistre était fataliste, non certes à la façon des musulmans, mais « fataliste raisonnable », comme il le disait lui-même, devinant en tout la « main cachée qui le dirigeait visiblement (1) » et prenant comme règle humaine de sa conduite de faire ce que commandaient le devoir et l'heure présente, en allant de l'avant les yeux fermés. « L'honneur et la raison sont à nous, le reste n'en dépend pas. » Il marchait ainsi comme un soldat en campagne, fredonnant à la veille ou au lendemain d'une rencontre meurtrière quelque gai refrain,

(1) Joseph de Maistre. — *Correspondance.* — *Passim.*

pour scander le pas et raccourcir l'étape. Mais le comte de Maistre était plus qu'un soldat : il y avait en lui du capitaine et du grand capitaine. Bonaparte commençait alors à manier des armées au gré de son génie ; Maistre qui, des premiers, devait dévisager César, manœuvrait avec les événements, sans pouvoir les dominer ni en arrêter la marche torrentueuse ; il marquait les coups. L'un et l'autre ont travaillé pour l'histoire : l'un fournissant la matière première, l'autre la mettant en œuvre pour en dégager les arrêts du justicier et les illuminations du prophète...

CHAPITRE XXI

PETITES CHAPELLES ET SALONS AMIS

Joseph de Maistre mondain. — Causeries et paradoxes. — Dialogue épistolaire avec la marquise de Nav... — Soirées helvétiennes. — La marquise douairière de Pina. — Chez les Saladin. — « Le petit William et la charmante Anna. » — Qui payait les frais de l'expédition ? — Gentilshommes guerroyant « à leurs frais ». — La mauvaise humeur du baron d'Erlach. — Les « étourderies » du capitaine Bergier. — Charles Saladin prête mille louis à son ami Maurice. — Catholiques et protestants. — Retour sur le passé. — Le violon de Charles-Auguste de Sales. — Restauration du culte catholique à Lausanne. — Mystérieuse figure. — La baronne d'Holca. — L' « Eglise des Toises ». — Un sermon de l'abbé Bigex. — Soulavie profane « l'arche sainte ». — Le salon de Court. — « L'amitié en pantoufles ».

I

Si dur qu'il fût aux bas bleus, le comte de Maistre aimait le commerce des femmes ; il y trouvait je ne sais quel attrait qui, en excitant sa verve, doublait l'ingéniosité et la puissance de ses aperçus. Dans les salons de Lausanne, comme dans le monde diplomatique, il devint sans peine une de ces personnalités vers lesquelles, par une sorte de phénomène d'attraction, tout finit par converger, les femmes plus encore que les hommes ; car la femme aime d'instinct la force et se plait à être dominée, en ayant l'air de régner.

Les saillies du gentilhomme savoyard circulent de bouche en bouche ; ses prophéties sont reçues comme des oracles. Ses jugements sur les hommes et les cho-

ses de la Révolution dérident les douairières, en attendant l'heure où l'histoire les enregistrera. Sur cette pente tapissée de fleurs, où il récolte de flatteuses approbations et de délicieux sourires, le causeur se laissait glisser ; il s'amusait alors à soutenir les thèses les plus paradoxales, se faisant l'avocat du diable et apportant à cette tâche une fécondité de ressources comme oncques n'en vit procès de canonisation. Un jour, il défendait le duel. Un autre jour, il soutenait que les femmes sont plus aptes que les hommes au gouvernement des Etats ; le lendemain, que la chose la plus utile aux hommes était le jeu ; le surlendemain, que le beau n'est qu'une convention et une habitude ; un autre jour encore, que la réputation des livres ne dépend point de leur mérite.

Joseph de Maistre dépensait, dans ces causeries, des trésors d'esprit et d'érudition mise à la portée d'un auditoire mondain. Orateurs et auditeurs entraînés à travers les espaces, grisés par les effluves de son éloquence enflammée, oubliaient leurs misères et se reprenaient à vivre.

Trois ans après l'arrivée du comte à Lausanne, en 1796, la marquise de Nav..., une de ses ferventes admiratrices, lui écrivait de Milan à propos des *paradoxes de Cicéron*, que son fils avait commencé à apprendre et dont elle avait la « tête cassée » :

« Il faut vous dire que ce mot de *paradoxe* m'a rappelé une de nos charmantes soirées helvétiennes, où vous traitâtes si longuement de *l'utilité des paradoxes*. Vous savez si vous fûtes soutenu ! Et, véritablement, il faut vous rendre justice, l'approbation générale vous donna tant d'émulation que, pendant huit jours au moins, vous nous dîtes des choses de l'autre monde. Mais pourquoi, je vous prie, ne me griffonneriez-vous pas quelques paradoxes pour m'amuser? Six

au moins, par charité, autant que nous en a laissé Cicéron. Aussi bien, il me semble que vous êtes là, en Suisse, les mains dans vos poches, comme un véritable *sfacendato*, et que c'est vous rendre service que de vous tirer de votre apathie. »

Le comte lui répondait galamment :

« Je ne puis rien vous refuser, Madame la marquise, pas même des paradoxes... Vous y trouverez une foule de choses que nous avons dites ; vous croirez être encore dans cette chaise longue, tenant à la main cet écran qui vous servait de sceptre et dont vous gesticuliez avec tant de grâce toutes les fois qu'il vous plaisait de prendre la parole au milieu d'un petit cercle d'amis sûrs, et d'interrompre par vos charmantes saillies ce que vous appeliez nos *extravagances méthodiques*... Nous dîmes encore bien d'autres choses à la louange des paradoxes ; mais, je vous en prie, permettez-moi de finir : ces mains paresseuses, qui ont fait un effort pour vous obéir, veulent rentrer dans mes poches où vous les avez très distinctement vues. Je ne puis aujourd'hui obtenir d'elles que l'assurance écrite de ces sentiments qui n'ont plus besoin, j'espère, d'autre assurance. »

Ces charmantes soirées helvétiennes, quel souvenir elles avaient laissé au cœur du comte ! Le génie est dévorant de sa nature : perpétuellement inassouvi, il lui faut la vibration, la tension, l'exaltation constante de toutes les facultés et il arrive ainsi à produire une somme inconcevable de travail. De Maistre tenait tête chaque jour à ses devoirs de famille, à une correspondance diplomatique considérable, à un commerce épistolaire non moins étendu, au dépouillement des livres, des gazettes, des courriers ; il trouvait encore le temps de préparer des ouvrages de longue haleine, et le soir, il illuminait les salons de la colonie des rayons étincelants de son esprit.

Joseph de Maistre réservait à ses privilégiés les heures de détente que lui laissait une vie consacrée tout entière au service de son roi.

Dans le nombre figurait la comtesse de la Forest Divonne, venue en Suisse avec son mari, le maréchal de camp (1), et ses deux filles. Il y avait aussi la marquise de Pina (2), une femme de l'ancien régime, spirituelle, adorant le monde, malgré ses quatre-vingts ans sonnés, se plaisant à être entourée de visages jeunes et de fraîches toilettes ; chassée par la tourmente, elle avait rouvert à Lausanne son salon de Grenoble. Son fils, le marquis de Pina Saint-Didier, ancien officier de l'armée royale, sa belle-fille et leur jeune fils (3) avaient suivi la douairière dans son exode.

Il y avait enfin au quartier de Bourg un hôtel, habité par les plus aimables gens du monde : Joseph de Maistre et le marquis de Sales en avaient bien vite appris le chemin. Rapidement aussi ces relations créèrent entre eux une amitié étroite dont le temps et la distance ne parvinrent pas à relâcher les liens.

Antoine-Charles-Benjamin Saladin-Egerton était né à Paris en 1757. Sa famille, originaire de Villefranche en Lyonnais, s'établit à Genève, à la suite des querelles religieuses, en 1586 ; elle y acquit la bourgeoisie en 1596. Les Saladin devinrent une des familles les plus importantes et les plus influentes de la cité de

(1) Claude-Antoine de la Forest, comte de Divonne, originaire du pays de Gex, arrivé à Lausanne en 1793, âgé de 69 ans.

(2) Marquise de Pina, née de Montagne (Marie-Françoise), originaire de Grenoble, partie de son pays le 1er novembre 1788, arrivée à Lausanne le 11 novembre 1792, âgée de 79 ans. — Archives communales de Lausanne. *Liste générale des émigrés français de 1792 à 1797.*

(3) Marquis de Pina Saint-Didier (Joachim) originaire de Grenoble, parti de son pays en novembre 1788, arrivé à Lausanne en novembre 1792, ancien capitaine, âgé de 50 ans, — son épouse et un fils. — Archives communales de Lausanne. — *Liste générale des émigrés français de 1792 à 1797*

Calvin ; seigneurs de Crans et d'Arnex, dans le pays de Vaud, ils s'y retirèrent pendant les troubles de Genève à la fin du dernier siècle. Antoine Saladin, le père de Charles, avait joué un certain rôle dans la politique genevoise comme l'un des chefs du parti aristocratique dit des « négatifs ». Charles, remarquablement doué, avait reçu une éducation brillante ; écrivain distingué, très versé dans les sciences politiques et sociales (1), il prit part de bonne heure à la vie publique genevoise, comme membre du Conseil des Deux-Cents. En 1784, il avait épousé, à Londres, la fille de William Egerton, colonel de l'armée anglaise, petite-fille de John Egerton, comte de Bridgewater (2), qui lui donna deux enfants, Anna et William.

« Si la charmante Anna et votre fils se souviennent de moi, — écrivait Maurice de Sales à Charles Saladin, — parlez-leur de votre ami. Je n'oublie point le billet couronné de lauriers que j'aurais voulu mériter davantage, mais dont je n'ai pas à rougir...

« Oui, mon cher, je veux que vous m'aimiez comme si vous me connaissiez depuis cent ans, et être assuré que vous ne cesserez jamais d'avoir ce sentiment-là pour moi ; et si cette fantaisie vous prenait, j'espère que chez vous tout vous ramenerait à moi : l'aimable maman d'Anna vous parlerait de votre ami, elle vous dirait qu'elle l'a jugé avec bonté, qu'elle veut bien, j'ose dire, l'aimer un peu ; mon petit ami William me rappellerait à vous, et je suis bien aise de penser que plusieurs objets vous feraient souvenir de notre amitié (3). »

---

(1) Il est l'auteur de *Coup d'œil jeté sur le continent.* — Paris, 1800, in-8.

(2) Archives de Crans. — Le château de Crans, par Myes, près Coppet, appartient aujourd'hui à M[me] Van-Berchem-Saladin, petite-fille de M. Charles Saladin-Egerton.

(3) Archives de Crans. — Juillet 1793. — *Lettre inédite.*

« Faites-moi la grâce, — écrivait de son côté Joseph de Maistre au gentilhomme genevois, — de présenter mes hommages à Madame Saladin et d'agréer les sentiments éternels d'estime et d'attachement que vous m'avez inspirés. Je finis par cette vérité, sans façon et même sans signature, malgré mon ami des Etoles, pour vous donner le bon exemple (1). »

Ici encore, l'affinité de nature, la communauté de travaux et d'éducation avaient forgé la douce chaîne de l'amitié. Dans le salon dont Mme Saladin faisait les honneurs avec cette grâce anglaise, qui est le comble de l'enchantement lorsque, comme la glace, elle se met à fondre sous les rayons de l'intimité, Joseph de Maistre et Maurice de Sales se rencontraient fréquemment avec le baron Vignet, qui venait parfois de Berne, avec Mallet du Pan, le bailli que Maurice appelle le « baron par excellence », la baronne d'Erlach, Henry Boissier et le jeune de la Trémoille, toujours en route de Piémont en Suisse et de Suisse en Allemagne.

La Trémoille était ce brillant prince de Tarente que Maurice de Sales gourmandait sur ses prodigalités et ses folies de grand seigneur et qui répondait : « Je me convertirai, soyez en sûr ; je ne demande que du temps (2). » La marquise de Cavour, experte dans l'art des portraits, l'appelait « notre bon chevalier toujours aventureux, amoureux et fripon, fort honnête homme d'ailleurs ». Brave jusqu'à la témérité, il devait, quelques années plus tard, servir comme colonel dans l'armée napolitaine opérant en Lombardie sous les ordres du général Colli et les archives de Sales contiennent une lettre de lui à Maurice, dans laquelle il raconte, comme

(1) Archives de Crans. — Octobre 1793. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales — *Lettre inédite.*

la chose la plus naturelle du monde, cet épisode épique de la bataille de Valeggio :

« J'étais à Goïto avec le général Colli, montant à cheval après avoir mangé un morceau, pour me rendre à nos postes avancés des régiments du Roi qui commençaient à être attaqués lorsqu'un aide de camp, ayant fait les sept milles de Valeggio en trois quarts d'heure, est venu annoncer à Colli que les Français avaient passé le Mincio et qu'on se battait à Valeggio. Vous jugez, mon cher de Sales, si je me le suis fait dire deux fois. En 40 minutes j'étais à notre camp ; il était occupé par les Français et je ne voyais plus notre cavalerie qu'à trois milles de là se repliant et poursuivie de tous les côtés. L'infanterie se sauvait en jetant ses fusils. Enfin il n'y avait pas deux partis à prendre. J'étais seul avec un aide de camp de Cato (1) et deux ordonnances. Il a fallu passer en travers de toute l'armée française : infanterie et cavalerie dont les détachements nous chassaient comme un lièvre, se criant les uns aux autres : *A nous les Napolitains !* venant nous couper le chemin et nous tirant que c'était un plaisir quand ils voyaient que nous leur échappions. Enfin j'ai rejoint la cavalerie avant Villafranca. Tous, ainsi que le quartier général et Colli qui m'a vu partir pour Valeggio, me croyaient tué ou pris (2). »

Charles Saladin fut pour les émigrés le plus généreux des amis. La plupart se trouvaient dans une situation des plus précaires. Maistre ne vivait que de privations. Quant à Maurice, il ne percevait ses appointements de capitaine que d'une façon fort irrégulière : pas d'indemnité pour les voyages et les démarches coûteuses que sa campagne mi-diplomatique, mi-mili-

(1) Le général de Cato.

(2) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

taire lui imposait. Le baron d'Erlach lui avait secrètement ouvert un crédit d'une vingtaine de mille livres pour l'embauchage des Suisses et les préparatifs de l'expédition (1). Maurice eut à cette occasion de graves ennuis, le gouvernement piémontais ne s'empressant pas ou n'étant pas en état de faire honneur à sa dette. Il n'en eut pas du moins avec Saladin, qui lui avait prêté mille louis pour lui permettre de regagner le quartier général d'Aoste. Maurice, qui pensait pouvoir les lui faire tenir par « le cher de la Tremoille se rendant en Allemagne par la Suisse », ne put s'acquitter qu'en mars 1794 et il écrivait alors au châtelain de Crans, en s'excusant du retard apporté à l'exécution de ses engagements :

« Mon père vient de faire deux maladies, ma femme dont la santé est déjà très chancelante a été vivement éprouvée par le malheur de la perte de son père ; toutes les affaires dont, grâce à Dieu, j'ai eu toute satisfaction, mais dont la liquidation n'a pas été facile entre les haines particulières, les jalousies, les petitesses et surtout la langueur et ce que notre ami Mallet appelle si bien la torpeur, ont demandé du temps et de la précision ; voilà bien des excuses, si ce ne sont pas des raisons, et je ne doute pas que l'amitié n'y aie égard. C'est pourquoi je réponds de Charles et d'Henry ; je voudrais pouvoir aussi bien répondre de Monsieur le baron d'Erlach, Hélas ! mon cœur, qui est un peu flétri, désire, mais n'espère pas de lui autant d'indulgence... »

Cette lettre intime met à nu les préoccupations au sein desquelles se débattaient les serviteurs du roi de Sardaigne, en récompense de leur dévouement et de leur zèle... Tout le monde en Suisse faisait traite sur Maurice : le baron d'Erlach, qui s'en prenait à lui des

(1) Archives de Sales.

avances faites au gouvernement piémontais, et l'aide de camp du bailli, « cet étourdi de Bergier, *un vrai barbouillon* » qui, bien qu'ayant obtenu par son intermédiaire un avancement d'ailleurs mérité, trouvait bon de lui réclamer une indemnité. N'importe, de Sales qui briguait l'honneur de « servir sa patrie à ses propres frais », avait l'âme trop haut placée pour s'arrêter à ces vétilles. La cause du roi seule, de loin comme de près, absorbe toutes ses pensées.

« Parlez un peu de moi avec Monsieur Mallet, écrit-il à Charles Saladin, dites-lui que sa dernière lettre à M. Trevor (1) a fait bruit ici, que, d'ailleurs, je ne sais que trop combien ses coups d'éperon nous sont nécessaires; mais les balancements de la machine politique de la coalition en décollent toujours quelques morceaux parce que c'est un ouvrage de marquetterie dont toutes les pièces ne sont pas du même bois, et si, par bonheur, la Révolution ne se consumait pas par sa propre violence, nous n'y résisterions pas. Malgré cela, M. Mallet a produit quelques effets dont il a sans doute été content ; il me comprend fort bien et vous expliquera cela mieux que moi. Dites-lui que l'ouvrage que j'ai de sa main est toujours pour moi un trésor.

« Adieu, mon cher Charles, parlez de moi au baron Vignet, parce que cela lui fait plaisir, et parlez-en à Monsieur le baron d'Erlach, si cela lui est agréable ; surtout ne m'oubliez point auprès de Madame d'Erlach, dont les bontés pour moi me seront éternellement précieuses (2). »

---

(1) Le diplomate anglais, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à la cour de Turin, plus tard membre du conseil privé de Sa Majesté britannique. — Il tint l'un des glands du poële, aux funérailles solennelles de Mallet du Pan.

(2) Archives de Crans. — *Lettre inédite.*

Le séjour à Lausanne des Saladin ne se prolongea pas, d'ailleurs, au-delà de 1794. Charles Saladin partit à ce moment pour l'Angleterre où son mariage lui avait procuré de hautes relations. Il y passa plusieurs années et, imitant le généreux exemple de Mme de Staël à Coppet, il usa plus d'une fois de son influence en faveur des émigrés français...

II

Si Joseph de Maistre et Maurice de Sales fréquentaient assidument chez les Saladin qui appartenaient au culte réformé, ils connaissaient aussi le chemin de l'ermitage où habitait la baronne d'Holca (1). Qui ne se serait senti attiré vers cette séraphique et mystérieuse figure, vers cette âme d'élite qui partagea avec le baron d'Erlach le nom d'autre « providence des exilés » ? Elle avait environ 40 ans lorsque, le 24 mai 1792, elle débarquait inopinément à Ouchy et s'installait dans la maison des Toises (2). D'où venait-elle ? Quelles étaient exactement sa naissance, ses origines ? Y avait-il, comme certains le prétendaient, du sang royal dans ses veines ? Tenait-elle de près, comme d'autres l'affirmaient, aux princes de Salm ou à la maison de Hohenlohe ? Munster était-il bien son pays natal et

(1) « Mme Dolcas ou d'Olkach, Dolcar, Dolcha, Dolkar, venant de Nancy, ayant quitté son pays en décembre 1792, arrivée à Lausanne en mai 1792, âgée de 38 ans. »

Archives cantonales vaudoises. — *Liste générale des émigrés.*

(2) Petite maison située hors de la ville, près du faubourg d'Etraz.

d'Holca son véritable nom?... Autant de points d'interrogation que les recherches des érudits n'ont pu parvenir à éclaircir ; mais, ce qui vaut mieux, les traits de la baronne sont venus jusqu'à nous et, avec eux, le souvenir de ses vertus, de sa piété, de ses charités ; c'est bien d'elle que l'on eût pu dire que sa physionomie était le miroir de son âme.

Le presbytère de Lausanne conserve, comme une relique, le portrait de la baronne dans tout l'éclat de sa beauté, à sa vingt-cinquième année. L'ovale du visage est d'une régularité parfaite ; le front large et découvert porte une couronne de « cheveux blond-pâle relevés vers le sommet de la tète et retombant gracieusement sur le cou ». L'oreille, la bouche, les attaches sont d'une finesse tout aristocratique et les yeux, superbes, éclairent une physionomie empreinte à la fois d'une mélancolie douce et d'un inexprimable attrait. Pas d'ornement dans le dôme de la chevelure ; pas de brillants aux oreilles. La robe, d'une teinte demi-deuil, est « modestement échancrée et ornée de deux bordures de tulle blanc fort simple ». Il y a en elle de la grande dame, de l'ange et de la sainte. Son biographe a pu le dire : « C'était le type idéal de la pureté et de la bonté et la contempler était en même temps un charme et une édification (1). »

Le pays de Vaud, au moment où la baronne abordait à ses rives, était depuis près de 250 ans fermé au culte catholique. Le 24 décembre 1536, Berne lui avait imposé l'Edit de réformation qui réglait tous les détails de la religion nouvelle. Dès ce moment, la religion réformée fut la seule tolérée et tout acte de propagande catholique puni avec la dernière sévérité. L'abbé

(1) R. P. Berthier. — *La baronne d'Holca.*

Dupraz (1) raconte à ce sujet la plaisante aventure de Charles-Auguste de Sales, qui fut suivie d'un tragique épilogue... Le neveu du saint évêque de Genève avait formé le projet de convertir le pays de Vaud à l'instar du Chablais. Il traversa donc le lac pour y prendre contact avec les brebis égarées qu'il s'agissait de ramener au bercail; mais, dénoncé à l'autorité, il fut arrêté et mis sous la garde de son hôtelier. Charles-Auguste put s'échapper en sautant par la fenêtre, déguisé en ménestrel : son talent musical et sa présence d'esprit le sauvèrent. A Ouchy, il héla deux bateliers, leur enjoignit de longer la rive vaudoise, pendant que, sur son violon, il exécuterait un entraînant rondeau. A peine la barque était-elle en marche que les archers lausannois, lancés à sa poursuite et ne soupçonnant pas la supercherie du missionnaire, l'interpellèrent de la rive en lui criant : « N'avez-vous pas vu le prètre de Sales qui s'est sauvé de la ville ? » — « Le prètre de Sales ? qui est-ce donc ? » — répondit négligemment le faux ménétrier. — « C'est le neveu de l'évêque qui a causé de si grands déboires aux calvinistes. » — « Oh ! alors, répartit Charles-Auguste, il ne vaut pas mieux que son oncle ; il est sans doute sur la route de Fribourg. » Les naïfs archers tournèrent bride et allèrent quérir dans cette direction le « prêtre de Sales, » qui continuait ses airs joyeux avec un brio endiablé. Une fois au large, il ordonna aux rameurs de faire volte-face et d'appareiller vers Thonon : le *violoneux* avait sauvé l'apôtre. L'hôtelier fut moins heureux. On le rendit responsable de la fuite de son hôte. Un catéchisme annoté, qu'on découvrit chez

---

(1) Le vénérable curé d'Echallens est l'auteur d'une très remarquable étude sur le *Catholicisme dans les districts de Rolle et d'Aubonne*. — Nous lui devons une reconnaissance toute particulière pour le généreux concours qu'il nous a donné.

lui, acheva de le perdre ; traduit au tribunal criminel, il fut condamné à mort et exécuté...

Il était réservé à la Révolution de devenir un instrument providentiel de propagande catholique dans le pays où la Réforme avait planté son drapeau... Catholique fervente, la baronne d'Holca demanda au Sénat de Berne l'autorisation de faire célébrer la messe par son chapelain dans l'intérieur de sa maison. Les Excellences, devenues plus tolérantes qu'au temps du ménétrier d'Ouchy, firent droit à sa requête ; c'est ainsi que la baronne d'Holca avait pu ouvrir sa chapelle aux émigrés, qui pour la plupart étaient catholiques.

Au début, la police s'inquiéta bien de ces réunions. Elle venait à l'improviste « les surprendre par de fréquentes visites domiciliaires, surtout lorsqu'elle pouvait présumer qu'un prêtre y était introduit en dehors du chapelain ». Cela arriva certain jour ; il n'était plus temps de faire évader l'intrus. Les policiers demandèrent des explications sur son état civil. L'un des assistants répondit gravement : « Monsieur est *maître d'autel*... » Les bons Vaudois ne poussèrent pas plus loin leurs investigations. Un trait d'esprit, digne du cocher de Mgr de Juigné, sauva ainsi « l'église à son berceau (1) ».

Cette église naissante était installée, chez la baronne d'Holca, dans une chambre au rez-de-chaussée. Un autel en bois, sans ornements, se dressait au fond ; les murailles étaient nues ; pas de lampes dorées, pas de peintures : la simplicité de la primitive église, les catacombes en pays vaudois... Les fleurs des champs, chaque matin renouvelées, embellissaient seules de leurs fraîches couleurs ce sanctuaire de l'exil ; la piété des fidèles n'en était que plus vive. L'encens du sacrifice montait au ciel du fond de ces âmes éprouvées... Offices

(1) R. P. Berthier. — *La baronne d'Holca*.

et cérémonies du culte s'y déroulaient au sein d'un recueillement douloureux qui en augmentait encore la grandeur.

Les « gens de la baronne » devinrent bientôt légion. Le bailli fermait obstinément les yeux et n'allait pas le raconter à Berne. M[me] d'Holca eût d'ailleurs désarmé Leurs Excellences elles-mêmes. L'abbé Gresset, son premier aumônier, ancien vicaire général d'Embrun, célébra ainsi à la chapelle des Toises « la première messe officiellement autorisée dans Lausanne depuis plus de deux cent cinquante ans ». Il ne tarda pas à être remplacé par l'abbé Vivian, ancien archidiacre du diocèse de Lyon, devenu depuis le premier curé de Lausanne.

Emigrés, paysans, ouvriers arrivèrent en foule. Joseph de Maistre et Maurice de Sales coudoyaient au pied de l'autel les gentilshommes les plus illustres de l'Europe et les humbles bateliers de la rive de Savoie. La chapelle était devenue trop étroite. « Bientôt la chambre voisine fut aussi remplie, puis la cuisine ; et comme le local était de plain-pied avec le jardin, les fidèles, qui ne pouvaient trouver place à l'intérieur, s'agenouillaient au dehors et recueillaient de loin la parole de vie. C'était un touchant spectacle que de voir réunis, sans distinction de rang ni de patrie, le pauvre ouvrier et le gentilhomme, le Suisse, le Savoyard, le Français, l'Italien, tous se tendant une main fraternelle, tous se sentant liés les uns aux autres par cette sublime unité catholique, par cette profonde sympathie qu'excitent, parmi les enfants de l'Eglise, la certitude d'une même foi, l'obéissance au même chef, un commun respect pour les mêmes vérités et ce sentiment de famille enfin, qui ne peut éclore que sous l'aile d'une même mère (1). »

---

(1) R. P. Berthier. — *La baronne d'Holca.*

La capitale protestante devint ainsi la métropole catholique de toute une portion de la Savoie, envahie et tyrannisée dans sa foi, et les exilés purent goûter sur la terre d'exil les consolations dont ils avaient un si pressant besoin. A Echallens, vers le même temps, la sainte mère de Frédéric Ozanam fit sa première communion (1). Lacordaire a rappelé ce touchant souvenir dans le panégyrique de son ami (2).

Sur ces rives aussi, sœur Vérot et ses compagnes venaient déposer pour quelques jours le cœur de saint François de Sales enlevé de la chapelle de la Visitation de Lyon et étaient reçues à leur passage par la marquise de Dampierre, l'abbé de Mazenod, vicaire-général, et l'abbé Michel, supérieur du séminaire d'Aix (3).

Lausanne et ses environs offrent donc de précieux souvenirs à la reconnaissance des âmes catholiques. A Lausanne même, le gouvernement bernois, malgré ses allures timorées, avait fini par étendre à d'autres la faveur tout d'abord réservée à la baronne. L'archevêque d'Embrun, l'abbé Bigex, qui résidait à Ouchy, et son collègue, l'abbé de Thiollaz, purent ainsi avoir leurs chapelles particulières qui se partageaient le trop plein de la pieuse clientèle des Toises et ne désemplissaient

(1) Archives de l'abbé Dupraz. — *Documents inédits*. — Ozanam. — *Lettres*, 2e volume, année 1847.

(2) Le 21 juin 1847, Ozanam fit un pèlerinage à l'église d'Echallens, en souvenir de sa mère. — Marie Nantas (Mme Ozanam) était née à Lyon le 15 juillet 1781 ; son père, Mathieu Nantas, administrateur de l'Hôtel-Dieu, comptait au nombre des marchands de soie les plus importants de la seconde ville de France. Elle vit toutes les horreurs du siège de Lyon, pendant lequel on la tenait cachée dans les caves en compagnie de sa sœur. Son frère fut tué sur la brèche, à 18 ans, avec l'élite de la jeunesse lyonnaise. Echappés à l'échafaud par miracle, ses parents et elle, allaient arriver bientôt sur les rives du Léman, sous la conduite d'un vieil oncle, prieur de la chartreuse de Prémol...

(3) Maurice Sauthier-Thyrion. — *Le cœur de saint François de Sales sous la Terreur*.

pas (1). Les Savoyards, hommes, femmes, enfants et vieillards venaient, en barque, le dimanche et même les jours de la semaine, assister aux offices.

« Tu ne saurais te former d'idée, — écrit Maurice de Sales à la marquise (2), — de ce que je souffre en voyant ces bons peuples qui viennent voir leurs pasteurs et leurs amis en cachette ; comme au tems des premières persécutions, les Savoyards viennent communier à Lausanne. Cette idée me déchire. M. Bulla (3) en a communié quarante par semaine. On dit vingt messes par jour... Les paysans viennent ici vendre leurs poissons pour en donner l'argent à leurs prêtres. Les Jacobins sont furieux de penser qu'il y a quarante messes les jours de fête, et que nous y avons pendant l'octave trois fois l'exposition du Saint-Sacrement et la bénédiction, tant on y est favorisé par ce peuple, pourvu qu'on y ait la prudence requise (4)... »

On y célébrait en grande pompe l'anniversaire de la naissance du Roi « avec la bénédiction de *l'exaudiat* et un petit discours, adapté à la circonstance par l'abbé Bigex, qui a attendri l'assemblée (5). »

Alors que les émigrés, à Lausanne, priaient le Dieu de Clovis et de Saint-Louis, à l'autre bout du lac, à Genève, Soulavie poussait le fanatisme jusqu'à donner en pays étranger le spectacle du reniement des traditions de la vieille France.

Les Genevois s'en étonnent. Un bourgeois de la cité de Calvin mentionne ainsi sur ses tablettes l'apostasie du représentant de la Convention :

---

(1) Mgr Deruaz, évêque de Lausanne. — *Notice inédite*.
M. Théodore de la Rive. — *Etude inédite sur Joseph de Maistre*.
(2) Archives de Sales. — 4 mai 1793. — *Lettre inédite*.
(3) Un prêtre de Savoie ; il figure sur la liste des émigrés.
(4) Archives de Sales. — 13 juin 1793. — *Lettre inédite*.
(5) Archives de Sales. — 26 juin 1793. — *Lettre inédite*.

« Une suppression à laquelle on ne s'attendait pas encore. Le résident Soulavie supprima entièrement tout culte catholique dans sa chapelle. A cet effet, il invita nombre de Genevois et prit toute notre musique... »

Le chroniqueur nous le montre « montant en chaire », sans doute par une réminiscence de son précédent état, et « prouvant par $a + b$ que la France devait à Genève et sa liberté temporelle et sa liberté spirituelle ; que c'était de Genève qu'étaient sortis toutes les lumières et tous les grands hommes qui lui avaient procuré des biens aussi précieux ». Entre temps, un air de musique accompagnait les applaudissements des *englués* et des *marseillais* qui ne s'attendaient pas à pareil honneur... L'orateur, grisé par son triomphe, « fit sentir tout le ridicule des hochets de la superstition et les jetait les uns après les autres au milieu de l'assemblée, à quoi la musique applaudissait ». Continuant son inventaire, Soulavie « ouvrit l'arche ; il en sortit tous les ameublements et les vêtements, mais il ne voulut pas que rien ne fût brisé ni déchiré, afin que les pauvres, auxquels il fit tout distribuer, pussent en profiter. Il envoya la clochette au cercle des citoyens mineurs avec de sages avis. Il ne se réserva que les vases d'argent pour les envoyer à la Convention nationale. Il ne lui restait donc que la Bible sur laquelle il fit jurer le verbal de tout ce qui s'était passé et l'envoya à notre bibliothèque pour en conserver le souvenir... »

Et le narrateur conclut ainsi :

« Ce fut donc lui qui fit cesser le service de la messe établi depuis 114 ans dans la chapelle du résident, lorsque Louis XIV nous envoya Chauvigny pour remplacer Jean Favre, qui fut le dernier citoyen revêtu de cet emploi. Le soir, Soulavie se rendit au club fraternel où il fut accueilli par les plus vifs applaudissements. La musique entonna l'hymne marseillaise, que toute l'as-

semblée répéta en chœur et avec tant d'ordre et de méthode que les voix des femmes s'y distinguèrent beaucoup. Après quoi, le président Anspach adressa au résident un excellent discours que la musique termina par ce morceau : *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille* (1)*?...* »

Ces temps uniques dans l'histoire foisonnaient en contrastes. Le *Journal officiel*, à Paris, préludait au récit des massacres de l'Abbaye par une élégie sur *la mort de mon serin* et, dans la cité de Calvin, un ancien prêtre profanait « l'arche sainte » aux pieds de laquelle, sur la rive vaudoise, Joseph de Maistre et ses compagnons d'exil s'agenouillaient pieusement pour lui demander le courage, l'abnégation et l'espérance...

III

Après avoir le matin, en bon catholique, entendu la bénédiction, l'*exaudiat* et le sermon de l'abbé Bigex, Joseph de Maistre, la nuit venue, prenait sa lanterne et s'en allait pédestrement frapper à la porte de « cette bonne Mme Huber ».

Le salon de sa vieille amie était pour lui « préféré entre les préférés », salon littéraire, académique et éclectique où Eglise catholique, cultes réformés, « Eglise grecque.... et anglicane », fraternisaient dans une tolérance de bonne compagnie et un respect réciproque exempt de toute compromission. Combien ils étaient

(1) Bibliothèque de Genève. — *Mémoires de Bourdillon-Dieday (manuscrits).*

A Mazon. — *Histoire de Soulavie.*

éloignés les temps où les protestants traquaient les catholiques comme des bêtes fauves, où Charles-Auguste de Sales devait à son violon d'échapper à la potence !... La tolérance prêchée par le saint évêque de Genève commence à porter ses fruits ; elle rapproche les âmes, elle réunit les cœurs avant de réconcilier les consciences.... Les malheurs communs et le même ennemi à combattre ne sont-ils pas un moyen dont la Providence se sert pour combler les abîmes et relier les âmes droites ? Mme Huber en était une ; chassée de Genève par les événements, elle était venue habiter dans la banlieue de Lausanne, à Cour sur les bords du Léman, sa propriété de Beauregard (1).

Là se réunissait une société d'élite dont le comte était l'âme. Bientôt, aux mois d'hiver, profitant d'un congé, Xavier y viendra faire la première lecture de son *Voyage autour de ma chambre* et révéler un chef-d'œuvre à son grand frère étonné ; mais souvent aussi, et ce ne seront pas les heures les moins douces, Joseph de Maistre y restera en tête à tête avec sa vieille amie et discutera à perte de vue sur des futilités comme sur les grands problèmes dont il lui prêchait la solution inflexible qui s'imposait à sa raison et à sa foi.... Ce salon de Cour demeura incrusté en caractères ineffaçables dans le cœur du comte. Il y arrivait, vêtu comme un curé de campagne, dissimulant à peine ses vêtements usés ; mais combien grand et combien riche dans

(1) Cour est une réunion de quelques maisons et de plusieurs propriétés de luxe bordant la route qui conduit d'Ouchy à Morges. La propriété de Beauregard fut donnée, vers 1818 ou 1820, par la grande-duchesse héréditaire de Hesse-Darmstadt au baron Auguste de Senardens de Grancy, gouverneur de son fils, le jeune prince de Hesse. M. de Senardens la vendit en 1863 à M. Morel Fatio. Elle est aujourd'hui habitée par M. Van Muyden et les précieux souvenirs que cette maison renferme ne pouvaient être confiés à la garde d'un plus digne.

Archives de M. William Huber. — *Notes inédites.*

sa pauvreté !... Quelques années plus tard, lorsque « son inconcevable étoile » l'aura rendu le familier du palais des czars, les splendeurs de sa vie nouvelle lui feront songer tour à tour à « la rue Macornet » et aux « soirées helvétiennes » et il écrira à son amie :

« Reconnaîtrez-vous cette écriture, Madame ? en tout cas, croyez sur ma parole que c'est celle de l'un de vos plus anciens amis, qui ne vous a plus parlé depuis longtemps parce qu'il n'a parlé à personne, mais dont les affections sont invariables au milieu de toutes les vicissitudes humaines... Le *jamais* ne plaît jamais à l'homme ; mais qu'il est terrible lorsqu'il tombe sur la patrie, les amis et le printemps (1) ! »

Une autre fois encore, Joseph de Maistre écrira à la chère absente :

« Jamais je ne me vois en grande parure au milieu de la pompe asiatique, sans songer à mes bas gris de Lausanne et à cette lanterne avec laquelle j'allais vous voir à Cour. Délicieux salon de Cour ! c'est cela qui me manque ici. Après que j'ai bien fatigué mes chevaux le long de ces belles rues, si je pouvais trouver l'*Amitié* en pantoufles et raisonner pantoufle avec elle, il ne me manquerait rien. Quand vous avez la bonté de dire, avec le digne ami : « Quels souvenirs ! quels regrets ! » prêtez l'oreille, vous entendrez l'écho de la Néva qui répète : « Quels souvenirs ! quels regrets ! » Je ne sais si vous avez entendu parler d'un fameux écho qui ne peut être que dans le département du Mont-Blanc ; lorsqu'on lui demande : *Comment te portes-tu ?* il répond : *Très bien!* Le mien n'est pas si habile : il ne change rien à ce que vous dites, surtout à l'accent (2)... »

(1) Archives de M. William Huber.

(2) Archives de M. William Huber. — *Lettres à Mme Huber-Alléon.*

Lorsque, en 1807, la « bonne M[me] Huber » s'éteignit « pleine de jours », son âme put voir se réaliser le vœu que Gilbert mourant adressait à ses amis « sourds à ses adieux.... » : que leur mort soit pleurée ! Sa mort, à elle, devait être pleurée par un Joseph de Maistre et le grand homme écrivait au comte Golowkin (1) qui lui faisait part de la mauvaise nouvelle :

« Voilà donc ma pauvre amie partie pour l'autre monde ! On peut dire qu'à son âge elle avait fini son bail avec la nature ; mais les amis sont comme les parents : le jour de leur mort on ne les trouve jamais vieux. Depuis longtemps je ne lui écrivais jamais sans me dire tristement : « Recevra-t-elle cette lettre ? » Elle, de son côté, ne m'écrivait jamais sans me dire impitoyablement : *Mon cher ami, c'est probablement la dernière*. J'avais fini par lui dire que si elle me répétait encore cette cruelle phrase, je ne lui écrirais plus.... »

Revivant alors par la pensée, avec cette intensité de vision qui lui était particulière, les longues heures passées auprès de l'amie disparue, Joseph de Maistre retraçait ainsi son portrait :

« Je la vois sans cesse avec sa grande figure droite, son léger apprêt genevois, sa raison calme, sa finesse naturelle et son badinage grave. Elle était ardente amie, quoique froide sur tout le reste. Je ne passerai pas de meilleures soirées que celles que j'ai passées chez elle, les pieds sur les chenets, le coude sur la table, pensant tout haut sa pensée et rasant mille sujets à tire d'aile. Elle est partie..... et jamais je ne la remplacerai (2). »

(1) *Correspondance*. — Tome IV. — 154, p. 115

(2) *Correspondance*. — Lettre du 18 (30 juin) 1807

CHAPITRE XXII

NOVUS RERUM ORDO

Le comte de Duingt à l'armée de Nice. — Un roi camarade. — Touchant récit. — Héroïsme inutile. — Cordon à Argentine. — Xavier de Maistre à Cevins. — Le duc de Montferrat et la plaque de l'Annonciade. — Attitude du peuple de Savoie. — Fautes politiques et militaires du gouvernement piémontais. — Liquidation de l'expédition du Faucigny. — Nouvelles alarmantes. — La Terreur au pied des Alpes. — Une page de Carlyle. — La coalition jugée par Mallet du Pan. — Lettre de l'abbé Bigex.

I

Pendant que le marquis de Sales guerroyait en Faucigny, le comte de Duingt recevait enfin l'ordre si impatiemment attendu d'entrer, lui aussi, en campagne. On était au mois d'août, le roi le fit appeler et lui annonça qu'il l'attachait à son état-major « comme ami et comme ancien camarade d'armes » et il ajouta, en pressant son ancien serviteur familièrement par le bras : « Fais venir trois de tes chevaux que je nourrirai avec les miens... » Duingt ne se le fit pas répéter ; dans l'ivresse de sa joie, au moment de partir, déjà botté, superbe, rajeuni sous son uniforme de lieutenant-général (1), il écrivait à Maurice : « Ne nous laissons pas enfler dans la prospérité, soyons toujours humbles, sans quoi nous tomberons plus brusquement que nous ne sommes monté. »

(1) M. de Duingt avait été promu à ce grade en février 1793.

Duingt avait donc suivi le roi à l'armée de Nice, partageant ses fatigues et ses dangers, chevauchant comme à vingt ans quand il était cornette. Le soldat septuagénaire, au bout d'un mois de campagne, tomba malade; mais il se raidissait contre les atteintes du mal et il fallut l'ordre formel du roi pour l'obliger à se soigner.

« Ton Malborough, écrit-il à Maurice, est allé en guerre, il a vu la mort de bien près et il doit la vie au vif intérêt que le Roy a paru y prendre ; car, si j'avais eu l'honneur d'être son frère, il n'aurait pu en faire davantage... Au sortir de table, un jour, il me prit par la main et me dit : « Jusqu'à cette heure, je t'ai donné les preuves de mon attachement, je viens t'en donner une nouvelle. J'ai mon médecin à qui j'ai donné toute ma confiance et qui la mérite. J'exige de toi que, de ce pas, tu te rendes chez toi et que tu n'en bouges plus que par son ordre. J'exige ta parole sur cet article. » — Je lui répondis en lui baisant la main : « Sire, je vous la donne... »

Duingt obéit, il était temps. Une « fièvre de cheval » agitait tous ses membres. Le médecin du roi ordonna une forte application de sangsues ; chaque jour, Sa Majesté envoyait prendre de ses nouvelles.

« Le plus grand de mes chagrins, c'est que, quand le Roy est venu dimanche à Savourges, l'on fut obligé de me laisser à Tende, parce qu'il était impossible d'être transporté sans mourir. Juge jusqu'où le bon maître a poussé l'attention. Il m'envoyait, le soir même, une bouteille de son vin qu'il boit lui-même seul, une bouteille de malaga, un grand vase d'étain plein de bouillon, avec une poule dedans, en faisant dire qu'il m'en enverrait chaque jour, jusqu'à ce que je puisse aller le rejoindre. Juge quelle dépense cela aurait fait, si bien que j'ai fait durer ma petite provision lundi et la matinée de mardi

et à une heure le marquis de Mourme, qui a plus de soin de moi que si j'étais son père, m'envoya la litière de S. M, qui me conduisit « si haut qu'on put monter » dans la montagne. Je suis depuis trois jours dans un lit, n'ayant autre chose à penser qu'à reprendre des forces (1). »

Les forces ne revinrent pas : moins de deux ans après, le 6 février 1795, le comte de Duingt s'éteignait à Santena, calme, résigné, sans inquiétude ; n'apercevait-il pas, ainsi qu'il le disait lui-même, au-delà du grand passage, dans les splendeurs du ciel, le cortège des de Sales, venant à sa rencontre... Lui, du moins, mourait « plein de jours » ; mais, avec lui, que de jeunes victimes ! que d'officiers et de soldats fauchés à l'aurore de la vie ! que de mères, d'épouses et de fiancées en deuil ! que d'espérances anéanties ! que de titres d'honneur aussi, conquis, à la pointe de l'épée, au cours d'une lutte sans profit et sans espoir !

Des prodiges de valeur avaient été accomplis aux trois armées, si l'on peut appeler de ce nom les poignées d'hommes avec lesquelles le grand état-major affichait la sotte prétention de reprendre la Savoie à un adversaire de la taille de Kellermann. Les soldats savoyards, électrisés par des chefs tels que le marquis de Sales, s'étaient montré ce qu'ils furent toujours.

A Argentine, Cordon tombe, frappé de deux balles, et reste entre les mains de l'ennemi (2). Un simple grenadier, Alex, se jette au milieu de la mêlée, le charge sur ses épaules et l'emporte sous une grêle de balles.

(1) Archives de Sales. — De Saorgio, 5 octobre 1793. — *Lettre inédite.*

(2) Un des descendants du Cordon d'Argentine, le comte de Cordon, ancien zouave pontifical, faisait partie, en 1870, du 1er bataillon de mobiles de la Savoie, commandé par le marquis Costa. Le 16 janvier 1871, à Héricourt, il eut sa capote trouée de balles ; le lieutenant Hugard, frappé

A la Roche-Cevins, Xavier de Maistre enlève un pont que Kellermann voulait jeter sur l'Isère; il entraîne ses hommes, attaque à la baïonnette la garde du pont et s'empare de deux canons qu'il emmène au quartier général, en y attelant des chevaux du détachement de dragons commandé par le chevalier du Bourget (1).

Le jeune duc de Montferrat, un Savoie, s'était montré, lui aussi, digne du sang qui coulait dans ses veines. Toujours le premier en avant, il allait au feu comme à une fête, portant sur sa poitrine le collier de l'Annonciade enrichi de diamants qui scintillaient aux rayons du soleil; et, comme un officier de son état-major le suppliait de ne pas s'exposer ainsi, il répondait « que la plaque qu'il avait reçue de ses ancêtres n'était pas faite pour rester voilée en face de l'ennemi ».

Nicolas de Maistre, Henry Costa, le « petit bachelier (2) », Constantin, le chevalier Passerat, le fidèle Velluz (3), tout le monde, en haut comme en bas, a fait au feu belle et vaillante figure, jusqu'à cet étourdi de Bergier qui, dit le marquis de Sales, « s'est battu comme un lion, faisant, avec moi, toutes les reconnaissances, voyageant de jour et de nuit sans interruption, étant à tous les postes avancés ».

A Lausanne Joseph de Maistre, à Berne le baron Vignet des Etoles, ont accompli tout leur devoir... Le

---

à ses côtés de trois coups de feu, jeta son sabre à la Lisaine pour ne pas le livrer à l'ennemi. Cordon cria au commandant blessé, lui aussi, au premier rang: « Courage! mon commandant, il n'y a de vaincus que les morts! » Les trois officiers furent décorés de la Légion d'honneur par le gouvernement de la Défense nationale.

(1) Marquis Trédicini de Saint-Séverin. — *Un régiment provincial de Savoie en 1792*.

(2) Eugène Costa.

(3) « Mes compliments à Velluz sur sa valeur et mes remercîments sur les soins qu'il prend de toi », écrivait le comte de Duingt à son fils, le 27 août 1793.

commandement supérieur et le gouvernement piémontais pouvaient-ils se rendre le même témoignage ?

Du début à la fin de la campagne, ils commirent une série de fautes politiques et militaires que Joseph de Maistre discernait avec une parfaite netteté de vision et qui remplissait son âme de royaliste d'une colère attisée par le sentiment de son impuissance... « Il paraît, écrit-il, que nous avons fait tout ce que le courage peut faire contre le nombre, l'honneur est donc à couvert, c'est un grand point ; mais, bon Dieu, n'est-ce pas une chose incroyable que le roi de Sardaigne se trouve appelé par les circonstances à résister seul à la France ? on nous abandonne à nous-mêmes avec une cruauté ou du moins une indifférence inouie (1)... »

Certes, les efforts du peuple de Savoie pour favoriser le retour offensif de l'armée piémontaise méritaient d'être reconnus et encouragés. Badelaune disait dans une de ses dépêches : « Les montagnards du pays regrettent leur ancien esclavage et ils conduisent les Piémontais par des chemins sûrs et des passages inaccessibles (2). »

A Thônes, à Annecy, à Chambéry, dans toutes les provinces, le peuple donnait des preuves manifestes de son dévouement à la cause royale ; en haut lieu on ne lui en savait pas gré. « Et pourtant, je vous le demande en grâce, écrivait Joseph de Maistre au baron Vignet des Etoles, que voulez-vous qu'il fasse de plus ? Partout où il a pu le faire, il s'est déclaré ; pouvez-vous imaginer un mouvement plus général et plus décidé que celui d'Annecy ? Les Chablaisiens *surtout* vous déplaisent ; sûrement, on vous a fait des contes ; car cette pro-

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre inédite.* — *Copie provenant des archives de M. Albert Blanc.*

(2) Archives du ministère de la guerre.

vince se conduit fort bien. On ne renverse point les arbres de la liberté dans les endroits où l'on ne peut se montrer sans danger évident et stérile : en cela, je crois qu'on fait bien... En voilà assez, je pense, pour vous raccommoder avec nos compatriotes qu'on est assez disposé à calomnier ailleurs sans que nous nous en mêlions (1)... »

Le gouvernement piémontais, dominé par l'influence autrichienne, s'obstinait à fermer les yeux à la lumière. — Il ne se rendait pas compte de la portée du grand mouvement social, qui avait dans l'âme des peuples de profondes racines ; elles avaient poussé jusque dans l'âme du peuple de Savoie.

Aux prises avec cette situation nouvelle, le devoir des gouvernants était de s'en inspirer, d'aller spontanément au devant des aspirations populaires, d'apparaître comme des libérateurs et non comme les restaurateurs d'un ancien ordre de choses, qui ne pouvait revivre en entier, de porter, à leur retour dans les provinces conquises, le drapeau de « la liberté sage sous le monarque indiscuté » dont le comte de Maistre s'était constitué le champion... On n'en fit rien : lors de ses premiers succès, l'armée piémontaise pénétrait en Savoie comme en pays conquis. Alors qu'il eût fallu panser les blessures, réveiller les espérances, oublier les fautes, récompenser les dévouements, les partisans de la *bâtonocratie* ne songeaient qu'à jouer du bâton.

« Croyez, mon cher, — écrivait encore Joseph de Maistre au baron Vignet, — qu'on n'entend encore rien à la Révolution, et que quatre ans entiers de fautes et de malheurs n'ont rien appris à ceux qui nous mènent. Tandis qu'il faudrait inonder la Savoie d'écrits encourageants et consolateurs, ils ne pensent qu'à

(1) Archives des barons de Vignet. — *Correspondance.*

planter des potences ; Charles Vederlin, ci-devant tailleur, aujourd'hui colonel ou général, s'est fait précéder par un manifeste insolent où il traite le roi de « petit garçon ».

« Aujourd'hui, j'en reçois un autre plus important qui ne porte le nom d'aucune autorité constituée, mais qui a l'air de partir du district de Carouge. On y prête au roi les sentiments les plus hostiles ; on l'accuse de n'apporter que la désolation ; et, pendant ce temps, le roi n'ouvre pas la bouche, il ne daigne pas parler à ses fidèles sujets ; il s'avance dans son pays comme un conquérant dans un pays étranger, et il débute dans le coin d'une province, qui peut-être sera reprise, par l'établissement d'un tribunal révolutionnaire ! En vérité, mon cher ami, on n'y pense pas (1). »

La prédiction du comte s'était réalisée. Les tribunaux contre-révolutionnaires n'avaient pas eu le temps de fonctionner. La potence piémontaise, à peine dressée, allait faire place à la guillotine. Sur toute la ligne des Alpes, l'armée austro-sarde avait été refoulée. Des illusions du marquis de Sales, du courage, de l'activité, de l'héroïsme déployés par lui et par ses compagnons, de la mort de Frigelette, des *Lettres d'un royaliste*, du sang versé, des blessures reçues, des fortunes abandonnées, des familles dispersées, des proscriptions, des sacrifices, de la campagne diplomatique où de Maistre avait prodigué toutes les ressources de son génie, rien n'avait germé, tout était demeuré stérile.

A une année de distance, la Savoie était de nouveau abandonnée, cette fois du moins non sans gloire ; et tristement le drapeau bleu à la croix blanche, troué de balles, se repliait vers la frontière, comme au jour où Joseph de Maistre se retirait devant Montesquiou, où

(1) Archives des barons Vignet. — *Correspondance.*

le comte et la comtesse de Duingt, Madame de Sales et la petite Pauline fuyaient l'invasion.

Fallait-il désespérer pourtant, au pied des Alpes? Non, pas encore, puisque, là-bas, sur les bords de l'Océan, les Vendéens luttaient toujours. Ah! ces Vendéens! quels hommes! et avec quel enthousiasme admiratif Joseph de Maistre lisait, certain soir d'automne, dans le salon d'une des grandes dames de la colonie, ce bulletin que venait de lui apporter un envoyé des royalistes :

« Leurs principes sont purs et parfaits : Dieu et le Roy sur le trône comme avant la Révolution. Leur uniforme, même celui des troupes de ligne, est l'habit de paysan, un ruban blanc au chapeau, une petite plaque d'étoffe sur le cœur où est la croix de J.-C. autour de laquelle est écrit : *Notre religion catholique, notre roi ou mourir !*

« Le jour où l'officier qui vous est dépêché pour vous apporter ces papiers est parti, les chefs ont assemblé toute l'armée, et ont dit que cet officier partait pour aller supplier Mgr le comte d'Artois de venir se mettre à leur tête. Mille cris ou plutôt 150.000 cris de : *Vive le Roy! vive M. le Régent! vive Mgr d'Artois! vivent nos princes! et nous irons avec eux délivrer notre Roy !* » se sont fait entendre unanimement dans tous les rangs. Chacun de ces bons paysans baisaient l'habit de cet officier en lui répétant qu'ils iraient délivrer leur jeune roi, que rien ne leur résisterait. Après cette touchante cérémonie, l'officier est parti et a manqué vingt fois d'être pris et s'est sauvé à la nage ; mais son camarade, officier de la marine, s'est noyé ! Il est parti le 18 août et n'a pu arriver à Londres que le 22 septembre; il est ici depuis quelques jours. La lettre signée de tous les généraux à Mgr le comte d'Artois est un chef-d'œuvre de noblesse, de modestie et d'intérêt. L'armée

fut ravie de joie, lorsqu'elle apprit qu'on faisait marcher contr'elle l'armée de Mayence. « Au moins, nous espérons, disent-ils, que ceux-là nous attendrons. » Telle est au vrai la situation de cette armée au moment où M. de Tintignac nous a apporté cette dépêche (1). »

Touchante rencontre ! Joseph de Maistre et la Vendée se donnant la main, à travers la France terrorisée, dans la même fidélité monarchique... « Alors que tout cédait devant le torrent, — a dit un vigoureux écrivain, — et que les victimes de la guillotine s'en allaient elles-mêmes vers l'échafaud, il n'y eut que deux grandes protestations contre la Révolution : l'une écrite dans le sang, la Vendée ; l'autre, purement littéraire, mais écrite d'une main de fer, celle de Joseph de Maistre (2)... »

II

Dès le commencement d'octobre, toute l'armée du duc de Montferrat est de nouveau concentrée à Aoste. Le marquis de Sales et Constantin sont à leur poste. Xavier, avec son insouciance, a repris ses crayons et essaie d'oublier Elisa, en terminant son *Voyage autour de ma chambre*.

Un instant l'horizon semble se rasséréner. Dans la lutte titanique engagée entre la vieille Europe et la France républicaine, les revers et les succès alternent, vaillamment disputés ; et lorsque, d'aventure, les pros-

(1) Archives de Sales. — *Correspondance diplomatique.* — *Documents inédits.*

(2) Louis de Meurville. — *Une statue à Joseph de Maistre*

crits apprennent que, sur un point quelconque de cette immense ligne de bataille, les armées de la République ont reculé d'un pas ou subi le moindre échec, les illusions tenaces reprennent le dessus : il est si facile de croire ce que l'on espère...

Le baron Vignet des Etoles est au premier rang des illusionnés. Jourdan et Carnot viennent d'enlever les hauteurs de Wattignies (1) ; le prince de Cobourg a dû repasser la Sambre et lever le siège de Maubeuge ; les frontières du Nord sont ainsi dégagées. A Berne et à Lausanne, on ignore encore ces graves nouvelles ; mais, par contre, on apprend très vite que, dans l'Est, Wurmser, à la tête de l'armée autrichienne, a pris l'offensive, qu'il a, le 13 octobre, forcé les lignes de Wissembourg et qu'il menace Strasbourg et Saverne. Dans l'Ouest, les Vendéens, soutenus par les Anglais, poursuivent leur marche triomphale qu'arrêtera bientôt la défaite de Cholet, où Lescure et Bonchamp trouveront une mort glorieuse. Le 22 octobre, Vignet écrit à Maurice de Sales :

« Mon cher, en vous adressant l'incluse pour la faire passer à Son Altesse Royale, je vous dirai que Brest et Saint-Malo sont au pouvoir des Anglais, que toute la Bretagne aussi bien que Bordeaux se sont joints aux royalistes, que le camp de Maubeuge a été forcé avec 3.000 patriotes tués et 2.000 faits prisonniers, que cette ville doit subir ce sort dans quatre jours ; qu'après les lignes de Wissembourg, forcées le 13 et le 14, on avait déjà 10.000 prisonniers, après en avoir tué au moins autant, et 100 pièces de canon ; que Strasbourg a fermé ses portes aux fuyards. Voilà ce qui est officiel. Des avis particuliers ajoutent que cette ville, aussi bien que Landau, ont ouvert leurs portes aux alliés le 19 au soir.

(1) 16 octobre 1793.

J'espère apprendre demain une pareille débâcle du côté du Midi. Il faut cela pour me consoler des malheurs de la Savoie, dont les événements ne pourront, au reste, décider du retour de l'ordre et de la justice en Europe et qui, j'espère, dès que les ennemis l'auront évacuée, saura bien revenir d'elle-même (1)... »

Et dans un post-scriptum tristement laconique, le baron ajoute :

« La reine de France vient de finir ses peines !... »

Pauvre reine ! ... Quand Joseph de Maistre apprit la douloureuse nouvelle, il dut ressentir au fond de l'âme une de ces émotions poignantes, un de ces sursauts d'indignation qui inspirèrent quelques unes de ses plus belles pages.

« Je vous envoie, — lui écrivait au même temps un témoin oculaire, — l'affreuse et désolante nouvelle de la mort de l'infortunée Reine : elle a été guillotinée le 15 de ce mois, à midi, sur la place de la Révolution ; elle a été conduite au supplice sur le tombereau ordinaire des criminels, les mains liées derrière le dos ; elle a été couverte d'opprobre par ces tigres de parisiens ! Une femme qu'ils ont adorée, dont la fermeté, le grand caractère auraient désarmé les plus cruelles bêtes fauves, une reine qui n'a jamais été si grande que dans son avilissement ! Il faut que je me taise ; je ne saurais rendre ce que je sens et, quoique j'aime à verser mon âme avec vous, dans de pareils moments on ne peut que sentir et ce qu'on sent fait encore plus mal (2)...

Tout en sentant fortement, de Maistre avait en lui une puissance de ressorts qui ne lui permettait pas de s'attarder aux lamentations. Un rien, une éclaircie, une bonne nouvelle non contrôlée, un heureux symptôme,

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

(2) Archives de Sales, octobre 1793. — *Lettre inédite.*

si léger qu'il fût, suffisait à lui rendre la sérénité de son humeur et la plénitude de ses moyens. Sa lettre du 31 octobre à Charles Saladin porte la trace de ce phénomène :

« Toute la noblesse de Savoie déportée à Grenoble vient d'obtenir sa liberté et d'être renvoyée à Chambéry, *sur sa bonne foi*, en suite d'un arrêté exprès du département du Mont-Blanc, présidé ou inspecté (comme il vous plaira) par le tout-puissant Simond. Un honorable membre a pris la liberté de dire : « Mais vous leur donnez ainsi le moyen d'émigrer tout à leur aise ? » — « Eh bien ! a répondu le législateur, du style le plus auguste, qu'ils aillent se faire... nous prendrons leurs biens ; c'est autant de gagné pour la nation. »

« J'ai voulu quelque temps douter de la nouvelle ; mais plusieurs lettres l'assurent, et il paraît qu'on peut y compter. Ensuite j'ai cherché la cause de cet événement ; j'ai pensé à l'argent, aux femmes, en un mot, à tous les leviers connus ; mais je suis toujours arrêté par cette réflexion : une intrigue particulière pourrait sauver un individu, cela se conçoit ; mais une phalange ? il n'y a pas moyen.

« Simond, prêt à partir pour Paris, prendrait-il un jugement de cette espèce sous sa responsabilité ? Il me semble impossible que la Convention n'ait rien su de cette affaire et ne l'ait pas approuvée, au moins tacitement.

« Serait-ce un reste de pudeur et de justice parmi les législateurs du Manège ? Cette supposition paraît d'abord la plus ridicule de toutes. Quant à moi, je pense que tout est possible, même le bon sens et la justice : d'ailleurs, les méchants se soulagent quelquefois de l'éréthisme habituel où ils vivent par quelques actes vertueux qui ne leur coûtent rien ; certainement, ces abominables scélérats n'en veulent point à la noblesse de Savoie,

surtout aux femmes qui se trouvent jetées dans ce tourbillon, *comme Pilate dans le Credo*, suivant notre proverbe. Supposez que la rare humanité de ces messieurs ait été aidée par quelque tripot bienveillant d'Hérault de Séchelles avec Aurore de Bellegarde, on comprendrait un peu la chose.

« Au reste, je ne suis pas ici pour me vanter ; j'avoue que mon intelligence n'est pas à la hauteur de ce grand acte. Demain, peut-être, ou après demain, j'en saurai davantage (1)... »

Demain ?... qui pouvait être sûr du lendemain à une époque où les puissants du matin étaient les guillotinés du soir ? L'heure de Simond devait bientôt sonner : pour lui tout au moins, c'était celle de la justice.

Accusé par Lablotte de conspirer avec Arthur Dillon pour sauver Danton, Hérault de Séchelles et Camille Desmoulins, l'ancien vicaire du Petit-Bornand allait être dénoncé par Couthon aux Jacobins comme ayant voulu mettre « le petit Capet » sur le trône, traduit devant le tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté sur la place de la Révolution. — Il en avait eu le pressentiment et, en partant pour Paris, il disait à l'avocat Dufour, un de ses amis de Savoie : « Je sens qu'un orage se forme contre moi et que ma tête ne tient pas bien sur mes épaules (2). » Combien de gens, à cette époque tourmentée, pouvaient tenir le même langage !...

Au-delà des monts, le découragement était à son comble.

« On m'y paraît « *very dispirited* », écrivait encore Joseph de Maistre à Charles Saladin. La retraite de Savoie et la prise de Lyon me semblent avoir fait un mauvais effet sur l'esprit de l'armée. Croiriez-vous bien

(1) Archives de Crans. — *Lettre inédite*

(2) F. Croisollet. — *Histoire de Rumilly*.

qu'à Turin, on osait gager, il y a huit ou dix jours, que dans vingt jours Toulon serait aux Français? D'autres lettres, cependant, sont moins noires et disent que les Français souffrent déjà de la famine dans le comté de Nice, et que bientôt nous en aurons raison. Amen.

« Toulon, dit-on, a 25.000 hommes. C'est une garnison embarrassante et une armée insuffisante. Anglais, Français, Espagnols, Toscans, Napolitains, Albanais, Suisses, Piémontais, Savoyards, Autrichiens : en voilà dix, si je ne me trompe; à la place des généraux, je voudrais commander l'exercice en latin à tout ce monde, pour plus de sûreté. Je crois, avec assez de foi, à la défense de Toulon ; quant à la campagne projetée, je suis moins croyant. Charles V, au faîte de sa gloire et de sa puissance, perdit une superbe armée en Provence. La *gueuse parfumée* est célèbre ; ses amis se tirent encore d'affaire en suçant ses limons, mais ses ennemis n'ont jamais manqué de mourir de faim sur ses terres. — Nous verrons : quand on à un appartement au champ de l'air, on est au-dessus de tous les événements (1). »

Il fallait vraiment à Joseph de Maistre ce logement aérien pour échapper à de pareils assauts.

A Lausanne, il se débat au sein de difficultés sans nombre. Il lui faut liquider les dépenses de l'expédition, rembourser les emprunts que le marquis de Sales avait dû faire, au nom du gouvernement piémontais, au baron d'Erlach. Celui-ci vient de quitter Lausanne, pour occuper à Berne un siège de sénateur au Petit-Conseil. Au moment de rejoindre son nouveau poste, il veut être payé de ses avances... « A vous dire le vrai, écrit Joseph de Maistre au marquis, il me paraît de fort mauvaise humeur. Les mille livres surtout lui tiennent étrangement au cœur. J'ai dit ce que je devais

(1) Archives de Crans. — *Lettre inédite.*

dire à cet égard, je crois fermement que vous n'êtes pour rien dans les torts qu'on se donne à l'égard de ce digne homme; car cet emprunt n'est pas fait de votre chef. Où en serions-nous s'il avait fait le second emprunt que vous lui aviez demandé (1)? »

Et souffrant du retard apporté par son gouvernement au règlement de cette dette, sentant combien sa situation est fausse vis-à-vis de l'ancien bailli, Maurice s'épanche dans le cœur de Saladin :

« Je ne saurais, lui dit-il, comment vous parler du baron d'Erlach; mon cœur l'aime tendrement, je respecte jusqu'à ses torts et c'en est un d'affliger ses amis. C'en serait un de ne plus les aimer; car, si c'est une ingratitude affreuse d'oublier ceux qui nous ont voué de l'attachement, c'est pire que de l'ingratitude de n'aimer pas ceux qu'on a mis dans la nécessité de nous aimer toujours, et c'est le cas où je suis avec M. d'Erlach; aussi mon attachement pour lui me rend malheureux. Je suis oppressé d'un sentiment de douleur quand j'y pense, et je voudrais aimer moins ou avoir quelques torts pour qu'il me pardonnât. Vous me voyez toujours comme vous m'avez connu, franc et sensible. Les événements ne changent que les caractères faibles et le mien ne l'est pas. »

Petits détails que tout cela dans la grande scène qui se joue; le marquis aura bientôt fait de vendre l'aiguière et les dernières pièces d'argenterie pour payer la dette de son gouvernement. « Votre ami, écrit-il fièrement, tout émigré qu'il est, a encore l'orgueil de servir sa patrie à ses propres frais (2). »

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite*.
(1) Archives de Crans. — *Lettre inédite*.

III

L'hiver s'avance, les montagnes ont repris leur vêtement de neige, un immense linceul semble maintenant recouvrir toute la région des Alpes, avec elle la France, l'Europe... Sur ce fond blanc, par intervalles, de larges taches rouges... Le jour des Morts, Joseph de Maistre écrit au marquis :

« Les nouvelles d'aujourd'hui sont accablantes. Le prince de Cobourg a décidément reculé devant le général Jourdan et a repassé la Sambre. En conséquence, le siège de Maubeuge est levé et la place ravitaillée. Mille lettres et autant de gazettes nous avaient flatté d'une revanche, mais il n'y a point de revanche ; seulement, il paraît que le prince de Cobourg a tué une foule d'ennemis ; les succès des patriotes en Flandre vont donner à ces diables de gens une fougue et une influence terribles. Qu'est-ce que tout cela deviendra ? je n'en sais rien.

« Les nouvelles de la Vendée ne sont pas moins déplorables que celles du Nord ; vous n'avez pas idée des transports de joie manifestés à la Convention sur la *destruction absolue de la Vendée*. On a envoyé des courriers aux généraux vainqueurs ; on a envoyé les nouvelles par des courriers extraordinaires à toutes les armées de la République. Cette Vendée me semblait être l'œuvre de la Providence et c'est ce qui m'engage à douter toujours jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de douter (1). »

Non, il n'était plus permis de douter... Battus à

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite*.

Cholet par Kléber, les « Vendistes » sont définitivement écrasés à Savenay par Marceau. Dans l'Est, Hoche et Pichegru, ayant opéré leur jonction, attaquent Wurmser, établi en avant de son centre sur la montagne de Geisberg, et lui infligent une défaite complète. Les Autrichiens repassent le Rhin à Philipsbourg et les Prussiens se retirent sous Mayence.

Sur la frontière, le drapeau tricolore marchait ainsi de victoire en victoire ; mais, à l'intérieur, le drapeau noir couvrait les sanglantes orgies de la Terreur et les plus épouvantables massacres que l'histoire ait enregistrés. Mme Rolland suit Marie-Antoinette sur l'échafaud. La reine est morte comme une sainte, la compagne du « fils de Saint-Louis » est allée le rejoindre au ciel, son dernier souffle s'est exhalé dans une prière... Celle qu'on appelait « l'âme des Girondins » est morte en philosophe et s'écriant : « O liberté ! que de crimes on commet en ton nom !.... » Grands seigneurs et bourgeois, prêtres et soldats, vieillards et jeunes filles, paysans et ouvriers, pêle-mêle, sans jugement, sans défense, vont par milliers inonder de leur sang la guillotine qui fonctionne, sans trêve, d'un bout à l'autre de la France...

En novembre, le comte de Maistre dicte à l'abbé Noiton ce bulletin laconique sur les sombres « exploits » de la Terreur :

« Philippe d'Orléans a été jugé et condamné à subir le sort auquel il avait condamné son roi et son cousin. Le jugement a été exécuté le 6 de ce mois à 5 heures du soir. On commence le procès de Mme Elisabeth. Le crime n'aura-t-il donc point de terme ?

« Le département du Mont-Blanc veut imiter Paris. On va faire enlever toutes les croix et leur substituer, jusque dans les églises, des statues dignes de la République. Voilà comment un siècle de lumière et d'hu-

manité tombe dans l'idolâtrie et devient barbare ! »

« Barbare et idolâtre », écrit-il encore dans une autre dépêche, en transmettant au ministre ce récit de la fête de la Liberté célébrée à Paris en novembre 1793 :

« Les hommes sont tous coiffés d'un bonnet rouge ; on porte sur des piques les mitres, les crosses, les chasubles, et la musique marque les pas d'une troupe de jeunes filles vêtues de blanc, dont la tête est ceinte de guirlandes de roses et qui tiennent à la main des couronnes de chêne ; quatre hommes vigoureux soutiennent sur leurs épaules une estrade qui porte un fauteuil antique. Sur ce fauteuil est enfin la *Liberté*, vêtue d'une tunique blanche ; le sein de la déesse est pressé par une ceinture de pourpre ; sur ses épaules est noué un manteau d'azur qui relève l'éclat de la tunique ; le bonnet rouge est sur sa tête ; elle tient une pique à la main.

« On place la Liberté vis à vis du président... ; Chaumette fait un discours où l'on remarque ces paroles : « Les Français ont sacrifié à la Liberté ; nous n'avons point pris, pour représenter cette divinité, une froide idole, ouvrage de l'art, mais un chef-d'œuvre de la nature... » Un seul vœu a été prononcé : Plus de prêtres ! plus d'autres dieux que ceux que la nature nous offre, que la Liberté ! nous demandons que les ci-devant églises métropolitaines soient désormais le temple de la Raison. — Décrété.

« La Liberté, après avoir embrassé plusieurs législateurs, est accompagnée par la Convention et le peuple au temple de la Raison où l'on chante l'hymne de la déesse :

Descends, ô liberté, fille de la nature,
Le peuple a reconquis son pouvoir immortel :
Sur lés pompeux débris de l'antique imposture
Ses mains relèvent ton autel.

Venez, vainqueurs des rois, l'Europe vous contemple ;
Venez, sur les faux dieux étendre vos succès ;
Toi, sainte Liberté, viens habiter ce temple,
Sois la déesse des Français !...

Au peuple souverain tous les rois font la guerre,
Qu'à tes pieds, ô déesse, ils tombent désormais ;
Bientôt sur le cercueil des tyrans de la terre,
Les peuples vont jurer la paix !

Guerriers libérateurs, race puissante et brave,
Armés d'un glaive humain, sanctifiez l'effroi ;
Terrassé par vos coups, que le dernier esclave
Suive au tombeau le dernier roi !

Et le correspondant, en transmettant ce récit, se borne à dire : « Voici donc l'idolâtrie qui s'établit en France. C'est la commune de Paris qui a commencé à en célébrer une fête le 10 de ce mois. — Les impiétés qui y sont contenues font horreur (1). »

IV

En Savoie, la Terreur poursuit son œuvre... Les bons tremblent, les méchants lèvent la tête et des rives de Lausanne, les émigrés jettent de loin un douloureux regard sur la petite terre, berceau des Bernard de Menthon et des François de Sales, où les croix sont renversées, les prêtres traqués, où les prisons regorgent... ; car, si le territoire était conquis, l'âme du peuple ne l'était pas.

Le 11 décembre, l'abbé Bigex écrivait au comte de Duingt : « Je ne saurais vous rendre tout ce que ce bon peuple de Savoye souffre d'outrages et de vexations ;

(1) Archives de Sales. — 20 novembre 1793. — *Document inédit.*

mais, en dépit de la calomnie, il se conserve bon et toujours plus fidèle à son Dieu et à son souverain. Les derniers revers, qui lui ont suscité une plus cruelle persécution, n'ont pas abattu son courage et son espoir ; ils n'ont semblé lui laisser qu'un profond sentiment des bonnes dispositions du Roy et un gage d'un meilleur succès.

« En attendant, il supporte ses maux comme il peut et il résiste à la séduction et aux menaces de ses tyrans. Les enrôlements de la réquisition des jeunes gens de 18 à 25 ans ne se font pas ; un grand nombre a déjà dû passer les monts ; un plus grand nombre s'est répandu dans la Suisse et le Valais, et la plupart des autres se tiennent cachés dans les montagnes. La responsabilité sur leur fortune et même leur liberté en quelques endroits en a retenu ou fait rentrer plusieurs ; mais, de ceux-là, plusieurs s'échappent par bandes, après s'être enrôlés pour la décharge de leurs parents et il paraît si bien qu'en Savoye la levée est faite plutôt pour le compte du roi qu'on l'a comme suspendue et qu'on y a publié perfidement qu'elle ne doit être envoyée aux armées que dans le printemps. On ne s'y laissera pas prendre, je l'espère : on a de bons avis pour cela.

« La religion, qui est le fondement de la fidélité à notre bon Roy et le principe le plus puissant de l'horreur de la nouvelle domination, se maintient d'ailleurs, s'épure et se fortifie, au milieu de la plus abominable contagion ; la spoliation des églises, l'enlèvement des cloches, l'arrêté pour la destruction des croix et des oratoires extérieurs et les scandaleux excès de l'impiété, qui ne gardent plus de mesure, révoltent de plus en plus les esprits et leur impriment des sentiments ineffaçables de haine et d'horreur pour les ennemis de Dieu et de notre religion souveraine. Ainsi, grâce à la Providence,

l'excès même de nos maux nous tourne à bien et, s'ils doivent finir pour la campagne prochaine, j'ose avancer que leur prolongation n'aura pas été une leçon inutile. On se trouvera dans une profonde misère ; mais la masse sera purifiée du mauvais levain, les lois auront plus d'énergie et l'on appréciera mieux le bonheur de notre ancien état (1). »

« Il n'y a plus d'hommes, il n'y a que des événements », s'écriait Mallet du Pan, et, jugeant de plus haut les efforts de la coalition au cours de ces années où tant de fautes avaient été commises, l'ancien rédacteur du *Mercure* écrivait de Berne au comte de Hauteville :

« Avec d'autres bases d'opérations, la Révolution croulerait avant quatre ou cinq mois sous elle-même comme la croûte d'un *voulcan* ; mais jusqu'ici, au lieu de la tarir, on a fait tout ce qui pouvait contribuer à l'alimenter. La dépopulation d'hommes est effrayante. La première réquisition de 18 à 25 ans n'a pas procuré plus de 80.000 hommes. A peine ce nombre servira-t-il à compléter les cadres de l'armée ; les pertes de celle-ci surpassent 250.000 hommes dans le courant de 1793. Celles de l'Alsace, de la Moselle, de Lyon sont attaquées d'épidémies meurtrières qui ont gagné les hôpitaux, les villes et les campagnes. La guerre de Vendée a coûté 350.000 hommes, y compris les vieillards, femmes et enfants massacrés. Dans les cinq départements qui en ont été le théâtre, il ne reste plus une maison entière, pas un sac de grains, presque plus d'habitants. Le vide affreux dans les recrues vient de nécessiter la levée de la deuxième réquisition de 25 à 45 ans et la campagne n'est pas encore ouverte !... Je ne crois pas exagérer en disant que ces fameuses levées en masse ne rendront pas 250.000 hommes et que les forces totales,

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite.*

aujourd'hui disponibles, atteignent à peine 600 à 650.000 hommes. Passé ce terme, il faudra recourir aux enfants, aux vieillards, aux gens mariés, dont beaucoup ont déjà passé aux armées, par raison de misère ou de sûreté.

« La violence de ces messieurs en a tari la source. Tout manque dans le royaume, vous ne trouveriez plus un seul mouton dans la plupart des départements, par conséquent plus de laine, ni de draps. Les bestiaux sont tellement épuisés que l'usage de la viande (Paris et quelques autres lieux exceptés) est interdit à tous autres qu'aux soldats. Plus de cuir ; le fer, le salpêtre, les drogues médicinales, les toiles, mille articles commencent à manquer tout à fait. La disette des grains ne va pas encore à la famine ; mais la plupart des campagnes ne vivent que de pommes de terre, de maïs, de racines et il faut attendre la récolte au travers de cinq grands mois...

« Le Comité de Salut public, qui a tenu les rênes d'une main ferme, commence à perdre son crédit ; aux premiers revers, il sera renversé. Robespierre, qui en est l'âme, n'est qu'un fanatique sombre, défiant et féroce ; son régime chancelle, il fera place à d'autres tyrans, mais l'organisation fragile du moment disparaît sous les nouveaux meneurs, affamés de rapines et de sang beaucoup plus encore que ceux d'aujourd'hui. Il ne leur reste pas un quart des habitants pour eux ; la lassitude, l'effroi, le découragement ont gagné une partie des sans-culottes. Aux premières apparences de libération, les huit-dixièmes de la France sortiront de l'abattement stupide où les retient la tyrannie et s'élèveront contre les Jacobins ; — il n'en était pas de même il y a six mois. Voilà la peinture du moment. Les cabinets et les généraux négligent infiniment trop la connaissance de ces vicissitudes dont les yeux exercés aperçoivent les symptô-

mes, comme le pilote aperçoit l'orage sur un point noir de l'horizon.

« Une expérience de huit siècles a prouvé qu'il fallait attaquer les Français et non pas s'en laisser attaquer, partout où la défensive n'est pas rigoureusement nécessaire.

« César avait aussi affaire à des multitudes armées, à la nation gauloise tout entière. Comment la subjugua-t-il ? par les prodiges de sa célérité, par l'activité de ses attaques et de sa poursuite. Les généraux de la dernière campagne ont pris la tactique contraire; s'ils ne changent pas entièrement la forme de cette guerre, ils marcheront de désastre en désastre.

« Ils ne veulent, ils ne peuvent pas comprendre encore que c'est ici une *guerre révolutionnaire* qui doit être faite *révolutionnairement* par des moyens assortis au génie et aux moyens de leurs ennemis. Ils rendront inutiles l'ardeur de leur troupes, la bonne volonté des Français qui prendraient parti sous leurs drapeaux, toutes les chances que leur offre journellement toutes les variantes de la Révolution.

« Enfin, je regarde comme une condition fondamentale du succès un but franc et franchement manifesté. Tant qu'on laissera croire aux Français qu'on les combat pour les soumettre et non pour les délivrer, pour les faire passer sous une domination étrangère au lieu de les ramener à celle de leur prince légitime, on aura contre soi tous les partis. La force étrangère est abhorrée universellement dans tout le royaume, tout le monde s'en défie ; elle ne peut donc être appuyée de l'intérieur qu'en regardant, en traitant comme des alliés ceux qui concourraient avec elle à écraser la Convention. Les armées ne sont, je vous l'assure, ni royalistes, ni républicaines; elles sont *françaises;* elles se battent sans distinction d'opinions contre les étrangers, qu'elles

supposent unis contre la France beaucoup plus que contre l'anarchie...

« Le cardinal Mazarin connaissait bien les Français lorsqu'il disait : « Qu'ils chantent pourvu qu'ils paient ! » Aujourd'hui la Convention dit de même : « Qu'ils pleurent et qu'ils me maudissent pourvu qu'ils n'osent m'attaquer ! » La chose à laquelle on aurait dû donner une attention sérieuse et qui n'en a obtenu aucune, ni au dehors ni au dedans, c'est le caractère national ; il détermine en ce moment la durée de l'inconvenable situation où la France se trouve (1)... »

---

(1) Archives de Sales. — *Correspondance inédite de Mallet du Pan* — *18 février 1794* — *Lettre au comte Perret de Hauteville.*

CHAPITRE XXIII

ET QUAND MÊME !

Le renouveau. — Succès et défaites. — Les campagnes de 1794 à 1796 à vol d'oiseau. — Mort d'Eugène Costa. — Page d'histoire. — Le neuf thermidor jugé par le comte de Maistre. — La chanson de l'Auvergnat dans la *Pauvre femme*. — Panisset et son retour au bercail. — L'armistice de Cherasco. — Bonaparte et les *Considérations sur la France*. — Curieux parallèle. — Joseph de Maistre s'apprête à quitter Lausanne. — Le *sursum corda* des grands serviteurs.

I

Le printemps de 1794 ramena pourtant sur ces ruines la floraison de nouvelles espérances. Sa lorgnette à la main, se dressant de toute sa hauteur au-dessus de l'Europe en armes, l'embrassant de son regard d'aigle, Joseph de Maistre écrivait, le 13 mai, ce bulletin, tableau de bataille brossé par un grand peintre :

« ... Du côté du Nord, les affaires publiques vont au-delà de toute espérance. Il y a, je crois, peu d'exemples dans l'histoire d'une guerre poussée avec cette vigueur. La grande armée s'est battue et a battu les patriotes, le 17, le 18, le 19, le 21 et le 22 avril et quatre de ces combats peuvent s'appeler batailles rangées. Elle a fait aussi peu de quartier qu'il a été possible ; à la date des dernières nouvelles, elle avait fait 19,000 prisonniers ; un calcul nullement exagéré porte déjà à 30,000 le nombre d'hommes que l'auguste Répu-

blique a perdus dans ces différents combats, en morts et en prisonniers; celui du 26 lui en a coûté 12 à 13,000 tués ou blessés. La perte qu'elle a faite en artillerie est énorme. Landrecies, qui s'est rendu après le dernier combat, contenait 250 pièces de siège et des magasins immenses. Il n'est pas trop possible de savoir le juste à cet égard ; mais je crois qu'en tout les patriotes ont perdu près de 400 canons. D'un autre côté, Beaulieu, ayant laissé apercevoir qu'il allait faire une certaine marche, a tourné tout à coup d'un autre côté, est tombé à 2 heures après minuit sur l'armée de la Moselle et l'a complètement battue. Ensuite, il s'est joint aux Prussiens et marche sur Sarrelouis : voilà où l'on en est.

« Le Duc d'York et ses Anglais se couvrent de gloire; dans le combat du 17, 15,000 Anglais se sont jetés tête baissée au milieu de l'infanterie française et y ont fait, le sabre à la main, une trouée épouvantable. Le général Chapuis a été pris dans cette occasion avec le plan de campagne dans sa poche. Les Anglais ont pris, comme vous l'aurez su sans doute, la Martinique en entier et ils ont changé le nom des forts, pour qu'on ne doute point de leurs intentions. Le fort Royal s'appelle le fort Georges et le fort Bourbon se nomme le fort Edward. Le port contenait une belle frégate, un autre bâtiment de guerre et 96 bâtiments marchands. Ce seul article est évalué à 1,500,000 livres sterl. La part de sir Gray et de sir Jarvis, le premier amiral et le second commandant des forces de terre, est de 100,000 livres sterl. pour chacun. Voilà des guerriers mieux payés que vous ! Probablement nous apprendrons incessamment la conquête entière de St-Domingue. Ces messieurs se paient fort bien.

« Quoique je ne sois pas disposé à voir trop en beau, je crois bien que le colosse du jacobinisme a reçu un

coup et, si les puissances continuent, il pourra bien être renversé. La coalition est devenue beaucoup plus forte depuis que l'Empereur est à son armée et que le Roi de France n'est plus qu'un vendeur d'hommes payés par l'Angleterre. Cependant, mon cher ami, je suis bien loin d'être tranquille sur notre sort en particulier; le nuage chassé du nord s'avance vers le midi; croyez que l'Italie est pourrie et qu'une secousse même assez légère la fera tomber en poudre (1). Notre avenir est très sombre, et il me faudrait beaucoup de papier pour vous dire tout ce qui me passe par la tête à ce sujet. La détestable politique autrichienne, combinée avec la situation actuelle des choses, nous prépare sûrement des choses extraordinaires. En attendant, une seule chose est sûre, c'est qu'on est toujours bien au chemin de l'honneur.

« Tenons bon jusqu'à la fin; propagez surtout de toutes vos forces le bon esprit parmi vos compatriotes; j'ai vu des lettres ici qui me déplaisent beaucoup. C'est un rôle digne de vous de prêcher la fermeté et la fidélité, qui valent bien la liberté et l'égalité. Je sais qu'il est aisé de faire des dissertations de loin ; mais il me semble que nous devons, précisément à cause des torts qu'on a eus à notre égard, nous distinguer à ce moment. Au reste, faites provision de courage; ou je me trompe fort ou l'Italie même touche à un *sconvolgimento* (2) épouvantable. Gardez ma prophétie dans votre cœur.

« Soyez sûr, au demeurant, que tout ceci n'est qu'une œuvre de purification. Le mépris que j'ai pour l'Italie me persuade que l'opération doit s'étendre jusqu'à elle. Sans doute il en coûtera à beaucoup d'honnêtes gens ;

(1) « L'Italie — avait écrit Alberoni avant de Maistre — a besoin d'être guérie par le fer et le feu. »

(2) Bouleversement.

mais, à la fin, il en faudra revenir à eux. Je me déboutonne, du moins en partie, avec vous ; je dis *en partie*, car je ne veux pas vous débiter tous mes systèmes de *palingénésie* ; mais Dieu me préserve d'être cité ! Encore une fois, il me semble incontestable que l'Italie doit être flagellée ; mais, à travers toutes les secousses possibles, soyons toujours ce que nous devons être (1). »

Henry Costa, l'ami auquel cette page était adressée, guerroyait alors avec son fils à l'armée de Nice. Un glorieux malheur venait de les atteindre : le 27 avril, Eugène recevait, aux avant-postes du col Ardent, une blessure qui, bien que sérieuse, ne paraissait pas devoir être mortelle.

« Je vois toujours, écrivait de Maistre au marquis, votre bon Eugène sur vos épaules dans la mêlée. Le premier aperçu de ce tableau fait frémir ; mais il me semble que la réflexion doit vous inonder de joie... Votre fils est blessé assez fortement pour marquer dans l'opinion et il ne l'est pas assez pour vous alarmer. Il a eu l'honneur de verser son sang pour son pays et d'ajouter une distinction à votre nom, avant d'être homme. — Il est l'objet de l'intérêt universel et, pendant quelque temps au moins, vous n'avez rien à craindre pour lui. Que voudriez-vous de plus ? Qu'il ne fût pas blessé ? je ne pourrais pas être de cet avis si c'était le vôtre. — Cette balle ira toujours fort bien à son air de jambe et même à son air de visage. Je conçois vos angoisses dans le moment ; mais, le moment passé, je trouve en vérité que tout va bien... Votre billet m'a fait éprouver quelque chose de tout semblable à ce sentiment. Vous me faisiez trembler ainsi que beaucoup d'autres pour la première bataille. Je me demandais toujours si je serais assez heureux pour n'avoir à pleurer sur aucune de ces per-

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre inédite.*

sonnes chéries. Les nouvelles sont arrivées ; j'ai tremblé, mais je suis bien heureux. Mon frère le marin, comme vous l'avez appris, a vu la mort d'aussi près que votre fils... Enfin nous le tenons encore (1). »

La marquise de Costa avait été obligée de quitter Genève à la suite des événements qui rendaient dangereux pour les émigrés le séjour de la petite République (2).

Elle était venue à Nyon. Joseph de Maistre et la bonne Mme Huber lui faisaient de fréquentes visites. Les angoisses au sein desquelles s'écoulait son existence avaient altéré profondément sa santé. A la nouvelle de la blessure reçue par Eugène, elle voulait partir pour s'installer à son chevet. Elle suppliait M. de Costa de le lui permettre. Joseph de Maistre intervient avec l'autorité de sa vieille amitié : quelle tendresse de cœur révèlent les lettres qu'il écrit alors au meilleur de ses amis ! Le diplomate, engagé dans la lutte, absorbé par les plus hautes conceptions philosophiques et politiques, n'hésite pas à tout quitter pour remplir ce qu'il considère comme un devoir : veiller, en l'absence de son époux, sur la châtelaine de Beauregard exilée en face de la noble demeure où, si souvent jadis, aux vacances d'automne, ils causaient tous les trois en échangeant « leurs apocalypses... »

« Elle avait promis à Mme Huber et à moi, écrit-il, de venir passer un mois ou deux ici pour consulter ; elle était même parfaitement d'accord avec moi, il y a peu de jours ; et même elle avait chargé le comte de

(1) Archives de Beauregard — *Lettre inédite.*

(2) « Genève, écrivait le baron d'Erlach au comte de Duingt en octobre 1793, est cerné de toutes parts ; les bateaux armés croisent sur le lac, et des troupes de brigands gardent les passages par terre. On n'y laisse rien entrer. A ce moment le séjour de votre fils serait dangereux à raison de certaine histoire de dragons contre laquelle on est fort irrité à Berne. Genève est dans une furieuse crise. »

Cordon, qui partait de Nyon pour Lausanne, de lui chercher un appartement; mais l'aventure de son fils a tout changé; je ne voudrais pas répondre qu'elle ne roulât dans la tête le beau projet d'aller servir son fils en Piémont.... »

Ici, le comte donne « en toute conscience » à Henry Costa son « avis de sénateur » :

« Vous ferez comme vous l'entendrez, mon cher ami; mais ce voyage de Piémont, quand même il n'aurait pas lieu dans ce moment, me paraît assez peu convenable. M[me] de Costa a la poitrine délicate : qui sait l'impression que lui feraient l'air du Saint-Bernard et la fatigue du voyage ? D'ailleurs le Piémont peut être un champ de bataille. Si l'on se trouvait dans un moment de crise, une femme qui a l'imagination si active n'y résisterait pas. Je puis me tromper ; mais il me semble que vous ferez bien de supprimer et de renvoyer le voyage, en vertu de votre autorité conjugale, et d'ordonner ou, si vous voulez, d'exiger absolument celui de Lausanne et la docilité aux conseils de l'amitié, sous peine de votre indignation. Je vous répète que j'ai été à Nyon pour voir les choses par moi-même, parce que, quand nous lui faisions des représentations sur sa santé, M[me] Huber ou moi, elle nous répondait des chansons (1)... »

Des chansons ?... Ce furent bientôt les larmes de Rachel qui ne veut pas être consolée...

La pauvre mère ne devait pas revoir en ce monde son enfant bien aimé. L'âme du « petit bachelier », quelques semaines après, s'envolait vers le séjour des anges, et Joseph de Maistre lui donnait l'immortalité humaine dans l'admirable *Discours à la marquise Costa*,

(1) Archives de Beauregard. — *Lettre inédite.*

cette œuvre où, au dire de Louis Veuillot, « l'homme et l'écrivain sont tout entiers »...

Et le grand homme de cœur qui trouvait des accents si tendres pour dépeindre les angoisses des affections familiales n'hésitait pas à approuver ses amis dans le nouveau sacrifice que Dieu allait leur imposer. Victor va remplacer, sous les drapeaux du roi, son frère Eugène. « La jeunesse ni le danger ne les font balancer un moment, pas même la certitude que le premier boulet sera pour lui. » Maistre sait que « l'on meurt quelquefois à la guerre ». Qu'importe! C'est lui-même qui se chargera d'armer le jeune chevalier, presque un enfant, de « l'embarquer le plus sûrement et le plus économiquement possible ». A la Cité, le nouveau commandant, M. de Selac, à qui il le recommande, lui donnera « l'adresse très exacte et très détaillée » de la maison où Victor devra descendre à Turin ; « car j'ai éprouvé souvent, écrit le comte, qu'en arrivant dans une ville inconnue, on est fort embarrassé quand on ne sait où donner de la tête... »

Le devoir accompli simplement, sans révolte, sans ostentation, sans calculer les conséquences ; telle était bien la règle de conduite de ces serviteurs d'autrefois. L'honneur du nom en ce monde et l'éternelle récompense en l'autre les illuminaient de leurs fortifiantes clartés ; et les adolescents, comme les hommes mûrs, marchaient ainsi droit devant eux, allant à la mort comme on part pour un voyage, à un âge où l'on sait à peine voyager seul, avec des adresses le long du chemin pour arriver plus vite et en bon état jusqu'au champ de bataille encore rougi du sang de leurs aînés...

II

Mais ! hélas, que sont dans la vie générale les deuils privés, si cruels qu'ils puissent être ? A peine le moucheron frôlant la surface d'un lac et soulevant quelques gouttelettes bientôt perdues dans l'uniformité de l'oubli.

Pendant que les mères et les veuves pleuraient dans le sanctuaire de l'intimité, — sur la scène européenne, les nations étaient aux prises ; les armées françaises tenaient tête à l'Europe et marchaient de victoire en victoire. Bonaparte surgissait. Dès le siège de Toulon, l'étoile du maître de la France laissait pressentir son futur éclat, alors que Joseph de Maistre, dans sa solitude de Lausanne, achevait ses *Considérations* qui, à Milan, allaient remplir d'admiration le général victorieux et servir de bréviaire à la fois au vieux monde écroulé et au constructeur du nouveau.

Au jour le jour, Maistre, d'une main fiévreuse, enregistre, commente, paraphrase les événements. Sa correspondance, dont l'abbé Noiton transmet fidèlement une copie au marquis de Sales, est curieuse à consulter ; elle donne la note exacte des impressions produites sur l'esprit du grand homme par les péripéties du drame.

« Au milieu de tous les brouillards intérieurs, — dit une dépêche du 15 octobre 1794, — la France a de nouveaux succès contre l'étranger. Les armées se précipitent sur les frontières du Rhin et bientôt il servira de barrière entre les ennemis. Pas-de-Gand, Bar-le-Duc et Maëstricht sont assiégés avec une fureur qui n'a pas d'exemple. Si la résistance de ces villes continue quelque temps, on ne les reconnaîtra bientôt qu'à un tas de ruines. Clairfait paraît bien vouloir faire un effort ; mais l'ennemi est en forces et la résistance toute seule de ses

légions suffirait à rendre inutiles les tentatives des alliés. »

Le neuf thermidor ne pouvait passer inaperçu aux regards du diplomate. Le 24 octobre 1794, il en examine les conséquences sur la politique extérieure :

« Faible encore et chancelante au neuf thermidor, l'énergie de la Convention s'est développée peu à peu. Dès lors, par des motions et des dénonciations non interrompues, le parti jacobin a été harcelé. Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrère n'étaient en butte aux poursuites des modérés que parce qu'ils soutenaient les Jacobins ; on voulait les réduire au silence et on en est venu à bout. A force de mettre à l'ordre du jour l'animosité contre les Jacobins, soit à la Convention, soit dans les départements, on voulait habituer le peuple à voir leur destruction de sang-froid. Cette nouvelle crise est pour les politiques un vaste champ à parcourir. Quelles en seront les suites ?...

« Comme les puissances ont annoncé publiquement dans leurs manifestes et que le ministre anglais a dit en plein parlement que le but de la guerre était de détruire les Jacobins, ne serait-il pas possible que quelques vues de paix eussent engagé la Convention dans le parti qu'elle vient de prendre ? Déjà, maintenant, il y a dans les feuilles publiques quelques phrases éparses et qui paraissent comme jetées au hasard. « Il ne serait pas, disent-elles, *au-dessous de la Convention* de leur (aux puissances) accorder la paix si elles reconnaissent notre indépendance et notre gouvernement. » Mais ils n'en ont point encore, de gouvernement : il change à chaque faction qui s'élève; il faudrait donc une base solide et un état quelconque, sous quelque domination que ce soit. Aussi un Savoyard, établi à Paris depuis nombre d'années, disait-il l'autre jour ici, en parlant de donner un chef à la République, qu'il prétend devoir subsister :

« Croyez-vous qu'on garde le petit Capet pour enfiler des perles ? » — Et en effet la République ne pourrait mieux faire pour sa conservation que se donner un tel chef. — La branche régnante, quoique non royale, serait toujours à la tête de l'Etat, ce qui indisposerait moins les puissances ; et Louis, recevant une éducation républicaine, aurait dans la suite moins de penchant à favoriser et à compléter la contre-révolution. »

Ici un trait d'héroïsme obscur, jeté comme au hasard dans ce champ immense :

« Dusseldorf est en feu, Manheim subit le même sort. De Dusseldorf à Bonn, les impériaux ont repassé le Rhin. Au moment où les dernières troupes l'eurent repassé près de Cologne, on donna l'ordre de couper les ponts. Quelques émigrés, qui avaient été trop tardifs à sortir de Cologne, n'arrivèrent qu'au moment où le pont ne subsistait plus et les patriotes étaient à leur poursuite. Pendant qu'ils se désespéraient au bord du fleuve, un pontonnier impérial, touché de leur position, vint, au moment du feu le plus vif de l'ennemi, les chercher avec un bateau et les passa heureusement à la rive opposée (1). »

Voici maintenant, en novembre 1794, des pages de haute politique où l'inspiration de Joseph de Maistre se retrouve d'une façon visible :

« On peut tous les jours moins douter qu'il faut que le modérantisme ou le jacobinisme tombe ; mais il n'y en aura un d'écrasé que lorsque l'autre se sentira assez de force pour l'attaquer ou que le parti faible aura l'imprudence de déclarer une guerre ouverte. Quel bouleversement nouveau si les Jacobins triomphent ! Aussi, malgré tous les bruits de paix qui se répandent, cette incertitude seule sera un obstacle invincible à ce

(1) Archives de Sales. — 24 octobre 1794. — *Document inédit.*

qu'elle se fasse, à moins que le parti dominant ne fasse cause commune avec la coalition pour pulvériser le jacobinisme ; mais, pour cela, ce serait de nouveaux flots de sang à répandre ; car je regarde les jacobins décidés comme incorrigibles et ils bouleverseront l'intérieur pendant qu'ils auront un souffle de vie.

« Pour que le parti dominant fasse cause commune avec la coalition, il faut une affinité de principes qui n'existe pas. Les différents partis qui ont agité la France et qui l'asservissent encore aujourd'hui ont tous été et sont tous encore imprégnés du venin philosophique, qui est mortel pour le clergé, la noblesse, les émigrés et tout ce qui tient aux vrais principes auxquels cependant il faudra ramener la masse des Français pour rétablir l'ordre ; car, si on laisse dominer les principes d'une faction, il n'y aura pas de raison qui puisse en empêcher *légitimement* une autre de chercher à faire triompher les siens. La rivalité des factions fera toujours qu'elles chercheront à s'égorger. Pendant qu'aucune n'aura une prépondérance décidée, ce sera toujours l'anarchie ou plutôt le despotisme de celle qui saisira le pouvoir, qu'elle ne maintiendra qu'en immolant ses adversaires.

« Pour que les puissances puissent traiter de paix, il faudrait donc que le parti régnant fut *le royaliste* ; alors tous les émigrés, la Vendée, tous les honnêtes gens de l'intérieur, tous les insouciants, tous les mécontents, tous ceux qui sont las de vivre dans une incertitude effrayante et au milieu du brigandage, tous ceux enfin qui pourraient espérer un pardon en favorisant le rétablissement de l'ancien régime de tout leur pouvoir, tous se réuniraient parce qu'ils auraient un point de ralliement sûr. Alors tous verraient que les puissances cherchent le bien public et non leur intérêt particulier et se serreraient autour de ce noyau, qui grossirait bien-

tôt au point d'être de force à écraser les scélérats. Ce serait un moyen d'union qui ne pourrait jamais exister en pactisant avec une simple faction chancelante. Rien d'ailleurs de plus magnanime pour les puissances que de rétablir l'ancien régime, qui est très distinct de ses abus, comme il n'y aurait rien de moins grand que de traiter avec des régicides (1)... »

Quelques jours après, toujours en novembre, Joseph de Maistre considère de nouveau ce spectacle qui a le don de surexciter son goût pour les pronostics :

« L'état des choses à Paris, soit à la Convention, soit aux Jacobins, continue à fixer notre attention. Le parti modéré veut bien écraser les Jacobins, mais la grande partie de ses adhérents n'ont aucune énergie ; il ne peut les amener à contribuer aux grands coups, parce qu'ils craignent la *ritournelle* ; car il est bien sûr que si les Jacobins venaient à dominer de nouveau, ils ne craindraient pas de se baigner dans le sang. Vous verrez les scènes scandaleuses qui se passent sous les yeux des législateurs et jusque dans le sein de leurs séances. Une anarchie gouvernementale se prépare et elle sera heureuse.

« Vous verrez le Comité de Sûreté générale accusé de faiblesse et la motion faite de le remplacer ; vous verrez celui de Salut public proposer de lever le séquestre des biens des habitants des pays avec lesquels la République est en guerre, et son projet de décret rejeté et traité de *contre-révolutionnaire*... Vous verrez les Jacobins assiégés dans le lieu de leurs séances et assaillis à coups de pierres. Vous verrez les murmures, les applaudissements se multiplier dans la Convention et à ses tribunes, de manière à ne pas laisser douter de toute l'importance que les différents partis mettent à

(1) Archives de Sales. — 12 novembre 1794. — *Document inédit.*

influencer la Convention. Vous verrez la Convention faire un effort pour décréter d'arrestation provisoire Carrier, contre lequel la Commission des 21 a dit qu'il y avait lieu à accusation, et oser tout au plus le faire garder chez lui...

« Enfin, je ne crois pas que le gouvernement actuel de France ait jamais eu autant de symptômes de dissolution qu'il n'en a à présent... Nonobstant tout cela, Maëstricht subit le sort des autres places ; on a annoncé à la Convention qu'il s'était rendu le 4, à 5 heures du matin. La garnison a été renvoyée en Allemagne. »

Joseph de Maistre, ici, ne peut s'empêcher de céder à son obsession contre la politique autrichienne :

« Lorsque l'on considère avec quelle facilité l'Empereur abandonne tous les postes et les places, on ne peut s'empêcher de croire qu'il y a quelque trahison sourde ou un plan décidé du cabinet de Vienne pour agir ainsi. L'on croirait que l'Empereur ou son conseil veulent la paix, que l'Angleterre ne la veut pas et que, pour forcer l'Angleterre à la faire, l'Empereur veut donner aux Français toutes les facilités possibles de pénétrer dans la Hollande, qui ne pourrait échapper que par la prompte signature des préliminaires de la paix. »

Comme il connaissait bien son pays de France l'observateur qui écrivait ces lignes !

« De leur côté, les Français font les derniers efforts pour écraser les puissances ; ils veulent les étourdir et les forcer, le pistolet sur la gorge, à demander cette paix qu'ils désirent eux-mêmes avec tant d'ardeur et dont ils ont un si grand besoin. Mais, la paix faite, les maux de la France ne feront peut-être que recommencer. Les Français ne sont pas comme d'autres nations : leur imagination fermente sans cesse et, pendant qu'il y aura quelque espoir de rétablir son parti, chacun fera des

plans et cherchera les moyens de l'exécuter. Dieu veuille aider les faibles et conserver le Roi (1)! »

Après ces hautes considérations, le comte, avec sa merveilleuse élasticité, ne dédaigne pas de reposer un instant sa plume en ce piquant apologue :

« En 1788, un des douze états d'Amérique s'assemblait pour l'acceptation de la constitution. Le 8 janvier, un paysan-député s'exprima ainsi : « Vous savez que l'hiver dernier il s'éleva un nuage, il amena l'anarchie, et presque toujours l'anarchie conduit à la tyrannie... Je dis qu'il amena l'anarchie ; car des peuples prirent les armes contre le gouvernement, les esprits s'échauffèrent... Les hommes mutinés vous mettaient leur mousquet sur la poitrine ; ils vous volaient, vous menaçaient de brûler vos maisons. Les familles étaient divisées. On faisait prisonniers des habitants paisibles... Quelle horrible situation ! notre détresse était si grande que nous nous fussions attachés avec joie à tout ce qui aurait eu même l'apparence d'un gouvernement. Si un homme, quel qu'il fût, en état de protéger nos propriétés et nos personnes, fût venu déployer un drapeau parmi nous, nous fussions tous accourus quand c'eût été un *monarque* et que ce monarque dût devenir un tyran, tant il est vrai qu'il vaut mieux avoir un seul tyran que cent tyrans à la fois. Or, quand j'ai vu la constitution qu'on nous présente, j'ai cru qu'elle offrait un remède à nos maux... Si nous ne nous pressons de cueillir le fruit de nos travaux, je crains que nous n'en trouvions plus une occasion si favorable. » — Je m'abstiens de toute réflexion sur cet article, » ajoute le correspondant du ministre (2).

Et lui qui a étudié à fond le pays de la satire Ménip-

(1) Archives de Sales. — 19 novembre 1794. — *Dépêche inédite.*

(2) Archives de Sales. — 24 décembre 1794. — *Dépêche inédite.*

pée, de la Fronde et de Beaumarchais, il ne trouve rien de mieux, pour donner une idée de « l'état d'âme » créé par la réaction thermidorienne, que d'envoyer à Turin les couplets de l'Auvergnat, dans l'opérette de la *Bonne Femme*, qui font courir tout Paris et poursuivent triomphalement leur tour de France :

Ne faites pas tant votre embarras,
Tâchons plutôt de nous entendre ;
Quand on veut faire ce qu'on ne sait pas,
Du moins, il faudrait l'apprendre.
Si chacun veut changer de métier,
Si le maçon veut faire des souliers,
Si le cordonnier fait des maisons,
Si les loups gardent les moutons,
Ah ! mon Dieu, que cela nous causera de maux !
A l'eau ! à l'eau !
Pauvre Jacques, t'as bien mieux fait de porter tes *sciaux !*

Mon avis ne fut pas goûté ;
Bientôt chaque place fut prise,
On dépouilla la probité
Et l'on enrichit la sottise.
Un chaudronnier devint régisseur,
Un perruquier se fit orateur,
Un pâtissier devint général,
On préféra l'âne au cheval !
Ah ! mon Dieu, que cela nous causera de maux !
A l'eau ! à l'eau !
Pauvre Jacques, t'as bien mieux fait de porter tes *sciaux !*

Je voyons pourtant avec plaisir,
Que le neuf a sauvé la France ;
Nous allons cesser de souffrir,
Le réveil du peuple commence,
Retournez chacun à vos métiers ;
Cordonniers, faites des souliers ;
Maçons, bâtissez vos maisons ;
Perruquiers, retapez vos chignons :
A l'eau ! à l'eau !
Comme Jacques, faut que chacun porte gaîment ses *sciaux* (1) !

(1) Archives de Sales. — Correspondance. — 1794-1795. — Ariette de l'opérette *La Bonne Femme*, chantée par un porteur d'eau. *Pièce inédite.* — Il s'agit sans doute ici de *La Pauvre Femme*, opéra en un acte de Marsolier, joué en 1794 sur le théâtre italien — opéra comique, et mentionné par le *Dictionnaire général des Théâtres. — tome VII, page 262.*

Les chansons en France n'ont-elles pas été de tout temps le dernier mot des agitations politiques et l'écho frondeur de l'opinion !

III

En Savoie, par une singulière ironie des choses, une note plaisante vient aussi se mêler à ce concert, où le râle des mourants et les cris de douleur des blessés alternent avec les chants de triomphe et les refrains de la gaieté française.

Panisset, pasteur sans ouailles, étale avec une vanité puérile ses oripeaux de prélat intrus. — Maistre l'appelait « cet évêque qui nous a tant fait rire avant de nous faire pleurer ». Le remords harcèle parfois la conscience de l'ancien curé de Saint-Pierre-d'Albigny ; il erre alors comme une âme en peine. Pourtant il n'a pas le courage de s'engager de lui-même sur le chemin de Damas, il faudra qu'on l'y pousse ; mais il ne demande pas mieux que de se laisser faire violence. Un pieux complot est formé par le chanoine Dubouloz (1), qui s'assure le concours du curé Vuarin (2) et de l'abbé de Saint-Marcel (3) : on attirera Panisset en lieu sûr et, de là, on « l'enlèvera » pour le « déporter » à Lausanne. C'était au commencement de 1796.

(1) Prêtre du diocèse de Genève, originaire du Chablais, que Mgr Paget avait institué « grand vicaire » pendant son émigration.

(2) Le célèbre curé de Genève.

(3) L'abbé Pierre de Saint-Marcel, le frère de l'abbé Nicolas, le précepteur des fils cadets de Victor-Amédée III. Pierre de Saint-Marcel, ordonné prêtre en 1774, avait tout d'abord suivi Mgr Paget dans son exode. Ce dernier l'avait institué « grand vicaire », en même temps que le chanoine Dubouloz; il mourut en 1824.

« Le rendez-vous, écrit l'un des conspirateurs (1), fut donné à sept heures du matin, au château de Trésun (2). Panisset agréa les propositions qui lui furent faites, et sa *déportation* volontaire commença le soir. A six heures, je lui procurai un bon cheval ; nous lui servions tous deux d'écuyers... à pied, et dans moins de trois jours nous le déposâmes à Lausanne entre les mains de MM. de Thiollaz, Bigex et Besson, vicaires-généraux du diocèse de Genève, de Belmont, vicaire-général de Nîmes, et Perrin, chanoine de Chambéry, qu'il choisit ensuite comme directeur. Ces messieurs se chargèrent de faire la lessive et nous rentrâmes en Savoie, en bénissant Dieu de la bénédiction qu'il avait daigné répandre sur nos démarches. « Avisez-vous « encore après cela de raisonner et de regimber, me dit « M. Dubouloz, quand je vous proposerai de m'aider « dans une bonne œuvre (3). »

Panisset rentra au bercail avec tous les honneurs dus à un pasteur égaré. Toutefois, l'accueil demeura froid et réservé ; une certaine contrainte s'imposait aux exilés et la dupe d'Albitte se permettait de s'en plaindre en faisant observer qu'après tout il portait la dignité de prélat. « Oui, riposta l'un des assistants, comme le démon porte celle d'ange. » Joseph de Maistre fut chargé de morigéner à son tour le pauvre inconscient, bien que nombre de maîtres-ouvriers se fussent chargés de la besogne et s'en acquittassent avec un zèle infatigable.

« Il est, dit-il, entre les mains de trois ou quatre grands vicaires de premier mérite, qui ne lui épargnent

(1) L'abbé Vuarin.

(2) Ce château, situé aux environs d'Annecy, appartenait, on s'en souvient, à la famille de Sales.

(3) L'abbé Fleury. — *Histoire du diocèse de Genève.*

pas la morale et, comme il est venu me voir à titre d'ancienne connaissance, je lui ai fait très libéralement une morale laïque qui n'a pas fait de mal; mais, quoiqu'il n'argumente point et dise *oui* à tout ce qu'on lui dit, il ne paraît pas du tout persuadé de l'étendue de sa faute et, tout en convenant de ses torts, il vous laisse apercevoir distinctement sa satisfaction d'être évêque, car c'est là son *tic* (1)... »

Panisset n'en signa pas moins, les yeux fermés, en présence du marquis de la Pierre et de M. Rivollet, l'ancien juge-mage du Chablais, une rétractation solennelle, dont le comte avait rédigé la formule. La rentrée de « l'évêque intrus » dans le giron de l'Eglise romaine fit grand bruit. Peut-être l'incident ne comportait-il pas tant d'éclat. Tel paraît être le sentiment de Joseph de Maistre, qui s'en ouvre au cardinal Costa dans une lettre où brillent à la fois son lumineux bon sens et son incomparable esprit.

« J'espère, écrit-il, que Votre Eminence voudra bien me permettre de lui parler librement sur le parti à prendre à l'égard de ce pauvre malheureux. Nous ne pouvons douter qu'on ne répugne extrêmement à le recevoir en Piémont, même après sa rétractation, puisque toutes les lettres sont d'accord sur ce point.

« Nous ne pouvons pas plus douter du désir qu'on a de posséder M. Panisset à Rome, puisque le Nonce de Sa Sainteté à Lucerne a fait, sur ce point, des instances réitérées auprès du ministre de Sa Majesté à Berne, et qu'il attend même M. Panisset à Lucerne.

« Or, je puis assurer Votre Eminence que nous ne pouvons expliquer, en deçà des Alpes, cette répugnance et ce désir que par les règles de l'optique morale, qui sont précisément l'inverse de celles de l'optique

(1) Joseph de Maistre. — Janvier 1796. — *Lettre au cardinal Costa.*

physique; car, dans le monde moral, les objets grandissent en raison de l'éloignement. Sûrement, Monseigneur, on prend une *personne* pour un *personnage;* d'un côté on s'effraie à Turin, puisqu'un de nos prélats écrit que Mgr le Nonce les tire d'un grand embarras et qu'ils n'auraient que faire de M. Panisset, quoique, de sa nature, l'Eglise ne soit jamais embarrassée d'un pénitent; et de l'autre, on le regarde à Rome comme une conquête; en quoi il paraît qu'on se trompe de part et d'autre sur le *véritable diamètre.*

« La religion a sa politique, et peut-être cette politique exigerait-elle qu'on mît autant de soin à cacher la personne de M. Panisset qu'à publier sa rétractation, de peur que l'une ne fasse tort à l'autre. Il n'a besoin que d'obscurité et de *pain quotidien* dans tous les sens du mot, et cela se trouve partout. J'ai déjà eu l'honneur d'esquisser son portrait à Votre Eminence : l'extérieur de cet homme est parfaitement ridicule, et même, quelquefois, il me prend des envies de douter que toutes les fibres de son cerveau soient parfaitement à leur place; mais, au fond, il n'a rien de repoussant, et quand on a dit: « Il fait compassion! », tout est dit.

« Je ne doute pas qu'il n'ait commis un grand crime; mais je doute qu'il soit un grand criminel. Je le connais dès ma plus tendre enfance; c'était un homme plein de religion, de mœurs austères, charitable au delà de ses moyens, du reste tête faible et tête fausse, sur laquelle la terreur et la vanité ont eu toute prise imaginable. On le condamne, mais il n'irrite pas; c'est un de ces hommes que l'on peut mettre dans un coin, comme un meuble, avec la certitude qu'il ne remuera pas (1). »

(1) En 1798, le Saint-Père accorda à « l'évêque jureur » repenti, l'autorisation de célébrer la messe. — Sur la sollicitation de Mgr de Solles,

Le « meuble » qui était venu grossir la colonie des émigrés, en augmentant leurs embarras, ne tardait pas à être expédié franc de port à Lucerne, alors qu'un nouveau coup de vent allait chasser les serviteurs demeurés inébranlables sur le chemin de l'honneur et qui, eux, n'avaient pas eu besoin de « réparations ».

IV

La coalition était, en effet, rompue par les succès prodigieux des armées françaises. La Prusse et l'Espagne, désertant la lutte, avaient signé avec la Convention les traités de Bâle (1), négociés par Barthélemy, qui donnaient à la France toute la rive gauche du Rhin, la Flandre hollandaise et la partie espagnole de Saint-Domingue... En dépit des traités, le comte ne désespérait point. Sa plume alerte inondait la Savoie d'écrits à libre allure, où il s'efforçait d'entretenir dans l'âme de ses compatriotes la fidélité des anciens jours (2). L'Autriche, l'Angleterre et le Piémont continuaient la guerre ; ne pouvait-on pas attendre un retour subit de la fortune?

Le génie de Joseph de Maistre avait compté sans le génie de Bonaparte. Le grand capitaine s'appliqua à séparer les Piémontais des Autrichiens, rivés les uns aux autres

évêque de Chambéry, Panisset obtint, par un décret du 6 juillet 1805, la pension de 3.333 francs accordée, depuis le Concordat, aux évêques constitutionnels réconciliés. Le *tic* dénoncé par Joseph de Maistre le hanta jusqu'à ses derniers jours ; il aimait à porter des bas violets et un simulacre de croix pastorale. Il mourut, avec le titre de « recteur », à Tresserves, près d'Aix-les-Bains, le 22 février 1809.

(1) Avril et juillet 1795.

(2) Tel *Jean-Claude Têtu, maire de Montagnole à ses concitoyens*. — Ecrit publié en 1795.

dans cette singulière alliance qui, pour les premiers, devait aboutir à un sacrifice inutile. D'Argenteau est écrasé à Montenotte. Augereau enlève les gorges de Millesimo. Les alliés battent en retraite. Bonaparte poursuit les Piémontais, l'épée dans les reins, les culbute à Mondovi et s'avance jusqu'à Cherasco, aux portes de Turin. Victor-Amédée demande la paix. Le comte de la Tour et Henry Costa signent avec le vainqueur les préliminaires de l'armistice de Cherasco, par lequel la Sardaigne cède à la France, Nice et la Savoie (1).

Le comte prédisait l'événement bien avant qu'il ne fut accompli. Le 30 avril 1796, il écrivait au baron Vignet des Etoles :

« Nous pouvons dire comme François Ier : « Tout est perdu fors l'honneur ». Les troupes du roi ont fait des prodiges ; mais que sert le courage contre le nombre ? Toute l'armée française est tombée sur nous, laissant Beaulieu tranquille entre Tortone et Alexandrie, où il se tient immobile vis-à-vis de Milan. Les faibles restes de notre petite armée s'étendent de Querasque à Coni. Nous n'avons pas perdu un canon. Buttet, qui est à N. D. de Lorme avec toute l'artillerie, mande qu'on ne peut se faire une idée du massacre des Français du côté de Mondovi du 20 au 21. Colli s'est conduit comme un fou ; c'est ce qu'on peut dire de plus honorable en sa faveur. Il a enfermé le régiment des gardes à Mondovi, sans munitions, et lui a défendu de bouger. Le régiment est pris ; mais c'est à proprement parler les habitants qui l'ont pris, car ils ont porté solennellement les clefs aux Français, qui ont débuté par un grand bal. Ceva tient toujours ; notre cavalerie a donné avantageusement sur les hussards français. La joie des démocrates, surtout à Turin, ne se contient pas ; le chevalier

(1) Marquis Costa de Beauregard. — *Un Homme d'autrefois.*

de Revel et Tonso sont partis pour Gênes où ils vont offrir la paix. Les Français dicteront les conditions et la première, sans doute, sera la cession de la Savoie (1). »

La voilà donc française et française en vertu des traités, cette « bordure » que Joseph de Maistre et toute la pléiade des gentilshommes qui gravitaient autour de lui avaient essayé d'arracher à la force et de restituer au droit.

C'était écrit ! eût dit dans la langue de Machiavel un disciple de Mahomet, écrit par la *forza del destino* sur le grand livre de la diplomatie européenne. — Dieu l'a voulu ! — répondait en s'inclinant, l'apôtre de la Providence.

Le sacrifice fut plus cruel peut-être pour les serviteurs qui se cramponnaient, par scrupule d'honneur, à la Croix-blanche que pour le cabinet de Turin. La politique vit d'intérêts ; si parfois elle s'amuse à faire du sentiment, elle conclut des marchés de dupes. Telle fut de nos jours, « cette politique néfaste des nationalités, sans précédent dans l'histoire, et qui a eu pour résultat de diminuer et d'abaisser la France en aboutissant à l'unité italienne et à l'unité allemande (2) ».

Quant à la maison de Savoie, elle avait compris, dès le traité de Lyon, que la fortune l'attendait de l'autre côté des Alpes. Du jour où l'appoint du marquisat de Saluces fit pencher la balance en faveur du plateau transalpin, elle dut, en échange de plus grands avantages et de nouvelles annexions dans la péninsule, envisager l'heure où, si dur que fût le sacrifice, elle serait contrainte d'abandonner la Savoie. Son berceau ne fut plus dès lors, si l'on peut ainsi dire, qu'un de ces sacs de lest que l'aéronaute tient en réserve pour les jeter par dessus bord, quand il s'agit de monter plus haut, ou qu'un de

(1) Archives des barons Vignet. — *Correspondance.*

(2) H. Thirria. — *Napoléon III avant l'Empire.*

ces sacs d'écus à l'aide desquels un amateur arrondit le prix d'un marché qui lui convient. Non pas que les princes, avec leur loyauté de *galantuomini*, n'appréciassent la valeur et les services de leurs plus anciens sujets et ne conservassent une affection profonde pour le petit coin de terre qui avait vu naître leur fortune et qui garde pieusement leurs tombeaux et leur souvenir ; mais la raison d'Etat devait primer pour eux les raisons du cœur et, jusqu'en ce détachement, ils faisaient preuve d'un grand sens politique.

La Savoie, depuis près de deux cents ans, était donc appelée à changer de nationalité, d'un instant à l'autre, au hasard de la partie engagée sur l'échiquier européen. Le phénomène avait été à la veille de s'accomplir vers le commencement du dix-huitième siècle. Au début de la guerre de la succession d'Espagne, Victor-Amédée II, ayant abandonné Louis XIV pour passer du côté des ennemis de la France et n'étant pas très rassuré sur les conséquences de cette brusque évolution, chercha à couvrir ses états du côté des Alpes, en proposant à la Suisse de s'annexer la Savoie à titre de quatorzième canton. Le 4 octobre 1703, le duc écrivait à son plénipotentiaire, l'intendant Mellarède : « Vous représenterez aux Suisses que nous voulons bien faire plus pour leur donner des preuves parfaites de notre confiance et de l'estime que nous faisons de leur alliance, puisque nous consentons qu'ils agrégent nos états de Savoie au louable corps helvétique... »

A défaut d'annexion, le cabinet de Turin se serait contenté de la neutralisation du pays, afin de protéger le royaume contre les incursions des troupes françaises. Les Suisses refusèrent de recevoir la Savoie dans la Confédération : ils jugeaient, non sans raison, le cadeau dangereux. Quant à la neutralisation, la France para le coup, et la combinaison fut écartée, grâce aux

efforts du marquis de Puiseux, son ambassadeur (1).

Soulavie, un diplomate d'occasion, à travers les excentricités qui marquèrent son passage à Genève, avait parfois des éclairs de perspicacité diplomatique; il pressentit le rôle réservé à la maison de Savoie. Le 31 octobre 1793, il écrivait à Deforgues que l'intérêt de la France était de mettre la division entre le roi de Sardaigne et l'Autriche. « Il faut, lui disait-il, faire miroiter aux yeux du roi la perspective des plaines lombardes comme compensation au sacrifice de la Savoie. Il faut même lui promettre de payer des Suisses pour l'aider à démembrer l'Autriche « pourvu 1° qu'il se détache de la coalition; 2° qu'il renonce à ses possessions entre le Rhône et les Alpes ; 3° qu'il attaque le Mantouan et le Milanais (2). » Le résident de France avait ainsi prévu la politique italienne du comte de Cavour qui, 67 ans après, aboutit à la conquête de la Lombardie et à l'annexion définitive de la Savoie à la patrie française, non plus cette fois par la force, comme en 1792, mais par le libre et unanime consentement des populations appelées à se prononcer sur leurs destinées.

Joseph de Maistre, lui aussi, entrevoyait l'avenir réservé à sa terre natale et il n'ignorait point les menées ou tout au moins les tendances du cabinet de Turin; mais que lui importait ? Le devoir lui avait tracé la route à suivre : il allait devant lui, les yeux fermés, imposant silence à tous les sursauts de son âme, de même que le croyant, parfois assailli par les tentations du doute, lève un regard suppliant vers le Ciel et crie désespérément : Je crois ! — Lui croyait en son Dieu et

---

(1) M. Henri Fazy. — *Les Suisses et la neutralité de la Savoie*, (1703-1704).

(2) A. Mazon. — *Histoire de Soulavie*, t. I, p. 195.

en son Roi. La ratification, même forcée, de l'usurpation de 1792 fut pour lui une catastrophe.

V

Et pourtant, à cette heure plus qu'à toute autre, la lutte est vive entre son serment, qui lui fait maudire la France, et la voix du sang qui la lui fait aimer. Perpétuel contraste, tempête incessante, flux et reflux se succédant sans trêve en cette âme sereine et tourmentée... Prêt à briser de colère sa « plume monarchique », le comte serre plus nerveusement que jamais entre ses doigts nerveux sa plume de Français ; souriant à l'avenir, tout en pleurant sur le passé, il écrit ces dernières lignes des *Considérations sur la France :*

« Le retour à l'ordre ne peut être douloureux, parce qu'il sera naturel, et parce qu'il sera favorisé par une force secrète, dont l'action est toute créatrice. On verra précisément le contraire de tout ce qu'on a vu. Au lieu de ces commotions violentes, de ces déchirements douloureux, de ces oscillations perpétuelles et désespérantes, une certaine stabilité, un repos indéfinissable, un bien-être universel, annonceront la présence de la souveraineté. Il n'y aura point de secousses, point de violences, point de supplices même, excepté ceux que la véritable nation approuvera : le crime même et les usurpations seront traités avec une sévérité mesurée, avec une justice calme qui n'appartient qu'au pouvoir légitime : le roi touchera les plaies de l'état d'une main timide et paternelle. Enfin, c'est ici la grande vérité dont les Français ne sauraient trop se pénétrer : le rétablissement de la monarchie, qu'on appelle *contre-*

révolution ne sera point une *révolution contraire*, mais le *contraire de la révolution.* »

Le paladin de la monarchie, qui songeait au roi en écrivant ces lignes, allait révéler Bonaparte à lui-même et tracer à César le plan de l'œuvre consulaire et impériale... L'an d'après, à Milan, le jeune général pouvait lire le petit volume que le Directoire venait de proscrire et qui circulait de main en main, d'un bout à l'autre de l'Europe... Quand Maistre eut cessé de parler, Bonaparte, nouvel Archimède, ne poussa-t-il point son *euréka* ? Les *Considérations* ne valaient-elles pas pour lui la plus belle des victoires ? Cette destinée dont il n'avait eu jusque-là que le pressentiment vague, elle prenait corps, elle s'affirmait à ses yeux. A mesure que les pages se déroulaient, il dut voir se dissiper, comme par enchantement, les nuages qui obscurcissaient son étoile. Maistre était l'architecte de l'édifice dont il allait devenir le constructeur : pourquoi ne serait-il pas, lui, l'homme providentiel, le restaurateur de l'ordre, l'*imperator*, le roi ? Les matériaux, les outils, les ouvriers, il les sent maintenant sous sa main. Les fondations, le rez-de-chaussée, le grand escalier, les étages, les appartements, jusqu'à la chapelle, il les voit s'élever, prendre d'eux-mêmes leur place dans l'ordonnance générale et, en même temps, son *moi* immense pénétrer la bâtisse nouvelle de la cave au grenier, l'animant, la remplissant, faisant d'elle un autre lui-même et lui, l'empereur des rois, se substituant à la monarchie traditionnelle et traitant de puissance à puissance avec le représentant de Dieu.

L'induction n'a rien de téméraire : Albert Sorel n'a-t-il pas dépeint dans une admirable page (1) le Charle-

(1) *Revue des Deux-Mondes.* — 1er avril 1895. — *De Leoben à Campo-Formio.*

magne du jacobinisme vainqueur déchiffrant et s'appropriant les prophéties de l'Ezéchiel de la royauté déchue :

« Bonaparte savait lire l'algèbre et traduire en réalités les abstractions mathématiques ; il savait aussi interpréter les prophéties politiques, et ce livre en était une, la plus singulière et la plus pénétrante qu'aucun moderne eût composée. Les écrits des libéraux et leurs discours, ceux de Mounier, de Camille Jordan, de Necker, de Mme de Staël, de Benjamin Constant, qui tombaient sous les yeux de Bonaparte ne pouvaient que l'importuner : c'était la théorie des obstacles à son règne. Joseph de Maistre lui apporte la théorie du succès, et d'autant plus saisissante que de Maistre, prenant lui-même à la lettre ses visions et ses métaphores, croit prédire la restauration de la royauté. La Providence du catholique ultramontain porte les mêmes arrêts que le destin du général démocrate. Il n'y a de différence que sur les noms des personnes et sur le nom des choses ; mais le fond est identique, l'impulsion est la même, vers le même but. Bonaparte ne s'arrête point aux divergences de mots et de formes ; il met son nom à la place du roi, il découvre son gouvernement futur dans le tableau que Joseph de Maistre fait de la royauté de Louis XVIII, et ce livre, tout symbolique et invraisemblable, appliqué aux Bourbons vaincus, proscrits, étrangers à la France nouvelle, devient réel, vivant, comme impérieux, appliqué au vainqueur de vendémiaire et au conquérant de l'Italie... »

Dans l'œuvre du sénateur savoyard, vaticinant du haut de son logis d'exilé, que voit-il, le soldat corse brûlant les étapes qui vont le conduire au pouvoir suprême ?

« Au premier chapitre des *Considérations*, il lit cette phrase : « La Révolution mène les hommes plus que « les hommes ne la mènent. » Puis ce coup de lumière

sur Mirabeau : « Il se mettait à la suite d'une masse « déjà mise en mouvement, et la poussait dans le sens « déterminé... Il disait en mourant que, s'il avait vécu, « il aurait rassemblé les pièces éparses de la monar- « chie. » Le fameux plan de Mirabeau n'est pas autre chose que la monarchie retranchée et bastionnée dans les institutions de l'an VIII, avec une liberté apparente, une police formidable, un roi de parade, un maire du palais omnipotent. Mirabeau eût été le Richelieu de cette monarchie, comme Bonaparte se proposait d'être celui de la République. Un trait de ce genre lui suffit pour discerner toute la chaîne de l'histoire, comme un éclair dans la nuit, pour reconnaître les passages et les ondulations d'un pays. Il continue : la France dépérissait entre des mains incapables et corrompues ; une grande épuration était nécessaire, un immense défrichement du sol, au besoin par l'incendie... « Il fallait « que le métal français, dégagé de ses scories aigres et « impures, parvint plur pur et plus malléable entre les « mains du roi futur. »

Les révolutionnaires n'ont travaillé que pour le roi :

« Par eux, l'éclat des victoires a forcé l'admiration « de l'univers... Le roi remontera sur le trône avec un « surcroît de puissance. » Bonaparte a soutenu Robespierre : il fallait soutenir Robespierre. La Providence le voulait ainsi, déclare de Maistre pour la grandeur future de la France : « Le génie infernal de Robespierre « pouvait seul opérer ce prodige... de briser l'effort de « l'Europe conjurée... Bonaparte soutiendra les Jaco- « bins, jusqu'à ce qu'il les écrase ; il combattra les « royalistes et les supplantera ; cette politique est néces- « saire. » Que demandaient les royalistes lorsqu'ils demandaient la contre-révolution faite brusquement et par la force ? s'écrie de Maistre... « Ils demandaient la

« conquête de la France, sa division, l'anéantissement « de son influence et l'avilissement de son roi. » Comparez ce langage aux proclamations et aux lettres de Bonaparte, vous serez frappé de la ressemblance non seulement de la pensée, mais des termes. L'empire magnifique, glorieux et funeste est là tout entier.

On a dit de Joseph de Maistre qu'il était un « Voltaire retourné » ; mais n'a-t-il pas des affinités avec cet autre génie auquel il eût voulu voir élever une statue... par la main du bourreau ? « Il a la méthode de Voltaire, continue Albert Sorel ; il est l'antipode de Rousseau. Il ne met pas à l'envers le *Contrat social* comme il fait pour l'*Essai sur les mœurs* ; il le déchire. Son idée fondamentale est qu'il n'y a pas de contrat ; les sociétés se fondent par une intervention de la Divinité. Les législateurs surgissent quand la Providence a décidé la formation plus rapide d'une constitution. Alors paraît « un homme revêtu d'une puissance indéfinissable : il « parle et il se fait obéir ». Il écrit peu, il n'est point savant. Les grands législateurs agissent par instinct et par impulsion plus que par raisonnement ; il n'ont d'autre instrument pour agir qu'une certaine force morale qui plie les volontés « comme le vent courbe la moisson ». Leurs principes sont simples et leurs maximes péremptoires ; le fait est le droit, la force crée ce droit, l'autorité le définit et l'exerce. L'homme abstrait n'existe pas ; par suite, il n'a pas de droit. Ce qui existe, c'est la masse des hommes, le peuple. L'Etat livré aux corps privilégiés se brise en anarchie ; livré aux individus, il se dissout et s'émiette. Point de liberté individuelle, l'Etat ne comporte qu'une liberté nationale. Le chef de l'Etat est la conscience vivante de cette âme diffuse qui est la nation. Il incarne la patrie. Le dévouement à sa personne est la forme sensible du patriotisme. Il porte en sa personne les traditions, les mœurs, les coutumes,

les instincts, toutes les forces obscures et toutes les forces permanentes qui mènent l'histoire. Il les applique aux besoins du présent ; il dicte les lois qui répondent aux désirs du grand nombre, en expriment la volonté. Il peut dire : « Je suis le peuple, je suis la patrie ! la liberté « c'est moi ! » Il est comité de salut public perpétuel et concentré en une seule personne. Enfin, il est guerrier par essence ; la guerre l'a suscité, la guerre le soutient. « La guerre fait vivre la République, la paix la fera « mourir... Les Français réussiront toujours à la guerre, « sous un gouvernement ferme qui aura l'esprit de les « mépriser en les louant et de les jeter sur l'ennemi « comme des boulets, en leur promettant des épitaphes « dans les gazettes. » La guerre d'ailleurs est de droit divin, elle est sacrée... « Il n'y a que violence dans « l'Univers... Les véritables fruits de la nature humaine, « les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes « conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à « l'état de guerre... Tous les grands hommes... naqui- « rent au milieu des commotions politiques... Le sang « est l'engrais de cette plante qu'on appelle le génie... »

Tels sont les horizons que le général en chef de l'armée d'Italie pouvait voir se profiler devant lui, en feuilletant, entre deux victoires, le petit volume sorti des presses de Neuchâtel, qui résonnait à ses oreilles comme la trompette sacrée :

« Voilà ce que Bonaparte lit dans ce livre des *Considérations*. C'est sa destinée développée en perspective par l'étrange prévision d'un prophète qui raisonne comme un géomètre. Il fera ce que les royalistes sont incapables de comprendre ; il continuera, par la Révolution qui en décuple la force d'expansion, l'aurore d'unité nationale et l'unité d'Etat préparée par l'ancienne monarchie ; il coulera les principes de la Révolution dans le moule romain de l'antique législation française ; il adaptera au

service de l'Etat renouvelé les cadres de l'ancienne administration. Pour que la royauté émigrée eût pu accomplir la prophétie de Joseph de Maistre, il aurait fallu un miracle ; pour l'accomplir à son profit, Bonaparte n'a qu'à laisser les choses suivre leur cours et à écouter sa vocation ; un coup d'Etat, le jour venu, décidera l'événement. »

Curieuse rencontre de deux génies placés aux antipodes et pourtant rapprochés par de puissantes affinités : l'un le prophète du vieux monde qui s'écroule, — l'autre le constructeur du nouveau, dont les fondations sortent à peine du sol encombré de ruines ; l'un qui comparera l'autre à la foudre tombant du ciel, et tous les deux ayant la même conception de la vie, la contemplant avec la même optique :

« Et plus ils avanceront, tout en se combattant, plus leurs vues tendront à se confondre. Les *Soirées de Saint-Pétersbourg* dégagent la même notion de l'histoire que le *Mémorial de Sainte-Hélène*. L'empereur tel que le concevra Napoléon est le *Pape* de Joseph de Maistre sécularisé. La théocratie de l'un n'est que le césarisme de l'autre transfiguré. Pour tous les deux, la marche du monde procède de cette poussée mystérieuse des masses, de ce flux et de ce reflux de la mer humaine, qui apporte les hommes, les remporte, les soulève, les engloutit, dont Bonaparte se déclarera le produit, dont il se réclamera dans le succès, dont il s'excusera dans la défaite : « Je dépends des événements, j'attends tout de leur issue (1). » — « Je dépends de la Providence, j'attends tout de sa volonté ». — Mettons la Providence qui conduit à la place des événements qui obéissent, et nous aurons, en termes presque identiques, la formule invariable du comte de Maistre à travers les phases heureuses ou les vicissitudes

(1) Albert Sorel. — *De Leoben à Campo-Formio.*

de son existence ; et cette formule, il l'appliquera à la vie des peuples comme à celle des individus : *A Domino factum est istud*, allons-nous l'entendre dire au lendemain de cette prodigieuse campagne devant laquelle il ne pouvait contenir une admiration involontaire égale à l'amertume de sa douleur...

VI

Car, hélas ! l'auréole de gloire qui ceignait le front du vainqueur plongeait dans l'ombre et semblait refouler vers l'abîme le roitelet chevaleresque qui, lui aussi, par scrupule d'honneur, avait commis la faute politique d'enchaîner son sort à celui des monarchies et des émigrés coalisés contre la France républicaine.

Le roi du comte de Maistre, le roi pour lequel il avait tout sacrifié, le carillon des victoires de Bonaparte sonnait le glas de sa couronne.

Dans ce naufrage de toutes ses espérances, au sein de cette nuit épaisse qui couvrait les horizons de l'avenir, il n'y avait plus, ce semble, qu'à attendre la mort comme la suprême délivrance ; mais le découragement n'était pas capable d'effleurer l'âme de ces royalistes quand même, qui avaient enchaîné leur sort à celui de la monarchie. « Le vrai courage, écrivait Vignet des Etoles, est de supporter les adversités, de se conserver pour les occasions qui amèneront les moyens de les réparer, d'*aciérer* son âme, pour qu'elle soit propre aux grands services. Une tête fraîche est aussi nécessaire que le courage: ainsi fermeté et espérance ! »

Le baron, ce « vieux routier du monde » comme il s'appelait lui-même, qui avait beaucoup vu, beaucoup

observé, ajoutait dans une autre lettre au marquis de Sales :

« Il faut faire son devoir par le seul amour du devoir, c'est l'unique moyen d'être toujours content dans son intérieur et à l'extérieur. Notre orgueil serait insatiable si nous nous y livrions et, par conséquent, nous serions également malheureux. Vous avez les plus grands exemples de cette humilité chrétienne dans votre famille que j'ai vu vivant chez votre oncle le marquis de Trésun qui connaissait vraiment la cour et avait su s'en faire respecter. Dans les temps ordinaires, on peut s'éloigner de la cour modestement. Dans ceux-ci, elle me cracherait tous les jours au visage, que je servirais mon souverain de tout mon cœur, malgré lui. J'ai aussi, dans mon petit état, connu depuis le palais des rois jusqu'à la chaumière du paysan. J'ai eu la confiance des grands et des petits et j'ai éprouvé leur néant. Je n'ai plus de plaisirs que celui qui est le seul. « *Res est sacra miser*..., disais-je au comte Balbo, en lui montrant combien les princes sont à plaindre (1). »

« Il ne nous restera, comme consolation à tant de douleurs et de maux, — s'écriait à son tour Henry Costa, — que le sentiment d'avoir fait pour le mieux, et la satisfaction de n'avoir trempé d'une manière ni active ni tacite dans les abominations qui se sont commises depuis quatre ans (2)... »

« Je trouve, écrivait de son côté Maurice de Sales à son ami Saladin, qu'il est peu de malheurs quand on ne perd pas l'estime de ses amis, et je n'ai rien négligé pour me rendre digne de celle des miens ; aussi ai-je reçu des consolations très précieuses et je porte au fond de mon cœur la jouissance d'avoir supporté l'adversité

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite*.

(2) Marquis Costa de Beauregard. — *Un Homme d'autrefois*.

par la singularité des événements et de prendre sur moi les torts de ma patrie, car la patrie n'a jamais tort avec nous, on doit l'aimer, la servir comme sa mère, heureux si on peut, en se chargeant de ses fautes, adoucir ses infortunes (1). »

Telle était aussi la philosophie du grand homme, encore inconnu, qui venait de faire ses débuts diplomatiques à Lausanne, au sein de la société des émigrés.

L'œuvre à laquelle le comte a consacré toutes ses forces, pour laquelle il a lutté depuis quatre ans, écrivant, agissant, conquérant des sympathies à son prince jusque dans les salons littéraires et les parlottes académiques, cette œuvre a échoué. La première campagne du diplomate s'est terminée, comme celle des militaires, par une lamentable défaite.

Le mal est cette fois sans remède; c'est la fin... Le baron d'Erlach n'est plus là pour faire prévaloir sa douce et bienfaisante influence en faveur des émigrés. Le gouvernement de Berne, affolé, cherche un prétexte pour se débarrasser de ses hôtes. Une brochure inoffensive publiée par le chanoine Bardel (2), en collaboration avec Joseph de Maistre, va lui en fournir l'occasion (3). Le 17 juin, le vénérable ecclésiastique est mandé au « château baillival ». On lui fait subir un long interrogatoire (4). Dans quelques jours un décret des Excellences

(1) Archives de Crans. — *Lettre inédite*.

(2) La brochure, éditée par Tarin et Hignou, imprimeurs à Lausanne, était intitulée : *Analyse des principes religieux, naturels et révélés*.

(3) Quelques jours après, le bailli de Lausanne recevait une lettre de Messieurs de Berne. « *Nos surveillants secrets*, disaient-ils, nous ont appris l'existence d'une brochure publiée par un certain Bardel et dont M. le comte de Maistre et l'abbé Bigex ont eu connaissance. » Le bailli était invité à prendre des mesures d'ordre. Il opéra une perquisition au domicile de Bardel, rue Marthenay, et saisit ce qui restait des exemplaires.

(4) L'abbé répondit que sa publication n'avait d'autre but que de raffermir les principes d'autorité, qu'il avait en vue la France uniquement et ne cherchait en rien à nuire à la Suisse, ni à la religion protestante.

l'expulsera et, avec lui, tous les prêtres savoyards et français (1).

Mallet du Pan, réfugié à Berne, va être sacrifié, lui aussi, à la terreur qu'inspirent le Directoire et son général. Malgré sa qualité de citoyen genevois, il est expulsé comme « collaborateur d'un papier français ». Le baron d'Erlach a la douloureuse mission de le lui apprendre et il écrit, à ce propos, à Joseph de Maistre : « La reconnaissance est une vertu qui semble inconnue aux républiques ; mais elle leur est même incompatible et plus un homme a de mérite, moins il doit en attendre. Il n'y a que les sots qui ne font ombrage à personne et qui sont chéris (2). »

La force est partout triomphante. *Væ victis !* Les faibles sont opprimés, traqués, abandonnés. Joseph de Maistre, dénoncé comme le suppôt de l'ancien régime et l'adversaire incorrigible de la Révolution, n'est plus en sécurité sur les bords du Léman. La cité vaudoise, après lui avoir, durant quatre années, offert l'hospitalité qui restera l'une des pages les plus honorables de son histoire, va être contrainte de le rejeter hors de son enceinte, comme un malfaiteur. Le sort de l'abbé Bardel attend le sénateur proscrit... Demain donc il va fal-

(1) Le décret d'expulsion fut rendu le 30 juin 1796. Tarin et Hignou les imprimeurs furent, en même temps, condamnés à 60 écus d'amende chacun. Aussitôt après cet incident, un décret du gouvernement bernois étendit la mesure prise contre le chanoine Bardel à tous les membres du clergé.

(2) Mallet du Pan mourut à Richmond, chez le comte de Lally, le 10 mai 1800. Charles Saladin fut le compagnon fidèle et dévoué de ses derniers jours. Quant au baron d'Erlach, chargé depuis lors de missions politiques importantes, il reçut au début de la Révolution vaudoise de 1798, le haut commandement du pays de Vaud, avec pouvoirs illimités ; mais il n'accepta pas sa nomination. Après la prise de Berne par l'armée française, le 6 avril 1798, il fut au nombre des otages emmenés par les vainqueurs de Strasbourg. Il mourut à Berne le 10 mai 1802, deux ans, jour pour jour, après son ami Mallet du Pan. — *Archives de M. Albert de Montet.* — *Documents inédits.*

loir quitter Lausanne, errer à l'aventure, traînant après soi une famille d'émigrés. La résolution du comte est prise ; il ira rejoindre et défendre ce qui reste des lambeaux de la monarchie ; s'il le faut, il périra avec elle...

Un soir d'été, en 1796, dans son logis de la rue de Bourg, un courrier vint lui apporter de lamentables nouvelles : le marquis de Sales annonçait à son ami la marche triomphale de Bonaparte dans l'Italie du Nord (1)... Joseph de Maistre, la plume à la main, corrigeait les épreuves de ses *Considérations* (2). Combien les temps étaient changés ! Autrefois l'hôtel de Salins abritait la famille la plus unie et la plus heureuse qui fût en ce tranquille pays de Savoie. Quand venait la fête d'un de ses membres, frères et sœurs échangeaient des fleurs et des vers ; deux ou trois fois, à Pâques, à « la souche de chalande », au 1er janvier, la table familiale, accrue de toutes ses rallonges, voyait se réunir autour d'elle les absents, venus de bien loin souvent, pour se retremper dans les souvenirs du passé. On se souhaitait le nouvel an « accompagné de plusieurs autres », et on se reprenait à vivre doucement, sans souci du lendemain. Un bonheur calme épanouissait tous les visages; et si des larmes y coulaient parfois, c'étaient des larmes douces, à la pensée du père et de la mère envolés au ciel et qui, du haut de leurs vieux cadres, souriaient encore à la famille assemblée...

Maintenant, c'est la lutte, l'incertitude, l'avenir noir, la misère... Les derniers « petits écus » ont été dépensés. « La gêne est au comble, écrit le grand sénateur, nous n'avons pas plus de communication avec la Savoie qu'avec le Monomotapa. » Rodolphe et Adèle, qui dor-

(1) Archives de Crans — *Lettre inédite.*

(2) La première édition parut à Neuchâtel dans les derniers mois de l'année 1796.

ment de leur sommeil d'enfants, ne connaissent d'autres friandises que le pain des mauvais jours. Mme de Maistre, à la lueur d'une lampe, raccommode leurs vêtements rapiécés. Anne de Maistre laisse courir sa plume sur une feuille de papier où les phrases s'accumulent, serrées par économie.

Les fenêtres sans rideaux laissaient apercevoir, au delà du Léman, la terre de Savoie endormie, faiblement éclairée par les rayons de la lune et dominée, dans ces lointains que le regard devinait, par la masse géante du Mont-Blanc, le seul monarque dont le trône n'eut pas été ébranlé par le *novus rerum ordo* dont parlait Joseph de Maistre en son journal intime.

Minuit sonna au beffroi de la cathédrale... Mme de Maistre s'était endormie sur son ouvrage, Anne récitait sa prière, les enfants rêvaient aux anges. Le comte songeait... Soudain, son visage s'illumina d'un rayon ; il relut la lettre où le marquis de Sales lui annonçait les victoires de Bonaparte ; un fin sourire effleura sa lèvre moqueuse et, reprenant la plume, voyant déjà la pourpre impériale sur les épaules du vainqueur, il écrivit à son compagnon de luttes, d'angoisses, de tribulations et d'épreuves :

« Que voulez-vous que je vous dise, mon cher marquis, je vous parlerai latin comme vous : *A Domino factum est istud et est mirabile in oculis nostris.* Nous en verrons bien d'autres, s'il n'y met ordre.

« Il lui a plu, le 24 de ce mois, de nous donner un spectacle tout nouveau : il a fait battre les Français par les Français commandés par le Roi de France ! Si vous voulez *camber* (1) chez Mme de Buttet, elle vous lira le bulletin que je n'ai plus le temps de copier. D'ailleurs, j'ai grossoyé toutes ces nouvelles à M. le comte de Hau-

(1) Faire une enjambée, un saut, aller rapidement chez quelqu'un.

teville qui vous les donnera. Le premier bruit est ordinairement exagéré.

« J'entends d'ici les conférences de Turin sur nos affaires, nous sommes dans une position terrible ; mais je me rappelle l'histoire d'une petite dame de Chambéry, qui racontait la mort de son père... « Quand je vis, dit-elle, que tout le monde s'évanouissait — *je me pensai* — il ne faut pas *évanouir*. Je fais de même ; je ne veux pas *évanouir* ; je me raidis contre un malheur sans égal ; j'attends un meilleur moment, je le crois possible, probable même ; je ne crois pas avoir changé de souverain. Peut-être en aurai-je menti ; car, à cette époque extraordinaire, le sens commun n'a plus le sens commun. Cependant nous verrons !

« Hélas ! qu'est devenu le beau temps où l'abbé Revel vous faisait étudier vos leçons pendant que Mme de Duingt me prêchait sur mes belles imaginations philosophiques ? C'était le bon temps, mais n'en parlons plus ; car, encore une fois, je ne veux pas *évanouir*. Je vous embrasse de tout mon cœur, mon cher ami, des deux côtés ; et sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, Monsieur le marquis, en sa sainte et digne garde...

« MAISTRE (1). »

---

(1) Archives de Sales. — 29 juin 1796. — *Lettre inédite.*

ÉPILOGUE

DU BERCEAU A LA TOMBE

Le calme après l'orage. — Les derniers jours du marquis. — Joseph de Maistre quitte Lausanne. — Arrivée à Turin. — Pèlerinage au tombeau de Maurice de Sales. — L'adieu de la noblesse de France au gentilhomme de Savoie.

I

En dépit de la « cabale piémontaise, » la lumière s'était faite sur le rôle joué par Maurice de Sales dans les événements militaires qui avaient suivi la conquête de la Savoie. Joseph de Maistre, victime d'une même erreur, enveloppé dans la même disgrâce, avait, lui aussi, reconquis l'estime et le respect de ceux mêmes qui jadis l'avaient le plus violemment attaqué. Dieu permet parfois ces revanches de son éternelle justice...

Maurice de Sales sentait, aux premiers jours de 1797, l'apaisement se faire dans son âme. Pour le récompenser de ses services, le roi venait de lui conférer le grade de major et le titre de second écuyer auprès de la reine. La faveur royale avait trouvé le marquis aussi prompt à se relever qu'à se laisser abattre; il se reprenait maintenant à sourire à la vie... Mais la mort le guettait, non pas, hélas ! celle qu'il avait rêvée : sur un champ de bataille, à la tête de « ses paysans », au cri de « Vive le roi ! »...

Maurice était venu à Turin aux premiers jours de janvier, appelé par une maladie grave de la princesse de Carignan, lorsqu'il dut s'aliter en proie à une fièvre vio-

lente. — Bientôt, une fluxion de poitrine se déclarait, qui devait avoir raison de cette existence que « le froid des Alpes », les neiges du Saint-Bernard et les balles des « patriotes » avaient épargnée.

Le marquis était soigné à l'hôtel de Cavour, chez son « angélique sœur ». Le même toit abritait alors Mme de Duingt, portant l'inconsolable deuil de son mari, et Mme de Grollier, une autre veuve, pleurant, auprès de sa fille, la noble victime du siège de Lyon. Il y avait là aussi la « petite Pauline » et le « marquisin », qui grandissaient ensemble dans les larmes : de même les oiselets gazouillant au bord du nid suspendu aux cyprès du *campo santo*. Quand parfois les enfants devenaient trop bruyants, on leur montrait la porte de la chambre où se mourait le dernier des arrière-neveux de saint François de Sales (1) et ils se taisaient tout tristes ; car, bientôt, l'illusion ne fut plus possible. Les médecins s'avouaient désarmés. Déjà, du palais aux salons, des salons à la rue, circulait la rumeur sinistre : le marquis de Sales allait mourir, mourir à 36 ans, dans cette même ville où il était né. Certains vieillards se rappelaient encore les belles fêtes de son baptême à la chapelle du roi. C'était le 16 avril 1761 : le cardinal delle Lanze, archevêque de Nicosie, avait officié ; le duc de Chablais (2) et la princesse de Savoie (3) tenaient l'enfant sur les fonts baptismaux (4).

(1) Le grand-père de saint François de Sales avait eu deux fils : Louis, l'aîné et François. Louis a été le chef de la branche des de Sales de Brens, qui s'est éteinte dans le comte Paul-François de Sales, chevalier de l'Annonciade, ambassadeur du roi de Sardaigne à Paris, mort en août 1850. — François a eu deux fils : François, le saint, et Louis. Le comte Louis était le chef de la branche dont Maurice de Sales fut le dernier représentant mâle.

(2) S. A. R. Benoist-Marie-Maurice, duc de Chablais.

(3) S. A. R. Eléonore-Marie-Thérèse, princesse de Savoie.

(4) « Benedetto-Maria-Maurizio-Francesco, figlio degli illustrissimi Signori Paolo-Francesco e Giuseppe-Francesca, nata de Regard de Disonche coniugi di Sales conti di Duin, nato li sedici ottobre mille settecento

A travers les fenètres de sa chambre, Maurice pouvait apercevoir, scintillant au bon soleil d'hiver, les sommets blancs de ces Alpes, se dressant comme une barrière entre le Piémont, où les hasards de la vie militaire l'avaient fait naître, et le petit « coin de France », sa véritable patrie, qui était au-delà.

Ces horizons immuables allaient disparaître pour toujours à ses yeux. Non, il ne reverrait pas au printemps, il ne devait jamais revoir Duingt, le fauteuil de la Tournette, la rive de Talloires, l'hòtel de la rue Royale, les gorges sévères de Thorens, le val de Thônes où Frigelette avait, elle aussi, combattu, Lausanne, où Joseph de Maistre luttait toujours, Chamonix, Sallanches, Cluses, le pont de Miribel : toutes les étapes de sa trop courte vie marquées sur cette terre, chère à son cœur de montagnard, que Doudeauville aimait aussi bien « par un blanc étincelant » que « par un beau vert ».

Etait-ce un rêve?... Le marquis voyait se dérouler, dans la brume, tous ces souvenirs du passé : ils affluaient pèle-mêle, se hâtant comme pour lui dire un dernier adieu... Le livre de sa vie, avant de se fermer, lui ouvrait à la fois toutes ses pages... Mais, à ces mourantes lueurs, Maurice entrevoyait les certitudes prochaines. Comme son noble père, le comte de Duingt, il reçut la mort, quand elle parut à son chevet, avec la

gli fu data l'acqua battesimale lo stesso giorno con permesso, furono indi supplite le sacre ceremonie dello stesso battesimo nella regia capella, li quindici aprile 17 sessantuno, dall' Eminentissimo e Reverendissimo Signor cardinale delle Lanze Arcivescovo di Nicosia e grandissimo elemosiniere. Fu Padrino S. A. R. Benedetto-Maria-Maurizio, duca di Chablais, fu madrina S. A. R. Eleonora-Maria-Teresa, principessa di Savoja.

« Ita in libro baptismorum regiæ parochialis sub titulo Sanctissimæ « Sindonæ descriptum lægi testificor.

« Dat. Taurini in mense januarii 1793.

« Thed. Stéphanus Cordery regiæ capellæ secundus vicarius. »

Archives de Sales. — *Extrait de l'acte de baptême du marquis Benoist-Maurice de Sales.*

galanterie d'un gentilhomme et la fermeté d'un chrétien.

Le marquis s'en allait, jeune encore, laissant derrière lui les amis disséminés sur les grands chemins de l'exil, son compagnon de Lausanne, son roi !... et il se mourait sans pouvoir aborder la terre promise au droit et à la justice. Le sacrifice était cruel : il l'accepta sans se plaindre, Dieu le voulait. Il bénit sa petite Pauline et dit adieu à ceux qui l'entouraient, sans oublier aucun de ses amis et de ses serviteurs : Clavel, Velluz, Mathieu, Gravier, Juspin et tous les autres, qui pleuraient. « Le cher et digne Bard », assisté de l'abbé Deneriaz (1), lui administra les derniers sacrements, tandis que son âme, comme l'oiseau qui bat des ailes, hésitait encore à prendre son vol ; puis, doucement, le marquis s'éteignit, serrant un crucifix sur son cœur et la main dans la main de « sa chère Alexandrine (2)... »

« Quelles consolations, — écrivait, quelques jours après, Henry Boissier à Mme de Sales, — oh ! oui... quelles consolations pourrais-je vous offrir ? le bonheur dont ses vertus le rendent digne ? Hélas ! il en recevait déjà la récompense ici-bas : il était heureux par vous, par son enfant chérie, par sa respectable mère, par cette sœur que vous nommez si justement « angélique », par l'attachement de tous ceux qui le connaissaient à fond. C'était un dédommagement bien précieux à tous les malheurs qu'il avait éprouvés ; il le sentait, s'y

(1) Un prêtre de Savoie, ami de la famille de Sales, retiré à Turin. — Le 28 février 1797, la marquise de Sales a inscrit sur son livre de compte : « A M. l'abbé Deneriaz pour les frais de sépulture et messes, tant à Turin qu'à Santena : 614 fr. 5 sols. — Archives de Sales. — *Document inédit.*

(2) Mme de Sales a survécu cinquante-deux ans à son mari : elle est décédée en 1849. Mme de Duingt s'est éteinte le 21 février 1808, Mme de Grollier en 1828. Pauline de Sales, leur fille et petite-fille, a épousé un gentilhomme de la vieille France, le comte de Roussy. De ce mariage est né le comte Eugène de Roussy de Sales, auquel nous avons dédié ces souvenirs.

livrait avec abandon et m'en parlait, avec effusion de cœur, dans notre dernière entrevue à Lausanne, à une époque où son courage et son dévouement pour son Roy devaient lui faire craindre, plus qu'à présent, d'être arraché à d'aussi douces jouissances. Si je ne craignais d'ajouter encore, s'il est possible, à vos regrets, je me plairais à vous rapporter tout ce qu'il me disait alors de l'attachement, de l'estime et de la reconnaissance que vous lui inspiriez (1). »

Benoît-Maurice de Sales était mort le 14 février 1797. Le 16, il allait reposer aux côtés de son père le comte de Duingt à Santena, dans le caveau de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul (2).

II

Pendant ce temps, Joseph de Maistre, appelé par Charles-Emmanuel IV, fils et successeur de Victor-Amédée, avait quitté Lausanne et pris la route de Turin (3). Le nouveau roi le reçut avec bienveillance et, pour parer aux premières nécessités de la vie, lui annonça qu'il lui servirait désormais, malgré la dureté

(1) Archives de Sales. — *Lettre inédite de Henry Boissier.*

(2) « L'Illustrissimo Signor Benedetto Maurizio, marchese di Sales, conte de Duin, maggiore di cavalleria e dei scudieri di S. M. la Regina, marito della vivente Alessandrino, nata Grollier di Lione, munito dei santi Sacramenti, morto in età d'anni circa 36, lì 14, e dopo levato il cadavere li 15, fù trasferito li 16 febbrajo 1797 in Santena, ed ivi sepolto nella chiesa parochiale sotto il titolo dei ss. apostoli Pietro e Paolo. »

Archives de Sales. — *Extrait de l'acte de décès du marquis Benoist-Maurice de Sales.*

(3) Le vieux roi, victime de la politique autrichienne, était mort de chagrin le 16 octobre 1796.

des temps, une pension de 2.000 livres (1). C'était le pain assuré à sa famille et à ses enfants ; n'importe, le comte se surprit bientôt à regretter les rives du Léman et sa glorieuse misère. Là-bas il avait combattu avec l'espoir de triompher. Là-bas son cœur battait avec le cœur de la vieille France. Les la Trémoille, les Vogüé, les Crussol, les Doudeauville admiraient ses efforts, partageaient ses travaux. Maistre, malgré tout son génie, n'en était pas moins homme. Il se dépeignait avec franchise dans sa lettre sur Necker : il avait la fierté de « faire le bien ». Dans la société des émigrés, les « suffrages des dames », les louanges des salons où il pontifiait, jetaient un rayon d'idéal sur ses privations et ses peines ; il était *quelqu'un* et il le savait. Ici il lui fallait non plus seulement combattre l'ennemi de son roi, mais lutter avec son roi lui-même et les courtisans qui l'entouraient, démasquer ce qu'il appelait « l'éternelle conspiration contre la vérité ».

Le roi, pas plus que le duc de Montferrat, n'aimait à l'entendre, la vérité ; les courtisans s'ingéniaient à la lui cacher et elle avait, chez le comte, ce sublime gêneur, la limpidité de la source comme la force du torrent qui descend des glaciers.

« Maistre a vu les puissants, — écrivait à ce moment Henry Costa, — et l'on a déjà trouvé qu'il parlait trop, qu'il était trop tranchant... Il sera toujours le même, regorgeant de bonnes qualités et de toutes sciences ; mais, avec cela, n'ayant pas ce qu'il faut pour réussir ici où l'on ne sait rien, mais où, en revanche, les échines ont la souplesse de l'osier. Pour le moment, il vit dans un grenier où il s'est enfermé pour travailler à je ne sais quoi. Il s'épargne ainsi d'entendre bien des sot-

(1) Elle lui fut accordée par un billet royal du 28 mars 1797, en « témoignage de haute satisfaction pour ses éminents services ».

tises et de dire de ces belles vérités qu'il dit si crûment et qui ne réussissent pas. »

Le comte sentait bien qu'il ne réussissait pas plus que « ses vérités ». Mille nuances, facilement perceptibles, l'en avertissaient. Le vide se faisait autour de lui. On traitait comme un fâcheux celui qui avait tout sacrifié, fortune, famille, patrie, pour suivre son roi. « J'ai aujourd'hui quarante-quatre ans, — écrit-il le 1er avril 1797 sur son journal intime, — j'ai beaucoup respiré, mais point du tout vécu ; et pour moi, tout est dit dans le monde. A vous ? monsieur Rodolphe (1) ! » Et, descendant de son « grenier » pour errer dans les rues de la capitale, le comte voyait s'éloigner de lui les hommes de cour, comme jadis à Chambéry les magistrats du « sénat provisoire des Allobroges ». Il aimait alors à venir sous les fenêtres de la maison où le marquis de Sales s'était éteint ; il s'y arrêtait, il s'y complaisait et il sentait le vide plus angoissant encore. Plus enviable lui paraissait le sort de l'ami parti avant l'heure ; lui, tout au moins, dormait dans la paix du Seigneur, après avoir accompli sa tâche et creusé son sillon...

Joseph de Maistre voulut faire un pèlerinage à sa tombe. Pour se reposer du commerce des vivants, il se sentait invinciblement attiré vers les morts. Quelques jours avant de se mettre en route, il avait annoncé à Mme de Sales sa prochaine arrivée. « Il y a bien longtemps, lui écrivait-il en essayant de prendre le ton enjoué d'autrefois, que je forme le projet d'aller vous faire ma cour ; mais j'attendais quelques gouttes de pluie pour y arriver un peu moins *fricassé*. Cependant je n'y tiens plus et, sans m'informer de la température, je ferai cette course au premier jour (2). »

(1) Cogordan. — *Joseph de Maistre.*

(2) Archives de Sales. — Correspondance, 1797. — *Lettre inédite.*

Voilà comment, un soir d'été, alors que la nature, qui ne meurt pas, était « toute en bouquets » comme au temps où Maurice la contemplait du « château baillival » de Lausanne, un homme vêtu de noir, à l'aspect distingué, à la physionomie léonine, franchissait le porche de la petite église de Santena, accompagné d'une femme en longs voiles de deuil.

Dans le chœur, deux dalles juxtaposées marquaient la place où, côte à côte, reposaient le père et le fils ; à deux ans de distance, le même mois, presque jour pour jour (1), ils étaient allés « rejoindre leurs saints ancêtres ». Deux noms gravés en lettres d'or sur une table de marbre de Carrare, voilà tout ce qui restait d'eux en ce monde. Qui, au dehors, songeait à eux maintenant? Ils avaient passé, d'autres les remplaçaient sur les marches du trône ; mais ces deux noms, réunis dans le silence du tombeau, remplissaient l'âme de Joseph de Maistre à la fois d'une symphonie funèbre et d'une fanfare guerrière ; ils lui racontaient les pages les plus douloureuses et les plus chères de sa vie.

A la marquise, l'athlète au regard hautain, projetant son ombre sur ce sépulcre, apparaissait comme le seul acteur survivant des grands jours de lutte qu'il faisait si bon vivre, malgré tout. C'était le temps où Maurice lui écrivait avant de monter à cheval : « Aimons-nous bien tendrement pour ne pas croire au malheur. Ce bien-là est à nous, rien ne saurait nous l'ôter... » — Maintenant plus rien !... L'ordinaire est muet... L'aimé est parti, parti pour ne plus revenir, parti pour ce pays inconnu dont la foi la plus ardente ne parvient pas à sonder les mystères ni à pénétrer les secrets... Oui, son âme est immortelle... Oui, elle est au sein de Dieu ; mais, lui, voit-il, entend-il ceux qui sont en route pour le rejoin-

(1) 6 février 1795. — 14 février 1797.

dre?... Y a-t-il entre la veuve qui pleure et l'époux endormi un lien d'outre-tombe, une continuation de l'union rompue ?... Ah ! s'il pouvait se réveiller et soulever un coin du voile !... mais non !... à celle qui reste seule, sur le chemin, nulle puissance ne peut rendre un éclair de ses yeux, une ligne de sa plume, un écho de sa voix. La cruelle uniformité de l'irréparable a succédé aux angoisses mortelles qui étaient encore la vie... De même, autrefois, à Duingt, la marquise préférait-elle son lac bouillonnant, agité, déferlant avec fureur contre le mur de la terrasse, à la nappe mélancolique des eaux dormant, à peine ridées par un souffle, dans le calme des longs soirs d'été.

Les deux visiteurs s'agenouillèrent et récitèrent ensemble une prière. Un silence se fit. Le long du visage du comte une larme coula qu'il essuya, lui qui ne pleurait jamais qu'au souvenir de sa mère, comme si cette larme était un acte de faiblesse.

Quand ils furent de retour au salon vide, où la harpe se taisait, elle aussi silencieuse pour toujours, ils se mirent à parler de l'absent. Joseph de Maistre, sur le ton inspiré de son *Discours à la marquise Costa*, adjurait Mme de Sales de s'incliner devant l'arrêt de la Providence. Elle, immobile, regardait fixement la miniature où le marquis poudré, pimpant, la plume à la main, revivait dans tout l'éclat de sa physionomie si fine... Absorbée en lui, elle paraissait ne pas entendre. Sa foi, dissipant tous les nuages, l'avait rejoint, retrouvé à travers les immensités de l'au-delà, dans quelque coin de ce ciel bleu que les étoiles commençaient à trouer de leur vacillante clarté, à cette heure où la nuit tombait, où les trois coups de l'*Angelus*, les mêmes que ceux d'autrefois, envoyaient aux anges la lente psalmodie des âmes aspirant vers leurs mystérieuses destinées...

Revenant à elle, la marquise ouvrit un coffret contenant les chères reliques de l'ami disparu. Elle en tira une lettre qu'elle tendit au comte. La lettre était du duc de Doudeauville. Sur la tombe du gentilhomme de Savoie, l'ancien volontaire de Champagne à l'armée des princes apportait ce bouquet d'immortelles de la noblesse de France :

« Quelle perte pour tous ceux qui lui étaient attachés, pour tous ceux qui l'ont connu ! Le ciel aurait dû, pour eux si ce n'est pour lui, prolonger son existence ; mais il vivra du moins dans leur cœur, il y vivra d'une manière que rien ne pourra effacer jusqu'au moment où ses exemples et ses prières les réuniront plus intimement à lui, dans un séjour dont il était si digne et où tout finit, ou plutôt..., où tout commence pour ne plus finir... »

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE II

LES DEUX RIVES DU RHONE

CHAPITRE III

MÉDAILLONS ET MADRIGAUX

CHAPITRE IV

L'ÉMIGRATION

CHAPITRE V

A AOSTE

CHAPITRE VI

PROSCRITS ET PROSCRIPTEURS

CHAPITRE VII

LE LÉPREUX ET L' « ÉLISA » *DE XAVIER*

CHAPITRE VIII

LA « MÉNAGERIE DE CHAMBÉRY »

CHAPITRE IX

DE MAISTRE ET SES AMIS DE GENÈVE

CHAPITRE X

MALLET DU PAN

CHAPITRE XI

TERRE D'EXIL

CHAPITRE XII

LE COMPLOT DE LA FIDÉLITÉ

CHAPITRE XIII

VENDÉE ET SAVOIE

CHAPITRE XIV

SOLDAT ET DIPLOMATE

CHAPITRE XV

LES CHATELAINS DE COPPET

CHAPITRE XVI

ENTRE LAUSANNE ET AOSTE

CHAPITRE XVII

L'EXPÉDITION DU FAUCIGNY

CHAPITRE XVIII

« *COMMUNE AFFRANCHIE* »

CHAPITRE XIX

TRIBULATIONS DES BONS SERVITEURS

CHAPITRE XX

CABINET NOIR ET RAYONS DE SOLEIL

CHAPITRE XXI

PETITES CHAPELLES ET SALONS AMIS

CHAPITRE XXII

NOVUS RERUM ORDO

CHAPITRE XXIII

ET QUAND MÊME !

ÉPILOGUE

DU BERCEAU A LA TOMBE

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



SUR LES PRESSES

DE

FRANÇOIS DUCLOZ

IMPRIMEUR-ÉDITEUR

A

MOUTIERS-TARENTAISE

(SAVOIE)